

Bretagne, Morbihan, Theix-Noyal, rue de Talhouët

La villa de Talhouët

sous la direction de

Karine Prêtre



Inrap Grand Ouest

Juillet 2021

Bretagne, Morbihan, Theix-Noyal, 9, rue de Talhouët

La villa de Talhouët

sous la direction de

Karine Prêtre

Inrap Grand Ouest

37, rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Juillet 2021

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Notice scientifique
12	État du site
13	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription initial
25	Arrêté de prescription modificatif
27	Projet scientifique
40	Arrêté de désignation

Résultats

44	1.	Présentation de l'opération
44	1.1	Le cadre de l'intervention
44	1.1.1	Introduction
44	1.1.2	Le contexte géographique, topographique et géologique
46	1.1.3	Le contexte archéologique
46	1.1.3.1	Historique des recherches
49	1.1.3.2	Les apports du diagnostic
50	1.2	Descriptif technique et scientifique de l'opération
50	1.2.1	Aspects techniques du décapage et de la fouille
51	1.2.3	Enregistrement et archivage des données archéologiques
54	2.	Présentation des résultats
54	2.1	Remarques préliminaires
55	2.2	La phase 1 : fin de la Tène moyenne/Tène finale
55	2.2.1	Les structures fossoyées
65	2.2.2	Les structures funéraires
65	2.2.2.1	Un bûcher funéraire (SP1347)
68	2.2.2.2	Un dépôt secondaire de crémation (SP1004=VP1004)
69	2.2.3	Conclusion de la phase 1
69	2.3	La phase 2 : 2e moitié du Ier siècle de notre ère – début du IIe siècle
71	2.3.1	Le bâtiment résidentiel
73	2.3.1.1	La galerie
75	2.3.1.2	Le pavillon occidental
78	2.3.1.3	Le pavillon oriental
81	2.3.1.4	La partie centrale
84	2.3.1.5	Éléments de datation concernant le bâtiment résidentiel
84	2.3.1.6	Les abords directs du bâtiment résidentiel
87	2.3.2	Le bâtiment technique (UNF1026)
90	2.3.3	Le chemin d'accès et ses aménagements bordiers
97	2.3.4	Conclusion de la phase 2
97	2.4	La phase 3 : IIIe-IVe siècle

101	2.5	La phase 4 : Moyen Âge et Moderne
103	2.6	La phase 5 : Contemporain
105	3.	Etude du mobilier céramique
105	3.1	3.1 Synthèse
105	3.1.1	Horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale
109	3.1.2	Horizon gallo-romain
114	3.1.2.1	Vaisselle de table
114	3.1.2.2	Céramiques communes
115	3.1.3	Horizon de la fin de la période médiévale/début moderne
117	3.1.4	Le mobilier des fouilles anciennes
119	3.2	Contextes
128	4.	Etude anthropologique
128	4.1	Protocole de traitement et d'étude en laboratoire
128	4.2	Principes méthodologiques et possibilités d'analyse
128	4.2.1	Le degré de combustion
129	4.2.2	L'aspect des fragments osseux
129	4.2.3	Les traces anthropiques
130	4.2.4	La durée de crémation
130	4.2.5	Le poids osseux d'un individu incinéré
131	4.2.6	La représentativité des segments anatomiques
132	4.2.7	L'estimation de l'âge
133	4.2.8	La détermination du sexe
133	4.2.9	Les autres éléments biologiques
133	4.2.10	Le NMI
133	4.3	Résultats
133	4.3.1	Le fait VP1004=SP1004
134	4.3.2	Le fait SP1347
136	4.3.3	Le fait FO1338
136	4.4	Conclusions
137	5.	Etude numismatique
147	6.	Etude des matériaux de construction en terre cuite
147	6.1	Introduction méthodologique
148	6.2	Typologie des matériaux rencontrés
148	6.3	Répartition des matériaux par unités stratigraphiques
149	6.4	Les tegulae
149	6.4.1	L'étude des formats
149	6.4.2	L'étude des encoches d'emboîtement
153	6.4.3	L'étude des pâtes
155	6.4.4	La corrélation des données : la définition de séries
156	6.5	Les imbrices
157	6.6	Les briques
157	6.7	Apport de l'étude des matériaux pour l'interprétation archéologique de l'us 1070
158	7.	Etude des éléments lithiques
162	8.	Etude du mobilier métallique
163	8.1	Accessoires vestimentaires/parure
164	8.2	Aménagement des bâtiments et équipement domestique
167	8.3	Conclusion
168	9.	Etude du mobilier en verre
170	10.	Essai d'interprétation
171	10.1	La phase 1 (fin de la Tène moyenne/Tène finale) : structuration de l'espace et occupation funéraire

172	10.2	La phase 2 (2e moitié du 1er siècle ap. J.-C. / début IIe s.): implantation de la villa gallo-romaine
174	10.3	La phase 3, IIIe –IVe siècle - Abandon du secteur, démolition et récupération
174	10.4	Reprise critique de la documentation et mise en perspective
181	10.5	Conclusion
182	11.	Bibliographie
187	12.	Liste des figures

Inventaires techniques

192	Inventaire de la documentation de terrain
196	Inventaire des photos
218	Inventaire des faits
236	Inventaire des US
289	Inventaire de la céramique
290	Inventaire de la terre cuite architecturale
293	Inventaire du métal
297	Inventaire des monnaies
298	Inventaire du verre
299	Inventaire des restes anthropologiques
300	Inventaire des éléments lithiques (macrooutillage)

Annexes

304	Annexe 1 : article de la fouille de 1888
310	Annexe 2 : mobilier de la fouille de 1888



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Theix-Noyalo

Adresse ou lieu-dit
9, rue de Talhouët

Codes

code INSEE
56251

Numéro de dossier Patriarche
0521361

Numéro de l'entité archéologique
56 260 0144

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93): 1273800
y(L93): 7178985
z(L93): 43,50 m NGF

Références cadastrales

Commune
Theix-Noyalo

Année
2018

Section(s) et parcelle(s)
AW 10

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Entité archéologique recensée
n°56-251-0015

Propriétaire du terrain

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2017-197 du 20/06/2017 (initial)
et 2018-142 du 27/04/2018
(modificatif)

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2018-300 du 12/09/2018

Référence du projet Inrap
F120277

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SARL IMOVA, représentée par
Matthieu Soula
93, avenue de Verdun
56000 Vannes

Nature de l'aménagement

Construction de lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Karine Prêtre, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention sur le terrain

Phase terrain
du 01/10/2018 au 26/11/2018

Phase post-fouille
entre le 19/03/2019 et 15/06/2021

Emprise du projet

Emprise prescrite
5000 m²

Emprise ouverte
4110 m²

Lieu de dépôt provisoire du mobilier

Centre archéologique Inrap,
Cesson-Sévigné
Dépôt archéologique du Morbihan, Vannes

Lieu de dépôt de la documentation

SRA Bretagne, Rennes

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Stèles

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Anthropologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Terre cuite architecturale

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique, suivi de terrain
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieure chargée du suivi du dossier	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Adjoint du directeur scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Karine Prêtre, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique, suivi de terrain
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieure chargée du suivi du dossier	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Adjoint du directeur scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant technique, région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération
Emeline Le Goff, Inrap	Responsable DICT	Réalisation des DICT

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charrier TP	Entreprise de terrassement	Terrassement des terres stériles

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Karine Prêtre, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique
Stéphane Bourne, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Fouille, enregistrement des données
Manoël Derenne, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Fouille, enregistrement des données
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Levés topographiques
Fabrice Le Ménéah, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Fouille, enregistrement des données
Gilles Leroux, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Photographie aérienne
Solène Le Padellec, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques	Fouille, enregistrement des données
Hervé Morzadec, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Fouille, enregistrement des données
Sébastien Raudin, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Fouille, enregistrement des données
Julien Villevieille, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Fouille, enregistrement des données

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Karine Prêtre, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Réalisation et coordination du rapport
Elodie Cabot, Inrap	Anthropologue	Etude des esquilles d'os brûlés
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique
Jean-François Nauleau, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Etude des matériaux de construction en terre cuite
Laure Simon, Inrap/UMR 6566 CReAAH	Spécialiste	Etude du verre
Pauline Petit, Inrap	Spécialiste	Etude du métal
Vérane Brisotto, Inrap	Spécialiste	Etude du mobilier macrolithique
Claire Baillieu, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques	Etude du mobilier macrolithique
Emmanuelle Collado, Inrap	Infographe	Photogrammétrie
Patrick Pihuit, Inrap	Dessinateur, infographe	DAO, PAO
Solène Le Padellec, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques	DAO des minutes de terrain
David Gâche, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Infographie sous SIG
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Traitement des levés topographiques
Julien Villevieille, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Traitement primaire du mobilier et saisie de la base de données
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire du mobilier	Gestion des collections

Collaborateurs scientifiques extérieurs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Pierre-André Besombes, SRA	Ingénieur de recherche	Etude numismatique
Christophe Le Pennec, musée de Vannes	Responsable des collections	Mise à disposition des collections issues des fouilles du XIX ^{ème} s.

Notice scientifique

La fouille préventive menée sur la *villa* de Talhouët à Theix-Noyalé a permis l'étude complète d'un établissement rural antique reconnu dès le XIX^e siècle. La mise en évidence d'une occupation de la Tène moyenne/finale est l'un des principaux apports de cette opération. Si l'on suppose la destruction de la plupart des vestiges de cette période en raison des aménagements postérieurs, des indices liés à une occupation funéraire ont pu être mis en évidence. Cette découverte est inédite pour le secteur et met en avant une pratique funéraire liée à la crémation, avec la présence d'un bûcher et d'un dépôt secondaire de crémation. Le contenant de cette sépulture est une amphore Dressel 1, rarement utilisée comme réceptacle funéraire. La faible quantité d'ossement humain retrouvé suggère que nous sommes plus en présence d'un dépôt symbolique des restes du bûcher. D'autres éléments disponibles, même s'ils n'offrent qu'une vision partielle, témoignent d'une occupation précoce du secteur. La nature de cette occupation reste difficile à caractériser. On peut supposer l'hypothèse d'un habitat à proximité. La présence du fossé curviligne pourrait laisser supposer l'existence d'un enclos qui se développe hors emprise. Il se superpose parfaitement à une anomalie topographique identifiable sur les photos aériennes des années 1950.

La seconde période correspond à l'implantation d'un établissement de type *villa* à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle. La *villa* de Talhouët appartient à la catégorie des *villae* de galerie à façade reconnue dans la région. Elle se compose d'un corps de logis, d'un bâtiment technique et d'un chemin d'accès. Sa localisation sur le sommet du plateau est délibérément choisie, offrant un beau panorama sur les marais du golfe du Morbihan, en étant visible de tous. La *villa* profite aussi de sa localisation toute proche de *Darioritum*, chef-lieu de la cité des Vénètes, facilement accessible grâce à la présence de deux voies romaines encadrant le site. L'implantation sur le plateau peut également permettre une exploitation en arrière des terres agricoles. Sur ce dernier point, il est difficile de trancher sur la présence d'une réelle *pars rustica* comme on l'entend. Quelle que soit la taille du *fundus*, celui-ci est forcément doté de plusieurs bâtiments agricoles ou de logements pour le personnel qui se développe hors emprise.

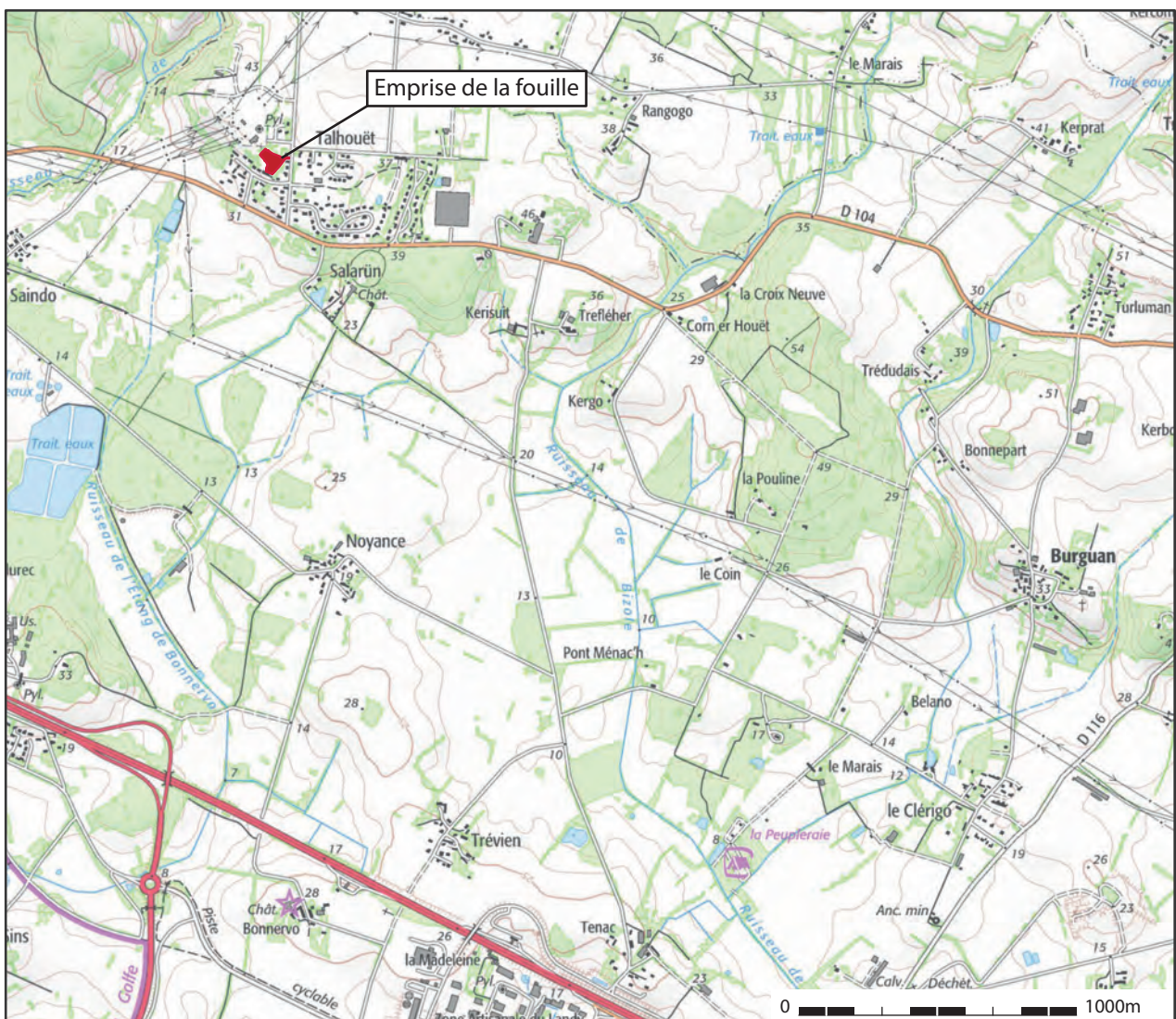
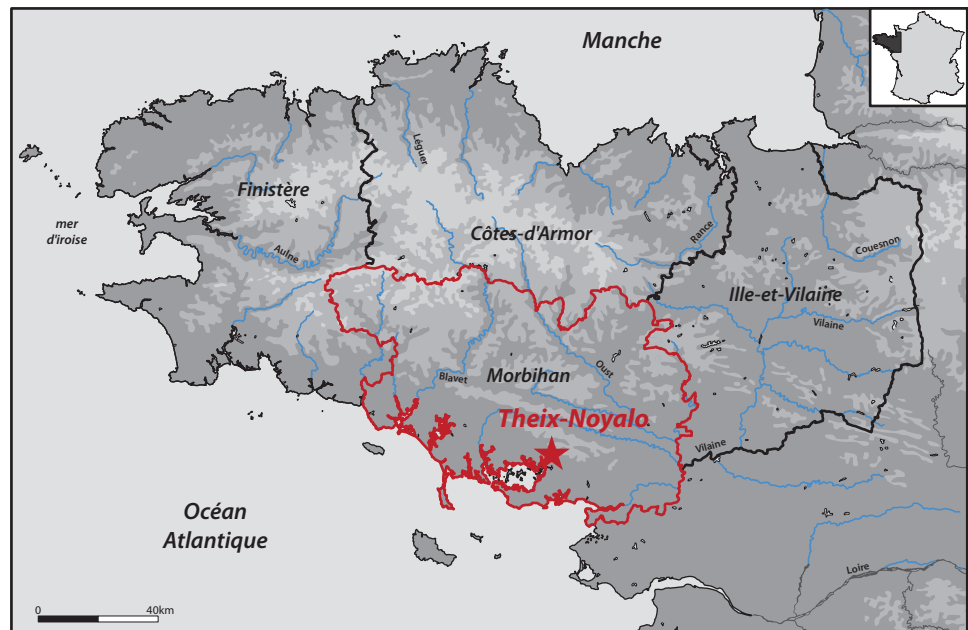
La fouille complète du sous-sol comprenant les bâtiments reconnus au XIX^e siècle sur une emprise de plus de 4 000 m² a été un véritable atout pour remettre à plat la documentation disponible. Les plans ont pu

être repris, corrigés, modifiés ou encore complétés. L'apport important de la fouille, et ce malgré une stratigraphie très bouleversée, a été de dater précisément l'implantation de la *villa* à partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle. Cette occupation perdura jusqu'à la fin du II^e siècle, et déclina à partir du III^e siècle. Enfin, les derniers temps d'occupation, du III^e –IV^e siècle sont marqués par un dépouillement organisé des maçonneries antiques.

État du site

À l'issue de l'opération, les terrains ont été restitués en l'état au maître d'ouvrage conformément aux termes du contrat de fouille. Les terres issues du décapage et de la fouille sont restées stockées sous forme de merlon. Seule une partie des terres ont été régalandées en fin d'opération pour boucher et mettre en sécurité les sondages profonds.

Localisation de l'opération



Arrêté de prescription initial

F120277



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2017-195 portant prescription de fouille archéologique préventive

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2016-196 du 23 mai 2016 ;
reçu le 6 avril 2017

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du .30 et 31 mai 2017

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence les vestiges d'une villa antique

ARRETE

Article 1^{er} : est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne
Département : Morbihan
Commune : THEIX-NOYALO
Lieu-dit : 9 rue de Talhouët
Cadastre : section : AW parcelle :10
Propriétaire : Indivision Mahaus

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de Indivision Mahaus, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu aux articles R 522-7 à R 522-13 du code du patrimoine.

Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R 523-45 du code du patrimoine.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Indivision Mahaus, à l'attention de Madame Josiane Caumont, 13 rue de Burguhennec, Talhouët, 56450 Theix-Noyalo.

Fait à Rennes, le 20 juin 2017

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional
des affaires culturelles de Bretagne,



Michel ROUSSEL

destinataires : Indivision Mahaus

copie à : mairie de Theix-Noyalo
préfecture du Morbihan

**PREFET DE LA REGION BRETAGNE****Prescriptions de fouille archéologique préventive
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2017-195****le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	BRETAGNE	
département :	MORBIHAN	
commune :	THEIX-NOYALO	
lieu-dit :	9 rue de Talhouët	
cadastre :	section : AW	parcelle : 10
pétitionnaire :	Indivision Mahuas	
propriétaire :	Indivision Mahuas	

1 - Emprise de la fouille archéologique

Emprise de la prescription de fouille : environ 5000 m²
Surface à décaper : 5000 m²
Niveau d'apparition des vestiges : 20 cm et 40 cm dans la partie ouest du terrain

2- Contexte et données scientifiques issues du diagnostic :

Le terrain qui fait l'objet d'un projet de lotissement conserve les vestiges d'une villa gallo-romaine fouillée par l'abbé Le Menée dont les résultats ont été publiés dans le bulletin de la société polymathique du Morbihan en 1888. Selon l'auteur cet établissement antique aurait succédé à une occupation gauloise caractérisée par un tertre artificiel et se trouverait à l'intérieur d'une double enceinte circulaire (interprétée à l'époque comme étant les vestiges d'un camp romain) qui se développait dans la parcelle voisine construite depuis.

Le plan de la villa décrit par Le Menée correspond à un corps de bâtiment allongé de 32 m de long sur 8,80 m de large composé de 7 pièces donnant sur une galerie encadrée par deux pavillons. Un petit bâtiment annexe de plan carré se trouvait à quelques mètres à l'est dans l'axe de la villa.

Le diagnostic réalisé sous la responsabilité de Sandrine Barbeau (Inrap) a porté sur une emprise de 8390 m². Un total de 10 tranchées dont 5 de moins de 15 m de long et 4 de près de 50 m de long ont été ouvertes dans le terrain resté en prairie depuis les fouilles anciennes. Les tranchées 2 et 5 ont permis de retrouver les vestiges de la villa et la tranchée 4 ceux de l'annexe carrée à l'est.

Vestiges de la villa

La tranchée 2 ouverte à l'extrémité ouest de la villa au niveau du pavillon a révélé les restes de maçonneries de l'angle interne du pavillon ouest et des départs de murs de la galerie. Les murs ne

sont conservés que sur une assise (parements soignés de blocs de granites liés à la chaux) ou bien à l'état les fondations. Si aucun sol n'est conservé dans l'emprise du sondage il a été observé néanmoins dans une pièce la présence d'un radier avec blocs de granite, surmontant une couche de travail.

Le sondage ouvert au niveau du mur du pavillon ouest a révélé la présence d'un remblai de près de 50 cm d'épaisseur précédant l'installation du bâtiment.

Les fouilles réalisées au 19^e siècle sont perceptibles sous forme de tranchées qui ont entamé les niveaux de radier et de couches de travail jusqu'au ressaut de fondation marquant l'emprise de l'exploration limitée aux seuls murs dégagés sur 30 cm de largeur.

Tranchée 5 : les vestiges du pavillon est sont apparus sous 20 à 40 cm de terre arable et de remblais de fouilles 19^{es}. Ils ne subsistent que sous forme de fondations (radier de pierre) de 65 cm de large. Le mur est installé contre un niveau de remblais contenant de nombreux rejets domestiques antiques daté du début du second siècle et 3^{es}.

Annexe orientale

La tranchée 4 a été ouverte à l'emplacement de la partie ouest de l'annexe est. Il ne subsiste que la base des fondations de murs (concentration de blocs) qui permet néanmoins de restituer le plan des espaces construits.

A l'extrémité sud de cette tranchée et dans les tranchées voisines (7 et 8) a été observée une couche de limon contenant une concentration de tuiles sur près de 200 m² pouvant signaler la présence d'un autre bâtiment (sur poteaux par exemple difficilement détectable dans le substrat caillouteux) non détecté dans cette zone.

Si le mobilier recueilli dans l'ensemble des tranchées ne révèle pas la présence de céramiques très précoces, il détermine néanmoins une occupation couvrant la période allant du milieu du 1^{er} siècle ap J. C au 3^{es}. Dans le mobilier non céramique recueilli est signalé la présence de verre à vitre.

Enceinte circulaire

Le tracé d'une double enceinte circulaire découverte lors des fouilles de Le Mené au 19^{es} passerait dans l'emprise du projet au niveau du passage donnant sur la rue de Burguhennec. Etant donné la difficulté d'accès lors du diagnostic (passage pour les engins et installation de chantier) aucun sondage n'a permis de vérifier sa présence. Il restera donc à étudier cette portion de terrain lors de la fouille.

Ainsi le diagnostic a permis de confirmer la présence de la villa dont les murs sont conservés au mieux sur une assise. Les tranchées des fouilles anciennes ont été retrouvées et indiquent que l'exploration ancienne s'est limitée au suivi des murs. Il peut donc encore subsister des éléments puisque toutes les pièces n'ont pas été fouillées intégralement. Par ailleurs il ne faut pas non plus exclure l'existence de niveaux antérieurs à l'installation de la villa qui apparemment aurait été construite après la pose d'un remblai dans la moitié nord du terrain. La possibilité pour que des installations sur poteaux puissent être conservées aux abords est enfin aussi à envisager.

Le tronçon d'une double enceinte aperçue au nord, lors des premières fouilles, pourrait appartenir à un enclos fossoyé antérieur à la villa antique et témoignerait d'une occupation ancienne dans l'emprise du terrain.

3- objectifs scientifiques de la fouille :

L'objectif de la fouille réside donc dans l'exploration de la totalité de la villa et de ses abords afin de mieux la caractériser, en préciser son mode d'occupation à partir des aménagements potentiellement préservés, reconnaître d'éventuels aménagements annexes (en pierre ou en bois?) dont on suppose l'existence à partir des indices révélés par le diagnostic.

La fouille s'attachera aussi à rechercher les traces d'une occupation qui aurait pu précéder

l'installation antique pouvant être associée à l'enclos fossoyé qui sera recherché dans la zone exigüe servant d'entrée à la parcelle.

Ainsi la problématique de la fouille résidera dans la caractérisation complète du site, et son organisation spatiale. Elle précisera l'évolution de l'occupation dans le temps et dans l'espace permettant de mettre en perspective les résultats par rapport aux connaissances acquises sur des occupations similaires à la fois régionale et extra régionale.

4 – Agrément de l'opérateur :

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour l'antiquité. La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne – Service Régional de l'Archéologie.

5 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique :

Le responsable de l'opération devra être spécialiste de l'antiquité et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale. Cette connaissance devra être mise en évidence dans le projet d'opération par un chapitre développant, au-delà du cahier des charges, les objectifs scientifiques de la fouille en s'appuyant notamment sur une bibliographie à jour sur le domaine de recherches considéré.

L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique ou CTRA portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée.

Le responsable de l'opération devra assurer la coordination des études effectuées par les responsables de secteurs ou spécialistes, sur le terrain, lors des travaux de post-fouille (cf 8) puis de la rédaction du rapport.

- Le responsable de l'opération devra être assisté d'un céramologue, s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des certificats nécessaires à la conduite des engins mécanisés.
- La proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération.
- La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes.
- Le responsable d'opération, ainsi que les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitae actualisé.

6- Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur:

6.1 : Organisation générale du chantier :

1. l'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité.

- en cas de co-activité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette co-activité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants.
- Le protocole de mise en sécurité et de rebouchage des excavations, notamment pour les fossés profonds, les puits et les carrières, devra être précisé dans le projet scientifique et technique d'intervention établi par l'opérateur, en accord avec le maître d'ouvrage.
- Le projet scientifique d'intervention devra préciser les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier (base de vie, toilettes, parkings, ...) conformes à la réglementation en vigueur, ainsi qu'au stockage des déblais.

6.2 : Décapage

Le décapage extensif des horizons superficiels (terre végétale) devra être réalisé sous surveillance de l'équipe archéologique à la pelle mécanique munie d'un godet-rétro lisse de curage sur la totalité de la surface à ouvrir prévue. L'épaisseur de ces horizons est estimée, d'après le diagnostic, entre 0,20 et 0,40 m. Les tranchées de diagnostic seront vidées de leur remblai. Une minipelle viendra en appui au décapage de l'entrée de la parcelle qui peut conserver le tracé de l'enclos circulaire.

L'utilisation du détecteur de métaux devra être effective dès cette phase et sur l'ensemble de l'opération en tant que de besoin.

Dans les secteurs où des horizons stratigraphiques superposés ont été mis en évidence, des décapages complémentaires seront réalisés.

Un nettoyage manuel du niveau d'apparition des vestiges à la rasette, truelle et brosse sera réalisé dans les secteurs difficilement lisibles et dans les secteurs à concentrations de structures, tout particulièrement pour la recherche de plans cohérents de bâtiments.

L'évacuation et le stockage des déblais seront assurés hors emprise de la surface à décapier.

6.3 : Fouille

La durée minimale de la fouille, hors décapage, ne pourra pas être inférieure à 20 jours ouvrés.

Le nombre minimal de personnes affectées à la phase fouille ne pourra pas être inférieur à 4 personnes, y compris le responsable d'opération.

La profondeur des vestiges à fouiller, une fois les horizons superficiels ôtés (cf 6.2) est estimée d'après le diagnostic à environ 0,50 m en moyenne. Elle pourra être ponctuellement plus importante, notamment pour les puits, caves ou souterrains qui viendraient à être découverts. Le protocole de mise en sécurité et de rebouchage de ces excavations devra être précisé dans le projet scientifique et technique d'intervention établi par l'opérateur, en accord avec le maître d'ouvrage.

L'utilisation du détecteur de métaux devra être effective durant l'ensemble de l'opération. L'évacuation des déblais issus de la fouille des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique.

6.3.1 - Fouille manuelle

- fouille manuelle (intégrale ou par moitié des structures, puis entièrement vidées

pour celles contenant du mobilier) des structures (fosses, trous de poteaux, empièvements, tranchées de fondation, fours, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site.

- fouille manuelle des fossés au niveau des intersections, des entrées d'enclos et des niveaux livrant du mobilier archéologique.
- fouille manuelle des constructions semi-excavées, puits, caves et souterrains dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité et en accord avec le service régional de l'archéologie. Les parties remblayées ou instables pourront être fouillées mécaniquement.
- fouille manuelle exhaustive des sépultures, selon le protocole élaboré avec l'anthropologue de terrain et analyse anthropologique des sépultures si des restes humains sont mis en évidence. Pour les incinérations en urne, prélèvement en masse et fouille en laboratoire, sauf en cas d'incinération arasée ou très dégradée (simple relevé en place).
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

6.3.2 - Fouille mécanique

- fouille mécanisée par échantillonnage des autres parties des fossés.
- fouille mécanique des niveaux de remblais dans les excavations vastes et profondes, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité et en accord avec le service régional de l'archéologie (cf. 5.6 - organisation générale du chantier). En fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes, elle sera le cas échéant complétée par une fouille manuelle
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude, hormis pour les fouilles mécanisées effectuées en fin d'opération.

6.4. : Enregistrement des données de terrain:

Les relevés comprendront des plans généraux géoréférencés en Lambert 93, faisant apparaître la totalité des faits archéologiques, avec un nombre de points suffisant pour restituer le contour réel des structures. Ils seront accompagnés de relevés de détails en plan et coupes des structures, avec cotes N.G.F. et de relevés photographiques d'ensemble et de détail des vestiges mis au jour effectués au fur et à mesure de la fouille. Certaines structures d'intérêt majeur feront l'objet d'un relevé volumétrique.

Un plan général actualisé des vestiges sera transmis à la DRAC/SRA tous les 15 jours environ.

Des relevés simples de surface sont admis pour les écofacts (chablis, terriers, perturbations modernes), les ensembles de trous de poteaux sans organisation décelable ou les fossés.

Des photographies aériennes ou d'ensemble du site fouillé (avion, drone, nacelle, ...) seront réalisées, en respectant la réglementation en vigueur. Les clichés anciens seront utilisés en tant que de besoin.

6.5. : Prélèvement et conditionnement du mobilier

Le prélèvement du mobilier archéologiquement pertinent devra être systématique et exhaustif, pour l'ensemble des structures et horizons stratigraphiques fouillés. Son examen devra être engagé dès la phase terrain. Il devra être conditionné selon le protocole établi par le service régional de l'archéologie téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne. Il devra être lavé, séché et enregistré par faits et unités stratigraphiques et mis en sécurité dans des locaux adaptés à cet usage.

Tous les prélèvements nécessaires à la compréhension et à la datation du site devront être réalisés : échantillonnage de matériaux de construction, prélèvements pour datations absolues si nécessaire (radiocarbone, dendrochronologie, OSL...), analyses sédimentologiques, géomorphologiques, carpologiques, anthracologiques, palynologiques, parasitologiques, ichtyologiques, microfaune... en concertation avec les laboratoires destinataires de ces prélèvements.

Un échantillonnage raisonné des coquillages et de la faune devra être réalisé à partir des différents contextes chronologiques afin de mener une étude des usages et des consommations. Pour les contextes les plus significatifs, le prélèvement devra être exhaustif, à l'issue d'un tamisage effectué durant la phase de terrain.

L'ensemble des prélèvements, mobiliers et échantillons, sera localisé sur plan et inventorié.

Le traitement sur place des données primaires sera précisé. Un protocole de conservation raisonnée des échantillons devra être proposé à l'issue de l'opération.

7 - Mesures à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour :

7.1 - Vestiges immobiliers :

- les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère remarquable nécessitant des mesures préventives ou de conservation particulières.

7.2 - Vestiges mobiliers :

- L'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour, conformément au protocole téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne. Il devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère remarquable nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie du territoire national. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie du territoire national délivrée par le Ministre de la Culture et de la Communication.
- Le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 et précisées par le protocole téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne.
- Le Service régional de l'archéologie devra être informé de toute circulation du mobilier à des fins d'étude ou de médiation.
- Toute restauration potentielle doit faire l'objet d'un accord écrit du Service régional de

l'archéologie.

8 – Études et travaux de post-fouille :

- Le responsable d'opération devra coordonner les études de post-fouille, en établissant notamment pour chaque spécialiste ou autre chercheur associé un cahier des charges précisant les objectifs scientifiques de l'étude qui lui est confiée et les modalités d'intégration des résultats attendus dans le rapport d'opération. Il devra s'assurer de la cohérence de ces études, en intégrant les données essentielles à la présentation des évolutions du site.
- Les études devront également intégrer les données issues du diagnostic archéologique.
- L'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins,...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération.
- L'étude du mobilier sera réalisée en tenant compte de l'avancée des méthodologies et des études régionales.
- La durée de la phase post-fouille ne pourra être inférieure à 20 jours. Le nombre minimal de personnes affectés à la phase post-fouille ne pourra pas être inférieur à 3 personnes, y compris le responsable d'opération.
- Le projet d'intervention devra préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

9 – Collaboration scientifique :

- Le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier.
- Pour ce qui concerne certaines analyses ou datations, il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte-tenu des séquences ou séries référentielles dont il dispose.

10 – Animations et diffusion de l'information :

- Différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération.
- Leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées dans le PSI. Les informations scientifiques diffusées seront soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

11 - Remise du rapport final d'opération :

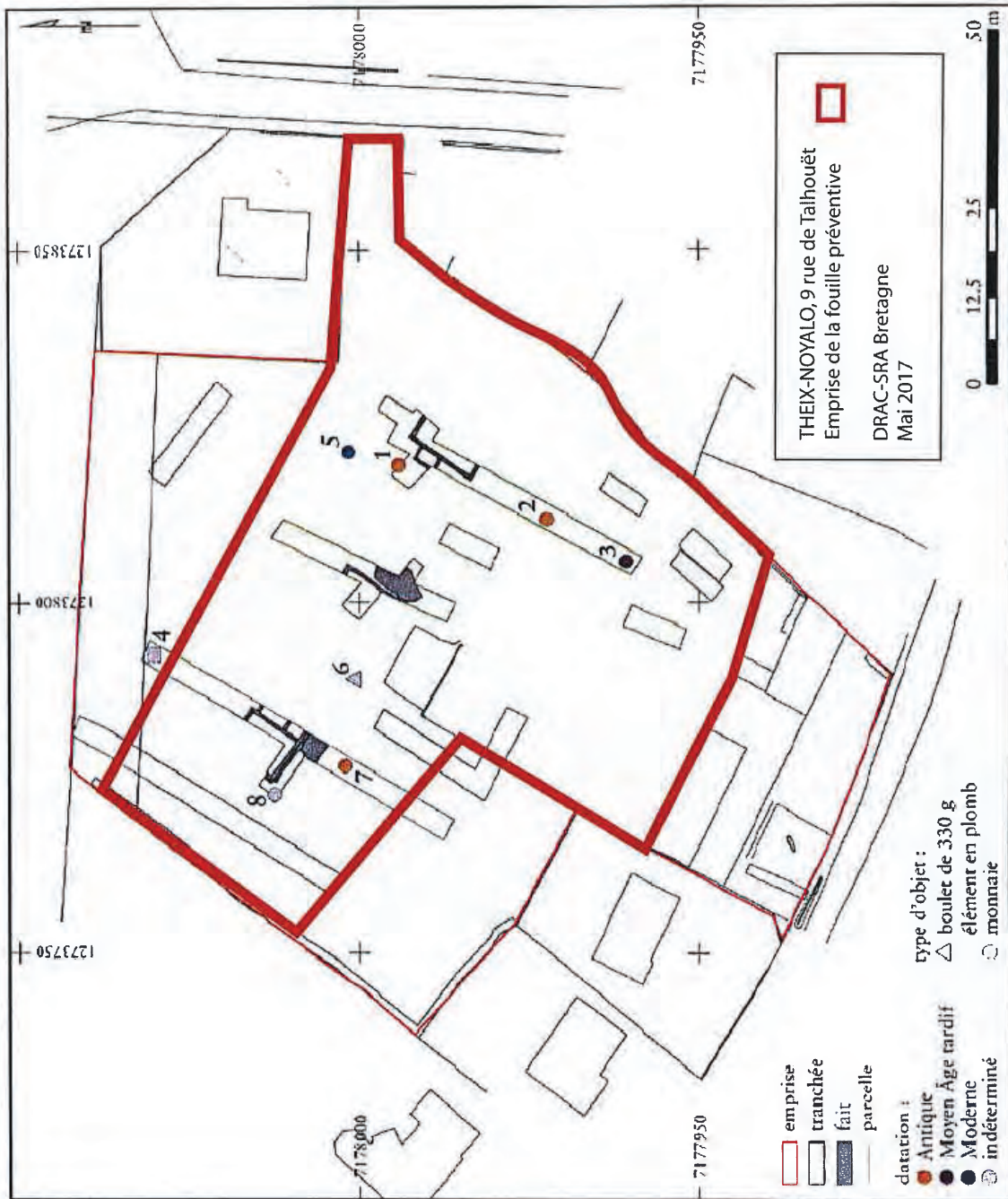
- La présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Il devra être rédigé en français sous la coordination du responsable d'opération, qui devra notamment s'assurer de l'intégration des études dans la réflexion générale.
- L'inventaire et le conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération seront réalisés selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.
- Le rapport sera rédigé en français accompagné d'un résumé qui pourra être traduit en anglais. La date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 12 mois à l'issue de l'opération sur le terrain. Il sera remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique, identique à la version papier. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.
- Un rendu numérique des données principales de l'opération.(emprise de décapage et plan d'ensemble des structures mises au jour) devra être transmis à la DRAC-SRA sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d' Arcgis, avec une géométrie polygonale et le Lambert 93 comme système de projection.
-

Fait à Rennes, le 20 juin 2017

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional
des affaires culturelles de Bretagne,



Michel ROUSSEL



Arrêté de prescription modificatif



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-142 du 27 avril 2018

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2018-142 modifiant l'arrêté n° 2017-195 portant prescription de fouille archéologique

Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 SG.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2016-196 du 23 mai 2016, reçu le 6 avril 2017 ;

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 30 et 31 mai 2017 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2017-195 du 20 juin 2017 ;

VU la demande de modification du maître d'ouvrage, par la SARL IMOVA, représentée par M. Matthieu SOULA, reçue le 23 avril 2018 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier le nom du maître d'ouvrage de l'arrêté n° 2017-195 du 20 juin 2017 de prescription de fouille archéologique ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'arrêté de fouille n° 2017-195 du 20 juin 2017 est modifié comme suit :

est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : THEIX-NOYALO

Lieu-dit : 9 rue de Talhouët

Cadastre : sections : AW parcelle : 10

Emprise de la prescription de fouille : 5 000 m² environ

Dans le cahier des charges :

Pétitionnaire : SARL IMOVA – 93 avenue de Verdun – 56000 Vannes

Article 2 : L'article 2 de l'arrêté de fouille n° 2017-195 du 20 juin 2017 est modifié comme suit :

La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de la SARL IMOVA, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu aux articles R 522-7 à R 522-13 du code du patrimoine.

Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2017-195 du 20 juin 2017 portant prescription de fouille archéologique et de son cahier des charges demeurent inchangées.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SARL IMOVA – 93 avenue de Verdun – 56000 Vannes.

Fait à Rennes, le 27 avril 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
SARL IMOVA

Copie :
Commune de Theix-Noyalo
Préfecture du Morbihan

Projet scientifique



Fouilles archéologiques
Theix-Noyal (Morbihan)
9 rue du Talhouët

La Villa Gallo-romaine du Talhouët
Un établissement rural de l'antiquité
de type villae

Projet scientifique d'intervention

Par : Michel Baillieu, Directeur adjoint scientifique et technique région Bretagne

SOMMAIRE

I. Identification administrative de l'opération	3
II. Définition de l'opération de fouille	4
A. Contexte archéologique local	4
B. Identification des occupations considérés	4
III. Les principaux objectifs scientifiques de l'opération.....	5
IV. La méthode d'intervention	6
A. La phase préparatoire	6
B. Le décapage archéologique et le stockage des terres	7
C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques	8
C.1 Fouille des vestiges et optimisation des moyens	8
C.2 L'enregistrement de l'information archéologique : principes généraux.....	9
C.3 Prélèvement du mobilier.....	10
C.4 Le suivi de la fouille	10
D. Estimation des moyens de la phase terrain.....	11
E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains	11
V. Phases d'études.....	12
A. Principes généraux de la phase étude	12
VI. Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération.....	13
VII. Calendrier et phasage de l'intervention (cf. programme d'exécution des travaux).....	13
VIII. LISTE DES ANNEXES	14

Préambule

L'opération de fouille préventive du 9 rue du Talhouët est située au nord-ouest de la commune de Theix-Noyal (56), en limite nord-est de la ville de Vannes. La fouille vise à l'étude scientifique des vestiges d'un établissement rural gallo-romain de type « villa » et ses occupations périphériques ainsi qu'une occupation du haut Moyen-Age qui réoccupe un même espace. Ces vestiges sont menacés de destruction par l'implantation d'un lotissement à usage d'habitation porté par la SARL IMOVA.

Le présent projet scientifique et technique d'intervention (PSI) répond à la prescription n° 2018-142 en date du 27 avril 2018 émise par l'Etat (Préfecture de la Région Bretagne, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie), dont les objectifs et les principes méthodologiques notamment sont précisés dans le cahier des charges scientifiques. Ce projet a été élaboré sur la base de ce document par Michel Baillieu, directeur-adjoint scientifique et technique en charge de la région Bretagne et avec l'étroite collaboration de Thomas Arnoux (délégué au DAST Bretagne) pour l'étude des moyens techniques. Il rappelle les objectifs scientifiques de l'opération, détaille le mode d'intervention (de la phase terrain à la réalisation du rapport d'opération), les conditions techniques de sa mise en œuvre, son calendrier et quantifie les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à son déroulement.

I. Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne
Département :	Morbihan
Commune :	Theix-Noyal
Lieu-dit	9 rue du Talhouët
Surface prescrite :	5 000 m ²
Références cadastrales :	section AW, n° 10
Maître d'ouvrage :	SARL IMOVA représenté par M. Matthieu Soula
Adresse :	93 Avenue de Verdun – 56 000 Vannes

Contexte actuel	Milieu péri-urbain
Nature archéologique	Site rural non stratifié
Arrêté de fouille modificatif n° :	2018-142 du 27 avril 2018

Arrêtés de diagnostic n° :	2016-196 du 23 mai 2016
Opérateur du diagnostic	Inrap
Nom du Responsable d'opérations du diagnostic	Sandrine Barbeau
Dates de réalisation du diagnostic	du 05 au 09 décembre 2016

II. Définition de l'opération de fouille

Ce projet scientifique d'intervention répond à la saisine émise par la SARL IMOVA dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement au 9 rue du Talhouët sur la commune de Theix-Noyal (56).

Un projet de lotissement a entraîné la mise en place d'un diagnostic archéologique systématique en préalable à la réalisation des travaux sur l'intégralité de son emprise soit environ 8390 m². Ce diagnostic, réalisé par l'INRAP au mois de décembre 2016 (Sandrine Barbeau mars 2017) a mis au jour les vestiges d'une villa gallo-romaine, fouillée en partie par l'Abbé Le Méné en 1888. Cet habitat domestique succéderait à une occupation gauloise probablement fortifiée.

La prescription de fouille n°2017-190 du 20 juin 2017 édictée par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne concerne principalement la fouille des vestiges bâtis d'une villa gallo-romaine. Elle s'attachera également à rechercher les traces d'une occupation antérieure en partie révélée par la présence, à l'extrémité nord de la zone prescrite, d'un tronçon d'une double enceinte découvert lors des fouilles de 1888 et qui pourrait appartenir à un enclos fossoyé protohistorique.

A. Contexte archéologique local

Ce projet d'aménagement se situe dans un contexte topographique particulièrement favorable puisque situé sur le rebord sud-ouest d'un petit promontoire culminant à 45 m/NGF et s'inscrit dans un environnement archéologique riche en vestiges toute période confondue depuis le Néolithique et tout particulièrement pour la période antique, la plus représentée. Le site qui nous intéresse est situé entre deux grandes voies romaines dont celle de Vannes/Rieux à environ 1 km au nord. La seconde passerait à environ 2 km plus au sud. Enfin, des prospections et des suivis de travaux auraient permis d'identifier des thermes (A. Triste, CERAM, 1981) au sud-ouest de la villa.

L'opération de diagnostic est venue confirmer le plan de la villa dont le niveau de conservation reste plutôt bon dans l'ensemble.

B. Identification des occupations considérées

Le diagnostic archéologique aura permis de compléter et de confirmer le plan de la villa gallo-romaine de Talhouët en partie fouillée par l'abbé Le Méné et publiée en 1888 dans le bulletin de la société polymathique du Morbihan. Cet établissement rural antique correspond à un corps de bâtiment allongé de 32 m de long sur 8,80 m de large, composé de 7 pièces distribuées à partir d'une galerie de façade et encadrée par deux pavillons. Le plan architectural de la villa de Talhouët, organisé autour d'une galerie de façade correspond à un modèle assez répandu dans l'ouest et présente également des dimensions comparables aux autres villas répertoriées autour de Vannes (Le Boisy en Vannes, Tréalvé en Saint-Avé et Kerran en Arradon). Un petit bâtiment annexe de plan quadrangulaire vient compléter cet ensemble, à quelques mètres plus à l'est et selon le même axe que celui de la pars rustica.

Les murs du dernier état de la villa sont globalement conservés sur une assise mais restent visibles ce qui permettra de pouvoir disposer d'un plan précis permettant une restitution 3D de l'ensemble. D'éventuels états antérieurs pourraient être mis au jour et étudiés dans certaines pièces au moins. L'étude du mobilier des remblais d'installation de la villa devrait permettre d'asseoir la chronologie précise des occupations et d'étudier ainsi l'évolution du site depuis sa fondation jusqu'à son abandon.

Enfin, la double enceinte circulaire mentionnée par l'abbé Le Ménéé et interprétée comme une possible enceinte de camp romain et qui n'a pu être sondée lors de ce diagnostic pourra être en partie abordée à l'entrée de la parcelle sur une petite largeur tout au moins, à l'aide d'une mini pelle.

III. Les principaux objectifs scientifiques de l'opération

Le projet qui suit décrit la méthodologie et les conditions pratiques mises en œuvre pour répondre aux attentes scientifiques précisées dans la prescription de fouille archéologique préventive annexée à l'arrêté préfectoral 2017-195.

L'étude des vestiges, telle qu'elle est définie par le cahier des charges scientifiques établi par le Service Régional de l'Archéologie (SRA), a pour objectif principal de comprendre l'organisation et l'évolution de l'établissement rural dans sa globalité et au sein de son environnement naturel. L'ensemble appartient à un vaste établissement qui peut, à partir des données issues des fouilles anciennes, corrélées à celles du diagnostic, être interprété comme une *villa* gallo-romaine.

Le site se caractérise par un bâtiment rectangulaire organisé à partir d'une galerie de façade. Il est composé de plusieurs pièces possédant des fondations maçonnées. Cette construction, dont le plan et le format exact restent à confirmer, mesure environ 32 m de longueur. Il se termine à chacune de ses extrémités par deux pavillons d'angle ce qui laisse suggérer l'existence d'un probable étage. Si le plan relativement fiable et précis se confirme à la fouille, il se rapproche par comparaison avec d'autres sites de même type découverts dans la région et plus précisément dans le secteur de Vannes. Il pourrait ainsi être construit selon un plan standardisé que l'on retrouve généralement pour l'édification de l'aile résidentielle des *villae*. Cette hypothèse est renforcée par la position topographique du site.

L'établissement offre par cette situation un cadre de villégiature privilégiée pour un riche notable de la cité des *Vénètes*, peuple auquel le territoire actuel de Theix appartenait. Le site est par ailleurs situé à seulement 3 km de la cité antique de *Darioritum* (Vannes) ce qui correspond, pour un voyageur piéton de l'époque, à environ 1 heure de trajet. Si tous ces éléments tendent à interpréter le site comme un habitat élitaire, la fouille aura pour objectif de préciser l'envergure de l'espace résidentiel de la *villa (pars urbana)* qui permettra par comparaison d'établir le statut social et économique de cet habitat.

Le bâtiment maçonné s'intègre probablement dans un système d'enclos ou de clôture qui lui est probablement contemporain et qu'il conviendra de restituer au moins en partie. La céramique découverte dans les sondages réalisés dans les différents fossés de cet ensemble confirme leur rattachement à la période romaine avec des datations comprises entre le milieu du Ier s. et la fin du IIIe ou le début du IVe s. de notre ère.

Toutefois, la présence au nord d'une double enceinte fossoyée pose clairement la question de l'origine de l'occupation et de sa datation. Le premier système fossoyé peut ainsi être antérieur à la mise en place de la *villa* et correspondre à un établissement gallo-romain précoce dont la date de création reste souvent difficile à déterminer. L'exploration attentive, manuelle puis mécanique, des fossés permettra de préciser leur chronologie, d'identifier leur potentielle antériorité protohistorique, et d'apporter une meilleure compréhension sur la genèse des *villae* bretonnes. Sujet étudié sur d'autres *villae* comme celle de Langrolay-sur-Rance (22) fouillée en 2016 (Simier, à paraître), de Noyal-Chatillon-sur-Seiche (35) (Ferrette, à paraître), ou celle de Cesson-Sévigné (35) actuellement en cours de fouille. L'étude de l'organisation spatiale sera ainsi primordiale lors de la fouille pour mieux comprendre l'évolution de ce domaine rural.

La découverte, dans plusieurs tranchées de diagnostic, de structures excavées (trous de poteau, fosses...) devra lors de la fouille faire l'objet d'une attention particulière. Leur étude permettra peut-être de retrouver les vestiges des constructions associées aux états précoces du site et d'identifier des aménagements domestiques et agricoles en lien avec le fonctionnement de la *villa*. En effet, si l'étude du bâtiment supposé résidentiel est importante, l'étude des vestiges annexes à caractère agricole et artisanal est capitale pour mieux comprendre le fonctionnement de ces grands domaines ruraux antiques, qui reste à l'heure actuelle encore peu documenté dans la région et en particulier sur le département du Morbihan. En conséquence, les principaux objectifs scientifiques de l'opération précisés dans la prescription de fouille archéologique préventive annexée à l'arrêté préfectoral 2017-195 sont les suivants :

- Etude spatiale et chronologique des différents ensembles composant le domaine antique (*pars urbana*, *pars rustica* et autre) et restitution de l'organisation spatiale et fonctionnelle des principaux éléments structurants l'établissement rural.

- Etude des vestiges bâtis dans le but d'en comprendre l'organisation générale, la conception technique ainsi que l'évolution architecturale.

- Mise en évidence d'occupations antérieures (antécédents laténiens ou romains précoces) et postérieures (haut Moyen-Âge).

- Étude des phénomènes de continuité et/ou de rupture entre la fin de l'occupation antique et les vestiges du Moyen-Âge.

IV. La méthode d'intervention

La méthode d'intervention sur le terrain est divisée en trois grandes phases : la phase préparatoire, le décapage et la fouille. En fonction des premiers résultats issus des décapages des quatre secteurs de fouille, la méthodologie sera confortée ou adaptée à la réalité des problématiques et ce, en concertation avec les représentants de l'Etat (SRA Bretagne) en charge du contrôle scientifique de cette opération. L'intervention doit également se projeter dans un horizon plus large, avec pour ambition la publication des résultats, comme signifié dans le cahier des charges de l'arrêté de prescription de fouilles. Cet aspect concerne aussi bien l'évolution du site que son éventuel mobilier. Cet objectif final doit donc en partie guider le déroulement de la fouille et les études à effectuer en laboratoire.

A. La phase préparatoire

La phase terrain sera précédée par une période de mise en place de l'opération étalée sur une semaine durant lesquels l'archéologue, responsable de l'opération assisté d'un topographe, prendront connaissance du contexte archéologique, géologique et technique de l'intervention. Il mettra ce délai à profit pour coordonner la mise en place des infrastructures de chantier et préciser le mode opératoire de la fouille en adéquation avec les moyens matériels et humains affectés à l'opération, les objectifs scientifiques définis précédemment, et les contraintes techniques inhérentes au site. Les protocoles d'enregistrement des données archéologiques de même que les différents modes opératoires mis en œuvre lors de la fouille seront définis, en corrélation avec la hiérarchie des objectifs attribués à chaque étape de l'intervention. Seront également mis en place les différents dispositifs et équipements individuels ou collectifs nécessaires à la mise en sécurité du chantier et des personnels, de même qu'au bon déroulement de la phase terrain.

Le cantonnement du chantier sera composé de structures modulaires organisées en vestiaires, salle de vie, bureau, et toilettes (hommes et femmes), ainsi que d'un container permettant le stockage des outils. Ce cantonnement fera l'objet d'un raccordement électrique, grâce à un branchement sur le réseau ou à l'installation d'une alimentation autonome. Dans la mesure du possible, un raccordement au réseau d'eau potable sera effectué.

C'est pendant cette phase préparatoire, préalablement à toute installation sur site, que sera signé avec l'aménageur le PV de mise à disposition du terrain. Ce procès-verbal, dressé de façon contradictoire avec l'Inrap, permet de constater le respect du délai et la possibilité pour l'Inrap d'occuper le terrain constituant l'emprise de la fouille, qui en conséquence, est placé sous sa garde et sa responsabilité. Ce document permet aussi de constater le respect de l'ensemble des conditions de mise à disposition du terrain négocié avec l'aménageur.

Durant cette phase préparatoire, le topographe de l'Inrap procédera à l'implantation de la zone de fouille conformément au plan annexé au PSI et le responsable d'opération s'assurera que toutes les conditions logistiques, matérielles et de sécurité (consultation des DICT notamment) soient réunies pour le démarrage de l'opération.

B. Le décapage archéologique et le stockage des terres

Conformément à la prescription de l'Etat, le décapage sera conduit de manière exhaustive sur l'intégralité de l'emprise prescrite qui représente 5 000 m². Cette phase cruciale de l'opération qui vise à atteindre les niveaux archéologiques et à évacuer les stériles hors des zones d'étude sera réalisée sous la direction du responsable d'opération qui sera assisté pour cette phase d'un ou de plusieurs techniciens de fouille. De manière générale, le décapage sera conduit sur le sommet du substrat ou dans le cas qui nous intéresse sur le toit des vestiges, matérialisé dans le secteur de la pars urbana par l'apparition de murs, de tranchées de fondation, ou de murs volés. L'épaisseur moyenne des stériles nécessitant un décapage archéologique se situe entre 0,20 et 0,30 m si l'on veut obtenir une bonne lecture des vestiges. Certaines structures sondées révèlent une profondeur légèrement supérieure à 1m (fossés). Il peut exister ponctuellement des structures plus profondes telles des puits ou des fosses en particulier à l'intérieur des enclos.

Compte tenu de la superficie de la fouille et de la nature des occupations, cette phase de décapage est estimée en global à environ une semaine (5 jours ouvrés) et prévoit la mise en place d'un seul atelier de terrassement (2 pelles mécaniques). A priori, le sens du décapage se fera du sud vers le nord afin de faciliter l'évacuation des terres hors de l'emprise de prescription (cf. plan d'organisation). Cette proposition fera l'objet de concertation et d'une validation du maître d'ouvrage.

Conformément à la prescription de fouille de l'Etat, l'emploi de détecteurs de métaux sera systématique lors du décapage. Un technicien sera chargé d'utiliser cet outil et de la gestion des objets métalliques découverts (enregistrement et pose de repères destinés à être géo-référencés). L'objectif est de repérer sur un plan général du site le mobilier métallique, afin de déceler rapidement des zones particulières.

En parallèle, l'équipe se consacrera également aux travaux de nettoyage, de délimitation et de numérotation des structures. Cette étape vise à inventorier et à dénombrer de manière exhaustive les vestiges du site afin d'asseoir les principes méthodologiques et les choix de la fouille.

C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques

C.1 Fouille des vestiges et optimisation des moyens

Afin de répondre aux exigences du cahier des charges et d'atteindre les objectifs fixés, la fouille hors décapage et remise en état des différents secteurs, s'étalera sur une durée totale d'environ un mois (20 jours ouvrés) avec une équipe d'archéologues composée d'un responsable d'opération qui sera assisté de 3 techniciens de fouille. Des spécialistes intervenant en fonction des besoins et des problématiques, compléteront ce dispositif. Le mode opératoire de la fouille variera selon les secteurs et s'adaptera à la nature des vestiges dégagés qui en l'état actuel des connaissances sont de deux types : des maçonneries accompagnées de potentiels niveaux d'occupation et des structures fossoyées.

Dans un premier temps, une partie des moyens sera consacrée au dégagement, au nettoyage et au relevé précis des vestiges. Des levées topographiques seront réalisées au fur et à mesure de l'avancée du décapage puis de la fouille afin de disposer dès que possible du plan masse et du plan général des vestiges pour chacun des grands ensembles d'occupation. C'est à partir de ce plan que les grands principes méthodologiques seront mis en place, dans le respect des objectifs prioritaires tels qu'énoncés dans le cahier des charges scientifiques.

Fouille des ensembles bâtis :

La priorité sera donnée au dégagement des bâtiments de la pars rustica et de son annexe orientale. La fouille de ces deux ensembles pourra se poursuivre autant que de besoin simultanément au décapage puis à la fouille des autres secteurs (ensembles de structures fossoyées dans les secteurs nord et sud). La fouille des niveaux de démolition surplombant les différentes salles ou bâtiments reconnus au décapage associera des moyens manuels et ponctuellement des moyens mécaniques plus légers (mini-pelle). Elle débutera par la reconnaissance de structures ayant pu recouper les couches de destruction qui, si elles sont présentes, pourront s'avérer déterminantes pour la compréhension des occupations postérieures à l'abandon des bâtiments et au devenir de ces espaces notamment durant le haut Moyen-Âge. Les niveaux de démolition seront ensuite traités en portant une attention particulière aux indices chronologiques et aux éléments architecturaux pouvant notamment renseigner les fonctions des pièces des édifices. Passé ce stade, une partie des moyens et des ressources sera consacrée au dégagement, au nettoyage et au relevé précis des maçonneries.

Comme exigé dans le cahier des charges, afin d'établir un phasage précis des différents édifices et d'en suivre l'évolution chronologique, une attention particulière sera accordée à l'imbrication des différents composants des architectures (galerie de façade, cours, mur de refend, etc). L'observation des matériaux et jonctions de maçonneries permettra également d'élaborer la chronologie relative. Des prélèvements de mortier ou de tout autre matériel participant de la construction des édifices pourront être réalisés (terres cuites architecturales notamment). L'analyse de ces prélèvements permettra si besoin d'affiner le phasage général des bâtiments en comparant entre chaque ensemble la nature des matériaux utilisés pour la confection du liant et les proportions de chaux et de sable utilisés.

Des coupes dans les fondations des bâtiments permettront de vérifier les techniques de mise en œuvre. Des coupes seront également pratiquées dans les tranchées de récupération. Dans un second temps, celles-ci pourront être intégralement vidées pour découvrir des indices chronologiques et des éléments architecturaux. De la même manière, les constructions en pierre feront l'objet d'une étude des matières premières et de leur provenance.

La fouille permettra ainsi de collecter le mobilier céramique associé aux ensembles reconnus, les matériaux de construction (tuiles, briques), de décoration (enduits peints) les éléments de lapidaire, les restes d'activités diverses et autres vestiges (verre, objets en métal, monnaie). On prévoit

notamment dès le début des fouilles le concours ponctuel d'un céramologue (médiéviste et/ou antiquisant) qui assurera l'identification et la datation des lots exhumés au fur et à mesure de leur découverte. Cette collaboration, permettra au responsable d'opération de mieux cerner la chronologie des vestiges et d'affiner sa stratégie de fouille.

Fouille des structures fossoyées :

Les vestiges de ce type seront abordés selon les principes habituellement utilisés en milieu rural. Ainsi, d'une manière générale, les fosses seront traitées selon le principe de l'échantillonnage soit par moitié, soit par segments alternés, technique permettant le relevé des profils et de la stratigraphie en coupe longitudinale et transversale. Le mobilier sera enregistré par unité stratigraphique. Une fouille complète pourra être entreprise selon la qualité des informations collectées à l'issue de ces investigations initiales.

Les autres structures fossoyées abordées feront l'objet d'un échantillonnage manuel. Le choix de fouille sera arrêté selon leur situation et leur intégration à une des phases de l'organisation du site, ou encore sur l'apport d'informations chronologiques par la seule présence de mobiliers. Ainsi, les trous de poteau entrant dans la composition d'architecture cohérente seront fouillés par moitié et si nécessaire intégralement vidés. Les éléments isolés et déconnectés de toute implication dans la compréhension du site feront l'objet d'un enregistrement en plan et seront négligés. Les structures les plus vastes seront fouillées mécaniquement mais, une fois encore, en fonction des découvertes, il pourra être choisi de procéder à une fouille manuelle.

Concernant la fouille des fossés (parcellaire et/ou enclos) des différents ensembles, la méthode d'approche en sondage sera privilégiée (fouille par échantillonnage). Les intersections seront ainsi étudiées en priorité afin de mettre en évidence la chronologie relative entre les creusements. Par la suite, des sondages manuels et mécaniques, régulièrement espacés viendront compléter l'approche morpho-chronologique et renseigner la nature des processus de comblement (naturels et/ou anthropiques ; phases de curage ou d'entretien...). Ils seront le plus souvent réalisés au moyen d'engins de terrassement adaptés (pelle mécanique ou mini-pelle). Dans les sections livrant des ensembles de mobiliers conséquents et définis en position de rejet primaire, la fouille manuelle (stratigraphique ou par passe) sera privilégiée.

Etant donné la nature de l'occupation, l'existence d'installations spécialisées (fours, espaces de travail ...) n'est pas à exclure. En cas de découvertes, elles feront l'objet d'une attention particulière associant fouille fine, relevés précis (en coupe et en plan) avec recherche de tout indice permettant de les caractériser et de répondre aux objectifs liés à l'organisation spatiale et aux aspects fonctionnels de l'établissement rural.

La définition du cadre chronologique le plus précis possible constituant un des objectifs du cahier des charges du SRA, un corpus céramique aussi complet et aussi représentatif que possible sera constitué. En complément des datations par le mobilier, dont la présence comme l'état de conservation reste aléatoire selon les secteurs et ou les types de structures, le principe de datation radiocarbone est envisagé, mais il ne sera mis en œuvre que lorsque la fiabilité des échantillons sera assurée et que l'analyse répondra aux problématiques générales.

C.2 L'enregistrement de l'information archéologique : principes généraux

L'enregistrement de l'information se fera par secteur. Compte tenu du contexte d'étude et de l'arasement du site, il n'apparaît pas nécessaire d'instaurer un protocole complexe tel qu'il se pratique en milieu urbain où l'occupation humaine est souvent stratifiée. La méthode retenue et adaptée sera basée sur l'unité stratigraphique (US) qui concerne un événement précis dans le temps et l'espace.

Les structures seront repérées et numérotées de 1 à n au fur et à mesure du décapage. Chaque séquence de la fouille sera accompagnée des indispensables mesures de sauvegarde des informations archéologiques : photographies, relevés graphiques en plan et en coupe (selon l'échelle la mieux adaptée), inventaires, descriptions des structures ou unités stratigraphiques et collectes du mobilier par contexte, unité stratigraphique ou, à défaut, par passe.

Une fiche individuelle (fiche d'Unité Stratigraphique) permettant de consigner les observations archéologiques et caractéristiques intrinsèques sera remplie pour chaque structure explorée. Communes aux deux secteurs de fouille, ces fiches préciseront la nature de l'élément enregistré (mur, fosse, fossé, trous de poteau...), les relations de chronologie relative observées et indispensables à la réalisation du diagramme stratigraphique, une description de l'élément considéré, le mobilier rencontré, ainsi que son fond documentaire (clichés numériques et dessins éventuels. Dans le cas d'exploration multiple d'un fossé, un numéro de sondage sera consigné sur la fiche d'enregistrement. Ce numéro permettra à la fois d'isoler le mobilier et de localiser spatialement les relevés en coupe.

L'enregistrement des données comprendra également une couverture photographique, à l'aide d'un appareil numérique, des éléments les plus significatifs de chaque secteur. Dans la perspective d'une publication future ou pour les besoins du rapport (réalisation d'un plan précis), un drone pourra être ponctuellement mobilisé pour des prises de vue générales.

Sur les différents secteurs de fouille, le plan masse sera réalisé par un topographe de l'Inrap sous la conduite du responsable d'opération. Le topographe procédera au repérage géo-référencé, comprenant des cotes altimétriques des maçonneries, creusements, sondages et axes de dessin (relevés en plan ou en coupe). La fouille générera bien évidemment une série de relevés détaillés et manuels qui seront replacés sur le plan général à partir des axes de dessin et de leurs levés systématiques par le topographe.

C.3 Prélèvement du mobilier

Le diagnostic a confirmé la richesse du mobilier et sa diversité. Outre le prélèvement de céramiques, le projet de fouille doit prendre en considération la découverte attendue de petits objets, à l'image du numéraire (monnaies gallo-romaines notamment), de l'*instrumentum* ou encore de la verrerie. L'ensemble du mobilier, quelle que soit sa nature (céramique, terre cuite, monnaie...), sera prélevé par secteur et par unité stratigraphique. Un tri des différents objets par catégorie sera effectué dès la phase terrain afin de garantir l'intégrité des éléments les plus fragiles. Le mobilier sera aussi déposé régulièrement dans les locaux de l'Inrap à Cesson-Sévigné pour prévenir tout risque de vandalisme. Enfin, des prélèvements ponctuels de charbons bois seront effectués afin d'obtenir des jalons chronologiques (dendrochronologie, C 14) en l'absence de tout autre élément datant.

C.4 Le suivi de la fouille

Tout au long de l'intervention, les méthodes utilisées seront évaluées et adaptées au regard des données archéologiques. Le responsable de l'opération évaluera donc régulièrement l'adéquation de la stratégie d'intervention avec les objectifs scientifiques de la prescription. Des réunions de chantier seront organisées dans le cadre du contrôle scientifique et technique exercé par l'Etat (SRA Bretagne) afin de faire le point sur l'opération, son évolution, et si besoin, de réorienter la stratégie de fouille à l'aune des découvertes. Ces réunions pourront se faire soit selon un calendrier préalablement établi avec toutes les parties, soit en fonction des besoins dictés par l'actualité. Dans tous les cas, le maître d'ouvrage en sera tenu informé.

D. Estimation des moyens de la phase terrain

La durée de la fouille est estimée à environ un mois (20 jours ouvrés, hors décapage et remblaiement). L'équipe de base sera composée du responsable d'opération, assisté de 3 techniciens de fouille. En fonction des nécessités de l'opération ou de certaines découvertes, elle sera complétée par des spécialistes : paléo-environnementaliste, anthropologue, topographe ...

*La durée maximale de la phase terrain est estimée à **25 jours ouvrés** (environ 5 semaines, hors installation de chantier et remblaiement) et se décompose de la manière suivante :*

- décapage mécanique : **5 jours***
- fouille manuelle et mécanique des vestiges : **20 jours***

*L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération assisté de 3 techniciens de fouille. L'équipe sera ponctuellement complétée en fonction des besoins par des spécialistes et un topographe. Une mini-pelle (**5 jours**) sera mobilisée pour procéder aux phases de mécanisation de la fouille sur les différents secteurs.*

E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains

A l'issue de la phase terrain, la fouille fera l'objet d'un contrôle et d'une validation des services de l'Etat (SRA Bretagne) afin de vérifier l'atteinte des objectifs conformément au cahier des charges scientifiques de l'Etat. Il sera procédé au remblaiement des terres issues du décapage (cf. projet technique d'intervention). Ce remblaiement sera effectué par un prestataire de l'Inrap (terrassier), à l'aide de moyens mécaniques appropriés, sous le contrôle de l'établissement.

Lorsque les terrains auront été libérés par l'Inrap, un procès-verbal de fin d'opération sera signé entre l'Inrap et l'aménageur. Ce document constate la fin de l'opération de fouilles archéologiques sur le terrain, la cessation de l'occupation par l'Inrap des zones d'emprise de fouille, qui ne peut plus être considéré comme responsable de la garde et de la surveillance du chantier, la date à partir de laquelle l'aménageur recouvre l'usage du terrain, et le cas échéant, les réserves formulées par l'une ou l'autre des parties. Dans ce cas, un nouveau procès-verbal constatera la levée de ces réserves. Conformément à l'article R.523-59 du Code du Patrimoine, le préfet de région délivrera à l'aménageur une attestation de libération du terrain dans les quinze jours suivant la notification par l'aménageur de l'achèvement des opérations de fouilles sur le site.

V. Phases d'études

A. Principes généraux de la phase étude

Dès l'achèvement de la phase terrain, il sera demandé au responsable d'opération d'apprécier l'adéquation des moyens à la finalité des études et de proposer, le cas échéant, une réorientation d'une partie de ceux-ci. Il conviendra bien entendu d'assurer une collaboration le plus en amont possible avec l'ensemble des spécialistes intéressés par les problématiques liées à cette opération.

La phase étude sera conduite par le responsable d'opération (20 jours ouvrés). Il sera assisté d'un céramologue (10 jours), d'un dessinateur (10 jours) et d'un technicien (3 jours) pour les tâches de traitement du mobilier (lavage, conditionnement) et d'inventaire de données.

Le traitement de la documentation graphique sera conçu avec un souci de clarté, afin de répondre à la fois aux exigences du rapport final d'opération (RFO) et à celles d'une future publication dont un projet devra être livré avec le RFO de fouille. En fonction des découvertes de terrain, des collaborateurs auront en charge des études spécifiques.

Le rapport comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il comportera ensuite la présentation des résultats. Enfin, une synthèse générale sera effectuée afin de replacer le site dans le cadre des problématiques archéologiques régionales, en mettant en exergue les principaux apports de l'opération. Une réflexion sur le statut des différentes entités archéologiques (villa, enceinte protohistorique et autre...) et leur évolution sera proposée. Des comparaisons seront effectuées avec des exemples de nature similaire abordés dans le cadre préventif ou programmé.

Pour ce qui concerne l'occupation antique et d'une manière générale, il sera question d'établir la place hiérarchique du site de Theix au sein du corpus des établissements ruraux gallo-romain du même type à l'échelle locale et régionale.

Un inventaire exhaustif de l'ensemble du mobilier sera réalisé avant conditionnement dans des bacs normalisés et par unité stratigraphique, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.

Au terme de la phase d'étude, le rapport de fouille sera remis en 5 exemplaires au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, accompagné du mobilier, des archives et des différents inventaires, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Un projet de publication scientifique précisant, le support d'édition et le financement, sera joint au rapport.

La phase d'étude sera conduite par le responsable de l'opération pendant environ un mois (20 jours ouvrés). Il sera assisté d'un dessinateur (10 jours), d'un topographe (2 jours), d'un céramologue (10 jours) et d'un technicien (3 jours) pour le traitement du mobilier (lavage et conditionnement) et des archives de fouille. Enfin des spécialistes compléteront ponctuellement l'équipe en fonction des besoins de l'opération comme par exemple un spécialiste pour une étude documentaire ou bien dans le domaine du paléo-environnement.

VI. Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération

Le responsable scientifique proposé par l'Inrap pour conduire cette intervention est Madame Karine Prêtre, assistante d'études au sein de l'établissement, spécialiste en antiquité rurale et urbaine. Comme en témoigne son curriculum vitae, cette archéologue possède une solide expérience en matière d'étude de sites d'habitat de l'Antiquité (ruraux et urbain). A son actif, on peut notamment citer de nombreuses responsabilités de diagnostic en particulier en contexte urbain sur les sites de Rezé et de Vannes. Elle a également eu trois responsabilités de fouilles (site funéraire de l'âge du Fer à Saint Herblain, site antique rural de la Cropte et site urbain de la rue Saint-Tropez à Vannes) ainsi que plusieurs responsabilités de secteur sur des sites antiques urbains complexes comme à Angers (Clinique Saint-Louis) et à Lattes (nécropole à incinération). Enfin, elle bénéficie également d'une bonne connaissance du contexte local puisqu'elle a eu à diriger de nombreuses opérations préventives dans le secteur de Vannes et plus globalement du Morbihan.

Afin de mener à bien l'opération et de répondre à l'ensemble des problématiques du site, conformément aux exigences du cahier des charges scientifiques (prescription de l'Etat), une équipe pluridisciplinaire sera constituée autour du responsable d'opération. L'équipe de fouille sera formée de personnes rompues à l'étude d'ensembles bâtis stratifiés mais également aux vestiges fossoyés nécessitant une adaptabilité de la méthode (fouille manuelle et mécanisée) Elle réunira aussi l'ensemble des disciplines scientifiques utiles à cette étude (céramologue, anthracologue, palynologue notamment...), chacun apportant des compétences dans un domaine particulier. Par conséquent, le responsable d'opération sera assisté des spécialistes suivants :

- Laure Simon (Inrap), céramologue, antiquité,
- Richard Delage (Inrap), céramologue, antiquité
- Anne-Françoise Chérel (Inrap), céramologue, âge du Fer
- Pierre Poilpré (Inrap), étude d'archives et étude du paysage
- Myriam Le Puil-Textier, anthropologue
- Hélène Seignac (Inrap), anthracologue
- Delphine Barbier-Pain (Inrap), palynologue

Pendant toute la durée de l'opération il y aura la présence au minimum d'un agent détenteur du CACES permettant la conduite de petits engins de terrassement (dumper, mini-pelle) et ainsi la mise en place d'au moins deux ateliers de fouille mécanisées susceptibles d'intervenir simultanément en deux zones ou secteurs distincts.

En fonction de certaines analyses, le responsable s'attachera les services de laboratoires. Les échantillons pour datation au C14 ou par dendrochronologie pourront être confiés au laboratoire Beta Analytic Limited basé à Londres et qui travaille fréquemment avec l'Inrap.

VII. Calendrier et phasage de l'intervention (cf. programme d'exécution des travaux)

Conformément aux termes du marché, la durée de la phase terrain est estimée à environ un mois et demi (hors phase de préparation). La période d'intervention proposée par l'Inrap pour cette fouille est comprise entre le 24 septembre 2018 et le 30 novembre 2018 avec l'assurance pour le maître d'ouvrage d'une libération des terrains et d'une levée de la contrainte archéologique au plus tard au 30 novembre 2018. La date prévisionnelle de remise du rapport est le 30 novembre 2020.

Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2018-300 du 12 septembre 2018

ARRÊTÉ n° 2018-300 portant autorisation de fouille archéologique préventive

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2017-195 du 20 juin 2017 relative au projet situé à Theix-Noyal, 9 rue de Talhouët ;

VU l'arrêté n° 2018-142 du 27 avril 2018 modifiant l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2017-195 du 20 juin 2017 ;

VU la demande d'autorisation de fouille archéologique préventive du 27 août 2018 de la SARL IMOVA, représentée par M. Matthieu SOULA, 93 avenue de Verdun, 56000 Vannes, accompagnée du projet scientifique d'intervention et du contrat signé le 24 août 2018 avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives, reçue à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie, le 30 août 2018, complétée le 4 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que le projet scientifique d'intervention de l'opérateur, est conforme au cahier des charges prescrit.

ARRÊTE

Article 1^{er} : La SARL IMOVA, maître d'ouvrage du projet, est autorisée à faire réaliser par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), opérateur, sous la direction scientifique de Mme Karine PRÊTRE, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne
Département : Morbihan
Commune : THEIX-NOYALO
Lieu-dit : 9 rue de Talhouët

Cadastre : sections : AW parcelle : 10

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au Service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : L'équipe de fouille est autorisée à procéder à une prospection au détecteur de métaux sous la responsabilité de Mme Karine PRÊTRE, responsable scientifique de l'opération, à partir de la date du présent arrêté et jusqu'à la fin de l'opération de fouille archéologique.

Article 4 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 6, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 5 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires.

Article 6 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 7 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié la SARL IMOVA et à l'Inrap.

Fait à Rennes, le 12 septembre 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

Destinataires :
SARL IMOVA
Inrap

Copie :
Commune de Theix-Noyal
Préfecture du Morbihan

II. Résultats

1. Présentation de l'opération

1.1 Le cadre de l'intervention

1.1.1 Introduction

L'opération archéologique préventive menée au 9 rue de Talhouët à Theix-Noyalo (56) est liée au dépôt de permis de construire déposé par la SARL Imova au sujet de l'aménagement d'un lotissement de 14 maisons individuelles. La parcelle concernée (parcelle 10 section AW) avait fait l'objet de fouille archéologique à la fin du XIXe siècle. Le site était recensé depuis lors sur la carte archéologique comme une *villa* antique¹ succédant à un probable tertre de l'âge du Fer. Suite au dépôt du projet d'aménagement, et conformément aux lois sur la sauvegarde du patrimoine archéologique, une opération de diagnostic a été réalisée en décembre 2016, sous la direction de Sandrine Barbeau (Inrap). Les résultats des investigations ont confirmé la présence de la *villa* et d'autres structures appartenant majoritairement à l'époque antique. Il étaient présents sur une grande partie de la parcelle impactée par les travaux. C'est la découverte de ces vestiges qui a motivé le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à émettre un arrêt de prescription de fouille (arrêté 2017-190 du 20 juin 2017). Le maître d'ouvrage a confié l'intervention à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) sous la responsabilité de Karine Prêtre. Une convention entre l'aménageur et l'Inrap a défini précisément les modalités de réalisation de la fouille, ainsi que l'ensemble des droits et obligations des deux parties. L'intervention s'est déroulée du 1er octobre au 26 novembre 2018 avec une équipe de huit archéologues.

1.1.2 Le contexte géographique, topographique et géologique

La parcelle concernée par l'opération de fouille se situe sur la commune de Theix-Noyalo. C'est une commune localisée à l'est de la ville de Vannes, préfecture du Morbihan, et à quelques kilomètres du golfe du Morbihan. La fouille est localisée précisément au lieu-dit de Talhouët, en limite nord-ouest de la commune de Theix-Noyalo, parcelle 10 de la section AW. Cette parcelle est d'une surface de plus de 8 300 m², mais seuls 4 110 m² sont concernés par l'opération de fouille. Elle se situe à proximité directe de la route départementale D104 et d'une centrale électrique (fig.1).

D'un point de vue topographique, l'emprise du projet occupe le rebord d'un plateau encadré par le ruisseau de Talhouët à l'ouest et le ruisseau de Bizole à l'est. Le site est implanté sur ce promontoire qui culmine à 45 m NGF et offre un point de vue dominant sur les marais de Séné du Golfe du Morbihan (fig.2). Cette position dominante a sans doute facilité l'implantation humaine et le développement de certaines activités.

Le contexte géologique correspond à des roches cristallines de type granite d'anatexie. Il est dénommé précisément sur la carte géologique ²Y²b ce qui correspond à un faciès hétérogène à grains plurimillimétriques et biotite seuls. Cette roche est assez friable et jugée plutôt de médiocre qualité. À

1. Numéro d'entité archéologique 56 251 0015

l'affleurement, elle apparaît souvent de couleur crème parfois même jaune-orangé (BRGM notice 417, p.53).
 A l'échelle du site, le substrat est apparu majoritairement sous forme de plaques de granite extrêmement friables. Seules les parties nord-est et nord-ouest, sur quelques mètres carrés de surface ont montré une couche d'arène granitique. Le substrat est surmonté d'une fine couche de limon constituée principalement de la dégradation de la roche et de la percolation des sédiments issus de la terre végétale. La plupart des structures construites sont apparues directement sous la terre végétale, de très faible épaisseur. La situation topographique et l'exploitation des sols expliquent cette absence de couche (fig.3).

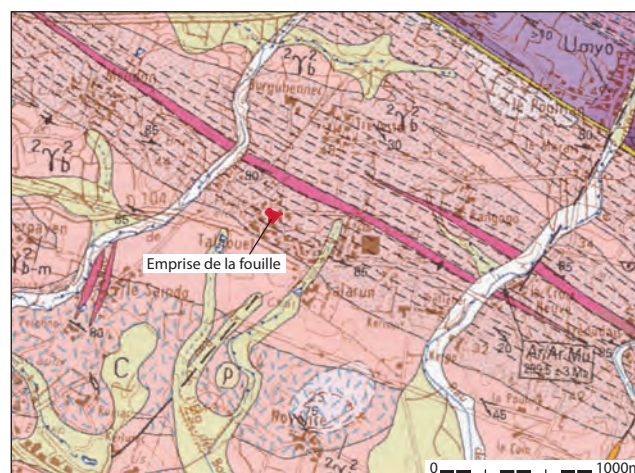
Fig.1 Localisation de l'opération archéologique dans le lieu-dit de Talhouët, vue depuis le sud-est
 © Gilles Leroux, Inrap



Fig.2 Localisation de la fouille sur photo aérienne.
 © Géoportail (consulté le 07 janvier 2021)



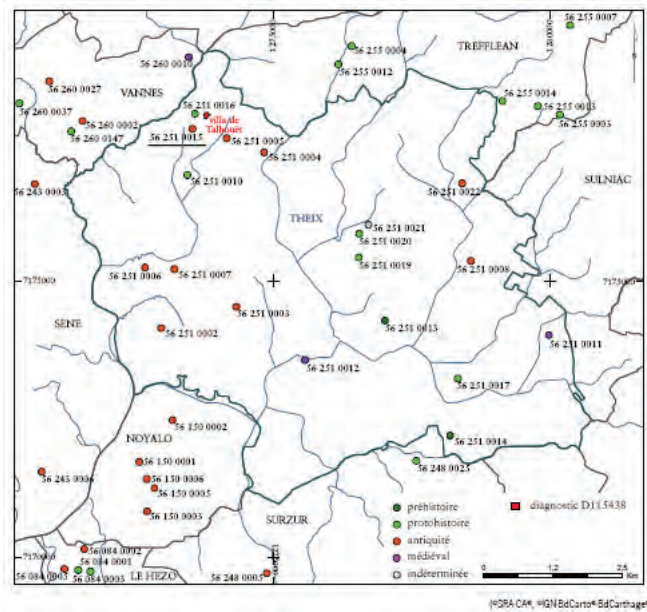
Fig.3 Contexte géologique de l'opération de fouille.
 © BRGM



1.1.3 Le contexte archéologique

Ce projet d'aménagement se situe dans un contexte archéologique relativement riche. Les vestiges connus sur la commune de Theix-Noyalo ont fait l'objet d'un premier bilan lors de la préparation du diagnostic de « la villa de Talhouët » (Barbeau 2017, p. 28-29). La commune rassemble près d'une vingtaine de sites connus s'échelonnant de la période néolithique à la période médiévale (fig.4). C'est l'époque antique qui est la plus représentée, la proximité de la ville de Vannes, *Darioritum*, chef-lieu de la cité des Vénètes y contribue fortement.

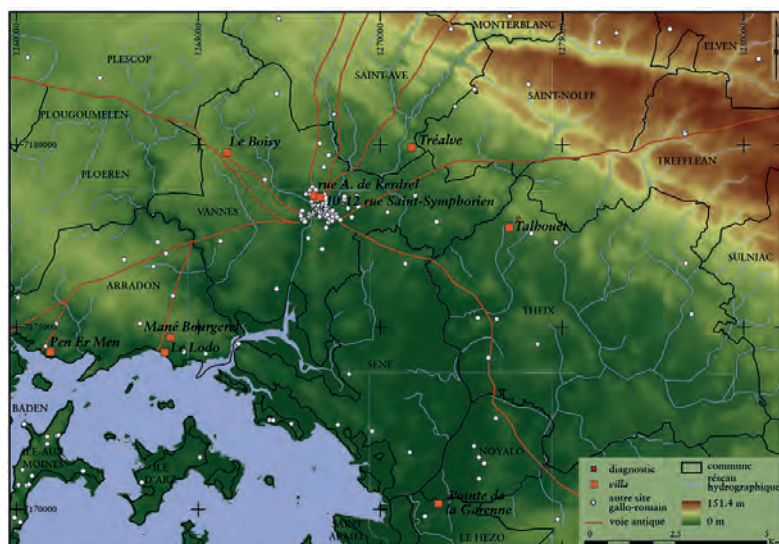
Fig.4 Répartition des sites archéologiques connus toutes époques confondues.



1.1.3.1 Historique des recherches

Le contexte archéologique du site de Talhouët concerne principalement des vestiges attribuables à l'époque gallo-romaine. En effet, le potentiel archéologique du village de Talhouët semble être marqué par sa proximité avec la ville de *Darioritum*. Le site est localisé en zone péri-urbaine, desservi par des grands axes de communication, une voie romaine reliant Vannes/Rieux à environ 1 km au nord et une seconde serait reconnue à 2 km plus au sud (fig.5). Les *villae* recensées sont plutôt clairsemées, réparties en arc de

Fig.5 Répartition des sites gallo-romains, localisation des villae et du réseau viare.

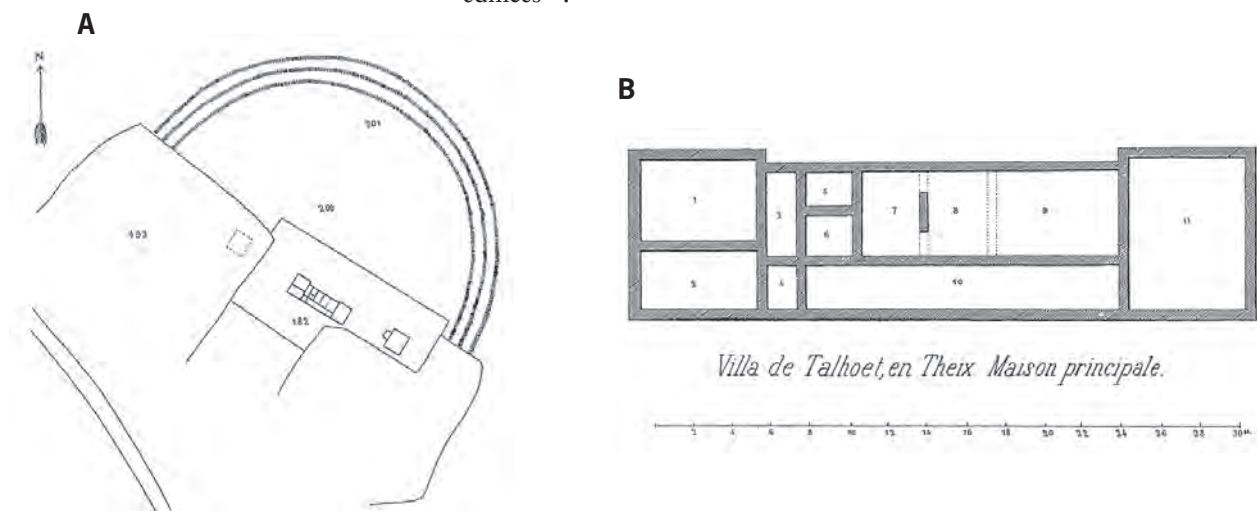


cercle autour du chef-lieu de cité.

La richesse archéologique du lieu-dit de Talhouët est reconnue dès le XIX^e siècle, par la découverte puis la fouille d'une *villa* dirigée par l'abbé Le Méné en 1888 (fig.4). L'historique de cette opération et de ces découvertes ont été publiés dans le bulletin de la Société polymathique du Morbihan. Cet article est un outil précieux puisqu'il relate les découvertes d'un point de vue historique, méthodologique et cartographique tout en reflétant l'époque des découvreurs (Le Méné 1888, annexe 1).

Selon l'auteur, le site serait occupé antérieurement par une occupation gauloise qui se caractériserait par un tertre artificiel nettement visible sur le plateau. Le second temps d'occupation correspondrait à la mise en place d'un camp romain probablement fortifié « de forme à peu près circulaire et d'un diamètre de 200 pas environ ; son double parapet a dix mètres de largeur et à peu près un mètre de hauteur ». La *villa* gallo-romaine s'établirait ensuite sur les vestiges de ce camp au IV^e siècle de notre ère. L'équipe de fouille de l'époque a mis en évidence un bâtiment mesurant 32 m de long par 8,80 m de large, composé de 7 pièces de diverses grandeurs desservies par un « corridor ». L'abbé Joseph-Marie Le Méné décrit également un petit bâtiment annexe à l'est de la *villa* mesurant 10,50 m de longueur sur 7,75 m de large. Il nous précise aussi la destruction d'un édifice similaire localisé cette fois en partie ouest (fig.6a et b). Il mentionne aussi la découverte d'objets archéologiques dans les pièces. Il les décrit de manière assez succincte sans aucune fourchette chronologique. D'un point de vue méthodologique, le lecteur comprend que l'abbé Le Méné fait dégager manuellement et en 3 jours le bâtiment principal. Les fouilleurs ont simplement suivi les murs découverts puis ils ont « déblayé l'intérieur des édifices ».

Fig.6 A, relevé archéologique du XIX^e s.
B, plan de situation des découvertes et des indices de sites.
D'après Le Méné 1888



Notre regard d'archéologue du XXI^e siècle saisi à travers ces lignes toutes les problèmes méthodologiques et scientifiques de l'excavation. Cependant, soulignons que cette publication a le mérite d'exister et qui plus est, nous fournit un plan relativement fidèle à la réalité de terrain (principalement pour l'habitat domestique). C'est une fouille néanmoins partielle qui n'apporte pas toutes les réponses sur l'aménagement du site et son évolution, tant pour la *villa* que pour l'enceinte extérieure positionnée sur le plan.

Ces travaux ont été complétés par la suite par E. Rialan et L. Marsille (Rialan 1924, p.67, 70 - Marsille 1931). Le site de l'Age du Fer était alors décrit comme une enceinte circulaire. Le camp romain envisagé par l'abbé Le Méné disparaît au profit d'un enclos protohistorique (fig.4). Diverses

stèles basses et hautes en granite ont été signalées. A 200 m au sud-ouest de la *villa*, une opération de sauvetage a été menée par l'équipe du C.E.R.A.M. sous la responsabilité d'A.Triste. La découverte correspond à un ensemble thermal ayant connu plusieurs phases (fig.7). Les recherches se poursuivent aussi par la mise en place de prospection et de suivis de travaux mettant notamment en évidence des fosses probablement protohistoriques, découvertes le long de la D104 lors de travaux de modernisation de la chaussée au lieu-dit Lan Er Blohor (Triste, 1989, fig.4).

Fig.7 Localisation de l'opération sauvetage.
© Triste 1981



Enfin, la consultation du cadastre napoléonien met en évidence la présence d'un ancien bâtiment de taille relativement importante (fig.8). Celui-ci a déjà été repéré au cours du diagnostic comme le confirme la présence d'un talus de débris et d'une semelle bétonnée en partie centrale de la parcelle.

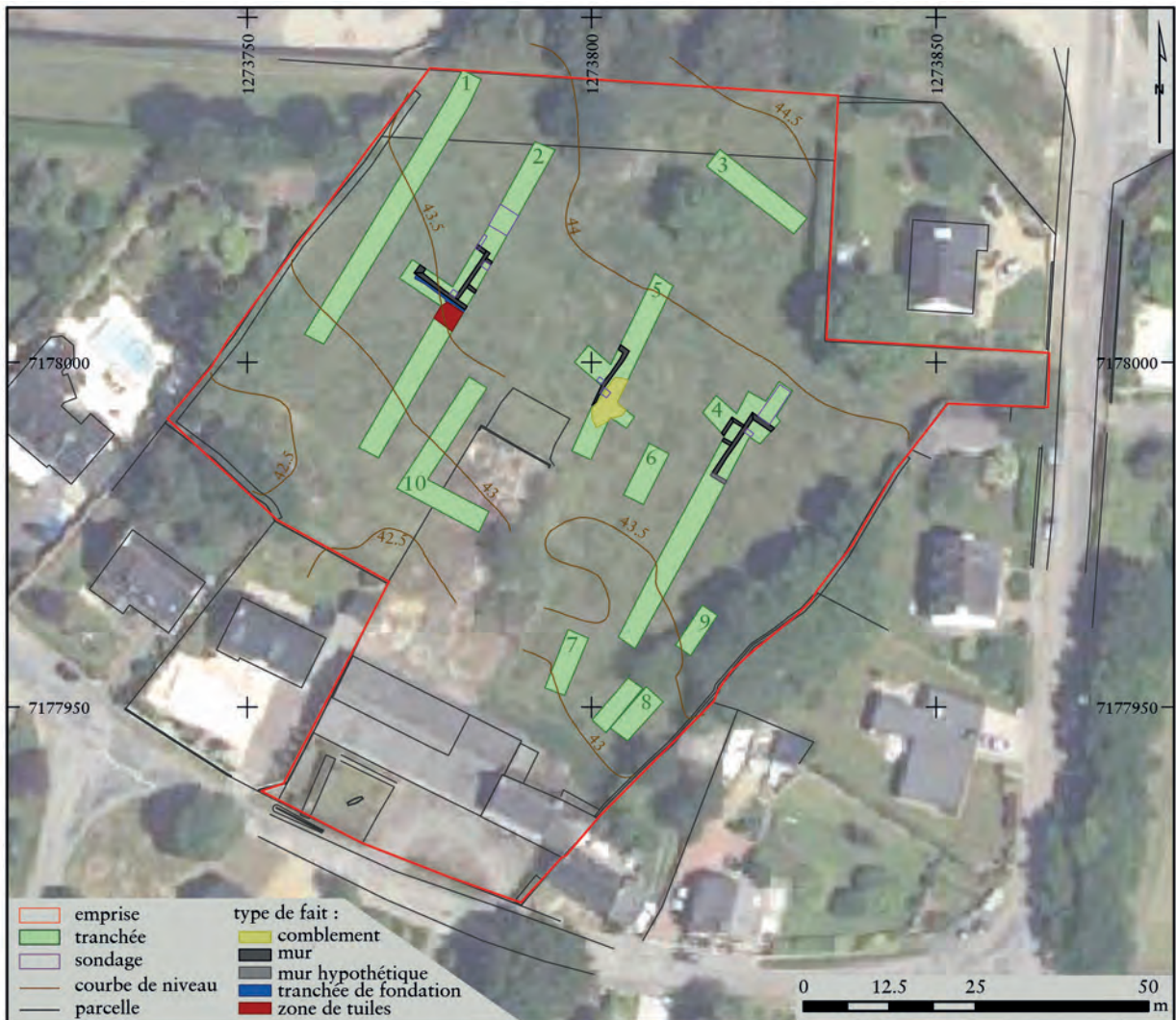
Fig.8 Localisation de l'opération sur le cadastre napoléonien (extrait de la section A, 1810).



1.1.3.2 Les apports du diagnostic

Puisque la *villa* était recensée sur la parcelle depuis la fin du XIXe siècle, le diagnostic avait pour but, dans un premier temps, d'établir un bilan de l'état de conservation des vestiges fouillés par l'abbé Le Méné. Les résultats du diagnostic archéologique ont bien confirmé la présence de l'occupation antique au cœur de la parcelle. Les dix tranchées ouvertes ont révélé uniquement des structures attribuées à la période gallo-romaine (fig.9). Les tranchées numéros 2 et 3 ont mis en évidence les vestiges de la *villa* et la tranchée n°4 ceux du bâtiment annexe. Les éléments céramiques prélevés en contexte dans les tranchées proposent une fourchette chronologique allant du milieu Ier siècle au courant du IIIe siècle. Les murs du bâtiment principal sont apparus directement sous la terre végétale et sont conservés sur au moins une assise. En revanche, l'emplacement supposé de la double enceinte de l'Age du fer, encore visible selon les textes au début du siècle dernier, n'a pu être testée pour des questions d'accessibilité.

Fig.9 Résultats du diagnostic archéologique.



1.2 Descriptif technique et scientifique de l'opération

L'arrête de prescription émis par le Service Régional de l'Archéologie couvre une superficie totale de 4110 m² qui correspond à peu de chose près à la moitié de l'emprise de projet (parcelles 5 et 10 section AW).

Les objectifs de la fouille définis par la prescription archéologique sont les suivants :

- l'exploration de la totalité de la *villa* et ses abords,
- reconnaître la nature et la fonction de ses aménagements,
- recherche de traces antérieures éventuelles et en particulier recherche de l'enclos fossoyé au niveau du passage donnant sur la rue de Burguhennec.
- étudier, analyser, caractériser et dater l'ensemble des éléments conservés,
- mise en perspective du site dans son contexte local et régional.

1.2.1 Aspects techniques du décapage et de la fouille

La prescription de fouille a concerné ainsi 4100 m² de la parcelle 10 section AW. La maison existante dans la partie sud du projet est conservée. Elle sera réhabilitée, le jardin et sa cour sont ainsi préservés et en toute logique cet ensemble ne fait pas partie de la prescription. Le hangar attenant a été désamianté puis détruit et évacué avant notre arrivée. Cet espace a permis à l'équipe de fouille d'installer la base vie sans impacter l'espace à décaper de la zone de fouille.

Le décapage de la terre végétale sur une épaisseur maximale de 0,30 m a été réalisé à l'aide de deux pelles mécaniques à chenilles de 20 tonnes munies d'un godet de curage de 3 m de largeur. Le décapage s'est accompagné d'une télédétection systématique et d'un pointage topographique des artefacts mis au jour (**fig.10**). Les terres ont été évacuées par jet de pelle. Deux merlons ont été réalisés afin de stocker les terres issues du décapage puis de la fouille des structures, un merlon côté ouest et un second au nord de l'emprise (**fig.11**).

Fig.10 Vue du décapage en cours, on remarque le fin recouvrement végétal. La télédétection est également en cours (vue depuis l'est).

© Karine Prêtre, Inrap



Fig.11 Plan d'organisation.



Le décapage a été réalisé du sud au nord pour permettre une évacuation sans incidence sur les vestiges. Le faible pendage observé lors de la phase de diagnostic a été confirmé. La phase d'ouverture s'est déroulée dans le temps imparti mais elle s'est avérée être bien compliquée. En raison de la conjonction entre une importante sécheresse de l'été /automne 2018 couplée avec un couvert végétal extrêmement faible sur un substrat particulièrement rocheux, la lecture du terrain a été extrêmement difficile. Le degré de perturbation moderne et contemporain du secteur tout comme la représentativité de l'époque médiévale sont relativement faibles. Nous pouvons mentionner la présence d'une grande dalle bétonnée qui correspondait vraisemblablement au hangar moderne visible sur le cadastre napoléonien. Celle-ci s'installait directement dans le substrat rocheux. Après discussion avec l'agent prescripteur, il a été décidé de ne pas l'ôter inutilement.

L'ensemble des bâtiments observés lors de la fouille du XIXe siècle sont présents dans la parcelle. Leur état de conservation est correct et de nombreuses structures périphériques sont visibles. Le peu de temps de fouille accordé à une équipe relativement petite (20 jours à 4 personnes) a entraîné la mise en place d'une mécanisation quasi systématique de la fouille. Après un temps nécessaire, et non négligeable, de nettoyage et de mise en valeur des structures maçonnées, l'équipe a vite été amenée à fouiller par la réalisation de grands transepts mécaniques. L'absence de niveau de sol a favorisé ce choix. Afin de gagner également un temps précieux de terrain, il a été choisi de relever systématiquement toutes les coupes par relevés photogrammétriques. Grâce à la dotation d'une imprimante A3, les photos/coupes étaient imprimées sur feuille A3 ou A4 puis annotées directement sur le terrain avec le modèle original sous les yeux. Si cette technique a montré son efficacité sur le terrain, le traitement des informations en post-fouille est d'autant plus long. Le temps gagné sur le terrain a doublé le travail à accomplir en post-fouille. Soulignons également que l'équipe s'est vue renforcée d'une aide précieuse de deux collègues supplémentaires. A l'issue de l'opération, les tranchées et sondages ont été rebouchés et le terrain remis en état.

1.2.3 Enregistrement et archivage des données archéologiques

Sur le terrain, la numérotation et la description analytique des vestiges inventoriés ont suivi les préceptes d'enregistrement du système

d'information archéologique SysLat (Py *et al.* 1997). Elles ont donc été déclinées sous la forme d'unités stratigraphiques (US), de Faits et d'Ensembles, à partir de listings communs à l'ensemble du site. L'enregistrement a été effectué sur des fiches papier sur le terrain puis saisies au moyen de l'interface SysLat Terminal (version 5.2.10) dans les tables d'une base MySQL qui suit l'architecture SysLat.

C'est un système qui présente l'avantage d'utiliser une seule et unique liste d'unités stratigraphiques qui se divisent en US positives, US négatives et US construites

Le code site attribué à la base de données est « THNTAL18 », serveur Humanum. Chaque information (US, Fait, Ensemble) est désignée par un identifiant de 1001 à n pour les US, Faits et Ensembles, de 1 à n pour les photographies et de MN01 à n pour la documentation. Celle-ci correspond en grande majorité à des relevés en plans et en coupe au 1/20e sur feuille calque A3, digitalisées ensuite dans le cadre de la post-fouille. Les vestiges ont été photographiés numériquement puis référencés dans la base de données. Ces photos sont classées par « numéro de photo » ; chaque « numéro » contenant potentiellement plusieurs « clichés ». Nombre d'entre eux ont fait l'objet d'une impression terrain autorisant des annotations plus précises que sur un croquis. Ce gain de temps est non négligeable. La plupart des nivellements des structures ont été reportés sur ces documents. Le relevé altimétrique des unités stratigraphiques a été effectué grâce à la présence permanente d'un niveau de chantier. Les altitudes réelles ont été calculées par un point géoréférencé.

En post-fouille, des photographies spécifiques de mobilier (objets métalliques, monnaies...) ont été ajoutées à cet inventaire. Concernant le mobilier archéologique, les artefacts (céramique, esquilles d'os...) ont été rassemblés, triés, lavés et conditionnés par US de provenance, étiquetés et rangés, en respectant le cahier des charges établi par le SRA Bretagne. Ce travail a été réalisé en collaboration avec Stéphanie Hurtin, gestionnaire des collections.

Les codes utilisés sur le site « 9 rue de Talhouët » sont :

FO : fossé

FS : fosse

MR : mur

PT : puits

SB : structure bâtie

ST : structure (au sens large)

TR : tranchée

VO : voie

VP : vase en place

SP : sépulture ou bûcher funéraire

UNF : unité fonctionnelle

PCE : pièce

Je tiens à remercier ici toute l'équipe de fouille qui, grâce à son investissement et à sa bonne humeur, a permis de mener à bien notre mission. La motivation et le sérieux de l'équipe ont été de réels appuis pour la phase terrain comme pour le traitement des données en post-fouille. Celle-ci était constituée de sept archéologues, Stéphane Bourne, Manoël Derenne, Fabrice Le Ménéah, Solène Le Padellec, Hervé Morzadec, Sébastien Raudin et Julien Villeveille.

Les relevés topographiques des structures ont été réalisés par Pierrick Leblanc, topographe à l'INRAP. Ils sont géo référencés en coordonnées Lambert 93 zone 7 CC48. Un relevé photographique d'ensemble a été réalisé par Emmanuelle Collado. Les photos aériennes ont été prises par Gilles Leroux. Ce travail couplé au relevé topographique a permis d'intégrer

les données de fouille dans le SIG en cours de réalisation sur la ville de Vannes dans le cadre du PCR « La ville de Vannes et sa proche campagne de ses origines à la fin du Moyen Âge (fin du Ier avant J.-C. - XVIe siècle ap. J.-C.) » sous la coordination de Sébastien Daré (CERAM).

La rédaction du rapport de fouille a été réalisée par Karine Prêtre. L'étude du mobilier a été menée par Paul-André Bésombes (numismatique), Richard Delage (céramique), Laure Simon (verre), Elodie Cabot (étude des esquilles d'os brûlés), Jean-François Nauleau (mobilier en terre cuite architecturale), Vérane Brisotto et Claire Baillieu (étude macrolithique), Pauline Petit (objet métallique). Leur contribution a été en grande partie intégrée aux résultats afin de rendre la lecture plus agréable et de ne pas dissocier la description des vestiges à leur contexte chronologique. Le traitement primaire des données a été effectué par Julien Villevieille (traitement du mobilier et saisie base de donnée). L'infographie a été réalisée par Solène Le Padellec (DAO) et Patrick Pihuit (réalisation des figures et plans phasés, montage du rapport). Enfin, grâce à une agréable collaboration avec la société polymathique du Morbihan et en particulier Christophe Le Pennec, nous avons pu recueillir une documentation archéologique utile et aboutir à des pistes de réflexions intéressantes.

L'ensemble de la documentation issues des données de fouille est détaillée et consultable en troisième section de ce rapport sous forme de catalogue.

2. Présentation des résultats

2.1 Remarques préliminaires

La stratigraphie générale observée sur le site montre une conservation différentielle des vestiges. En partie sud de la parcelle, les constructions modernes ont détruits la présence de vestiges potentiels. Les bâtiments antiques sont conservés au maximum sur une seule assise. Ce constat est tout de même à relativiser puisque les précédentes fouilles et l'activité agricole auraient pu causer bien plus de dommage encore. Le terrain est resté en pâture ce qui a grandement contribué à sa préservation. Néanmoins, le site était connu des amateurs de télédétection, qui soit disant couvert de l'autorisation du propriétaire, venaient s'entraîner et piller le site. Soulignons aussi que malgré un recensement précoce de l'entité archéologique, la parcelle attenante a connu un projet de grande ampleur sans aucune surveillance archéologique. Une centrale électrique a été construite à proximité directe de la parcelle, détruisant certainement la suite du site.

Le site connu est localisé sur un bord de plateau, positionnement stratégique et favorable pour l'implantation humaine.

Sous 0,20 m des terres, la puissance stratigraphique varie de 1,50 à 0,30 m du nord au sud avec une cote altimétrique moyenne de démarrage à 44 m NGF. Le substrat a été atteint à une altitude de 43,10 m NGF et se présente majoritairement sous la forme plaque de granite qui se délitent naturellement (Us 1035, 1313). On note aussi la présence de la roche mère à différents endroits de la surface décapée. Le substrat est surmonté par différentes couches de sédimentation naturelle repérées à plusieurs endroits du site, dont la principale est l'unité 1032 (= 1170, 1192, 1997). Cette dernière se caractérise par une matrice limoneuse, brun clair, relativement homogène avec des inclusions de plaquettes d'arène granitique (inférieur à 10 cm). Cette couche a été mise au jour sur les abords orientaux et occidentaux de la surface décapée. Elle a disparu sous l'emprise du bâtiment résidentiel antique en raison des travaux préparatoire pour cet aménagement (*cf. infra*). Sa conservation est de ce fait relativement variable. L'analyse des données de terrain montre une occupation humaine comprise entre la période du deuxième Âge du Fer et l'époque contemporaine (fig.12). Au total, 116 faits ont été recensés, toutes périodes confondues. Le décapage extensif précise d'une part, les résultats pressentis par Sandrine Barbeau en 2017 et d'autre part, met en valeur l'occupation protohistorique suspectée pendant les fouilles du XIXe siècle. L'ouverture de l'emprise de fouille a ainsi révélé un ensemble de vestiges appartenant à deux temps d'occupation, une occupation protohistorique et une occupation antique.

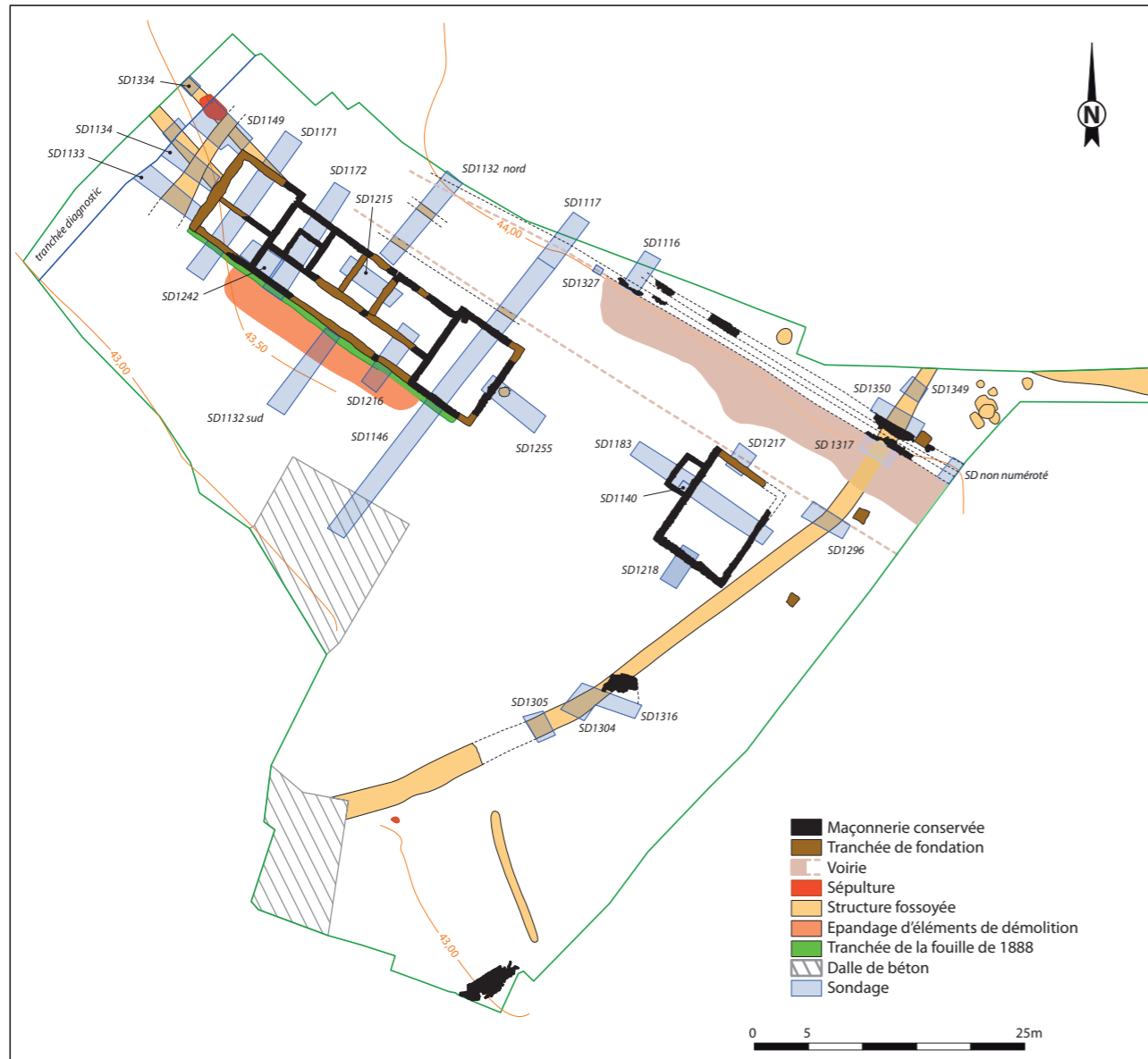


Fig.12 Plan de répartition de la totalité des vestiges mis au jour.

© P. Pihuit, Inrap

2.2 La phase 1 : fin de la Tène moyenne/Tène finale

2.2.1 Les structures fossoyées

Une occupation de la fin de la Tène moyenne/Tène finale est clairement identifiée sur le site.

Les vestiges archéologiques correspondant à cette phase sont assez nombreux et témoignent indiscutablement d'une occupation relativement précoce du secteur (fig.13). Ces premiers vestiges sont représentés principalement par des structures en creux localisées en partie orientale et occidentale de la fouille. Cette répartition s'explique par les dommages créés par les aménagements postérieurs. Il est alors difficile d'établir une véritable organisation. Ils vont être traités pour cette raison de manière géographique et par grand ensemble. Les premières structures se rattachent à un système fossoyé, en particulier avec le fossé FO1014 qui est le mieux conservé. Ce fossé FO1014 (= FO1028, FO1303) a été mis au jour sur plus

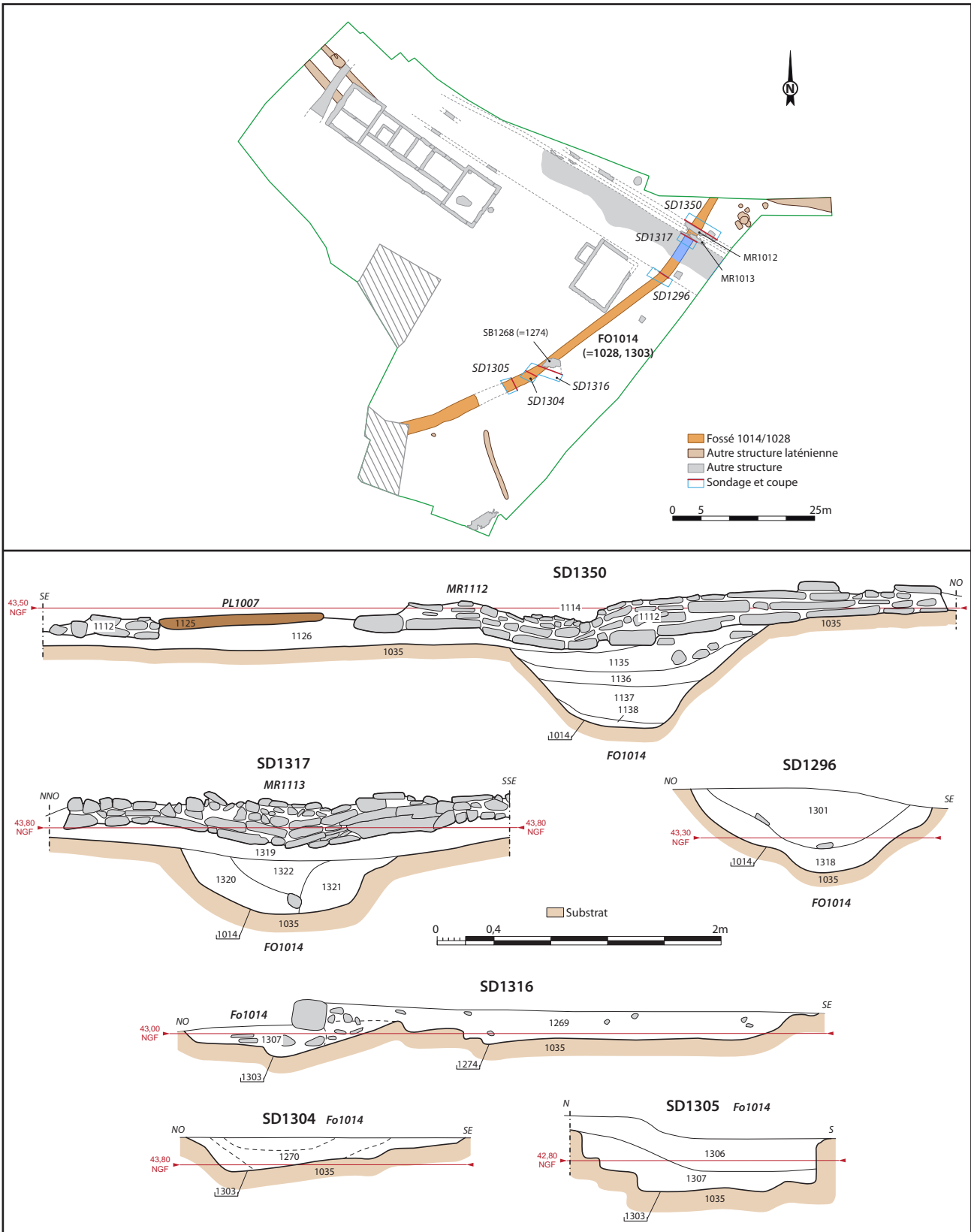


Fig.13 Répartition des vestiges de la phase 1 (La Tène moyenne/La Tène finale).

de 70 m de longueur, dans la partie orientale de la fouille et se poursuit hors emprise. Il est de forme curviligne, traversant la parcelle du nord-est au sud-ouest. Sa largeur varie entre 1,50 m et 1,80 m. Son profil est en forme de U aux parois relativement évasées (1014). La mise en place de sondages mécaniques (SD1349, SD1350, SD1296 et SD1317) et manuels (SD1305, SD1304 et SD1316) ont permis d'explorer au mieux la dynamique de comblement et son pendage (fig.14).

Fig.14 Plan et coupe du fossé F01014.

© S. Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap



Ce dernier permet de restituer une pente d'écoulement de 2% (altitude d'apparition sup. 43,61 m NGF partie nord, 42,21 m NGF partie sud). Le fossé est davantage conservé en partie nord du site et devient de plus en plus ténu en partie basse (**fig.15 et 16**). Trois comblements principaux ont été observés sur une profondeur totale de 0,50 m en particulier dans le sondage SD1317.

Fig.15 Coupe du sondage mécanique SD1317 mettant en évidence les comblements conservés du fossé FO1014, sous un aménagement antique (vue depuis le sud-ouest).

© Manoël Derenne, Inrap

Fig.16 Vue de la coupe nord-ouest/sud-est du sondage manuel SD1305 du fossé FO1014, on observe ici la faible conservation de la structure (vue depuis le sud).

© Manoël Derenne, Inrap

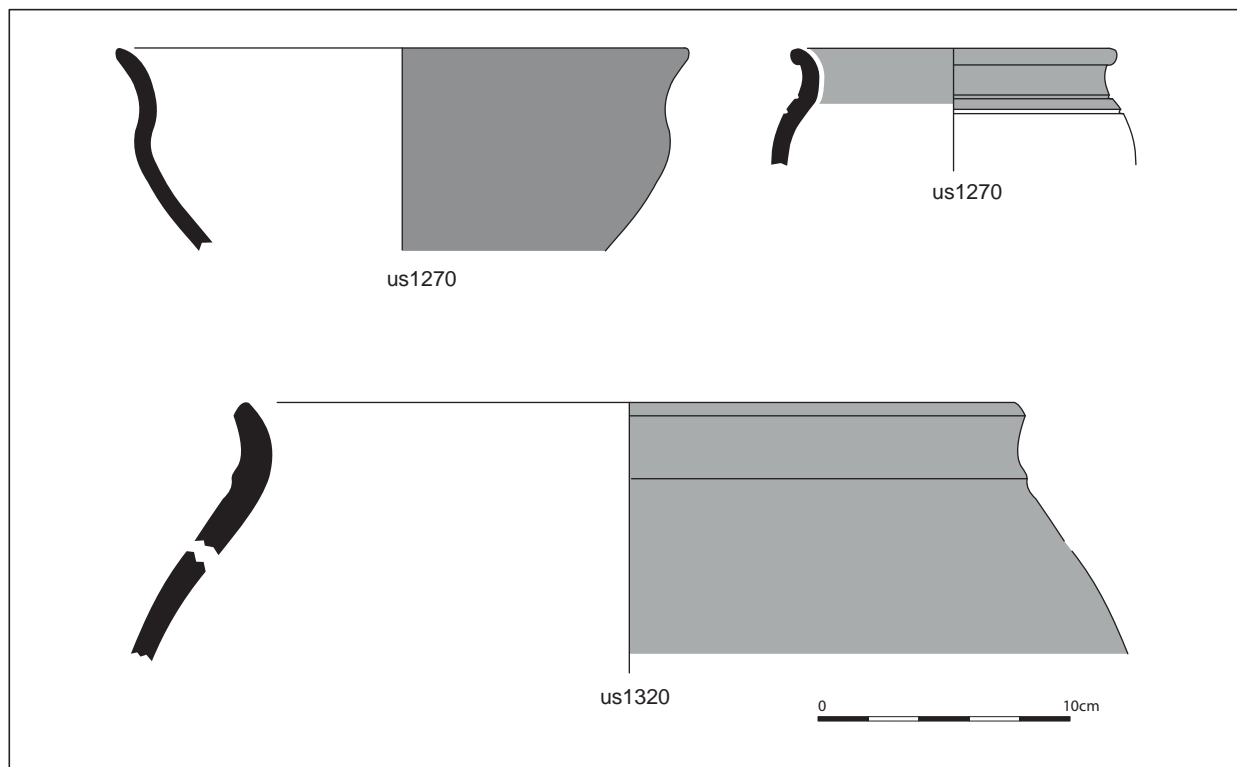


Le comblement basal se compose d'un sédiment limono-sableux gris et homogène (1321= 1318 =1138). Il est surmonté par un comblement brun clair limono-sableux avec des inclusions de blocs de granite de petits nodules (1320). Enfin, le dernier comblement est apparenté à un limon sableux brun gris avec des inclusions de racines et de petits cailloutis (1321). Le sondage SD1304 ou SD1305 ont permis de mettre au jour un litage ponctuel de rejets rubéfiés et charbonneux, probable vidange de foyer. Ce fossé peut être le vestige d'un vaste enclos se développant hors emprise. Les différents comblements ont livré de la céramique du second Âge du Fer. On mentionnera ici dans le comblement 1270 de nombreux fragments de céramique modelée dont des jattes Proto 29 et Proto 24, un fragment d'amphore italique Dressel 1 ainsi que de la céramique tournée cuite en

Fig. 17 Mobilier céramique issu du fossé FO1014 (FO1028=F01303).

© R. Delage, Inrap

mode B, dont la présence d'une forme Proto 92b. La fouille du comblement 1320 a également permis de récolter des fragments de la partie haute d'un grand vase de stockage en céramique modelée, proche du type Proto 92a. Tous ces éléments correspondent à des productions de la période de la Tène finale et en particulier des trois derniers quarts du Ier s. av (**fig.17**).



Perpendiculaire et distant d'à peine 4,50 m du fossé FO1014, le fossé FO1030 (**fig.13**) a été mis en évidence sur une longueur de 12,50 m. Il se localise en partie sud de la parcelle. Il est extrêmement mal conservé. Son orientation est nord-nord-ouest/sud-sud-est (soit NL 157.5° E) et il apparaît à 42,77 m NGF. Son creusement est conservé sur à peine 0,15 m de profondeur pour 0,65 m de large (1030). Son unique comblement (1003) se compose d'un limon sableux brun clair ayant livré un fragment d'amphore italique dont les caractéristiques techniques de la lèvre correspondent vraisemblablement à un type Dr. 1A (HL. 32mm, EP. 25mm, DL. 153mm), attribuable à la période de la Tène finale.

Enfin, en partie nord-est, dans le chemin d'accès à la parcelle, une dernière structure linéaire a été observée (FO1015). Elle se situe en limite d'emprise et se développe au-delà (**fig.13**). Ce fossé est orienté nord-ouest/sud-est, il a été perçu seulement sur une longueur maximale de 11,36 m pour une largeur maximale observée de 2,20 m (altitude supérieure d'apparition à 44,02 m NGF). Il est extrêmement mal conservé, soit 0,05 m d'épaisseur, et son unique comblement se compose essentiellement de substrat remanié (1015).

Le fossé FO1015 et le fossé FO1014 peuvent éventuellement avoir fonctionné ensemble, à un moment donné. En effet, à l'angle qui pourrait être formé par ces deux structures, les fouilleurs ont mis en évidence une série de petites fosses relativement agglomérées (**fig.18**). Ces dernières sont au nombre de sept : les fosses FS1008, FS1011, FS1012, FS1016, FS1244, FS1009 et la fosse FS1266 (**fig.19 à 21**). Elles présentent des caractéristiques relativement similaires à savoir une forme plutôt circulaire d'environ un

mètre de diamètre et une profondeur de conservée comprise entre 0,30 m et 0,40 m. Leur unique comblement se détermine par un sable limoneux de couleur brun avec quelques rares inclusions de charbons de bois. On note également la présence de fréquentes inclusions de graviers et de TCA. Ces fosses apparaissent toutes à une altitude de décapage comprise entre 43,65 m et 43,80 m NGF. Les éléments de datation sont assez rares mais présents à plusieurs reprises. Les comblements des fosses **FS1244**, **FS1011** et **FS1016** ont livré de la céramique du second Âge du Fer. On notera la présence d'un grand pot tourné en pâte de La Tène finale (par exemple type Proto 93) et d'un fragment d'amphore italique (1247). La fouille du comblement 1248 a permis de récolter de la céramique du second âge du Fer dont une en pâte fine tournée plutôt Tène finale., ainsi qu'une meule rotative, catillus, taillé dans un granite à grains moyens de couleur beige clair, de facture gauloise.

Fig.18 Plan et coupe des fosses de l'angle nord-est de l'emprise

© S. Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap

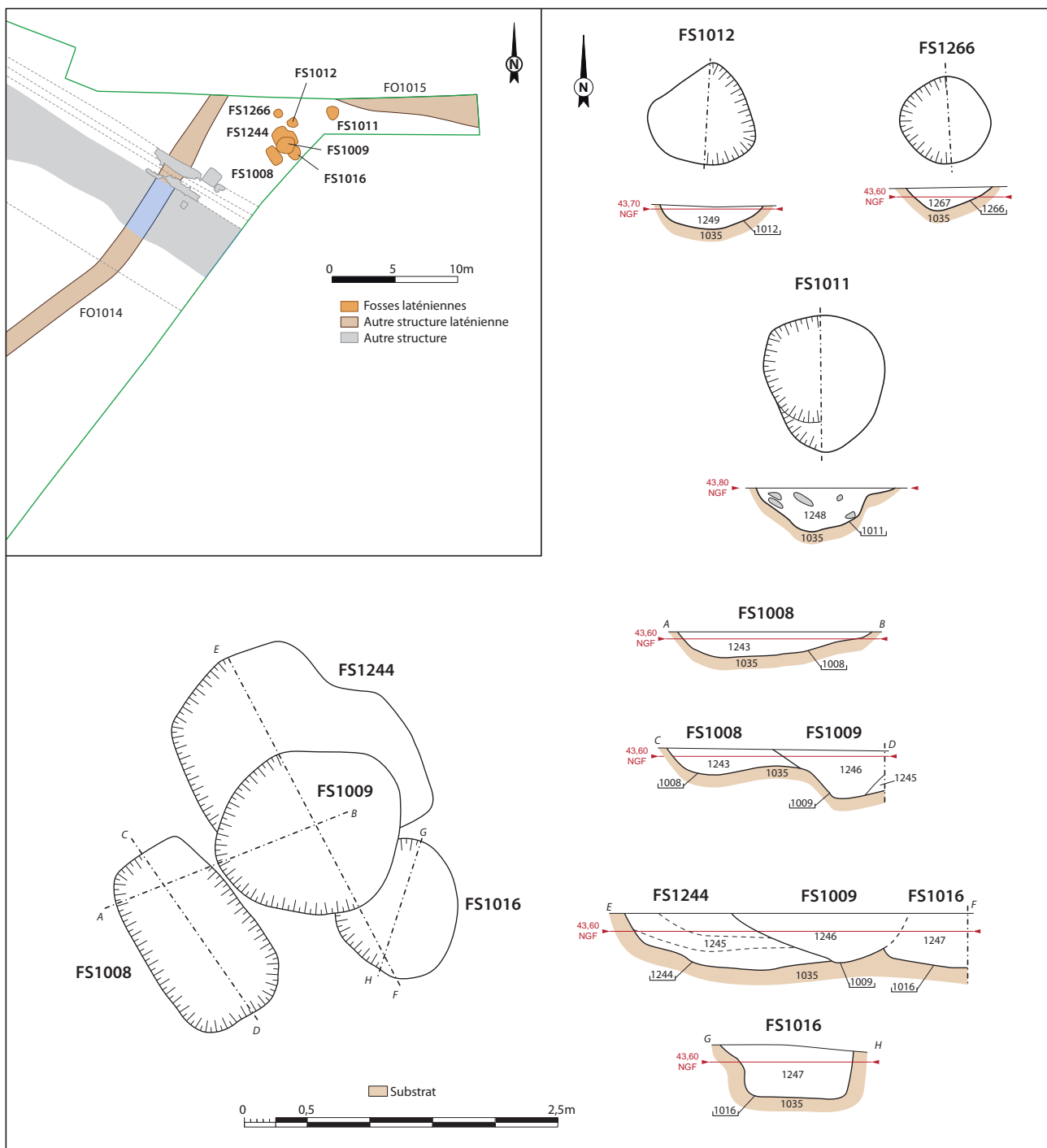


Fig.19 Vue de la coupe nord/sud de la fosse FS1011 (vue depuis l'ouest).

© Manoël Derenne, Inrap



Fig.20 Vue zénithale de la fosse FS1016, coupé en partie au nord par la fosse FS1009 (vue depuis l'ouest).

© Manoël Derenne, Inrap



Fig.21 Vue zénithale de la fosse FS1266 (vue depuis l'ouest)

© Manoël Derenne, Inrap

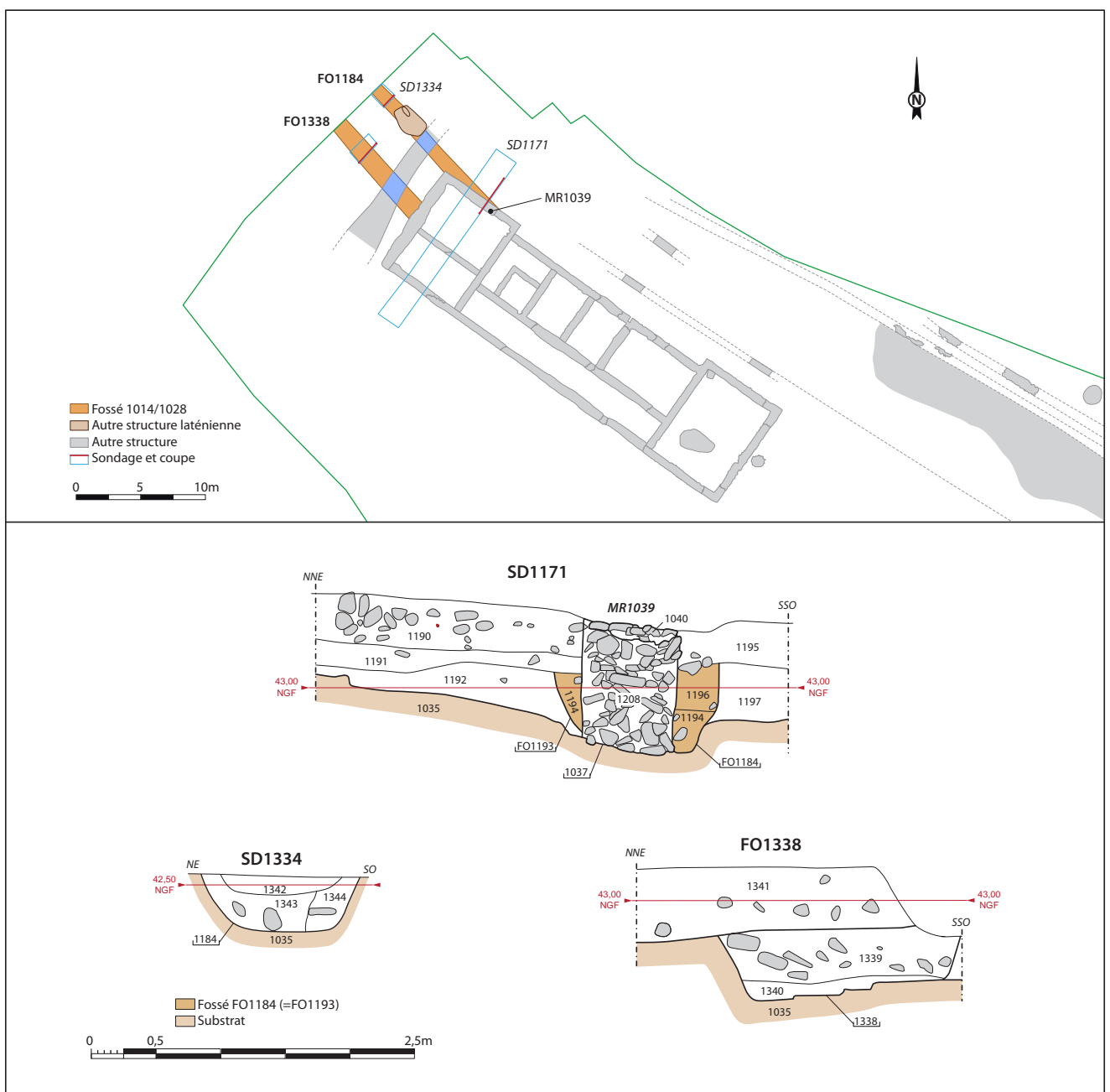


La fosse la plus récente **FS1009** coupe les fosses **FS1244**, **FS1016** et **FS1008**. D'une longueur de 1,40 m par 1 m de large, son unique comblement se compose d'un limon sableux brun foncé avec de fréquentes inclusions de charbons de bois, de graviers et de TCA (1246). Celui-ci a livré un lot de fragments de céramique du 1er s. av. - gallo-romain précoce, fragment d'amphore italique, de la céramique sigillée italique (fragment de coupelle, -10/20), céramique fine de mode B, céramiques communes de mode A (couvreclé en CEIRP précoce) et de mode B. Ce lot donne un *terminus post quem* à l'occupation gauloise de la zone.

En partie orientale de l'emprise de fouille, deux fossés parallèles, orientés nord-ouest/sud-est (soit NL 132.70° E), sont attribués à cette phase (**fig.22**). Ils ont été observés sur seulement 9 m de longueur puisque les aménagements des phases postérieures ont gommé leur trace. Ces deux linéaires sont espacés par un entraxe de 2 m qui pourrait correspondre à l'emprise d'un talus. Ils sont tous les deux relativement arasés.

Fig.22 Plan et coupe des fossés FO1338 et FO1184.

© S. Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap



Le fossé FO1338 est taillé selon un profil en cuvette évasée avec un fond plat, dont l'ouverture est de 1,60 m de large pour une profondeur de 0,50 m maximum (altitude supérieure d'apparition à 42,50 m NGF) (fig.23 et 24). Il est comblé par deux couches ayant livré des traces liées au feu. Le comblement inférieur se caractérise par un limon argilo-sableux gris mêlé à du charbon et à quelques blocs de pierre chauffés (1340) surmonté d'un comblement constitué d'un limon sableux brun avec de nombreux blocs de pierres de calibre moyen (entre 20 et 35 cm) avec quelques traces de chauffe (1339). Ce comblement est hétérogène et contient une esquille d'os brûlé (faune ?) et du charbon de bois.

Fig.23 Vue de la coupe du fossé FO1338, on observe son bord sud détruit par les aménagements postérieurs (vue depuis l'ouest).

© Julien Villevielle, Inrap

Fig.24 Vue générale du sondage manuel du fossé FO1338 (vue depuis le sud).

© Julien Villevielle, Inrap



Le second linéaire FO1184 (= FO1193) a été sondé d'abord de manière mécanique puis manuellement en raison de la découverte d'esquilles d'os brûlées (*cf. infra*). Il présente les mêmes caractéristiques que le fossé FO1338 précédemment décrit, à savoir un profil en U avec des parois relativement évasées et un fond plat, orienté nord-ouest/sud-est (soit NL 138.35° E). Son ouverture est conservée sur 1,10 m de large pour une profondeur maximum observée de 0,70 m (altitude supérieure d'apparition à 42,60 m NGF). Trois comblements principaux ont pu être observés. Le

comblement inférieur 1343 est constitué de limon argileux gris clair avec inclusions de blocs (fig.25 et 26). Se superpose alors un comblement dont le faciès est caractéristique du substrat remanié mêlé avec du limon gris et des blocs (1344). Les colmatages supérieurs 1189 puis 1188 sont constitués de sédiments limoneux légèrement argileux brun clair voire gris (fig.27). L'étude des différentes couches montre une dynamique de comblement plutôt lente, dont la majorité d'entre elles sont issues du ruissèlement et de l'effondrement du substrat arasé. Les éléments de datation proviennent principalement de la structure funéraire installée dans le fossé FO1184. Les éléments datants, que nous allons étudier ci-dessous, sont attribuables au second Âge du Fer, en particulier du IIIe s. au Ier s. av. J.-C. Ces artefacts fournissent ainsi un terminus ante-quem au creusement du fossé FO1184.

Fig.25 Vue de la coupe du fossé FO1184 (vue depuis le sud-est).

© Solène Le Padellec, Inrap

Fig.26 Vue de la coupe du fossé FO1184, on observe encore partiellement le comblement basal 1343 (vue depuis le sud-est).

© Solène Le Padellec, Inrap

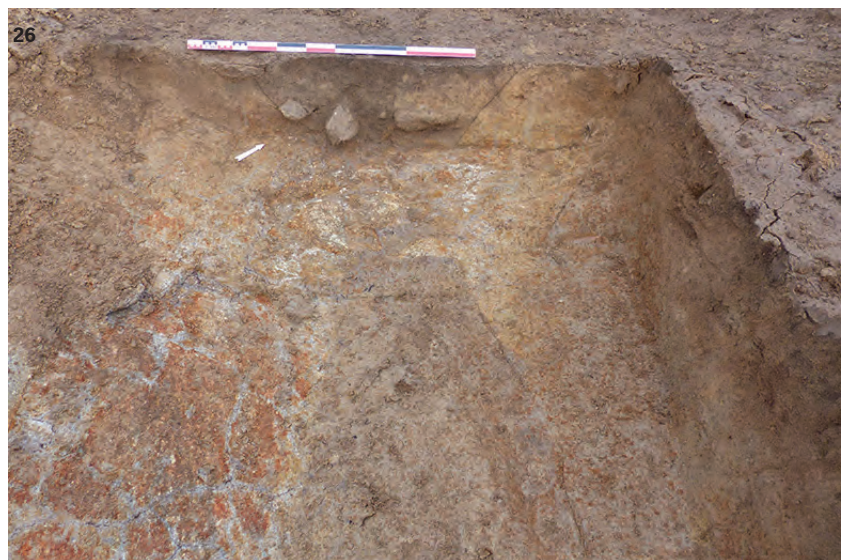


Fig.27 Vue en plan du sondage SD1149 en cours de fouille mettant en évidence le fossé FO1184 (vue depuis le nord-est).
© Karine Prêtre, Inrap

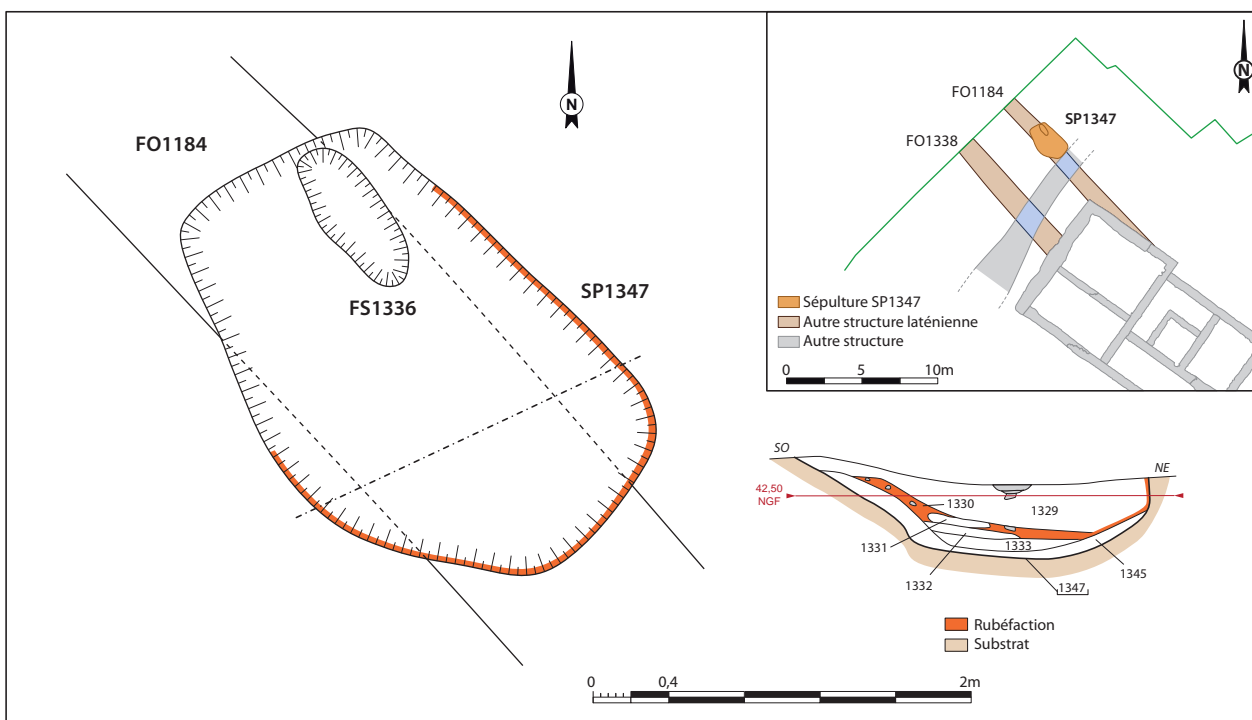


2.2.2 Les structures funéraires

2.2.2.1 Un bûcher funéraire (SP1347)

La fouille manuelle du sondage SD1334 dans le fossé FO1184 a été impulsée par la découverte d'esquilles brûlées blanches (niveau d'apparition à 42,25 m NGF). Un creusement voire un surcreusement est nettement visible en plan. Une majeure partie de la paroi présentait des traces de rubéfaction (1347). Associé à des esquilles d'os brûlés, l'hypothèse d'un bûcher a vite été émise. Après une première passe fine manuelle, les esquilles d'os ainsi que les traces de charbon étaient relativement tenus et éparpillés. Cela ne nécessitait pas au prime abord la mise en place d'un carroyage mais d'un protocole de prélèvement systématique par couche. Ce bûcher se présente sous une forme quadrangulaire, longue de 2,45 m. pour 1,85 m. de large et avec une profondeur conservée de 0,43 m (fig.28). Tapissant le fond du bûcher, la première couche se compose principalement de substrat remanié (1345).

Fig.28 Plan et coupe de la sépulture SP1347.
© S. Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap



Ce comblement est discontinu, et en fonction des irrégularités de surface, on observe des poches de limon gris clair mêlées avec du substrat et des esquilles d'os brûlés (1346) (fig.29). Ce constat semble indiquer le nettoyage du bûcher ou tout du moins un curage. La fosse FS1336 est localisée dans le bord septentrional du fossé FO1184, sous l'emplacement du bûcher. De forme ovale, de 0,90 m de longueur pour 0,30 m de large, elle est conservée sur à peine 0,10 m de profondeur. Il pourrait s'agir d'un négatif d'aménagement contemporain à l'utilisation du bûcher. Le comblement inférieur est constitué d'une couche de limon sableux extrêmement charbonneux ayant livré de nombreuses esquilles d'os brûlés et de la céramique (1333). Celle-ci est directement surmontée par une couche homogène de substrat remanié (1332). L'interface entre ces deux couches est extrêmement compacte ce qui semble indiquer un apport volontaire de matière pour fermer ou éteindre le bûcher. Les couches supérieures 1131 et 1330 sont synchrones (fig.30 et 31).

Fig.29 Vue en plan de l'interface entre 1333 et 1332, où se distingue la fin de la couche de substrat remanié marquée sur la couche inférieure 1333, présence de quelques esquilles (vue depuis le sud-ouest).

© Karine Prêtre, Inrap

Fig.30 Vue du bûcher en cours de fouille : niveau d'apparition de la couche de charbon 1331, des parois rubéfiées 1330 et des fragments de céramique (vue depuis l'ouest).

© Karine Prêtre, Inrap

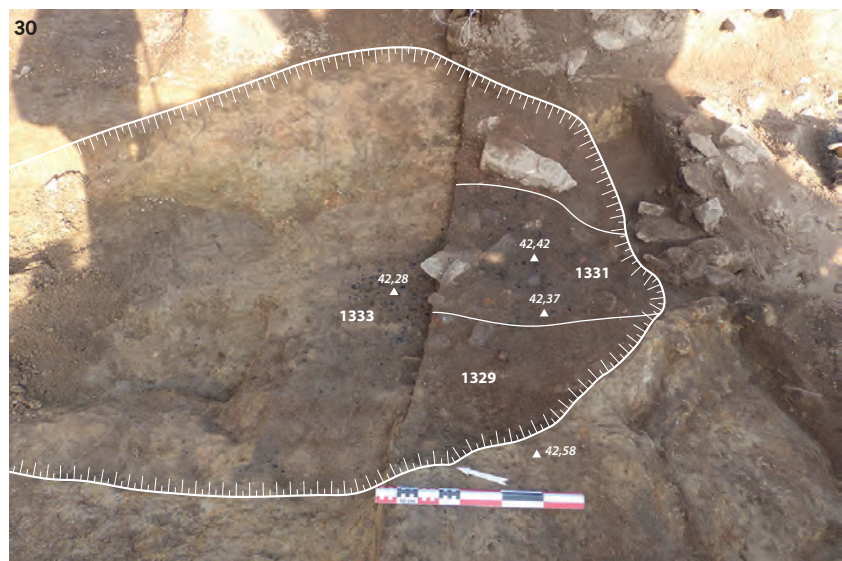
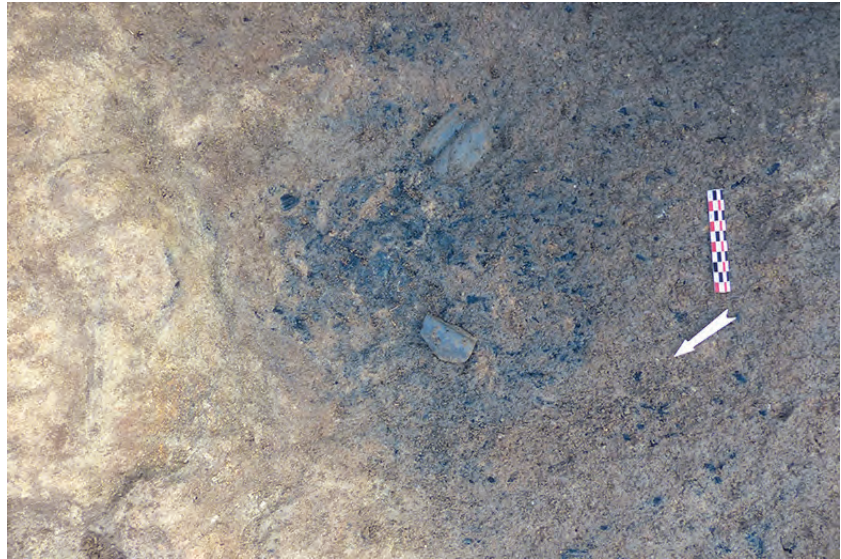


Fig.31 Vue de détail de la céramique en place dans le comblement 1333 du bûcher en cours de fouille : niveau d'apparition de la couche de charbon 1331, des parois rubéfiées 1330 et des fragments de céramique (vue zénithale).

© Karine Prêtre, Inrap

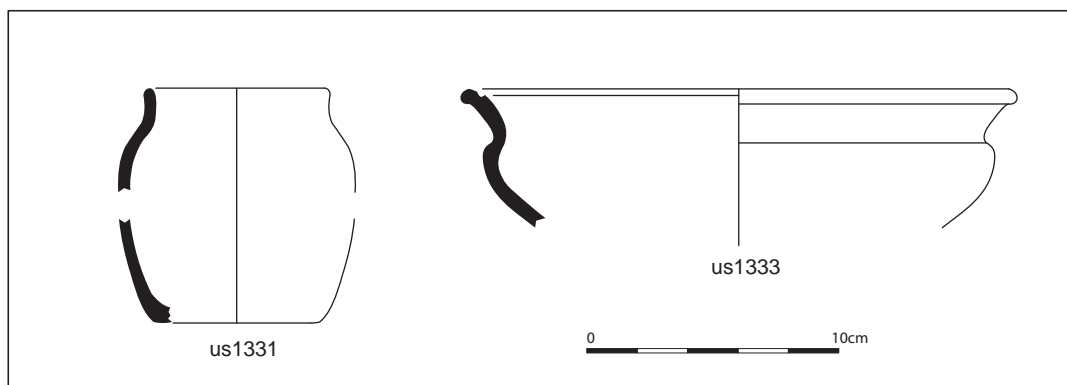


La première se caractérise par un limon sableux brun/gris avec de très nombreux fragments de charbons, de blocs de granite présentant des traces de chauffe. C'est la couche qui a livré le plus d'esquilles osseuses identifiables dont un fragment apophyse postérieure de vertèbre thoracique ou cervicale d'un adolescent ou d'un adulte (1131, analyse effectuée par Elodie Cabot, anthropologue à l'Inrap). La seconde est une couche particulièrement rubéfiée dans la partie septentrionale du creusement (1330). La température de chauffe est élevée et continue car elle a marqué irrémédiablement le substrat. Le bûcher est ensuite recouverte par un comblement supérieur composé limon sableux brun/gris homogène lié au fossé FO1184 (1329=1188). Celui-ci atteste de la condamnation de la structure de crémation. La stratigraphie du fossé et du bûcher nous montre une synchronie entre ces deux faits. Le fossé était présent et ouvert au moment de son installation. Le bûcher s'installerait donc d'avantage de manière opportuniste.

Le mobilier céramique récolté dans cette structure évoque un horizon chronologique du second Age du Fer compris entre le III^e siècle et le I^{er} avant notre ère (fig.32). Le comblement 1333 a livré un fragment de jatte de type Proto 22 à surface lissée en externe et partiellement graphitée en interne. On distingue une cannelure labiale. Le comblement 1311 a également livré un petit vase du second âge du Fer de type Proto 63a. Ces indices chronologiques donnent un *terminus ante quem* au creusement du fossé FO1184. Ils permettent également de caler la dernière utilisation du bûcher autour du I^{er} siècle avant notre ère.

Fig.32 Mobilier céramique issu du bûcher SP1347.

© R. Delage, Inrap



2.2.2.2 Un dépôt secondaire de crémation (SP1004=VP1004)

En partie sud de l'emprise de fouille, un vase en place a été mis au jour (VP1004). Il s'agit d'un fond d'amphore italique type Dressel 1 installé dans une couche limono-sableuse brun foncé avec des inclusions de terre cuites architecturales et des blocs de granite (1032). Le creusement de la fosse d'installation est de forme circulaire d'environ de 0,60 m de large (fig.33). Elle présente un profil en U avec des parois légèrement évasées et un fond concave (1004). L'amphore est placée en position verticale (altitude supérieure d'apparition à 42,74 m NGF), globalement en partie centrale de la fosse, comblée par une couche de substrat remanié (1080, fig.34). Cette céramique est à pâte orangée extrêmement friable (1033). La fouille de son contenu a été réalisée sur le terrain en appliquant les protocoles de fouille liées aux structures à incinération. Le premier comblement se définit comme une couche limono sableuse grise avec des inclusions de terre brûlée et de nodules de charbons, épaisse de 0,22 m max. conservés (1036).

Fig.33 Coupe de l'incinération VP1004.

© S. Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap

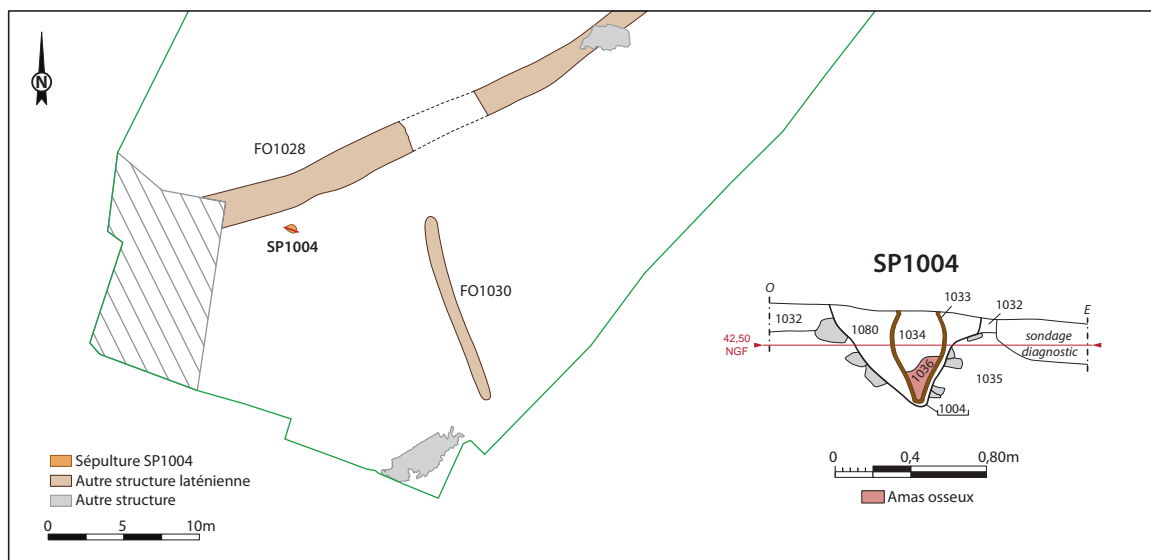


Fig.34 Vue de la sépulture à incinération SP1004, apparition du dépôt osseux 1036 (vue zénithale).

© Karine Prêtre, Inrap



Des fragments d'esquilles d'os brûlé ont été isolés et l'ensemble du contenu de l'amphore a été prélevé (fig.35). Les refus de tamis ainsi que les prélèvements non traités ont été confiés pour analyse à Elodie Cabot, anthropologue à l'Inrap. L'analyse biologique des restes montre qu'il s'agit de fragments de zygomatic et d'os plat non déterminé d'un adolescent ou jeune adulte. Enfin, le dernier comblement se compose d'un limon sableux brun et meuble épais de 0,30 m max. conservés (altitude supérieure de la couche 1034 à 42,74 m NGF). La différence de sédiment avec la couche inférieure pourrait évoquer la présence d'un couvercle périssable. Un seul fragment de diaphyse humaine a été mis en évidence dans cette couche. Le contenant du dépôt funéraire indique une incinération du défunt au second Âge du Fer. D'autre part, la quasi absence de charbons ainsi que de fragments de terres cuites associés à la faible représentation des esquilles osseuses évoquent un dépôt symbolique du sujet incinéré dans le vase.

Fig.35 Vue en coupe de la fosse d'installation du dépôt secondaire SP1004 (vue depuis le sud).
© Karine Prêtre, Inrap



2.2.3 Conclusion de la phase 1

La nature de l'occupation protohistorique reste mal identifiée et la relative rareté du mobilier n'aide pas à l'identification. Un système parcellaire est présent ainsi qu'une zone de fosses dépotoir témoignant d'une occupation humaine proche. Ces traces ont certainement été majoritairement gommées par la grande phase bâtie qui a suivi. Néanmoins, trois structures ont livré des restes osseux crématisés sur le site, désignant au moins une occupation funéraire. Le mobilier datant est caractéristique des IIe et Ier s. av. Il faut également souligner la présence d'un lot non négligeable d'amphore gréco-italique et surtout italique Dressel 1.

2.3 La phase 2 : 2e moitié du 1er siècle de notre ère – début du IIe siècle

La phase 2 du site est marquée indiscutablement par un essor du bâti daté de la période gallo-romaine. L'emprise de fouille a permis de mettre au jour des vestiges d'une *villa* qui se compose au minimum d'un bâtiment résidentiel et d'un bâtiment secondaire. La plupart des maçonneries sont conservées sous la forme de fondations avec au maximum une assise d'élévation conservée (fig.36). A l'heure actuelle, il est resté difficile de dater précisément la construction de la *villa*. Les fouilles menées au XIXe siècle ont détruit les indices archéologiques potentiels, la stratigraphie a été bouleversée et le mobilier réparti entre les fouilleurs ou rejeté *in situ*. La *villa* semble construite d'une même unité chronologique, avec



Fig.36 Plan de répartition des vestiges attribués à la phase 2.

éventuellement une seule réfection/modification de construction. L'étude de ces bâtiments se fera sous une forme descriptive de la manière la plus exhaustive qui soit.

2.3.1 Le bâtiment résidentiel

Le bâtiment principal mesure 32 m de longueur par 8,80 m de large et occupe une surface de près de 170 m² hors œuvre (fig.37). Son orientation générale est nord-ouest/sud-est. Il est aménagé sur le point haut du plateau, tourné vers le sud-ouest offrant ainsi une vue dégagée et privilégiée sur les marais de Séné, appartenant au golfe du Morbihan. Ce bâtiment principal se définit comme une construction de forme rectangulaire, avec deux pavillons aux extrémités reliés par une longue galerie desservant cinq autres pièces (fig.38).

Fig.37 Plan du bâtiment résidentiel.

© P. Pihuit, Inrap

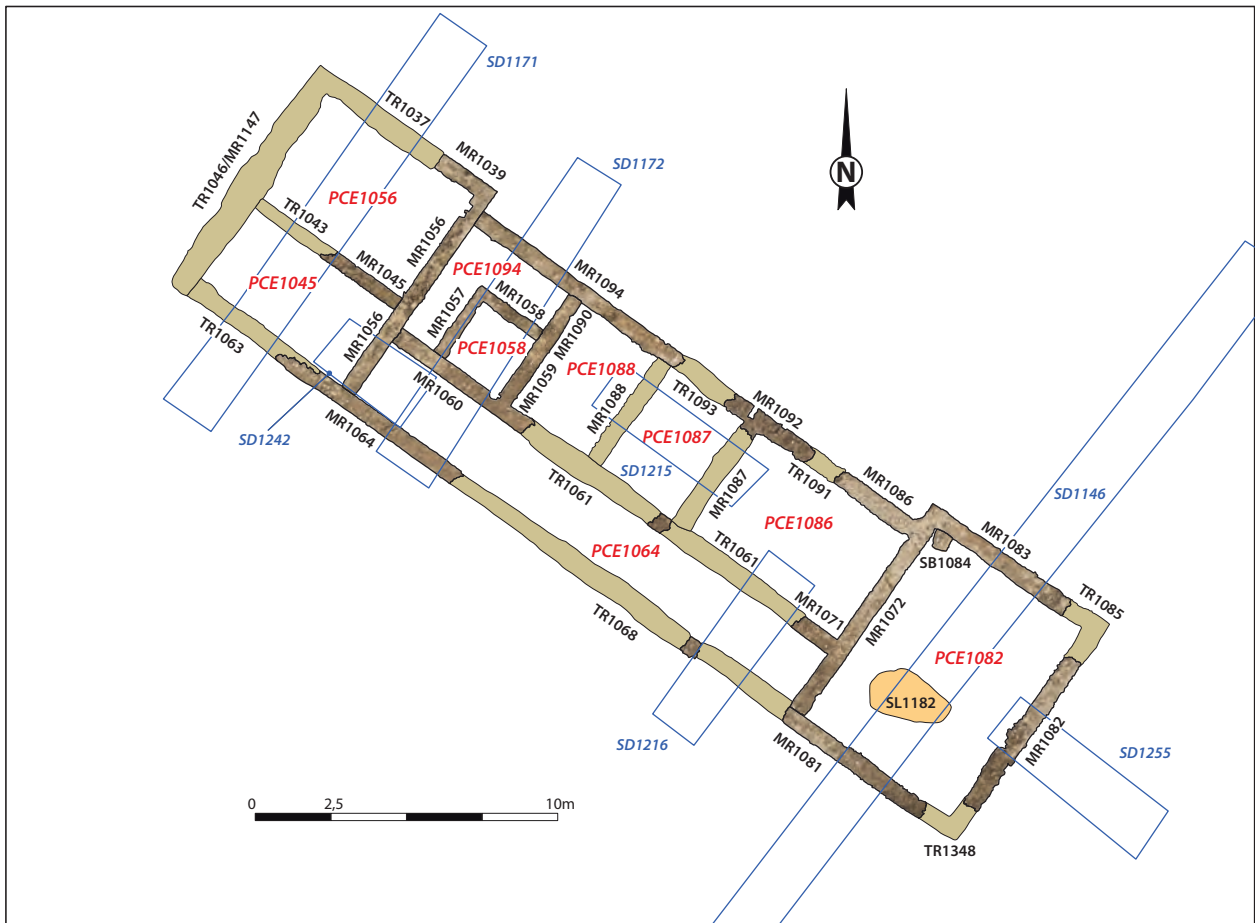


Fig.38 Vue d'ensemble du bâtiment résidentiel.

© E. Collado, Inrap



Le bâtiment est composé au total de neuf pièces. En raison de l'affleurement immédiat des murs dans la couche végétale, la partie résidentielle de la *villa* a été principalement décapée à la main, ce qui induit un important travail de nettoyage de la part de l'équipe. Plusieurs sondages manuels ont permis de souligner l'impact négatif des fouilles du XIXe siècle faisant apparaître un bouleversement des couches et l'absence de véritable chronologie relative. Ce constat, conjugué avec un temps de terrain relativement court, a entraîné une modification de la stratégie de fouille. En accord avec l'agent prescripteur, il a été choisi de réaliser sept grands transepts afin d'étudier la stratigraphie de l'ensemble (SD1171, SD1172, SD1215, SD1216, SD1146, SD1242, SD1255). Ces sondages mécaniques ont permis de mettre en évidence une unité de construction. Préalablement aux travaux de maçonneries, l'emprise future du bâtiment est entièrement décaissée jusqu'au substrat rocheux permettant ainsi d'assurer une fondation stable de l'ensemble (1221, fig.39 et 40). La campagne de construction est marquée par un apport massif de remblai d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, étalé directement au sommet du substrat. Le projet de construction est ainsi précédé par un apport important de remblai constitué d'un limon sableux brun clair avec quelques charbons de bois et de petits blocs de granite (1279, 1223, 1176, 1175, 1226, 1223, 1222, 1212).



Fig. 39 Vue générale de la coupe nord-est/sud-ouest du sondage SD1215, on observe parfaitement le substrat rocheux (vue depuis le nord).

© Stéphane Bourne, Inrap



Fig. 40 Vue générale du sondage SD1216, on observe parfaitement le substrat rocheux (vue depuis le nord-ouest).

© Sébastien Raudin, Inrap

L'ensemble maçonné présente un état de conservation différentiel, construit d'un seul tenant. Les murs sont fondés en moyenne sur 0,60 m de profondeur, en tranchée étroite de 0,63 m à la base à 0,54 m au niveau de la première assise (fig.41). Les tranchées de fondation sont comblées par des radiers de pierres sèches pêle-mêle, constitués essentiellement de blocs de granite et de gneiss de petit module, d'un calibre compris entre 15 et 20 cm. Se développe alors ensuite la partie d'élévation, sous la forme de semelle de fondation identifiable par un lit de chaux orangé, sur lequel repose une première assise rarement conservée. Cette dernière correspond à chaque fois à un double parement avec blocage interne. Les moellons sont équarris d'un

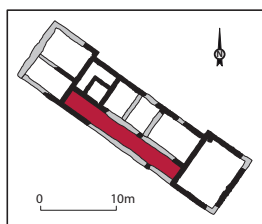
calibre moyen entre 20 et 30 cm. Les murs sont d'une largeur constante de 0,55 m en moyenne, et apparaissent à une altimétrie du nord-ouest au sud-est de 43,50 m NGF à 43,70 m NGF. La partie occidentale et centrale du bâtiment a été fortement impactée par une campagne de récupération d'éléments de construction. Le pavillon oriental est moins impacté à l'exception des angles de la pièce où les pierres de meilleures qualités ont été également récupérées. Aucun niveau de sol n'est conservé, les couches internes au bâtiment correspondent soient au nivellement pour la phase préparatoire des travaux soit aux rebouchages des fouilles du XIX^e siècle.

Fig.41 Tableau récapitulatif des dimensions des pièces du bâtiment résidentiel.

Pièces	Murs	Longueur (en m)	Tranchée de fondation (en m)		Élévation (en m)	
			Largeur conservée	Prof. conservée	Largeur	Hauteur conservée
PCE1056 (23,40 m ²)	MR1039	5,85 m (cons. sur 2 m)	0,74	0,98	0,56	NC
	MR1056	4 m	0,50	0,54	0,60	0,10
	MR1045	5,85 (cons. sur 2 m)	0,58	0,78	0,50	NC
	MR1147	4 m restitués	0,74	0,79	NC	NC
PCE1045 (17,55 m ²)	MR1045	5,85 m (cons. sur 2,60 m)	0,58	0,78	0,50	
	MR1056	3 m	0,50	0,54	0,60	0,10
	MR1064	5,85 m (cons. sur 2,40 m)	0,70	0,80	NC	NC
	MR1147	3 m (restitués)	0,74	0,79	NC	NC
PCE1064 (38,05 m ²)	MR1060=MR1071	17,70 m (cons. sur 6,80 m)	0,70	0,70	0,55	0,15
	MR1056	2,15 m	0,50	0,54	0,60	0,10
	MR1064	17,70 m (cons. Sur 4,45 m)	0,70	0,80	NC	NC
	MR1072	2,15 m	NF	NF	0,60	
PCE1082 (45m ²)	MR1072	7,65 m	NF	NF	0,60	
	MR1083	5,85 m (cons. 5,20 m)	0,60	0,50	0,56	
	MR1082	7,65 m (cons. sur 6 m)	0,84	0,50	0,60	
	MR1081	5,85 m (cons. sur 4,80 m)	0,60	0,50	0,60	0,10
PCE1086 (24,60 m ²)	MR1071	6,15 m (cons. sur 1,35 m)	0,70	0,55	0,55	0,15
	MR1087	4 m	0,55	0,60	NC	NC
	MR1092=MR1086	6,15 m (cons. sur 4,80 m)	0,60	NF	NC	NC
	MR1072	4 m	NF	NF	0,60	
PCE1087 (12 m ²)	MR1087	4 m	0,55	0,60	NC	NC
	MR1094	3 m (cons. sur 1 m)				
	MR1088	4 m	0,46	0,36	NC	NC
PCE1088 (12 m ²)	MR1088	4 m	0,46	0,36	NC	NC
	MR1094	3 m	0,68	0,40	0,60	0,10
	MR1090=MR1059	4 m	NF	NF	0,50	0,10
	MR1060=MR1071	3 m (cons. sur 0,60 m)	0,70	0,70	0,55	0,15
PCE1094 (10,20 m ²)	MR1094	3,80 m	0,68	0,40	0,60	0,10
	MR1090=MR1059	1,50 m	NF	NF	0,50	0,10
	MR1058	2,50 m	0,64	0,40	0,40	0,15
	MR1057	2,65 m	NF	NF	0,42	0,15
	MR1060=MR1071	1,25 m	0,70	0,70	0,55	0,15
	MR1056	4 m	0,50	0,54	0,60	0,10
PCE1058 (5 m ²)	MR1058	2,15 m	0,64	0,40	0,40	0,15
	MR1059	2,30 m	NF	NF	0,50	0,10
	MR1060=MR1071	2,15 m	0,70	0,70	0,55	0,15
	MR1057	2,30 m	NF	NF	0,42	0,15
moyenne		/	0,63	0,60	0,54	0,12

NF : non fouillé

NC : non conservé



2.3.1.1 La galerie

La façade sud-ouest est précédée par une galerie de 17,70 m de longueur pour 2,15 m de largeur hors œuvre. Les murs qui la délimitent sont majoritairement matérialisés par des tranchées de fondation, qui ont fait l'objet d'une importante récupération (*cf. infra* phase 3). Au vu du plan relativement classique de l'habitation du propriétaire du domaine, nous

pouvons supposer que le mur **MR1064** a soutenu une colonnade. Il mesure 0,70 m de large et apparaît à une altitude moyenne de 43,53 m NGF. L'arase de mur est conservée permettant d'accueillir la première assise de pierre (**1294**). Le mur **MR1060** (= **MR1071**), d'une largeur équivalente, a conservé une première assise d'élévation, visible sur 1,55 m de longueur (**1311**). Ce mur ferme la galerie au nord et tout en séparant les pièces situées en retrait. Le creusement de la tranchée de fondation a des bords très irréguliers, un fond plat incliné vers le nord/est (**fig.42**).

Fig.42 Vue en coupe du sondage SD1216 à l'intérieur de la galerie (vue depuis le nord-ouest).

© Fabrice Le Ménéhah, Inrap

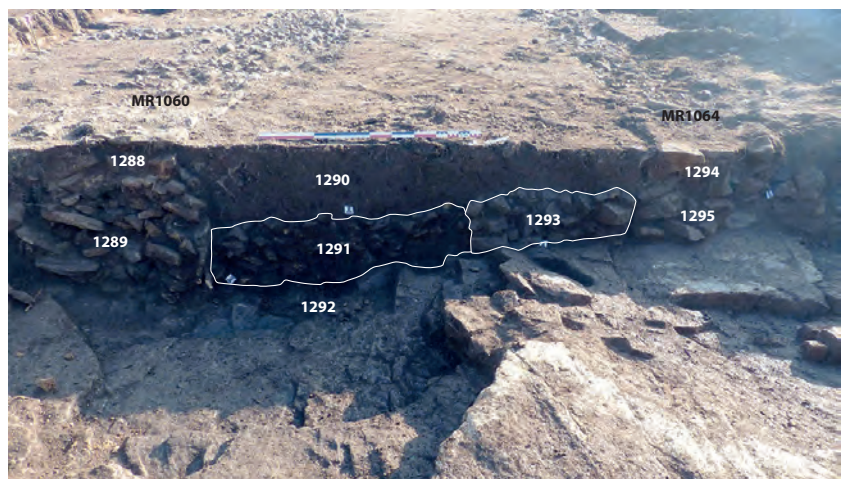


Cette observation peut résulter du travail des forces de pression liée au port du mur et au fait que la couche **1212** sur laquelle le mur repose soit plus meuble. D'ailleurs, les modules de granite sont plus importants en fond de tranchée de fondation. L'existence d'un étage peut expliquer aussi cette particularité. Les murs qui ferment la galerie appartiennent aux grandes pièces occidentales et orientales (**MR1056**, **MR1072**). Même s'ils ont été bâtis lors de la même phase de travaux, ils s'appuient contre le mur **MR1064**.

Les deux principaux sondages de la galerie **SD1172** et **SD1216** ont mis en évidence la présence d'un éventuel état antérieur. Celui-ci se manifeste par la présence d'un niveau blocs de granite relativement organisé (**fig.43** et **44**). Il s'agit sans doute d'un radier de mur situé sous le mur **MR1064** (**1293**) fonctionnant avec un niveau de cailloutis posé à plat qui vise à combler les irrégularités du substrat (**1291**).

Fig.43 Vue en coupe du sondage SD1172, mise en évidence de l'état antérieur de la galerie (vue depuis le nord).

© Sébastien Raudin, Inrap



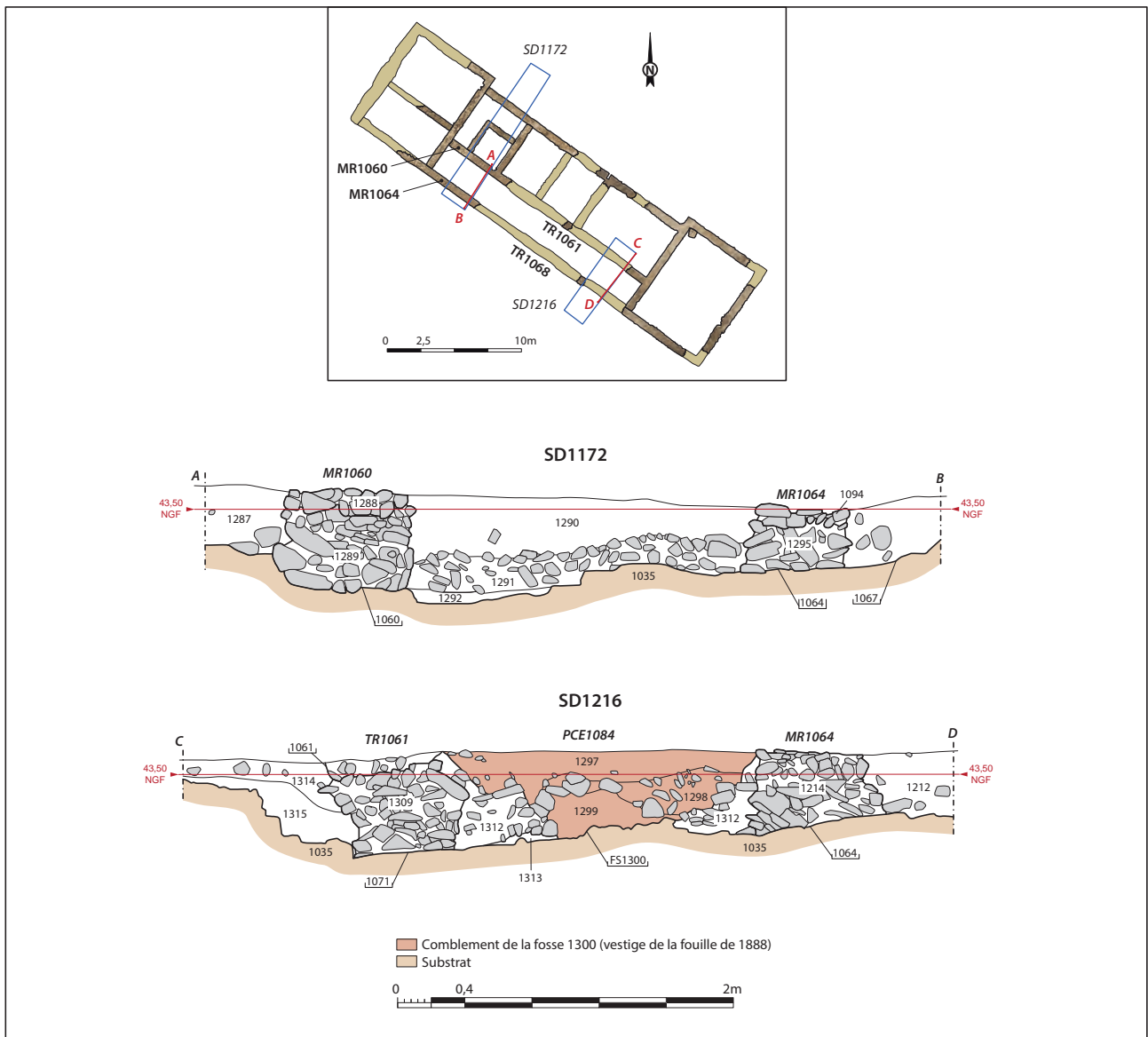
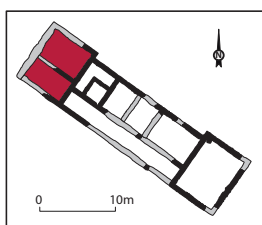


Fig.44 Coupes des sondages de la galerie SD1172 et SD1216.

© S. Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap



2.3.1.2 Le pavillon occidental

Cet ensemble est de forme rectangulaire et mesure 7,65 m de longueur par 5,85 m de largeur. Il est formé des murs **MR1039**, **MR1056**, **MR1064** et **MR1147** (fig.45 et 46). La façade sud-ouest est complètement alignée avec la galerie, en revanche le mur gouttereau **MR1309** est légèrement saillant (fig. 47). Cet espace est divisé par le mur de refend **MR1045** constituant ainsi la pièce **PCE1056** au nord et la pièce **PCE1045** au sud légèrement plus petite (fig.48). Respectivement, les pièces représentent une surface de 23,40 m² et de 17,55 m² (fig.49). Le mur **MR1045** est large de 0,58 m alors que les autres murs sont plus larges, soit de 0,74 m (fig.50). La réalisation du sondage **SD1171** a permis d’observer en coupe la présence d’une tranchée comblée par un limon arénacé brun moyen avec inclusions de blocs de granite de petit nodule et de charbon. Cela pourrait être le marqueur d’un premier état de mur de refend (**1201**). Encore une fois, il pourrait aussi bien s’agir d’une tranchée de fouilleurs du XIXe siècle. Aucun mobilier archéologique n’a été découvert. Le pignon occidental **MR1147** a été entièrement récupéré et il ne subsiste qu’une partie du radier (**1148**, fig.51). Les tranchées de fondations sont plus profondément ancrées dans le substrat puisqu’il est à cet endroit plus meuble sous la forme d’arène.



Fig. 45 Vue générale du mur MR1036 et de sa tranchée de récupération (vue depuis le sud-est).

© Fabrice Le Ménéah, Inrap



Fig. 46 Vue de la coupe du mur MR1056 (vue depuis l'ouest).

© Stéphane Bourne, Inrap



Fig. 47 Vue de détail du sondage SD1171, on observe l'angle saillant de la pièce PCE1056 (vue depuis l'ouest).

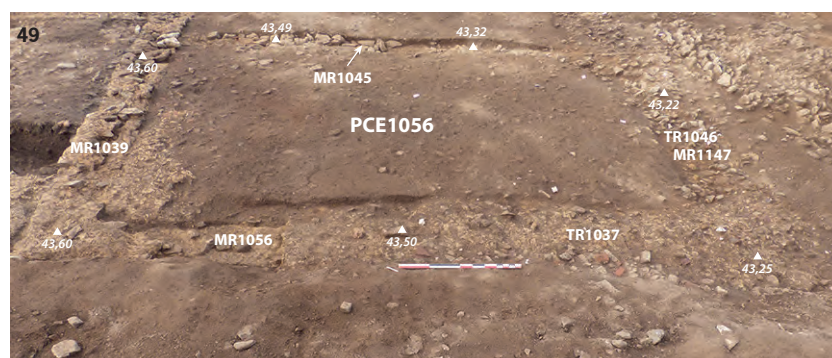
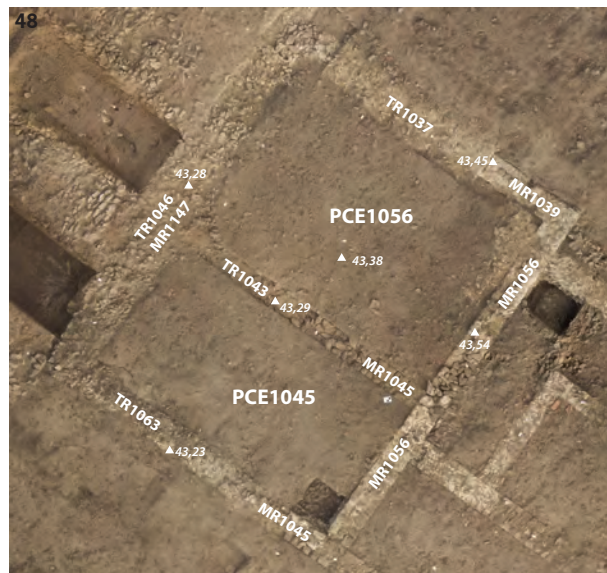
© Sébastien Raudin, Inrap

Fig. 48 Vue générale du pavillon occidental.

© Emmanuelle Collado, Inrap

Fig. 49 Vue générale de la pièce PCE1056 (vue depuis le nord-est).

© Fabrice Le Ménéah, Inrap



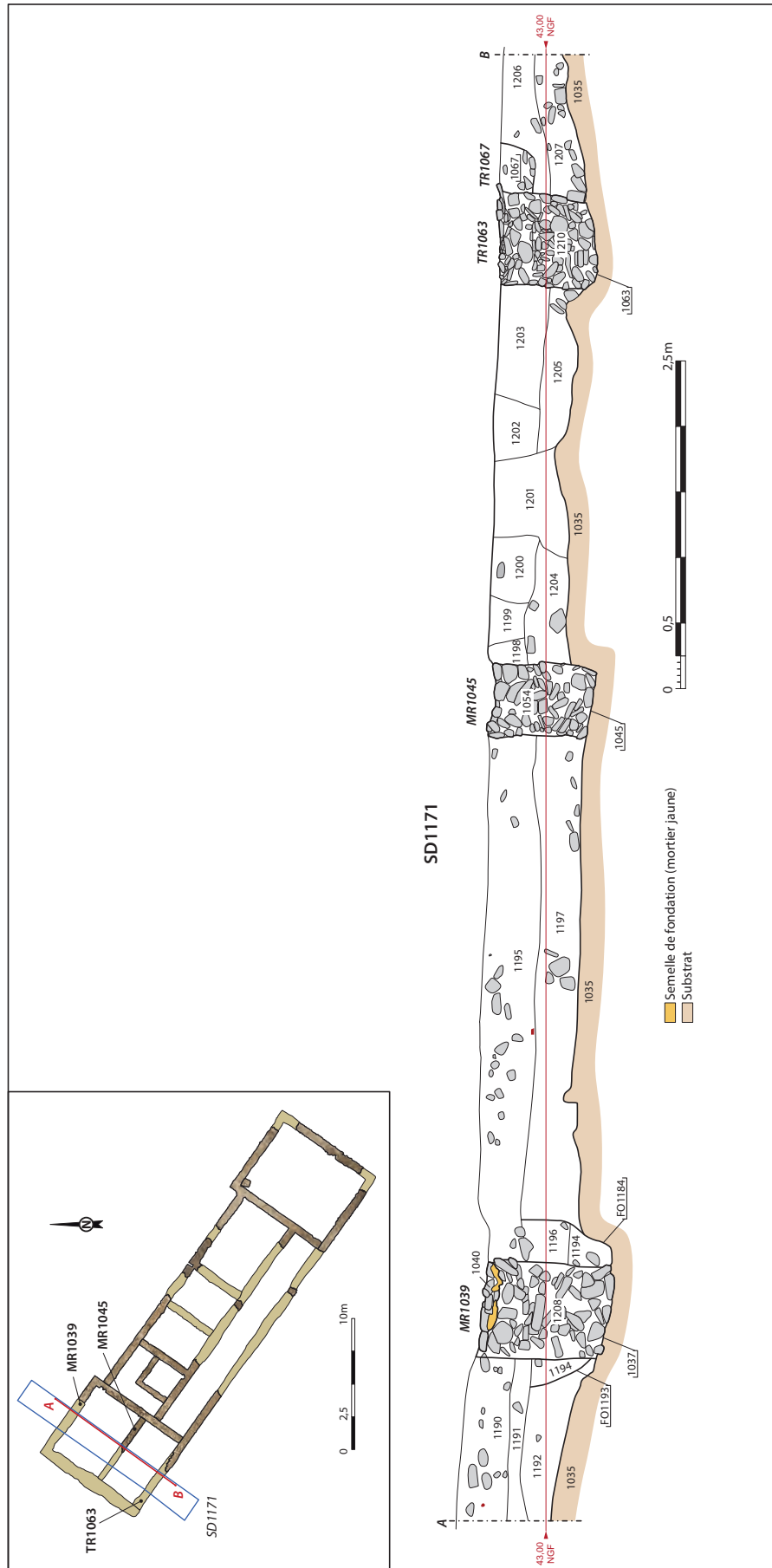
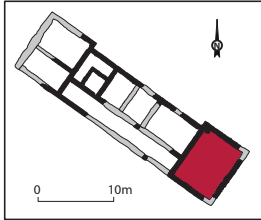


Fig.50 Coupe du sondage SD1171 réalisé dans les pièces

PCE1045 et PCE1056

Fig.51 Vue de la coupe du radier 1148 du mur MR1147 (vue depuis le nord-est).
© Fabrice Le Ménéah, Inrap



2.3.1.3 Le pavillon oriental

La pièce **PCE1082** est le pendant du pavillon occidental, à la différence près que l'espace interne est d'une seule unité (**fig.52 et 53**). Il présente les mêmes caractéristiques, soit une dimension de 7,65 m de longueur par 5,85m de largeur, offrant une surface au sol de près de 45 m². Les murs qui la délimitent sont conservés au niveau de la semelle de fondation (**MR1081, MR1082, MR1083, MR1072**).



Fig.52 Vue générale du pavillon oriental.
© Emmanuelle Collado, Inrap

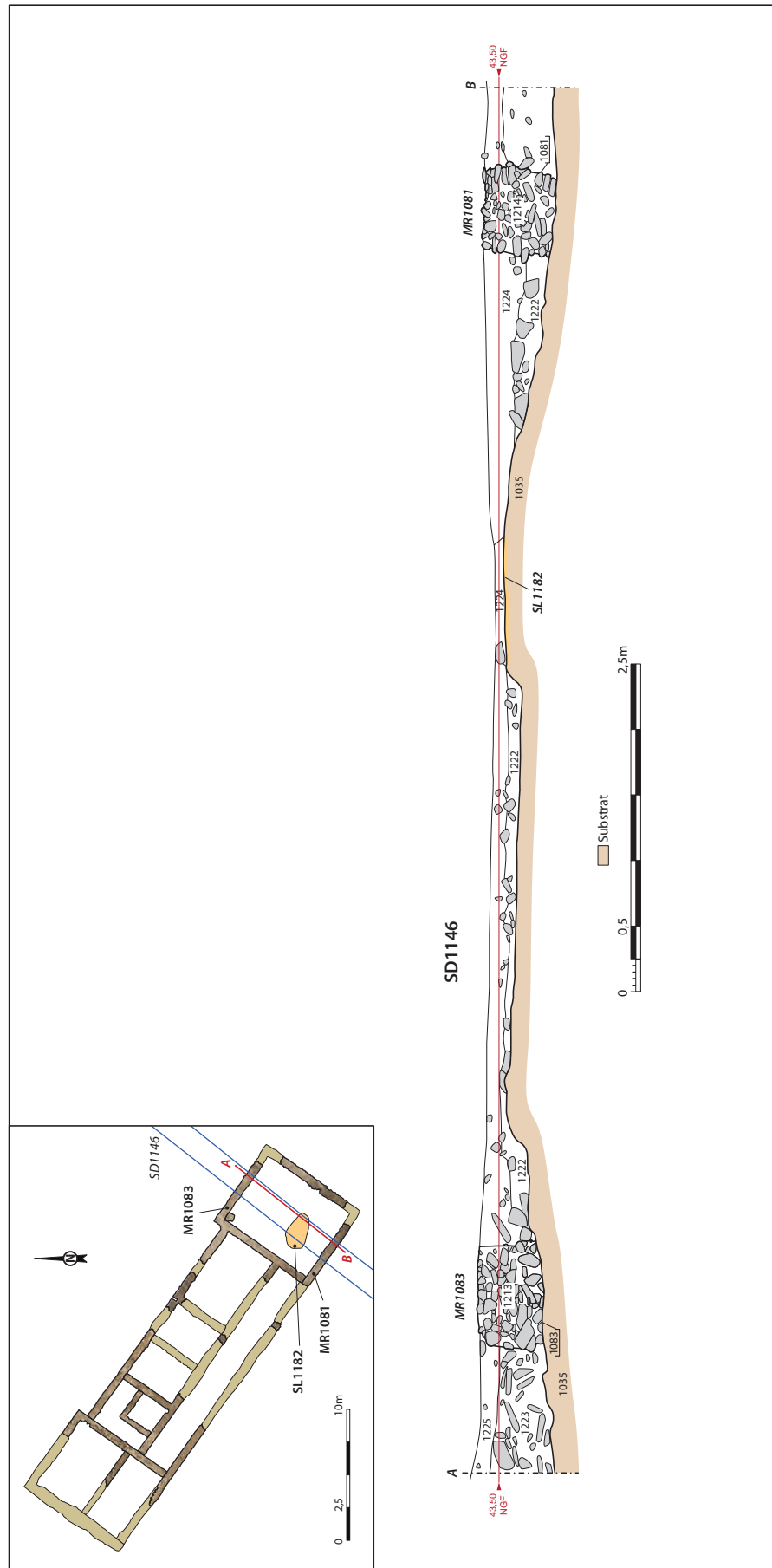


Fig.53 Coupe du sondage SD1146 réalisé dans la pièce PCE1082.

La façade sud-ouest est complètement alignée avec la galerie, en revanche le mur gouttereau MR1083 est aussi légèrement saillant. Cela crée un effet de symétrie. Le pignon oriental MR1082, orienté nord-est/sud-ouest, se compose d'une tranchée de fondation, légèrement débordante, entre 10 et 15 cm (1082). Cela est peut-être dû à la remontée des veines du substrat. Cette tranchée est comblée par un radier de blocs de granite pèle mêle dont certains sont brûlés (1280). Se superpose alors la semelle de fondation en mortier de chaux jaune et blocs de granite (1281, fig.54 et 55). Les pierres des angles du pignon ont été entièrement récupérées.

Fig.54 Coupe du sondage SD1255.

© S. Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap

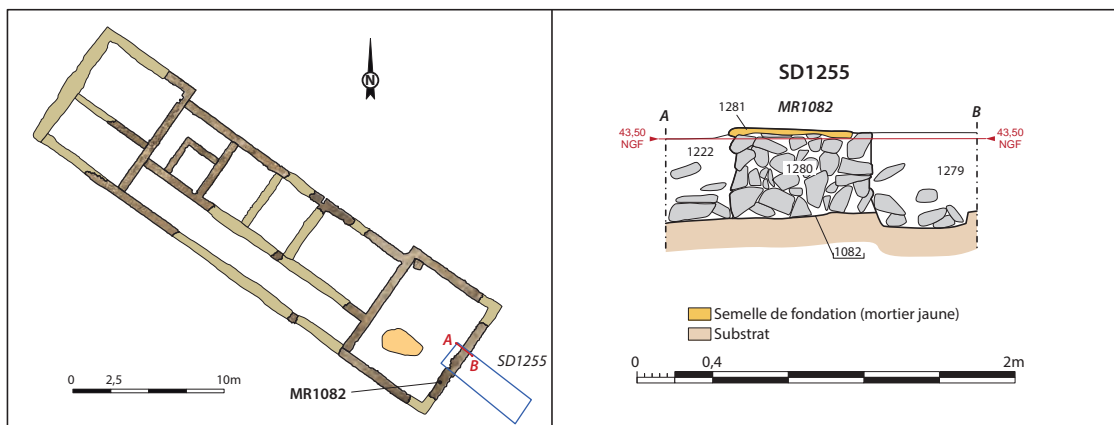


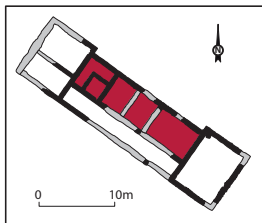
Fig.55 Vue de la coupe du sondage SD1255, le substrat rocheux est taillé pour la tranchée de fondation du MR1082 (vue depuis le nord).

© Solène Le Padellec, Inrap



La réalisation du sondage SD1146 a mis en évidence la présence d'un lambeau de sol conservé sur 1,75 m x 1,55 (1182). Il est constitué de poches de terre rubéfiées et indurées, d'une épaisseur oscillant entre 2 et 3 cm, directement posée sur le niveau de remblai d'installation (1222). Son altimétrie est inférieure à la semelle de fondation des murs ce qui semble indiquer que nous sommes en présence d'un niveau de travail (altitude supérieure d'apparition 43,63 m NGF, fig.53 et 56). Aucun autre indice n'a été mis au jour. Nous pouvons cependant interpréter ce grand espace comme une salle de réception.

Fig.56 Vue de détail du lambeau de sol 1182 (vue depuis le sud).
© Solène Le Padellec, Inrap

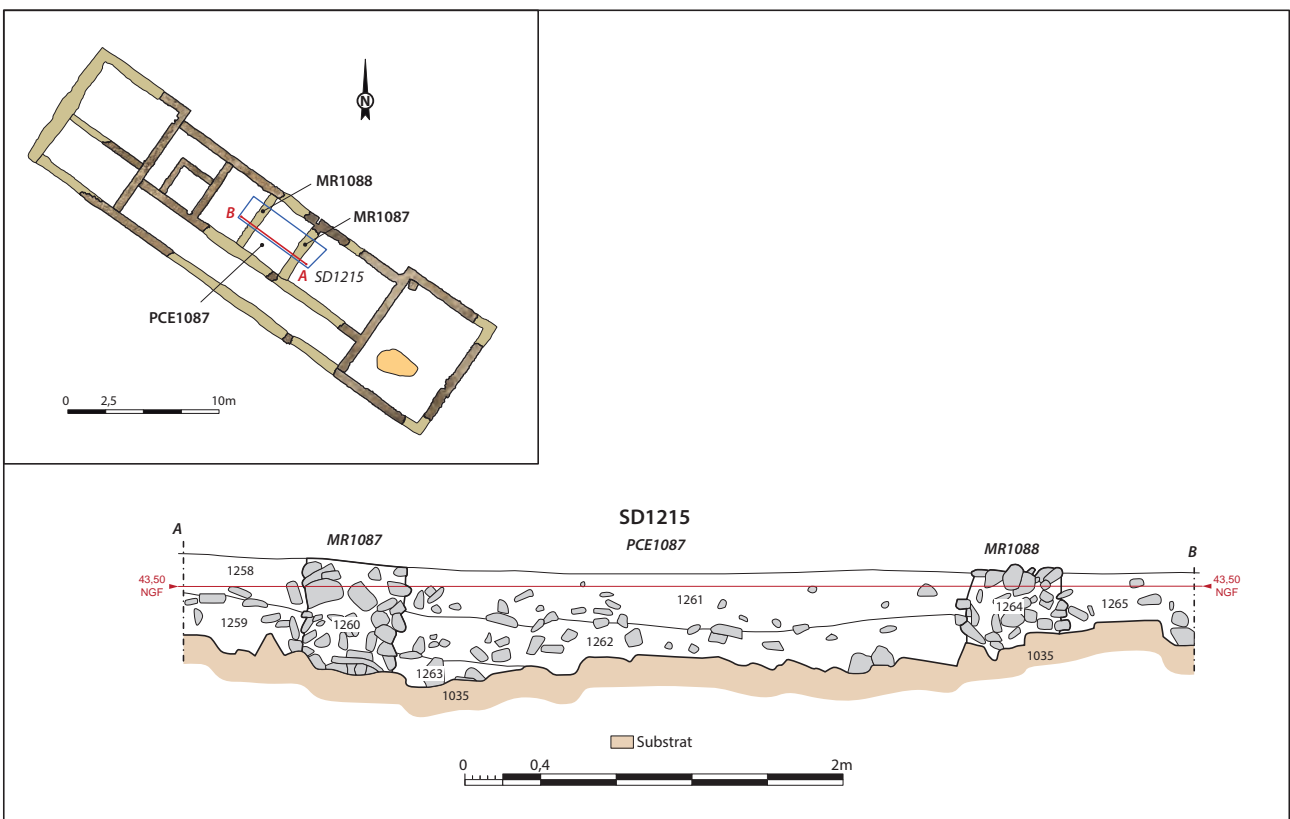


2.3.1.4 La partie centrale

La partie centrale du bâtiment résidentiel est composée d'une enfilade de trois pièces dont la plus importante est accolée au pavillon orientale. La pièce **PCE1086** mesure 6,15 m de longueur pour 4 m de largeur, soit 24,60 m². Elle est contiguë aux pièces **PCE1087** et **PCE1088** d'une dimension de 4 m de longueur par 3 m de largeur, proposant ainsi un espace interne de 12 m² chacune.

Les différentes fondations qui délimitent les contours de ces trois pièces ont présentement une fois de plus les mêmes caractéristiques même si une grande partie des maçonneries est récupérée à la phase suivante (**fig.57**). On relèvera cependant l'existence d'un double parement avec blocage interne (**MR1092** sur **MR1086**).

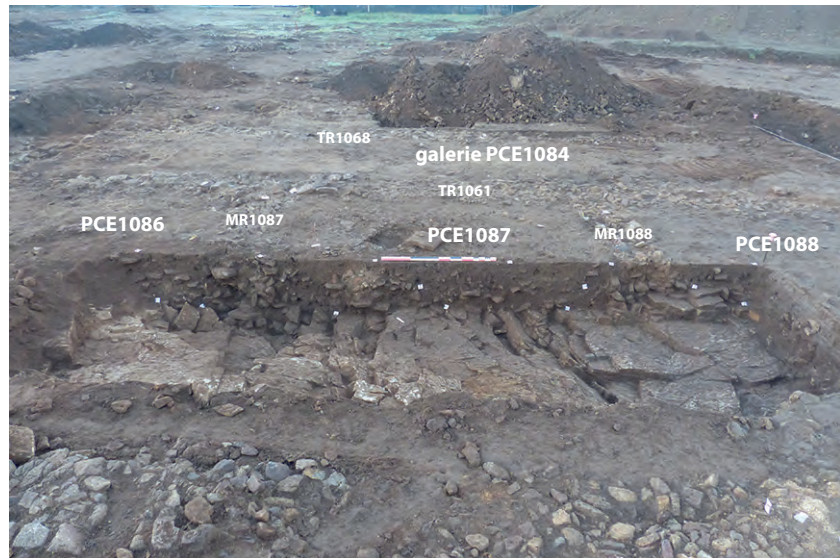
Fig.57 Coupe du sondage SD1215 réalisé en partie centrale.
© Solène Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap



Il est de qualité médiocre. Cette maçonnerie est constituée de petits nodules de granite sans aucun mortier pour lier l'ensemble. Il s'agit d'un réaménagement du mur MR1086 fait de manière sommaire. Les tranchées de fondations des murs MR1088 et MR1087 sont moins larges et moins profondes ce qui laisse supposer la présence de cloisons plus fines voire semi-ouvertes. La fonction de ces trois pièces ne peut être déterminée par l'étude des vestiges. Aucun aménagement ni aucun niveau de circulation n'ont pu être identifiés dans ces pièces. C'est leur positionnement central au sein du bâtiment résidentiel qui permet de les interpréter comme des salles privatives ou petits salons.

Fig.58 Vue du sondage SD1215, on observe la partie centrale du bâtiment résidentiel et en arrière-plan les tranchées de récupération des murs de la galerie (vue depuis le nord).

© Sébastien Raudin, Inrap



Accolées au pavillon occidental, les pièces PCE1094 et PCE1058 sont relativement bien conservées (fig.59). Les murs sont conservés au niveau de la semelle de fondation. On remarque un léger rétrécissement de la largeur des murs au niveau des murs MR1057 et MR1058 (0,40m de large). La pièce PCE1094 forme un L assez caractéristique d'une cage d'escalier desservant un étage. La pièce PCE1058 offre une superficie de 5 m², espace très restreint qui pourrait correspondre à une pièce de stockage ou à un local technique (fig.60).

Fig.59 Vue d'ensemble des pièces PCE1058 et 1094.

© Emmanuelle Collado, Inrap



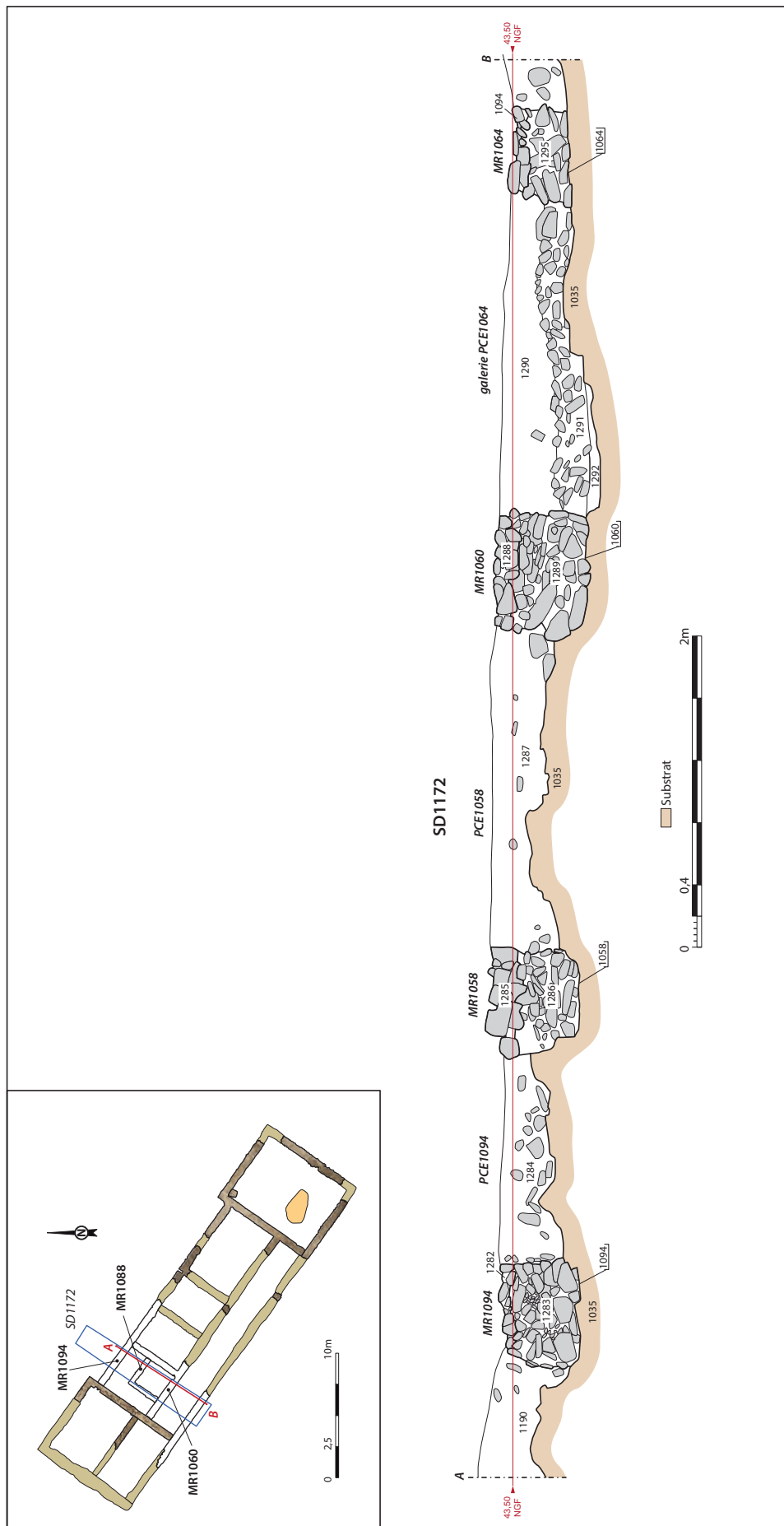


Fig.60 Coupe du sondage SD1172.

2.3.1.5 Eléments de datation concernant le bâtiment résidentiel

Différents éléments de datations permettent de situer la phase de travaux au plus tôt au milieu du Ier siècle. Premièrement, le comblement sommital du fossé protohistorique FO1184 indiquent un *terminus post quem* du milieu du Ier s. On mentionnera ici de la céramique fine de mode B et commune de mode A (1187). Les couches de remblai d'installation ont également fourni des indices chronologiques. Il faut cependant garder en mémoire qu'il s'agit d'ici d'un apport volontaire qui peut, de ce fait, être pollué par des artefacts venant d'un autre site. Ceci étant dit, la céramique provenant des remblais est caractéristique du dernier quart du Ier siècle jusqu'au début IIe s. comme par exemple le fragment de sigillée de Montans provenant de l'us 1223. La même observation se répète pour le mobilier provenant des remblais de nivellement 1187, 1176 ou encore 1212. Enfin, il a été prélevé dans le radier de mur MR1147 un tesson d'amphore Tarraconaise attribuable à la du Ier avant- première décennie du Ier siècle de notre ère (1148). La mise en place du bâtiment pourrait donc avoir lieu au plus tôt au milieu du Ier siècle de notre ère.

2.3.1.6 Les abords directs du bâtiment résidentiel

Le long de la galerie du bâtiment résidentiel, en partie extérieure, une couche de démolition révélant de nombreuses tuiles à plat a été mise en évidence (1070, fig.61). Celle-ci est visible sur une longueur de 21 m par 3,40 m de largeur et apparaît à une altimétrie moyenne de 43,50 m NGF (fig.62).

Fig.61 Coupe du sondage SD1132 (partie sud).

© Solène Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap

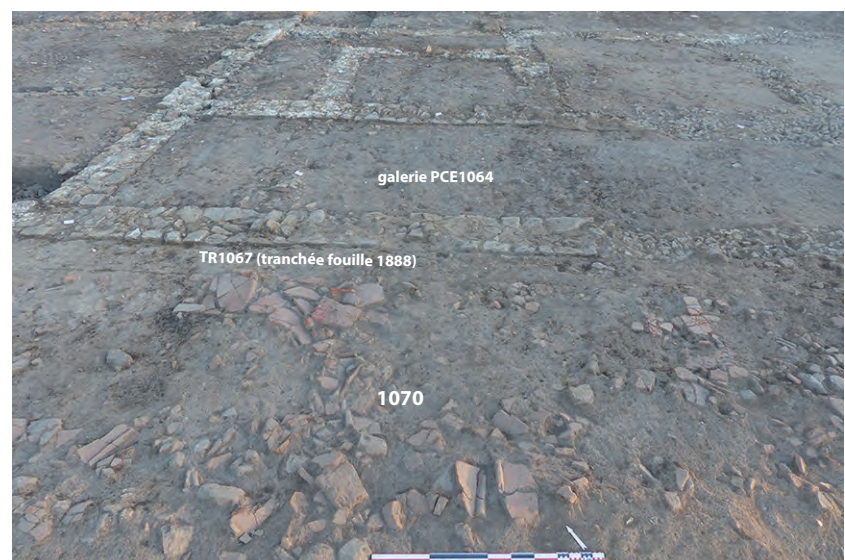
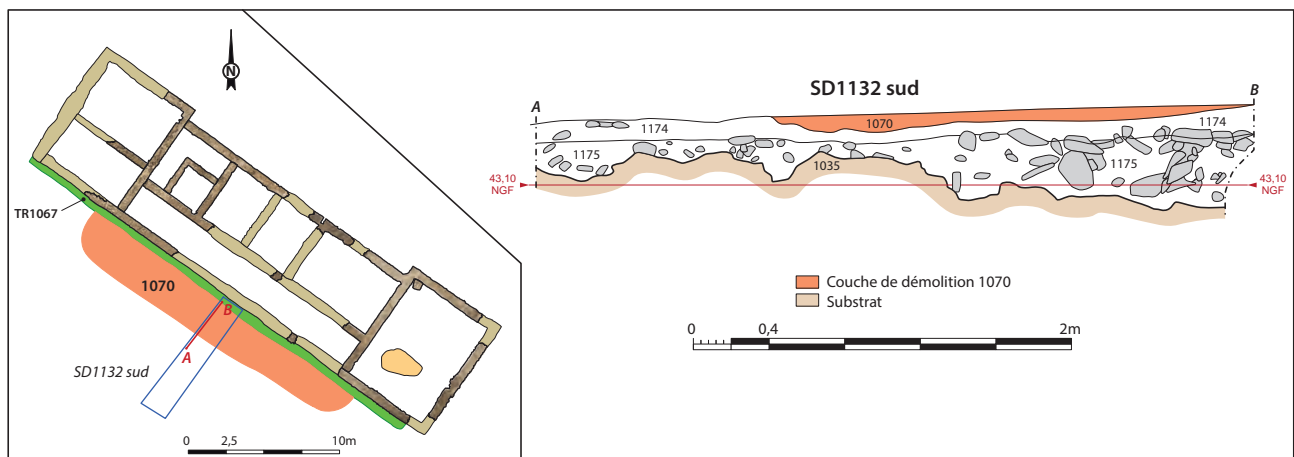


Fig.62 Vue de détail de la couche de démolition 1070, on observe au premier plan les sections de tuiles entières mêlées à des éléments de destruction (vue depuis le sud).

© Karine Prêtre, Inrap

Cette couche est extrêmement riche en éléments de démolitions tels que *tegulae* et *imbrices*, moellons de granite, nodules de chaux et céramiques. Un protocole de prélèvement des tuiles entières et des éléments notables a été mis en place comme par exemple le prélèvement de dalles épaisses qui pouvaient appartenir à un sol. Le bâtiment résidentiel ayant « souffert » des fouilles du XIXe siècle ; les extérieurs avaient pu échapper aux investigations de l'époque. Tout indice était donc important à saisir. D'autant que si cette couche se révélait être effectivement une couche de démolition, cela supposait l'existence de niveaux antérieurs préservés. L'hypothèse d'une toiture de portique effondrée a donc été émise. Après prélèvement et fouille de l'us, cette dernière s'avère être vraisemblablement une couche de démolition, étalée pour remblayer et niveler des irrégularités de surface (**fig.63**). Cela soulève tout de même l'idée d'une modification du bâtiment résidentiel, voire d'une modification de la galerie. Cette observation appuie l'hypothèse d'un précédent état de galerie comme déjà évoqué (*cf. supra*). Le remblai inférieur 1176 vient combler une dépression dont la fonction reste indéterminée. Il comprend une matrice de limon arénacé brune avec quelques charbons et de nombreux blocs de granite désorganisés. Celle-ci a livré de la céramique commune de mode B (P-CS-14) et céramique modelée (P-CNT-4) du Ier s. ap. Il en va de même concernant la couche 1070 qui a fourni des fragments de pot en céramique commune de mode B. L'étude des matériaux de construction en terre cuite prélevés corrobore les datations avec la mise en évidence d'une série produite durant le Ier s. et une seconde vraisemblablement durant la première moitié du IIe s. ap. notre ère (*cf. infra* Les Matériaux de construction en terre cuite).

Fig.63 Cliché de détails de la coupe du sondage SD1132, mise en évidence de la couche 1070, reposant directement sur les remblais 1176 et 1175 (vue depuis l'est).

© Karine Prêtre, Inrap



Parallèle au pignon ouest du bâtiment résidentiel, le fossé FO1142 est orienté nord-est/sud-ouest (soit NL 35°E) et distant de seulement 1,80 m. Il mesure environ 1,60 m de large pour une profondeur oscillant entre 0,60 m et 0,90 m. Son profil est relativement irrégulier avec un fond assez plat (**fig.64 et 65**). Le premier comblement se définit d'un limon brun à noir, voire brûlé. Ce comblement est très végétalisé (1144). Il est ensuite recouvert par une épaisse couche de blocage de pierres de granite de différentes dimensions mêlée à une matrice limono argileuse brune (1177). On note

la présence de très rares fragments de terre cuite architecturale. Viennent ensuite se superposer diverses couches évoquant une filtration des sédiments (1162, 1163, 1165). Le croisement des données entre localisation et description laisse supposer l'existence ici d'un aménagement type drain. Le décaissement préalable aux travaux accompagné par un apport massif de remblais de nivellement appuie cette hypothèse. Le mobilier archéologique provenant de cette structure est peu abondant. Seule, la couche supérieure 1141 a livré des tessons de céramiques communes de mode A et de mode B attribuables au Ier siècle.

Fig. 64 Coupe des sondages SD1134 et 1149 réalisés dans le fossé FO1042.

© Solène Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap

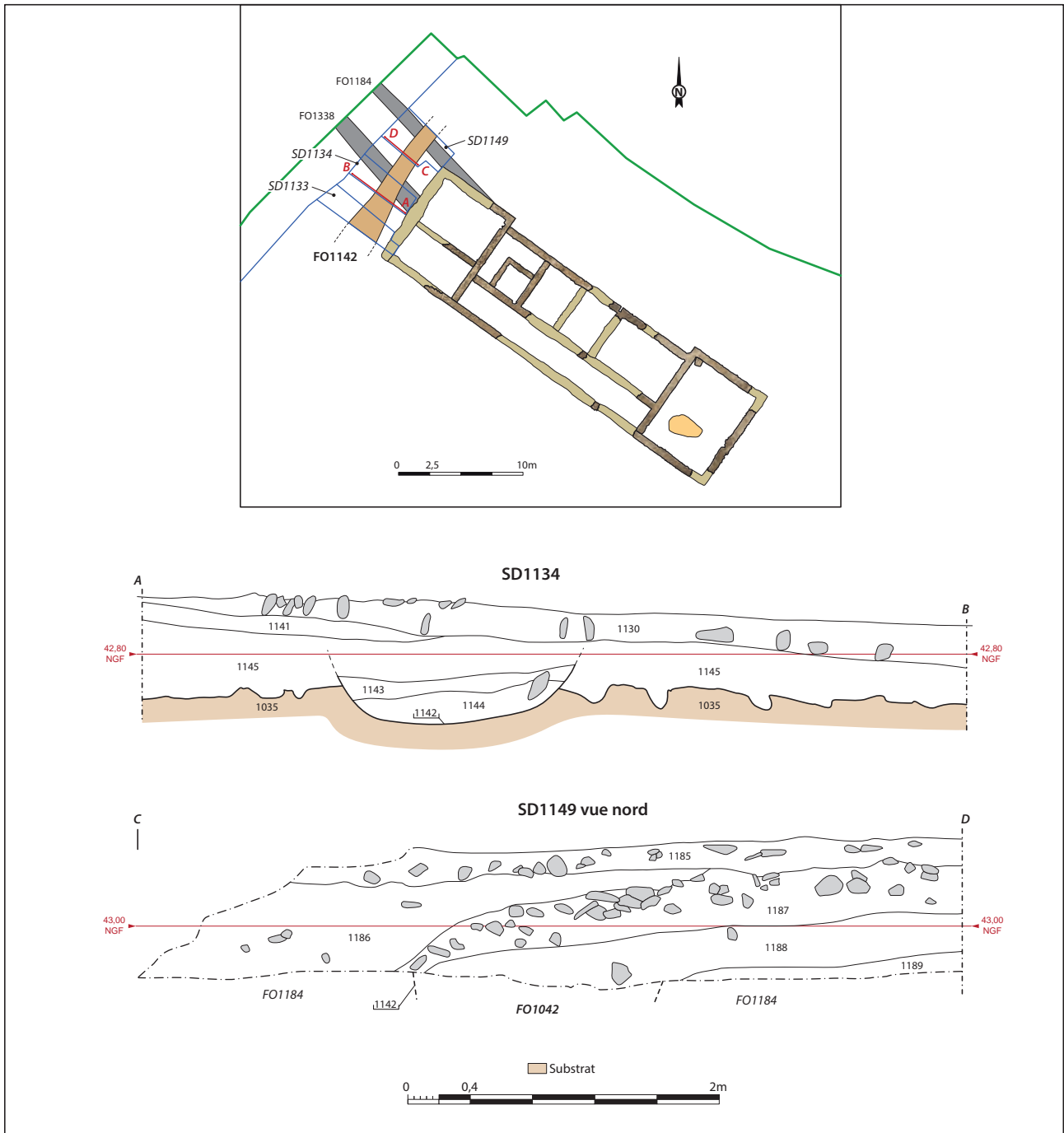


Fig.65 Cliché 48c. Vue de la coupe sud du sondage SD1149, (vue depuis le nord-est).
© Fabrice Le Ménéah, Inrap



2.3.2 Le bâtiment technique (UNF1026)

Localisé à 19,80 m au sud-est du bâtiment résidentiel, un bâtiment construit en dur de 9 m de longueur par 6,60 de large (hors œuvre) a été mis au jour (Fig.66). Celui-ci avait déjà été découvert lors de la campagne de fouille du XIXe siècle et correspond vraisemblablement à une unité fonctionnelle (UNF1026). Son état de préservation est plutôt médiocre (altitude supérieure d'apparition 43,60 m NGF). Il est conservé uniquement sous la forme de radiers de murs, large de 0,70 m et conservé sur une profondeur de 0,30 m en moyenne (fig.67).

Fig.66 Vue d'ensemble du bâtiment technique UNF1026.

© Emmanuelle Collado, Inrap



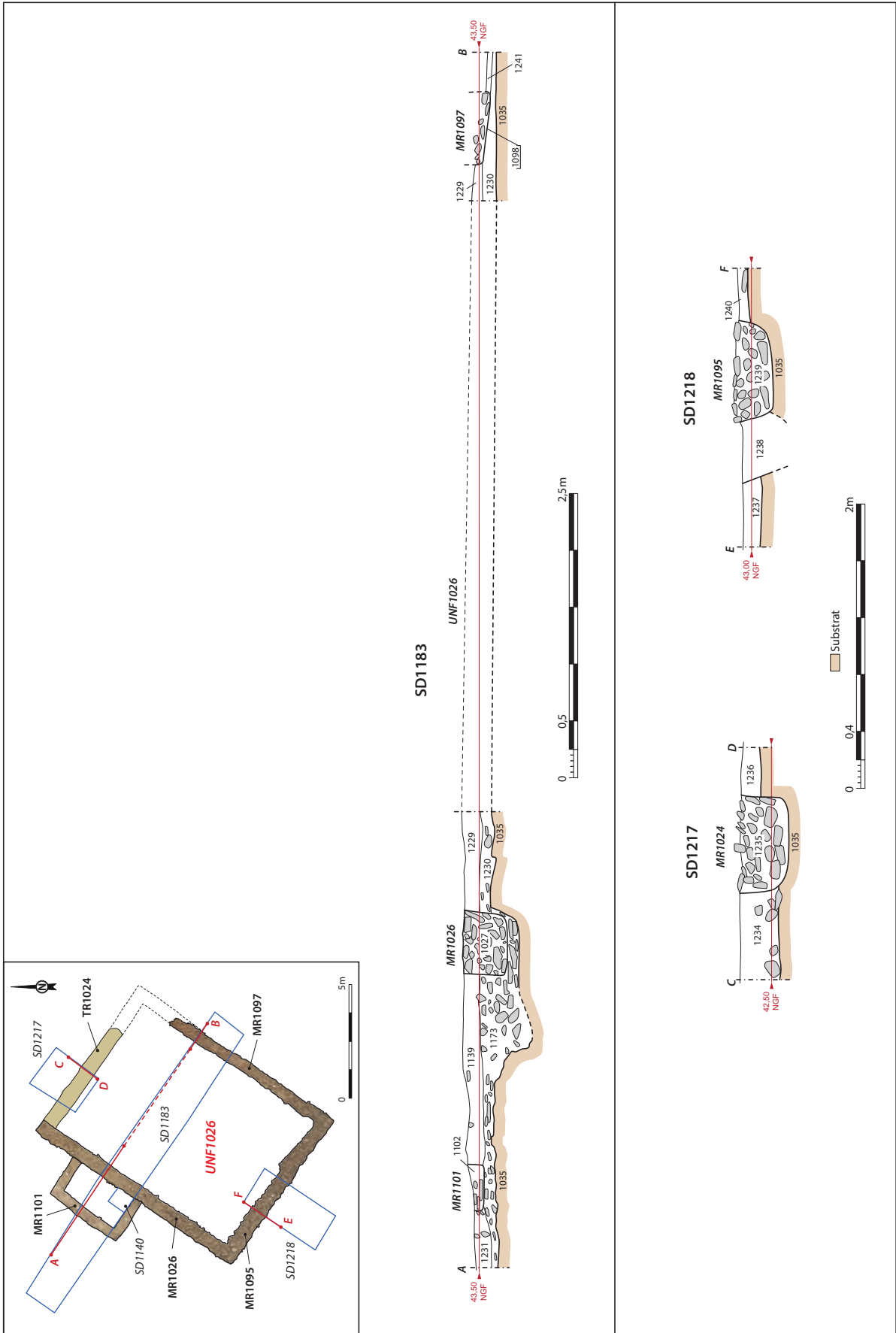


Fig.67 Relevé en coupe des sondages SD1217, SD1218 et SD1183 de l'unité fonctionnelle UNF1026

Ces radiers sont composés de blocs (entre 10 et 20 cm) et moellons de granite disposés en vrac (1027, 1096, 1098, **fig.68 et 69**). Une grande partie du bâtiment est récupérée aux époques postérieures. Cette construction présente également une avancée bâtie rectangulaire de 4,45 m par 1,65 m de large. Elle est accolée au mur **MR1026**, légèrement décalée vers le nord-est, ce qui donne une impression asymétrique puisqu'elle n'est pas centrée (**fig.70**). Cette sorte d'appentis ou d'accès est constitué des murs **MR1103**, **MR1101** et **MR1099**. Leur tranchée de fondation est étroite, 0.50 m, et comblée par de blocs et moellons de granite disposés en pèle mêle (1100, 1102). Ils sont superposés par une fine couche de 0,05 m d'épaisseur de mortier jaune, trace ténues semble-t-il de la semelle de fondation (1100, 1109, 1104).

Fig.68 Vue en coupe du mur MR1026 dans le sondage SD1183 (vue depuis le sud).

© Sébastien Raudin, Inrap

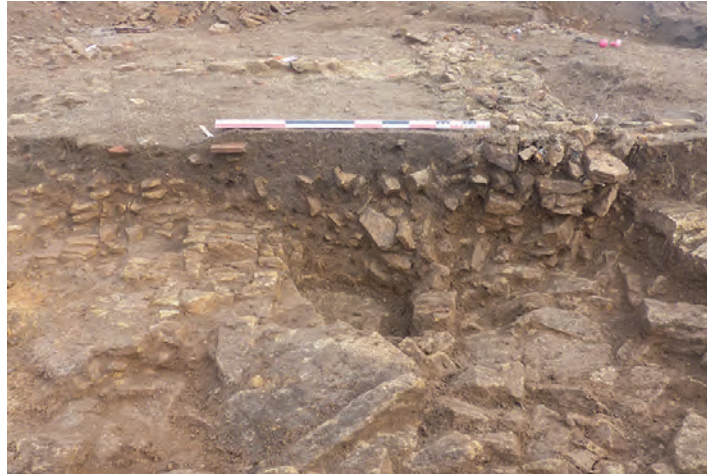


Fig.69 Vue en coupe du mur MR1095 dans le sondage SD1218 en partie récupéré (vue depuis l'est).

© Sébastien Raudin, Inrap



Fig.70 Vue en plan de l'avancée bâtie du bâtiment technique, on observe la différence de construction des murs au premier plan par rapport aux murs du second plan (vue depuis le nord-est).

© Karine Prêtre, Inrap



Eléments de datation :

Aucun niveau de sol et aucun mobilier n'est associé à l'utilisation du bâtiment. La couche 1236, correspondant à une couche antérieure à l'installation du bâtiment, a livré une amphore gréco-italique (HL. 27 mm, EL. 20 mm, DL. 137mm). La tranchée de récupération TR1024 du mur fantôme nord du bâtiment a livré de la céramique commune de mode B et un fragment d'un probable vase de l'Âge du Fer. Ces informations livrent une fourchette de construction entre le IIe siècle av. J.-C et le Ier siècle de notre ère. Le bâtiment UNF1026 est synchrone du bâtiment résidentiel.

2.3.3 Le chemin d'accès et ses aménagements bordiers

Localisé en arrière du bâtiment résidentiel, un espace de circulation a été mis en évidence sur une cinquantaine de mètres. Il est orienté nord-ouest/sud-est comme les autres structures antiques. Il est particulièrement visible en partie sud-est mais sa conservation est de plus en plus ténue de la partie centrale au nord-ouest de l'emprise de fouille (fig.71). Cet axe se développe probablement hors emprise et semble même encore marquer le paysage actuel.

Il s'agit un chemin relativement sommaire (VO1019) et sa mise en œuvre est rudimentaire. Il se compose principalement d'un radier de blocs de granite inférieurs à 20 cm mêlés à du limon sableux (1326 = 1156). Le premier état de l'axe de circulation fonctionne avec les fossés FO1154 et FO1150. Ce fossé de faible profondeur (0,35 m) a une largeur observée de 0,6 m et est légèrement évasé. Le fossé FO1154 a un creusement plus large soit de 1 m pour une profondeur de 0,30 m conservé. C'est lors de sa mise en œuvre initial que le chemin est le plus large entre 6 et 7 m. C'est au cours d'un deuxième et dernier état conservé que le chemin se rétrécit à 3,80 / 4 m de large. En effet, on observe l'aménagement d'un nouveau fossé FO1152, parallèle aux axes et qui semble fonctionner avec le fossé bordier FO1154. La fouille manuelle et les sondages mécaniques ont permis de définir que le chemin se rétrécissait par le sud. Deux niveaux de circulation ont été mis en évidence dans les sondages SD1117 et SD1327. Il n'est pas évident d'établir s'il s'agit de niveaux synchrones ou égaux. En revanche, ces bandes de roulements présentent les mêmes caractéristiques (1325, 1185). Elle se composent d'un cailloutis grossier de granite, émoussé et compacté, mêlé à des éléments ferreux oxydés, de la céramique et quelques fragments de terres cuites architecturales (apparition à 44,05 m NGF point haut, fig.72). Ces derniers niveaux correspondent davantage à un empierrement grossier et peu structuré reflétant certainement plus son abandon que son utilisation. Toutefois, la présence de blocs émoussés sous-entend l'existence d'une certaine circulation qui a pu perdurer au-delà de l'époque antique (1031).

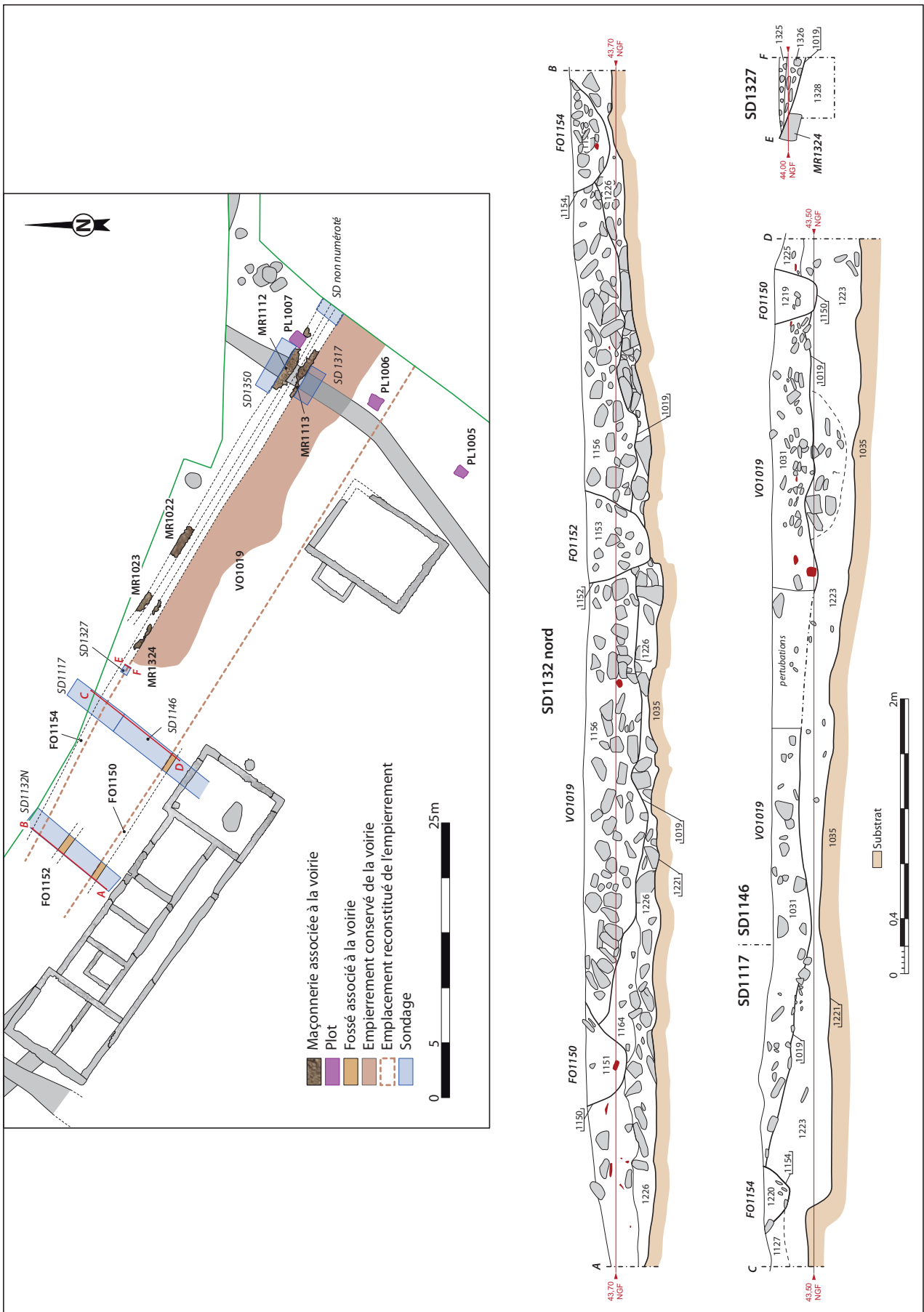


Fig.71 Le chemin VO1019 et ses aménagements bordiers

Fig.72 Vue du sondage manuel SD1327 mettant en évidence le muret MR1324 et le niveau de roulement 1325 (vue depuis le nord-est).

© Karine Prêtre, Inrap



Le fossé bordier FO1154 est aménagé sur son bord septentrional par un double muret de pierre MR1324 (=MR1113) et MR1112 (=MR1022=MR1023), orientés nord-est/sud-ouest, enserrant un blocage de pierre 1114 (fig.73 et 74). Ces murets sont d'une largeur de 30 cm et se composent de quatre litages de dalles de granites allant de 13 cm à 25 cm et de blocs allant de 27 cm à 16 cm (fig.75 et 76). Ces dalles ne sont pas liées par un quelconque mortier. L'ensemble mesure 2,15 m de large. Il a été vu sur une longueur de 46 m et se poursuit hors emprise. La réalisation du sondage SD1350 a permis d'observer une couche d'installation de limon brun mêlé à des blocs de granite de petits nodules (1126). Cette couche scelle d'ailleurs également le fossé protohistorique FO1014. Cet ensemble est une fois de plus mieux conservé en partie sud-est. L'interprétation de cette structure reste assez énigmatique. Au prime abord, il est assez tentant de voir ici un espace de circulation piéton. Cependant, cette hypothèse est difficilement tenable si l'on oppose le côté rudimentaire du chemin qui contraste avec un espace piéton « joliment aménagé ».

Fig.73 Vue du blocage 1114 entre les murets MR1112 et MR1113, on observe également au second plan la poursuite de la structure hors emprise (vue depuis l'ouest).

© Karine Prêtre, Inrap

Fig.74 Coupe du murs MR1112, MR1113 et du blocage 1114 en limite d'emprise (sondage non numéroté) (vue depuis le nord-ouest).

© Fabrice Le Ménéah, Inrap



73



74

Fig.75 Vue du parement septentrionale MR1112 (=MR1022=MR1023), on observe l'effet de tassement du muret au niveau du fossé protohistorique FO1014 (vue depuis le nord-est).

© Karine Prêtre, Inrap

Fig.76 Vue du parement méridionale MR1113 (=MR1324), on observe l'effet de tassement du muret au niveau du fossé protohistorique FO1014 (vue depuis le sud-ouest).

© Manoël Derenne, Inrap



Son caractère gallo-romain précoce est indéniable. Il recouvre le fossé protohistorique daté de la Tène finale et il est antérieur au plot PL1007 daté de la première moitié du Ier siècle. Enfin, le dernier niveau de circulation en place du chemin vient recouvrir partiellement la structure (1031). Cette maçonnerie peut être la marque d'une occupation antérieure à l'établissement de la *villa*. Encore visible dans le paysage, cette structure aurait été réutilisée.

Il faut signaler aussi la présence de trois structures bâties qui sont conservées uniquement sous la forme de lambeaux de mortier (PL1005, PL1006 et PL1007, fig.77). Ces structures ont une forme carrée, de 1,15 m de côté pour la mieux conservée (PL1007). Ces sortes de plots sont constitués de mortier jaune fin mélangé à de rares moellons, des cailloux et des fragments de tuiles. Le plot PL1007 s'intègre complètement dans le mur MR1112 précédent décrit (fig.78). Ils sont alignés sur un axe nord-est/sud-ouest (soit NL 39.50°E) et espacés de 7,60 m entre le plot PL1006 et PL1007, et de 8,90 m entre le plot PL1006 et PL1005. Leur état de conservation est mauvais et devient de plus en plus médiocre en direction du sud de la fouille, si bien que le plot PL1005 n'est conservé que sur 2 cm d'épaisseur (fig.79 et 80). Cette observation autorise l'hypothèse de la présence d'autres plots en partie sud de l'emprise de fouille mais aujourd'hui disparus. Si la nature exacte de ces bases de structures n'est pas connue, elles marquent indéniablement le paysage et délimitent, borne l'espace.

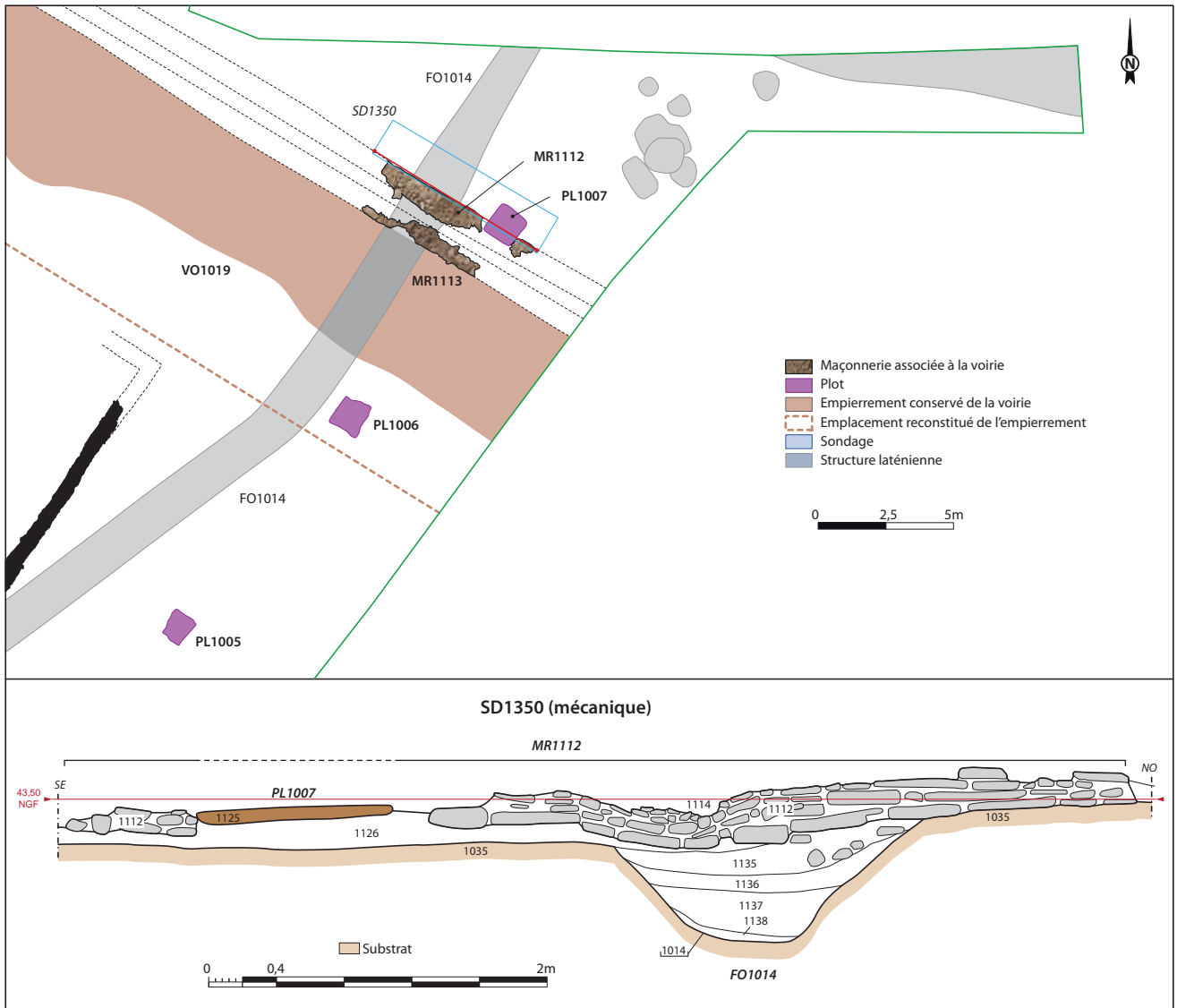


Fig.77 Relevé en coupe du sondage SD1350

© Solène Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap



Fig.78 Vue d'ensemble du plot PL1007 encastré dans la maçonnerie MR1112, (vue depuis le nord-est).

© Karine Prêtre, Inrap

Fig.79 Vue zénithale du plot PL1006, (vue depuis le sud-est).
© Karine Prêtre, Inrap

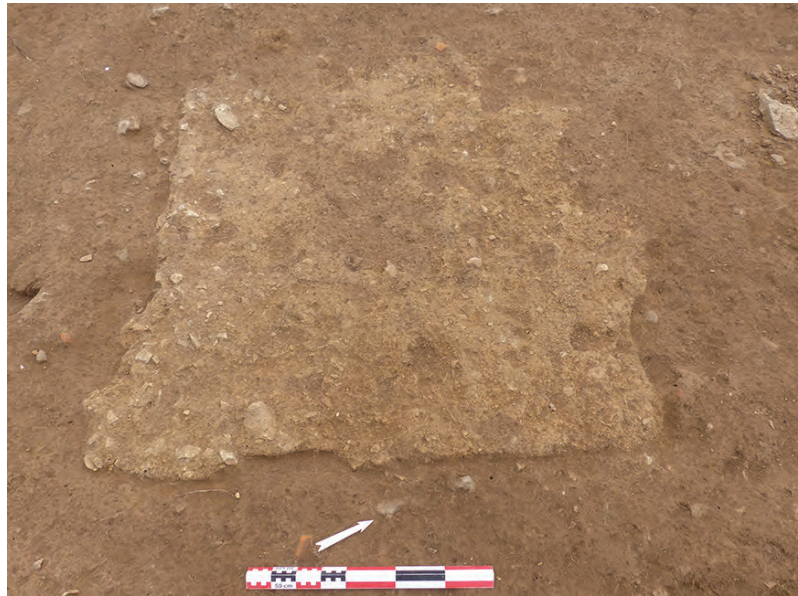


Fig.80 Vue zénithale du plot PL1005, extrêmement mal conservé et en partie détruit par un trou de terrier (vue depuis le sud-est).
© Karine Prêtre, Inrap



Éléments de datation :

Les indices de datation concernant le chemin et ses abords immédiats permettent de circonscrire un fonctionnement du Ier au IVe siècle après notre ère. La couche d'installation du muret **MR1112** a livré des lots de céramique modelée dont Proto 62 (surface externe lissée), Proto 56, céramique présentant des caractéristiques techniques et morphologiques identiques aux « fines sombres tournées » d'Aquitaine attestées notamment dans les niveaux du IIe s. av. (Landreau 2015). La couche **1126** a également fourni un lot d'amphores italiennes dont le profil des anses correspond à des Dressel 1. Quelques fragments appartiennent à un contenant un peu plus ancien puisque les données métriques de sa lèvre sont celles des amphores gréco-italiques du IIe s. av. (HL. 31,4 mm, EL. 31 mm, DL. 144mm). La pâte se distingue d'ailleurs des autres fragments par une couleur blanche et un dégraissant plus abondant. Les aménagements bordiers seraient donc construits au début de notre ère (**fig.81**). Ce terminus est confirmé par le comblement supérieur **1187** du fossé **FO1184** scellé par le niveau de roulement du chemin **VO1019** (**1185**). Ce dernier a livré de la céramique fine de mode B et commune de mode A du Ier siècle après. La fouille du

plot PL1007 a permis de recueillir au sein du niveau de mortier jaune de la céramique sigillée de Montans du premier quart du Ier s., de la céramique fine de mode B, de la céramique commune de mode B (P-CS-13) et de la céramique modelée. Le niveau de roulement 1031 a livré des indices céramiques du second âge du Fer et céramique gallo-romaine (céramique fine de mode B, communes de mode A et de mode B). L'ensemble est attribué au Ier s ap. (fig.82). Nous pouvons également noter la présence d'une hache polie en position secondaire. Enfin, le nettoyage du radier 1156 a permis de récolter de la céramique commune de mode A (BJ-CC-24) et de mode B du IVe siècle (fig.83). Ces indices assez ténus montrent une perduration d'utilisation du chemin, ne serait-ce que pour les travaux de démantèlement reconnus lors de la phase postérieure.

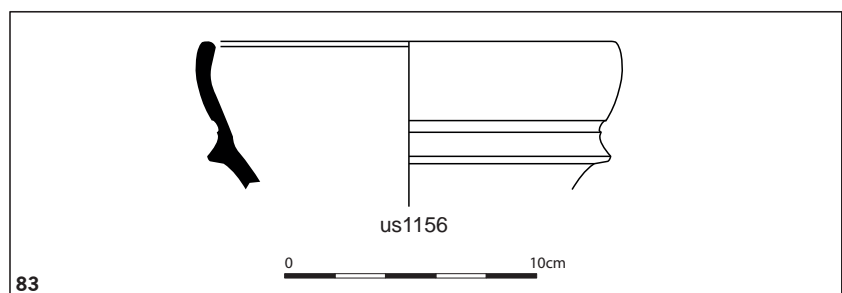
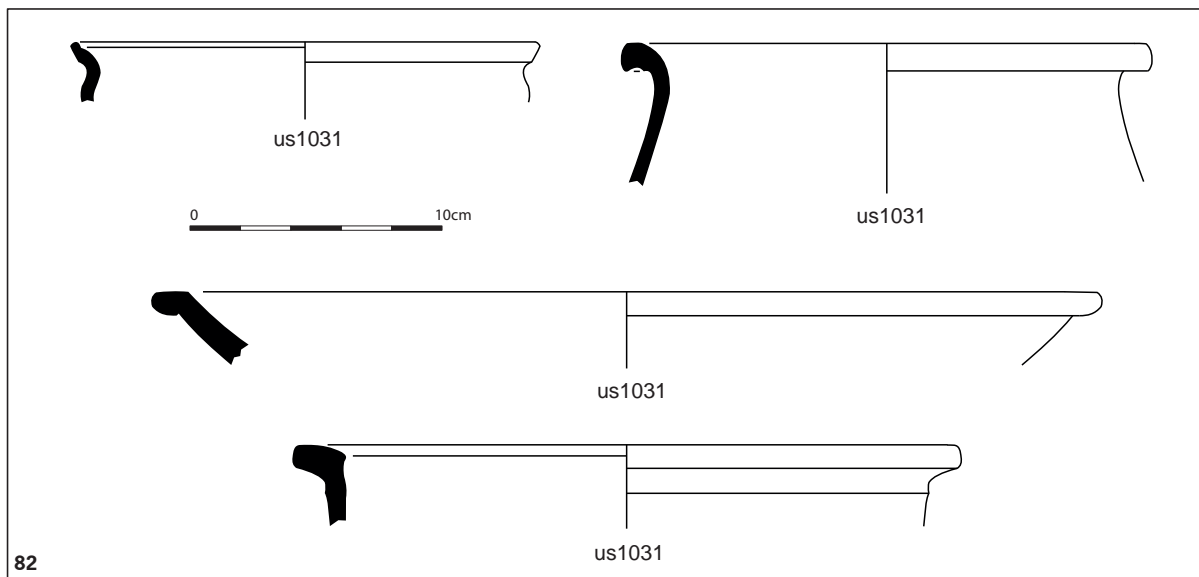
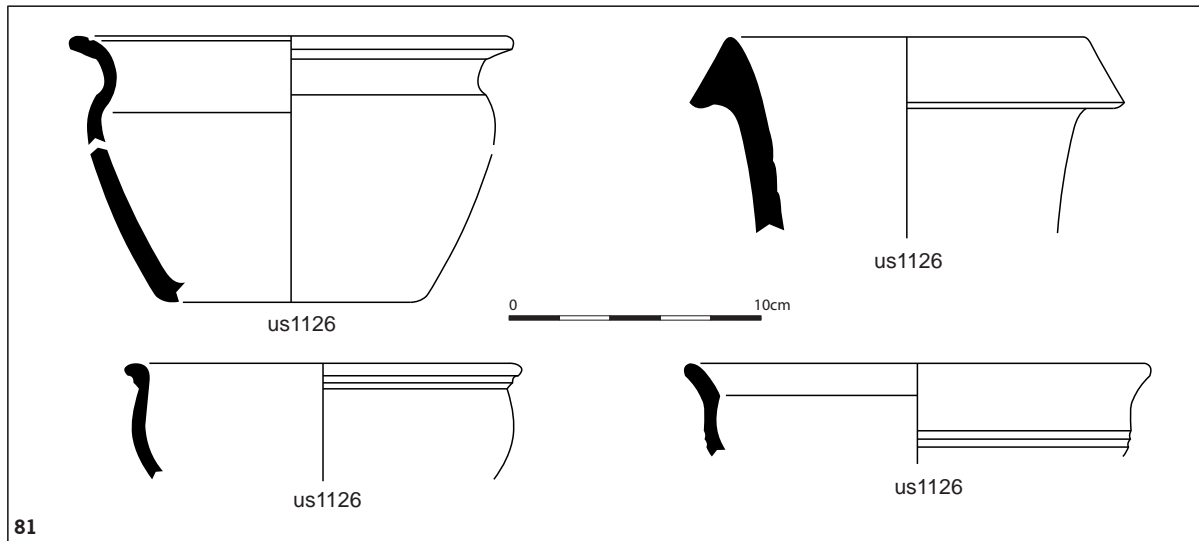


Fig.81 Mobilier céramique issu de l'us 1026.

© R. Delage, Inrap

Fig.82 Mobilier céramique issu de l'us 1031.

© R. Delage, Inrap

Fig.83 Mobilier céramique issu de l'us 1156.

© R. Delage, Inrap

2.3.4 Conclusion de la phase 2

La phase 2 est marquée par une occupation de surface par l'apparition généralisée du bâti maçonné dès le début de notre ère. Cependant la phase bâtie telle que nous l'avons décrite semble être initiée au plus tôt à la fin de la première moitié du Ier siècle. Il semble admis que le site est connu une présence humaine entre la fin de la Tène finale et le milieu du Ier siècle de notre ère. Cependant, les grands travaux d'aménagements ont gommé la plupart de ces traces. La construction de la *villa* se fait certainement de manière concomitante avec le chemin, axe de circulation nécessaire à l'acheminement de la matière première. La phase travaux du bâtiment résidentiel entraîne en premier temps un décaissement global de la zone à bâtir. Celle-ci s'explique par le caractère très friable et chaotique du substrat. Les hommes ont recherché la roche dure, facilement atteignable sous 1 mètre de la surface actuelle. Ce phénomène s'accompagne d'un apport de remblais afin de niveler la surface. Le bâtiment résidentiel est construit d'un seul tenant, par des murs en pierre de granite et liées par un mortier jaune. Une seule modification semble avoir eu lieu dans la galerie. En raison de la vidange des pièces réalisée par les fouilleurs du XIXe siècle, il n'a pas été possible d'identifier clairement leurs fonctions (destruction de la stratigraphie et de vestiges probables tels que les sols). Toutefois, on suppose la présence de pièces d'apparat, de réception ainsi que des espaces plus techniques ou de services. La présence d'un étage est fortement suspectée par la présence d'une cage d'escalier. Situé à plus d'une dizaine de mètres à l'est un bâtiment rectangulaire plus sommaire a été mis en évidence. Il peut s'agir d'un bâtiment pour le personnel ou un bâtiment plus technique type grange, espace de stockage. Le chemin passant à l'arrière des bâtiments est relativement sommaire et se poursuit au-delà de l'emprise de fouille. On note la présence d'un espace de circulation piéton matérialisé par deux murets en pierre sèches et d'un blocage interne. Ce dernier pourrait aussi correspondre à une sorte de hérisson de sol.

2.4. La phase 3 : IIIe-IVe siècle

La phase 3 correspond au déclin et à l'abandon progressif du secteur (fig.84). Une grande majorité des murs du bâtiment résidentiel est démantelée. On relève un dépouillement organisé des maçonneries détruites et récupérées qui affectent particulièrement le pavillon ouest (TR1037, TR1046, TR1043, TR1063), les murs de la galerie (TR1061 et TR1068) et les angles du pavillon oriental (TR1085 et TR1348). Les éléments chronologiques liés au démantèlement des bâtiments proviennent de différentes couches de démolition. Les couches de démolition 1224, 1211 ou encore 1225 mises en évidence dans le sondage SD1146 ont fourni des éléments caractéristiques d'un contexte du IIIe-IVe siècle : céramique sigillée de Montans de la seconde moitié du Ier s., céramique métallescente du Centre de la Gaule de première génération du IIe s., céramique mi-fine de mode B (BJ-TN-37gh), céramiques communes de mode A (CEIRP, C-CC-30, C-CC-54), et de mode B (BJ-CS-24, P-CS-12, P-CS-29) et céramique modelée (fig.85). La couche supérieure 1105 qui a scellée la tranchée de récupération TR1024 du bâtiment UNF1026 a livré des éléments sigillées du Centre de la Gaule (Drag. 37 des années 90/110), céramiques fine et mi-fine de mode B, céramiques communes de mode A (C-CC-42/44), et de mode B (BJ-CS-33c, P-CS-13, BJ-CS-24, P-CS-34, C-CS-8b), céramique modelée. Cet ensemble est vraisemblablement du IIe s. dont les éléments les plus récents semblent indiquer qu'il n'a pas été scellé avant la fin du IIe s. ap. (fig.86).

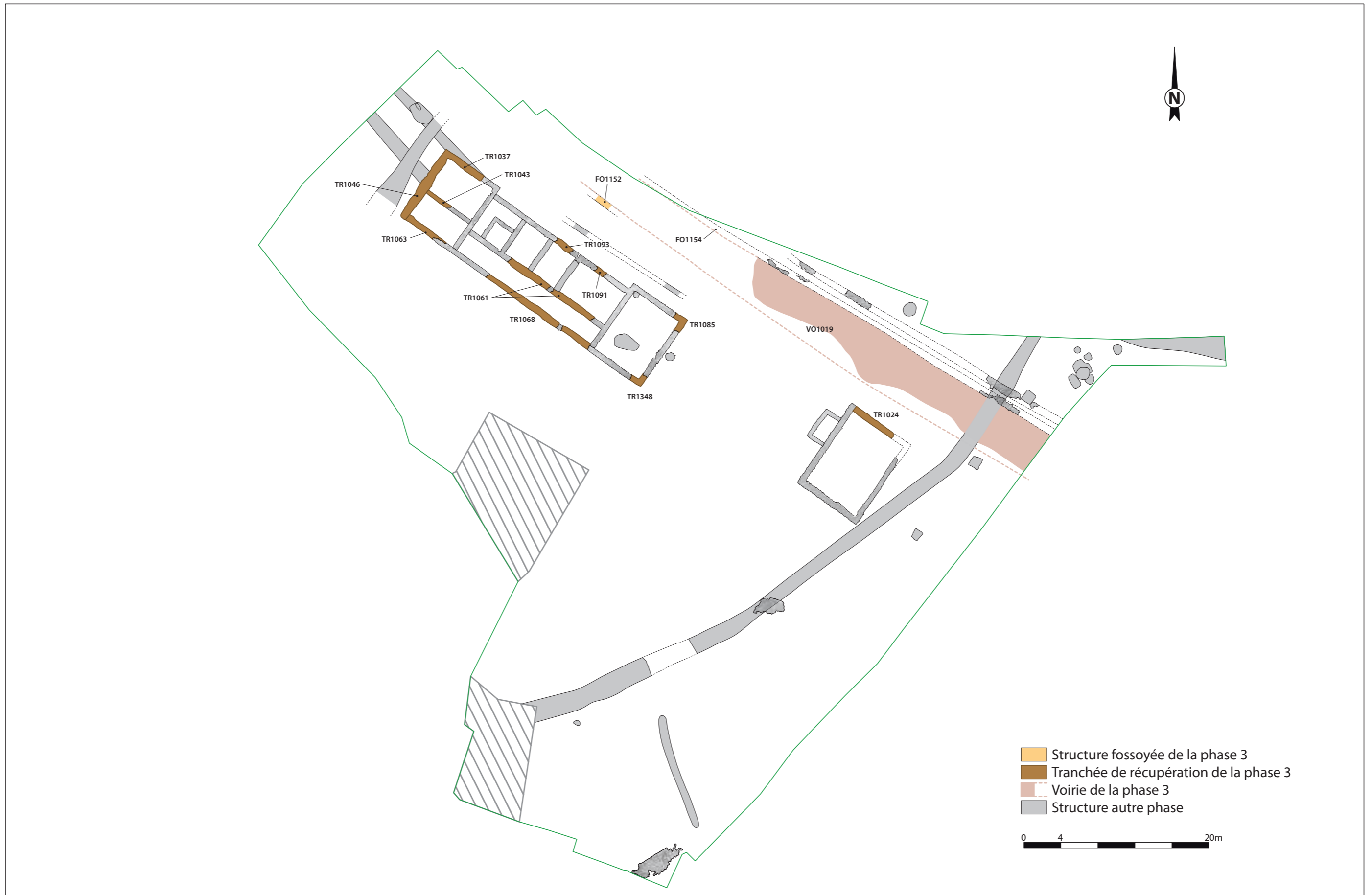


Fig.84 Plan de répartition des vestiges attribués à la phase 3.

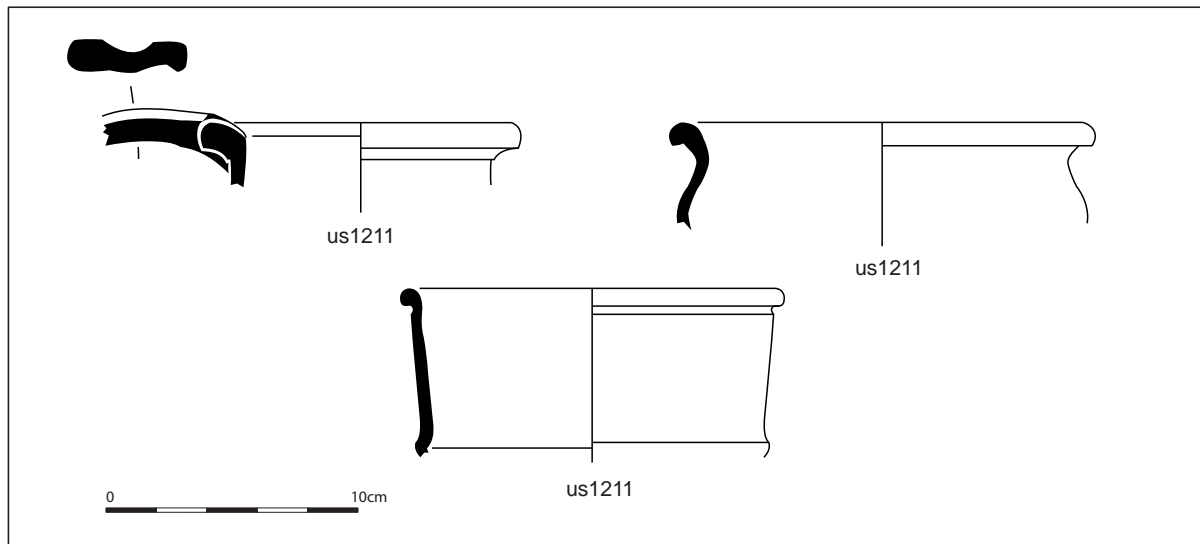


Fig. 85 Mobilier céramique issu de l'us 1211.

© R. Delage, Inrap

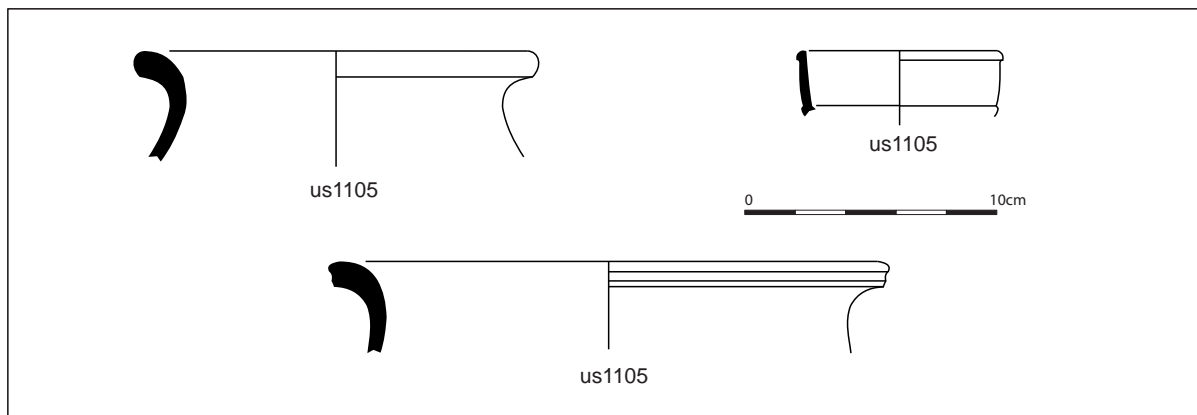


Fig. 86 Mobilier céramique issu de l'us 1105.

© R. Delage, Inrap

De même, on s'accorde à penser que les ouvriers employés pour ce travail de démolition/récupération ont utilisé la voirie, notamment pour le transport de moellons. Le dernier niveau de roulement conservé (1156) est grossier mais le caractère émoussé des pierres de granite témoigne d'une utilisation certaine qui peut avoir perduré au-delà de l'Antiquité. La céramique issue de ce niveau correspond à de la céramique commune de mode A (BJ-CC-24) et de mode B appartenant au IV^e siècle. Ce ressenti est conforté par l'existence d'une chronologie relative existante entre la couche de démolition du bâtiment résidentiel (1164) coupée par l'entretien du chemin (1031).

Enfin, aux abords du mur pignon MR1082, la fosse FS1275 a été observée dans le sondage SD1255 (altitude supérieure d'apparition à 43,64 m NGF) (fig. 87). Son fond est plat et repose sur le substrat rocheux et ses bords sont très évasés (1275). Son comblement se compose d'un limon sableux très organique, brun foncé et hétérogène avec beaucoup de tuiles, de gros nodules de mortier, des blocs, de la faune et quelques coquillages (1276, fig. 88). L'ensemble céramique est très hétérogène, on dénombre de la céramique de la Tène finale (Proto 92b), de la sigillée du Sud et du Centre de la Gaule du milieu du I^{er} s. au milieu du III^e s., de la paroi fine engobée (Lez. 331) et métallescente du III^e s. du Centre de la Gaule, de la céramique fine de mode B (M1, M75) et mi-fine de mode B (BJ-TN-37), de la céramique commune de mode A (CEIRP, C-CC-4, C-CC-34, C-CC-

40, C-CC-44d, P-CC-17, M-CC-7), de la céramique commune de mode B (P-CS-13, P-CS-34, P-CS-53, BJ-CS-1, BJ-CS-24, AP-CS-7d, C-CS-8), de la céramique modelée gallo-romaine, des amphores italiques, de Narbonnaise, Bétiques, régionales. Un fragment de statuette en terre blanche est également à relever (fig.89). Tous ces éléments appartiennent pour la grande majorité à du mobilier des Ier IIe s. mais les éléments les plus récents datent vraisemblablement du IVe s.

Le croisement des données indique une destruction globale aux alentours du IIIe s.-IVe siècle.

Fig.87 Coupes du sondage SD1255.

© Solène Le Padellec ; P. Pihuit, Inrap

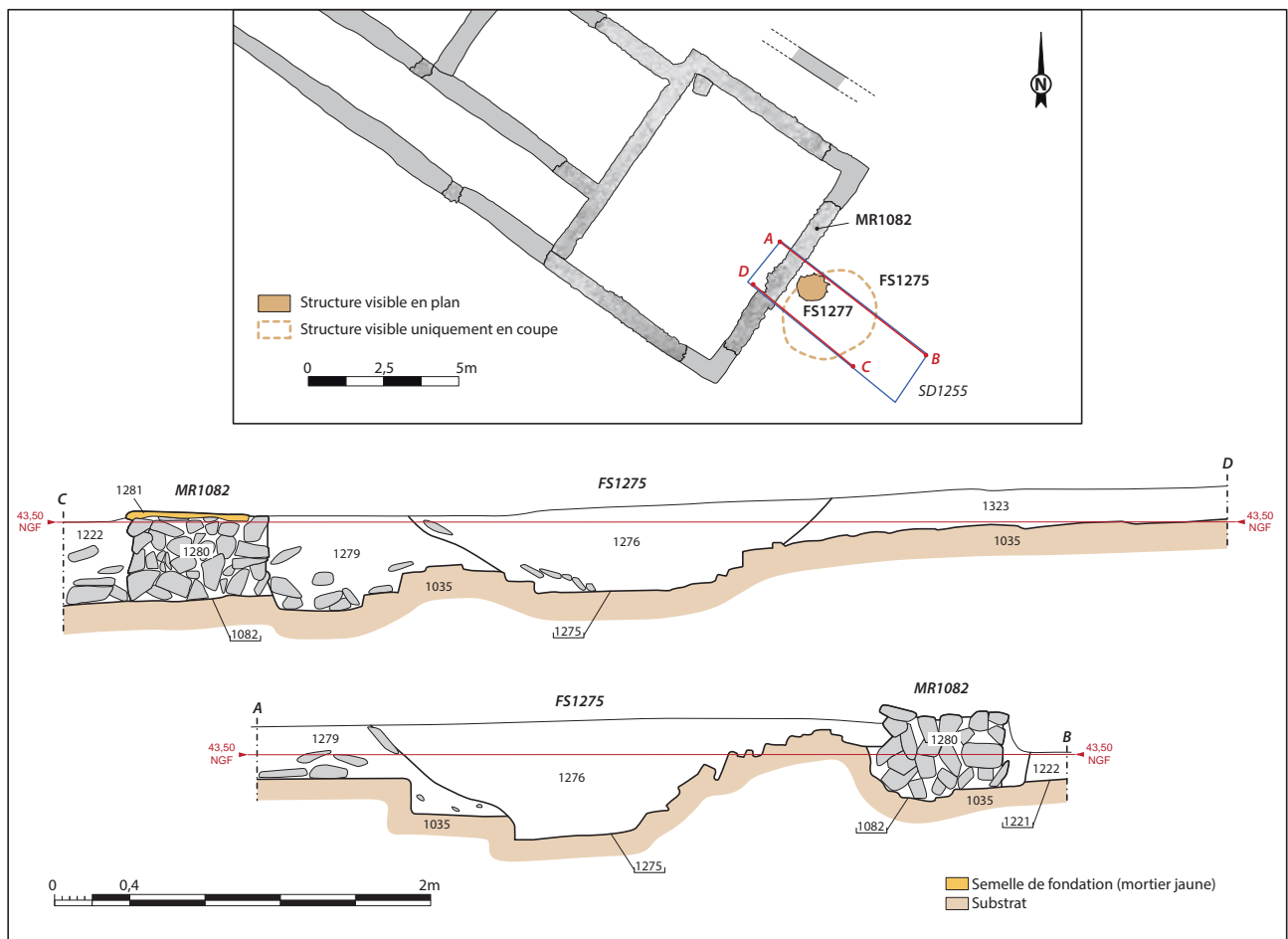


Fig.88 Vue en coupe de la fosse FS1275 (vue depuis le nord).

© Solène Le Padellec, Inrap

Fig.89 Mise en situation du fragment de statuette retrouvé dans la fosse FS1275 de statuette.

© R. Delage, Inrap



2.5. La phase 4 : Moyen Âge et Moderne

Un aménagement bâti en pierre de granite a été mise en évidence en partie sud-est de l'emprise (altitude d'apparition supérieure à 42,70 m NGF) (SB1029, fig.90). Orienté nord-est/sud-ouest un effet de parement très net a été mis au jour côté ouest. Les pierres de front sont d'un grand calibre et sont souvent supérieures à 40 cm. Cet effet de parement limite une sorte de plateforme composé de blocs (15 à 20 cm) et dalles de granites (40 à 50 cm). Devant cet aménagement, quatre dalles de granites posées à plat ont pu être observées et constitue une sorte de seuil (fig.91). La fouille manuelle a permis de récolter de la céramique de la Tène finale (Proto 48b, Proto 24), amphore italique, céramique commune de mode A gallo-romaine et probable fragment de panse de céramique médiévale.

Localisé à 27 m plus au nord, un lambeau de structure relativement similaire a été observé lors de l'ouverture du sondage SD1316, seule l'orientation est légèrement divergente (est/ouest) (fig.92). Il se compose de blocs de granite qui semblent contenir un remblai (1269). Ce remblai est composé de nombreux blocs de granite pris dans un limon brun. Bien qu'il ait été observé comme débordant dans sa partie sud-ouest, il semble être contenu au nord par le parement MR1268 et à l'ouest par le parement MR1274. Il recouvre le fossé protohistorique FO1014. Les éléments céramiques récoltés sont composés d'un lot de céramique du second âge du Fer (Proto 92b, Proto 56, Proto 25, Proto 63a, amphore Dr. 1), de la période gallo-romaine (Ier s.) et céramique de la fin du Moyen Âge/période Moderne (pot 24-4; XIVE-XVIe s.)

Ces deux plateformes peuvent correspondre à des bâtiments techniques de l'époque, ou lambeau de niveau de cour. Elles n'apparaissent pas sur le cadastre napoléonien.

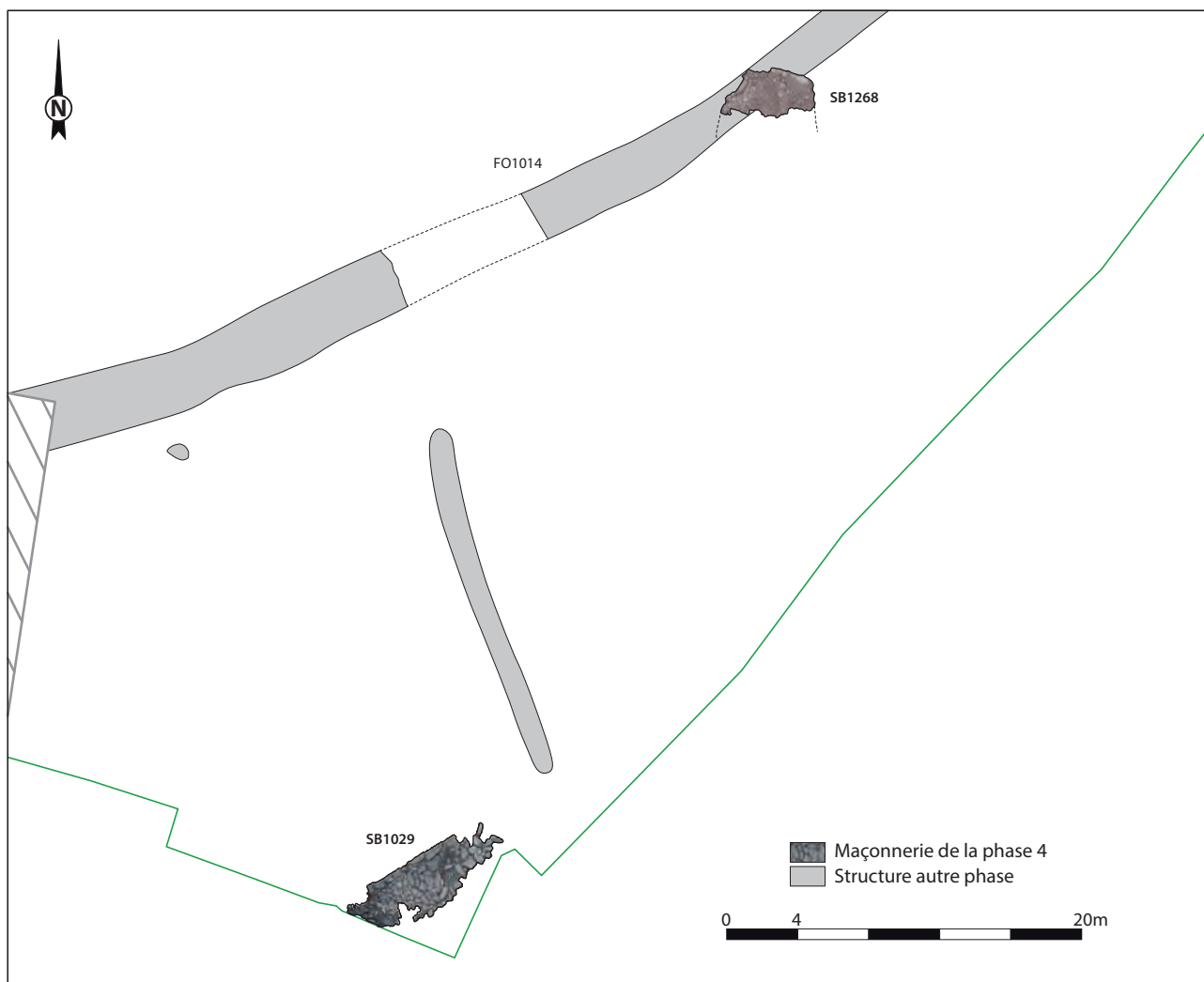


Fig.90 Plan de répartition des vestiges attribués à la phase 4.

© P. Pihuit, Inrap



Fig.91 Vue zénithale de la structure bâtie SB1029 (vue depuis le sud).

© Emmanuelle Collado, Inrap

Fig.92 Vue générale de la structure SB1268 (vue depuis l'ouest).
© Manoël Derenne, Inrap



2.6. La phase 5 : Contemporain

La fouille préventive menée sur le site de Talhouët en 2017 a également mis au jour les « vestiges » du travail des archéologues bénévoles de la campagne de fouille de 1888 (fig.93). Ce travail a fortement impacté la stratigraphie. Par exemple, la fosse FS1300 observée dans le sondage SD1216 (cf. *supra* fig.44 § 2.3.1.1) de la galerie PCE1064 présente une stratigraphie inversée. Son comblement inférieur se compose de limon sableux brun, homogène comprenant quelques rares blocs de granite et des fragments de céramique commune de mode A vraisemblablement gallo-romains (1299). Le comblement intermédiaire 1298 n'a pas livré de mobilier contrairement au comblement supérieur 1297 qui a fourni des fragments de céramique du second âge du Fer. Ce dernier est constitué de limon brun un peu gras, légèrement sableux, comprenant de rares blocs de granites (inférieurs à 10 cm) et un peu de terre cuite architecturale. Cette fosse, peut être véritable vestige antique à l'origine, a été fouillée ou creusée puis rebouchée à la fin du XIXe siècle.

D'autre part, courant le long de la façade sud, en partie extérieure, une tranchée de 30 m sur 0,5 m de large (TR1067) a été mise au jour sur toute la longueur de la façade sud du bâtiment principal (fig.94). Son comblement est un limon brun gris qui a livré des fragments d'amphore italique, un lot de céramique gallo-romaine des IIe-IVe s. et un lot de céramique moderne. Ce creusement coupe notamment la couche de démolition 1070. Il est la marque des tranchées de fouilles des archéologues du XIXe siècle qui ont simplement dégagé et suivi les murs antiques.

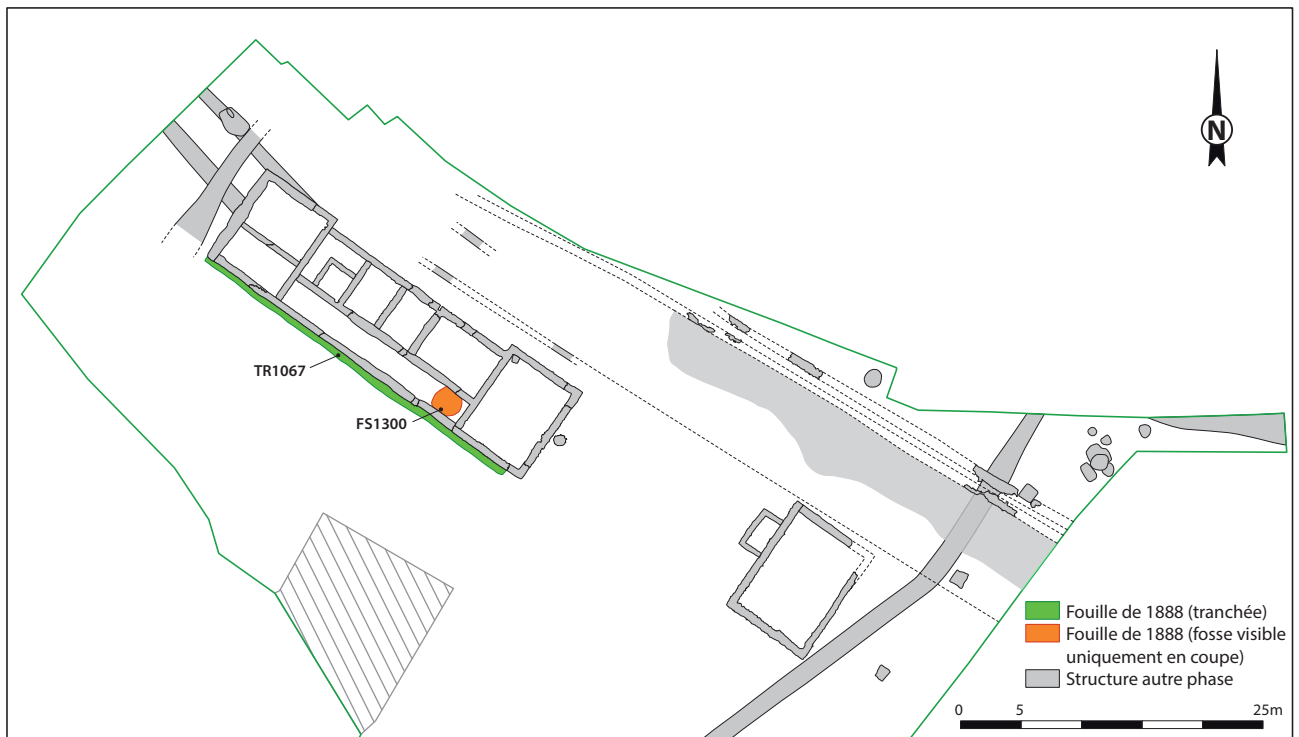


Fig.93 Plan de répartition des vestiges attribués à la phase 5.

© P. Pihuit, Inrap

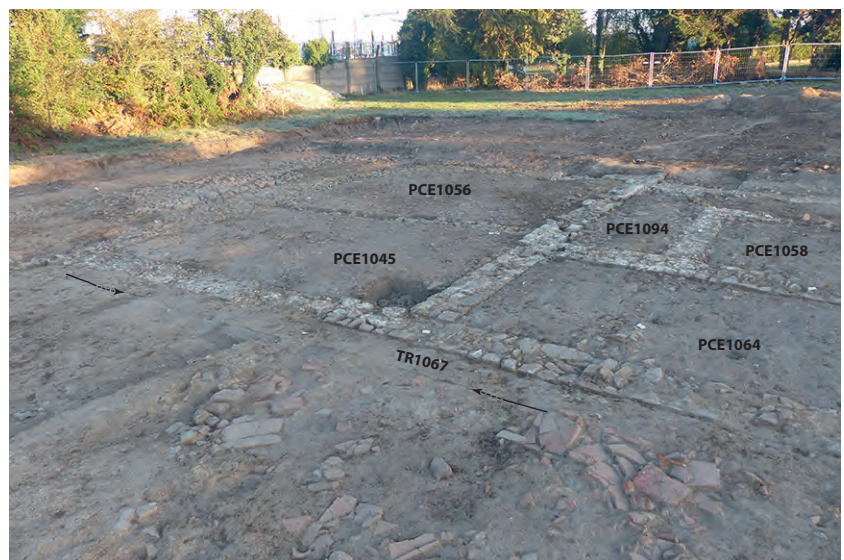


Fig.94 Vue générale d'une partie de la galerie et du pavillon occidental du bâtiment résidentiel. On observe très bien la tranchée TR1067 qui court le long du mur MR1064 et couche la démolition 1070 (vue depuis le sud).

© Karine Prêtre, Inrap

3. Etude du mobilier céramique (R. Delage)

Références typologiques utilisées

Déch. : Déchelette (J.), *Les vases céramiques ornées de la Gaule romaine*, Paris, Picard, 1904.

Drag. : Dragendorff (H.), *Terra Sigillata*, *Bonn. Jahrb.*, 1896, p. 18-155 et 1897, p. 54-163.

Dr. : Dressel (H.), *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2, Berlin, 1899.

G. : Laubenheimer (F.), *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.

Lez. : Bet (Ph.), Delor (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, dans : *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, 2000, p. 461-484.

M : Menez (Y.), *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Quimper, 1985 (Cahiers de Quimper Antique, 2).

Pasc. : Pascual (R.), Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, *Congrès Nacional de Arqueologia*, VII, Barcelone, 1962, p. 334-345.

Ritt. : Ritterling (E.), *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus*, Wiesbaden, 1913.

Ve. : Vernhet (A.), Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.

Céramiques protohistoriques régionales [Proto] : Chérel (A.-F.) *et al.*, Les céramiques gauloises en Bretagne : évolution des formes et des décors entre le VI^e et I^{er} siècle avant notre ère, dans *Menez (Y.) dir. Céramiques gauloises d'Armorique*, Rennes, 2018, p. 253-356.

Céramiques gallo-romaines régionales : Brunie (I.), *La céramique gallo-romaine de la péninsule Armoricaïne de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. au IV^e siècle ap. J.-C.*, thèse de doctorat : mention archéologie, Université Rennes 2, Rennes, 1537 p.

Céramiques médiévales et modernes régionales : Henigfled (Y.), coord., *La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne (XI^e au XVI^e siècle)*, Rapport du PCR (2012-2016), Nantes, 2017.

3.1 Synthèse

3.1.1 Horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale

Un horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale peut clairement être identifié sur le site, au travers des mobiliers découverts, même si ceux-ci, dans au moins la moitié des cas, ont été découverts en position résiduelle. Les indices reposent sur la présence de céramiques dont les caractéristiques techniques et morphologiques sont caractéristiques des II^e et I^{er} s. av., mais aussi sur un lot non négligeable d'amphore gréco-italique et surtout italique Dr. 1 (fig.95 à 98).

Groupe céramo.	NR	NMI
Fine B « proto terra nigra »	1	1
Céramique domestique	135	36
Amphore	83	14

Fig.95 Groupes « céramologiques » de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.

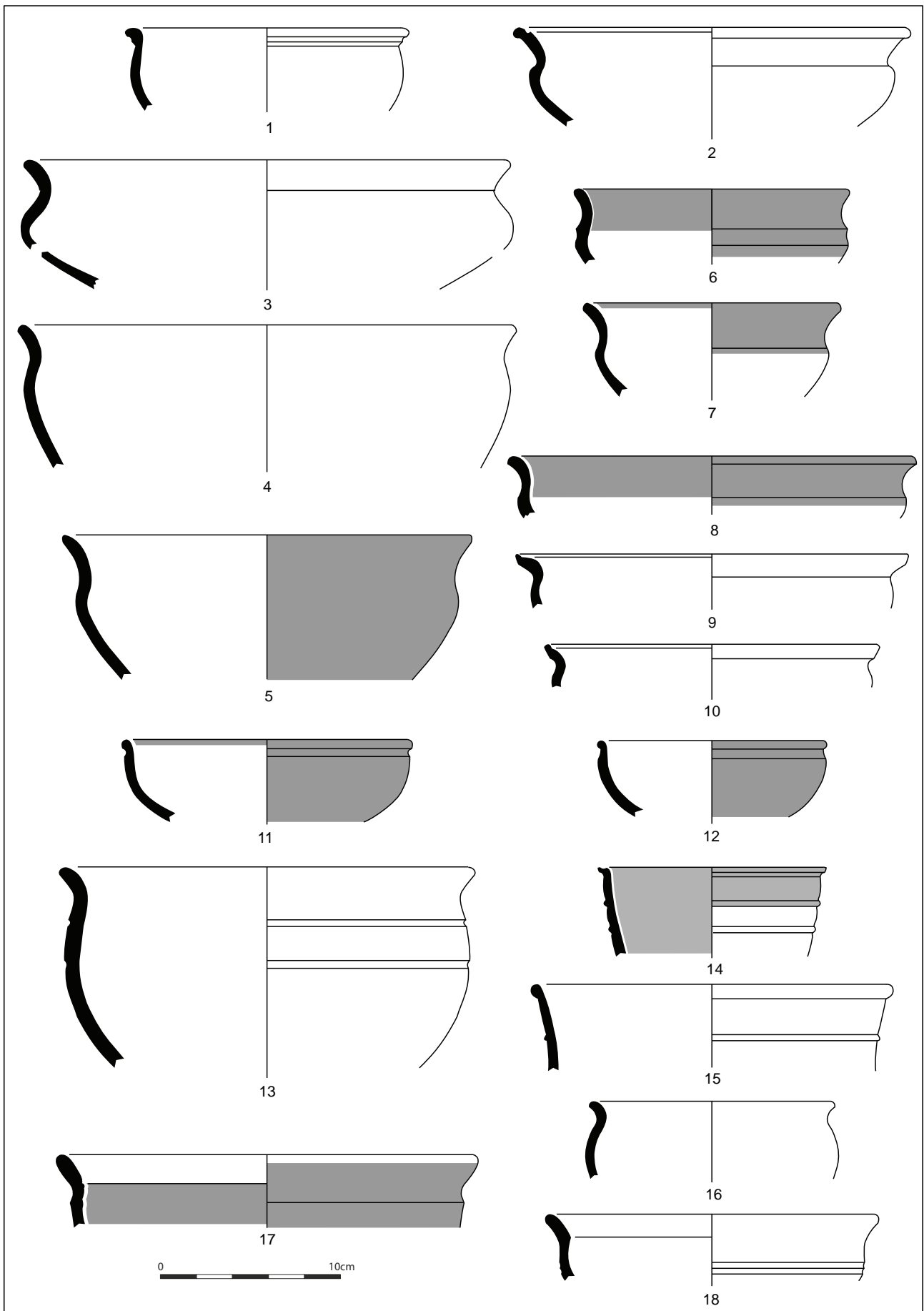


Fig.96 Céramiques de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.

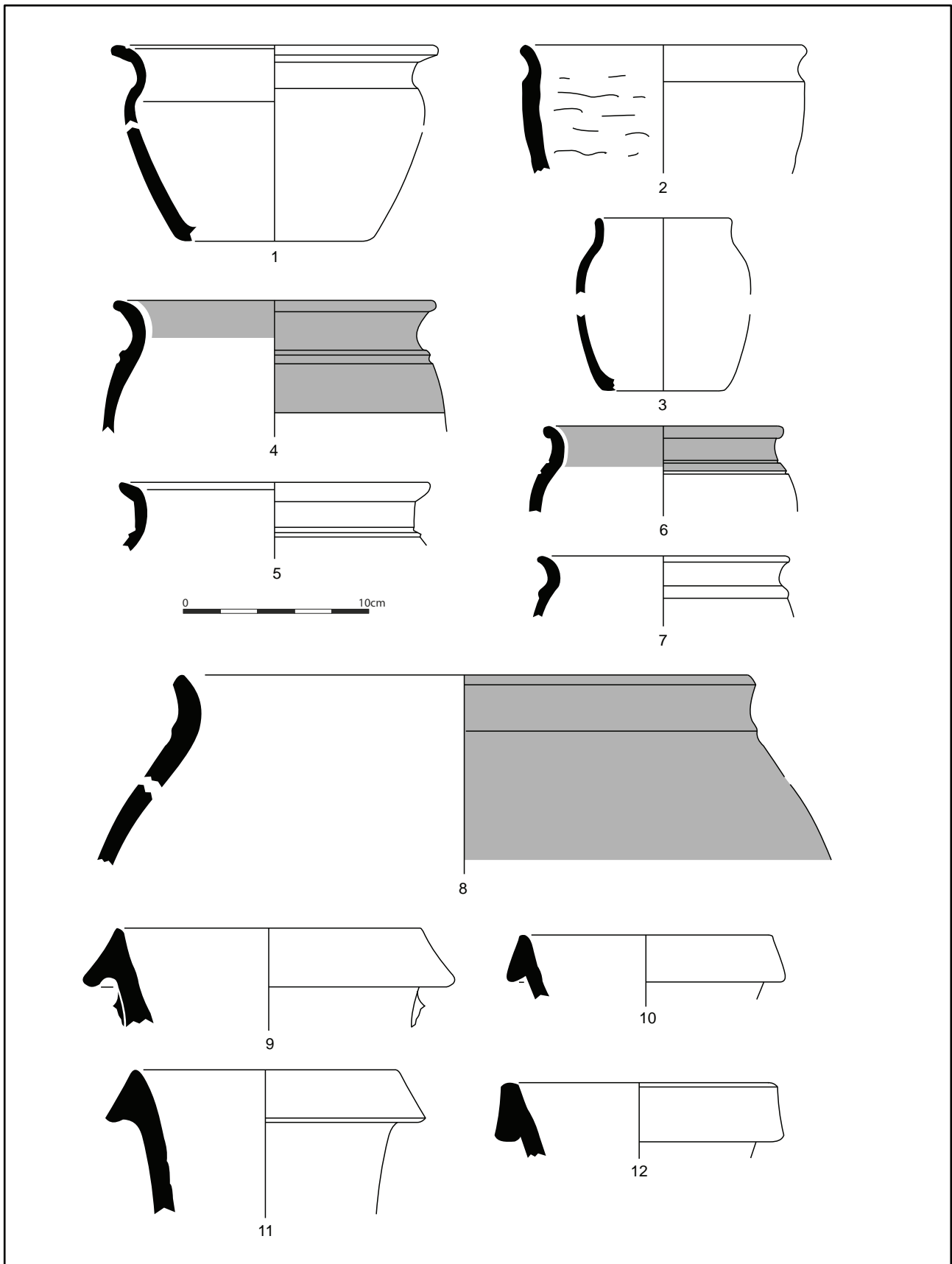


Fig.97 Céramiques et amphores de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.

Fig.98 Tableau récapitulatif des céramiques et amphores illustrées de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.

Type / réf. Typo.	NR	Fig.	N°	Contexte
Fine B "Proto TN"	1	96	n°01	US1126 , démol N MR1112
Proto 22	6	96	n°02	US1333
Proto 23	4	96	n°03	US1028
Proto 24	16	96	n°04	US1263 , SD1215
Proto 24	5	96	n°05	US1270
Proto 25	1	96	n°06	US1028
Proto 25	2	96	n°07	US1269
Proto 25	2	96	n°08	US1028
Proto 27	1	96	n°09	US1106 , Nett. bât. annexe
Proto 27	1	96	n°10	US1031
Proto 29	2	96	n°11	US1308 , SD1304
Proto 29	2	96	n°12	US1270
Proto 40b	1	96	n°13	US , FO1028
Proto 48b	1	96	n°14	US1308 , SD1304
Proto 48b	1	96	n°15	US1029
Proto 51	1	96	n°16	US1028
Proto 56	1	96	n°17	US1269
Proto 56	1	96	n°18	US1126 , démol N MR1112
Proto 62	2	97	n°01	US1126 , démol N MR1112
Proto 63a	1	97	n°02	US1269
Proto 63a	4	97	n°03	US1331
Proto 92b	1	97	n°04	US1308 , SD1304
Proto 92b	1	97	n°05	US1269
Proto 92b	2	97	n°06	US1270
Proto 92b	1	97	n°07	US1276
Proto 92a	6	97	n°08	US1320
Amphore gréco-italique	1	97	n°09	US1319 , SD1317
Amphore gréco-italique	1	97	n°10	US1236 , SD1217
Amphore gréco-italique	4	97	n°11	US1126 , démol N MR1112
Amphore italique Dr. 1A	12	97	n°12	US1003 , FO1002

Le répertoire des céramiques domestiques est relativement diversifié sur le plan strictement typologique (**fig.99**), mais beaucoup de ces formes présente un profil relativement similaire. Tel est le cas des jattes en « Esse » de la série Proto. 22-25 ou encore des pots Proto 92ab.

Fig.99 Références typologiques des céramiques de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.

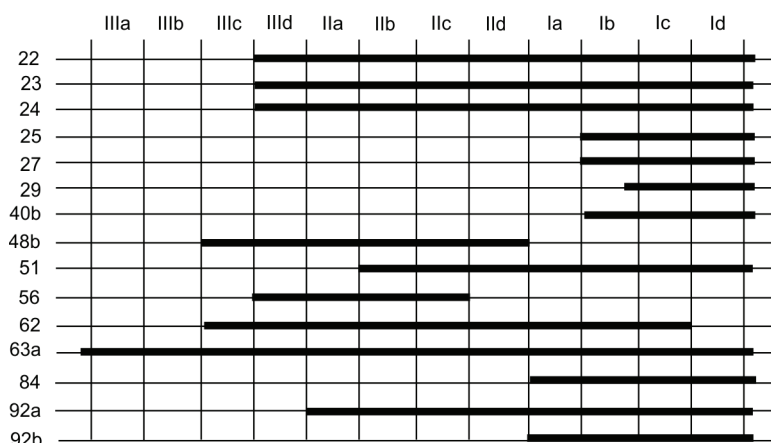
Réf. Typo.	NR	NMI
Proto 92b	5	4
Proto 24	24	3
Proto 25	5	3
Proto 27	2	2
Proto 29	4	2
Proto 48b	2	2
Proto 63a	5	2
Proto 56	2	2
Proto 22	6	1
Proto 23	4	1
Proto 40b	1	1

Réf. Typo.	NR	NMI
Proto 40b	1	1
Proto 51	1	1
Proto 62	2	1
Proto 84	1	1
Proto 92a	6	1
Proto 93	1	1

Parmi ce corpus, seules les formes Proto 48b et Proto 56 (fig.96, n°14-15 et 17-18 ; fig.100) sont associées de manière exclusive à la période de transition Tène moyenne/début de la Tène finale. D'autres formes ont des fourchettes chronologiques d'usage plus larges, touchant cette période de transition, mais surtout le Ier s. av. Enfin un répertoire de 6 formes et non des moindres (formes Proto 25 et 27 par exemple ; fig.96, n°6 à 10) n'est attesté qu'à la fin de la période gauloise et après la conquête. Le lot des amphores confirme cette diversité avec des profils dont les dimensions des lèvres évoquent des amphores type « gréco-italiques » et d'autres des productions Dr. 1A.

Est également attestée une coupe en « proto terra nigra » vraisemblablement d'origine Aquitaine, dont la forme est répertoriée par exemple dans les niveaux de Saintes dès le II^e s. av. (Landreau 2012).

Fig.100 Comparaison des données chronologiques liées aux référents typologiques de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.



3.1.2 Horizon gallo-romain

Incontestablement l'horizon gallo-romain est celui qui comporte le lot de céramique le plus important avec 1231 NR pour 189 bords et 266 NMI. Ils se répartissent au sein de 58 contextes dont les plus importants constituent des lots hétérogènes (fig.101).

Tel est le cas de l'US1276, qui bien que ne comportant que des céramiques antiques (à l'exception d'une céramique de la Tène) est représentée par des vases dont les chronologies de production et d'utilisation couvrent tout le Haut-Empire.

Fig.101 Quantification des céramiques gallo-romaines des principaux contextes (plus de 5 NMI).

Contexte	NR	MNI
US1276	342	73
US1106	83	19
US1031 SD1146 VO1019	45	17
US1065	52	16
US1001	48	14
US1211+ SD1146	59	13
MR1022 nett.	21	11
US1105	45	11
US1139 SD1140	71	9
US1139 SD1183	32	9
US1129	38	8
US1074	43	7
US1069	22	6
US1111	20	6

Les comptages, sans distinction chronologique fine, rendent compte d'une utilisation de la céramique, pour cette occupation rurale, en tout point conforme à bien d'autres lieux d'habitats régionaux de l'Antiquité (fig.102 à 106). Il s'agit de poubelles domestiques ordinaires. La vaisselle de table y est présente à hauteur de 14 %, l'essentiel étant constitué de céramiques de cuisine/préparation/stockage. Les amphores avec 1,5 % des NMI sont peu représentées, mais cela est toujours plus ou moins le cas sur les établissements ruraux. En contexte urbain, elles peuvent en revanche dépasser les 10 %.

La répartition des mobiliers par catégorie céramique n'offre guère plus de surprise. Les vaisselles de table les plus courantes du Haut-Empire (pour le moins) sont bien représentées et la céramique modelée témoigne majoritairement de l'occupation gallo-romaine précoce.

Fig.102 Quantification des céramiques gallo-romaines par groupes fonctionnels et catégories.

Fonction	Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Vaisselle de table	Sigillée	22	1.8%	7	2.6%
	Métallescente	2	0.2%	0	0.0%
	Paroi fine	1	0.1%	1	0.4%
	Paroi fine engobée	4	0.3%	1	0.4%
	Fine A	1	0.1%	1	0.4%
	Fine B	66	5.4%	15	5.6%
	Mi-fine B	37	3.0%	13	4.9%
	sous-total	133	10.9%	38	14.3%
Cuisine, préparation, stockage	Com A	187	15.2%	35	13.2%
	Com B	811	65.9%	173	65%
	Modelée	59	4.8%	16	6%
	sous-total	1057	85.9%	224	84.2%
Amphore		41	3.3%	4	1.5%
Total		1231		266	

catégorie	Réf. typo	Forme	NR	Fig.	N°	Contexte
Mi-fine B	BJ-TN-37	coupe	3	104	n°01	US1139, SD1183
Mi-fine B	BJ-TN-37e	coupe	1	104	n°02	US1211
Mi-fine B	BJ-TN-37gh	coupe	1	104	n°03	US1276
Mi-fine B	BJ-TN-37gh	coupe	1	104	n°04	US1129
Mi-fine B	Bo-TN-1	bouteille	1	104	n°05	US1139, SD1183
Fine A-TR?	M7b	plat	1	104	n°06	US1031, SD1146, VO1019
Com A-CEIRP	AP-ERP-1f	plat	2	104	n°07	US1129
Com A	M-CC-7	mortier	1	104	n°08	US1276
Com A	M-CC-7	mortier	1	104	n°09	US, MR1022, nett.
Com A	C-CC-34	cruche	1	104	n°10	US1276
Com A	C-CC-40	cruche	1	104	n°11	US1276
Com B	AP-CS-7d	plat	1	104	n°12	US1276
Com B	BJ-CS-1	jatte	1	104	n°13	US1001
Com B	BJ-CS-1	jatte	1	104	n°14	US1276
Com A	BJ-CC-24	jatte	1	104	n°15	US1156, VO1019
Com B	BJ-CS-33c	jatte	1	104	n°16	US1105
Com B	BJ-CS-25	jatte	1	104	n°17	US1211
Com B	BJ-CS-25i	jatte	1	104	n°18	US1139, SD1183
Com B	BJ-CS-24	jatte	1	104	n°19	US1031, SD1146, VO1019
Com B	BJ-CS-24	jatte	2	104	n°20	US, MR1022, nett.
Com B	P-CS-13	pot	1	105	n°01	US1139, SD1140
Com B	P-CS-13	pot	1	105	n°02	US1105
Com B	P-CS-13	pot	1	105	n°03	US1276
Com B	P-CS-53	pot	1	105	n°04	US1276
Com B	P-CS-34h	pot	1	105	n°05	US1031, SD1146, VO1019
Com B	P-CS-34	pot	1	105	n°06	US1106
Com B	P-CS-34	pot	1	105	n°07	US1105
Com B	P-CS-34f	pot	1	105	n°08	US1276
Com B	P-CS-14	pot	4	105	n°09	US1070
Com B		pot	1	105	n°10	US1276
Com B	P-CS-12d	pot	1	105	n°11	US1139, SD1140
Com B		stockage	1	105	n°12	US1276
Com B	P-CS-9a	pot	1	105	n°13	US1075
Com B	P-CS-9a	pot	1	105	n°14	US1075
Com B	Pi-CS-1c	pichet	1	105	n°15	US1211
Modelée	St-CNT-1	stockage	8	106	n°02	US1001
Modelée	P-CNT-4	pot	1	106	n°03	US, MR1022, nett
Modelée	P-CNT-4	pot	2	106	n°04	US1070
Modelée	St-CNT-1b	stockage	1	106	n°05	US, MR1022, nett

Fig.103 Tableau récapitulatif des céramiques illustrées de l'horizon gallo-romain.

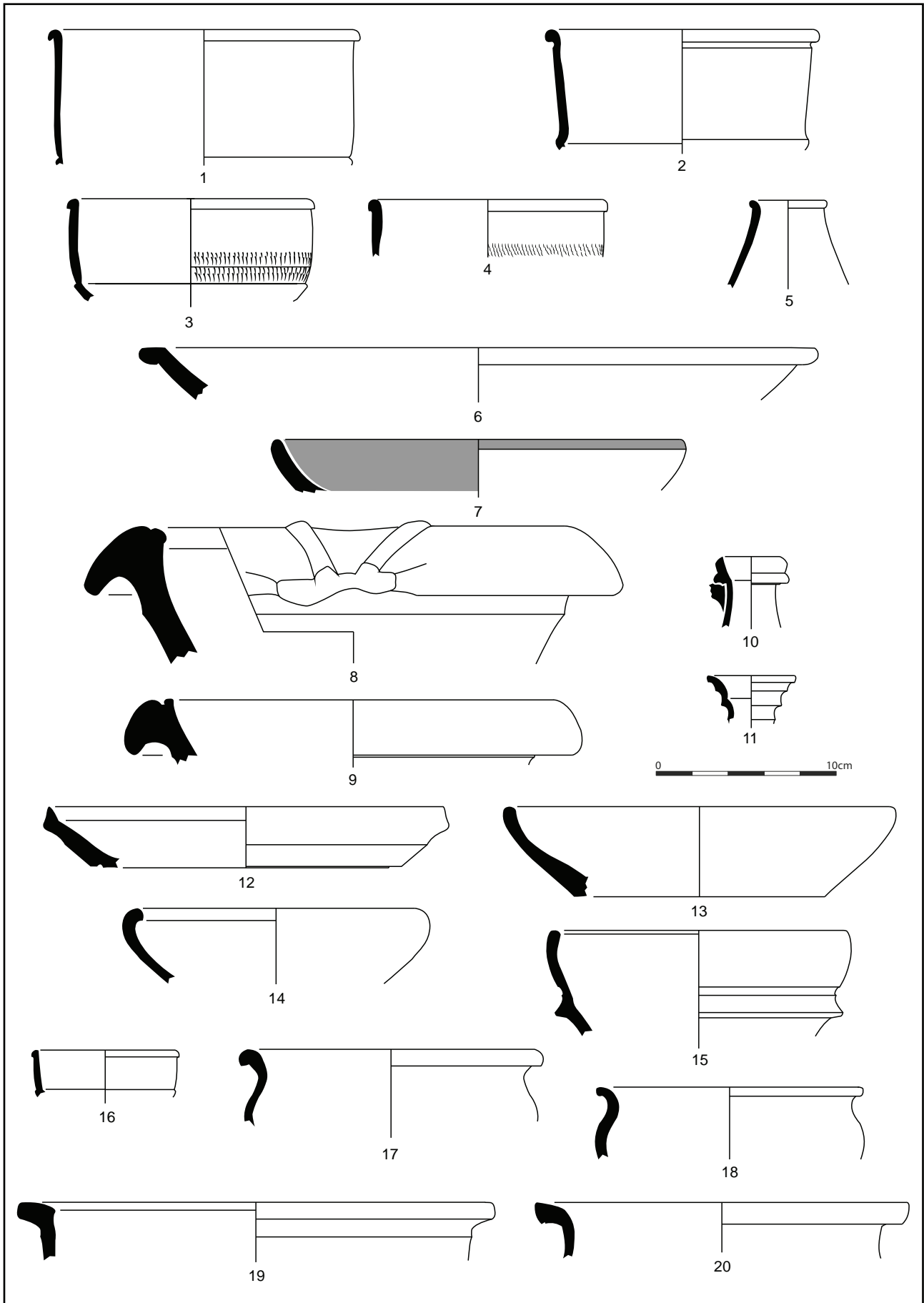


Fig.104 Céramiques de l'horizon gallo-romain.

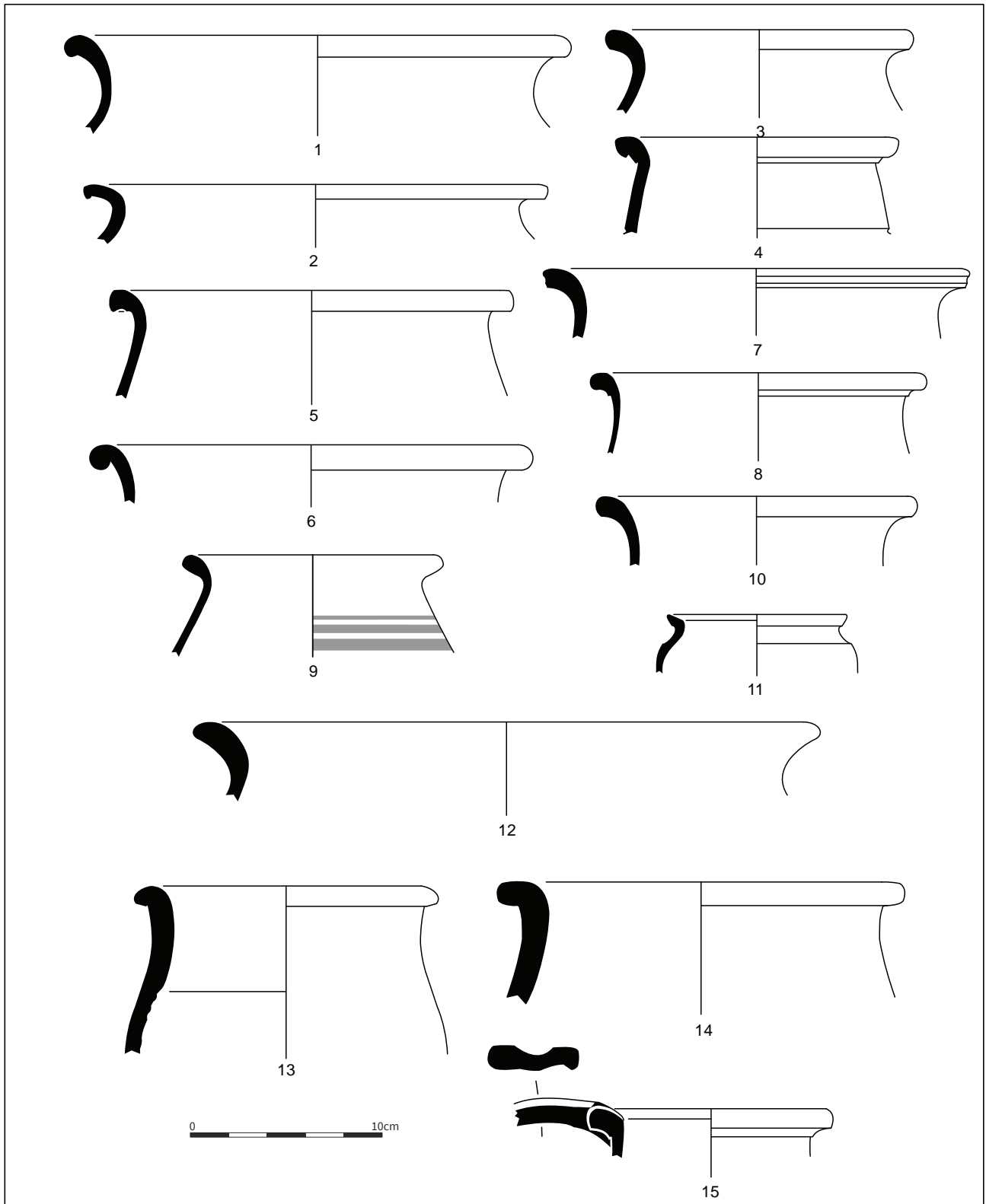


Fig.105 Céramiques de l'horizon gallo-romain.

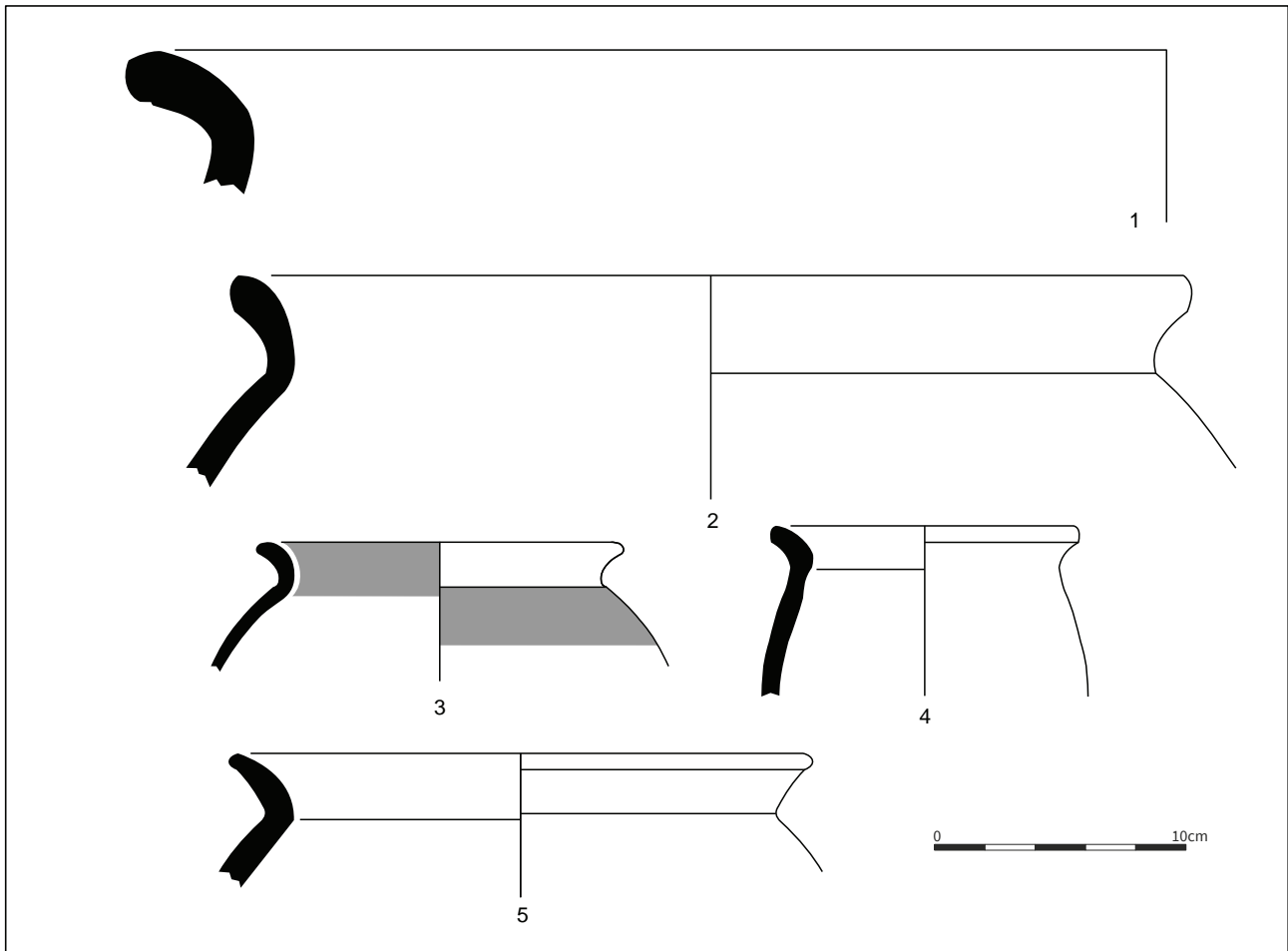


Fig.106 Céramiques de l'horizon gallo-romain.

© R. Delage, Inrap

3.1.2.1 Vaisselles de table

Parmi les vaisselles de table se trouvent classiquement des céramiques sigillées. Elles se répartissent à peu près équitablement entre les vaisselles des I^{er} et II^e s. Au I^{er} s. ce sont les sigillées de Montans qui sont les plus nombreuses (avec en complément des productions italiques, de Millau-la Graufesenque et de Lezoux) et au II^e s. ce sont celles du Centre de la Gaule qui sont exclusivement représentée avec des pièces de Lezoux mais aussi de Toulon/Allier ou encore des Martres-de-Veyre. Seul un vase de CALETVS est formellement attesté pour le III^e s. et les sigillées tardives du Bas-Empire font défauts.

Parmi les autres vaisselles de table se trouvent également de nombreuses pièces cuites en mode B, les terra nigra du I^{er} s. et les céramiques mi-fines de mode B (ou terra nigra tardive) essentiellement des III^e s. et éventuellement IV^e s. Pour les terra nigra, seuls 8 bords permettent de proposer une attribution typologique. Les coupes M96 sont les plus nombreuses comme cela est fréquemment le cas.

Les céramiques mi-fines de mode B comptent un plus grand nombre de fragments de bord, mais là encore le corpus est dominé par la coupe BJ-TN-37 (fig.104, n°1-4) qui s'inscrit dans la continuité de M96, puisqu'elle en garde globalement le profil. Autres formes attestées : les coupes BJ-TN-2 et la bouteille Bo-TN-1 (fig.104, n°5).

3.1.2.2 Céramiques communes

La céramique commune de mode B domine largement le corpus des céramiques de cuisine.

Le répertoire est relativement riche (fig.107), mais la majorité des bords

appartiennent à quelques formes seulement. Pour le I^{er} s. et les premières décennies du II^e s. : les pots P-CS-13 (fig.105, n°1-2), 9a (fig.105, n°13-14) et 12 (fig.105, n°11), jatte BJ-CS-1 (fig.104, n°13-14) et pour les céramiques plus tardives (fin II^e s. et III^e s.) : les pots P-CS-34 (fig.105, n°6 à 8) et les jattes BJ-CS-24 (fig.104, n°19-20).

Fig.107 Quantifications par référents typologiques des céramiques communes de mode B gallo-romaines.

Réf. Typo.	NR	MNI
P-CS-13	26	23
BJ-CS-24	10	9
BJ-CS-1	6	6
P-CS-34	4	4
P-CS-12	2	2
P-CS-9a	2	2
AP-CS-7	1	1
AP-CS-7d	1	1
BJ-CS-25	1	1
BJ-CS-25i	1	1
BJ-CS-33	1	1
BJ-CS-33c	1	1
BJ-CS24	1	1

Réf. Typo.	NR	MNI
C-CS-8	1	1
C-CS-8b	1	1
P-CS-12l	1	1
P-CS-14	4	1
P-CS-29	1	1
P-CS-34f	1	1
P-CS-34h	1	1
P-CS-53	1	1
Pi-CS-1c	1	1
BJ-CS-24d	1	0
P-CS-12d	1	0
P-CS-21	1	0

Le répertoire de la céramique commune de mode A est bien plus hétérogène car sur les 16 formes identifiées aucune ne domine véritablement le corpus (fig.108). Il se compose majoritairement de cruches des I^{er} s. - III^e s., de plat et de jatte et de seulement deux mortiers (fig.104, n°8-9).

Quant à la céramique modelée, elle est caractéristique aussi bien des lots gallo-romains précoces (fig.106, n°2-4), que d'autres des I^{er} s. - II^e s. (fig.105, n°1 et 5).

Fig.108 Quantifications par référents typologiques des céramiques communes de mode A gallo-romaines.

Réf. Typo.	NR	MNI
C-CC-54	2	2
M-CC-7	2	2
AP-ERP-1f	2	1
BJ-CC-24	1	1
BJ-CC-32	1	1
C-CC-30	1	1
C-CC-34	1	1
C-CC-4	1	1

Réf. Typo.	NR	MNI
C-CC-40	1	1
C-CC-44d	1	1
P-CC-15	1	1
P-CC-17	1	1
BJ-CC-30a?	1	0
C-CC-42/44	1	0

Quant au corpus des amphores, il se compose d'amphores régionales au sens large (Gaule lyonnaise) avec quelques éléments de formes notamment de Dr. 2/4, mais aussi d'autres origines correspondant au commerce du vin (Tarraconaise, Narbonnaise) ou de l'huile (Bétique).

3.1.3 Horizon de la fin de la période médiévale/début moderne

Les fragments de céramique qu'il est possible de rattacher aux productions de cet horizon sur la base de leur caractéristique technique et parfois morphologique sont peu nombreux : 57 NR pour 13 bords et 20 NMI.

Ils sont répartis au sein de 14 ensembles hétérogènes (majoritairement US 1069, 1087, 1106) et constituent, dans la majorité de cas, de simples fragments qui peinent à rendre compte de formes assez volumineuses (fig.109

à 111). Les quelques bords susceptibles d'être attribués appartiennent à des pots en usage à la période médiévale et au début de la période moderne (Pot24-4, Pot24-8/9 ; fig.110, n°1 à 5) et d'autres qui n'apparaissent pas avant le XV^e s. (Pot24-12 et 13 ; fig.110, n°6-7) et constituent parfois des formes très courantes, pour cette période, dans le sud de la Bretagne.

Fig.109 Quantifications par référents typologiques des céramiques médiévales/modernes.

Réf. Typo.	NR	NMI
Pot24-12	2	2
Pot24-13	1	1
Pot24-4	2	2
Pot24-4a	1	1
Pot24-8/9	2	2

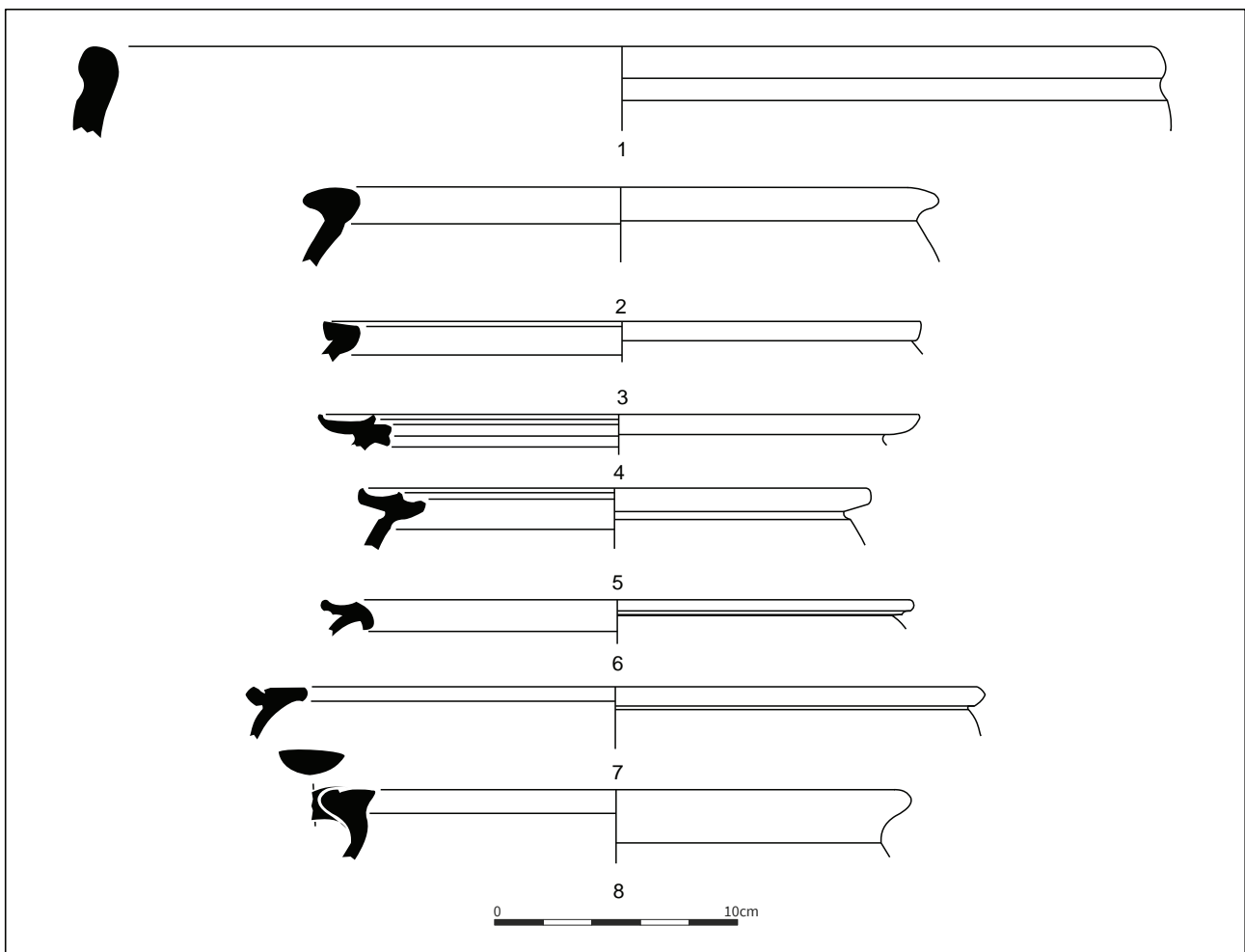


Fig.110 Céramiques de la fin de la période médiévale/moderne.

© R. Delage, Inrap

Réf. typo.	NR	Fig.	N°	Contexte
Pot 24-4a	1	Pl. RD6	n°01	US1069
Pot 24-4	1	Pl. RD6	n°02	US1106
Pot 24-4	1	Pl. RD6	n°03	US1269
Pot 24-8/9	1	Pl. RD6	n°04	US1069
Pot 24-8/9	1	Pl. RD6	n°05	US1001
Pot 24-12	1	Pl. RD6	n°06	US1106
Pot 24-13	1	Pl. RD6	n°07	US1001
	4	Pl. RD6	n°08	US1111

Fig.111 Tableau récapitulatif des céramiques illustrées de la fin de la période médiévale/moderne.

© R. Delage, Inrap

Si quelques fragments, au travers de leurs caractéristiques techniques, témoignent de la présence de pièces plus récentes encore (moderne-contemporaine), aucun bord n'est conservé.

3.1.4 Le mobilier des fouilles anciennes

Une partie du mobilier archéologique des fouilles du XIX^e s., menées par l'abbé J. M. Le Menée, est conservée au Musée de Vannes. En fait, il y a tout lieu de croire que seules quelques pièces remarquables (ou paraissant comme telles) ont été conservées et que l'essentiel a été rejeté in situ. En atteste le fait qu'il n'y ait aucune céramique commune dans ce lot à l'exception d'un pichet bien conservé.

Les parois fines engobées et céramiques métallescentes sont représentées par plusieurs individus. Parmi les premières se trouve un vase Déch. 74 orné de reliefs d'applique dont les exemplaires se rencontrent rarement dans l'ouest de la Gaule. La carte de répartition établit dernièrement pour ces vaisselles des ateliers du Centre de la Gaule et plus particulièrement de Lezoux (Tourgon 2012, fig. 1), montre qu'elles suivent les mêmes circuits de commercialisation prioritaires que les premières sigillées grésées des Martres-de-Veyre ou de Lezoux (LIBERTVS) à savoir les marchés de Bretagne insulaire ou encore la voie Lyon-Saintes plutôt que la Loire et ses affluents. Cette forme de grand gobelet à anse correspond à la variante précoce de la fin du I^{er} s. et du début du II^e s.

Quant à la céramique métallescente, tous les fragments conservés appartiennent à la seconde génération en usage au cours du III^e s. avec des formes classiques comme le gobelet Lez. 306 orné de reliefs à la barbotine, un pied de gobelet tulipiforme Lez. 310 et un petit fragment de panse d'une tasse relativement rare (Lez. 302) sauf dans le vannetais où elle semble très appréciée (pour boire le vin).

En sigillée, sont conservés une assiette du I^{er} s., quelques rares fragments de décors du II^e s. ainsi que des mortiers Lez. 96 de la fin II^e s. et du début du III^e s. et des gobelets Déch. 72 du III^e s. ornés d'excisions géométriques. Notons la présence également d'une céramique à l'éponge du Poitou qui constitue avec les céramiques mi-fines de mode B de la présente fouille une des pièces les plus tardives retrouvées parmi les vestiges de la *villa*. Un pichet en céramique commune de mode A, en pâte rugueuse (Pi-CC-8), correspond également vraisemblablement à une forme contemporaine des vaisselles tardives.

Dans l'ensemble ces données confortent pleinement celles de la présente fouille, notamment en ce qui concerne l'occupation qui couvre tout le Haut-Empire (voire la fin du III^e s. et le début du IV^e s.).

- Sigillée

Prod.	Forme	Réf. typo	Datation	Réf. conserv.	Comment.	Illus.
SG-MLG	Assiette	Ve. A2	60/90	IM1995-2		
CG-ALL	Mortier	Lez. 96	170/210	IM1995-1		
CG-LEZ	Mortier	Lez. 96	180/240	IM1995-4	Pâte fondue.	
CG-IND	Gobelet	Déch. 72	190/240	IM1995-3	Décor excisé. Pâte orangée.	
CG-LEZ	Gobelet	Déch. 72	190/240	IM1995-3	Pâte fondue.	
CG-IND	Gobelet	Déch. 72	180/240	IM1995-5	Vernis noir. Décor excisé.	fig.112, n°6
CG-LEZ	Coupe	Drag. 37	130/150		Fragment de vase moulé de CINNAMVS.	fig.112, n°1
CG-LEZ	Coupe	Drag. 37	180/240		Fragment de coupe Drag. 37 massive. Décor de PATERNVS II. Taillé pour servir de « médaillon ».	fig.112, n°2

- Paroi fine engobée

Prod.	Forme	Réf. typo	Datation	Réf. conserv.	Comment.	Illus.
CG-IND	Gobelet	Lez. 331	60/120	IM1994-3	Gobelet à décor en relief d'épingles à cheveux. Brûlé.	
CG-IND	Gobelet	Lez. 338/ Déch. 74 ; forme A	80/120	IM1994-3	Gobelet à deux anses et reliefs d'applique. Buste M65b, masque non répertorié (Tourgon2012).	fig.112, n°3

- Céramique métallescente

Prod.	Forme	Réf. typo	Datation	Réf. conserv.	Comment.	Illus.
CG-IND	Gobelet	Lez. 310	190/260	IM1994-5		fig.112, n°4
CG-IND	Gobelet	Lez. 302	190/260	IM1994-5		
CG-IND	Gobelet	Lez. 306	190/260	IM1994-1	Décor à la barbotine	fig.112, n°5

- Céramique à l'éponge

Prod.	Forme	Réf. typo	Datation	Réf. conserv.	Comment.	Illus.
Poitou	Coupe	Raimb. 5/7	III ^e -IV ^e s.	IM1994-4		fig.112, n°7

- Céramique commune de mode A

Prod.	Forme	Réf. typo	Datation	Réf. conserv.	Comment.	Illus.
Régionale	Pichet	Pi-CC-8	III ^e -IV ^e s.	IM1998		fig.112, n°8

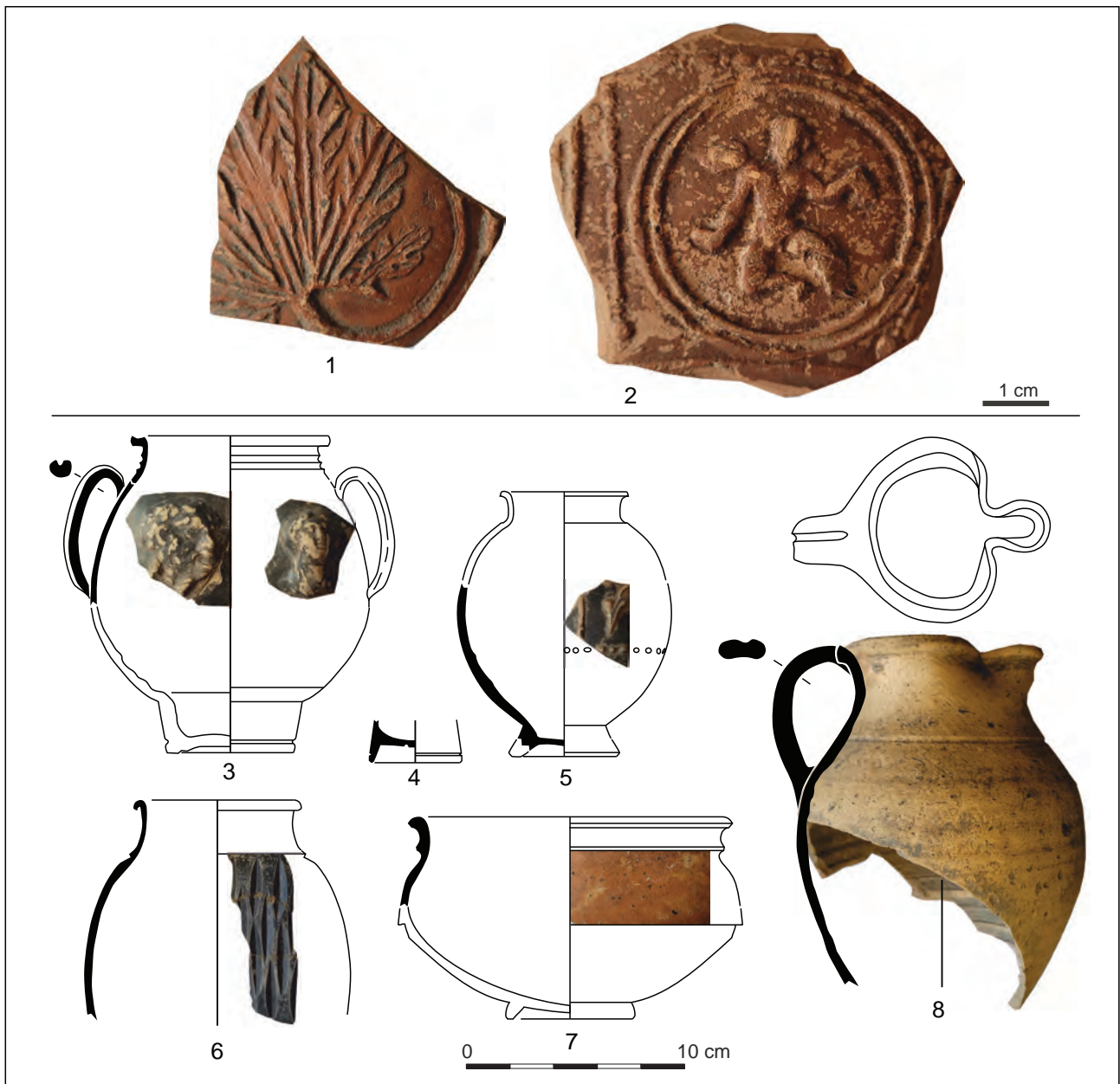


Fig.112 Céramiques des fouilles du XIXe s. (Musée de Vannes).
illus. R. Delage/Y. Manthey, Inrap

3.2 Contextes

US 1001

Fragments de céramique de la Tène finale, céramiques gallo-romaines (depuis la période précoce jusqu'au IV^e s.), céramiques modernes (Pot 24-8/9, Pot 24-13) et contemporaines.

Datation : contemporain.

US 1003, FO 1002

Amphore italique dont les caractéristiques techniques de la lèvre correspondent vraisemblablement à un type Dr. 1A (HL. 32mm, EP. 25mm, DL. 153mm).

Datation : Tène finale.

US 1005

Céramiques communes de mode A et de mode B.

Datation : I^{er} s. ap.

US 1006

Fragment de céramique sans caractérisation chronologique.

Mur 1022, Nettoyage

Céramiques fines et mi-fines de mode B, céramiques communes de mode A (M-CC-7), et de mode B (BJ-CS-24, P-CS-13, dolium), céramique modelée des I^{er} s. et III^e s. (St-CNT-1b, P-CNT-4), amphores de Tarraconaise et régionales.

Datation : ensemble gallo-romain hétérogène comportant des mobiliers au moins du I^{er} au III^e s.

FO 1028

Céramique du second âge du Fer de type Proto 40b.

Datation : second âge du Fer.

US 1028

Céramiques de la Tène finale (Proto 23, Proto 25, Proto 51) et amphore italique Dr. 1.

Quelques fragments de céramique en pâte gallo-romaine peuvent constituer des mobiliers précoces.

Datation : fin du I^{er} s. av.

US 1029

Céramique de la Tène finale (Proto 48b, Proto 24), amphore italique, céramique commune de mode A gallo-romaine et probable fragment de panse de céramique médiévale.

Datation : Moyen Âge.

US 1031, sd. 1146, Vo. 1019

Lot de céramique gallo-romaine (du I^{er} au III^e voire IV^e s.) et lot de céramiques médiévales.

Datation : Moyen Âge.

US 1031, VO 1019

Céramique fine de mode B, communes de mode A et de mode B.

Datation : I^{er} s. ap.

US 1031

Céramique du second âge du Fer et céramique gallo-romaine (céramique fine de mode B, communes de mode A et de mode B).

Datation : I^{er} s. ap.

US 1032

Fragment d'amphore italique Dr. 1, idem US 1033.

US 1033, VP 1004

Amphore italique Dr. 1 (autres fragments dans les US de VP 1004).
Datation : Tène finale.

US 1041

Céramique sigillée du Centre de la Gaule du I^{er} s., céramiques communes de mode A et de mode B.
Datation : gallo-romain.

US 1042

Céramique du second âge du Fer, céramique gallo-romaine (III^e s.) et *céramique moderne*.
Datation : Moderne.

US 1044

Céramiques communes de mode A et de mode B.
Datation : gallo-romain.

US 1065

Céramique sigillée de Montans (Drag. 15 du premier quart du I^{er} s.), céramique fine de mode B (M96) et mi-fine de mode B, céramiques communes de mode A et de mode B (P-CS-13, P-CS-34, AP-CS-19).
Datation : ensemble gallo-romain hétérogène comportant des mobiliers au moins du I^{er} au III^e s.

Tr. 1067

Amphore italique, lot de céramique gallo-romaine des II^e-IV^e s. et céramique moderne.
Datation : Moderne.

US 1069

Lot de céramique gallo-romaine et de céramique moderne (Pot 24-4a, pot 24-8/9).
Datation : XV^e-XVI^e s.

US 1070

Céramique commune de mode B (P-CS-14) et céramique modelée (P-CNT-4).
Datation : I^{er} s. ap.

US 1074

Lot de céramique gallo-romaine (II^e-IV^e s.) et quelques fragments du début de la période moderne (pot 24-12).
Datation : XV^e-XVI^e s.

US 1074, Tr. 1061

Lot de céramique gallo-romaine et quelques fragments de la période moderne (faïence).
Datation : Moderne.

US 1075

Céramique commune de mode B (attribution possible au type P-CS-9a).
Datation : fin du I^{er} s. - première moitié du II^e s. ap.

US 1078

Céramique mi-fine de mode B (BJ-TN-37gh), céramiques communes de mode A (vraisemblable forme BJ-CC-30a), et de mode B (BJ-CS-24).
Datation : III^e -IV^e s. ap.

US 1079

Lot de céramique gallo-romaine (principalement I^{er}-II^e s.) et faïence moderne ou contemporaine
Datation : Moderne/contemporaine.

US 1080, VP 1004

Céramique commune de mode B, amphore italique idem autres contextes de VP 1004 (US 1032, 1033).
Datation : gallo-romain.

MR 1081

Céramiques fine et mi-fine de mode B. Céramiques communes de mode A et de mode B (BJ-CS-24, P-CS-21). Fragment possible de l'âge du Fer et fragment d'amphore.
Datation : probablement III^e-IV^e s. ap.

US 1089

Lot de céramique gallo-romaine (principalement I^{er}-II^e s.) et fragment de grès moderne ou contemporain, pied de céramique de l'âge du Fer correspondant certainement à une forme à piédestal Proto 84. La partie externe présente une peinture rouge.
Datation : Moderne/contemporaine.

MR 1090, nettoyage

Céramique mi-fine de mode B tardive, céramiques communes de mode A et de mode B.
Datation : probablement III^e-IV^e s. ap.

US 1105

Sigillée du Centre de la Gaule (Drag. 37 des années 90/110), céramiques fine et mi-fine de mode B, céramiques communes de mode A (C-CC-42/44), et de mode B (BJ-CS-33c, P-CS-13, BJ-CS-24, P-CS-34, C-CS-8b), céramique modelée.
Datation : ensemble vraisemblablement du II^e s. dont les éléments les plus récents semblent indiquer qu'il n'a pas été scellé avant la fin du II^e s. ap.

US 1106

Lot de céramique gallo-romaine, plutôt du I^{er} s. et quelques fragments du début de la période moderne (pot 24-12, pot 24-4).
Datation : XV^e-XVI^e s.

US 1106, nettoyage du bâtiment annexe

Fragments de céramique dont les caractéristiques techniques correspondent à des productions du second âge du Fer (vraisemblablement Proto 27).

Datation : Tène finale ?

US 1108

Céramique commune de mode B et fragment de probable vase de l'âge du Fer.

Datation : I^{er} s. ap.

US 1111

Lot de céramique gallo-romaine (essentiellement du I^{er} s.) et céramique médiévale/moderne.

Datation : médiévale/moderne.

US 1125

Céramique sigillée de Montans du premier quart du I^{er} s., céramique fine de mode B, céramique commune de mode B (P-CS-13) et céramique modelée.

Datation : premier quart du I^{er} s. ap.

US 1126, démolition au nord du mur 1112

Lot de céramique modelée dont Proto 62 (surface externe lissée), Proto 56, céramique présentant des caractéristiques techniques et morphologiques identiques aux « fine sombres tournées » d'Aquitaine attestées notamment dans les niveaux du II^e s. av. (Landreau 2012). Lot d'amphores italiennes dont le profil des anses correspond à des Dr. 1. Quelques fragments appartiennent à un conteneur un peu plus ancien puisque les données métriques de sa lèvre sont celles des amphores gréco-italiques du II^e s. av. (HL. 31,4 mm, EL. 31 mm, DL. 144mm). La pâte se distingue d'ailleurs des autres fragments par une couleur blanche et un dégraissant plus abondant.

Datation : fin Tène moyenne/Tène finale.

US 1129

Céramique fine de mode B (M96) et mi-fine de mode B (BJ-TN-37gh), céramiques communes de mode A (CEIRP : AP-ERP-1f) et de mode B (BJ-CS-24).

Datation : III^e-IV^e s. ap.

US 1130

Céramique fine de mode B, céramiques communes de mode A et de mode B (BJ-CS-1).

Datation : gallo-romains (plutôt I^{er} s. ? ap.).

US 1139, sd. 1140

Céramiques fine de mode B (M146, M1) et mi-fine de mode B (BJ-TN-37), céramiques communes de mode A et de mode B (P-CS-12, P-CS-13 et probablement BJ-CS-24d), céramique modelée.

Datation : ensemble hétérogène comportant une majorité de mobiliers du I^{er} s. et d'autres plus tardifs des III^e-IV^e s. ap.

US 1139, sd. 1183

Céramique mi-fine de mode A (BJ-TN-2, BJ-TN-37, Bo-TN-1), céramiques communes de mode A et de mode B (BJ-CS-25i).

Datation : deuxième moitié du II^e s. - III^e s. ap.

US 1141

Céramiques communes de mode A et de mode B.

Datation : gallo-romain (plutôt I^{er} s.? ap.).

US 1144

Fragment de céramique du second âge du Fer.

Datation : second âge du Fer.

US 1148

Amphore de Tarraconaise.

Datation : fin du I^{er} s. av. - premières décennies du I^{er} s. ap.

US 1156, VO 1019

Céramiques communes de mode A (BJ-CC-24) et de mode B.

Datation : IV^e s.

US 1176, sd. 1132

Fragment de pot en céramique commune de mode B.

Datation : I^{er} s. ap.

US 1187, sd. 1149

Céramique fine de mode B et commune de mode A.

Datation : I^{er} s. ap.

US 1190, sd. 1711

Fond de pot sans caractérisation chronologique.

US 1211

Céramique mi-fine de mode B (BJ-TN-37e), céramique commune de mode B (Pi-CS-1c, BJ-CS-25).

Datation : III^e-IV^e s. ap.

US 1211+1224+1225, sd. 1146

Céramique sigillée de Montans de la seconde moitié du I^{er} s., céramique métallescente du Centre de la Gaule de première génération du II^e s., céramique mi-fine de mode B (BJ-TN-37gh), céramiques communes de mode A (CEIRP, C-CC-30, C-CC-54), et de mode B (BJ-CS-24, P-CS-12, P-CS-29), céramique modelée.

Datation : III^e-IV^e s. ap.

US 1212

Céramique commune de mode B.

Datation : I^{er} s. ap.

US 1223

Petit fragment de sigillée de Montans du dernier quart du I^{er} s. - début du II^e s.

Datation : dernier quart du I^{er} s. - début du II^e s.

US 1236, SD 1217

Amphore gréco-italique (HL. 27 mm, EL. 20 mm, DL. 137mm).

Datation : II^e s. av.

US 1243, FS 1008

Céramique de chronologie indéterminée.

US 1245, FS 1244

Céramique du second âge du Fer.

Datation : second âge du Fer.

US 1246, FS 1009

Lot de fragments de céramique du I^{er} s. av. - gallo-romain précoce), fragment d'amphore italique.

Céramique sigillée italique (fragment de coupelle, -10/20), céramique fine de mode B, céramiques communes de mode A (couvercle en CEIRP précoce) et de mode B.

Datation : gallo-romain précoce.

US 1247, FS 1011

Céramique du second âge du Fer dont un correspondant à un grand pot tourné en pâte Tène finale (par exemple type Proto 93). Amphore italique.

Datation : Tène finale.

US 1248, FS. 1011

Céramique du second âge du Fer dont un en pâte fine tournée plutôt Tène finale.

Datation : Tène finale.

US 1263, sd. 1215

Céramique du second âge du Fer de type Proto 24.

Datation : second âge du Fer.

US 1269

Lot de céramique du second âge du Fer (Proto 92b, Proto 56, Proto 25, Proto 63a, amphore Dr. 1), de la période gallo-romaine (I^{er} s.) et céramique de la fin du Moyen Âge/période Moderne (pot 24-4 ; XIV^e-XVI^e s.)

Datation : hétérogène.

US 1270

En céramique tournée cuite en mode B, présence d'une forme Proto 92b. Nombreux fragments de céramique modelée dont des jattes Proto 29 et Proto 24. Amphore italique Dr. 1.

Datation : trois dernier quart du I^{er} s. av.

US 1276

Céramique de la Tène finale (Proto 92b).

Sigillée du Sud et du Centre de la Gaule du milieu du I^{er} s. au milieu du II^e s.
Paroi fine engobée (Lez. 331) et métallescente du III^e s. du Centre de la Gaule.

Céramique fine de mode B (M1, M75) et mi-fine de mode B (BJ-TN-37).

Céramique commune de mode A (CEIRP, C-CC-4, C-CC-34, C-CC-40, C-CC-44d, P-CC-17, M-CC-7).

Céramique commune de mode B (P-CS-13, P-CS-34, P-CS-53, BJ-CS-1, BJ-CS-24, AP-CS-7d, C-CS-8)

Céramique modelée gallo-romaine.

Amphores italique, de Narbonnaise, Bétique, régionale.

Datation : ensemble hétérogène comportant une majorité de mobiliers des I^{er} – II^e s. mais dont les éléments les plus récents datent vraisemblablement du IV^e s.

US 1280

Fragment de céramique du second âge du Fer.

Datation : second âge du Fer.

US 1291

Fragment de céramique sans caractérisation chronologique.

US 1297

Fragment de céramique du second âge du Fer.

Datation : second âge du Fer.

US 1299

Fragment de céramique commune de mode A vraisemblablement gallo-romaine.

US 1301, sd. 1246, Fo 1014

Fragment de céramique du second âge du Fer.

Datation : second âge du Fer.

US 1306

Fragment de céramique du second âge du Fer.

Datation : second âge du Fer.

US 1308, sd. 1304

En céramique vraisemblablement tournée : pot Proto 92b et en céramique modelée : jatte Proto 29. Également présent, le fond d'un grand vase dont la pâte et les caractéristiques techniques évoquent les productions tournées de l'atelier de Bais.

Présence également d'une forme Proto 48b à surface lissée rouge dont la chronologie est légèrement plus ancienne que les autres fragments.

Datation : début du I^{er} s. av.

US 1319, sd. 1317

Fragment de vase à surface noire lissée du second âge du Fer.
Amphore italique appartenant d'après les pâtes à trois individus. Une lèvre est conservée (HL. 31mm, EL. 33 mm, DL. 166 mm), correspondant à une amphore gréco-italique du IIe s. av. (Le Forestier 2018). L'anse, quant à elle, est allongée et épaisse comme le sont celles des Dr. 1.

Datation : Tène finale.

US 1320

Fragments de la partie haute d'un grand vase de stockage en céramique modelée, proche du type Proto 92a.

Datation : Tène finale.

US 1323

Fragments de céramique gallo-romaine, de chronologie indéterminée et vraisemblablement moderne.

Datation : hétérogène.

US 1325

Céramiques communes de mode A et de mode B et amphore de Tarraconaise.

Datation : I^{er} s. ap.

US 1326

Céramique sigillée de Montans (Drag. 15 du premier quart du I^{er} s.).

Datation : premier quart du I^{er} s. ap.

US 1331

Petit vase du second âge du Fer de type Proto 63a.

Datation : second âge du Fer.

US 1333

Jatte de type Proto 22 à surface lissée en externe et partiellement graphitée en interne. Cannelure labiale.

Datation : III^e-I^{er} s. av.

US 1335, Fo 1184

Fragment de céramique du second âge du Fer.

Datation : second âge du Fer.

US 1338

Fragments de céramique sans caractérisation chronologique.

4. Etude anthropologique (E. Cabot)

La fouille menée au 9 rue de Talhouët à Theix Noyalo en 2018 a livré des structures contenant des résidus de crémation (vase en place, os, charbon de bois). Des sédiments ont été prélevés sur le terrain dans ces 3 structures. Ils ont été traités par tamisage en partie pendant la fouille et en partie en laboratoire.

Les refus de tamis ainsi que les prélèvements non traités nous ont été confiés pour analyse et font l'objet de ce rapport.

4.1 Protocole de traitement et d'étude en laboratoire

Les prélèvements ont fait l'objet d'un tamisage à l'eau claire sur une colonne de tamis (maille 0,5/0,25/0,1 mm). Après séchage à l'air libre, les refus de tamis ont été triés par catégories (os, charbon, TCA, métal...). Pour les éléments tamisés pendant la fouille, nous avons uniquement procédé à leur tri en fonction de leur nature.

Pour chaque catégorie de reste (CB/os/TCA...), les fragments ont été comptés, pesés, et parfois identifiés, par US et par fait.

Une étude fine des restes osseux (identification, comptage et poids) a été effectuée pour chaque micro reste afin d'en déterminer sa nature (humain / faune), ses caractéristiques biologiques, le traitement crématoire et les manipulations post crématoires.

Dans le cadre d'étude de restes osseux crématisés, de nombreux critères sont pris en compte, mais la conservation des esquilles en terme de poids et de dimensions va influencer fortement sur les analyses. Rappelons ci-dessous les principes méthodologiques particuliers liés à la crémation de restes humains et les possibilités d'analyses.

4.2 Principes méthodologiques et possibilités d'analyse

La rétraction osseuse et la température de crémation

L'os est composé pour près de la moitié ou du tiers de matière organique qui disparaîtra vers 600-800° (phase de calcination). Durant la crémation, les ossements subissent une réduction en longueur, largeur et une déformation plastique.

Les phénomènes de rétraction observés sur les ossements et plus particulièrement sur les diaphyses (partie centrale des os longs) sont de bons indicateurs de température. A de rares exceptions près, les auteurs s'accordent sur une température de 600° pour le début de la déformation osseuse et une amplification du phénomène autour de 800° (Depierre 2014). Cette modification de la forme initiale d'un ossement représente un obstacle pour son identification.

4.2.1 Le degré de combustion

Des analyses menées sur la corrélation entre le degré de crémation et la

coloration des ossements montrent que celle-ci est loin d'être linéaire (Lenorzer, 2009). En effet, de nombreux facteurs (qualité de l'atmosphère, corpulence des sujets, conditions climatiques, qualité des combustibles...) peuvent modifier la relation entre température et couleur des ossements. La coloration des ossements, si elle est hétérogène et localisée peut permettre de déceler des pratiques particulières comme la position du corps sur le bucher, ou encore un bucher plus intense au centre... Le tableau suivant indique les différents stades de coloration des os suivant les auteurs ayant expérimenté et publié sur le sujet (fig.113, issu des travaux de Lenorzer 2009 avec l'ajout des données de Grévin issu de Depierre 2014). Sans rentrer dans des précisions fastidieuses, disons que plus la coloration tend vers le clair, plus l'intensité du bucher et par conséquent la température des os est importante.

Fig.113 Coloration des ossements en fonction de la température.
D'après Lenorzer 2009, Depierre 2014.

Auteurs		Bonucci, Graziani 1975	Mays 1998	Shipman et al. 1984	Holck 1986	Wahl 1981	Susini et al. 1988	Hummel et al. 1988	Grévin 2011
Echantillons		bœuf frais	os frais de chèvre	os récents de mouton de chèvre	os humain	os humain	os humain	os humain	Os humain
Températures	0°C	naturel	rouge orange	naturelle jaune pâle jaune	naturelle	blanche jaunâtre	blanche jaunâtre	jaunâtre	blanc jaunâtre
	200°C		jaunâtre			ivoire			
	250°C	brun	brun noir	gris noir	brun foncé noir	brunissement	brun noir gris-bleu	blanc cassé	
	300°C		noir			noir		brunâtre	
	350°C	gris	grise brune	brun-rouge gris-brun foncé jaune-rouge	gris clair	tons de gris	gris beige	marron	
	400°C								gris clair brun clair
	450°C		gris	gris clair brun clair		noir bleu moyen jaune-rouge	gris-bleu	gris blanc	
	500°C								gris
	550°C	gris	gris clair brun clair	noir bleu moyen jaune-rouge	gris-bleu	gris blanc	grisé gris clair		
	600°C							gris	gris clair brun clair
	650°C	gris	gris clair brun clair	noir bleu moyen jaune-rouge	gris-bleu	gris blanc	grisé gris clair		
	700°C							gris	gris clair brun clair
	750°C	gris	gris clair brun clair	noir bleu moyen jaune-rouge	gris-bleu	gris blanc	grisé gris clair		
	800°C							gris	gris clair brun clair
	850°C	gris	gris clair brun clair	noir bleu moyen jaune-rouge	gris-bleu	gris blanc	grisé gris clair		
900°C	gris							gris clair brun clair	noir bleu moyen jaune-rouge
950°C		gris	gris clair brun clair	noir bleu moyen jaune-rouge	gris-bleu	gris blanc	grisé gris clair		
1000°C	gris							gris clair brun clair	noir bleu moyen jaune-rouge
		blanc	blanc jaune pâle	dominante blanche puis bleu-gris clair gris clair	blanc à gris clair	blanc	blanc		
	blanc	blanc jaune pâle	blanc à gris clair	blanc	blanc	blanc	blanc		

4.2.2 L'aspect des fragments osseux

Après la crémation, si les restes osseux sont restés longtemps à l'air libre, ils ont pu subir l'action des éléments (pluie, gel, soleil, sédimentation...). Suite à une forte exposition au feu, les fragments osseux sont généralement fragmentés et présentent un aspect avec des cassures aigües, nettes, cependant parfois l'os présente un aspect émoussé ou « roulé » associé ou non à une fracturation récente témoignant de son exposition prolongée à l'air libre.

4.2.3 Les traces anthropiques

Certaines traces observées sur les fragments renseignent sur des pratiques particulières pré ou post-crématoire des corps. Ainsi, des stries régulières,

à dissocier de la fracturation liée à la chaleur, témoignent de traces de découpe, de désarticulation ou encore parfois de fracturation par un objet contondant peri mortem. D'autres traces traumatiques ante ou peri mortem sont visibles sur les fragments, à différencier des fractures de chaleur et /ou de préparation des corps. Elles peuvent indiquer des violences occasionnées par des tiers (incisions, entailles, enfoncements...), comme des accidents de la vie quotidienne (fractures, luxation....) ou des soins (trépanation par exemple).

4.2.4 La durée de crémation

La réduction de corps entier en cendre prend plusieurs heures, et là encore, des facteurs influent fortement sur le temps nécessaire pour mener à bien cette réduction.

En effet, un corps complet, non décomposé comprenant encore beaucoup de tissus mous et de viscère sera plus long à réduire en cendre que des fragments de corps. De même, le type de foyer va influencer fortement sur la température, l'homogénéité de la chaleur, sa constance et par conséquent réduire ou augmenter le temps nécessaire. Un foyer en extérieur sera beaucoup moins rentable qu'un foyer fermé. L'ajout d'accélérateur va aussi permettre d'augmenter la température et donc de diminuer le temps de crémation.

Dans tous les cas, après crémation, il reste généralement des fragments osseux de dimension variable de même que des fragments d'émail dentaire.

4.2.5 Le poids osseux d'un individu incinéré

De nombreuses études ont été menées en crématorium moderne pour tenter de déterminer le poids d'un sujet humain adulte après une crémation. Il s'agit là de données obtenues à partir de corps intacts incinérés, et non de parties de corps.

Les études donnent des poids moyens variant entre 1766 et 2858 grammes (fig.114).

Un poids très supérieur aux valeurs attendues permet souvent de discuter de la présence de plus d'un individu. Un poids très en deçà, n'implique pas uniquement la présence d'un seul sujet, mais renseigne soit sur des modalités de sélection des résidus de crémation sur le bûcher, soit sur la présence de certains segments anatomiques au détriment d'autres, soit encore lors de dépôts secondaires sur la non représentativité de l'échantillon osseux (seule une partie du résidu de la crémation est présent).

Fig.114 Poids en grammes de corps adultes crématisés.

D'après Lenorzer 2009

Référence	Origine	Localisation	Nombre de sujets	Poids total en gramme		
				Moyenne	Maximum	Minimum
Herrmann 1976	Crématorium	Allemagne	393	1766,7	2630	970
Warren, Maples 1997	Crématorium	USA	91	2430,1	3784	876
Bass, Jantz 2004	Crématorium	USA	306	2858,2	5379	1050
Sonek dans Bass, Jantz 2004	Crématorium	USA	139	2369,2		
McKinley 1993	Crématorium	Angleterre	15	2017,6	3001	1227

Ainsi, si en archéologie, les données sur des nécropoles à incinération peuvent être utilisées pour tenter d'approcher le poids moyen d'un sujet

adulte (ou sub adulte) incinéré, de nombreux facteurs sont à prendre en considération. D'abord, la non détermination du sexe de l'individu crématisé. Puis, l'absence de données sur le type de crémation (les bûchers sont rarement associés sur ces sites archéologiques). Et enfin, les modalités de prélèvement des résidus de la crémation sur le bûcher et les gestes post crématoires (tri, lavage des restes osseux, sélection des fragments...). Enfin, il faut s'assurer que les dépôts étudiés soient intacts et que la totalité des restes prélevés sur le bûcher soit présent dans le vase ossuaire ou le réceptacle destiné à recueillir les restes du défunt.

Si on regarde les résultats obtenus pour la région grand ouest pour la période de l'Antiquité au sens large, on constate que les moyennes de poids obtenus sont très en deçà de ceux attendus (fig.115). Les dépôts considérés dans le tableau récapitulatif sont tous intacts et la conservation osseuse correcte. Il ne s'agit pas d'un biais de conservation lié à des phénomènes taphonomiques ou d'acidité de sol, mais bien à une sous-représentation des restes osseux et généralement de certains segments anatomiques qui témoignent d'un ramassage soit aléatoire soit ciblé en fonction de parties anatomiques (surreprésentation des membres, ou de la région céphalique...). Le dépôt des restes osseux s'effectuant alors de manière symbolique avec juste quelques esquilles osseuses.

Fig.115 poids osseux pour des dépôts primaires de restes humains crématisés en contexte archéologique dans le Grand-Ouest (période Antique).

Référence	Origine	Localisation	Nombre de sujets	Poids total en gramme		
				Moyenne	Maximum	Minimum
Aubry 1999	Collection archéologique	Vivoin : La Petite Némerie (72)	10	259	650	40
Jego 2001	Collection archéologique	Les Herbiers : Bel Air 2 (85)	2	635,5	713	558
Vialet 2010	Collection archéologique	La Motte Achard (85)		10,3	45,4	0,1
Blanchet 2004	Collection archéologique	Chantepie (35)	10	178,3	511,7	18,7
Hervé-Monteil 2011	Collection archéologique	La Guyonnière (85)	7	90,5	238,2	16,9
Escats 2013	Collection archéologique	Bel Air Lannion (22)	1		475,4	
Vialet 2017	Collection archéologique	La Chapelle Achard (85)	6	18,8	67,08	3,66

4.2.6 La représentativité des segments anatomiques

Classiquement lors de l'étude de restes crématisés, les ossements sont regroupés par segments anatomiques et les calculs des indices pondéraux par rapport au poids total sont effectués de même que le calcul du taux de détermination. Une quantification de la part des vertèbres dans le tronc, des parties fragiles du squelette comme les extrémités des os longs des membres, des os courts et une cotation systématique de la coloration des ossements par région anatomique est effectuée. Ces analyses parfois incohérentes dans leurs résultats permettent la mise en évidence de sélection des restes sur le bûcher, de la présence probable de plusieurs sujets ou encore de la crémation non pas d'un corps entier mais de parties de corps. Les indices pondéraux généralement retenus pour la représentativité d'un corps crématisé en trois grandes catégories anatomiques (crâne, rachis, os longs) sont issus des travaux de Lowrance et Latimer repris par Krogman et Iscan (Lowrance, Latimer 1957 ; Krogman, Iscan 1986). C'est sur la base de ces travaux que furent préconisés des indices pondéraux par l'équipe d'H. Duday (Duday et al 2000). La région céphalique (crâne/mandibule) représente 10 à 30% du poids total, le tronc (côtes, rachis) 10 à 24% et

les membres (supérieurs et inférieurs) sont considérés comme aberrants respectivement au-delà de 20 et 50%.

Ces travaux sont complétés par les études récentes menées par Depierre (Depierre 2014) en crématorium moderne qui revoit à la baisse les indices crâniens (9 à 15%) et du tronc (5,5 à 10,5%).

Une étude fine des restes osseux (identification, comptage et poids) est alors effectuée pour chaque micro reste afin de déterminer le ou les sujets présents.

Généralement, une quantification de la part des vertèbres dans le tronc, des parties fragiles du squelette comme les extrémités des os longs des membres, des os courts et une cotation systématique de la coloration des ossements par région anatomique est effectuée. Pour les lots osseux arasés, la méthode reste la même mais sans distinction des niveaux de fouille du lot.

Les restes osseux et dentaires sont tous examinés par faits et/ou US. La détermination des restes osseux dépend de leur degré de fragmentation. Il est parfois difficile voire impossible d'attribuer un fragment de diaphyse de petite dimension aux membres inférieurs ou supérieurs et ainsi de nombreux fragments restent indéterminables.

Pour chaque lot, après nettoyage exhaustif, l'ensemble des restes est trié et réparti par type d'os et par région anatomique. La pesée est effectuée sur une balance de précision avec une sensibilité de 0,1 g¹.

Classiquement les ossements sont regroupés par segments anatomiques et les calculs des indices pondéraux par rapport au poids total sont effectués automatiquement de même que le calcul du taux de détermination. Une quantification de la part des vertèbres dans le tronc, des parties fragiles du squelette comme les extrémités des os longs des membres, des os courts et une cotation systématique de la coloration des ossements par région anatomique est effectuée. L'enregistrement est effectué dans un tableur inspiré de celui mis au point pour le stage « approche anthropologique des sépultures à incinération » (Duday *et al.* 2000) et modifié par S. Lenorzer au cours de son travail de recherche (Lenorzer, 2009).

4.2.7 L'estimation de l'âge

L'estimation de l'âge repose sur une conjonction d'observations de différents critères osseux et dentaires. La fiabilité et la précision de cette estimation en dépend. Pour les os incinérés, les méthodes classiquement utilisées en anthropologie se heurtent souvent à une mauvaise représentation du segment anatomique concerné. Ainsi, seuls les critères de maturation osseuse et dentaire peuvent être utilisés.

Pour les individus adultes, le degré de synostose des sutures crâniennes (Masset 1982) est le plus fréquemment usité. Cependant, les sutures observables sont souvent présentes sur un seul fragment et la représentativité de ce fragment est sujette à caution, de plus, l'action de la chaleur a tendance à accentuer l'ouverture de la boîte crânienne le long des sutures. La présence de critères de dégénérescence (type arthrose) est rarement observée sur les restes incinérés. Les observations sur la dimension des fragments (épaisseur de la corticale des os longs notamment) et le degré de maturité des extrémités (ossification des épiphyses avec ou sans ligne épiphysaire) sont de bons indicateurs d'âge.

Pour les individus non adultes, le croisement des critères de maturation dentaire (Ubelaker 1984 ; Moorrees *et al.* 1963a et b) aux critères de maturation osseuse (apparition et fusion de points d'ossifications secondaires, Birkner 1980, Schaefer, Black, Scheuer 2009) permettent lorsque ces éléments sont observables de proposer une fourchette d'âge assez large.

1. (balance Mechatronics Sartorius Talent®, modèle TE1502S).

4.2.8 La détermination du sexe

Il est rare que le bassin soit suffisamment conservé après une crémation et par conséquent les méthodes de détermination du sexe basées sur l'os coxal sont généralement inutilisables. Des critères de robustesse ou encore de gracilité des restes osseux peuvent être avancés pour une proposition du sexe de l'individu crématisé, cependant la fiabilité de ces méthodes est faible. Il est exceptionnel de pouvoir déterminer le sexe d'un sujet fortement crématisé.

4.2.9 Les autres éléments biologiques

Parfois, des individus présentent des caractéristiques de leur vivant permettant de proposer un âge. Ainsi, les traces de dégénérescence osseuses et articulaire quand elles sont identifiées sur des fragments sont de bons indicateurs d'un âge avancé pour certains adultes.

4.2.10 Le NMI

Lors de l'identification, on s'attache à vérifier la cohérence des restes osseux entre eux (robustesse, diamètres osseux, épaisseur de la corticale, poids des restes...) et la présence éventuelle de doublons afin de déterminer le nombre minimum d'individu (NMI) représenté dans le lot étudié. Il existe plusieurs procédés, NMI de fréquence, NMI par appariements et NMI par exclusion.

4.3 Résultats

Trois faits ont été analysés, un fossé (FO1338), une fosse contenant un vase en place (VP1004) et un possible bûcher funéraire (SP1347 isolé dans le fossé FO1184). Seuls les faits SP1347 et VP1004 contiennent des esquilles osseuses humaines.

Dans le cadre de cette étude, les restes osseux, sont très fragmentés et très peu abondants (16,7 g répartis en 2,8 g d'esquille d'origine humaine, 11,2 g d'origine animale et 2,7 g d'origine indéterminée). Ainsi, les quantifications et poids par segments anatomiques n'ont pas été effectués car inutiles. Certains fragments trop petits et mal caractérisés resteront indéterminés (humain/faune ?).

Nous présentons ci-dessous les résultats par fait.

4.3.1 Le fait VP1004=SP1004

Le vase composant le fait VP1004, probable sépulture à incinération est intact et la totalité du sédiment interne a été analysé. L'us 1034 correspondant au comblement sommital, et l'us 1036 au comblement basal du vase. Le comblement sommital composé d'un limon sableux brun et meuble diffère du comblement basal limoneux sableux gris. Ces éléments argumentent en faveur d'un remplissage post dépositionnel du vase (US 1034) probablement après disparition de la couverture de celui-ci (couvercle en dur ou en matière périssable). La couche 1036 représentant le dépôt du résidu de la crémation avant l'enfouissement du vase. Le dépôt est donc considéré comme intact.

Nous remarquons une quasi absence des restes osseux. Seuls 0,6 g ont été

retrouvés par tamisage. Les os sont blancs et témoignent d'une crémation aboutie. Ils appartiennent à un sujet adolescent ou adulte (taille du fragment de zygomatique) sans plus de précision (**fig.116**).

Les charbons sont eux aussi peu représentés (2,2 g). On observe des fragments de TCA de petite dimension (0,16 à 2 g par fragment).

Un élément en fer a été isolé, il correspond à une pointe conservée sur 16 mm. Sa forme est légèrement aplatie, et la tige observe une courbure qui évoque plus un élément d'accroche qu'un clou (agrafe de fibule ou encore fragment de boucle de ceinture ?).

Fig.116 Identification, poids et nombre de restes issus des refus de tamis des Us contenues dans le Fait VP1004=SP1004.

Fait	US	Identification	NR	Poids (g)	Humain	Couleur	Aspect	Description	Age	Poids moyen/fragment
VP1004	1034	TCA	65	10,5			très fragmenté			0,16
VP1004	1034	CB	7	1,8						0,26
VP1004	1034	pointe fer	1	0,5				pointe en fer, clou ou fragment épingle, fibule, ceinture? Profie aplati, légère courbure Long max : 16 mm		0,50
VP1004	1034	os	1	0,3	1	blanc	non roulé	fragment diaphyse ND	ND	0,30
VP1004	1036	TCA	4	8						2,00
VP1004	1036	CB	7	0,4						0,06
VP1004	1036	os	3	0,3	1	blanc	non roulé	fragment zygomatique et 2 fragments os plat ND	Ado/Adulte	0,10

Les éléments identifiés dans ce vase, sont minimalistes, cependant il s'agit effectivement de restes humains. La présence d'un probable fragment vestimentaire appuie la fonction funéraire de ce récipient. La quasi absence de charbons ainsi que de fragments de TCA associés à la faible représentation des esquilles osseuses évoquent un dépôt symbolique du sujet incinéré dans le vase (**fig.116**).

4.3.2 Le fait SP1347

Le fait SP1347 identifié comme un bûcher lors de la fouille livre peu de restes humains. Les fragments d'origine humaine sont présents dans deux US sous la forme d'esquilles de coloration blanche, elles sont peu importantes en terme de quantité et de poids (4 fragments pour un poids total de 2,2 g). Les esquilles ne sont pas roulées et ont probablement séjourné peu de temps à l'air libre. Le poids moyen par esquille est très faible (0,3 à 0,63 g). Les esquilles appartiennent à un individu adulte ou adolescent. Le sédiment issu du bucher a livré de la faune brûlée, des charbons de bois et de la TCA.

Les charbons de bois sont présents en abondance, mais de dimension millimétrique (plus de 2400 fragments pour un poids moyen par fragment de 0,04 à 0,13 g). La TCA est représentée par des fragments de dimensions

variables (poids moyen par fragment de 0,35 à 11,11 g). Les esquilles osseuses d'origine animale sont de faible dimension à l'exception de celles contenues dans l'US 1346 (fragments de dents notamment). Elles sont d'origine animale attestée ou fortement probable pour les 3 esquilles de l'US 1345. La coloration va du jaune au blanc et indique une température de chauffe inférieure à 300 degrés.

(fig.117 et 118).

Fig.117 Identification, poids et nombre de restes issus des refus de tamis des Us contenues dans le fait SP1347.

Fait	US	Identification	NR	Poids (g)	Humain	Faune	Humain/ faune?	Couleur	Aspect	Description	Age	Poids moyen/ fragment
SP1347	1331	CB	180	13,7								0,08
SP1347	1335	CB	200	20								0,10
SP1347	1335	CB	7	0,9								0,13
SP1347	1333	CB	>2000	87								0,04
SP1347	1345	CB	25	2,6								0,10
SP1347	1331	os	1	0,3	1			blanc	non roulé	fragment apophyse postérieure vertèbre thoracique ou cervicale	Ado/Adulte	0,30
SP1347	1335	os	3	1,9	1			blanc/ jaune	non roulé	crâne, 2 fragments diaphyse ND	Ado/Adulte	0,63
SP1347	1335	os	22	1,8			1	blanc/ jaune	non roulé	esquilles ND humain ou faune		0,08
SP1347	1335	os	21	1,4		1		blanc/ jaune	non roulé	esquilles, dent, os plat		0,07
SP1347	1333	os	40	4,6		1		blanc/ jaune	non roulé	côtes, fragment mandibule, fragment émail, fragments crâne, esquilles...		0,12
SP1347	1345	os	3	0,2			1	blanc/ jaune		esquilles ND		0,07
SP1347	1346	os	8	3,6		1		blanc/ jaune	non roulé	dent équidé ou bovidé, os cheville? Esquille		0,45
SP1347	1331	TCA	12	54					gros fragments			4,50
SP1347	1335	TCA	18	200					gros fragments			11,11
SP1347	1333	TCA	4	1,4								0,35

Identification	NR	Poids (g)	Poids moyen/ fragment
CB	>2412	124,2	0,05
TCA	34	255,4	0,05
OS humain	4	2,2	0,55
Os faune	69	9,6	0,14
Os humain/ faune ?	25	2	0,08

Fig.118 Nombre de restes, poids, poids moyen par fragment par catégorie dans le fait SP1347.

4.3.3 Le fait FO1338

De rares esquilles osseuses d'origine indéterminée ont été identifiées dans le comblement de ce fossé. Celles-ci sont de coloration blanche et témoignent d'une forte température de combustion (>650 degrés). Les esquilles ne sont pas roulées et ont probablement séjourné peu de temps à l'air libre. Cependant le poids moyen par esquille est très faible (0,05 g) et nous ne pouvons exclure un dépôt éolien de celles-ci dans le fossé. Aucune d'entre elle n'a été identifiée avec précision et l'origine reste indéterminée.

Associé à ces esquilles osseuses, de nombreux fragments de TCA ont été isolés ainsi que des restes de charbon de bois (fig.119).

Fig.119 Identification, poids et nombre de restes issus des refus de tamis des US contenues dans le Fait FO1338.

Fait	US	Identification	NR	Poids (g)	Humain/faune?	Couleur	Aspect	Description	Poids moyen/fragment
FO1338	1339	TCA	9	70			gros fragments, 1 probable fragment de CE		7,78
FO1338	1339	CB	65	15,7					0,24
FO1338	1339	os	14	0,7	1	blanc	non roulé	esquilles ND	0,05

4.4 Conclusions

Trois structures ont livré des restes osseux crématisés sur le site. Pour deux d'entre elles, des esquilles humaines témoignent de la pratique de la crémation de corps. Une tombe avec dépôt de restes crématisés est attestée (VP1004) et les indices récoltés nous permettent d'évoquer un dépôt symbolique des restes du bûcher ainsi qu'une probable couverture du vase ossuaire. Le vase renferme les restes d'un sujet adulte ou adolescent. Un élément métallique dont la fonction vestimentaire semble la plus fiable indique soit un dépôt dans le bucher soit une crémation de corps dans des vêtements ou un linge retenu par cette accroche. Les esquilles humaines issues du bûcher funéraire (SP1347) sont là encore peu représentées en terme de poids et de quantité et associées à de la faune chauffée. Les restes humains correspondent aussi à un sujet adulte ou adolescent. Nous n'avons aucun élément permettant d'associer les restes humains du bûcher à celui du vase et par conséquent, il peut s'agir d'un seul et même individu comme de deux individus différents.

Le fossé FO1338 a livré de rares esquilles dont l'origine humaine ou animale n'a pu être précisée.

5. Etude numismatique (P.-A. Besombes)

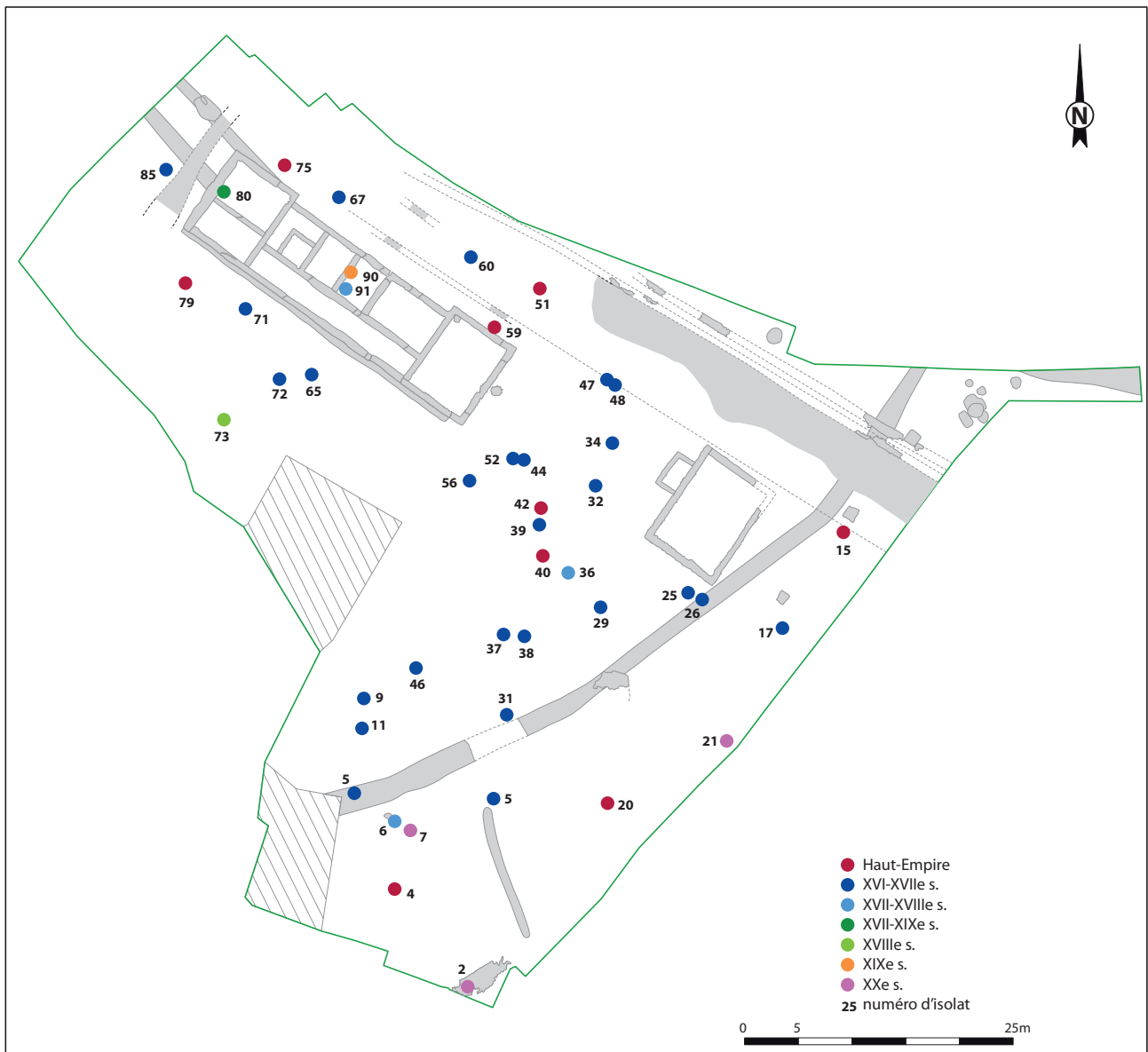


Fig.120 Plan de répartition des monnaies

- Poids des monnaies en grammes, orientation du coin de revers par rapport au cadran horaire et module du flan, du plus petit au plus grand, en millimètres.
- Degré d'usure et de corrosion des monnaies d'après les classes établies par l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (*Bulletin ITMS*, 2, 1995, p. 1-25) :

U 0 indéterminé
 U 1 non à peu usé
 U 2 légèrement usé
 U 3 usé
 U 4 fortement usé
 U 5 fruste

C 0 indéterminé
 C 1 non à peu corrodé
 C 2 légèrement corrodé
 C 3 corrodé
 C 4 fortement corrodé
 C 5 entièrement corrodé.

1/ Monnaies romaines (9)

Iso. 75

République, Marc Antoine., 32-31 av. J.-C., denier.
]ANT[; galère à droite.
 Aigle entre deux étendards.
 (3,41 g.). U 5 ; C 1.
 RRC 544/ -, atelier oriental itinérant, 32-31 avant J.-C.



0 3 cm

Iso. 20

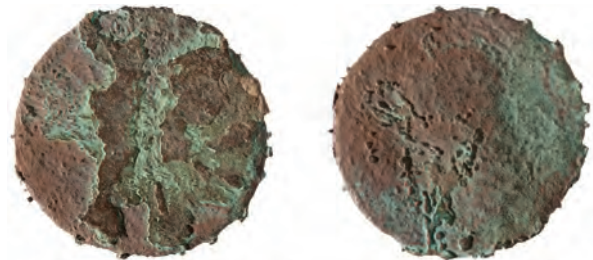
Auguste (27 av. - 14 ap.) ??, as.
 Tête à droite.
 Revers lisse.
 (7,80 g.). U 5 ; C 1.
 As à l'autel de Lyon de la première série ??
 RIC I2 230. Lyon 7-3 av. J.C.



0 3 cm

Iso. 79

Claude I (41-54), as.
 Tête nue à droite.
 Revers illisible.
 (6,19 g. ; - ; 27,2/28 mm). U 0 ; C 5.
 Atelier officiel indéterminé, 42.



0 3 cm

Iso. 40

Petite monnaie en cuivre. Semis du Ier siècle ??
 Illisible.
 (2,12 g. ; - ; 15,2/16,3 mm). U 0 ; C 5.



0 3 cm

Iso. 42

Sévère Alexandre (222-235) pour Julia Mamée, sesterce.
 Buste diadémé à droite.
 Personnage féminin assis à gauche, tenant une Victoire (?)
 et une corne d'abondance.
 (10,65 g. ; 12 h. ; 16/24 mm). U 5 ; C 3.



0 3 cm

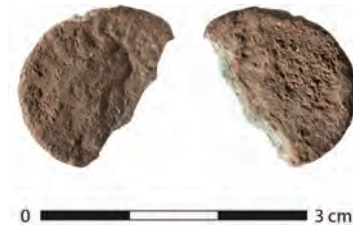
Iso. 15

Tétricus I (271-274), antoninen.
Tête radiée à droite.
Salus debout à gauche.
(1,40 g. ; 6 h. ; 16/20 mm). U 0 ; C 5.
Semble être une frappe officielle.



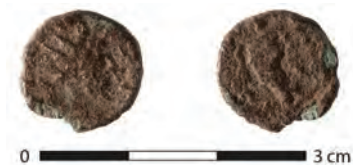
Iso. 4

Tétricus I (271-274), antoninen.
Tête radiée à droite.
Illisible
(1,80 g. - fragmentaire - ; - ; 19 mm). U 0 ; C 5.
Semble être une frappe officielle.



Iso. 59

Tétricus I (271-274), imitation d'antoninien.
Tête radiée à droite.
Type indéterminé.
(1,68 g. ; 10 h. ; 13 mm). U 0 ; C 4.
Atelier local, 275-283.



Iso. 51

Tétricus I (271-274), imitation d'antoninien.
Tête radiée à droite.
Type indéterminé.
(1,05 g. ; 6 h. ; 13 mm). U 2 ; C 2. Style assez schématique.
Présence d'une légende.
Atelier local, 275-283.



2/ Monnaies d'époque moderne (13 doubles tournois, 12 liards, 2 deniers tournois)

Doubles tournois (XVI-XVIIe s.)

Iso. 29

Henri III (1574-1589). (frappe au marteau).
Tête aurée à droite.
Trois lis posés deux et un.
(2,05 g.). U 0 ; C 4.
A partir de 1575.



Iso. 17

Lisse.
(2,23 g.). U 5 ; C 3.
Louis XIII (1610-1643).



Iso. 46

Buste à droite.

Trois lis posés deux et un.

(1,60 g.). U 5 ; C 4.

Louis XIII (1610-1643) début du règne.



0 3 cm

Iso. 60

Trois lis posés deux et un.

(1,92 g.). U 4 ; C 5.

Louis XIII (1610-1643).



0 3 cm

Iso. 39

Louis XIII (1610-1643).

LOVIS XIII FR ET NAV REX ; buste lauré à gauche.

DOVBLE TOVRNOIS 1643 ; trois lis posés deux et un.

(1,21 g.). U 4 ; C 2.

Duplessis n° 1378.



0 3 cm

Iso. 5

Principauté des Dombes, Gaston (1627-1650).

Droit illisible.

Trois lis posés deux et un ; au-dessus un lambel.

(0,85 g.). U 5 ; C 4.

PA n° 5201.



0 3 cm

Iso. 71

Trois lis posés deux et un.

(1,97 g.). U 5 ; C 5.

Louis XIII (1610-1643).



0 3 cm

Iso. 67

(1,57 g.). U 5 ; C 5.

Louis XIII (1610-1643).



0 3 cm

Iso. 8
 (1,85 g.). U 4 ; C 2.
 Louis XIII (1610-1643).



Iso. 56
 Principauté des Dombes, Gaston (1627-1650).
 Droit illisible.
 Trois lis posés deux et un ; au-dessus un lambel.
 (2,13 g.). U 5 ; C 4.



Iso. 38
 (1,83 g.). U 5 ; C 5.
 Louis XIII (1610-1643).



Liards (module – 20 mm de diamètre environ - du liard de France de Louis XIV (1643-1715) frappé de 1655 à 1658 pour la plupart d'entre eux (Duplessis n° 1588).

Droit : LOUIS XIII ROY DE FR ET NA ; buste couronné et drapé à droite.
 Revers : LIARD DE FRANCE ; trois lis posés deux et un.

Iso. 52
 Lisse.
 (2,11 g.). U 5 ; C 2.



Iso. 31
 Lisse.
 (2,26 g.). U 5 ; C 2.



Iso. 65
Lisse.
(3,44 g.). U 5 ; C 1.



Iso. 47
Lisse.
(2,75 g.). U 5 ; C 3.



Iso. 48
Lisse.
(2,52 g.). U 5 ; C 4.



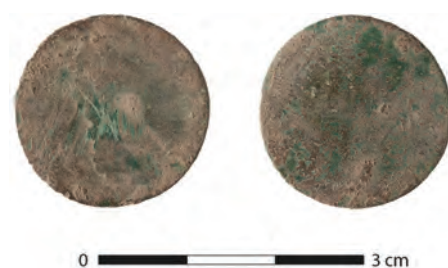
Iso. 72
Lisse.
(2,41 g.). U 5 ; C 1.



Iso. 26
Revers : un lis discernable.
(3,14 g.). U 5 ; C 1.



Iso. 25
Lisse.
(2,44 g.). U 5 ; C 1.



Iso. 11
Lisse.
(1,89 g.). U 5 ; C 3.



Iso. 34
Lisse.
(1,72 g.). U 5 ; C 1.



Iso. 44
Revers :]DE FRAN[
(2,78 g.). U 5 ; C 1.



Iso. 9
Lisse.
(2,96 g.). U 5 ; C 1.



Iso. 32
Lisse.
(2,63 g.). U 5 ; C 1.



Iso. 37
Illisible.
Module du double tournois ?
(1,23 g.). U 5 ; C 1.



Deniers tournois

Iso. 36

Louis XIV (1643-1715).

Tête aurée à droite.

+ DENIER TOURNOIS ; deux lis et A.

(0,54 g.). U 4 ; C 1.

Duplessis n° 1586. 1648-1649.



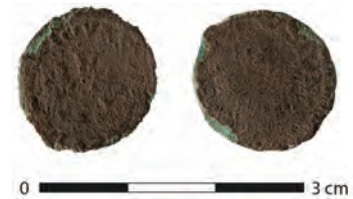
Iso. 6

Louis XIV (1643-1715).

Deux lis et A.

(1,03 g.). U 4 ; C 5.

Duplessis n° 1586. 1648-1649.



Iso. 85

Louis XIV (1643-1715), liard.

Buste couronné à droite.

Illisible.

(2,26 g.). Fruste. Circulation et perte tardives XVIII-XIXe siècles.



Iso. 91

Petite monnaie fruste (D. : 18,2 mm).

Pourrait être soit un denier tournois du XVIIe siècle.

(1,39 g.). Circulation et perte tardives XVIII-XIXe siècles.

**3/ Monnaies contemporaines (4)**

Iso. 73

Directoire (1795-1799), un décime type Dupré.

1795-1796.

(8,29 g.). U 5 ; C 4.



Iso. 2, 7 et 21
 Etat français (1940-1944). Un franc type Morlon.
 1942-1944.



Iso.02 0 3 cm



Iso.07 0 3 cm



Iso.21 0 3 cm

Iso. 90
 Second Empire, Napoléon III (1852-1870), cinq centimes (tête nue).
 1854 A (Paris).
 (4,27 g.). Usée. Retrait des 5 centimes par la loi du 31 octobre 1934.



0 3 cm

Iso. 80
 IVe République, un franc type Morlon (aluminium).
 Monnaie détériorée. Frappe de 1941 à 1959.
 (1,08 g.).



0 3 cm

4/ Objets

Iso. 74

Bouton en alliage cuivreux.



Iso. 66

Plaque ovale percée en aluminium.



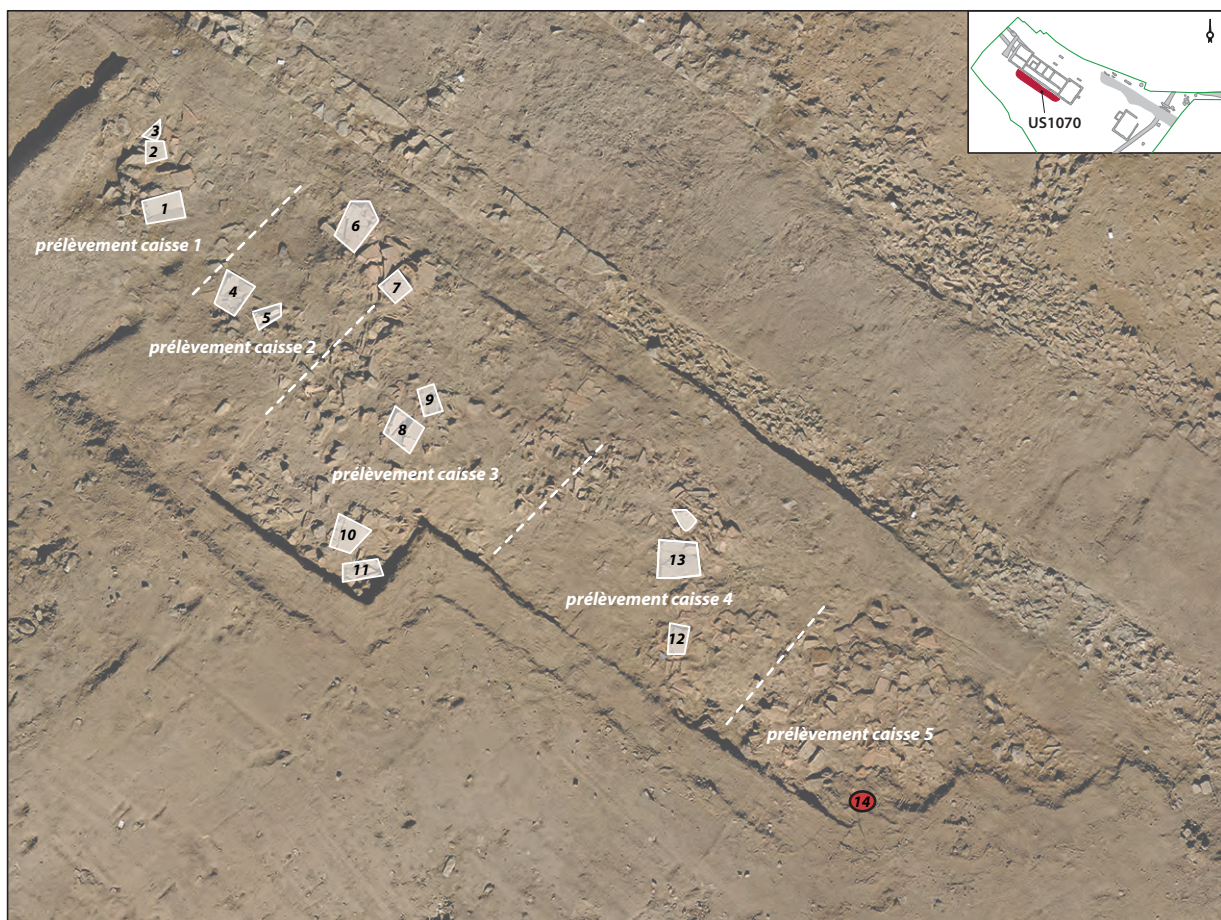
6. Etude des matériaux de construction en terre cuite (J.-F. Nauleau)

6.1 Introduction méthodologique

La découverte d'une quantité importante de matériaux en terre cuite au sein des premiers niveaux rencontrés, notamment l'épandage us 1070, a conduit à mettre en place un prélèvement représentatif de ces matériaux, dans le but d'en réaliser une étude (fig.121).

Fig.121 Répartition des prélèvements des matériaux dans la couche 1070.

© J.-F. Nauleau, Inrap



Celle-ci s'insère dans un travail mené sur la région des Pays de la Loire, entamé maintenant depuis une dizaine d'année, qui a permis d'étudier près de 55000 restes représentant environ 12 tonnes de matériaux : à partir de ce corpus il a été possible d'esquisser deux bilans régionaux, l'un pour la période romaine et l'autre pour les époques médiévale et moderne (Nauleau 2013, 2016). Ce travail accompagne une dynamique récente à l'échelon national (Chapelot *et al.* (dir.) 2009, par exemple) concernant la prise en compte et l'étude de cette catégorie de matériaux¹.

1. Cette dynamique s'est concrétisée par la création d'un « Réseau TCA », communauté interinstitutionnelle de chercheurs travaillant autour de cette thématique, de façon diachronique : <https://reseautca.hypotheses.org/>

Quelques études ont été menées en Bretagne avec la même méthodologie, il apparaît que les matériaux produits durant l'époque romaine sur les territoires du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, à Vannes par exemple (Nauleau 2019) ou Noyal-Chatillon-sur-Seiche (Delage 2016) sont de nature identique à ceux rencontrés dans la partie nord des Pays de la Loire, en Loire-Atlantique ou en Mayenne. Le référentiel typo-chronologique construit dans l'espace ligérien (et affiné depuis 2013) semble donc s'appliquer également dans cette aire géographique.

6.2 Typologie des matériaux rencontrés

Un lot constitué de 214 restes représentant une masse de 135,5 kg a été prélevé au cours de l'opération. Il est constitué exclusivement de matériaux de couverture romains, *tegulae*, *imbrices* et de briques (fig.122). La morphologie des matériaux conjuguée à la nature des pâtes employées permet d'écarter toutes autres périodes de production.

Fig.122 Inventaire typologique des matériaux rencontrés.

© J.-F. Nauleau, Inrap

Type de matériau	Phases	NR	Masse (g)	Pourcentages relatifs	% imb./teg. (masse)
<i>Tegula</i>	Haut-Empire	157	100080	73,87	11,03
<i>Imbrix</i>		41	11035	8,14	
Brique		16	24370	17,99	
Sommes :		214	135485	100	

6.3 Répartition des matériaux par unités stratigraphiques

Ils proviennent de contextes assez peu nombreux, dans la mesure où les prélèvements se sont essentiellement concentrés sur l'un d'entre eux, l'épandage 1070 (fig.123). Celui-ci représente à lui seul plus de 70 % des matériaux composant le lot : il s'agit d'un épandage de matériaux de près de 60 m², localisé à l'extérieur du bâtiment contre son mur de façade antérieur, lequel supportait vraisemblablement un portique. L'us 1164 est un contexte dont la nature est très proche (épandage localisé à l'extérieur, contre l'angle nord-est du pavillon d'angle), il a livré 7,5 % des restes. L'us 1276 provient du comblement d'une fosse, interprétée comme une fosse dépotoir, 14 % des matériaux du lot y ont été prélevés. Les autres contextes sont plus anecdotiques (us 1089, 1211, 1212 et 1249) et n'ont livré que peu de restes.

Fig.123 Répartition des matériaux prélevés par unité stratigraphique.

© J.-F. Nauleau, Inrap

Unité stratigraphique	NR	Masse	Pourcentage relatif (en masse)
1070	133	98390	72,6
1089, sd 1215	1	4600	3,4
1164	20	10165	7,5
1211	3	2175	1,6
1212	14	640	0,5
1249 (FS 1012)	2	250	0,2
1276	41	19265	14,2
Total :	214	135485	100

6.4 Les tegulae

Les tuiles à rebord sont nettement majoritaires ; à elle seules elles représentent environ 74% (en masse) du lot, soit 157 restes et 100,08 kg.

6.4.1 L'étude des formats

L'épandage us 1070 a livré quelques tegulae archéologiquement complètes, qui ont été isolées au moment du prélèvement : quatre sont réellement archéologiquement complètes, et quatre autres conservent une longueur ou une largeur intacte.

Les formats de tegulae rencontrés dans l'us 1070 sont les suivants : 480 x 345 mm (1 exemplaire) ; 460 x 375 (1 exemplaire) ; 440 x 320 (1 exemplaire) ; 400/405 x 300/305 mm (5 exemplaires probables).

Les études récentes concernant l'évolution des tegulae durant la période romaine (Clément 2009, Warry 2006, Bontrond 2013) et le bilan régional paru en 2013 (Nauleau 2013) ont mis en évidence une réduction de la taille des tuiles durant cette période. Régionalement, cette baisse est surtout sensible entre le début du Ier siècle et le milieu ou la fin du IIe siècle ap. J.-C. Elle s'accompagne d'une réduction conjointe de toutes les autres parties de la tuile : épaisseur, hauteur et largeur du rebord.

En s'appuyant sur ce référentiel régional on peut estimer que les deux tuiles les plus grandes (480 et 460 mm de longueur) ont été produites aux alentours du milieu du Ier s. ap. J.-C. Le format rencontré à 5 reprises peut lui, être situé vers le début du IIe siècle ap. J.-C.

6.4.2 L'étude des encoches d'emboîtement

Dans la mesure où les *tegulae* complètes sont peu nombreuses, l'étude concernant les tuiles à rebords a également porté sur toutes les encoches d'emboîtement basses : ce sont des entités se réduisant proportionnellement, en parallèle de la taille des tuiles elles-mêmes, jusqu'à disparaître dans certains cas (Nauleau 2013). Cette évolution est très nette entre le début du Ier s. ap. J.-C. et la fin du IIe s. ap. J.-C. Cet aspect autorise à travailler de façon satisfaisante sur des corpus d'encoches en l'absence de quantité importante de tuiles complètes.

Sur la presque totalité des *tegulae* rencontrées régionalement (et dans la partie nord de la Gaule en général), l'encoche basse est dite composite, c'est-à-dire qu'elle associe deux parties bien distinctes (**fig.124**) : une partie moulée (surface grenue provenant du sablage anti-adhésif appliqué dans le moule) réalisée par ajout d'une cale en bois dans le moule ; une partie biseautée qui touche la partie basse de l'encoche et qui est réalisée par découpe au couteau, quelques dizaines d'heure après le moulage, lorsque la tuile est placée sur tranche sur l'aire de fabrication. Le volume de la réserve latérale est l'élément qui a été retenu pour comparer entre eux les individus recensés.

Dans le cas présent, ce sont 41 encoches basses qui ont été observées et étudiées (**fig.125**).

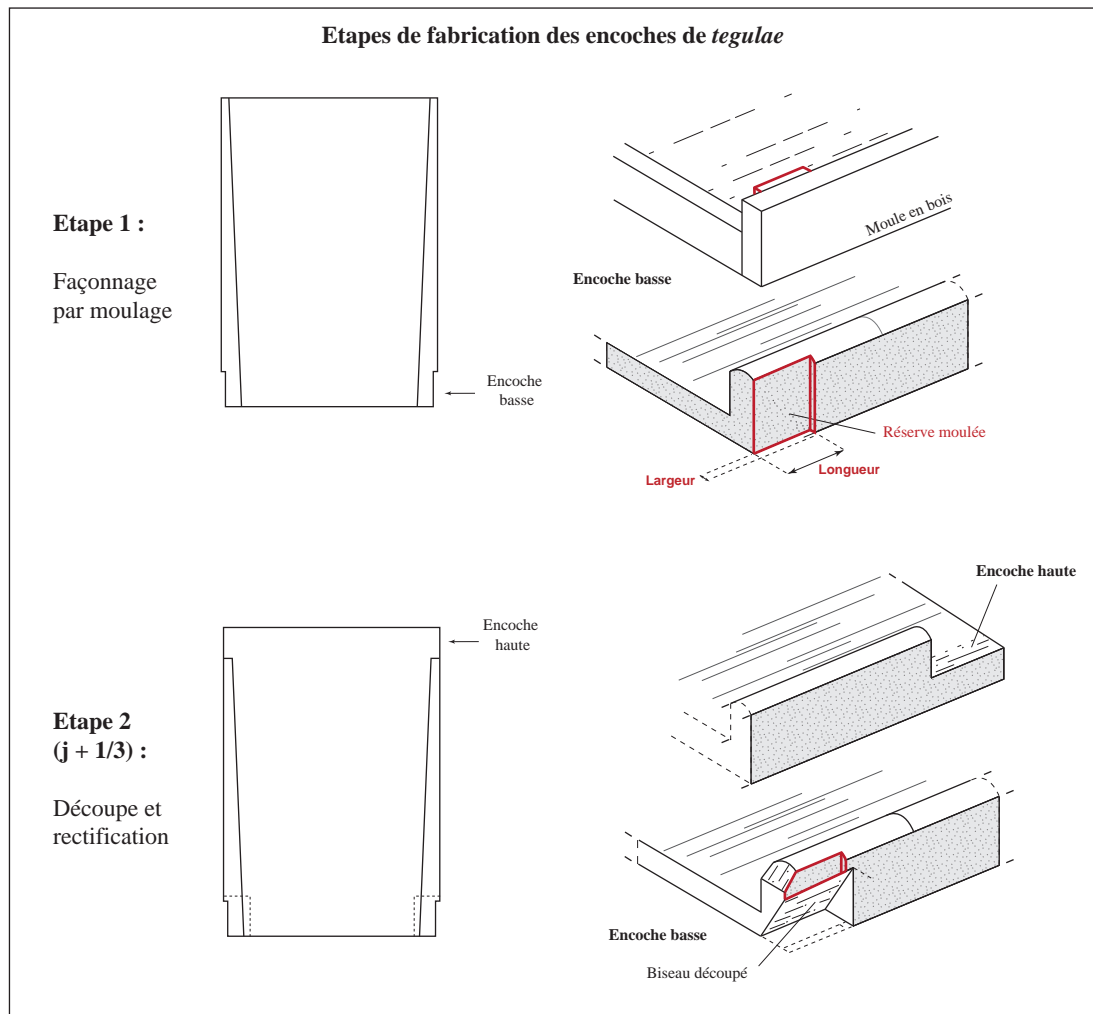


Fig.124 Caractéristique de l'encoche basse d'emboîtement des tegulae rencontrées dans l'Ouest de la Gaule.

© J.F. Nauleau, Inrap

US	Observations	NR	Masse	Tegula			Encoche d'emboîtement				Volume réserve latérale (cm ³)	Type de Pâte	Série de tegulae	Ref. lot
				Long.	larg.	Haut.	larg.	ep.	Long.	prof.				
1070	Partie basse droite de tuile robuste	1	1920			46	26	28	-	-		1b	2	TA 01
1070	Partie basse gauche de tuile robuste	1	1380			48	34	24	70	10	33,6	1a	2	TA 02
1070	Partie basse droite	1	720			41	43	15	71	9	26,2	1a	2	TA 04
1070	Partie basse gauche de tuile robuste	1	2710			53	26	33	55	-		1b	2	TA 05
1070	Partie basse droite	1	795			43	30	25	72	9	27,9	1b	2	
1070	Partie basse droite	1	1810			46	40	25	70	11	35,4	1b	2	TA 06
1070	Partie basse droite	1	310			47	30	24	62	12	35,0	1a	2	
1070	Partie basse gauche de tuile robuste	1	820			53	30	30	58	11	33,8	1b	2	TA 07
1070	Partie basse gauche	1	760			51	30	26	57	11	32,0	1b	2	TA 09
1070	Partie basse droite	1	1150			44	30	28	62	13	35,5	1b	2	TA 15
1070	Partie basse gauche	1	1100			45	37	29	62	13	36,3	1b	2	TA 15

1070	Tuile robuste	1	2500	app. 480	347	43	30	23	-	-		1b	2	TA 20
1070	Tuile robuste	1	6160	460	375	45	33	25	67	11	33,2	1c	2	TA 21
1070	Partie basse gauche	1	180			48	30	26	-	-		1b	2	
1070	Partie basse droite	1	620			48	31	25	-	-		1b	2	
1164	Partie basse droite	1	680			48	29	24	78	9	33,7	1b	2	
1164	Partie basse gauche	1	295			44	33	19	68	11	32,9	1b	2	
1164	Partie basse gauche	1	395			44	27	27	?	10		1b	2	
1070	Tuile complète	1	5400	440	320	46	29	18	51	10	23,5	1a		
1070	Tuile assez gracile, façonnage soigné	1	2700	401		44	24	18	45	10	19,8	1a	1	TA 22
1070	Tuile assez gracile, façonnage soigné	1	2290		306	38	24	18	42	7	11,2	1a	1	TA 23
1070	Tuile assez gracile, façonnage soigné	1	3210	> 388	300	39	23	19	44	6	10,3	1a	1	TA 24
1070	Tuile complète	1	3045	407	308	41	25	18	44	10	18,0	1a	1	TA 25
1070	Tuile complète	1	4290	403	301	40	24	19	45	7	12,6	1a	1	
1070	Partie basse gauche	1	780			43	25	20	43	9	16,6	1a	1	TA 10
1070	Partie basse gauche	1	810			42	31	20	52	-		1a	1	
1070	Partie basse gauche	1	180			40	26	24	-	-		1a	1	
1070	Partie basse gauche de tuile gracile	1	300			43	24	17	43	10	18,5	1a	1	TA 08
1070	Partie basse droite de tuile gracile	1	730			40	22	18	41	8	13,1	1a	1	TA 14
1070	Partie basse droite	1	685			44	21	21	-	-		1a	1	
1164	Partie basse gauche	1	520			48	28	19	50	9	21,6	1a	1	
1164	Partie basse droite	1	795			49	32	29	48	9	21,2	1c	1	
1164	Partie basse droite	1	405			38	21	20	?	7		1a	1	
1164	Partie basse droite	1	695			42	30	17	?	10		1a	1	
1276	Partie basse droite, façonnage soigné	1	220			48	32	21	?	11		1a	1	
1276	Partie basse droite, façonnage soigné	1	750			46	24	21	50	12	27,6	1c	1	
1276	Partie basse droite	1	720			50	28	23	53	10	26,5	1a	1	TA 33
1276	Partie basse droite	1	710			50	31	23	0	0	0,0	2a	3	TA 34
1070	Partie basse droite atypique	1	1005			55	36	27	0	0	0,0	2a	3	TA 16
1070	Partie basse droite atypique	1	750			55	35	22	0	0	0,0	2a	3	TA 18
1070	Partie basse droite	1	640			43	32	24	-	-		1a		
1070	Partie basse gauche	1	315			45	27	21	-	-		1c		TA 11

Fig.125 Caractéristiques des encoches d'emboîtement basses étudiées.

© J.-F. Nauleau, Inrap

Volume de la réserve latérale :		pas de réserve
		0 - 30 cm ³
		> 30 cm ³

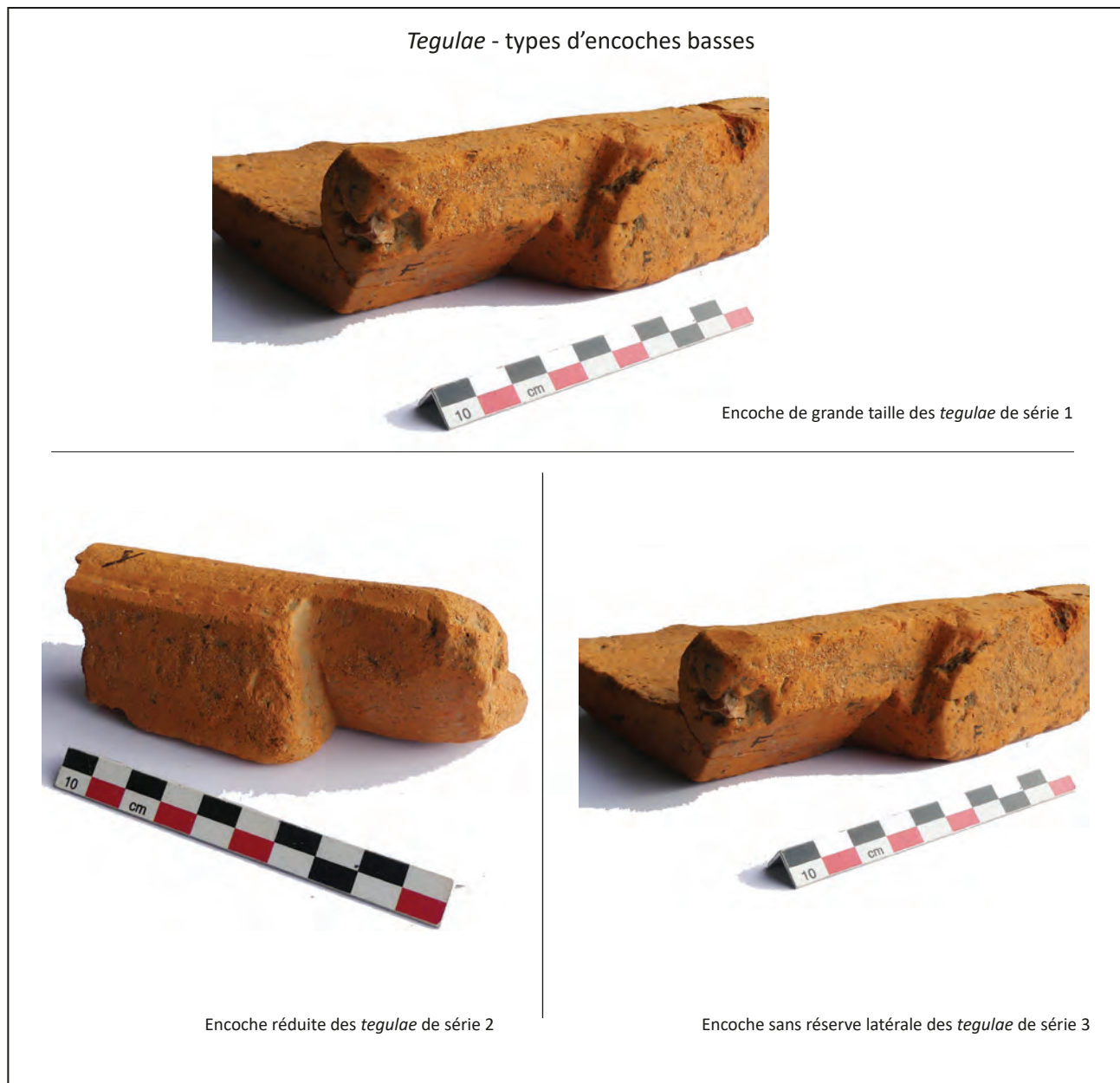
Types de pâte :	1a	Pâte orange fine (fraction non plastique peu importante : éléments siliceux très fins)
	1b	Pâte rouge à nodules noirs abondants, fraction non plastique peu importante.
	1c	Pâte marron à nodules ocre abondants, fraction non plastique peu importante.
	2a	Pâte blanchâtre très fine (fraction non plastique = 0)

Parmi ces individus, se distingue assez facilement un groupe d'encoches volumineuses (au-dessus de 30 cm³), dont les longueurs sont proches de 60 à 70 mm, pour des profondeurs supérieures à 10 mm. Existe également un second groupe d'encoches de longueur réduite, autour de 45 mm, et dont la profondeur est située entre 7 et 10 mm (**fig.126**).

Les encoches supérieures à 30 cm³ ont très probablement été produites dans la seconde moitié du Ier siècle. Celles plus réduites appartenant au second groupe sont à placer dans la première moitié du IIe s.

Fig.126 Les trois types d'encoches rencontrées et correspondant aux séries 1 à 3.

© J.-F. Nauleau, Inrap



Trois individus présentant des encoches atypiques, échappant au type composite habituel, ont été recensés. Il s'agit de rebords haut et épais appartenant à des *tegulae* robustes, pourtant dépourvues de réserve latérale : la réduction, jusqu'à la disparition éventuelle de cette encoche durant l'Antiquité tardive a été observée dans la région, mais elle s'accompagne d'une réduction de la taille des tuiles et de ses rebords. Dans le cas présent, la tuile est robuste, on ne se trouve pas dans une telle période

de production. Par son aspect très atypique, ce modèle de *tegula* semble appartenir à une production extra-régionale.

6.4.3 L'étude des pâtes

L'étude des pâtes a été réalisée en s'appuyant sur un échantillonnage représentatif des différents matériaux identifiés. Environ 15 individus ont été sciés sur une table de découpe ; les « lames » ainsi obtenues ont ensuite été scannées à haute résolution afin de permettre une description facilitée des pâtes et une identification de leurs différents composants (fig.127).

Ainsi, seuls deux groupes techniques ont été définis, se déclinant en quelques sous-groupes (1a à 1c et 2a, 2b).

Le premier groupe technique, regroupe des pâtes classiquement observées dans la région en contexte « armoricain », c'est-à-dire au voisinage d'argiles altéritiques résultant de la désagrégation de roches métamorphiques et plutoniques. Malgré la relative abondance de la fraction non plastique dans les gisements argileux (éléments siliceux, des quartz essentiellement, émoussés et fréquemment cariés), les pâtes utilisées par les tuiliers montrent une fraction non plastique quasi absente et réduite à des petits quartz infra-millimétriques parfaitement calibrés. La nature de ces pâtes témoigne d'une préparation (trempage, corroyage et éventuellement criblage ou décantation)² très poussée.

Le type 1a est une pâte orange fine, dont la fraction non plastique est très faible et réduite à des éléments siliceux infra-millimétriques. C'est un type abondant.

Le type 1b est une pâte rouge fine, dont la fraction non plastique est très faible et réduite à des éléments siliceux infra-millimétriques. Des nodules d'argilite noirs allant jusqu'à 3 mm ponctuent la pâte. C'est un type abondant.

Le type 1c est une pâte marron fine, dont la fraction non plastique est très faible et réduite à des éléments siliceux infra-millimétriques. Des nodules d'argilite marrons foncés à ocre allant jusqu'à 3 mm ponctuent la pâte. C'est un type peu abondant (4 restes) ; ce type de pâte est celui très majoritairement rencontré dans l'agglomération de *Ratiatum* (Rezé, Loire-Atlantique).

Notons que dans la définition des groupes techniques, le recours à la couleur est à manier avec prudence ; les matériaux plus épais et/ou ayant subi des aléas de cuisson montre une variabilité des couleurs au cœur de la matière (exemples des briques lots 29 et 30 et des tegulae du lot 15).

Dans le cas de deux individus (pâte 1a et 1c), des restes de roches incomplètement argilisées ont été observés : il s'agit de fragments centimétriques de micaschiste ou gneiss. Cette présence confirme l'origine altéritique des gisements argileux et une provenance vraisemblablement locale.

Notons qu'un atelier de tuilier est mentionné à environ 17 km à l'ouest, sur la commune d'Arradon au lieu-dit « Kéran » (Le Ny 1991 : 221, Ferdière 2012 : 135, 144).

Les types 2a et 2b, sont d'une toute autre nature. Il s'agit d'une pâte

2. Voir le travail de thèse de Fabrice Charlier sur ces questions (Charlier 2011 : 80-132).

Matériaux de construction en terre cuite - groupes techniques

GT 1 : Argiles altéritiques Massif armoricain

pâte rouge/ocre fine micacée à éléments siliceux fins

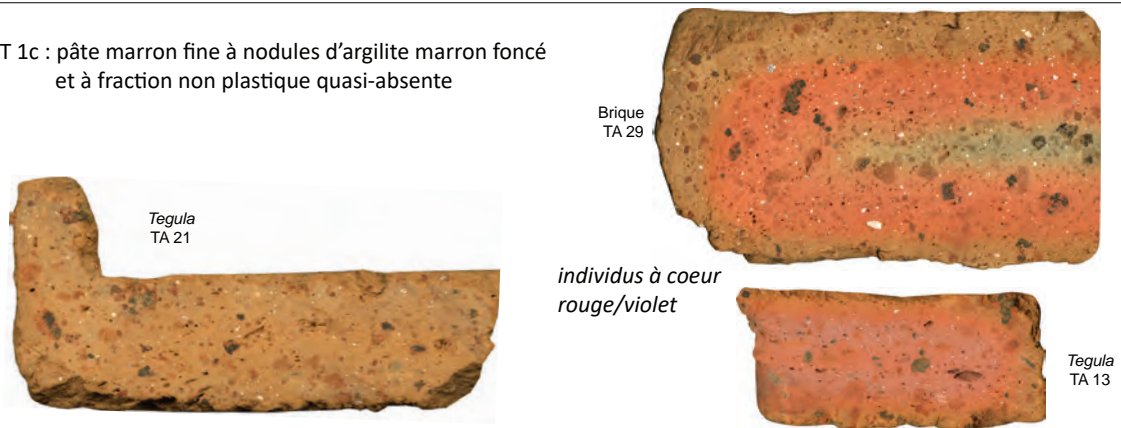
GT 1a : pâte rouge très fine à fraction non plastique quasi-absente



GT 1b : pâte ocre fine à nodules d'argilite foncés et à fraction non plastique quasi-absente



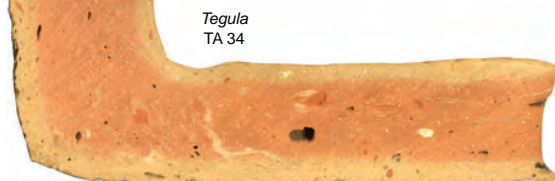
GT 1c : pâte marron fine à nodules d'argilite marron foncé et à fraction non plastique quasi-absente



GT 2 : Argiles de bassins sédimentaires

pâte claire très fine à éléments siliceux absents

GT 2a : pâte claire très fine et homogène



GT 2b : pâte claire fine à nodules d'oxyde de fer

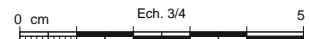
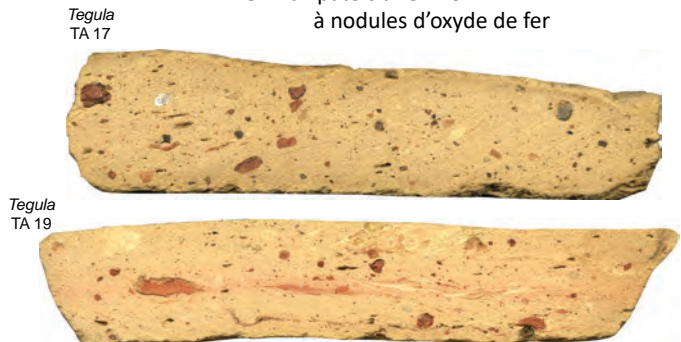


Fig.127 Echantillons des différents types de pâtes rencontrés au sein du lot.

blanche à beige dénuée de toute fraction non plastique dans le cas de 2a et accompagnée de nodules d'oxydes de fer dans le second (2b). Quelques nodules blancs et rouges sont disséminés dans une matrice montrant quelques effets marbrés, témoignages d'un mélange inabouti d'argiles de couleur différente. Ce type de pâte emploie très vraisemblablement des argiles de type sédimentaire, renvoyant vers des gisements non régionaux. Des *tegulae* à pâtes blanchâtre sont rencontrées sur les sites bretons, mais ces pâtes sont de nature différente (fraction siliceuse présente) et correspondent à des gisements kaolinitiques dérivant de l'altération de roches plutoniques armoricaines. On peut citer les exemples du site de Port Blanc à Baden (Nauleau à paraître) ou de celui de Kerlic à Quimper (Delage 2018 : 208-214).

6.4.4 La corrélation des données : la définition de séries

A ce stade de l'étude, l'objectif est de parvenir, par corrélation des données précédentes, à la définition de « séries » au sein du lot : une série est caractérisée par un type de matériau, un format, éventuellement un type de façonnage et un type de pâte. Elle peut être décrite comme étant un assemblage de matériaux de même nature produits au sein d'un atelier unique pendant un laps de temps réduit.

En l'occurrence, la corrélation entre le format des encoches et les types de pâte est très forte, aboutissant facilement à l'obtention de séries :

La série 1 : série produite durant le Ier s. ap. J.-C.

Cette série est caractérisée par des tuiles de grand format, supérieures à 450 mm de longueur, et munies d'encoches de grande taille. La pâte utilisée est quasi exclusivement une pâte de type 1b, rouge, fine et à nodules noirs.

La série 2 : série produite vraisemblablement durant la première moitié du IIe s. ap. J.-C.

Cette série est composée de tuiles d'environ 400 mm de longueur et munies d'encoches de taille plutôt réduite. Le façonnage est de grande qualité : les rebords ont des profils nets, les opérations d'ébarbage et de découpe des encoches sont très soignées. La pâte utilisée est quasi exclusivement une pâte de type 1a, orange et très fine.

Ce type de tuiles façonnées avec grand soin dans des pâtes orange-rouge très fines est caractéristique du deuxième siècle ap. J.-C.

La série 3 : une série d'importation inédite dans la région.

Cette dernière série regroupe quelques restes bien caractérisés : il s'agit de tuiles très bien façonnées, au rebord robuste, dépourvues de réserve latérale et utilisant une argile claire très fine.

L'origine de cette série est très clairement extra-régionale. Ce type de découverte est rarissime dans la région, malgré l'abondance des restes étudiés : citons le cas de la *domus* du site de la « Clinique Saint-Louis » à Angers (Nauleau 2014 : 341-343).

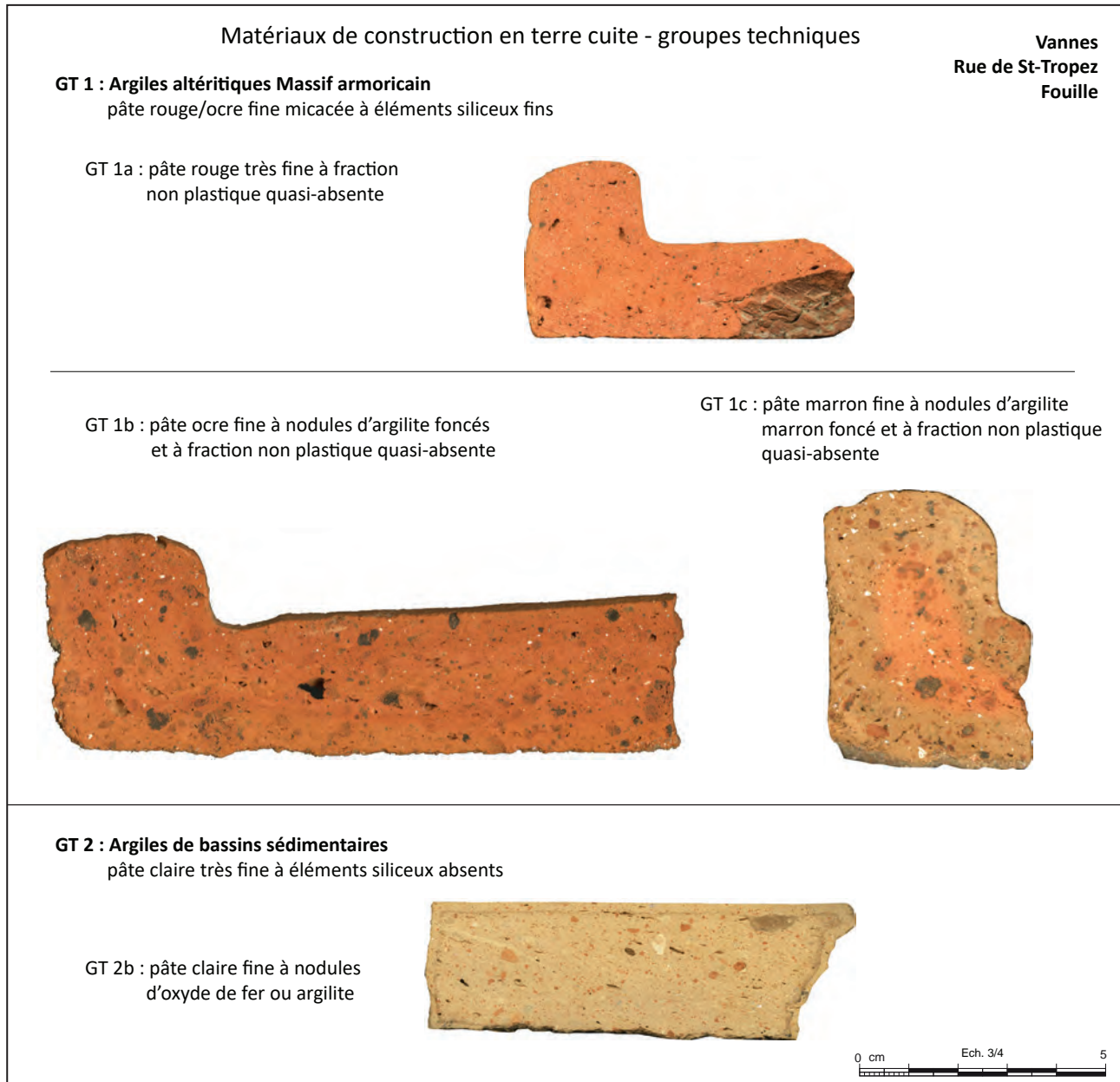
Par ailleurs, l'étude des matériaux du site de la rue Saint-Tropez à Vannes fouillé en 2017, a fourni un assemblage de matériaux parfaitement identique à celui de Theix. Quelques fragments de *tegulae* à pâte blanche dépourvus d'éléments siliceux y ont aussi été vus³ (fig.128).

Les matériaux en terre cuite ont une faible valeur ajoutée, leur transport sur de longues distances est exclu pour des raisons de valeur marchande. Cependant il est avéré que de tels matériaux sont utilisés en tant que lest dans le transport maritime. Les preuves abondent pour les périodes moderne et contemporaine (Orefici, Nauleau 2019), mais également pour la

3. La figure présentée ici n'avait pas été réalisée, faute de temps, dans l'étude d'origine.

période antique (Rico 1995). Ce type de lest offre la possibilité de pouvoir être commercialisé au même titre que le reste de la marchandise. La présence proche du port antique de Vannes pourrait expliquer la présence de ces matériaux atypiques sur le site de Theix ou de la rue Saint-Tropez à Vannes, mais il ne s'agit à ce stade que d'une hypothèse de travail.

Fig. 128 Echantillons des différents types de pâtes rencontrés sur le site de Vannes, rue de Saint-Tropez
© J.-F. Nauleau, Inrap



6.5 Les imbrices

Les tuiles creuses, les *imbrices*, sont nettement moins présentes. Elles ne constituent que 8,1 % du lot. Rapportées à la quantité de *tegulae* les *imbrices* ne représentent que 11 % des tuiles (en masse), alors qu'elles devraient en théorie être présentes à hauteur de 30 % (leur nombre respectif sur la toiture est identique, mais leur poids est d'environ un tiers (Nauleau 2013 : 228). Mais le type de prélèvement sélectif a probablement apporté un biais par rapport à la réalité du rapport entre matériaux.

Les types de pâtes rencontrés sont de même nature que pour les *tegulae*, à l'exception du type 2, lié à la série d'importation.

6.6 Les briques

Les briques sont présentes à hauteur de 18 % dans le lot, soit 16 restes pour 24,37 kg. Elles ont été prélevées dans les us 1070 (9 restes), 1089 (1 reste), 1211 (3 restes), 1249 (2 restes) et 1276 (1 reste).

Une d'elles est archéologiquement complète (us 1070), soit 400 par 270 mm, avec une épaisseur de 40 à 43 mm. Dans la même us, un autre fragment a conservé une largeur intacte de 270 mm (épaisseur de 43 à 47 mm). L'us 1089 a livré une brique de 277 mm de large (épaisseur de 40 à 45 mm).

En l'état actuel de nos connaissances, les briques livrent peu d'indications typo-chronologiques. En s'appuyant sur les données rassemblées en Pays de la Loire et plus particulièrement celles du site de Rezé, une telle brique serait produite dans la seconde moitié du Ier s., mais une telle proposition n'est qu'indicative.

Les briques sont essentiellement utilisées dans les maçonneries, en parement en alternance avec la pierre, ou dans les couvrements d'ouverture (arc en plein cintre, plate-bande, arc de décharge). L'usage de briques pour les sols est paradoxalement exceptionnel durant l'époque romaine : la seule utilisation de terre cuite répertoriée régionalement pour les sols d'habitat, est celle de matériaux posés sur chant et disposés, en général en *opus spicatum*. Un bel exemplaire de ce type de sol a été découvert dans la *villa* de Taden dans les Côte d'Armor (Ferrette *et al.* 2008 : 103-107).

6.7 Apport de l'étude des matériaux pour l'interprétation archéologique de l'us 1070

En raison de l'abondance des tuiles dégagées, l'us 1070 a semblé pouvoir constituer les restes d'une toiture effondrée située en avant de la façade. Mais l'étude de ce niveau a révélé que les *tegulae* n'étaient pas les seuls matériaux rencontrés, des briques accompagnant les matériaux de couverture. L'une des briques (isolat 7) est par ailleurs clairement posée sur plusieurs fragments de tuiles.

Autre point problématique dans l'hypothèse d'une toiture effondrée, le manque d'*imbrices* en quantité suffisante par rapport à celui des *tegulae*. Celui-ci doit être équivalent, ce qu'a démenti la fouille, en dépit d'un possible biais de prélèvement.

Enfin, dernier point, les *tegulae* sont d'au moins trois types différents, dont deux (les séries 1 et 2) ne sont pas compatibles et interdisent tout assemblage sur une toiture.

Tous ces éléments permettent d'écarter aisément l'hypothèse d'une toiture effondrée.

Il est plutôt vraisemblable que cet épandage de matériaux provienne, soit d'une réfection majeure de l'édifice (dans ce cas, postérieure au minimum au milieu du IIe siècle), soit plus vraisemblablement de la phase de démantèlement et de tri des maçonneries, après l'abandon de l'édifice au cours de l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge. De tels zones d'accumulation et de tri sont fréquemment découvertes dans les sites de type *villae* ou *domus* comme par exemple sur le site de la « Clinique Saint-Louis » à Angers (Brodeur *et al.* 2014 : vol.1, 292).

7. Etude des éléments lithiques (V. Brisotto et C. Baillieu)

La fouille du site de Talhouët à Theix (56) a permis de mettre au jour deux éléments de mouture : une meule va-et-vient prélevée dans l'us 1143 du fossé FO1142 et une meule rotative issue de la fosse FS1011 us 1248.

La meule va-et-vient provient de l'us 1143 du fait 1142. Elle est façonnée dans un probable gneiss anatectique. Il s'agit d'une roche claire à grains hétérogène, d'aspect porphyroïde, renfermant de gros cristaux de feldspath, avec des biotites et de rares muscovites. L'orientation de minéraux donne un aspect lité à la roche (**fig.129**, n°1). Elle pourrait correspondre au substrat local qui se partage entre les gneiss et les granites anatectiques, et les migmatiques (BRGM, feuille de Vannes, n°417).

Longue de 45 cm pour une largeur de 22 cm, elle présente une épaisseur maximale de 9 cm. De forme sub-rectangulaire, ses flancs sont grossièrement régularisés par des enlèvements alors que ses deux extrémités sont laissées brutes (**fig.129**, n°2). Le dos est en partie aménagé par un large enlèvement sinon martelé. La meule est stable mais présente un pendage longitudinal. La surface active nettement concave longitudinalement est plano-convexe transversalement. Elle occupe la majeure partie de la face. Elle est affectée d'un poli moyen couvrant qui est plus densément marqué en bord de pièce et notamment vers chacune des extrémités. Ses considérations permettent d'affirmer qu'elle a fonctionné avec une molette couvrante, voire débordante à surface active plano-concave à concave longitudinalement. Ce type de meule pourrait correspondre aux derniers types de moulins va-et-vient encore présents à la fin du second âge du Fer.

La meule rotative est un catillus, autrement dit la partie supérieure des moulins rotatifs, celle qui est en mouvement. Le catillus de Theix, bien que composé de deux fragments est complet (**fig.130** n°1). Sa morphologie permet de le rattacher aux meules rotatives manuelles actionnées par la force humaine. Il est taillé dans la même roche que l'exemplaire va-et-vient soit une roche claire à grains grossiers dont seule une étude pétrographique pourrait en préciser le faciès.

Son diamètre est de 46 cm et sa hauteur 14,5 cm. Il possède un bandeau plat de 7 cm qui délimite une cuvette de 24 cm. Sa surface active est plane et très peu pentue (7°). La meule présente deux aménagements : un manchon et une gorge périphérique sur le flanc. (**fig.130** n°2).

Le manchon est une cavité dans laquelle est inséré un manche ou une pièce intermédiaire sur laquelle est fixé le manche. Dans le cas présent, le manchon est horizontal, à ciel ouvert et communique avec l'oeil. A noter qu'une perforation horizontale ne signifie pas que le manche le soit aussi : une pièce horizontale logée dans le manchon peut transmettre le mouvement à un manche vertical relié à celle-ci. Ici sa forme est légèrement en queue d'aronde mais dans la mesure où la meule est précisément cassée à l'endroit de cet aménagement, on ne peut pas être parfaitement précis sur ce point-là. La longueur de la cavité couvre donc toute la largeur de la meule, soit 13 cm, sa largeur oscille entre 4,5 et 7 cm pour une profondeur de 6 cm. A noter qu'on semble déceler une petite butée entre l'œil et le manchon. Si ce type de manchon n'est pas le plus répandu - manchon constitué d'une cavité horizontale aveugle et non pas à ciel ouvert comme c'est le cas ici - il

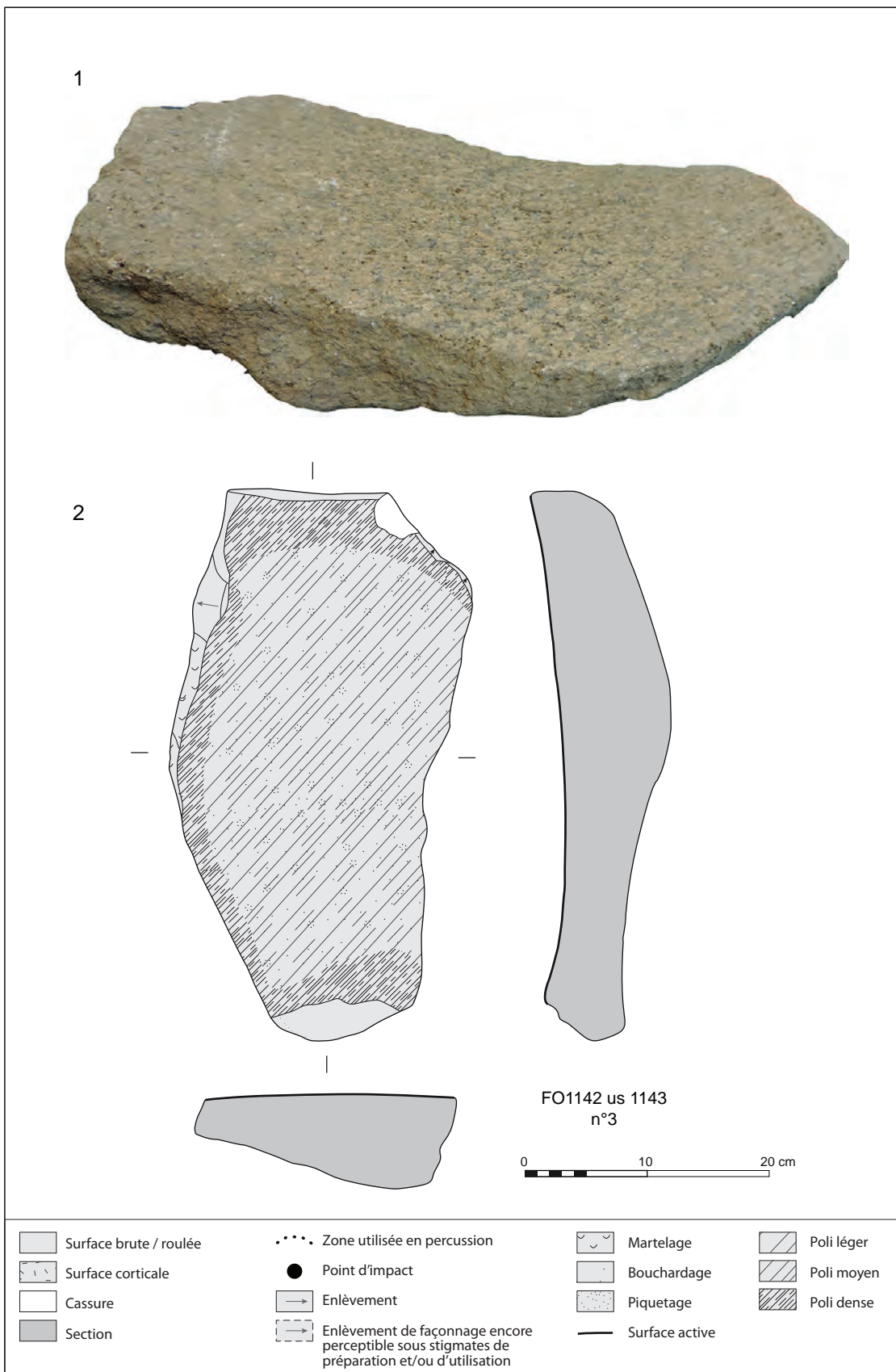
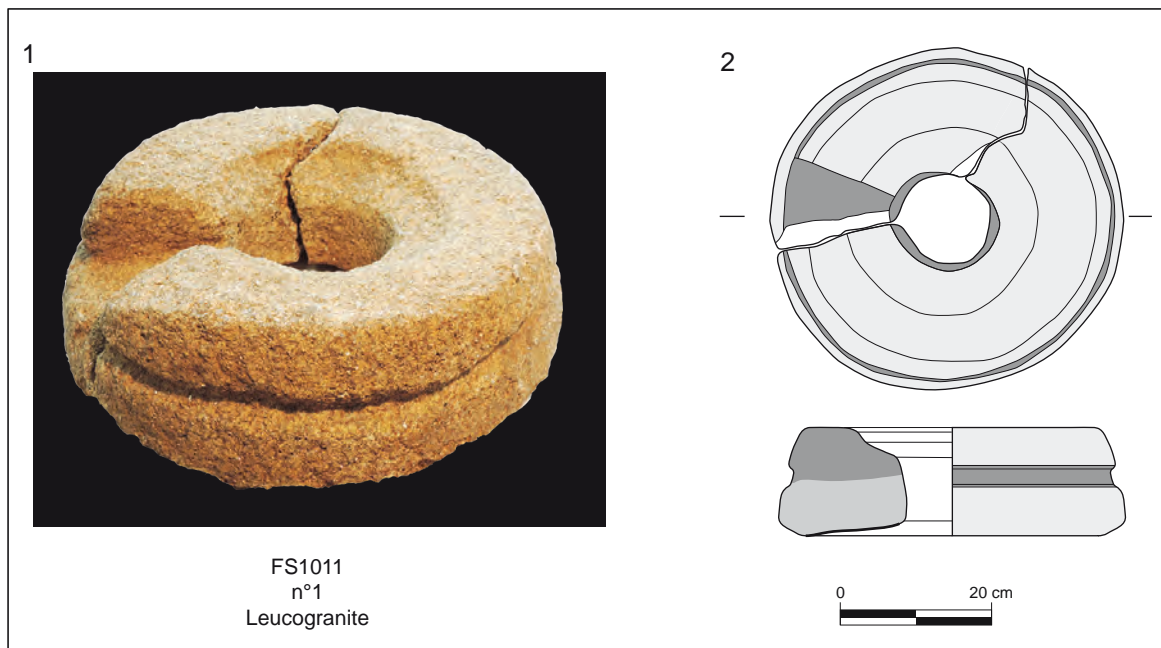


Fig.129 Meule va-et-vient : 1 - vue de profil ; 2 – relevé en plan et en coupe.

© V. Brisotto, Inrap

faut rappeler que ce type d'emmanchement est essentiellement connu en Gaule méridionale (Py 1992). Plus près de nous, il a été largement observé sur les meules du site gaulois de Kergolvez à Quimper (Hamon 2014). Le second aménagement est la présence d'une gorge périphérique sur le flanc du catillus, permettant ainsi la mise en place d'un cerclage autour de la meule. La largeur de cette gorge varie ici entre 2 et 3 cm pour une profondeur de 1 cm. Sa section est plus ou moins quadrangulaire. Si les cerclages peuvent avoir comme fonction celle de consolider une meule taillée dans une roche de mauvaise qualité, ce qui n'est pas le cas ici, ils font partie dans la plupart des cas du système d'entraînement de la meule (Jaccottey 2009). En entourant le catillus, ils permettent en effet la fixation d'un manche vertical sans avoir à percer la meule, ce qui la fragilise. Pour autant, certains catillus, comme c'est le cas qui nous intéresse ici présente un cerclage et un manchon. Les deux aménagements semblent liés car le cerclage est placé au niveau du manchon évoqué plus haut. Il semble donc bien que ces deux aménagements participent à la même fonction, celle de mettre en mouvement la meule. Toutefois il est difficile de dire si ces deux aménagements ont fonctionné ensemble ou si l'un succède à l'autre. Quoiqu'il en soit, rappelons ici que les cerclages sont loin d'être rares puisqu'ils ont été observés entre autres sur certaines meules des sites de Quimper « Kergolvez », (Hamon, 2014), « Kerlic » (Nicolas, 2018) ou Kervouyec (Nicolas et Legall 2013). D'après le gabarit de la meule (Jaccottey *et al.*, 2009) et les aménagements qu'elle présente, cette meule pourrait appartenir à l'occupation antique du site, voire à la fin de la Tène finale.

Fig.130 Catillus : 1 - vue de profil ; 2 – relevé en plan et en coupe.
© C. Baillieu, Inrap



Outre les trois meules décrites précédemment, la fouille de la voie V01019 (SD1146 us 1031) a livré le fragment d'une lame de hache en dolérite remployée, ainsi que deux petits fragments de calcaire issus probablement d'éléments architecturaux, et provenant respectivement du mur MR1081 et de l'unité stratigraphique Us 1037. Une petite pièce de schiste ardoisier de forme circulaire (2 cm de diamètre) a également été inventoriée. Malgré un doute sur son caractère anthropique, le léger émoussé de sa périphérie pourrait évoquer un jeton. Elle provient du mur MR1112.

Le fragment de lame de hache en dolérite, signalant la proximité d'une occupation plus ancienne a été réemployé dans diverses actions de percussion (**fig.131**). En premier lieu, une zone d'impacts fins et regroupés suggère un usage de petite enclume, ou bien de percuteur sur enclume, dans l'éventualité d'un débitage de galets de silex. Par ailleurs, les enlèvements visibles sur chacun des bords de l'outil laissent supposer un geste plus fort de percussion. Enfin, l'utilisation du plan de fracture par frottement (percussion posée) est attestée par l'éroussé de cette surface et de celui de l'arête périphérique.

Fig.131 Remploi d'une hache.

© V. Brisotto, Inrap

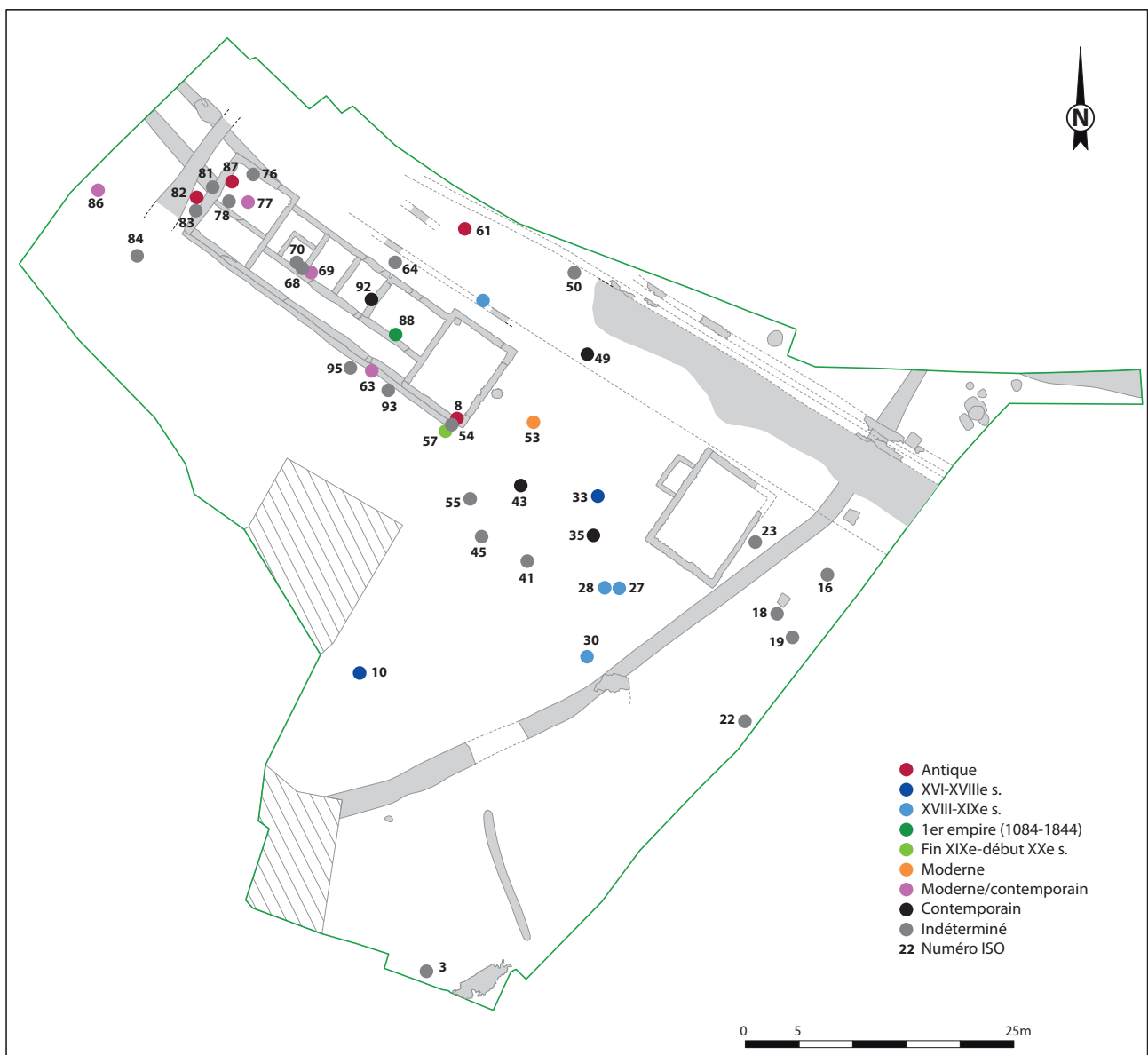


8. Etude du mobilier métallique (P. Petit)

Le corpus étudié se compose de 120 restes métalliques, soit un nombre minimum d'individus de 96 dont 31 en fer ou alliage ferreux, 49 en alliage à base de cuivre, 9 en plomb ou alliage à base de plomb, 2 bi-métallique (alliage à base de cuivre/fer), 2 scories, 1 en aluminium, 1 en verre et 1 en fritte ou pâte de verre (fig.132).

Fig.132 Répartition des objets métalliques prélevés en isolat.

© P. Pihuit, Inrap



5 objets en fer ont bénéficié d'une radiographie¹.

L'ensemble du mobilier a été inventorié, identifié, décrit sur une base de données Filemaker. Un numéro est attribué aux objets présentés dans l'étude et, à la fin de chacune des notices, sont précisés successivement le numéro d'ISO, le numéro de fait, le numéro d'unité stratigraphique, la nature du fait et sa datation. Les dimensions sont données en centimètres. Ce numéro correspond à celui du dessin ou de la photographie lorsqu'il est illustré.



Fig.133 Boutons vendéens.
© P. Petit, Inrap

Fouillée à la fin du XIXe siècle, la *villa* de Theix-Noyal a livré une part non négligeable de mobilier attribuable à l'époque moderne et contemporaine. Plusieurs éléments ont probablement appartenu aux fouilleurs de l'époque (boutons...) (**fig.133**) et d'autres illustrent sa fréquentation au siècle suivant². Quelques objets sont datables de l'époque moderne dans l'US de décapage, leur provenance reste incertaine (remblais de la fouille ou rapportés ?). Tous ce mobilier ainsi que les clous de menuiserie ayant servi dans différents assemblages, les tiges et les plaques de nature indéterminée ne sont pas détaillés ci-dessous (*cf* inventaire). L'étude présente les objets de l'époque gallo-romaine laissés par les fouilleurs du XIXe siècle et ceux qui ont été déposés après cette fouille au musée de Vannes (étude d'après photographies). Un seul objet présenté (petite clef n°6) semble avoir été découvert dans son contexte d'abandon, les autres éléments sont issus des remblais postérieurs à la fouille. Quelques tiges, clous et tôles sont issus également de leur structure d'origine (*cf* inventaire).

8.1 Accessoires vestimentaires/parure

1. Bague polygonale (**fig.134**)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

Ep. : 0,17x0,27 cm, diam. : 1,5 cm.

Anneau simple, de section rectangulaire, constitué d'un jonc plat, facetté en 8 plans lisses et réguliers de largeurs relativement égales.

(H.S.)

Cette forme de bague se rapproche du type Guiraud 9a (Guiraud 1989 : 196-198, 2e moitié du IIe-IIIe s. ap. J.-C.), du type Riha 2.30 (Riha 1990 : 45-46, 2e quart Ier-IIIe siècle) et du type Artefact BAG-4144 (datation proposée : 200/400). Elle est une des formes les plus répandues dans l'empire romain et est attestée dans la plupart des provinces (Riha 1990 : 45).

Régionalement, un exemplaire provient de la ville antique de Corseul (Le Cloirec 2001 : 195 et 205, fig.157, n.5, diam. 2,2 cm, l. : 0,45, ép. 0,15 cm).

Ses petites dimensions semblent indiquer que cette bague a été portée par une femme aux doigts très fins, voire par un enfant.

2. Perle côtelée en melon (Meloneperle) (**fig.134**)

Fritte (bleu clair)

Diam. : 2,4 cm.

Boule côtelée légèrement aplatie de hauteur plus petite que la largeur. (ISO 87, US 1195, SD. 1171, Remblai)

1. A. Cazin (Chargé d'études en conservation préventive. Responsable de l'imagerie scientifique). La Fabrique de Patrimoines en Normandie (LABO - pôle conservation, restauration & imagerie scientifique), Caen (14).

2. Je tiens à remercier, ici, Bruno Aubry (Inrap) pour l'identification de plusieurs de ces objets.

Cette perle appartient au type Riha 11.1.1 (Riha 1990 : 80-82, datation proposée : 2e quart Ier-IIIe siècle) et au type Artefact PRL-4001 (datation proposée : 15/200). Cette forme est de taille variable et parfois de grandes dimensions comme l'exemplaire de Theix-Noyalo. Elle est largement diffusée pendant toute l'époque romaine, en particulier dès le troisième quart du Ier siècle. D'après Émilie Riha, l'origine de la fabrication de ces objets se situerait en Egypte et la forme est connue depuis le XVe siècle avant J.-C. L'ouest de l'empire romain se serait fourni massivement en perles à partir du Ier siècle ap. J.-C. et ce type de perles connaît alors une large diffusion dans la seconde moitié du Ier et le début du IIe siècle c'est-à-dire surtout au début du Haut-Empire. D'après les découvertes en contexte funéraire, elles sont souvent portées en série et considérées comme des amulettes (Riha 1990 : 80-82 ; Feugère 1992 : 142 ; Bertrand 2003 : 67).

3. Perle (non représentée)

Verre

Diam. : 1,5 cm.

Perle de forme circulaire percée au centre.

(Musée de Vannes)

4. Fragment de bracelet (fig.134)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

l. : max. 0,76 cm, Ep. : 0,22 cm.

Fragment d'un bracelet à jonc épais, coulé, lisse, de section semi-ovale, conservant une seule extrémité à anneau ouvert précédé d'une butée de quatre petites moulures en relief.

(ISO 70, US 1001)

Ce fragment de bracelet peut être rattaché au type Artefact BRC-4058 (datation proposée : 150/400) et au type Bertrand 2 (Bertrand 2003).

L'anneau conservé à l'extrémité permet de proposer un système de fermeture par un crochet simple.

5. Applique de ceinture (fig.134)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

L. : 3 cm, Diam. : 1,2 cm.

Applique possédant une tête en forme de champignon prolongée par un tenon de fixation.

(Musée de Vannes)

Selon M. C. Bishop et J. C. N. Coulston, cette forme d'applique, couramment découverte, était utilisée pour les ceintures militaires durant le IIIe s. ap. J.-C. (Bishop, Coulston 2006 : 182).

8.2 Aménagement des bâtiments et équipement domestique

6. Clef à translation (fig.134)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

L. : 3,9 cm, l. panneton : 1,2 cm.

Clef entièrement moulée, possédant un anneau à base terminée par deux volutes en forme de "C" inversé, surmonté d'un petit bouton circulaire, posé sur une embase rectangulaire. La tige est de section quadrangulaire et se termine par un panneton en platine en forme de "S" ajouré, avec 3 dents perpendiculaires.

(ISO 61, ST: 1019, US 1031, SD 1146. Comblement supérieur du chemin, Ier s. ap. J.-C.)

Cette clef est utilisée avec des « serrures en applique fonctionnant par soulèvement de chevilles et translation » (Guillaumet, Laude 2009 : 40-41, type 04-04). J.-P. Guillaumet et G. Laude rappellent que ce type de mécanisme est connu depuis les VIe-Ve siècles av. J.-C. dans le pourtour méditerranéen et fait son apparition en Europe seulement à l'époque gallo-romaine.

Au vu de ses modestes dimensions, elle a plus probablement servi sur un petit meuble de type coffret.

7. Clou décoratif (fig.134)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

L. : 2,1 cm, Diam. : 1,5 cm.

Clou en forme de balustre court à base évasée de forme circulaire.

(Musée de Vannes)

Ce type de clou décoratif se rapproche du type Artefact CLD-4039

(Datation proposée : 200/300).

Il pouvait servir à la fixation de tôles, décoratives ou non décoratives, sur des meubles tels que des petites boîtes, coffres, coffrets, et contribuait simultanément à les orner.

Régionalement, des exemplaires de même morphologie mais non identiques ont été mis au jour dans la ville antique de Corseul (Le Cloirec 2001a : 106-107 et 109, fig. 30, n.230 (Champ Mulon), n.232 (provenance inconnue) ; Petit 2018 : 258, décapage) et dans une ferme antique à Quimper, « ZAC de Kerlic » (Petit 2018a : 235, fosse datée de 150-200 ap. J.-C.).

8. Applique de harnais (fig.134)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

L. : 4,3 cm, l. : 4 cm,

Ep. : 0,18 cm.

Applique en semi-relief, en forme de lunule, creuse, munie au revers de trois tenons de fixation.

(ISO 82, US 1001)

9. Appliques de harnais (fig.134)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

L. : 4,4 cm, l. : 4,4 cm.

Deux appliques en semi-relief, en forme de lunule, creuse, munie au revers de trois tenons de fixation.

(Musée de Vannes)

Ces trois appliques similaires peuvent être rattachées au type Artefact APH-4116 (datation proposée : 50/250). Elles étaient rivetées sur les lanières en cuir du harnachement du cheval pour les orner.

10. Attache d'anse de balsamaire (fig.134)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

L. : 3,6 cm, Diam. : 1,6 cm.

Objet coulé muni d'un anneau de section semi-circulaire à quadrangulaire prolongé par une partie de forme triangulaire en bâtière.

(ISO 89, US 1001)

Il s'agit très probablement une attache d'anse de balsamaire métallique simple qui peut être rattachée au type Artefact BLS-4020 (datation proposée 100/150). Faute d'une typologie pour ce genre d'objet, il n'est pas possible de déterminer la forme du récipient auquel il était attaché (globulaire, à reliefs, anthropomorphe...) (Artefact « Les attaches isolées et très simples, qu'on rattache à cette fiche, faute de mieux, appartiennent peut-être à des formes diverses »).

11. Épissoir ou poinçon (non représenté)

Fer

L. : 20 cm, l. : 1,3 cm.

Soie de section carrée traversante rivetée sur le manche en bois par pliage, pointe de section probablement circulaire effilée.

(Musée de Vannes)

Cet outil correspond au type Manning 4B (Manning 1985 : 39-40, fig. 9, exemplaires datés entre le fin de l'âge du fer et le IIe siècle ap. J.-C.).

Il peut s'agir d'un épissoir de bourrelier (1938 : 645) servant à percer le cuir pour effectuer des pré-trous avant la couture des différentes parties du textile. Cet outil rentre dans la confection d'éléments de vêtements (chaussures, bourses...), dans la sellerie...

Traditionnellement attribué à ces activités autour du cuir, il peut être également utilisé dans la vannerie. Il sert alors à écarter un tressage serré et préparer un espace afin de faciliter le passage de brins, ou à faire tenir l'ouvrage sur une planche en bois.

12. Anneau (non représenté)

Fer

Ep. : 0,8 cm, Diam. : 3,2 cm.

Anneau de section indéterminée.

(Musée de Vannes)

13. Anneaux (fig.134)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

Diam. : 3,1 à 3,5 cm.

Trois anneaux de section indéterminée (losangique, elliptique ou circulaire ?).

(Musée de Vannes)

14. Anneau (non représenté)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

Diam. : 1,5 cm

Fragment d'un anneau de section indéterminée.

(Musée de Vannes)

Ces anneaux ont pu servir dans divers assemblages de suspension de l'équipement domestique mais aussi comme décoration sur des meubles voire comme accessoire vestimentaire.

15. Anneaux de chaînette ? (non représentés)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

L. : 1,4 cm

Double anneau désaxé.

(Musée de Vannes)

Il peut s'agir d'un maillon de chaînette. La photographie ne permet pas d'en savoir plus.

16. Crochet (non représenté)

Fer

L. : 9,5 cm, l. : 4,9 cm.

Tige de section indéterminée recourbée à une extrémité.

(Musée de Vannes)

La photo du musée ne permet pas de voir la forme de la tête de ce crochet. Ses grandes dimensions indiquent qu'il a pu servir dans l'assemblage d'une chaîne telle qu'une crémaillère ou dans la suspension de divers éléments.

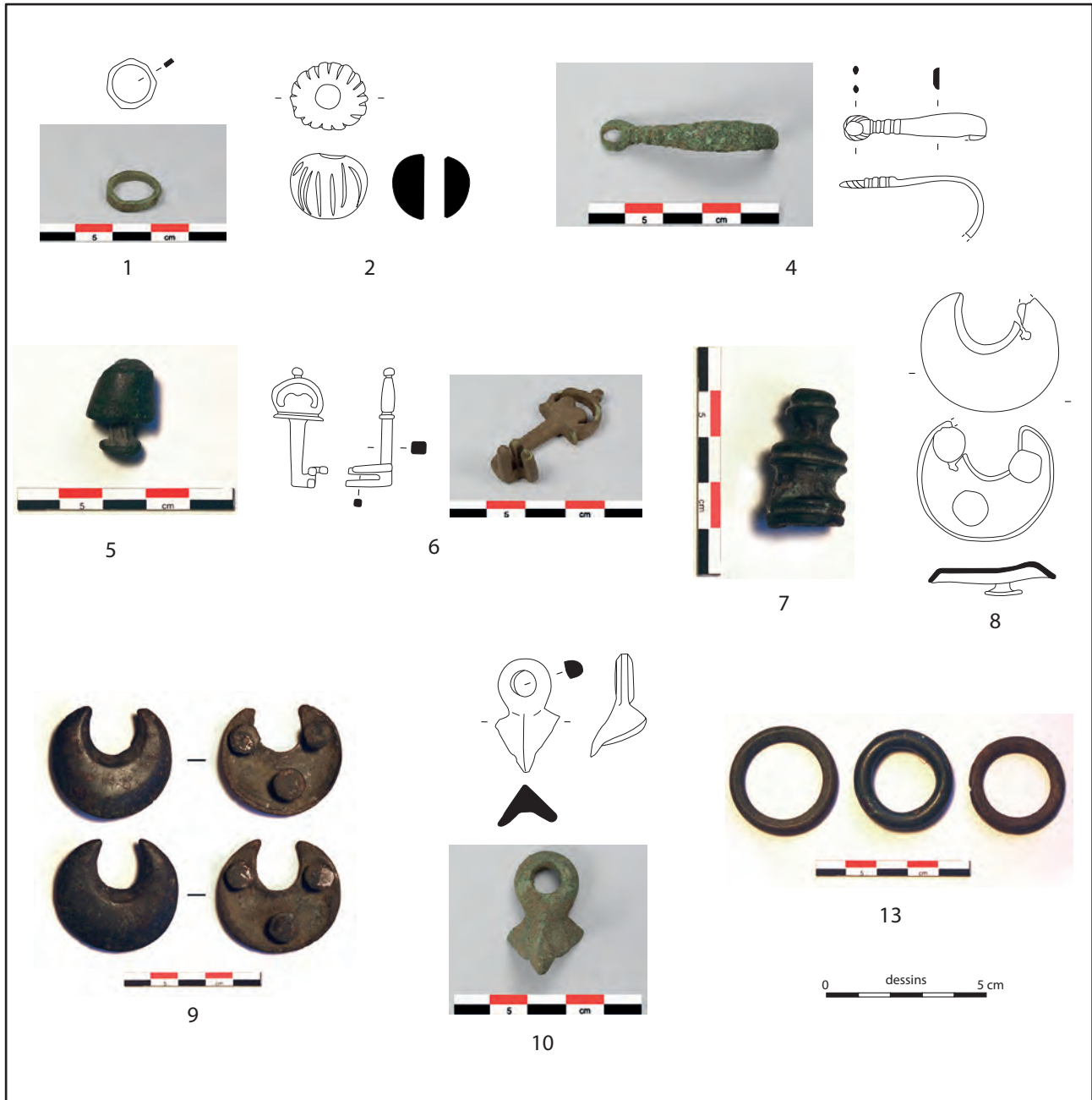
17. Tôles (non représentées)

Alliage à Base de Cuivre (ABC)

Ep. : inconnue

Fig.134 Objets métalliques gallo-romains.
 Dessins et infographie : P. Petit, Inrap
 Photos 1, 4, 6, 10 : S. Le Maho, Inrap
 Photos 5, 7, 9, 13 : Musée de Vannes

Quatre fragments de tôles de forme quadrangulaire pour certaines.
 (Musée de Vannes)
 Les tôles pourraient être des chutes, des fragments de récipients, des décorations de meuble...



8.3 Conclusion

L'étude du mobilier métallique donne habituellement une vision partielle de ce que possédaient les occupants d'un site. Ici, elle est davantage réduite et ne permet donc pas de tirer des conclusions sur les activités et le statut social des occupants de la villa.

9. Etude du mobilier en verre (L. Simon)

La fouille de ce site a livré 41 fragments de verre, dont 22 sont de facture contemporaine.

Les 19 fragments relevant de l'occupation romaine sont issus du bris de récipients uniquement. On pourra cependant noter que le diagnostic mené par Sandrine Barbeau en 2016 avait livré, outre une paroi de bouteille, le bord d'une vitre en verre (n°6, extrait de Simon 2017, p. 43-44, fig. 36A).

Dans le corpus de cette opération archéologique, un total de 5 individus est déterminé à partir des éléments morphologiques significatifs (fig.135). Leur datation typo-chronologique, confrontée à leurs caractéristiques techniques, définissent un ensemble attribuable aux Ier-IIIe s.

Le lot comprend 2 formes ouvertes (n°1-2) et 3 formes fermées (n°3-5), toutes de teinte bleu-vert, la couleur « naturelle » du verre qui n'a été ni coloré, ni décoloré, en usage courant pendant le Haut-Empire.

L'individu n°1 provient du bris d'une coupe côtelée à grosses côtes Isings 3 / AR 2¹, type daté de la période augustéenne à la fin du Ier s.

L'individu n°2 est représenté par un fragment rectiligne s'épaississant vers l'extrémité, qui présente une lèvre arrondie. Ses parois sont inclinées à l'oblique. Il pourrait, sous réserve du fait de sa fragmentation, relever du type AR 77, daté de la fin du Ier s. au IIIe s.

L'individu n°3 est représenté par un fragment de paroi d'un petit flacon sphérique de type Isings 10 / AR 124, daté des trois premiers quarts du Ier s. Ce type est considéré comme flacon à parfum.

L'individu n°4 est attesté par des fragments de panse ondulés, caractéristiques de la paroi des flacons dénommés barillets, qui affectent une forme de petits tonneaux. Ceux-ci présentent une série de moulures en haut et en bas de panse, encadrant une zone médiane lisse. Ces récipients résultent du soufflage dans un moule. Il s'agit du type AR 161, daté principalement des IIe et IIIe s. dans sa version à une anse Isings 89.

L'individu n°5 résulte lui aussi du soufflage dans un moule. Cette technique a permis l'obtention d'une marque en relief, sous le fond d'un récipient à panse vraisemblablement carrée, pouvant avoir été une bouteille ou un pot. La datation de la bouteille carrée Isings 50 / AR 156 est assez longue, des alentours du milieu du Ier s. à la fin du IIIe s., tandis que celle du pot carré Isings 62 / AR 119 se situe du milieu du Ier s. à la deuxième moitié du IIe s. La marque représentée sous le fond du récipient de Theix est fragmentaire, composée de 2 cercles concentriques. Un motif indéterminé figure au centre des cercles, tandis qu'à l'extérieur des cercles on perçoit des motifs en très bas-relief, semblant représenter des cœurs ou des feuilles cordiformes.

Aucune marque similaire n'a été répertoriée sur le territoire de la France (CSMVA 1 2006 ; CSMVA 2 2006 ; CSMVA 3 2011).

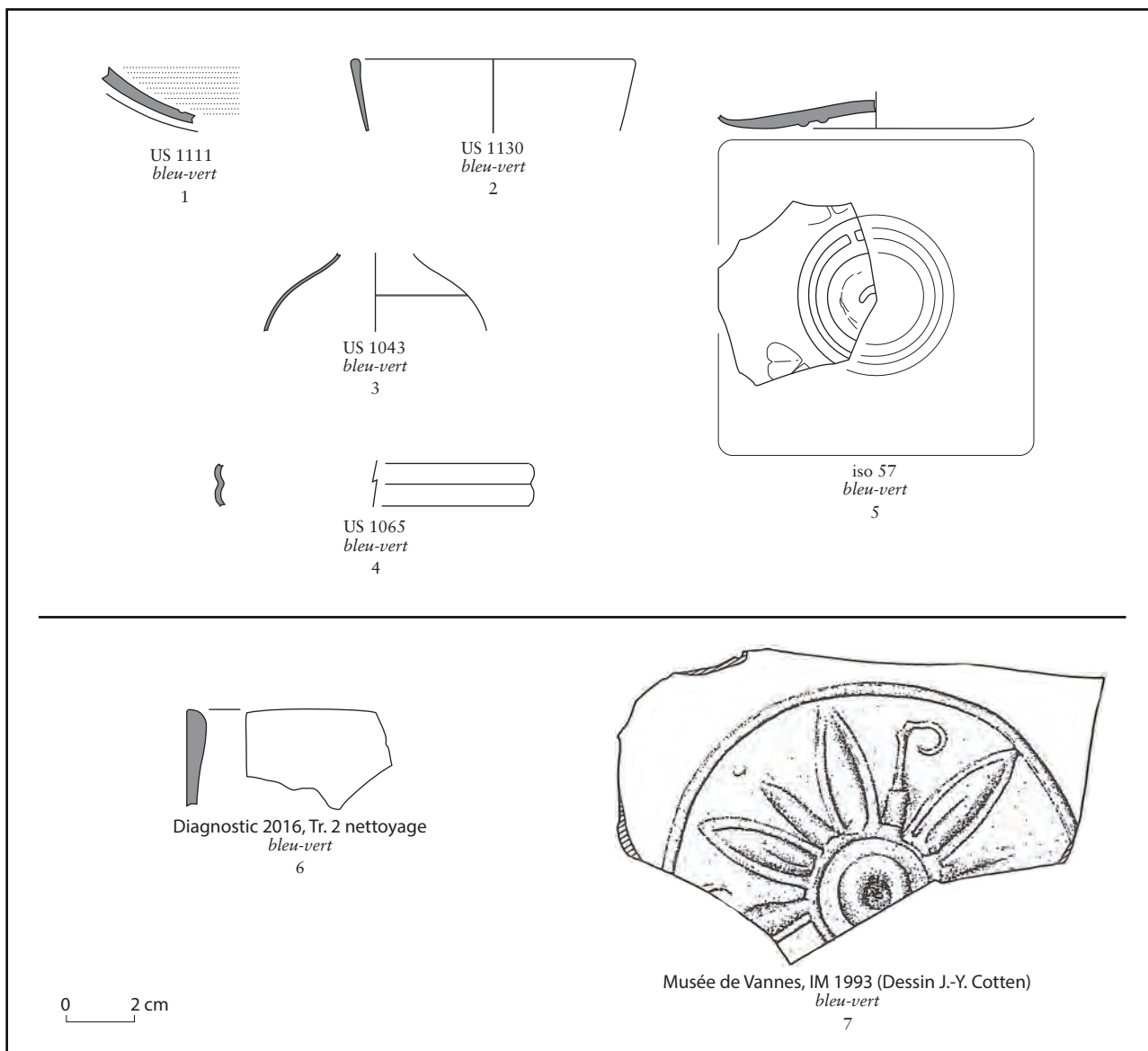
En complément à cet ensemble, on pourra signaler que d'autres fragments, conservés au Musée de Vannes, sont inventoriés en tant que découvertes anciennes provenant « de la villa gallo-romaine » de Talhouët (inventaire IM 1992 et IM 1993). D'un petit lot de 8 tessons de teinte bleu-vert se démarque un fragment de fond moulé de bouteille/pot de forme carrée (n°7). N'ayant pu l'étudier de visu, nous reproduisons la description qu'en

1. Les références typologiques employées renvoient à Isings 1957 [typologie Isings] et à Rütli 1991 [typologie de référence AR], actualisée dans Fünfschilling 2015.

a faite Jean-Yves Cotten : « le centre bombé est entouré d'un cercle en relief d'où rayonnent six (?) feuilles ogivales (trois conservées), entre lesquelles alternent des lettres (un P est conservé) et des appendices pointus » (Cotten 1986, p. 36-37, pl. XV, n°64 ; voir aussi Le Mené 1888, p. 138 ; CSMVA 1 2006, p. 101, pl. 26, F-CAR 209). Le tout est cerné d'un grand cercle. On notera qu'une marque très proche de cette dernière a été découverte dans une nécropole de Carhaix : entre 2 cercles se développe une marque composée de 6 feuilles ogivales alternant avec 3 lettres, PTV (Cotten 1986, p. 36, pl. XV, n°63 ; voir aussi CSMVA 1 2006, p. 101, pl. 26, F-CAR 208). Aucun autre équivalent à ces 2 marques bretonnes n'est signalé sur le territoire de la France (CSMVA 1 2006, p. 83 ; CSMVA 2 2006 ; CSMVA 3 2011).

Au final, les opérations archéologiques de diagnostic et de fouille menées sur ce site totalisent 29 fragments de verre liés à l'occupation romaine. Les récipients se rapportent à la sphère domestique, soit pour le service à table (n°1-2), soit pour le service et la conservation des liquides (n°4-5, 7), soit encore pour la toilette (n°3). Un tesson de verre à vitre signale un autre usage du verre en ces lieux, dans le domaine de l'architecture (n°6).

Fig.135 N°1-5 : verre issu de la fouille ; n°6 : verre issu du diagnostic ; n°7 : verre conservé au Musée de Vannes (éch. 1/2).
Relevés, DAO : L. Simon, Inrap



10. Essai d'interprétation

Faisant suite à une partie obligatoirement dense et descriptive des données de fouille, il convient de réaliser une approche plus globale du site et d'en dégager son évolution (fig.136).

Fig.136 Résultats cumulés du diagnostic et de la fouille.

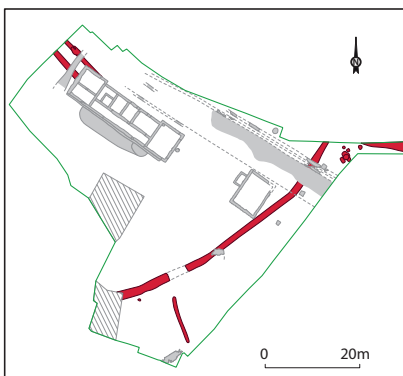
© P. Pihuit, Inrap



La présentation des données proposée illustre l'évolution et l'organisation des vestiges au travers des éléments mis à notre disposition. Les réflexions

sont basées sur des éléments de datations provenant principalement de l'étude céramique. L'état de conservation des vestiges, l'étude de la stratigraphie et des lots de mobilier cohérents nous ont permis d'établir un phasage chronologique de l'évolution des occupations. Toutefois, il est important de rappeler une fois de plus, la difficulté première de la fouille de 2018 sur un terrain précédemment exploré en 1888 et prospecté régulièrement le siècle suivant. Cette réflexion est à garder en mémoire et soutient l'idée que la synthèse présentée ne reste qu'une proposition. La dernière phase caractérisée, la phase 4, est anecdotique et ne sera pas reprise ici puisqu'elle échappe à toute organisation spatiale.

10.1 La phase 1 (fin de la Tène moyenne/Tène finale) : structuration de l'espace et occupation funéraire



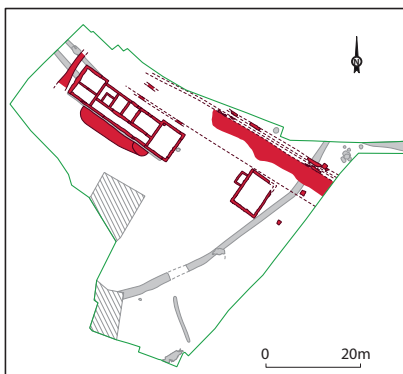
La première trace d'occupation correspond à un réseau de fossés qui traversent la fouille en partie orientale et occidentale de l'emprise. Une partie d'entre eux ont disparu en raison des aménagements réalisés aux époques postérieures. Seulement, leur présence, leur relative importance, le fait que certains d'entre eux soient nettoyés, indiquent que ce système fossoyé a marqué le paysage durant une longue période. Il semble périlleux d'extrapoler sur une éventuelle organisation de l'espace au vu des destructions. Toutefois, nous pouvons observer la présence de deux fossés parallèles FO1184 et FO1338. Ces deux linéaires sont espacés par un entraxe de 2 m qui pourrait correspondre à l'emprise d'un talus. En partie orientale, le fossé FO1014 est de forme curviligne et traverse l'emprise de part en part. En partie extérieure de la courbe du fossé et en limite d'emprise, une série de fosses-dépotoir ont livré un lot de céramique du Ier siècle avant J.-C. On retiendra également la présence de meules mettant en évidence la présence d'activité artisanale ou tout du moins domestique. La présence ponctuelle de rejets rubéfiés et charbonneux, probable vidange de foyer dans le fossé FO1014 appuie cette hypothèse. Tous les éléments recueillis dans ces structures fossoyées correspondent à des productions de la période de la Tène finale et en particulier des trois derniers quarts du Ier s. av.

Le second point important de cette phase est la découverte de deux structures funéraires, localisées à des endroits différents dans l'emprise de fouille. Des esquilles humaines ont été prélevées et témoignent de la pratique de la crémation des corps. Tout d'abord, le bûcher funéraire SP1347 a été mis en évidence dans le fossé FO1184. Le choix de l'emplacement semble opportuniste. Le fossé est ouvert et visible dans le paysage. Les hommes, qui installent le bûcher, nettoient partiellement le fossé avant la première utilisation de la structure de crémation. Cette dernière présente des caractéristiques propres, avec une forme plutôt quadrangulaire, légèrement débordante vers le nord. L'utilisation du bûcher n'est pas unique puisqu'au moins un curage a été mis en évidence. On retiendra également la présence d'une couche d'argile jetée sur le foyer encore chaud. S'agit-il d'un geste fonctionnel, pour éteindre le feu, ou d'un geste symbolique pour condamner le bûcher ? Quoi qu'il en soit, il ne s'agissait pas de la dernière utilisation du bûcher. L'épaisseur des parois rubéfiées de la structure confirme une utilisation multiple et une température de chauffe élevée. L'encaissement est même fortement marqué. Les esquilles humaines issues du bûcher funéraire sont peu représentées, que ce soit en poids et en quantité et sont associées à de la faune chauffée. Les restes humains correspondent à un sujet adulte ou adolescent. Un lot de céramique du second âge du Fer a également été mis en évidence. Au

sud-est de l'emprise, une tombe avec dépôt de restes crématisés est aussi attestée (VP1004) et les indices récoltés nous permettent d'évoquer un dépôt symbolique des restes du bûcher ainsi qu'une probable couverture du vase ossuaire. Ce dernier correspond à une amphore Dressel 1. Le vase renferme les restes d'un sujet adulte ou adolescent. Un élément métallique dont la fonction vestimentaire semble la plus fiable indique soit un dépôt dans le bûcher soit une crémation de corps dans des vêtements ou un linge retenu par cette accroche. Nous n'avons aucun élément permettant d'associer les restes humains du bûcher à celui du vase et par conséquent, il peut s'agir d'un seul et même individu comme de deux individus différents. Nous pouvons simplement appuyer sur le fait que les éléments chronologiques correspondent également.

Les éléments disponibles, même s'ils n'offrent qu'une vision partielle, témoignent d'une occupation précoce du secteur. La nature de cette occupation reste difficile à caractériser. On peut supposer l'hypothèse d'un habitat à proximité (mobilier céramique et meules va-et-vient et rotative) mais au vu des différents indices, on pencherait davantage sur l'importance d'une occupation plutôt funéraire. La présence du fossé curviligne pourrait laisser supposer l'existence d'un enclos qui se développe hors emprise.

10.2 La phase 2 (2e moitié du 1er siècle ap. J.-C. / début IIe s.) : implantation de la villa gallo-romaine



La mise en place de l'établissement gallo-romain a lieu au plus tôt lors de la deuxième moitié du Ier siècle. Sa construction entraîne la destruction des vestiges de la phase précédente. La phase 2 rend compte d'une importante transformation du secteur. Cela se traduit par un essor du bâti marqué par la construction d'une *villa* qui se compose au minimum du corps de logis et d'un bâtiment secondaire. La plupart des maçonneries sont conservées sous la forme de fondations avec une assise de conservée au maximum. Les constructions sont orientées sur un axe nord-ouest/sud-est. Leur état de conservation a permis un relevé précis des bâtiments. Malheureusement, les fouilles menées au XIXe siècle ont détruit les indices archéologiques potentiels liés à la détermination des espaces. Aucun niveau de sol n'a été conservé, excepté un niveau de travail (PCE1082), la stratigraphie a été bouleversée et le mobilier partagé entre les fouilleurs ou rejeté *in situ*.

L'un des éléments majeurs de cette phase est marqué par un décaissement de la surface effectué sous l'emprise de la future construction. Ce travail préalable permet aux ouvriers d'aller chercher le rocher pour assoir solidement les futures fondations. La surface est ensuite nivelée grâce à un apport massif de remblai.

Le bâtiment résidentiel mesure 32 m de longueur par 8,80 m de large et occupe une surface de près de 170 m² hors œuvre. Il est aménagé sur le point haut du plateau, tourné vers le sud-ouest offrant ainsi une vue dégagée et privilégiée sur les marais de Séné, appartenant au golfe du Morbihan. D'un point de vue architectural, il se définit comme un édifice de qualité présentant un bel effet de symétrie. Il est de forme rectangulaire, avec deux pavillons aux extrémités reliés par une longue galerie desservant cinq autres pièces. La *villa* de Talhouët appartient à la catégorie des *villae* de galerie à façade. Ce n'est donc pas moins de neuf pièces qui définissent le corps de logis. Les maçonneries sont en petit appareil lié par un mortier de chaux jaune. En raison de la vidange des pièces réalisée par les fouilleurs du XIXe siècle, il n'a pas été possible d'identifier clairement leurs fonctions.

Toutefois, on suppose la présence de pièces d'apparat, de réception ainsi que des espaces plus techniques ou de services. La présence d'un étage semble aussi acquise par la présence d'une cage d'escalier.

Le bâtiment principal semble construit d'une même unité chronologique. Cet édifice n'a fait l'objet d'aucun agrandissement, ni d'aucune partition de ces pièces. Il est demeuré dans l'état de sa construction jusqu'à son abandon. Seule une éventuelle réfection/modification de construction au niveau de la galerie a pu avoir eu lieu.

Localisé à environ 20 m au sud-est du bâtiment résidentiel, une seconde construction a été mise au jour uniquement sous la forme de radier de fondation. Son état de conservation est plutôt médiocre. Celui-ci avait déjà été découvert lors de la campagne de fouille du XIXe siècle et correspond vraisemblablement à une unité fonctionnelle. Cette construction présente également une avancée bâtie rectangulaire qui n'est pas sans rappeler l'entrée type de certaine grange ou hangar. Il est assez séduisant d'assimiler cette construction à un bâtiment d'ordre technique.

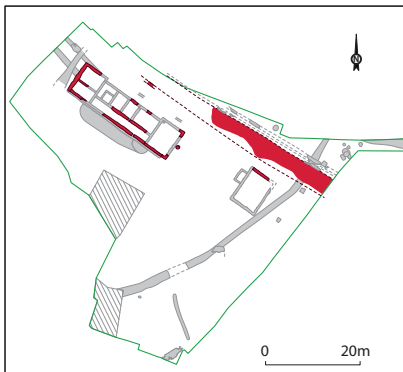
Le troisième point important de cette phase est la mise en place d'un chemin d'accès, éventuellement un chemin creux. Celui-ci passe en arrière du bâtiment résidentiel. Cet espace de circulation a été mis en évidence sur une cinquantaine de mètres, axé nord-ouest/sud-est comme les autres structures antiques. Il est particulièrement visible en partie sud-est mais sa conservation est de plus en plus ténue de la partie centrale au nord-ouest de l'emprise. Cet axe se développe probablement hors emprise et semble même encore marquer le paysage puisqu'il est visible dans la parcelle attenante (le long de la centrale électrique). Il s'agit un chemin relativement sommaire et sa mise en œuvre est rudimentaire. Deux niveaux de circulation ont été mis en évidence dans les sondages mécaniques. On note la présence d'un espace de circulation piéton matérialisé par deux murets en pierre sèches et d'un blocage interne. Ce dernier pourrait aussi correspondre à une sorte de hérisson de sol. Cet ensemble est une fois de plus mieux conservé en partie sud-est. L'interprétation de cette structure reste assez énigmatique. Au prime abord, il est assez tentant de voir ici un espace de circulation piéton. Cependant, cette hypothèse est difficilement tenable si l'on oppose le côté rudimentaire du chemin qui contraste avec un espace piéton « joliment aménagé ». Son caractère gallo-romain précoce est indéniable.

Il faut signaler aussi la présence de trois structures bâties qui sont conservées uniquement sous la forme de lambeaux de mortier de forme carrée. Si la nature exacte de ces bases de structures n'est pas connue, elles marquent certainement le paysage, délimitent et bornent l'espace.

Outre le mobilier céramique prélevés en contexte, différents indices chronologiques indiquent une occupation des lieux dès la deuxième moitié du Ier siècle jusqu'au milieu du IIe siècle sans dépasser le siècle suivant. L'absence de verre transparent, caractéristique du IIIe siècle en est exemple. Les récipients en verre se rapportent à la sphère domestique, soit pour le service à table, soit pour le service et la conservation des liquides, soit encore pour la toilette. Un tessou de verre à vitre signale un autre usage du verre et laisse supposer la présence de vitres. L'étude des matériaux en terre cuite a permis également de mettre en exergue deux modules de tuiles caractéristiques de deux périodes ; une série produite durant le Ier s. ap. J.-C. et une autre produite vraisemblablement durant la première moitié du IIe s. ap. J.-C. La toiture serait donc refaite en partie au cours du IIe siècle et témoigne de ce fait de la permanence de l'habitat. On soulignera, ici aussi la découverte anecdotique d'une série d'importation inédite de la région. Ces dernières marquent ici la présence d'échanges commerciaux portuaires. Ces tuiles sont utilisées comme lest dans les cales des bateaux, ce qui offre la possibilité de pouvoir les commercialiser au même titre que le reste de la

marchandise.

10.3 La phase 3, IIIe –IVe siècle - Abandon du secteur, démolition et récupération



La phase 3 correspond au déclin et à l'abandon progressif de la *villa*. Le bâti démolí est laissé en l'état de ruine et l'on observe de nombreuses tranchées de récupération dans les murs. Le chemin reste certainement encore en fonction, notamment pour cette campagne de démantèlement. En effet, le dernier niveau correspond davantage à un empierrement grossier et peu structuré reflétant certainement plus son abandon que son utilisation. Toutefois, la présence des blocs émoussés sous-entend l'existence d'une certaine circulation qui a pu perdurer au-delà de l'époque antique.

10.4 Reprise critique de la documentation et mise en perspective

Le principal objectif de la fouille était d'explorer la totalité de la *villa* et ses abords afin de mieux la caractériser et dater son occupation mais aussi de rechercher les traces d'une occupation antérieure. Il a été jugé nécessaire de reprendre la documentation disponible afin de la confronter aux résultats de l'opération de fouille de 2018.

Tout d'abord, rappelons que selon les fouilles du XIXe, le site serait occupé antérieurement par une occupation gauloise qui se caractériserait par un tertre artificiel nettement visible sur le plateau. Le second temps d'occupation correspondrait à la mise en place d'un camp romain probablement fortifié « *de forme à peu près circulaire et d'un diamètre de 200 pas environ ; son double parapet a dix mètres de largeur et à peu près un mètre de hauteur* » (Le Mené 1888, p.136). Il semble y avoir eu une confusion au fil du temps entre une occupation de l'âge du Fer et une occupation romaine précoce. Cela se révèle nettement lorsque l'on compare les différentes observations de chercheurs érudits. En effet, nous retrouvons bien la mention « *de traces conservées d'un retranchement romain* » par Cayot Delandre en 1847 (Cayot Delandre 1847, p. 541-543). Sa description, antérieure aux recherches de Le Méné évoque qu'« *au village de Talhouët, voisin de l'ancien manoir de Salarun et situé presque au sommet d'une colline, on retrouve les traces bien conservées d'un retranchement romain. Cet ouvrage, qui dut avoir autrefois une forme presque elliptique, n'existe plus aujourd'hui que dans la lande à l'est du village ; son double parapet à 10 m de largeur et à peu près 1 mètre de hauteur dans sa partie extérieure, qui est la plus élevée. Il forme une sorte de demi ellipse qui vient aboutir au maison du village et dont le développement devait les enceindre lorsqu'il était complet ; on retrouve encore çà et là des vestiges. Ce retranchement a environ 200 pas de diamètre* » (Cayot Delandre 1847, p.541). Le lecteur remarquera vite la similitude des descriptions. Au siècle suivant, une mention de destruction de site retient l'attention. En effet en 1967, est mentionné dans un bulletin de la société polymathique du Morbihan, un procès-verbal relatant la destruction de site « *Il ne reste plus aujourd'hui de la motte de Talhouët en Theix. Le propriétaire profitant des travaux de remembrements, a purement et simplement fait niveler au bulldozer la totalité des talus et fossés et seuls, çà et là, des tessons d'amphores, des tegulae et des imbrices montrent qu'il y a eu à cet endroit un important établissement Vénète puis gallo-romain* (BSPM 1967, PV, p.

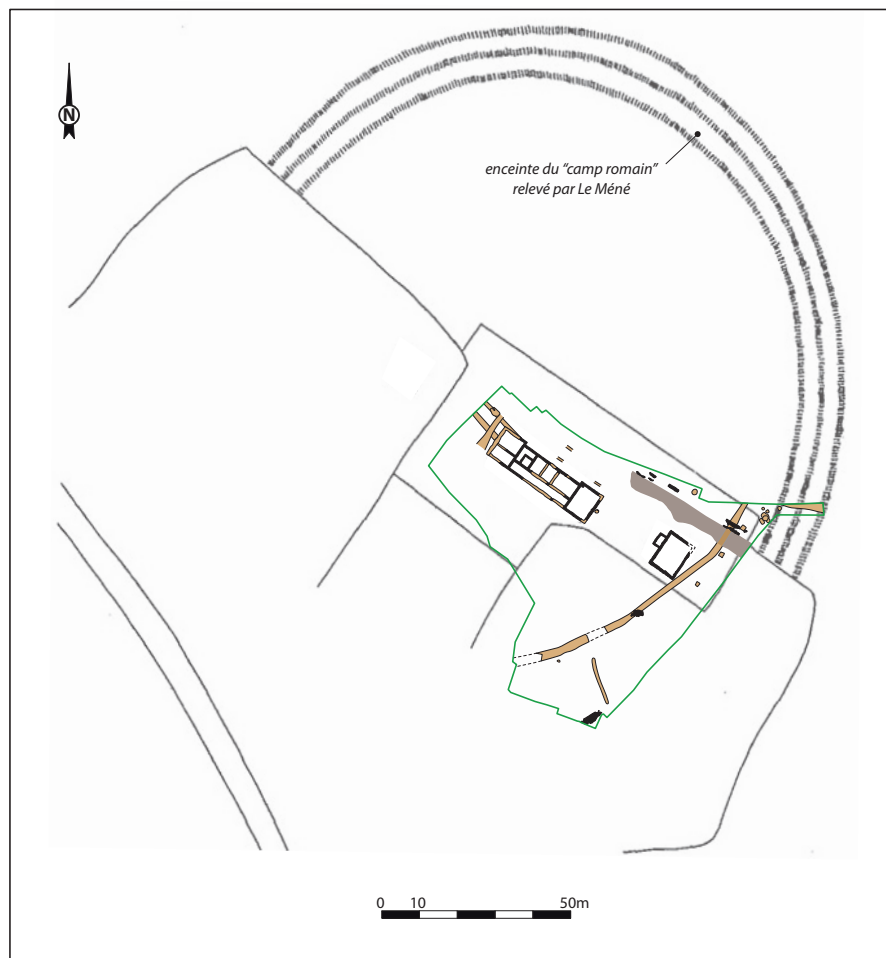
25).

La fouille archéologique, qui a fait l'objet de ce rapport a bien mis en évidence une occupation du second âge du Fer mais pas celle décrite dans l'article de Le Méné (fig.137). Nous retiendrons principalement :

- la présence d'un fossé curviligne traversant de part en part l'emprise de fouille qui était interprété en cours de fouille comme la marque d'un enclos. Un travail de recherche a été mené, en particulier sur les photos

Fig.137 Superposition des plans du XIXe (vestiges pré-romains) et du XXIe s.

© P. Pihuit, Inrap



aériennes mises à disposition sur le site Géoportail¹. Cette recherche minutieuse a permis de relier les données de terrain avec une anomalie topographique caractéristique (fig.138). Le fossé observé dans l'emprise de fouille correspond bien au «*tertre* » mentionné dans les archives, mais ce dernier correspondrait davantage à un enclos circulaire qu'à un tertre *stricto sensu*.

1. Je remercie vivement Patrick Pihuit (Inrap) qui a permis de confirmer l'hypothèse de terrain grâce à ses recherches sérieuses et méthodiques.

Fig.138 Superposition des principaux éléments de la fouille de 2018 sur la photo aérienne des années 50.

© IGN, Géoportail, photographies aériennes 1950-1965 ; P. Pihuit, Inrap



- Le large muret, longeant le chemin d'accès, peut également avoir appartenu une époque antérieure à l'époque romaine. Sa constitution, comme nous l'avons vu, est totalement différentes des autres maçonneries. Si cet ensemble nous semble bien singulier, ce qui est encore plus étonnant c'est de trouver à moins de 5 km un exemple très similaire. En effet, sur le site de la *villa* de Tréalvé à Saint Avé, l'équipe de fouille du C.E.R.A.M² a mis en évidence une structure en tout point similaire (**fig.139 et 140**). Ce mur est décrit comme il suit « *il se présente sous l'aspect d'un épais massif large de 1,40 m, constitué de gros blocs maçonnés faisant parement, avec un blocage interne. Ce mur s'apparente à un rempart. A l'extrême est, il est recouvert d'une maçonnerie typiquement romaine pour laquelle il fait office de fondation : cette observation invite donc à lui attribuer une datation précoce. La présence de tessons de céramique de type Tène III conforte*

2. Centre d'Etude et de Recherches Archéologiques du Morbihan, Vannes. Je tiens, encore une fois, à remercier l'équipe du CERAM et en particulier Sébastien Daré pour sa disponibilité et nos échanges sur ces sujets.

cette hypothèse. On peut, dès lors, supposer qu'on est ici en présence d'un vestige très ancien antérieur à l'occupation romaine. » (Triste



Fig. 139 Vue du mur A, villa de Tréalvé, Saint-Avé.
© A. Triste, CERAM



Fig. 140 Vue de l'ensemble MR1112 et MR1113, fouille de Talhouët Theix-Noyal (vue depuis l'ouest).
© Karine Prêtre, Inrap

1984, non paginé). Sur le site de Talhouët, cette construction est néanmoins postérieure au fossé curviligne.

- La présence de deux structures funéraires liées à la crémation. Ces structures modestes de par leur état de conservation reste relativement inédites pour la région. Peu de bûcher funéraire ont été mis en évidence particulièrement pour la période de la Protohistoire et en contexte local. Il en va de même pour le dépôt secondaire de crémation en amphore Dressel 1. Celle-ci sont généralement associé à des objets de banquets ou comme mobilier d'accompagnement dans les tombes, plutôt qu'en contenant de crémation. L'exemple le plus proche concerne la fouille de la nécropole gauloise de Vaugrignon en Indre-et-Loire (Riquier 2004)³. Si le contexte funéraire et la période restent les mêmes, par contre la pratique funéraire est différente puisqu'il s'agit d'inhumation. Un travail de recherche serait intéressant à développer dans le cadre d'une recherche comparative plus précise.

Pour la période gallo-romaine, il faut mentionner que les plans reportés par l'équipe de fouille de l'abbé Le Méné sont de bonne qualité. La fouille préventive a confirmé la présence d'un mur supposé (MR1087) et a annulé deux murs, celui coupant la galerie en partie ouest et la portion de mur en prolongation de MR1057 (fig. 141).

Le plan du bâtiment résidentiel est donc différent. Il se compose de neuf

3. Grâce à un échange sur le sujet avec Myriam Tessier, que je remercie également pour sa disponibilité et ses recherches, il manque cruellement de comparaison en Bretagne sur cette période.

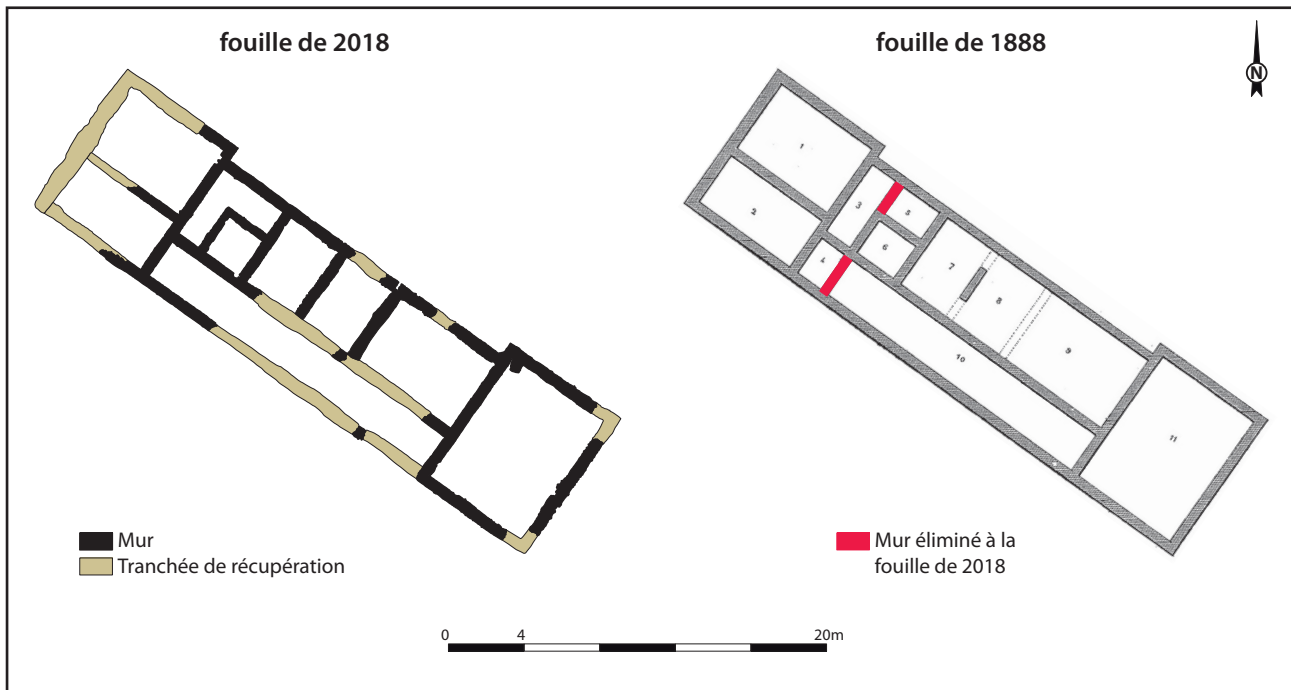


Fig.141 Superpositions des plans de l'ensemble résidentiel des XIXes. et du XXIe s.

© P. Pihuit, Inrap

pièces et non de onze. La description du bâtiment secondaire correspond aux vestiges mis au jour.

Pour ce qui est de la fouille des édifices, malheureusement nous l'avons déjà évoqué mais les fouilles menées au XIXe siècle ont détruit les indices archéologiques potentiels liés à la détermination des espaces. « *Partant des deux restes de mur mis au jour, je fis poursuivre leur tracé, en déblayant la terre de chaque côté [...] je fis ensuite déblayer l'intérieur des édifices afin d'avoir le détail des appartements.* » (Le Méné 1888, p.137). La stratigraphie a été bouleversée et le mobilier a été trié, les moins belles pièces rejetées in situ. Une seule partie du mobilier décrit a été conservé au musée de Vannes, le reste a certainement été réparti entre les fouilleurs comme il était coutume de le faire à cette époque. Les études du mobilier sont donc en partie tronquée, en supposant l'absence des plus belles pièces. D'ailleurs, une part non négligeable du mobilier archéologique de la fouille de 2018 concerne les fouilleurs du XIXe s., ce qui nous livre de précieux indices sur leur origine. On citera la présence de boutons vendéens, militaires et monnaies d'époque.

Le croisement des données de chronologie absolue et relative a permis de préciser, et de définir outre une occupation protohistorique, de dater précisément la mise en place de l'établissement rural gallo-romain. Celui-ci s'installe au plus tôt dans la seconde moitié du Ier siècle et perdure jusqu'au milieu du IIe siècle voir même légèrement après. L'occupation périclité au IIIe siècle. Les seuls indices du IVe siècle proviennent du dernier niveau du chemin qui semble avoir perduré bien au-delà de l'Antiquité. Cette étude modifie totalement la datation d'une implantation au IVe siècle comme proposée par Le Méné.

L'abandon des lieux est aussi relaté par les fouilleurs du XIXe siècle. Ils mentionnent avoir observé « *presque partout des cendres mêlées à de la terre, et jusqu'à des pierres qui semblent rougies par le feu, il n'y a aucun doute ; c'est un incendie qui a dévoré cette maison.* » (Le Méné 1888, p. 138). Aucun vestige de la sorte n'a été mis en évidence, d'autant plus si

les couches observées à l'époque ont été toutes enlevées. Cependant, on s'étonnera de l'absence d'hypocauste pour la villa ou encore de thermes. Rappelons toutefois qu'en 1981, un édifice thermal avait été mis au jour à 150 m plus au sud (Triste 1989). Celui-ci pourrait appartenir éventuellement au domaine (fig.142 à 144). Enfin, le plan du bâtiment principal de la villa donne un effet de symétrie



Fig.142 Mise en évidence du *praeforium*.

© A. Triste, CERAM



Fig.143 Vue de l'ensemble des sondages de sauvetage.

© A. Triste, CERAM

Fig.144 Coupe des niveaux, on distingue facilement au moins deux états.

© A. Triste, CERAM



et peut apparaître comme un modèle du type de la villa à galerie de façade bien connu en Bretagne (fig.145)

Les données archéologiques fournies par la fouille sont nombreuses et variées. Elles apportent des informations inédites sur la présence de structure de crémation. Les plans des édifices de la villa sont maintenant relevés intégralement. Il conviendra d'apporter les corrections nécessaires à la documentation existante.

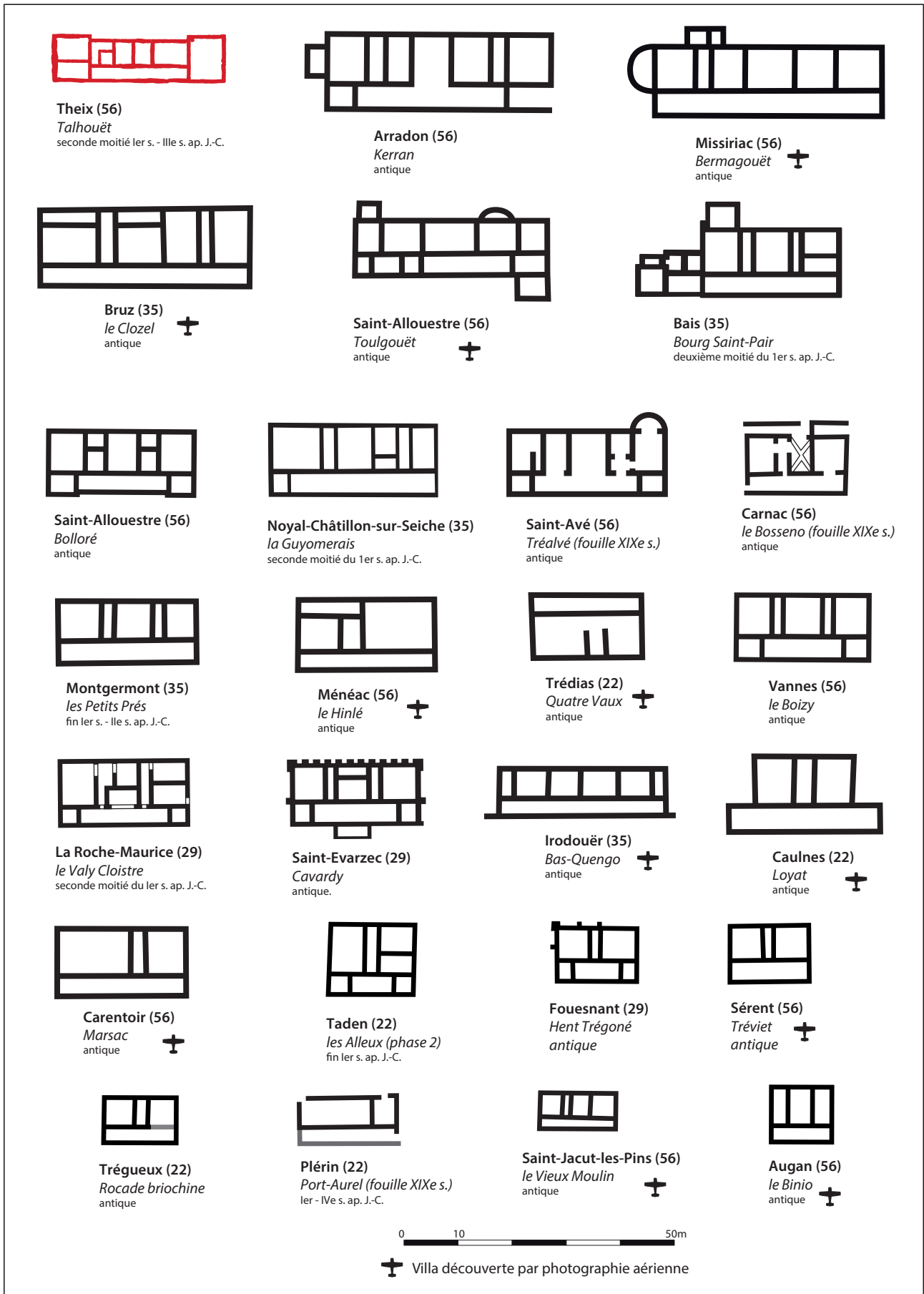


Fig.145 Plan du bâtiment résidentiel de la villa de Talhouët comparé à des exemples régionaux.

10.5 Conclusion

La fouille préventive menée sur la *villa* de Talhouët à Theix-Noyalo a permis l'étude complète d'un établissement rural antique reconnu dès le XIXe siècle. La mise en évidence d'une occupation antérieure est l'un des principaux apports de cette opération. Si l'on suppose la destruction de la plupart des vestiges de cette période en raison des aménagements postérieurs, des indices liés à une occupation funéraire ont pu être mis en évidence. Cette découverte est inédite pour le secteur et met en avant une pratique funéraire liée à la crémation, avec la présence d'un bûcher et d'un dépôt secondaire de crémation. Le contenant de cette sépulture est une amphore Dressel 1, rarement utilisée comme réceptacle funéraire. La faible quantité d'ossements humains retrouvée suggère que nous sommes plus en présence d'un dépôt symbolique des restes du bûcher. D'autres éléments disponibles, même s'ils n'offrent qu'une vision partielle, témoignent d'une occupation précoce du secteur. La nature de cette occupation reste difficile à caractériser. On peut supposer l'hypothèse d'un habitat à proximité. La présence du fossé curviligne correspond à l'enclos recensé dans la littérature archéologique et se développe hors emprise.

La fouille complète du sous-sol comprenant les bâtiments reconnus au XIXe siècle sur une emprise de plus de 4 000 m² était un véritable atout pour remettre à plat la documentation disponible. Les plans ont pu être repris, corrigés, modifiés ou encore complétés. L'apport important de la fouille, et ce malgré une stratigraphie très bouleversée, a été de dater précisément l'implantation de la *villa* à partir de la deuxième moitié du Ier siècle. Cette occupation perdurera jusqu'à la fin du IIe siècle, et déclinera à partir du IIIe siècle.

La *villa* de Talhouët appartient à la catégorie des *villae* de galerie à façade reconnues dans la région. Elle est d'une taille moyenne. Sa localisation sur le sommet du plateau est délibérément choisie, offrant un beau panorama sur les marais du golfe du Morbihan et tout en étant visible de tous. La *villa* profite aussi de sa localisation toute proche de *Darioritum*, chef-lieu de la cité des Vénètes, facilement accessible grâce à la présence de deux voies romaines encadrant le site. L'implantation sur le plateau peut également permettre une exploitation en arrière des terres agricoles. Sur ce dernier point, il est difficile de trancher sur la présence d'une réelle *pars rustica* comme on l'entend. Quelle que soit la taille du *fundus*, celui-ci est forcément doté de plusieurs bâtiments agricoles ou de logements pour le personnel. L'ensemble du domaine peut se développer en avant ou arrière. La découverte de thermes localisés à moins de 150 m en amont peut être perçue comme un indice. Seules de futures explorations pourront nous renseigner sur le sujet.

Les données archéologiques fournies par la fouille sont donc nombreuses et variées. Elles apportent des informations majeures sur un site précédemment fouillé et publié, dans un autre siècle. Elle est aussi le reflet de l'évolution des sciences et des savoirs, et de la nécessaire confrontation et critique intellectuelle indispensable à toute recherche.

11. Bibliographie

Aubry 1999

AUBRY (B.) - A. 28, commune de Vivoin, « La Petite Némérie », Rapport de Fouille de Sauvetage, AFAN, 1999, 89 pages de texte, 10 annexes, 104 planches.

Bass, Jantz 2004

BASS (R.L), JANTZ - Cremation weights in east Tennessee, *Journal of Forensic Science*, 49, 5, Septembre 2004, p.901-904.

Bertrand 2003

BERTRAND (I.) - *Objets de parure et de soins du corps d'époque romaine dans l'Est picton (Deux-Sèvres, Vienne)*. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2003. 223 p. (Mémoires ; 23).

Birkner 1980

BIRKNER (R.) - *L'image radiologique typique du squelette*. Paris : Maloine éditeur, 1980, 564 p.

Bishop, Coulston 2006

BISHOP (M.C.), COULSTON (J.C.N.) - *Roman military equipment from the Punic wars to the fall of Rome. Second Edition*. Oxford : Oxbow Books, 2006. 334 p.

Blanchet 2004

BLANCHET (S.) - *Chantepie « les Rives du Blossne »*, rapport final d'opération, Inrap, 2004, 111 pages de texte, 12 annexes.

Bonucci, Graziani 1975

BONUCCI (E.), GRAZIANI (G.) - Comparative thermogravimetric, x-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age, *Atti della R. Accademia dei Lincei. Rendiconti*

della Classe di scienze fisiche, matematiche e naturali, série 8, 59, 5, 1975, p.517-532.

Barbeau 2017

BARBEAU (S.) - *La villa de Talhouët, Theix-Noyalo, (Morbihan)*, rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné, Inrap GO - 1 vol. (57 p.) : 37 fig., couv. ill. en coul. ; 30 cm

Brodeur et al. 2014

BRODEUR J., DUBILLOT X., PRÊTRE K., SÉRIS D., MORTREAU M., NAULEAU J.-F., CABOT E., DELOZE V. - *Angers (Maine-et-Loire), Clinique Saint-Louis*, rapport de fouilles. Cesson-Sévigné, Inrap GO, 2014. 3 vol. (365 p., 403 p., cd-rom).

Cayot Delandre 1847

CAYOT DELANDRE (F.-M.) - *Le Morbihan, son Histoire et ses Monuments*, A. Caudéran, libraire éditeur, 1847, 560 p.

Chapelot et al. 2009

CHAPELOT (J.) dir - *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Île-de-France et dans les régions voisines*. Caen : Publications du CRAHM, 2009. 454 p.

Charlier 2011

CHARLIER (F.) - *Technologie des tuiliers gallo-romains (Gaules et Germanies) : analyse comparative et régressive des structures de production des matériaux de construction en terre cuite de l'époque contemporaine à l'Antiquité*. France : Université de Franche-Comté, 2011. 3 vol. (250 p., 280 p., 75 p.). (Thèse de doctorat).

Cotten 1986

COTTEN (J.-Y.) - Aspects de la verrerie romaine d'Armorique, Mémoire de D.E.A. d'Histoire de l'Art et Archéologie de l'université de Haute-Bretagne, Rennes, 1986 (inédit).

CSMVA 1 2006

FOY (D.), NENNA (M.-D.) dir. - *Corpus des signatures et marques sur verres antiques, vol. 1. : France, Aix-en-Provence-Lyon*, 2006.

CSMVA 2 2006

FOY (D.), NENNA (M.-D.) dir. - *Corpus des signatures et marques sur verres antiques, vol. 2 : Belgique, Luxembourg, Allemagne, Autriche, Suisse, Slovénie, Croatie, Espagne, Portugal, Maghreb, Grèce, Chypre, Turquie, mer Noire, Proche-Orient, Égypte, Soudan, Cyrénaïque, France (Addenda)*, Aix-en-Provence-Lyon, AFAV, 2006.

CSMVA 3 2011

FOY (D.), NENNA (M.-D.) dir. - *Corpus des signatures et marques sur verres antiques, vol. 3 : Grande-Bretagne et addenda : Pays-Bas, France, Allemagne, Suisse, Croatie, Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, mer Noire, Proche-Orient*, Aix-en-Provence-Lyon, AFAV, 2011.

Daré 2008

DARÉ (S.) - L'établissement antique de la pointe de la Garenne au Hézo (Morbihan), *Aremorica*, Etudes sur l'ouest de la Gaule romaine, n°2, 2008, p. 119-146.

Delage 2016

DELAGE (R.) - Etude de la céramique et des terres cuites. *In*

B. SIMIER, P.-A. BESOMBES, V. BRISOTTO, R. DELAGE, L. AUBRY, C. BELANGER, F. BOUMIER (dir.) - *Pars rustica de la villa de la Guyomerais et voie secondaire antique*, Noyal-Chatillon, rapport de fouille. Cesson-Sévigné, Inrap GO, 2016, 327-329.

Delage 2018

DELAGE (R.) - Terre cuite architecturale. In E. NICOLAS, R. ARTHUIS, C. BARTHELEMY-SYLVAND, P.-A. BESOMBES (dir.) - *Une ferme antique, ZAC de Kerlic, Quimper, (Finistère)*, rapport de fouille. Cesson-Sévigné, Inrap GO, 2018, 208-214.

Depierre 2014

DEPIERRE (G.) - *Crémation et archéologie : nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*. Editions universitaires de Dijon, 2014, 654 p.

Duday et al. 2000

DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.) - Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France, In B. Dedet, P. Gruat, G. Marchand, M. Py. Schwaller (dir.), *Archéologie de la mort, Archéologie de la tombe au Premier Age du Fer*, Actes du XXI^e Colloque International de l'Association pour l'Etude de l'Age du Fer Conques-Montrozier 8-11 mai 1997, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 5, Lattes, UMR 154 ARALO, 2000, p.7-29.

Escats 2013

ESCATS (Y.) - *Lannion, Côtes-d'Armor, Z. A. de Bel Air Une vaste enceinte et deux tumulus de l'âge du Bronze*, Rapport final d'opération, 501 p., Inrap, SRA Bretagne.

Feugère 1992

FEUGÈRE (M.) - Bibelots, quincaillerie et colifichets : le monde des petits objets. In GUILHOT (J.O.), GOY (C.) dir. - *20 000 m³ d'histoire. Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*. Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, p. 399.

Ferdrière 2012

FERDIÈRE (A.) - La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'Occident romain, à la lumière de l'exemple de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ? *Revue archéologique du Centre de la France [En ligne]*, Tome 51. Rev. Archéologique Cent. Fr. En Ligne, 2012, Consultable à <http://journals.openedition.org/racf/1809> [Accédé le 14 novembre 2018].

Ferrette et al. 2008

FERRETTE (R.), DUPRÉ (D.), LABAUNE-JEAN (F.), BESOMBES (P.-A.), LEBLANC (P.), DESFONDS (A.) - *ZAC des Alleux, Taden, (Côtes d'Armor)*, rapport de fouilles. Cesson-Sévigné, Inrap GO, 2008. 257.

Fünfschilling 2015

FÜNFSCILLING (S.) - *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Kommentierter Formenkatalog und ausgewählte Neufunde 1981-2010 aus Augusta Raurica*, Augst, 2015, 2 vol. (Forschungen in Augst, 51).

Guillaumet, Laude 2009

GUILLAUMET (J.-P.), LAUDE (G.) - *L'art de la serrurerie gallo-romaine : l'exemple de l'agglomération de Vertault, France, Côte-d'Or*. Dijon, Éd. Universitaires de Dijon, 2009. 158 p. (Art, archéologie & patrimoine).

Guiraud 1989

GUIRAUD (H.) - Bagues et anneaux à l'époque romaine en

Gaule. *Gallia*, 46, 1, 1989, p. 173-211.

Hamon 2014

HAMON (C.) - Les meules. In LE GOFF (E.) (dir.) - *L'agglomération gauloise de Kergolvez sous le contournement nord-ouest de Quimper*, Rapport final d'opération, INRAP Grand-ouest, 2014.

Galliou et al. 2009

GALLIOU (P.), PROVOST (M.) dir. - *Carte archéologique de la Gaule*, 56. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 445 p, 446 figures.

Grévin 2011

GREVIN (G.) - Les os brûlés. Etude et identification, In BEAUTHIER (J.P.) - *Traité de médecine légale*, 2^{de} édition, Bruxelles, 2011, p.602-613.

Herrmann 1976

HERRMANN (B.) - Neure Ergebnisse zur Beurteilung menschlicher Brandknochen, *Zeitschrift für Rechtsmedizin*, 77, 1976, p.191-200.

Hervé-Monteil 2011

HERVE-MONTEIL (M.-L.), CABOT (E.), THEBAUD (S.), SIMON (L.) - *Site du Gardou, La Guyonnière, Vendée*, rapport final d'opération, Inrap 2011, 291 p.

Holck 1986

HOLCK (P.) - *Cremated bones : a medical-anthropological study of an archeological material on cremation burials*, *Anthropologiske Skifter* 1, Oslo, university of Oslo, 1986.

Hummel et al. 1988

HUMMEL (S.), SCHUTKOWSKI (H.), HERRMANN (B.) - Advances in cremation research, In BUCHET (L.) (dir.), *Anthropologie et Histoire ou Anthropologie Historique ?*, Actes des III^es journées Anthropologiques de Valbonne, Notes et Monographies

Techniques 24, Paris, CNRS, 1988, p.117-194.

Isings 1957

ISINGS (C.) - *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957.

Jaccottey 2009

JACCOTTEY (L.), JODRY (F.), LONGEPIERRE (S.), ROBIN (B.) - Chronologie et diamètre des meules à bras à la fin de la Tène et à l'époque antique, *In* BUCHSENSCHUTZ (O.), JACCOTTEY (L.), JODRY (F.) et BLANCHARD (J.L) dir. - *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille sur le territoire français*. Table ronde de Saint-Julien-sur-Garonne (F) du 2 au 4 octobre in 2009, 23ème supplément Aquitania, p.291-298, 6 fig.

Jaccottey 2009

JACCOTTEY (L.), BOYER (F.), CHAUSSAT (A.-G.), LEPAREUX-COUTURIER (S.), ROBIN (B.) - Cerclages métalliques et entraînement des moulins à bras rotatifs. *In* BUCHSENSCHUTZ (O.), JACCOTTEY (L.), BLANCHARD (J.L) - *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille sur le territoire français*. Actes des IIIe Rencontres Archéologiques de l'Archéosite gaulois, Aquitania, supplément 23, p. 355-350.

Jego 2001

JEGO (L.) - *Autoroute A87, Tronçon 2, Saint Laurent Sur Sèvre, La Roche sur Yon*, Complément d'évaluation-50 bis au rapport d'évaluation archéologique 50 (2000), 2001, 20 pages de texte, 2 annexes.

Jodry 2009

JODRY (F.), JACCOTTEY (L.), ROBIN (B.), PICAVET (P.), CHAUSSAT A-(G.) - Typologie et fonctionnement des manchons des moulins rotatifs manuels durant le deuxième âge du Fer et le Haut-

Empire. *In* BUCHSENSCHUTZ (O.), JACCOTTEY (L.), BLANCHARD (J.L) - *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille sur le territoire français*. Actes des IIIe Rencontres Archéologiques de l'Archéosite gaulois, Aquitania, supplément 23, p. 299-317.

Krogman, Iscan 1986

KROGMAN (W.M.), ISCAN (M.-Y.) - *The human skeleton in forensic medicine*, Charles C. Thomas, Publisher, LTD, Springfield, Illinois, USA, second edition 1986, 551 p.

Landreau 2015

LANDREAU (G.) - Aux origines de Mediolanum Santonum. Les contextes du Ier siècle av. J.-C. des fouilles de « Ma Maison » à Saintes (Charente-Maritime), *In* SFEACAG, *Actes du Congrès de Nyon*, 2015, p. 353-410.

Lenorzer 2009

LENORZER (S.) - *La crémation dans les sociétés protohistoriques du Sud de la France*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 25, Lattes, UMR 5140, 2009, 281 p.

Lowrance, Latimer 1957

LOWRANCE (E.W.), LATIMER (H.B.) - Weights and linear measurements os 105 human skeletons from Asia, *The American Journal of Anatomy*, 101, 3, 1957, p.445-447.

Le Cloirec 2001a

LE CLOIREC (G.) - *Les bronzes antiques de Corseul, Côtes d'Armor*. Montagnac : M. Mergoïl, 2001. 173 p. (Monographies Instrumentum ; 18).

Le Cloirec 2001b

LE CLOIREC (G.) - Objets et éléments métalliques. *In* KERÉBEL (H.) dir. - *Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique. Les fouilles de Monterfils II*. Paris : Editions de la

Maison des sciences de l'Homme. 248 p. (Documents d'Archéologie Française ; 88).

Le Forestier 2018

LE FORESTIER (S.) - La circulation des amphores dans l'ouest de la Gaule aux IIe et Ier siècles avant notre ère, *In* MENEZ (Y.) dir. - *Céramiques gauloises d'Armorique*, Rennes, PUR, 2018, p. 451-470.

Le Mené, 1888

LE MENE (JH.-M.) - Fouille de Talhouët (Theix). *In* *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*. 1888, p. 136-139.

Le Ny 1991

LE NY (F.) - Les ateliers de tuiliers gallo-romains en Haute-Bretagne. Etat des connaissances en 1990. *In* LANGOUËT (L.) (dir.) - *Terroirs, territoires et campagnes antiques. La prospection archéologique en Haute-Bretagne. Traitement et synthèse des données. Revue Archéologique de l'Ouest, supplément N° 4*, 1991. Paris, France : C.N.R.S, 1991, 215-224 .

Manning 1985

MANNING (W.-H.) - *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*. Londres : British Museum, 1985. 197 p.

Marseille 1931

MARSILLE (L.) - L'époque gallo-romaine. *In* *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*. 1931, p. 54 (procès-verbaux).

Masset 1982

MASSET (C.) - Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes. Thèse de Doctorat d'Etat. Université Paris VII. *In* *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, XIII^e Série. Tome 9 fascicule 4, 1982. pp. 342-344.

Mays 1998

MAYS (S.) - *The archaeology of*

human bones. London, Routledge, 1998.

McKinley 1993

MCKINLEY (J.-I.) - Bone Fragment Size and Weights of Bone from Modern British Cremations and the Implications for the Interpretation of archaeological Cremations, *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, 1993, p. 283-287.

Moorrees et al. 1963a

MOORREES (C.-F.), FANNING (E.-A.), HUNT (E.-E.) - Age variation of formation stages for ten permanent teeth. *Journal of Dental Research*, 42 (6), 1963, p. 1490-1502.

Moorrees et al. 1963b

MOORREES (C.-F.), FANNING (E.-A.), HUNT (E.-E.) - Formation and resorption of three deciduous teeth in Children. *American Journal of Physical Anthropology*, 21, 1963, p. 205-213.

Nauleau à paraître

NAULEAU (J.-F.) - Les matériaux de construction en terres cuites. In PETORIN (N) (dir.) - *Baden (Morbihan), Port-Blanc*, rapport de fouilles. Cesson-Sévigné, Inrap GO, à paraître.

Nauleau 2013

NAULEAU (J.-F.) - Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire – Premier bilan. *Revue archéologique de l'Ouest*, 30. Rev. Archéologique Ouest, 2013, p. 223-259.

Nauleau 2014

NAULEAU (J.-F.) - Les matériaux de construction en terre cuite. In J. BRODEUR, X. DUBILLOT, K. PRETRE, D. SERIS (dir.) - *Angers (Maine-et-Loire), Clinique Saint-Louis*, rapport de fouilles. Cesson-Sévigné, Inrap GO, 2014, 315-352.

Nauleau 2016

NAULEAU (J.-F.) - Les tuiles et les briques au Moyen Âge en Pays de la Loire : un état de la question. *Revue archéologique de l'Ouest*, 33. Rev. Archéologique Ouest, 2016, p. 277-310.

Nauleau 2019

NAULEAU (J.-F.) - Etude des matériaux de construction en terre cuite. In PRETRE (K.), DELAGE (R.), NAULEAU (J.-F.), LABAUNE-JEAN (F.), PETIT (P.), FORRE (P.), GACHE (D.), MANO (L.), NEVEU (E.), BESOMBES (P.-A.) (dir.) - *Nouvelles données sur un îlot urbain de Darioritum, Vannes, (Morbihan)*, rapport de fouille. Cesson-Sévigné, Inrap GO, 2019, 250-251.

Nicolas 2018

NICOLAS (E.) - *Une ferme antique, Zac de Kerlic, Quimper (Finistère)*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologique, Inrap Grand-Ouest, Sra Bretagne, p.301-302.

Nicolas, Le Gall 2013

NICOLAS (E.) et LE GALL (V.) - *Quimper, Finistère, Kervouyec II. De multiples occupations protohistoriques*, Rapport Final d'Opération, Fouilles archéologiques, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne.

Orefici, Nauleau 2019

OREFICI (L.), NAULEAU (J.-F.) - Les tuileries d'Arthon (Chaumes-en-Retz, Loire-Atlantique) : un site majeur à découvrir. In THUILLIER (F.) (dir.) - *Tuileries et productions tuilières du Moyen Age à la période contemporaine : recherches sur les tuileries et les productions tuilières*. Drémil Lafage, Mergoïl, 2019, 299-333 (Archéologie moderne et contemporaine, 06).

Petit 2018a

PETIT (P.) - Le mobilier métallique. In NICOLAS (E.) dir. - *Une ferme antique, Zac*

de Kerlic, Quimper (Finistère), rapport final d'opération. Cesson-Sévigné, Inrap GO, p. 234-239.

Petit 2018b

PETIT (P.) - Le petit mobilier métallique. In MÉNEZ (N.) dir. - *Corseul (Côtes-d'Armor), La Métrie 2*. Cesson-Sévigné, Inrap GO, p. 256-277.

Py 1992

PY (M.) - Meules d'époque protohistorique et romaine provenant de Lattes, In *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*, Lattara 5, p. 183-286.

Rialan 1924

RIALAN (E.) - Découvertes archéologiques faites dans le Morbihan, de 1886 à 1892, In *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*. 1924, p. 29-71.

Rico 1995

RICO (C.) - La diffusion par mer des matériaux de construction en terre cuite : un aspect mal connu du commerce antique en Méditerranée occidentale. *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, 107, 2, Persée <http://www.persee.fr>. Mélanges Ecole Fr. Rome Antiq., 1995, p. 767-800.

Riha 1990

RIHA (E.) - *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, Römermuseum Augst, 1990. 243 p. (Forschungen in Augst 10).

Riquier 2004

RIQUIER (S.) - La nécropole gauloise de "Vaugrignon" à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) / The gaulish burial ground of "Vaugrignon" at Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). In *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 43, 2004. pp. 21-113.

Rütti 1991

RÜTTI (B.) - *Die römischen*

Gläser aus Augst und Kaiseraugst, Augst, 1991, 2 vol. (Forschungen in Augst, 13).

Schaefer et al. 2009

SCHAEFER (M.), BLACK (S.), SCHEUER (L.) - *Juvenile Osteology : a laboratory and field manual*, Amsterdam, Burlington, 384 p.

Shipman et al.

SCHIPMAN (P.), FOSTER (G.), SCHOENINGER (M.) - *Burnt Bones and Teeth: an experimental Study of Colors, Morphology, Crystal Structure and Shrinkage*, *Journal of Archeological Science*, 11, 1984, p. 307-325.

Simon 2017

SIMON (L.) - Étude du mobilier, *In Barbeau S. - La villa de Talhouët , 9 rue de Talhouët, Theix-Noyalo, Morbihan, Bretagne*, RFO de Diagnostic archéologique, Inrap Grand Ouest, Mars 2017, p. 43-46.

Susini et al. 1988

SUSINI (A.), BAUD (C.-A.), TOCHONDANGUY (H.-J.), Identification d'un traitement thermique des os préhistoriques humains, *In BUCHET (L.) (dir.) - Anthropologie et Histoire ou Anthropologie Historique ? Actes des IIIes journées Anthropologiques de Valbonne*, Notes et Monographies Techniques 24, Paris, CNRS, 1988, p.43-67.

Tourgon 2012

TOURGON (D.) - Les céramiques à médaillons d'applique de type Déchelette 74 : typo-chronologie, production et diffusion, *In SFECAG, Actes du congrès de Poitiers*, 2012, p. 825-850.

Triste 1989

TRISTE (A.) - *Prospection archéologique, Lan Er Blohor, Theix, Morbihan*. Rapport de prospection, Céram, Service régional de l'archéologie de Bretagne, 1989.

Triste 1984

TRISTE (A.) - *Rapport de Sauvetage archéologique à Tréalvé en Saint-Avé (Morbihan)*, CERAM, Vannes 1984, non paginé.

Triste, Daré 2011

TRISTE (A.) et DARE (S.) - *Vannes (56). Le Boizy*. Rapport de fouille programmée, Céram, Service régional de l'archéologie de Bretagne, août 2011.

Ubelaker 1984

UBELAKER (H.-D.) - Human skeletal remains. Excavation, analysis, interpretation. *Manuels of archeology 2*, Washington, Taraxacum, revised edition, 1984.

Vialet 2010

VIALET (P.) - *La Motte Achard, La Chapelle Achard, Les Landes (Vendée), L'ensemble funéraire du Haut-Empire des Landes*, rapport final d'opération Inrap, 2010, 268 pages de texte, 5 annexes.

Vialet 2017

VIALET (P.) - *La Motte Achard, La Chapelle Achard, Les Landes (Vendée), L'ensemble funéraire du Haut-Empire des Landes*, rapport final d'opération Inrap, 2017.

Wahl 1981

WAHL (J.) - Beobachtungen zur Verbrennung Menschlicher Leichname, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 11, 1981, p.271-279.

Warren, Maples 1997

WARREN (M.-W.), MAPLES (W.-R.) - The Anthropometry of Contemporary Commercial Cremation, *Journal of Forensic Science*, 42, 3, p.417-423.

1938

Catalogue de la manufacture française d'armes et cycles (Saint-Etienne). Saint-Etienne, Manufrance, 1938. 774 p.

12. Liste des figures

Fig.1 Localisation de l'opération archéologique dans le lieu-dit de Talhouët, vue depuis le sud-est.	45
Fig.2 Localisation de la fouille sur photo aériennes.	45
Fig.3 Contexte géologique de l'opération de fouille.	45
Fig.4 Répartition des sites archéologiques connus toutes époques confondues.	46
Fig.5 Répartition des sites gallo-romains, localisation des <i>villae</i> et du réseau viarie.	46
Fig.6 A , relevé archéologique du XIXe s. B, plan de situation des découvertes et des indices de sites.	47
Fig.7 Localisation de l'opération sauvetage.	48
Fig.8 Localisation de l'opération sur le cadastre napoléonien (extrait de la section A, 1810).	48
Fig.9 Résultats du diagnostic archéologique.	49
Fig.10 Vue du décapage en cours, on remarque le très fin recouvrement végétal. La télédétection est également en cours (vue depuis l'est).	50
Fig.11 Plan d'organisation.	51
Fig.12 Plan de répartition de la totalité des vestiges mis au jour.	55
Fig.13 Répartition des vestiges de la phase 1 (La Tène moyenne/La Tène finale).	56
Fig.14 Plan et coupe du fossé F01014.	57
Fig.15 Coupe du sondage mécanique SD1317 mettant en évidence les comblements conservés du fossé F01014, sous un aménagement antique (vue depuis le sud-ouest).	58
Fig.16 Vue de la coupe nord-ouest/sud-est du sondage manuel SD1305 du fossé F01014, on observe ici la faible conservation de la structure (vue depuis le sud).	58
Fig.17 Mobilier céramique issu du fossé F01014 (F01028=F01303).	59
Fig.18 Plan et coupe des fosses de l'angle nord-est de l'emprise.	60
Fig.19 Vue de la coupe nord/sud de la fosse FS1011 (vue depuis l'ouest).	61
Fig.20 Vue zénithale de la fosse FS1016, coupé en partie au nord par la fosse FS1009 (vue depuis l'ouest).	61
Fig.21 Vue zénithale de la fosse FS1266 (vue depuis l'ouest).	61
Fig.22 Plan et coupe des fossés F01338 et F01184.	62
Fig.23 Vue de la coupe du fossé F01338, on observe son bord sud détruit par les aménagements postérieurs (vue depuis l'ouest).	63
Fig.24 Vue générale du sondage manuel du fossé F01338 (vue depuis le sud).	63
Fig.25 Vue de la coupe du fossé F01184, on observe encore partiellement le comblement basal 1343 (vue depuis le sud-est).	64
Fig.26 Vue de la coupe du fossé F01184, on observe encore partiellement le comblement basal 1343 (vue depuis le sud-est).	64
Fig.27 Vue en plan du sondage SD1149 en cours de fouille mettant en évidence le fossé F01184 (vue depuis le nord-est).	65
Fig.28 Plan et coupe de la sépulture SP1347.	65
Fig.29 Vue en plan de l'interface entre 1333 et 1332, où se distingue la fin de la couche de substrat remanié marquée sur la couche inférieure 1333, présence de quelques esquilles (vue depuis le sud-ouest).	66
Fig.30 Vue du bûcher en cours de fouille : niveau d'apparition de la couche de charbon 1331, des parois rubéfiées 1330 et des fragments de céramique (vue depuis l'ouest).	66
Fig.31 Vue de détail de la céramique en place dans le comblement 1333 du bûcher en cours de fouille : niveau d'apparition de la couche de charbon 1331, des parois rubéfiées 1330 et des fragments de céramique (vue zénithale).	67
Fig.32 Mobilier céramique issu du bûcher SP1347.	67
Fig.33 Coupe de l'incinération VP1004.	68
Fig.34 Vue de la sépulture à incinération SP1004, apparition du dépôt osseux 1036 (vue zénithale).	68
Fig.35 Vue en plan coupe de la fosse d'installation de la sépulture à incinération SP1004 (vue depuis le sud).	69
Fig.36 Plan de répartition des vestiges attribués à la phase 2.	70
Fig.37 Plan du bâtiment résidentiel.	71
Fig.38 Vue d'ensemble du bâtiment résidentiel.	71
Fig.39 Vue générale de la coupe nord-est/sud-ouest du sondage SD1215, on observe parfaitement le substrat rocheux (vue depuis le nord).	72
Fig.40 Vue générale du sondage SD1216, on observe parfaitement le substrat rocheux (vue depuis le nord-ouest).	72
Fig.41 Tableau récapitulatif des dimensions des pièces du bâtiment résidentiel.	73
Fig.42 Vue en coupe du sondage SD1216 à l'intérieur de la galerie (vue depuis le nord-ouest).	74
Fig.43 Vue en coupe du sondage SD1172, mise en évidence de l'état antérieur de la galerie (vue depuis le nord).	74

Fig.44 Coupes des sondages de la galerie SD1172 et SD1216.	75
Fig.45 Vue générale du mur MR1036 et de sa tranchée de récupération (vue depuis le sud-est).	76
Fig.46 Vue de la coupe du mur MR1056 (vue depuis l'ouest).	76
Fig.47 Vue de détail du sondage SD1171, on observe l'angle saillant de la pièce PCE1056 (vue depuis l'ouest).	76
Fig.48 Vue générale du pavillon occidental.	76
Fig.49 Vue générale de la pièce PCE1056 (vue depuis le nord-est).	76
Fig.50 Coupe du sondage SD1171 réalisé dans les pièces PCE1045 et PCE1056.	77
Fig.51 Vue de la coupe du radier 1148 du mur MR1147 (vue depuis le nord-est).	78
Fig.52 Vue générale du pavillon oriental.	78
Fig.53 Coupe du sondage SD1146 réalisé dans la pièce PCE1082.	79
Fig.54 Coupe du sondage SD1255.	80
Fig.55 Vue de la coupe du sondage SD1255, le substrat rocheux est taillé pour la tranchée de fondation du MR1082 (vue depuis le nord).	80
Fig.56 Vue de détail du lambeau de sol 1182 (vue depuis le sud).	81
Fig.57 Coupe du sondage SD1215 réalisé en partie centrale.	81
Fig.58 Vue du sondage SD1215, on observe la partie centrale du bâtiment résidentiel et en arrière-plan les tranchées de récupération des murs de la galerie (vue depuis le nord).	82
Fig.59 Vue d'ensemble des pièces PCE1058 et 1094.	82
Fig.60 Coupe du sondage SD1172.	83
Fig.61 Coupe du sondage SD1132 (partie sud).	84
Fig.62 Vue de détail de la couche de démolition 1070, on observe au premier plan les sections de tuiles entières mêlées à des éléments de destruction (vue depuis le sud).	84
Fig.63 Cliché de détails de la coupe du sondage SD1132, mise en évidence de la couche 1070, reposant directement sur les remblais 1176 et 1175 (vue depuis l'est).	85
Fig.64 Coupe des sondages SD1134 et 1149 réalisés dans le fossé FO1042.	86
Fig.65 Cliché 48c. Vue de la coupe sud du sondage SD1149, (vue depuis le nord-est).	87
Fig.66 Vue d'ensemble du bâtiment technique UNF1026.	87
Fig.67 Relevé en coupe des sondages SD1217, SD1218, SD1140 et SD1183 de l'unité fonctionnelle UNF1026.	88
Fig.68 Vue en coupe du mur MR1026 dans le sondage SD1183 (vue depuis le sud).	89
Fig.69 Vue en coupe du mur MR1095 dans le sondage SD1218 en partie récupéré (vue depuis l'est).	89
Fig.70 Vue en plan de l'avancée bâtie du bâtiment technique, on observe la différence de construction des murs au premier plan par rapport aux murs du second plan (vue depuis le nord-est).	89
Fig.71 Le chemin VO1019 et ses aménagements bordiers.	91
Fig.72 Vue du sondage manuel SD1327 mettant en évidence le muret MR1324 et le niveau de roulement 1325 (vue depuis le nord-est).	92
Fig.73 Vue du blocage 1114 entre les murets MR1112 et MR1113, on observe également au second plan la poursuite de la structure hors emprise (vue depuis l'ouest).	92
Fig.74 Coupe du murs MR1112, MR1113 et du blocage 1114 en limite d'emprise (sondage non numéroté) (vue depuis le nord-ouest).	92
Fig.75 Vue du parement septentrionale MR1112 (=MR1022=MR1023), on observe l'effet de tassement du muret au niveau du fossé protohistorique FO1014 (vue depuis le nord-est).	93
Fig.76 Vue du parement méridionale MR1113 (=MR1324), on observe l'effet de tassement du muret au niveau du fossé protohistorique FO1014 (vue depuis le sud-ouest).	93
Fig.77 Relevé en coupe du sondage SD1350.	94
Fig.78 Vue d'ensemble du plot PL1007 encastré dans la maçonnerie MR1112, (vue depuis le nord-est).	94
Fig.79 Vue zénithale du plot PL1006, (vue depuis le sud-est).	95
Fig.80 Vue zénithale du plot PL1005, extrêmement mal conservé et en partie détruit par un trou de terrier (vue depuis le sud-est).	95
Fig.81 Mobilier céramique issu de l'us 1026.	96
Fig.82 Mobilier céramique issu de l'us 1031.	96
Fig.83 Mobilier céramique issu de l'us 1156.	96
Fig.84 Plan de répartition des vestiges attribués à la phase 3.	98
Fig.85 Mobilier céramique issu de l'us 1211.	99
Fig.86 Mobilier céramique issu de l'us 1105.	99
Fig.87 Coupes du sondage SD1255.	100
Fig.88 Vue en coupe de la fosse FS1275 (vue depuis le nord).	100
Fig.89 Mise en situation du fragment de statuette retrouvé dans la fosse FS1275 de statuette.	101
Fig.90 Plan de répartition des vestiges attribués à la phase 4.	102
Fig.91 Vue zénithale de la structure bâtie SB1029 (vue depuis le sud).	102
Fig.92 Vue générale de la structure SB1268 (vue depuis l'ouest).	103

Fig.93 Plan de répartition des vestiges attribués à la phase 5.	104
Fig.94 Vue générale d'une partie de la galerie et du pavillon occidental du bâtiment résidentiel. On observe très bien la tranchée TR1067 qui court le long du mur MR1064 et couche la démolition 1070 (vue depuis le sud).	104
Fig.95 Groupes « céramologiques » de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.	105
Fig.96 Céramiques de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.	106
Fig.97 Céramiques et amphores de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.	107
Fig.98 Tableau récapitulatif des céramiques et amphores illustrées de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.	108
Fig.99 Références typologiques des céramiques de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.	108
Fig.100 Comparaison des données chronologiques liées aux référents typologiques de l'horizon de la fin de la Tène moyenne/Tène finale.	109
Fig.101 Quantification des céramiques gallo-romaines des principaux contextes (plus de 5 NMI).	109
Fig.102 Quantification des céramiques gallo-romaines par groupes fonctionnels et catégories.	110
Fig.103 Tableau récapitulatif des céramiques illustrées de l'horizon gallo-romain.	111
Fig.104 Céramiques de l'horizon gallo-romain.	112
Fig.105 Céramiques de l'horizon gallo-romain.	113
Fig.106 Céramiques de l'horizon gallo-romain.	114
Fig.107 Quantifications par référents typologiques des céramiques communes de mode B gallo-romaines.	115
Fig.108 Quantifications par référents typologiques des céramiques communes de mode A gallo-romaines.	115
Fig.109 Quantifications par référents typologiques des céramiques médiévales/modernes.	116
Fig.110 Céramiques de la fin de la période médiévale/moderne.	116
Fig.111 Tableau récapitulatif des céramiques illustrées de la fin de la période médiévale/moderne.	116
Fig.112 Céramiques des fouilles du XIXe s. (Musée de Vannes).	119
Fig.113 Coloration des ossements en fonction de la température.	129
Fig.114 Poids en grammes de corps adultes crématisés.	130
Fig.115 poids osseux pour des dépôts primaires de restes humains crématisés en contexte archéologique dans le Grand-Ouest (période Antique).	131
Fig.116 Identification, poids et nombre de restes issus des refus de tamis des Us contenues dans le Fait VP1004=SP1004.	134
Fig.117 Identification, poids et nombre de restes issus des refus de tamis des Us contenues dans le fait SP1347.	135
Fig.118 Nombre de restes, poids, poids moyen par fragment par catégorie dans le fait SP1347.	135
Fig.119 Identification, poids et nombre de restes issus des refus de tamis des US contenues dans le Fait F01338.	136
Fig.120 Plan de répartition des monnaies.	137
Fig.121 Répartition des prélèvements des matériaux dans la couche 1070.	147
Fig.122 Inventaire typologique des matériaux rencontrés.	148
Fig.123 Répartition des matériaux prélevés par unité stratigraphique.	148
Fig.124 Caractéristique de l'encoche basse d'emboîtement des tegulae rencontrées dans l'Ouest de la Gaule.	150
Fig.125 Caractéristiques des encoches d'emboîtement basses étudiées.	151
Fig.126 Les trois types d'encoches rencontrées et correspondant aux séries 1 à 3.	152
Fig.127 Echantillons des différents types de pâtes rencontrés au sein du lot.	154
Fig.128 Echantillons des différents types de pâtes rencontrés sur le site de Vannes, rue de Saint-Tropez.	156
Fig.129 Meule va-et-vient : 1 - vue de profil ; 2 – relevé en plan et en coupe.	159
Fig.130 Catillus : 1 - vue de profil ; 2 – relevé en plan et en coupe.	160
Fig.131 Remploi d'une hache.	161
Fig.132 Répartition des objets métalliques prélevés en isolat.	162
Fig.133 Boutons vendéens.	163
Fig.134 Objets métalliques gallo-romains.	167
Fig.135 N°1-5 : verre issu de la fouille ; n°6 : verre issu du diagnostic ; n°7 : verre conservé au Musée de Vannes (éch. 1/2).	169
Fig.136 Résultats cumulés du diagnostic et de la fouille.	170
Fig.137 Superposition des plans du XIXe (vestiges pré-romains) et du XXle s.	175
Fig.138 Superposition des principaux éléments de la fouille de 2018 sur la photo aérienne des années 50.	176
Fig.139 Vue du mur A, villa de Tréalvé, Saint-Avé.	177
Fig.140 Vue de l'ensemble MR1112 et MR1113, fouille de Talhouët Theix-Noyalto (vue depuis l'ouest).	177
Fig.141 Superpositions des plans de l'ensemble résidentiel des XIXes. et du XXle s.	178
Fig.142 Mise en évidence du <i>praeforium</i> .	179
Fig.143 Vue de l'ensemble des sondages de sauvetage.	179
Fig.144 Coupe des niveaux, on distingue facilement au moins deux états.	179
Fig.145 Plan du bâtiment résidentiel de la villa de Talhouët comparé à des exemples régionaux.	180

III. Inventaires techniques

Inventaire de la documentation de terrain

MN01

Année : 2018

UsFaits : MR1147, TR1046, TR1037, TR1043, TR1063, MR1039, MR1045, MR1056, MR1094, MR1058, MR1060, MR1064, MR1057, MR1059, MR1090, TR1067, TR1068, TR1061, TR1093, MR1092, MR1086, TR1091, MR1071, MR1088, MR1087, MR1072, MR1083, MR1081, MR1082, TR1085, FO1184, FS1051, FO1150, SB1084, FS1277, SD1149, SD1134, SD1133, SD1171, SD1242, SD1172, SD1215, SD1132, SD1216, SD1146, SD1255, SD1117, SD1116, 1066, 1065, 1130, 1049, 1070, 1129, 1147, 1046, 1037, 1043, 1063, 1039, 1045, 1056, 1094, 1058, 1060, 1064, 1057, 1059, 1090, 1067, 1068, 1061, 1093, 1092, 1086, 1091, 1071, 1088, 1087, 1072, 1083, 1081, 1082, 1085, 1184, 1051, 1150, 1084, 1277, 1149, 1134, 1133, 1171, 1242, 1172, 1215, 1132, 1216, 1146, 1255, 1117, 1116

Type : plan d'une zone

Description : Plan schématique du bâtiment résidentiel de la villa.

Échelles : 1:100

Support : calque

Auteurs : Karine Prêtre

MN02

Année : 2018

UsFaits : SD1117, VP1004, FO1154, 1032, 1080, 1035, 1034, 1036, 1033, 1032, 1220, 1128, 1127, 1031, 1117, 1004, 1154

Type : coupe nord-nord-est -> sud-sud-ouest, coupe ouest -> est, plan

Description : Coupe ouest/est et plan du vase en place (urne) VP1004.

Coupe nord-nord-est/sud-sud-ouest du sondage SD1117.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Fabrice Le Ménéah. Karine Prêtre

MN03

Année : 2018

UsFaits : SD1116, MR1112, MR1113, MR1119, FO1124, 1114, 1032, 1115, 1035, 1120, 1121, 1122, 1123, 1035, 1116, 1112, 1113, 1119, 1124

Type : coupe nord-est -> sud-ouest, coupe sud-sud-ouest -> nord-nord-est

Description : Coupe nord-est /sud-ouest des murs MR1112 et MR1113.

Coupe sud-sud-ouest / nord-nord-est du sondage SD1116.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

MN04

Année : 2018

UsFaits : SD1134, FS1011, FS1008, FS1009, FS1266, FS1008, FS1012, FO1142, 1130, 1141, 1145, 1143, 1144, 1249, 1248, 1243, 1246, 1245, 1267, 1243, 1134, 1011, 1008, 1009, 1266, 1012, 1142

Type : coupe, plan

Description : Coupe du sondage SD1134. Plans et coupes des fosses FS1011, FS1008, FS1009, FS1266, FS1008, FS1012.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Manoël Derenne. Solène Le Padellec

MN05

Année : 2018

UsFaits : SD1132, FO1150, VO1019, FO1152, FO1154, 1164, 1226, 1221, 1151, 1156, 1155, 1132, 1150, 1019, 1152, 1154

Type : coupe sud-sud-ouest -> nord-nord-est

Description : Coupe sud-sud-ouest/nord-nord-est du sondage SD1132.

Support : papier

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

MN06

Année : 2018

UsFaits : SD1133, SD1149, SD1334, FO1184, MR1147, TR1046, FO1159, FO1142, FO1180, TP1160, FO1168, 1047, 1170, 1148, 1141, 1170, 1158, 1157, 1144, 1161, 1162, 1165, 1166, 1163, 1130, 1141, 1167, 1169, 1035, 1145, 1177, 1181, 1169, 1181, 1178, 1179, 1342, 1343, 1344, 1133, 1149, 1334, 1184, 1147, 1046, 1159, 1142, 1180, 1160, 1168

Type : coupes

Description : Coupe sud-est/nord-ouest du sondage SD1133.

Coupe sud-est/nord-ouest du sondage SD1149.

Coupe du fossé FO1184 dans le sondage SD1334.

Échelles : 1:20

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

MN07

Année : 2018

UsFaits : MR1112, PL1007, MR1112, FO1014, 1125, 1126, 1135, 1136, 1137, 1138, 1112, 1007, 1014

Type : coupe sud-est -> nord-ouest

Description : Coupe sud-est/nord-ouest montrant notamment la relation stratigraphique du mur MR1112 avec le fossé FO1014.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Sébastien Raudin

MN08

Année : 2018

UsFaits : PL1007, MR1113, FO1014, SD1317, SD1296, PL1006, MR1112, SD1217, PL1005, SD1183, SD1218, TR1024, MR1097, MR1095, MR1026, MR1099, MR1101, MR1103, SD1140, TR1131, TR1107, 1114, 1108, 1098, 1096, 1109, 1102, 1105, 1139, 1173, 1104, 1110, 1100, 1007, 1113, 1014, 1317, 1296, 1006, 1112, 1217, 1005, 1183, 1218, 1024, 1097, 1095, 1026, 1099, 1101, 1103, 1140, 1131, 1107

Type : plan schématique

Description : Croquis du bâtiment annexe de la villa.

Échelles : 1:100

Support : calque

Auteurs : Karine Prêtre

MN09

Année : 2018

UsFaits : MR1064, TR1068, MR1060, MR1056, MR1057, MR1058, MR1059, MR1090, MR1094, TR1061, MR1088, MR1087, MR1092, TR1093, 1064, 1068, 1060, 1056, 1057, 1058, 1059, 1090, 1094, 1061, 1088, 1087, 1092, 1093

Type : photo aérienne

Description : Photo de drone utilisée pour la prise d'altimétries des murs de la villa.

Support : papier

Auteurs : Fabrice Le Ménéah. Karine Prêtre

MN10

Année : 2018

UsFaits : TR1046, MR1147, TR1063, MR1045, TR1043, MR1039, TR1037, MR1056, MR1064, MR1060, MR1094, MR1057, MR1058, MR1059, 1046, 1147, 1063, 1045, 1043, 1039, 1037, 1056, 1064, 1060, 1094, 1057, 1058, 1059

Type : photo aérienne

Description : Photo de drone utilisée pour la prise d'altimétries des murs de la villa.

Support : papier

Auteurs : Fabrice Le Ménéah. Karine Prêtre

MN11

Année : 2018

UsFaits : SD1132, 1174, 1175, 1035, 1176, 1132

Type : coupe sud -> nord

Description : Coupe ouest du sondage SD1132.

Support : papier

Auteurs : Stéphane Bourne

MN12

Année : 2018

UsFaits : SD1149, FO1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1149, 1184

Type : coupe nord-nord-ouest -> sud-sud-est

Description : Coupe nord-nord-ouest/sud-sud-est du sondage SD1149.

Auteurs : Sébastien Raudin

MN13

Année : 2018

UsFaits : SD1171, FO1193, MR1039, MR1045, TR1043, MR1064, TR1063, TR1067, 1190, 1191, 1192, 1194, 1040, 1208, 1195, 1196, 1197, 1054, 1055, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1209, 1210, 1171, 1193, 1039, 1045, 1043, 1064, 1063, 1067, 1184

Type : coupe nord-nord-est -> sud-sud-ouest

Description : Coupe nord-nord-est/sud-sud-ouest du sondage SD1171.

Support : papier

Auteurs : Stéphane Bourne

MN14

Année : 2018

UsFaits : SD1146, FO1154, VO1019, FO1150, MR1083, SL1182, MR1081, TR1256, 1220, 1031, 1223, 1219, 1225, 1213, 1222, 1224, 1214, 1211, 1212, 1257, 1146, 1154, 1019, 1150, 1083, 1182, 1081, 1256

Type : coupe nord-nord-est -> sud-sud-ouest

Description : Coupe nord-nord-est/sud-sud-ouest du sondage SD1146.

Support : papier

Auteurs : Solène Le Padellec. Julien Villevieille

MN15

Année : 2018

UsFaits : SD1183, MR1101, MR1026, MR1097, 1231, 1102, 1139, 1173, 1027, 1229, 1230, 1098, 1241, 1183, 1101, 1026, 1097

Type : coupe nord-ouest -> sud-est

Description : Coupe Nord-Ouest/Sud-Est du Sondage SD1183.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Stéphane Bourne

MN16

Année : 2018

UsFaits : SD1217, SD1218, MR1024, MR1095, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1217, 1218, 1024, 1095

Type : coupe nord-est -> sud-ouest, coupe sud-ouest -> nord-est

Description : Coupes des sondages SD1217 et SD1218.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Sébastien Raudin

MN17

Année : 2018

UsFaits : FS1244, FS1009, FS1016, SD1304, FO1303, SD1305, SD1316, FO1274, 1245, 1246, 1247, 1270, 1306, 1307, 1269, 1244, 1009, 1016, 1304, 1303, 1305, 1316, 1274

Type : coupe, plan

Description : Coupes et plans de fosses, fossés et sondages divers.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Manoël Derenne

MN18

Zone : 1

Année : 2018

UsFaits : SD1216, MR1311, TR1061, MR1071, FS1300, MR1081, TR1068, 1216, 1314, 1315, 1309, 1312, 1313, 1297, 1298, 1299, 1302, 1312, 1214, 1035, 1212, 1311, 1061, 1071, 1300, 1081, 1068

Type : coupe nord-est -> sud-ouest

Description : Coupe Nord-Est/Sud-Ouest du sondage SD1216

Support : papier

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

MN20

Année : 2018

UsFaits : SD1215, MR1087, MR1088, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1089, 1264, 1265, 1215, 1087, 1088

Type : coupe sud-sud-est -> nord-nord-ouest

Description : Coupe sud-sud-est / nord-nord-ouest du sondage SD1215.

Échelles : 1:20

Support : papier

Auteurs : Stéphane Bourne

MN21

Année : 2018

UsFaits : FS1275, MR1082, FS1277, FO1014, SD1255, FS1275, 1279, 1221, 1276, 1280, 1222, 1301, 1279, 1276, 1323, 1275, 1082, 1277, 1014, 1255, 1280, 1281

Type : coupes, plan

Description : Coupe est/ouest de la fosse FS1275 et du mur MR1082.

Plan et coupe est/ouest de la fosse FS1277.

Coupe est/ouest du fossé FO1014.

Coupe ouest/est du sondage SD1255.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Solène Le Padellec

MN22

Année : 2018

UsFaits : SD1172, MR1094, MR1058, MR1060, MR1064, TR1067, 1190, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1094, 1058, 1060, 1064, 1067, 1172

Type : coupe nord-nord-est -> sud-sud-ouest

Description : Coupe nord-nord-est/sud-sud-ouest du sondage SD1172.

Support : papier

Auteurs : Sébastien Raudin

MN23

Année : 2018

UsFaits : SD1242, SD1172, MR1056, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1271, 1272, 1273, 1242, 1172, 1056

Type : coupe nord-ouest -> sud-est

Description : Coupe nord-ouest/sud-est des sondages SD1242 et SD1172.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Stéphane Bourne

MN24

Année : 2019

UsFaits : SD1216, 1302, 1216

Type : relevé topographique

Description : Relevé topographique du fond du sondage SD1216 (sur le substrat rocheux et sur le blocage de pierre US 1302).

Support : papier

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

MN25

Année : 2019

UsFaits : SD1317, FO1014, MR1113, 1035, 1320, 1321, 1322, 1319, 1317, 1014, 1113

Type : coupe nord-nord-ouest -> sud-sud-est

Description : Coupe nord-nord-ouest / sud-sud-est du sondage SD1317.

Support : papier

Auteurs : Karine Prêtre

MN26

Année : 2019

UsFaits : FO1338, SD1327, MR1324, VO1019, 1325, 1326, 1328, 1340, 1339, 1341, 1338, 1327, 1324, 1019

Type : coupes

Description : Coupe Nord/Sud du sondage SD1327.

Coupe du fossé FO1338.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Julien Villevieille

MN27

Année : 2019

UsFaits : SP1347, FO1184, FS1336, 1345, 1333, 1332, 1331, 1330, 1329, 1347, 1184, 1336

Type : coupe, plan

Description : Coupe Nord/Sud du bûcher SP1347.

Plan du bûcher SP1347 creusé dans le fossé FO1184.

Échelles : 1:20

Support : calque

Auteurs : Karine Prêtre. Solène Le Padellec

Inventaire des photos

Numéro : 1

Sujet : Photos du décapage en cours.

UsFaits : 1001

Auteurs : Karine Prêtre, Fabrice Le Ménéah, Hervé Morzadec, Julien Villevieille, Solène Le Padellec, Manoël Derenne, Stéphane Bourne, Sébastien Raudin

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 2

Vert. : oui

Sujet : Vues zénithales du puits contemporain hors emprise. Le fond est creusé directement dans l'arène et sa partie sommitale est parementé. Son origine peut être plus ancienne.

Auteurs : Karine Prêtre



Numéro : 3

Sujet : Vue du décapage en cours de réalisation. Mise en évidence du faible recouvrement végétal et mise en place de la prospection systématique au détecteur.

UsFaits : 1001

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis l'est



Numéro : 4

Vert. : oui

Sujet : Vue zénithale du vase en place
VP1004 avant son prélèvement.

UsFaits : VP1004, 1032, 1033, 1034,
1004

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 5

Vert. : oui

Sujet : Vue zénithale du vase en place
VP1004 après fouille du comblement
1034.

UsFaits : VP1004, 1032, 1033, 1036,
1004

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 6

Vert. : oui

Sujet : Vue zénithale du vase en place
VP1004 après fouille complète de l'urne.

UsFaits : VP1004, 1032, 1033, 1004

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 7

Vert. : oui

Sujet : Vue zénithale de la tranchée de
récupération TR1037 et apparition du
mur MR1039.

UsFaits : TR1037, MR1039, 1040,
1037, 1039

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le sud-ouest



Numéro : 8

Sujet : tVue de la coupe de la tranchée
TR1037.

UsFaits : TR1037, MR1039, 1040,
1037, 1039

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le sud-est



Numéro : 9

Sujet : Vue générale de la tranchée TR1037 et du mur MR1039.

UsFaits : TR1037, MR1039, 1040, 1037, 1039

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le sud-est



Numéro : 10

Sujet : Vue générale de la tranchée TR1037 et du mur MR1039.

UsFaits : TR1037, MR1039, 1040, 1037, 1039

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le nord-est



Numéro : 11

Sujet : Vue de la tranchée de récupération TR1046.

UsFaits : TR1046, 1047, 1048, 1046

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le nord-est



Numéro : 12

Vert. : oui

Sujet : Vue en coupe du vase en place VP1004.

UsFaits : VP1004, 1033, 1032, 1035, 1080, 1004

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud



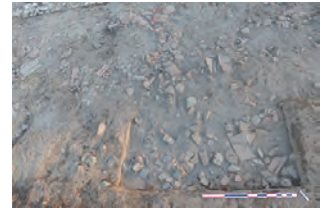
Numéro : 13

Sujet : Photos d'ensemble de la couche de démolition prise d'ouest en est avant son démontage.

UsFaits : 1070

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud



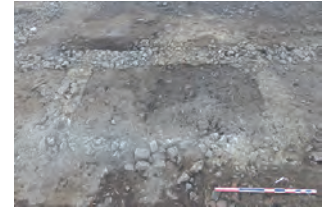
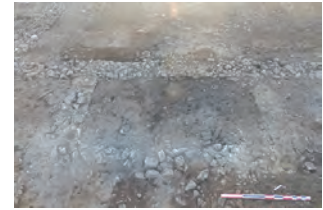
Numéro : 14

Sujet : Vue de l'avancée de l'annexe.

UsFaits : MR1099, MR1101, MR1103,
MR1026, 1099, 1101, 1103, 1026

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le nord-ouest



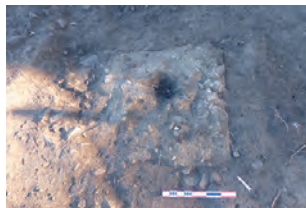
Numéro : 15

Sujet : Vue du plot PL1005 après nettoyage.

UsFaits : PL1005, 1005

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud-ouest



Numéro : 16

Sujet : Vue du plot PL1006 après nettoyage.

UsFaits : PL1006, 1006

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud-ouest



Numéro : 17

Sujet : Vue en coupe des murs MR1112,
MR1113 et de l'US 1114.

UsFaits : MR1112, MR1113, 1112,
1113, 1114

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le nord-ouest



Numéro : 18

Sujet : Vue du sondage SD1116.

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le sud-est



Numéro : 26

Vert. : oui

Sujet : Vue du mur MR1119 présent
dans le sondage SD1116.

UsFaits : MR1119, SD1116, 1119, 1116

Auteurs : Fabrice Le Ménéah



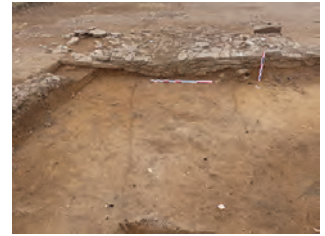
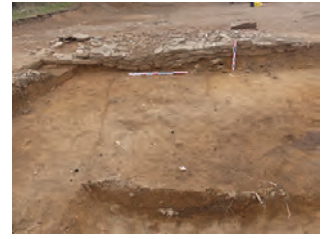
Numéro : 27

Sujet : Vue d'ensemble du mur MR1112 et du fossé FO1014.

UsFaits : MR1112, FO1014, 1035, 1112, 1014

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le nord-est



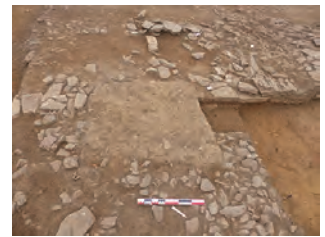
Numéro : 28

Sujet : Vue d'ensemble du plot PL1007 et des murs MR1112 et MR1113.

UsFaits : PL1007, MR1112, MR1113, 1114, 1126, 1035, 1007, 1112, 1113

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le nord-est



Numéro : 29

Sujet : Vue d'ensemble du plot PL1007 et des murs MR1112 et MR1113.

UsFaits : PL1007, MR1112, MR1113, 1114, 1126, 1035, 1007, 1112, 1113

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud-ouest



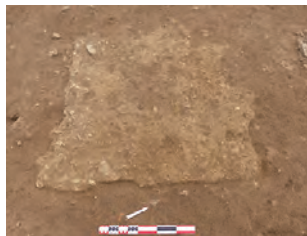
Numéro : 30

Sujet : Vue générale du plot PL1006.

UsFaits : PL1006, 1006

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud-est



Numéro : 31

Sujet : Vue générale du plot PL1005.

UsFaits : PL1005, 1005

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud-est



Numéro : 32

Sujet : Vue générale du sondage SD1132.

UsFaits : SD1132, 1070, 1035, 1132

Auteurs : Stéphane Bourne

Cliché pris depuis le sud-est



Numéro : 33

Sujet : Vue générale de la coupe du sondage SD1132.

UsFaits : SD1132, 1070, 1035, 1132

Auteurs : Stéphane Bourne

Cliché pris depuis le sud-ouest



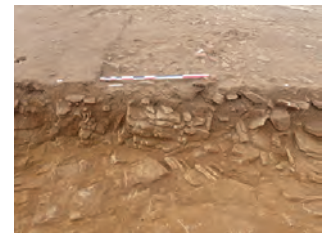
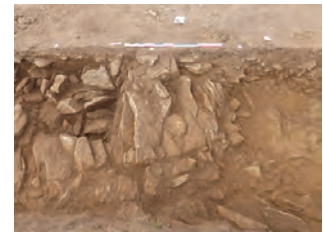
Numéro : 34

Sujet : Vue de la coupe ouest du sondage SD1132.

UsFaits : SD1132, 1070, 1035, 1132

Auteurs : Stéphane Bourne

Cliché pris depuis l'est



Numéro : 44

Sujet : Coupe nord-ouest/sud-est du sondage SD1133.

UsFaits : SD1133, FO1168, TR1046, MR1147, FO1159, FO1142, TP1160, 1166, 1167, 1130, 1169, 1047, 1170, 1148, 1141, 1158, 1157, 1144, 1161, 1163, 1165, 1133, 1168, 1046, 1147, 1159, 1142, 1160

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le nord-est



Numéro : 45

Sujet : Vue en coupe du radier 1148 du mur (MR1147).

UsFaits : MR1147, 1148, 1147

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le nord-est



Numéro : 47

Sujet : Vue de détail du sondage SD1171, entre les tranchées TR1037 et TR1043.

UsFaits : SD1171, TR1037, TR1043, MR1039, MR1045, 1054, 1055, 1040, 1208, 1193, 1196, 1195, 1197, 1037, 1043, 1039, 1045, 1171

Auteurs : Sébastien Raudin

Cliché pris depuis l'ouest



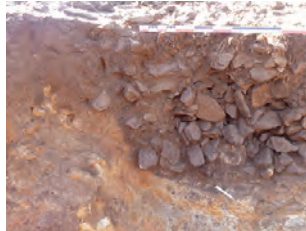
Numéro : 48

Sujet : Vue de la coupe sud du sondage SD1149.

UsFaits : SD1149, FO1142, FO1180, 1141, 1145, 1177, 1169, 1178, 1179, 1181, 1142, 1180, 1149

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le nord-est



Numéro : 49

Vert. : oui

Sujet : Vue du sondage manuel SD1140 à l'angle des murs MR1103 et MR1026.

UsFaits : SD1140, MR1103, MR1026, 1139, 1140, 1103, 1026

Auteurs : Stéphane Bourne

Cliché pris depuis l'ouest



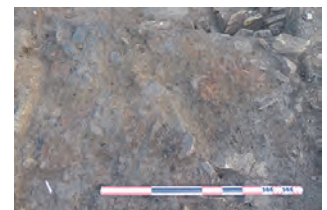
Numéro : 50

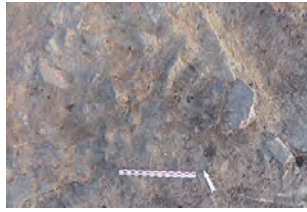
Sujet : Photo de détails du niveau de sol mis en évidence lors du sondage SD1146.

UsFaits : SD1146, 1182, 1146

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis le sud





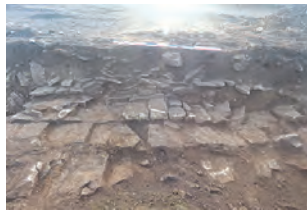
Numéro : 51

Sujet : Vue de détail de la coupe nord-ouest/sud-est du sondage SD1146 à proximité du mur MR1081.

UsFaits : MR1081, 1214, 1224, 1222, 1211, 1212, 1221, 1081

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 52

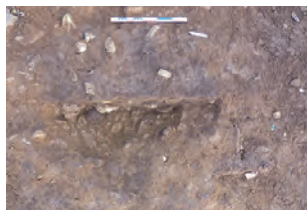
Vert. : oui

Sujet : Vue en plan de la fosse FS1011.

UsFaits : FS1011, 1011

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 53

Vert. : oui

Sujet : Vue de la coupe nord-sud de la fosse FS1011.

UsFaits : FS1011, 1011, 1248

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 55

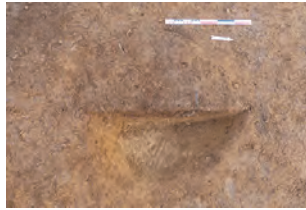
Vert. : oui

Sujet : Vue en plan de la fosse FS1012.

UsFaits : FS1012, 1012

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'est



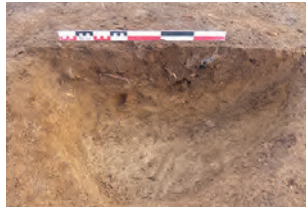
Numéro : 56

Sujet : Vue de la coupe sud-nord de la fosse FS1012.

UsFaits : FS1012, 1012, 1249

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'est



Numéro : 57

Sujet : Vue d'ensemble des fosses FS1008, FS1009 et FS1016.

UsFaits : FS1008, FS1009, FS1016, 1008, 1009, 1016

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le sud-est



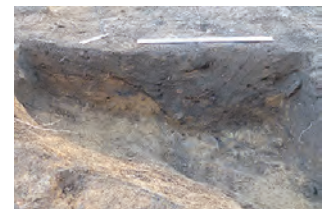
Numéro : 58

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS1009 recoupant les fosses FS1008 et FS1016.

UsFaits : FS1008, FS1009, FS1016, 1008, 1009, 1016

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le sud-est



Numéro : 59

Vert. : oui

Sujet : Vue en plan de la fosse FS1016.

UsFaits : FS1016, 1016

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 60

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS1016.

UsFaits : FS1016, 1016, 1247

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 61

Sujet : Vue d'ensemble de la fosse FS1009 en cours de fouille.

UsFaits : FS1009, 1009

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



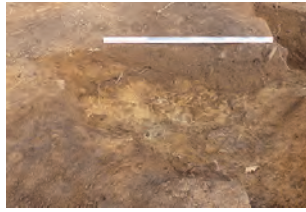
Numéro : 62

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS1009 en cours de fouille.

UsFaits : FS1009, 1009, 1245, 1246

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 63

Sujet : Vue de la coupe ouest/est du mur MR1056.

UsFaits : SD1242, MR1056, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1271, 1272, 1242, 1056

Auteurs : Stéphane Bourne

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 65

Sujet : Vue générale de la coupe nord-est/sud-ouest du sondage SD1216.

UsFaits : SD1215, MR1087, MR1088, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1089, 1264, 1265, 1215, 1087, 1088

Auteurs : Sébastien Raudin

Cliché pris depuis le nord



Numéro : 66

Sujet : Vue d'ensemble du sondage SD1216.

UsFaits : SD1216, MR1311, TR1061, MR1071, FS1300, MR1081, TR1068, 1216, 1314, 1315, 1309, 1312, 1313, 1297, 1298, 1299, 1302, 1312, 1214, 1035, 1212, 1311, 1061, 1071, 1300, 1081, 1068

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le sud-ouest



Numéro : 67

Sujet : Vue de la coupe nord-sud du SD1216.

UsFaits : SD1216, MR1311, TR1061, MR1071, FS1300, MR1081, TR1068, 1216, 1314, 1315, 1309, 1312, 1313, 1297, 1298, 1299, 1302, 1312, 1214, 1035, 1212, 1311, 1061, 1071, 1300, 1081, 1068

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le nord-ouest



Numéro : 68

Sujet : Vue d'ensemble du sondage SD1216.

UsFaits : SD1216, MR1311, TR1061, MR1071, FS1300, MR1081, TR1068, 1216, 1314, 1315, 1309, 1312, 1313, 1297, 1298, 1299, 1302, 1312, 1214, 1035, 1212, 1311, 1061, 1071, 1300, 1081, 1068

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le nord-est



Numéro : 69

Vert. : oui

Sujet : Vue en plan de la fosse FS1008.

UsFaits : FS1008, 1008

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



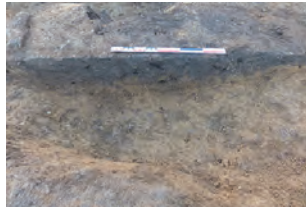
Numéro : 70

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS1008.

UsFaits : FS1008, 1008, 1243

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 71

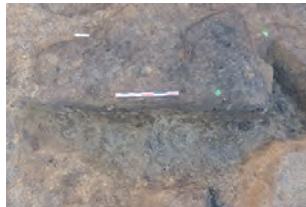
Vert. : oui

Sujet : Vue en plan des fosses FS1244, FS1009 et FS1016.

UsFaits : FS1244, FS1009, FS1016, 1245, 1246, 1247, 1244, 1009, 1016

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



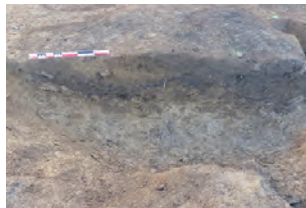
Numéro : 72

Sujet : Vue en coupe des fosses FS1244 et FS1009.

UsFaits : FS1244, FS1009, 1245, 1246, 1244, 1009

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 73

Vert. : oui

Sujet : Vue en plan de la fosse FS1266.

UsFaits : FS1266, 1267, 1266

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 74

Sujet : Vue de la coupe nord-sud de la fosse FS1266.

UsFaits : FS1266, 1267, 1266

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 75

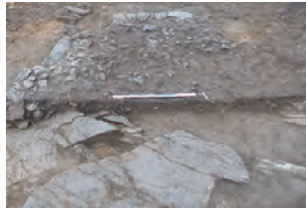
Vert. : oui

Sujet : Vue en plan des US 1268, US 1269, US 1274.

UsFaits : 1268, 1269, 1274.

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 76

Sujet : Vue en coupe des US 1268, US 1269, US 1274.

UsFaits : 1268, 1269, 1274.

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 77

Sujet : Vue générale de l'empierrement (1268) et du remblai (1274).

UsFaits : 1268, 1269, 1274.

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le nord



Numéro : 79

Sujet : Vue générale de l'empierrement (1268), du remblai 1269 et de la couche 1274.

UsFaits : 1268, 1269, 1274.

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 80

Sujet : Vue de la coupe est/ouest du sondage SD1255.

UsFaits : SD1255, MR1282, FS1275, 1279, 1221, 1276, 1280, 1222, 1221, 1255, 1282, 1275

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis le nord



Numéro : 81

Vert. : oui

Sujet : Vue zénithale de la fosse FS1277 mise au jour dans le sondage SD1255.

UsFaits : FS1277, SD1255, 1277, 1255

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis le nord



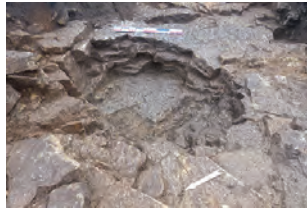
Numéro : 82

Sujet : Vue générale de la fosse FS1277 mise au jour dans le sondage SD1255.

UsFaits : FS1277, SD1255, 1277, 1255

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis le nord-est



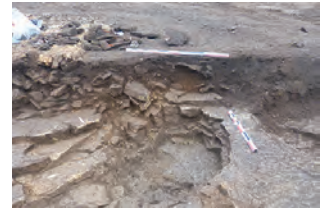
Numéro : 83

Sujet : Vue générale de la fosse FS1277 et du mur MR1082.

UsFaits : FS1277, SD1255, MR1082, 1277, 1255, 1082

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis le sud



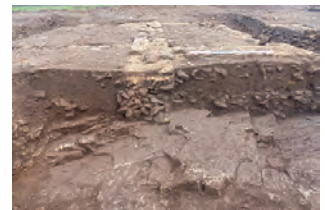
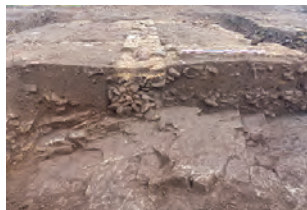
Numéro : 84

Sujet : Vue générale et de détail de la coupe nord-ouest/sud-est du sondage SD1242.

UsFaits : SD1242, SD1172, MR1056, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1271, 1272, 1273, 1242, 1172, 1056

Auteurs : Sébastien Raudin

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 85

Sujet : Vue de la coupe du mur MR1026 (sondage SD1183).

UsFaits : SD1183, MR1026, 1229, 1139, 1173, 1183, 1026

Auteurs : Sébastien Raudin

Cliché pris depuis le sud



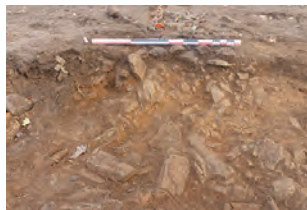
Numéro : 86

Sujet : Vue de la coupe du mur MR1024 (sondage SD1217).

UsFaits : SD1217, MR1024, 1235, 1236, 1217, 1024

Auteurs : Sébastien Raudin

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 87

Sujet : Vue de la coupe du mur MR1095 (sondage SD1218).

UsFaits : SD1218, MR1095, 1237, 1238, 1239, 1240, 1218, 1095

Auteurs : Sébastien Raudin

Cliché pris depuis l'est



Numéro : 88

Sujet : Vue en plan de l'US 1270.

UsFaits : 1270

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le sud-ouest



Numéro : 89

Sujet : Vue en coupe de l'US 1270.

UsFaits : 1270

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le sud-ouest



Numéro : 90

Sujet : Vue de la coupe du sondage SD1172.

UsFaits : SD1172, MR1060, TR1067, MR1064, 1288, 1289, 1035, 1292, 1291, 1290, 1293, 1295, 1294, 1172, 1060, 1067, 1064

Auteurs : Sébastien Raudin



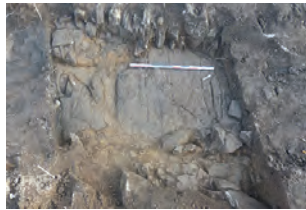
Numéro : 92

Sujet : Vue générale du fossé FO1303, sondage SD1304.

UsFaits : SD1304, FO1303, 1304, 1303

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le nord-ouest



Numéro : 93

Sujet : Vue de la coupe du fossé FO1303, sondage SD1304.

UsFaits : SD1304, FO1303, 1304, 1303, 1270

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le sud-ouest



Numéro : 94

Sujet : Vue en coupe du tronçon de fossé FO1303 mis en évidence dans le sondage SD1305.

UsFaits : SDF1305, FO1303, 1306, 1307, 1305, 1303

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 95

Sujet : Vue de la coupe sud-ouest/nord-est du sondage SD1216.

UsFaits : SD1216, MR1311, TR1061, MR1071, FS1300, MR1081, TR1068, 1216, 1314, 1315, 1309, 1312, 1313, 1297, 1298, 1299, 1302, 1312, 1214, 1035, 1212, 1311, 1061, 1071, 1300, 1081, 1068

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le sud-est



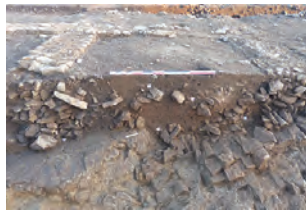
Numéro : 96

Sujet : Vue de la coupe nord-est/sud-ouest du sondage SD1216 (photogrammetrie)

UsFaits : SD1216, MR1311, TR1061, MR1071, FS1300, MR1081, TR1068, 1216, 1314, 1315, 1309, 1312, 1313, 1297, 1298, 1299, 1302, 1312, 1214, 1035, 1212, 1311, 1061, 1071, 1300, 1081, 1068

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le nord-ouest



Numéro : 97

Sujet : Vue générale du sondage SD1216.

UsFaits : SD1216, MR1311, TR1061, MR1071, FS1300, MR1081, TR1068, 1216, 1314, 1315, 1309, 1312, 1313, 1297, 1298, 1299, 1302, 1312, 1214, 1035, 1212, 1311, 1061, 1071, 1300, 1081, 1068

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Cliché pris depuis le sud-ouest



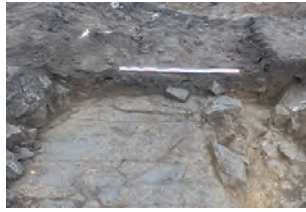
Numéro : 98

Sujet : Vue de la coupe sud du fossé FO1303 situé dans le sondage SD1304.

UsFaits : SD1304, FO1303, 1304, 1303, 1270

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le nord



Numéro : 99

Sujet : Vue de la coupe nord du fossé FO1303 situé dans le sondage SD1304.

UsFaits : SD1304, FO1303, 1304, 1303, 1270

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le sud



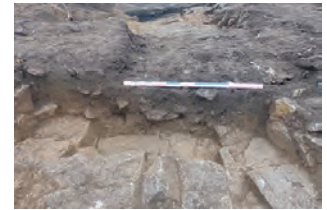
Numéro : 100

Sujet : Vue de la coupe nord-ouest/sud-est du fossé FO1303, sondage SD1305.

UsFaits : SD1305, FO1303, 1306, 1307, 1305, 1303

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 101

Sujet : Vue de la coupe est/ouest du fossé FO1014, sondage SD1296.

UsFaits : SD1296, FO1014, 1301, 1296, 1014

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 102

Sujet : Vue de la coupe sud-est/nord-ouest du SD1317.

UsFaits : SD1317, MR1113, FO1014, 1320, 1321, 1322, 1319, 1035, 1317, 1113, 1014

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis le sud-ouest



Numéro : 103

Sujet : Vue de la coupe nord-sud du sondage SD1317 montrant la voie VO1019.

UsFaits : SD1317, VO1019, 1317, 1019

Auteurs : Manoël Derenne

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 105

Sujet : Vue d'ensemble des murs
MR1112 et MR1113.

UsFaits : MR1112, MR1113, 1112,
1113

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 106

Sujet : Vue de la coupe nord-ouest/sud-
est de la fosse FS1275, sondage SD1255.

UsFaits : SD1255, FS1275, 1276, 1279,
1323, 1255, 1275

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis le sud



Numéro : 107

Sujet : Mise en évidence des derniers
niveaux de roulement de la voie VO1019
(US 1325, US 1326) qui s'installent sur le
mur MR1324.

UsFaits : MR1324, VO1019, 1325,
1326, 1324, 1019

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le nord-est



Numéro : 108

Sujet : Vue en plan du sondage SD1334
et du fossé FO1184.

UsFaits : SD1334, FO1184, SP1347,
1334, 1184, 1347

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le nord-ouest



Numéro : 109

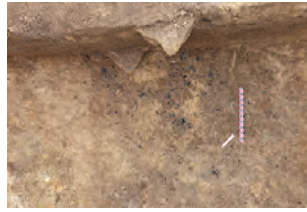
Sujet : Vue en plan du niveau
d'apparition des esquilles d'os brûlés.

UsFaits : SP1347, 1347

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud-ouest





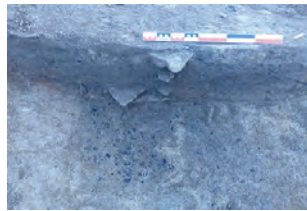
Numéro : 110

Sujet : Vue en coupe du sondage SD1134 avant fouille.

UsFaits : SP1347, SD1134, 1347, 1134

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le nord-ouest



Numéro : 111

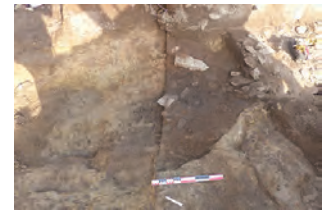
Vert. : oui

Sujet : Vue de la structure rubéfiée en cours de fouille : niveau d'apparition d'un niveau de charbon, de parois rubéfiées et de céramiques.

UsFaits : SD1134, SP1347, 1134, 1347

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud-ouest



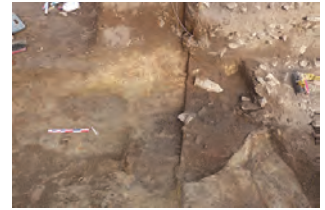
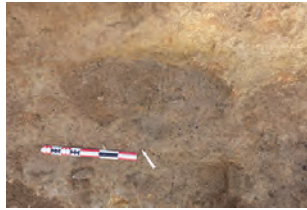
Numéro : 112

Sujet : Vue en plan de la fosse FS1336.

UsFaits : FO1184, SP1347, 1184, 1347

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis le sud-ouest



Numéro : 113

Vert. : oui

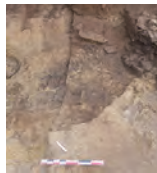
Sujet : Vue d'ensemble du bûcher

SP1347.

UsFaits : FO1184, SP1347, 1184, 1347

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis le sud-ouest



Numéro : 114

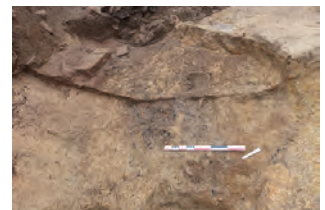
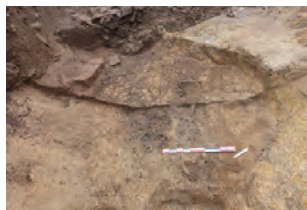
Sujet : Vue en plan de la fosse bûcher

SP1347.

UsFaits : SP1347, 1347

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 115

Sujet : Vue de la coupe nord-sud du fossé FO1338.

UsFaits : FO1338, 1341, 1339, 1340, 1338

Auteurs : Julien Villevieille

Cliché pris depuis l'ouest



Numéro : 116

Sujet : Vue générale du sondage du tronçon de fossé FO1338.

UsFaits : FO1338, 1338

Auteurs : Julien Villevieille

Cliché pris depuis le sud



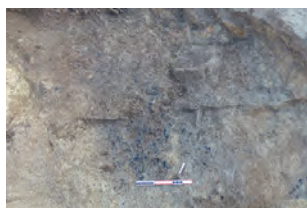
Numéro : 117

Sujet : Vue du niveau d'apparition des esquilles d'os brûlés (US1333).

UsFaits : SP1347, US1333, 1347, 1333

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le nord



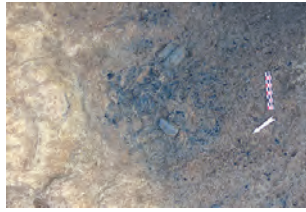
Numéro : 118

Sujet : Vue de l'US 1333 (céramiques et charbons).

UsFaits : SP1347, US1333, 1347, 1333

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le sud-ouest



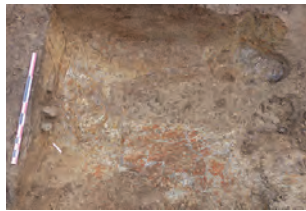
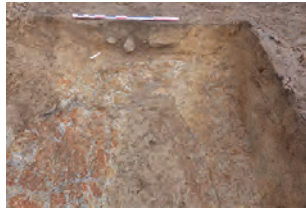
Numéro : 119

Sujet : Vue de la coupe sud-ouest/nord-est du fossé FO1184.

UsFaits : FO1184, SD1334, 1184, 1334, 1342, 1343, 1344

Auteurs : Solène Le Padellec

Cliché pris depuis le sud-ouest



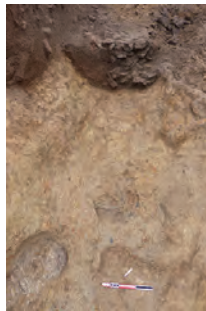
Numéro : 120

Sujet : Vue du fond de fossé FO1184, et de l'US 1346 (esquilles et charbons) qui correspond à la première utilisation du bûcher SP1347.

UsFaits : FO1184, SD1334, 1184, 1334, 1342, 1343, 1344

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le nord



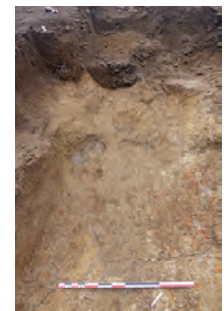
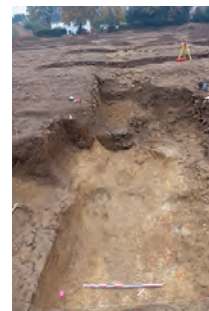
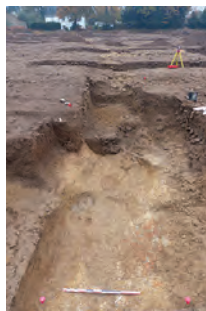
Numéro : 121

Sujet : Vue en plan du fossé FO1184 et du bûcher SP1347.

UsFaits : SP1347, FO1184, 1347, 1184

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le nord



Numéro : 122

Sujet : Vue générale de la coupe nord-est/sud-ouest du sondage SD1216.

UsFaits : SD1215, MR1087, MR1088, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1089, 1264, 1265, 1215, 1087, 1088

Auteurs : Sébastien Raudin

Cliché pris depuis le nord-ouest



Numéro : 123

Sujet : Vue générale de la coupe nord-est/sud-ouest du sondage SD1216.

UsFaits : SD1215, MR1087, MR1088, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1089, 1264, 1265, 1215, 1087, 1088

Auteurs : Sébastien Raudin

Cliché pris depuis le nord-ouest



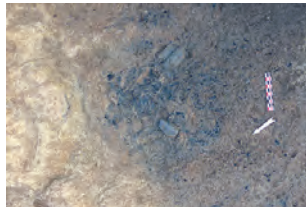
Numéro : 124

Sujet : Vue de l'US 1333 (céramiques et charbons).

UsFaits : SP1347, US1333, 1347, 1333

Auteurs : Karine Prêtre

Cliché pris depuis le nord-est



Inventaire des faits

Fait : FO1002

Catégorie : fossé

Equivalence : FO1030

Composition : 1002 : creusement de fossés. 1003 : comblement de fossé

Commentaire : Le fossé FO1030/FO1002 a pu être observé en limite sud/est de la fouille. Son orientation est nord-nord-ouest/sud-sud-est (soit NL157.5° E). Son creusement a des parois relativement évasées, conservées sur 0.65 m de large, avec un fond concave (profondeur max. conservées 0.15 m). Il possède un comblement unique qui se compose d'un limon sableux brun clair.

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : VP1004

Catégorie : vase en place

Equivalence : SP1004

Composition : 1004 : creusement de sépulture à crémation. 1033 : vase en place de type amphore. 1034 : comblement interne de l'amphore (sommital). 1036 : comblement de vase en place (basal). 1080 : comblement de fosse pour l'implantation de l'amphore 1033

Commentaire : En partie sud de l'emprise de fouille, un vase en place a été mis au jour (VP1004). Il s'agit d'un fond d'amphore italique type Dressel 1 qui s'installe dans une couche limono- sableuse brun foncé avec des inclusions de terre cuites architecturales et des blocs de granites (1032). Le creusement de la fosse d'installation est de forme circulaire d'environ de 0.60 m de large. Elle présente un profil en V avec des parois légèrement évasées et un fond concave (1004). L'amphore est placée en position verticale, globalement en partie centrale de la fosse, comblée par une couche de substrat remanié (1080). La céramique est donc une amphore, à pâte orangée extrêmement friable (1033). La fouille de son contenu a été réalisée sur le terrain en appliquant les protocoles de fouille de structure à incinération. Le comblement sommital se compose d'un limon sableux brun et meuble épais de 0.30 m max. conservés (alti. supérieure de la couche 1034 à 42.74 m NGF). A 42.55 m NGF, apparaît le comblement inférieur de l'amphore définit comme une couche limono sableuse grise avec des inclusions de terre brûlée et de nodules de charbons, épaisse de 0.22 m max. conservés (1036). Un fragment d'esquilles d'os brûlé a été isolé. L'ensemble du contenu de l'amphore a été prélevé. Le fond du comblement soit le fond interne de l'amphore est à 42.33 m NFG. Doublon avec

sépulture à incinération SP1004.

Documents : MN02

Photos : 4, 5, 6, 12

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SP1004

Catégorie : vase en place

Equivalence : VP1004

Composition : 1004 : creusement de sépulture à crémation. 1033 : vase en place de type amphore. 1034 : comblement interne de l'amphore (sommital). 1036 : comblement de vase en place (basal). 1080 : comblement de fosse pour l'implantation de l'amphore 1033

Commentaire : En partie sud de l'emprise de fouille, un vase en place a été mis au jour (VP1004). Il s'agit d'un fond d'amphore italique type Dressel 1 qui s'installe dans une couche limono- sableuse brun foncé avec des inclusions de terre cuites architecturales et des blocs de granites (1032). Le creusement de la fosse d'installation est de forme circulaire d'environ de 0.60 m de large. Elle présente un profil en V avec des parois légèrement évasées et un fond concave (1004). L'amphore est placée en position verticale, globalement en partie centrale de la fosse, comblée par une couche de substrat remanié (1080). La céramique est donc une amphore, à pâte orangée extrêmement friable (1033). La fouille de son contenu a été réalisée sur le terrain en appliquant les protocoles de fouille de structure à incinération. Le comblement sommital se compose d'un limon sableux brun et meuble épais de 0.30 m max. conservés (alti. supérieure de la couche 1034 à 42.74 m NGF). A 42.55 m NGF, apparaît le comblement inférieur de l'amphore définit comme une couche limono sableuse grise avec des inclusions de terre brûlée et de nodules de charbons, épaisse de 0.22 m max. conservés (1036). Un fragment d'esquilles d'os brûlé a été isolé. L'ensemble du contenu de l'amphore a été prélevé. Le fond du comblement soit le fond interne de l'amphore est à 42.33 m NFG. Doublon avec vase en place VP1004.

Documents : MN02

Photos : 4, 5, 6, 12

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : PL1005

Catégorie : plot

Composition : 1005 : plot

AutresFaits : PL1006 . PL1007

Commentaire : Il se compose d'une maçonnerie carrée

dont la structure a été assez endommagée. Il s'agit peut-être d'une semelle de fondation très détériorées plus que d'une maçonnerie en place. La structure se compose de mortier pulvérulent avec des inclusions de tuiles, de fragments de moellons. Le mortier ne lie pas ses différents éléments.

Documents : MN08

Photos : 15, 31

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : PL1006

Catégorie : plot

Composition : 1006 : plot

AutresFaits : PL1005. PL1007

Commentaire : La semelle de fondation du plot PL1006 se compose de mortier jaune fin mélangé à de rares moellons, des cailloux et des fragments de tuile. L'ensemble est partiellement dégradé.

Documents : MN08

Photos : 16, 30

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : PL1007

Catégorie : plot

Composition : 1007 : plot. 1125 : nettoyage avant fouille

AutresFaits : PL1006. PL1005

Commentaire : La semelle de fondation du plot PL1006 se compose de mortier jaune fin mélangé à de rares moellons, des cailloux et des fragments de tuile. L'ensemble est partiellement dégradé et s'intègre dans le mur MR1112.

Documents : MN07, MN08

Photos : 15, 28, 29, 31

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1008

Catégorie : fosse

Composition : 1008 : creusement de fosse. 1243 : comblement de fosse

Commentaire : Cette fosse est de forme ovale de 1.5 m de longueur pour 0.90 m de largeur. Elle est conservée sur une profondeur de 0.20 m. Son unique comblement se compose de sable limoneux gris foncé avec de rares inclusions de blocs, de graviers et de TCA (1243). Elle a été coupée par la fosse FS1009. La fosse FS1008 apparaît à une altitude de 43.65 m NGF.

Documents : MN04

Photos : 57, 58, 69, 70

Fait : FS1009

Catégorie : fosse

Composition : 1009 : creusement de fosse. 1246 : comblement de fosse

Commentaire : La fosse FS1009 coupe l'ensemble des fosses FS1244, FS1016 et FS1008.

Documents : MN17, MN04

Photos : 57, 58, 61, 62, 71, 72

Fait : FS1011

Catégorie : fosse

Composition : 1011 : creusement de fosse. 1248 : comblement de fosse

Commentaire : La fosse FS1011 est de forme circulaire de 1.06 m de diamètre, avec un profil en cuvette, conservé sur 0.34 m de profondeur. Son comblement se compose de limon brun mêlé à des blocs de granite et des nodules sableux beige (1248). Cette fosse apparaît à une altitude de 43.80 m.

Documents : MN04

Photos : 52, 53

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1012

Catégorie : fosse

Composition : 1012 : creusement de fosse. 1249 : comblement de fosse

Commentaire : La fosse FS1012 est de forme circulaire de 0.80 m de diamètre, conservée sur une profondeur de 0.18 m, avec un profil en forme de cuvette. Son comblement US 1249 se compose de sable limoneux de couleur brun avec quelques rares inclusions de charbons de bois. On note également la présence de fréquentes inclusions de graviers et de TCA. Elle apparaît à une altitude de 43.73 m NGF.

Documents : MN04

Photos : 55, 56

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FO1014

Catégorie : fossé

Equivalence : FO1303 FO1028

Composition : 1014 : creusement de fossés. 1135 : comblement de fossé. 1136 : comblement de fossé. 1137 : comblement de fossé. 1138 : comblement de fossé. 1301 : comblement de fossé. 1318 : comblement de fossé. 1320 : comblement de fossé. 1321 : comblement de fossé (basal). 1322 : comblement de fossé (sommital)

Commentaire : Ce fossé a pu être observé dans de nombreux sondages (SD1349, SD1350, SD1296, SD1317, SD1304, SD1305 et SD1316). Sa largeur oscille entre 1.5 m et 1.8 m. et sa profondeur observée est d'environ 0.6 m. Ses bords sont évasés et selon les sondages, son fond est plat. De nombreuses US de comblement ont pu être observées pour ce fossé. La multiplication des US est due aux différents sondages effectués. Les complements ont livré de la céramique d'époque protohistorique.

- l'US 1135 se compose d'un limon brun orangé légèrement sableux avec des poches de limon brun. On note la présence de quelques rares inclusions de charbon et de quelques blocs dans la partie ouest du fossé.

- l'US 1136 se compose d'un limon sableux brun clair et meuble avec des inclusions de charbons. Le réseau

racinaire perturbe le comblement à l'ouest du fossé.

- l'US 1137 se compose d'un limon jaune/orangé avec quelques rares inclusions de charbons ainsi que quelques racines.

- l'US 1138 se compose d'un limon jaune très sableux, assez proche du terrain naturel. Il s'agit de l'US de fond de fossé.

- l'US 1301 se compose d'un limon sableux brun foncé avec des inclusions de terres cuites et de cailloux.

- l'US 1318 se compose d'un limon sableux brun, mélangé avec l'arène granitique ainsi que quelques cailloux. Ce comblement est plus homogène que l'US 1301 (au-dessus). - l'US 1320 se compose d'un sédiment brun clair limono-sableux avec des inclusions de blocs de granite de petits nodules (de 10 à 15 cm). Il s'agit du comblement intermédiaire du fossé observé dans le sondage SD1317.

- l'US 1321 se compose d'un sédiment limono-sableux gris et homogène. Il s'agit du comblement basal du fossé observé dans le sondage SD1317.

- l'US 1322 se compose d'un limon sableux brun gris avec des inclusions de racines et de petits cailloutis. Il s'agit du comblement sommital du fossé observé dans le sondage SD1317.

Documents : MN07, MN08, MN21, MN25

Photos : 27, 101, 102

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FO1015

Catégorie : fossé

Composition : 1015 : creusement-comblement de fossés

Commentaire : Le fossé FO1015 est localisé en partie est de l'emprise de fouille dans l'accès même de la parcelle. Il est orienté nord-ouest/sud-est et se développe majoritairement hors emprise. Il a été perçu seulement sur une longueur maximale de 11.36 m pour une largeur maximale observée de 2.20 m (alti. supérieure d'apparition 44.02 m NGF). Il est extrêmement mal conservé et son dernier comblement, son unique préservé, a été vu sur à peine 0.05 m d'épaisseur. Il se compose essentiellement de substrat remanié. Aucun tesson n'a été mis au jour.

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1016

Catégorie : fosse

Composition : 1016 : creusement de fosse. 1247 : comblement de fosse

Commentaire : La fosse FS1016 est une fosse ovale de 1.06 m de longueur par 0.92 m de large, avec un fond plat et des parois verticales conservées sur une profondeur de 0.42 m. Elle est coupée par la fosse FS1009. Son comblement est un sable limoneux brun gris avec de rares inclusions de blocs mais de fréquentes inclusions de graviers et de fragments de TCA (1247). Elle apparaît à 43.73 m NGF.

Documents : MN17

Photos : 57, 58, 59, 60, 71

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : VO1019

Catégorie : voie

Composition : 1019 : creusement voie. 1128 : bande de roulement. 1156 : radier du chemin VO1019. 1325 : bande de roulement. 1326 : radier

AutresFaits : FO1150. FO1154. FO1152

Commentaire : Il s'agit sans doute davantage d'un chemin que d'une voie. Repéré au nord de la villa, sa mise en œuvre est rudimentaire. Composé principalement de blocs épars mêlés à du limon sableux, ce chemin est orienté nord-ouest/sud-est. Les derniers niveaux viennent couper le niveau de démolition/abandon de la villa (US 1164). Ceci prouve que ce chemin/voie fonctionne encore après le démantèlement du pavillon. Deux états ont été constatés :

- Un premier état qui fonctionne avec les fossés FO1150 et FO1154. C'est lors de sa mise en œuvre initial que la voie est la plus large (5.8 m mesuré dans le sondage SD1132).

- un deuxième et dernier état au cours duquel la voie se rétrécit. Le fossé bordier FO1152 vient couper la voie et fonctionne soit avec le fossé bordier FO1150 soit avec FO1154. Le chemin ne mesure plus que 3.8 m. (toujours dans le sondage SD1132). L'US 1031 (SD1117) se compose d'un limon sableux brun avec des inclusions de blocs et quelques éléments de démolition. Il s'agit peut-être du radier de voie. Il pourrait avoir son équivalent dans le sondage SD1132 (US 1156). Par rapport à l'US 1156, on note moins de blocs et la voie semble donc moins bien construite. Cette US 1031 a peut-être aussi servi à l'enregistrement du mobilier situé sur la voie (à vérifier pour erreur de datation). L'US 1156 (SD1132) se compose de limon sableux brun homogène et de blocs (n'excédant pas la vingtaine de centimètres). On constate quelques fragments de TCA en inclusions. L'US 1326 (SD1327) a également été identifié comme un radier de voie. Elle se compose de blocs et de limon sableux brun. Différents niveaux de circulation ont aussi été repérés :

- L'US 1128, situé dans le sondage SD1117. On note un niveau de pendage des blocs de granites. Cette US pourrait témoigner d'un niveau de circulation d'un chemin creux (visible sur 1.80 m).

- L'US 1325 (SD1327) situé sur le radier US 1326 est un niveau de roulement plutôt bien conservé qui recouvre en partie le mur MR1324. Il est constitué de petits cailloutis et de fragments de TCA. De la céramique liée à l'utilisation de la voie a également été trouvée entre les cailloux.

Documents : MN05, MN14, MN26

Photos : 103, 107

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : FS1020

Catégorie : fosse

Composition : 1020 : creusement de fosse

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : FS1021

Catégorie : fosse

Composition : 1021 : creusement de fosse

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : MR1022

Catégorie : mur

Composition : 1022 : mur est/ouest

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : MR1023

Catégorie : mur

Composition : 1023 : mur est/ouest

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : TR1024

Catégorie : tranchée

Composition : 1024 : creusement de tranchée d'épierrement (annexe). 1108 : comblement de tranchée d'épierrement. 1235 : comblement de tranchée d'épierrement

Commentaire : Au départ, ce fait a été désigné comme un mur de l'annexe. En fait, il semble qu'il s'agisse davantage d'un mur récupéré avec une tranchée d'épierrement (US 1024) et un comblement décrit à différents endroits (US 1108 et US 1235). L'US 1108 est constitué de limon brun avec des moellons et gravats en granite de petite taille, du calcaire et du granite brûlé. L'US1235 (situé dans le sondage SD1217) se compose d'un limon argileux gris foncé avec des blocs (variant 5 à 20 cm) dont deux sont en calcaire.

Documents : MN08

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : MR1024

Catégorie : mur

Composition : 1024 : creusement de tranchée de fondation de mur (annexe)

Commentaire : Il s'agit du creusement d'une tranchée de fondation de 0.7 m. de large pour 0.4 m. de profondeur conservée.

Documents : MN16, MN08

Photos : 86

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : MR1026

Ensemble : UNF1026

Catégorie : mur

Composition : 1026 : creusement de tranchée de fondation de mur. 1027 : radier de mur

AutresFaits : MR1095. MR1097. MR1099. MR1101. MR1103

Commentaire : Le mur conservé se compose d'un creusement de tranchée de fondation (US1026) et de son radier (US1027). Le creusement a une largeur de 0.56 m. pour 0.4 m. de profondeur. Le radier de fondation se compose quant à lui de blocs et de moellons de granite en vrac.

Documents : MN08, MN15

Photos : 14, 49, 85

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SB1029

Catégorie : structure bâtie indifférenciée

Composition : 1029 : aménagement en partie sud

Commentaire : Un aménagement bâti en pierre de granite a été mise en évidence en partie sud/est de l'emprise. Orienté nord-est/sud-ouest un effet de parement très net a été mis au jour côté ouest. Les pierres de front sont d'un grand calibre et sont souvent supérieures à 40 cm. Cet effet de parement limite une sorte de plateforme composé de blocs (15 à 20 cm) et dalles de granites (40 à 50 cm). Devant cet aménagement, quatre dalles de granites posées à plat ont pu être observées et constitue une sorte de seuil.

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FO1030

Catégorie : fossé

Equivalence : FO1002

Composition : 1030 : creusement de fossés

Commentaire : Le fossé FO1030/FO1002 a pu être observé en limite sud/est de la fouille. Son creusement a des parois relativement évasées, conservées sur 0.65 m de large, avec un fond concave (profondeur max. conservées 0.15 m). Il possède un comblement unique qui se compose d'un limon sableux brun clair. Son orientation est nord-nord-ouest/sud-sud-est (soit NL157.5° E).

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : TR1037

Catégorie : tranchée

Composition : 1037 : comblement de tranchée d'épierrement. 1038 : creusement de tranchée d'épierrement

Commentaire : La tranchée d'épierrement TR1037 se compose d'un creusement US 1038 et de son comblement US 1037. Peu profonde (0.09 m.) et large de 1.1 m. Elle a pu être observée sur une longueur de 5.80 m. Elle est orientée sud-est/nord-ouest et se situe au-dessus du mur MR1039 qui se trouve être le mur récupéré. Le comblement est constitué de mortier de chaux jaunâtre mêlé à des blocs de granite, des fragments plus rares de tuffeau et des fragments de TCA.

Documents : MN01, MN10

Photos : 7, 8, 9, 10, 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : MR1039

Ensemble : PCE1056

Catégorie : mur

Composition : 1039 : creusement de tranchée de fondation. 1040 : arase. 1208 : radier de mur

AutresFaits : MR1045. MR1147. MR1056

Commentaire : Le mur est orienté sud-est/nord-ouest et a été en partie récupéré (TR1037). Le creusement lié à la tranchée de fondation (US 1039) mesure 0.74 m large pour 0.98 m. de profondeur conservée. Le radier de fondation (US 1208) est constitué d'un blocage de blocs de granite décimétriques mêlés à une matrice de limon arénacé brun moyen. La semelle de fondation conservée (US1040) est faite de mortier de chaux jaunâtre avec inclusions de quelques blocs de granite, lambeau du blocage de la première assise disparue (de 0.1 à 0.2 m. de longueur).

Documents : MN01, MN10, MN13

Photos : 7, 8, 9, 10, 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : TR1043

Catégorie : tranchée

Composition : 1043 : creusement de tranchée d'épierrement. 1044 : comblement de tranchée d'épierrement

Commentaire : Il s'agit d'une tranchée de récupération du mur MR1045. Elle est orientée sud-est/nord-ouest. Son creusement (US1043) a été vu sur une longueur de 5.34 m. Elle mesure 0.5 m de large pour 0.1 de profondeur conservée. Son comblement est un limon brun hétérogène mêlé à des blocs de granite, à quelques fragments de TCA, à du verre, à du fer et à de la céramique.

Documents : MN13, MN01, MN10

Photos : 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : MR1045

Ensemble : PCE1056

Catégorie : mur

Composition : 1045 : creusement de tranchée de fondation. 1053 : élévation de mur. 1054 : arase. 1055 : radier de mur

AutresFaits : MR1039. MR1147. MR1056

Commentaire : Le mur est orienté sud-ouest/nord-est. Il est en partie récupéré par la tranchée d'épierrement TR1043. Le creusement de la tranchée de fondation (US 1045) mesure 0.58 m. de large pour 0.78 m. de profondeur conservée. On a pu observer une semelle de fondation (US 1054) composée d'une coulée de mortier de chaux jaunâtre directement posé sur le radier de fondation (US1055). Ce dernier est constitué de très nombreux blocs de granite serrés les uns contre les autres de manière à constituer un radier solide pour la maçonnerie du mur. Une arase de maçonnerie est d'ailleurs encore conservée (US 1053). Elle se compose de mortier de chaux lié à des blocs de granite. Cette

maçonnerie est chaînée avec le mortier de la semelle de fondation.

Documents : MN01, MN10, MN13

Photos : 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : TR1046

Catégorie : tranchée

Composition : 1046 : creusement de tranchée d'épierrement. 1047 : comblement de tranchée d'épierrement. 1048 : comblement de tranchée d'épierrement

Commentaire : Cette tranchée d'épierrement correspond à la récupération du mur MR1147. Elle est orientée sud-ouest/nord-est et se compose deux comblements :

- l'US 1047, plus terreuse, est constituée de limon brun hétérogène mêlé à des cailloux de granite, à de rares morceaux de calcaire, à quelques fragments de TCA et à du mortier de chaux jaunâtre.

- l'US 1048 a, quant à elle, une dominante de mortier de chaux jaune. Ce dernier est mêlé à des blocs de granite d'une dizaine de cm dont certains sont rougis par le feu. On note également la présence de quelques fragments de calcaires blancs.

Documents : MN01, MN10, MN06

Photos : 11, 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : FS1051

Catégorie : fosse

Composition : 1051 : creusement de fosse. 1052 : comblement de fosse

Commentaire : Ce creusement de forme irrégulière est vraisemblablement celui d'une fosse. Il semble coupé par la tranchée d'épierrement TR1037.

Son comblement est fait de limon brun homogène comprenant quelques rares fragments de TCA.

Documents : MN01

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : MR1056

Ensemble : PCE1056

Catégorie : mur

Composition : 1056 : creusement de tranchée de fondation. 1252 : élévation de mur. 1253 : arase. 1254 : radier de mur

AutresFaits : MR1039. MR1045. MR1147

Commentaire : Le mur MR1056 est large de 0.5 m et a conservé une première assise en élévation (US 1252). Cette première assise repose sur une semelle de fondation en mortier jaune (US 1253). Le radier de fondation est composé de blocs centimétriques et décimétriques de granite ainsi que de rares cailloux de quartz. Certains blocs sont brûlés et l'ensemble du radier se mêle à une matrice de limon arénacé brun moyen.

Documents : MN01, MN09, MN10, MN23

Photos : 63, 84
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1057
Ensemble : PCE1058
Catégorie : mur
Composition : 1057 : creusement de tranchée de fondation
AutresFaits : MR1059. MR1060. MR1058
Commentaire : Le mur MR1057 est large de 0.40 m et a conservé une semelle de fondation en mortier jaune.
Documents : MN01, MN09, MN10
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1058
Ensemble : PCE1058
Catégorie : mur
Composition : 1058 : creusement de tranchée de fondation. 1285 : niveau de mortier. 1286 : radier de mur
AutresFaits : MR1059. MR1060. MR1057
Commentaire : Le mur MR1058 est orienté nord-ouest/sud-est. Il se compose d'une tranchée de fondation (US 1058), d'un radier de fondation (US 1286) constitué de blocs de granite et d'un niveau de mortier pulvérulent mêlé à des blocs (US 1285 : semelle de fondation ?).
Documents : MN01, MN09, MN10, MN22
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1059
Ensemble : PCE1088
Catégorie : mur
Equivalence : MR1090
Composition : 1059 : creusement de tranchée de fondation
AutresFaits : MR1060. MR1094. MR1088
Commentaire : Le mur MR1090 (=MR1059) est orienté nord-ouest/sud-est et correspond au mur de partition de la pièce PCE1088 avec les espaces techniques PCE10894 et PCE1058 du bâtiment résidentiel. Il est conservé sur une longueur de 2.65 m par 0.50 m. long. Il est conservé uniquement jusqu'à la semelle de fondation. Il n'a pas été sondé en fouille mais au cours du diagnostic archéologique.
Documents : MN01, MN09, MN10
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1060
Ensemble : PCE1064
Catégorie : mur
Equivalence : MR1071
Composition : 1060 : creusement de tranchée de fondation. 1288 : fondation de mur. 1289 : radier de mur
AutresFaits : MR1056. MR1064. MR1072
Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le mur MR1060 correspond à la maçonnerie qui sépare

la galerie des pièces du bâtiment résidentiel (alti. d'apparition sup. 43.56 m NGF). La tranchée de fondation est large de 0.7 m. pour une profondeur conservée au totale de 0.7 m également. Le radier de mur est composé de blocs de granite pèle mêle (1289). Il est superposé par un niveau de mortier peu épais, puisqu'il mesure seulement 0.15 m, pulvérulent mêlé à des blocs (US1288). Il pourrait s'agir d'une semelle de fondation.

Documents : MN01, MN09, MN10, MN22
Photos : 90
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : TR1061
Catégorie : tranchée
Composition : 1061 : creusement de tranchée d'épierrement. 1062 : comblement de tranchée d'épierrement
Commentaire : A l'est du sondage SD1216, on a pu observer la tranchée d'épierrement du mur MR1060 sur une longueur de 2.9 m. Le creusement de cette tranchée (US 1061) est en forme de cuvette avec un fond irrégulier et des bords légèrement évasés. Le comblement est constitué de limon brun hétérogène comprenant des blocs de granite inférieurs à 0.1 m.
Documents : MN01, MN09, MN18
Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1063
Catégorie : mur
Composition : 1209 : radier de mur
Commentaire : Fiche US 1063 manquante.
Documents : MN13
Auteurs : Stéphane Bourne

Fait : TR1063
Catégorie : tranchée
Composition : 1063 : creusement de tranchée d'épierrement du mur MR1064. 1210 : comblement de tranchée d'épierrement
Commentaire : Fiche US manquante. Dans la fiche US1209, il est question d'un mur MR1063 et non d'une tranchée de récupération. La tranchée d'épierrement US 1063 correspond à la récupération partielle du mur MR1064. Le comblement de cette tranchée est constitué de blocs de granite de petits module mélangés à du mortier jaune et du limon arénacé brun moyen.
Documents : MN13, MN01, MN10
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1064
Ensemble : PCE1064
Catégorie : mur
Composition : 1064 : creusement de tranchée de fondation. 1209 : radier de mur. 1294 : arase. 1295 : radier de mur

AutresFaits : MR1056. MR1064. MR1072. MR1071
Commentaire : Le mur MR1064 a été observé dans deux sondages SD1171 et SD1172. Le radier de fondation US 1209, observé dans le sondage SD1171, est constitué d'un blocage de blocs de granite décimétriques inclus dans une matrice de limon arénacé brun moyen. Le radier US 1295, observé dans le sondage SD1172, est composé de blocs de granite allant de 0.1 m à 0.2 m. Dans ce même sondage, un niveau de mortier mêlé à des blocs, épais d'environ 0.1 m., a été observé. Le mur MR1064 apparaît à une altimétrie de 43.53 m NGF.
Documents : MN01, MN09, MN10, MN13, MN22
Photos : 90, 96
Auteurs : Karine Prêtre. Sébastien Raudin

Fait : TR1067
Catégorie : tranchée
Composition : 1067 : creusement-comblement de tranchée de fouille du XIXème
Commentaire : Une tranchée nette suivant sur toute la longueur le mur de la façade sud du bâtiment résidentiel a été mise en évidence. Ce creusement coupe notamment la couche de démolition US 1070. Son comblement est un limon brun gris.
Documents : MN01, MN13, MN22
Photos : 13, 90
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : TR1068
Catégorie : tranchée
Composition : 1068 : creusement-comblement de tranchée d'épierrement
Commentaire : Cette tranchée d'épierrement correspond à la récupération du mur MR1081 (équivalent à MR1064). Ce creusement est visible partiellement sur la minute de terrain MN18. Son profil est en cuvette avec un fond irrégulier car il creuse le radier du mur MR1081 (US 1214). Le comblement se compose de blocs de granite de petits à moyens modules mêlés à du limon brun.
Documents : MN01, MN09, MN18
Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Karine Prêtre. Fabrice Le Ménéah

Fait : MR1071
Ensemble : PCE1064
Catégorie : mur
Equivalence : MR1060
Composition : 1071 : creusement de tranchée de fondation. 1309 : radier de mur. 1310 : arase. 1311 : maçonnerie de mur
AutresFaits : MR1056. MR1064. MR1072
Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le mur MR1071 (=MR1060) possède une assise conservée, visible sur 1.55 m de longueur (US 1311). Il apparaît à une altitude de 43.65 m NGF. Ce mur ferme la galerie au nord et fonctionne donc avec le mur MR1064. Il

se compose d'une tranchée de fondation US 1071, d'un radier de fondation US 1309 et d'une semelle de fondation US 1310. Le creusement de la tranchée de fondation possède un profil en U avec des bords irréguliers et un fond plat incliné vers le nord/est. Son aspect irrégulier est probablement dû au force de pression liée au port du mur et au fait que l'US 1212 sur laquelle le mur repose soit plus meuble. Le radier est constitué de blocs de granite de différents modules mêlés dans un limon gris/brun. Les modules de granite sont plus importants en fond de tranchée de fondation. La semelle de fondation est composée de mortier de chaux jaunâtre disposé sur le sommet du radier (US visible dans le sondage SD1216).
Documents : MN01, MN18
Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Karine Prêtre. Fabrice Le Ménéah

Fait : MR1072
Ensemble : PCE1082
Catégorie : mur
Composition : 1072 : creusement de tranchée de fondation
AutresFaits : MR1081. MR1082. MR1083
Commentaire : Le mur MR1072 se situe dans le bâtiment résidentiel, délimitant ainsi la pièce PCE1082 en partie occidentale. Orienté nord-est/sud-ouest, il mesure 7.65 m de longueur. Ce mur n'a pas fait l'objet de sondage. Il est conservé sur toute sa longueur au niveau de l'arase de fondation.
Documents : MN01
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1081
Ensemble : PCE1082
Catégorie : mur
Composition : 1081 : creusement de tranchée de fondation. 1214 : radier de mur. 1228 : arase
AutresFaits : MR1083. MR1082. MR1072
Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-ouest, le mur a une largeur de 0,6 m. pour 0.5 m. de profondeur conservée. Il se compose d'une tranchée de fondation (US 1081), d'un radier de mur (US 1214) et d'une semelle de fondation (US 1228). Le radier est fait de blocs et cailloux de granite en vrac. La semelle de fondation est, quant à elle, constituée de petits blocs liés au mortier jaune sableux fin.
Documents : MN01, MN14, MN18
Photos : 51, 66, 67, 68, 95, 97
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1082
Ensemble : PCE1082
Catégorie : mur
Composition : 1082 : creusement de tranchée de fondation. 1280 : radier de mur. 1281 : arase
AutresFaits : MR1083. MR1081. MR1072
Commentaire : Orienté nord-est/sud-ouest le mur

MR1082 se compose d'une tranchée de fondation, légèrement débordante, entre 10 et 15 cm (1082). Cela est peut-être dû aux veines rocheuse du substrat. Cette tranchée est comblée par un radier de blocs de granite pèle mêle dont certains sont brulés (US 1280). Se superpose alors la semelle de fondation en mortier de chaux jaune et blocs de granite (US1281).

Documents : MN01, MN21

Photos : 80, 83

Auteurs : Karine Prêtre. Solène Le Padellec

Fait : MR1083

Ensemble : PCE1082

Catégorie : mur

Composition : 1083 : creusement de tranchée de fondation. 1213 : radier de mur. 1227 : arase

AutresFaits : MR1081. MR1082. MR1072

Commentaire : Orienté nord-est/sud-ouest le mur MR1083 est large de 0.6 m. pour 0.5 m. de profondeur conservée. Le radier de fondation US 1213 se compose de blocs et de cailloux de granite en vrac. La semelle de fondation US 1227 est réalisée avec de petits blocs (jusqu'à 10cm.) liés à un mortier jaune sableux.

Documents : MN01, MN14

Photos : 125

Auteurs : Karine Prêtre. Solène Le Padellec

Fait : SB1084

Catégorie : structure bâtie indifférenciée

Composition : 1084 : couche de mortier rectangulaire

Commentaire : Une couche de mortier, de forme rectangulaire, a été localisée dans l'angle nord-ouest du pavillon oriental situé dans le bâtiment résidentiel. Le mortier est relativement maigre. Il pourrait s'agir d'un contrefort ou d'une couche de démolition.

Documents : MN01

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : TR1085

Catégorie : tranchée

Composition : 1085 : creusement de tranchée d'épierrement

Commentaire : Cette US composite désigne le creusement et le comblement d'une tranchée de récupération des murs MR1082 et MR1083. Ce sont les pierres d'angle, situées au nord-est du pavillon oriental, qui ont été récupérées.

Documents : MN01

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1086

Ensemble : PCE1086

Catégorie : mur

Equivalence : MR1092

Composition : 1086 : creusement de tranchée de fondation

AutresFaits : MR1071. MR1072. MR1087

Commentaire : Le mur MR1086 est orienté nord-ouest/sud-est et conservé sur une longueur de 3 m par 0.60 m de large. Il est conservé à partir de la semelle de fondation qui apparait à 43.65 m NGF.

Documents : MN01

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1087

Ensemble : PCE1086

Catégorie : mur

Composition : 1087 : creusement de tranchée de fondation. 1260 : radier de mur

AutresFaits : MR1071. MR1092. MR1072. MR1086

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le mur

MR1087 se compose :

- d'une tranchée de fondation (US 1087), large de 0.55 m. et profonde de 0.60 m.,

- et d'un radier de mur (US 1260) constitué de blocage de blocs de granite centimétriques et décimétriques inclus dans une matrice de limon arénacé brun moyen.

Documents : MN01, MN09, MN20

Photos : 65, 122, 123

Auteurs : Karine Prêtre. Stéphane Bourne

Fait : MR1088

Ensemble : PCE1088

Catégorie : mur

Composition : 1088 : creusement de tranchée de fondation. 1264 : radier de mur

AutresFaits : MR1094. MR1090. MR1059. MR1060

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le mur

MR1088 se compose :

- d'une tranchée de fondation (US 1088), large de 0.46 m. et profonde de 0.36 m.,

- et d'un radier de mur (US 1264) constitué de blocage de blocs de granite centimétriques et décimétriques inclus dans une matrice de limon arénacé brun moyen.

Documents : MN01, MN09, MN20

Photos : 65, 122, 123

Auteurs : Karine Prêtre. Stéphane Bourne

Fait : MR1090

Ensemble : PCE1088

Catégorie : mur

Equivalence : MR1059

Composition : 1090 : creusement de tranchée de fondation

AutresFaits : MR1094. MR1090. MR1060

Commentaire : Le mur MR1090 (=MR1059) est orienté nord-ouest/sud-est est correspond à la façade arrière du bâtiment résidentiel. Il est conservé sur une longueur de 1.50 m par 0.50 m. long. Il est conservé uniquement jusqu'à la semelle de fondation. Il n'a pas été sondé en fouille mais au cours du diagnostic archéologique.

Documents : MN01, MN09

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : TR1091

Catégorie : tranchée

Composition : 1091 : creusement-comblement de tranchée d'épierrement

Commentaire : Cette US composite a été créée pour enregistrer le creusement et le comblement de la tranchée de récupération du mur MR1086. Elle a été observée sur une longueur de 1.3 m. et mesure 0.7 m. de large. Son comblement est constitué d'une matrice limono sableuse brune mêlé à des blocs et pierres de petits calibres (entre 10 et 20 cm). C'est le même phénomène que pour la tranchée TR1093 et c'est une récupération qui a eu lieu à l'époque antique.

Documents : MN01

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1092

Ensemble : PCE1086

Catégorie : mur

Equivalence : MR1086

Composition : 1092 : maçonnerie

AutresFaits : MR1071. MR1072. MR1087

Commentaire : Cette maçonnerie a été observée en limite nord du bâtiment résidentiel. Un double parement avec blocage interne a été mis en évidence. De qualité médiocre, cette maçonnerie est constituée de petits nodules de granite sans que du mortier n'ait été utilisé pour lier l'ensemble. Il s'agit peut-être d'un réaménagement du mur MR1086. Elle se situe sur une tranchée de récupération ce qui prouve que la récupération aurait eu lieu à l'époque antique.

Documents : MN01, MN09

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : TR1093

Catégorie : tranchée

Composition : 1093 : creusement-comblement de tranchée d'épierrement

Commentaire : Cette US composite a été créé pour désigner le creusement et le comblement de la tranchée de récupération (TR1093) liée au mur MR1094. Elle est orientée nord-ouest/sud-est. Son comblement est fait d'une matrice limono sableuse brune mêlée à des blocs et pierres de petits calibres (entre 10 et 20 cm). C'est le même phénomène observé que pour la tranchée de récupération TR1091 : - Stratigraphiquement, la récupération aurait eu lieu à l'époque antique.

Documents : MN09, MN01

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1094

Ensemble : PCE1094

Catégorie : mur

Composition : 1094 : creusement de tranchée de fondation. 1282 : arase. 1283 : radier de mur

AutresFaits : MR1088. MR1090. MR1059. MR1060

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le mur

MR1094 constitue la façade sud du bâtiment. Il est constitué.

- d'une tranchée de fondation (US 1094),

- d'un radier de mur (US 1283) constitué de blocs de granite et conservé sur une profondeur de 0.4 m.

- d'un niveau de mortier (US 1282) pulvérulent mêlé à des blocs et conservé sur 0.10 m.

Documents : MN01, MN09, MN10, MN22

Auteurs : Karine Prêtre. Sébastien Raudin

Fait : MR1095

Ensemble : UNF1026

Catégorie : mur

Composition : 1095 : creusement de tranchée de

fondation. 1096 : radier de mur en pierres sèches. 1239 : creusement-comblement de tranchée de fondation

AutresFaits : MR1026. MR1097. MR1099. MR1101. MR1103

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le mur MR1095 appartient au bâtiment annexe de la *villa*. Il est d'une longueur de 6.60 m pour 0.75 m de large. On distingue une tranchée de fondation (US 1095) et un radier de mur (US 1096) composé de blocs (entre 10 et 20 cm.) et moellons de granite disposés en vrac. Egalement, il a pu être observé dans le sondage SD1218, Une US composite a été créée pour décrire le creusement/comblement de sa tranchée de fondation (US1239). Profonde de 0.3 m., son comblement est un limon argileux gris foncé avec des blocs à plat en partie supérieure puis une disposition en vrac.

Documents : MN08, MN16

Photos : 87

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : MR1097

Ensemble : UNF1026

Catégorie : mur

Composition : 1097 : creusement de tranchée de fondation. 1098 : radier de mur

AutresFaits : MR1026. MR1095. MR1099. MR1101. MR1103

Commentaire : Orienté nord-est/sud-ouest, le mur MR1095 appartient au bâtiment annexe de la *villa*. On distingue une tranchée de fondation (US 1097) et un radier de mur (US 1098) composé de blocs et moellons de granite disposés en vrac. Il mesure 9 m de longueur par 0.70 m. de large.

Documents : MN08, MN15

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : MR1099

Ensemble : UNF1026

Catégorie : mur

Composition : 1099 : creusement de tranchée de fondation. 1100 : radier de mur. 1110 : fondation de mur (semelle)

AutresFaits : MR1101. MR1099. MR1026. MR1095. MR1097

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le mur MR1099 appartient au bâtiment annexe de la *villa* (protubérance de l'annexe). Il mesure 0.50 m. de large. On distingue une tranchée de fondation (US 1099) et un radier de mur (US 1100), composé de blocs et moellons de granite disposés en vrac, ainsi qu'une semelle de fondation (US1110). Cette dernière est constituée de blocs de granite liés avec un mortier jaune fin. Egalement, on a pu noter des inclusions de tuiles qui semblent, elles aussi, liées avec du mortier.

Documents : MN08

Photos : 14

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : MR1101

Ensemble : UNF1026

Catégorie : mur

Composition : 1101 : creusement de tranchée de fondation. 1102 : radier de mur. 1109 : fondation de mur (semelle)

AutresFaits : MR1103. MR1099. MR1026. MR1095. MR1097

Commentaire : Orienté sud-ouest/nord-est, le mur MR1101 appartient au bâtiment annexe de la *villa* (protubérance). Il mesure entre 0.45 m. de large (radier) et 0.5 m (semelle de fondation). On distingue une tranchée de fondation (US 1101) et un radier de mur (US 1102) composé de blocs granite et tuiles, ainsi qu'une semelle de fondation (US1109). Cette dernière est constituée de blocs de granite (entre 10 et 20 cm.) liés avec un mortier jaune fin. Egalement, on a pu noter des inclusions de tuiles qui semblent, elles aussi, liées avec du mortier. Cette semelle de fondation n'est qu'une partie conservée puisqu'elle n'apparaît pas sur la totalité du radier de mur.

Documents : MN08, MN15

Photos : 14

Auteurs : Stéphane Bourne

Fait : MR1103

Ensemble : UNF1026

Catégorie : mur

Composition : 1103 : creusement de tranchée de fondation. 1104 : fondation de mur

AutresFaits : MR1101. MR1099. MR1026. MR1095. MR1097

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le mur MR1099 appartient au bâtiment annexe de la *villa* (protubérance de l'annexe). Il se compose d'un creusement de tranchée de fondation (US 1103) et d'une semelle de fondation (US 1104) constituée de mortier jaune fin très dégradé et pulvérulent. On note la présence de petits moellons et de tuiles. Elle

mesure 0.5 m.

Documents : MN08

Photos : 14, 49

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : TR1107

Catégorie : tranchée

Composition : 1107 : creusement-comblement de tranchée d'épierrement

Commentaire : Il s'agit d'une US mixte regroupant le creusement et le comblement de la tranchée d'épierrement du mur MR1026. Elle est orientée sud-ouest/nord-est et mesure 0.7 m. de large. Disposée sur le radier du mur MR1026, elle se compose d'un niveau de moellons, de mortier pulvérulent et de tuiles.

Documents : MN08

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : MR1112

Catégorie : mur

Composition : 1112 : parement muret

AutresFaits : MR1113

Commentaire : Le parement de muret MR1112, orienté nord-ouest/sud-est, appartient à un ensemble constitué par les murs MR1112 et MR1113 enserrant un blocage de pierre US 1114. Il est constitué de 4 litages de dalles de granites allant de 13 cm à 25 cm et de blocs allant de 27 cm à 16 cm. Ces dalles ne sont pas liées par un quelconque mortier.

Documents : MN03, MN07, MN08

Photos : 17, 27, 28, 29, 105

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : MR1113

Catégorie : mur

Composition : 1113 : parement muret

Commentaire : Le parement de muret MR1113, orienté nord-ouest/sud-est, appartient à un ensemble constitué par les murs MR1112 et MR1113 enserrant un blocage de pierre US 1114. Il est constitué de 3 litages de granite non liés par un quelconque mortier.

Documents : MN08, MN03, MN25

Photos : 17, 28, 29, 102, 105

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : SD1116

Catégorie : sondage

Composition : 1116 : sondage mécanique

Commentaire : Ce sondage a été réalisé dans l'axe des murets de pierres scellés MR1112 et MR1113.

Documents : MN01, MN03

Photos : 26

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : SD1117

Catégorie : sondage

Composition : 1117 : sondage mécanique

Commentaire : Ce sondage a été réalisé dans l'axe des

murets de pierres scellés MR1112 et MR1113. Par la suite, il a été prolongé et se trouve intégré dans le sondage SD1146.

Documents : MN01, MN02

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : MR1118

Catégorie : mur

Composition : 1118 : muret

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, ce muret apparaît dans le sondage SD1117. Une égalité avec les murets MR1023 et MR1112 a été établie.

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : MR1119

Catégorie : mur

Composition : 1119 : muret

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, ce muret apparaît dans le sondage SD1116. Une égalité avec le muret MR1113 a été établie.

Documents : MN03

Photos : 26

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : FS1124

Catégorie : fosse

Composition : 1123 : comblement de fosse. 1124 : creusement de fosse

Commentaire : Dans le sondage SD1116, un creusement de forme indéterminée a été observé. La fonction de cette fosse a pu être de récupérer des matériaux pierreux dans le muret MR1119 ou le chemin VO1019. Il pourrait aussi s'agir d'un chablis dont les dimensions n'ont pu être définies (environ 2 m.). Le comblement est composé de limon brun assez homogène et moyennement compact.

Documents : MN03

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : MR1130

Catégorie : mur

Composition : 1130 : mur effondrée

Commentaire : Cette US se caractérise par des blocs de granites posés de champs. Ils sont le fruit probable de l'effondrement d'un mur, récupération des matériaux (avec tri) piégés dans le comblement sommital du fossé FO1142. Par contre, il n'y a pas de mortier ni de litage de TCA. Néanmoins, en périphérie nord-ouest, quelques fragments de TCA ont pu être quand même observé mais pas en litage. Les blocs de granite (d'environ 20 cm de long par 15 cm de large) sont assez homogènes de par leur taille (sauf dans la zone médiane). Entre ces blocs, il y a du limon brun arénacé.

Documents : MN01, MN04, MN06

Photos : 44

Auteurs : Hervé Morzadec. Fabrice Le Ménéah. Karine Prêtre

Fait : TR1131

Catégorie : tranchée

Composition : 1131 : creusement-comblement de tranchée d'épierrement (du mur MR1097)

Commentaire : Cette tranchée d'épierrement est constituée d'une US composite 1131 (creusement et comblement). Son comblement est un limon sableux brun avec de nombreuses pierres, de la TCA et des galets calcaires. Cette tranchée est la récupération du mur MR1097.

Documents : MN08

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SD1132

Catégorie : sondage

Composition : 1132 : sondage mécanique. 1164 : couche de destruction. 1174 : couche de destruction. 1175 : remblai. 1176 : remblai

Commentaire : Le sondage SD 1132 est orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest.

Documents : MN01, MN05, MN11

Photos : 32, 33, 34

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SD1133

Catégorie : sondage

Composition : 1133 : sondage mécanique

Commentaire : Fiche manquante.

Documents : MN01, MN06

Photos : 44

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SD1134

Catégorie : sondage

Composition : 1134 : sondage mécanique. 1141 : couche de destruction (tuiles). 1145 : couche de terre végétalisée

Commentaire : Il s'agit d'un sondage mécanique.

Documents : MN01, MN04

Photos : 110, 111

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FO1142

Catégorie : fossé

Composition : 1142 : creusement de fossés. 1143 : comblement de fossé. 1144 : comblement de fossé. 1162 : comblement de fossé. 1163 : comblement de fossé. 1165 : comblement de fossé. 1166 : comblement de fossé. 1177 : comblement de fossé

Commentaire : Ce fossé FO1142 a pu être observé en coupe dans les sondages SD1134 et SD1149. Il mesure environ 1.6 m. de large pour une profondeur oscillant entre 0.9 m et 0.6 m. Dans le sondage SD1134, son profil est décrit comme étant très irrégulier avec des contours flous et ondulants et un fond brûlé. En revanche, il coupe les fossés FO1184 et FO1338 datés de la Tène finale.

Dans le sondage SD1134, deux comblements ont été

identifiés :

- l'US 1143 est le dernier comblement du fossé constitué de limon brun/gris hétérogène avec des cailloux, des nodules d'arène granitique.
- l'US 1144 composée de limon brun à noir, voire brûlé. Ce comblement est très végétalisé. Dans le sondage SD1149, cinq complements ont été observés
- .. - l'US 1162 est un limon brun, plus clair que l'US 1163, homogène et moyennement compact. On note la présence de nodules millimétriques de TCA et de charbons.
- l'US 1163 se compose d'un limon brun clair homogène et moyennement compact avec la présence de nodules de TCA et de charbons.
- l'US 1165 est constituée d'un limon très sableux arénacé gris à beige, hétérogène avec en inclusions des cailloux de granite et des charbons millimétriques.
- l'US 1166 est formée par des blocs de granite posés à plat.
- l'US 1177 est composée d'un blocage de pierres de granite de différentes dimensions mêlés à une matrice limono argileuse brune avec de très rares fragments de TCA.

Documents : MN04, MN06

Photos : 44, 48

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : SD1146

Catégorie : sondage

Composition : 1031 : comblement supérieur du chemin. 1146 : sondage mécanique. 1211 : couche de destruction au sud du mur MR1081

Commentaire : Il s'agit d'un sondage réalisé à la pelle mécanique. Il se situe dans le prolongement du sondage SD1117.. US 1031, SD1146, Vo. 1019. Lot de céramique gallo-romaine (du I^{er} au III^e voire IV^e s.) et lot de céramiques médiévales. . Datation: Moyen Âge.

Documents : MN01, MN14

Photos : 50, 125

Fait : MR1147

Ensemble : PCE1056

Catégorie : mur

Composition : 1147 : creusement de tranchée de fondation de mur. 1148 : radier de mur

AutresFaits : MR1056. MR1045. MR1039

Commentaire : Orienté nord-est/sud-ouest, le mur MR1147 possède une tranchée de fondation (US 1147) avec un profil en u et un fond plat. De nombreux blocs de granite liés par une argile brune sont constitutif du radier de mur. On note également la présence de quelques fragments de TCA et d'un fond d'amphore. Certains blocs de granite semblent avoir subis une chauffe.

Documents : MN01, MN06, MN10

Photos : 44, 45

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : SD1149

Catégorie : sondage

Composition : 1149 : sondage mécanique

Commentaire : Il s'agit d'un sondage mécanique.

Documents : MN01, MN06, MN12

Photos : 48

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : FO1150

Catégorie : fossé

Composition : 1150 : creusement de fossés. 1151 :

comblement de fossé. 1219 : comblement de fossé

AutresFaits : FO1154. VO1019

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le fossé FO1150 a été vu dans les sondages SD1132 et SD1146. Ce fossé de faible profondeur (0.35 m.) a une largeur observée de 0.6 m. et est légèrement évasé. Il pourrait fonctionner, en tant que fossé bordier, avec les deux états constatés de la voie VO1019. L'US 1151 (SD1132) est un comblement hétérogène. Elle se compose d'un limon sableux avec des inclusions de blocs et quelques fragments de TCA. L'US 1219 (SD1146) est elle aussi constituée d'un limon sableux hétérogène avec des inclusions de blocs, de charbons et de TCA.

Documents : MN01, MN05, MN14

Photos : 125

Auteurs : Solène Le Padellec. Julien Villevieille

Fait : FO1152

Catégorie : fossé

Composition : 1152 : creusement de fossés. 1153 : comblement de fossé

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le fossé FO1152 a été vu dans le sondage SD1132. Son creusement en U légèrement évasé vient percer le comblement/radier (US1156) de la voie VO1019. Le comblement US 1153 se compose de limon sableux avec de rares inclusions de blocs de pierre. . En résumé, ce fossé bordier semble fonctionner avec le dernier état de la voie. En effet, cette dernière semble se rétrécir et ceci parce que le creusement de ce fossé vient couper le comblement/radier initial de la voie.

Documents : MN05

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

Fait : FO1154

Catégorie : fossé

Composition : 1154 : creusement de fossés. 1155 : comblement de fossé. 1220 : comblement de fossé

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est, le fossé FO1154 a été vu dans les sondages SD1132 et SD1146. Ce fossé bordier de la voie VO1019 fonctionne avec le premier état de la voie (le plus ancien). Dans le sondage SD1132, son creusement est large (1 m.), peu profond (0.3 m.), et très évasé. Dans le sondage SD1146, son profil est plus étroit et davantage en U évasé.

Un comblement unique a été observé. On le retrouve dans chacun des deux sondages :

- L'US 1155 (SD1132) est un comblement de limon sableux très hétérogène qui se distingue par de petits blocs en grande quantité accompagnés de petits fragments de TCA.

- L'US 1220 (SD1146) est constitué d'un limon sableux hétérogène brun avec des fragments de TCA comme pour l'US 1155.

Documents : MN02, MN05, MN14

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

Fait : FS1159

Catégorie : fosse

Composition : 1158 : remblai. 1159 : creusement de fosse

Commentaire : Localisé dans le sondage SD1133, il s'agit de la possible fosse laissée par un chablis situé en bordure du creusement FO1142. Son creusement en quart de cercle a été vu en coupe. Il pourrait être synchrone du fossé. Son comblement US 1158 est composé de limon brun sombre homogène moyennement meuble avec quelques cailloux ou blocs de granite, de rares fragments de TCA et des racines.

Documents : MN06

Photos : 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : FO1159

Catégorie : fossé

Composition : 1159 : creusement de fosse

Documents : MN06

Photos : 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : PO1160

Catégorie : poteau

Composition : 1160 : creusement de trou de poteau. 1161 : comblement de trou de poteau

Commentaire : Le creusement de ce trou de poteau PO1160 a un profil en cuvette avec des bords irréguliers allant de l'évasé à droit. Le fond est quasiment plat bien que légèrement incliné. Ce poteau se situe dans le comblement du fossé FO1142. Son comblement est un limon brun foncé argilo-sableux comprenant quelques cailloux de granite et de très rares charbons millimétriques.

Documents : MN06

Photos : 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : FS1168

Catégorie : fosse

Composition : 1167 : comblement de fosse. 1168 : creusement de fosse

Commentaire : Cette possible fosse est visible dans le sondage SD1133. Elle semble coupée par le creusement du fossé FO1142. Son creusement US 1168 a un

profil en demi cuvette irrégulier avec un fond presque plat. Le bord droit, davantage préservé, possède une sorte de ressaut. Sa longueur reste inconnue car cette fosse n'a été observée qu'en coupe. Son comblement est constitué d'un limon brun foncé argilo-sableux comprenant des blocs de granite (d'environ 0.2 m.) et de rares nodules de terres cuites.

Documents : MN06

Photos : 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : FO1168

Catégorie : fossé

Composition : 1167 : comblement de fossé. 1168 : creusement de fossés

Documents : MN06

Photos : 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : SD1171

Catégorie : sondage

Composition : 1171 : sondage mécanique. 1190 : remblai. 1191 : remblai de terre. 1192 : remblai. 1195 : remblai. 1196 : remblai. 1197 : remblai. 1198 : remblai. 1199 : remblai. 1200 : remblai. 1201 : remblai. 1202 : remblai

Commentaire : Il s'agit d'un sondage mécanique.

Documents : MN01, MN13

Photos : 47

Auteurs : Stéphane Bourne

Fait : SD1172

Catégorie : sondage

Composition : 1172 : sondage mécanique. 1284 : remblai. 1287 : remblai. 1290 : remblai. 1291 : couche de cailloutis (radier ?). 1292 : couche argileuse hydromorphe. 1293 : radier de mur

Commentaire : Il s'agit d'un sondage mécanique.

Documents : MN01, MN23, MN22

Photos : 84, 90

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1180

Catégorie : fosse

Composition : 1179 : comblement de fosse. 1180 : creusement de fosse

Commentaire : Cette structure est apparue dans la coupe sud du sondage SD1149. Il s'agit d'un creusement en cuvette aux bords évasés et au fond induré. C'est probablement une petite fosse creusée dans l'US 1181 et située dans le niveau de démolition/épandage US 1178. Son comblement est composé d'un limon sableux brun gris.

Documents : MN06

Photos : 48

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : SD1183

Catégorie : sondage

Composition : 1183 : sondage mécanique. 1241 : remblai

Commentaire : Il s'agit d'un sondage mécanique.

Documents : MN15, MN08

Photos : 85

Auteurs : Stéphane Bourne

Fait : FO1184

Catégorie : fossé

Equivalence : FO1193

Composition : 1184 : creusement de fossés. 1187 : comblement de fossé. 1188 : comblement de fossé. 1189 : comblement de fossé. 1329 : comblement de fossé (sommatal). 1335 : comblement de fossé (apparition des premières esquilles). 1342 : comblement de fossé. 1343 : comblement de fossé. 1344 : comblement de fossé

AutresFaits : SP1347

Commentaire : Le fossé FO1184 est un fossé important puisqu'il relève d'une occupation précoce du site (d'époque protohistorique) et qu'un bûcher SP1347 s'y est installé dedans. En effet, lors de la fouille du fossé, des esquilles d'os brûlés ont été découvertes (US1335). Un protocole de prélèvement a alors été mis en place pour traiter ce bûcher. Il sera explicité dans la partie concernant le traitement des données de la sépulture SP1347. D'ores et déjà, on peut dire que le fossé est synchrone avec le bûcher puisque le fossé était ouvert au moment de l'installation de la sépulture/bûcher. Cette dernière s'installe de manière opportuniste dans le fossé. On peut d'ailleurs constater un surcreusement en partie sud et nord du fossé liée à son installation. Son creusement (US 1184) n'a pas été décrit précisément mais selon les photos et relevés de coupe, on peut dire que son profil est cuvette avec des bords évasés et un fond presque plat. Ses mesures devront être revues en fonction des différentes levées. Ce fossé a été observé dans les sondages SD1149 et SD1334. Il en découle de ce fait un grand nombre d'US qui vont être traitées comme suit : - L'US 1187 (SD1149) est décrite comme un niveau de blocs observant un pendage sous la voirie VO1019 et sur le fossé FO1184. Il est probable qu'il s'agisse du comblement supérieur du fossé. La matrice est limono-argileuse et légèrement meuble. - L'US 1188 (SD1149) est un comblement composé de limon brun à gris argileux et homogène. On retrouve cette US en plan à l'ouest du sondage SD1149.

- L'US 1189 (SD1149) est uniquement visible dans la partie est du sondage SD1149. Elle est constituée de limon légèrement argileux brun clair voire gris.

- L'US 1329 (SD1334) est signifiée comme étant le comblement sommital du fossé. Elle se compose de limon sableux brun/gris très homogène. Elle est équivalente à l'US 1188.

- L'US 1330 (SD1334) est une couche de rubéfaction très compacte localisée sur la paroi nord du bûcher SP1347, le long de la paroi nord du fossé FO1184. La chauffe a été importante puisqu'elle a marqué le substrat.

- L'US 1331 (SD1334) est un limon sableux brun/gris avec de très nombreux fragments de charbons. On constate la présence de blocs avec des traces de chauffe. Cette US fonctionne avec la couche rubéfiée US 1330 située sur la paroi nord du fossé.

- L'US 1335 (SD1334) a été utilisée pour enregistrer la séparation et la localisation des prélèvements effectués lors de la découverte d'esquilles osseuses. Le prélèvement comprend des sédiments, des charbons et des esquilles osseuses (soit un seau). Sous cette concentration, fouillée manuellement, il a été mis en évidence une fosse oblongue FS1336 qui a elle aussi livré des fragments d'os brûlés.

- L'US 1342 (SD1334) se compose de limon argilo-sableux gris/brun assez homogène. - L'US 1343 (SD1334) est constituée de limon argileux gris clair avec des blocs.

- L'US 1344 (SD1334) est un substrat remanié mêlé avec du limon gris et des blocs. Le fossé FO1193, décrit dans le sondage SD1171, est signalé comme l'équivalent du fossé ici traité.

Documents : MN01, MN06, MN12, MN27

Photos : 108, 112, 113, 119, 120, 121

Auteurs : Sébastien Raudin

Fait : FO1193

Catégorie : fossé

Equivalence : FO1184

Composition : 1193 : creusement de fossés. 1194 : comblement de fossé

Commentaire : Situé dans le sondage SD1171, ce fossé FO1193 est coupé par le mur MR1039. Il est équivalent au FO1184 qui est un fossé proto (voir fiche de fait pour les descriptions). Son unique comblement US1194 est un limon arénacé brun gris homogène avec quelques rares blocs de granite.

Documents : MN13

Photos : 47

Auteurs : Stéphane Bourne

Fait : SD1215

Catégorie : sondage

Composition : 1215 : sondage mécanique

Commentaire : Il s'agit d'un sondage réalisé à la pelle mécanique.

Documents : MN01, MN20

Photos : 65, 122, 123

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SD1216

Catégorie : sondage

Composition : 1216 : sondage mécanique

Commentaire : Ce sondage à la fois mécanique et

manuel a été effectué dans la galerie. Il coupe les murs MR1071 et MR1081 pour une meilleure compréhension de la stratigraphie du site à cet endroit.

Documents : MN18, MN01, MN24

Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97

Auteurs : Karine Prêtre. Fabrice Le Ménéah

Fait : SD1217

Catégorie : sondage

Composition : 1217 : sondage mécanique. 1234 : remblai extérieur (au nord de l'annexe). 1236 : remblai (intérieur de l'annexe)

Commentaire : Il s'agit d'un sondage réalisé à la pelle mécanique.

Documents : MN16, MN08

Photos : 86

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SD1218

Catégorie : sondage

Composition : 1218 : sondage mécanique. 1237 : remblai pour installation de l'annexe ?. 1238 : . 1240 : remblai pour installation de l'annexe ?

Commentaire : Il s'agit d'un sondage réalisé à la pelle mécanique.

Documents : MN16, MN08

Photos : 87

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SD1242

Catégorie : sondage

Composition : 1242 : sondage mécanique. 1271 : remblai. 1272 : couche de pierre : niveau de cailloutis. 1273 : couche argileuse

Commentaire : C'est un sondage réalisé à la pelle mécanique.

Documents : MN23, MN01

Photos : 63, 84

Auteurs : Stéphane Bourne

Fait : FS1244

Catégorie : fosse

Composition : 1244 : creusement de fosse. 1245 : comblement de fosse

Commentaire : La fosse FS1244 est de forme irrégulière conservée sur 0.44 m de profondeur. Cette dernière est coupée par la fosse FS1009. Son comblement se présente sous la forme d'un litage de sédiments sableux jaune/beige et de limon brun mêlé à des cailloux (1245). Elle apparaît à une altitude de 43.63 m NGF.

Documents : MN17

Photos : 71, 72

Auteurs : Manoël Derenne

Fait : TR1256

Catégorie : tranchée

Composition : 1256 : creusement de construction

moderne. 1257 : comblement de tranchée

Commentaire : Dans le sondage SD1146, un creusement (US 1256) lié à une construction moderne a pu être observé. Large de 1 m et épais de 0.25 m., ce creusement est comblé de manière très hétérogène par des blocs, des gravats et du mortier très grossier.

Documents : MN14

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : FS1266

Catégorie : fosse

Composition : 1266 : creusement de fosse. 1267 : comblement de fosse

Commentaire : La fosse FS1266 possède un creusement circulaire de 0.70 m de diamètre avec un profil en cuvette. Elle est peu profonde (0.18 m.) et a un comblement (US 1267) composé de limon sableux brun tacheté de beige. On peut noter la présence de charbons de bois, de graviers et de TCA venant compléter ce comblement. Elle apparaît à une altitude de 43.67 m NGF.

Documents : MN04

Photos : 73, 74

Auteurs : Manoël Derenne

Fait : MR1268

Catégorie : mur

Composition : 1268 : parement

Commentaire : Un empierrement d'axe est/ouest a pu être observé. Il se compose de blocs de granite qui semblent contenir le remblai US 1269 situé au sud.

Photos : 75, 76, 77, 79

Auteurs : Manoël Derenne

Fait : MR1274

Catégorie : mur

Composition : 1274 : parement de mur

Commentaire : Il s'agit d'un empierrement d'axe nord-est/sud-ouest composé de blocs de granite. Il limite et contient le remblai US 1269 dans sa partie nord-ouest. Parfois, il semble pourtant que l'US remblai (1269) déborde par-dessus cet empierrement.

Documents : MN17

Auteurs : Manoël Derenne

Fait : FS1275

Catégorie : fosse

Composition : 1275 : creusement de fosse. 1276 : comblement de fosse

Commentaire : La fosse FS1275 a été observée dans le sondage SD1255. D'après la minute de terrain, elle a pu être dessinée en coupe. Son fond est plat et repose sur le substrat rocheux. Ses bords sont très évasés. Son comblement se compose d'un limon sableux très organique, brun foncé et hétérogène avec beaucoup de tuiles, de gros nodules de mortier, des blocs, beaucoup de céramiques, de la faune et quelques coquillages. En résumé, c'est très vraisemblablement une fosse

dépotoir.

Documents : MN21

Photos : 80, 106

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : FS1277

Catégorie : fosse

Composition : 1277 : creusement de fosse. 1278 : comblement de fosse

Commentaire : Cette fosse FS1277 a un creusement effectué directement dans le rocher. Elle est de forme ovale et son comblement (US1278) est constitué de limon sableux brun, stérile (aucun mobilier), avec de gros blocs (supérieurs à 30 cm.).

Documents : MN01, MN21

Photos : 81, 82, 83

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : SD1296

Catégorie : sondage

Composition : 1296 : sondage mécanique (FO1014)

Commentaire : Il s'agit d'un sondage réalisé à la pelle mécanique dans le fossé FO1014.

Documents : MN08

Photos : 101

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : FS1300

Catégorie : fosse

Composition : 1297 : comblement de fosse. 1298 : comblement de fosse. 1299 : comblement de fosse. 1300 : creusement de fosse

Commentaire : Le creusement US1300 est visible dans le sondage SD1216. Il correspond à une fosse car il ne semble pas présent dans la coupe opposée. Son profil est en cuvette avec des bords évasés et un fond irrégulier. Cette fosse FS1300 se compose de trois complements :

- un comblement supérieur (US 1297) constitué de limon brun un peu gras, légèrement sableux, comprenant de rares blocs de granites (inférieurs à 10 cm) et un peu de TCA.
- un comblement intermédiaire (US 1298) composé de blocs de granite (de 14 à 17 cm de long pour 10 cm d'épaisseur).
- un comblement basal (US 1299) fait de limon sableux brun, homogène comprenant quelques rares blocs de granite.

Documents : MN18

Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Fait : FO1303

Catégorie : fossé

Equivalence : FO1028 FO1014

Composition : 1270 : comblement de fossé. 1303 : creusement de fossés. 1306 : comblement de fossé. 1307 : comblement de fossé. 1308 : us créée pour

enregistrer le mobilier

Commentaire : Le fossé FO1303 a une orientation est/ouest. Son creusement (US 1303) est peu profond (0,24 m.) et très évasé. Deux sondages (SD1304 et SD1305) ont été effectués pour l'observer. Dans le sondage SD1305, le fossé se compose de deux complements :
 - L'US 1306 constituée de limon brun foncé avec de nombreux blocs de granite, des charbons de bois et de la céramique et l'US 1307 constituée d'une matrice sablo-limoneuse jaunâtre avec des cailloux. Dans le sondage SD1304, un seul comblement a été identifié :
 - l'US 1270 qui comprend une alternance de 3 litages. Le litage supérieur est composé de limon sableux brun. Le litage intermédiaire possède une matrice de limon charbonneuse noire et de la céramique. Le litage inférieur est un limon sableux brun. Enfin, l'US 1308 a été créée pour enregistrer le mobilier. En effet, de la céramique a été trouvée dans les déblais de l'US 1270 mais une certaine incertitude subsiste quant à savoir si elle appartient à l'US 1270 ou à celle du dessus (US 1269).

Documents : MN17

Photos : 92, 93, 94, 98, 99, 100

Auteurs : Manoël Derenne

Fait : SD1304

Catégorie : sondage

Composition : 1304 : sondage mécanique (FO1303)

Commentaire : Deux sondages (SD1304 et SD1305) ont été effectués pour observer le fossé FO1303.

Documents : MN17

Photos : 92, 93, 98, 99

Auteurs : Manoël Derenne

Fait : SD1305

Catégorie : sondage

Composition : 1305 : sondage mécanique

Commentaire : Deux sondages (SD1304 et SD1305) ont été effectués pour observer le fossé FO1303.

Documents : MN17

Photos : 94, 100

Auteurs : Manoël Derenne

Fait : SD1316

Catégorie : sondage

Composition : 1316 : sondage mécanique

Commentaire : Il s'agit d'un sondage réalisé dans l'empierrement US 1269 et le mur MR1274.

Documents : MN17

Auteurs : Manoël Derenne

Fait : SD1317

Catégorie : sondage

Composition : 1317 : sondage mécanique

Documents : MN08, MN25

Photos : 102, 103

Auteurs : Manoël Derenne

Fait : MR1324

Catégorie : mur

Composition : 1324 : parement

Commentaire : Equivalent au parement MR1113, ce mur ne comporte qu'une seule assise à cet endroit. Ce qu'il y a d'intéressant c'est qu'une bande de roulement (US 1325) et un radier (US 1326) appartenant à la voie VO1019 s'installe dessus. Cela prouve que la voie a été réalisée après ce mur.

Documents : MN26

Photos : 107

Auteurs : Karine Prêtre. Julien Villevieille

Fait : SD1327

Catégorie : sondage

Composition : 1327 : sondage manuel

Commentaire : Il s'agit d'un sondage manuel visant à montrer la relation entre la voie VO1019 et le mur MR1324.

Documents : MN26

Photos : 107

Auteurs : Julien Villevieille

Fait : SD1334

Catégorie : sondage

Composition : 1334 : sondage manuel

Commentaire : Il s'agit d'un sondage manuel.

Documents : MN06

Photos : 108, 119, 120

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1336

Catégorie : fosse

Composition : 1336 : creusement de fosse. 1337 : comblement de fosse

AutresFaits : SP1347. FO1184

Commentaire : Sous une concentration d'os brûlés et de charbons (US 1335), après une fouille manuelle, une fosse oblongue FS1336 a été mise en évidence. Cette fosse a également livré des fragments d'os brûlés. De forme ovale (0.9 m. de long pour 0.3 m. de large et 0.1 m. de profondeur conservée), elle est située dans la partie du bord nord du fossé. Il s'agit très certainement d'un interstice dans le substrat ou d'une irrégularité de l'US 1345 dû à un curage de bûcher ou encore d'un négatif d'aménagement contemporain au bûcher. Son comblement US 1337 est un niveau de limon plutôt argileux brun à noir avec beaucoup de gros charbons et quelques fragments de terre rubéfiée.

Documents : MN27

Auteurs : Solène Le Padellec

Fait : FO1338

Catégorie : fossé

Composition : 1338 : creusement de fossés. 1339 : comblement de fossé. 1340 : comblement de fossé

AutresFaits : FO1184. FO1193

Commentaire : Orienté nord-ouest/sud-est (soit

NL132.70° E), le fossé FO1338 est parallèle au fossé FO1184 situé 2 m plus au nord (alti. supérieure d'apparition 42.50 m NGF). Toujours pour évoquer ses similitudes avec le fossé FO1184, on peut signaler qu'une esquille d'os et de la céramique protohistorique ont été mises au jour. Une fouille manuelle du fossé a été mise en place révélant là encore du charbon et de la terre rubéfiée. Seule l'extrémité de ce fossé a pu être observé. Son creusement US 1338 s'arrête sur la roche mère et révèle un profil large (1.6 m.), légèrement évasé avec un fond plat. Ce fossé, conservé sur une cinquantaine de cm, ne contient que deux US de comblement : - L'US 1339 constituée d'un limon sableux brun avec de nombreux blocs de pierres de bonnes dimensions (entre 20 et 35 cm) dont certains ont chauffé. Ce comblement est hétérogène et contient une esquille d'os et du charbon de bois.

- et l'US 1340 composée de limon argilo-sableux gris mêlé à du charbon et à quelques blocs de pierre chauffés.

Documents : MN26

Photos : 115, 116

Auteurs : Julien Villevieille

Fait : SP1347

Catégorie : sépulture

Composition : 1330 : couche rubéfiée. 1331 : couche charbonneuse. 1332 : couche de substrat remanié brûlé. 1333 : couche de limon brun rougi avec du charbon et des esquilles. 1345 : substrat remanié au fond du bûcher. 1346 : US créée pour enregistrer des esquilles d'os. 1347 : creusement de sépulture à crémation (bûcher)

AutresFaits : FO1184. FS1336

Commentaire : Dans le fossé FO1184, un bûcher SP1347 a été mis en évidence. Un creusement ou surcreusement US 1347 se distingue nettement en plan. Deux hypothèses s'offrent à nous : - soit ce bûcher a été creusé dans le fossé, - soit ce creusement est dû à la récupération de la crémation pour la mise en place d'un dépôt secondaire. Ce creusement est long de 2.45 m. pour 1.85 m. de large et 0.43 m. de profondeur conservée. Certaines US ont été attribuées au comblement du fossé FO1184, d'autres au bûcher et il est donc important de se reporter à la fiche de fait FO1184 pour des compléments d'informations. Parmi les complements du bûcher, il y a notamment l'US 1332 qui est une couche de substrat remanié. Elle repose directement sur la couche US 1333. L'interface entre ces deux US montrent que l'US 1332 a été jetée sur l'US 1333 encore chaude. Ainsi, on pourrait considérer que cet apport de terre a été utilisé pour fermer/éteindre le bûcher. L'US 1333 est une US charbonneuse constituée de limon sableux brûlé avec de nombreuses esquilles d'os brûlées et de la céramique. Deux seaux ont été utilisés pour son prélèvement. Tapissant le fond du bûcher, l'US 1345 se compose de substrat remanié. Elle est irrégulière ce

qui témoigne peut-être de plusieurs curages ou bien de l'effondrement des parois du bûcher lors de son utilisation. Par endroit, en fonction des irrégularités de surface, des couches de limon plus gris brassé avec du substrat ont pu livrer des esquilles osseuses. C'est notamment le cas pour l'US 1346 spécialement créée pour le prélèvement des esquilles. Il s'agit d'un interstice comblé par du limon gris d'environ 0.2 m. de large, compris dans l'US 1345 en raison de ses irrégularités de surface. Ce phénomène semble être identique pour la fosse FS1336 considérée dans un premier temps comme une petite fosse.

Documents : MN27

Photos : 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 118, 121, 124

Auteurs : Karine Prêtre

Inventaire des US

US : 1001

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : décapage avec pelle mécanique

Égalité : 1115

Sous : /

Sur : /

Ramassages : céramique, métal, verre, monnaie

Description : Un ramassage de surface a été effectué lors du décapage. La plupart des isolations y seront associées.

Photos : 1, 3

Auteurs : Karine Prêtre. Fabrice Le Ménéah. Hervé

Morzadec. Julien Villevieille. Solène Le Padellec.

Manoël Derenne. Stéphane Bourne. Sébastien Raudin

Etude céramique : Fragments de céramique de la Tène finale, céramiques gallo-romaines (depuis la période précoce jusqu'au IVe s.), céramiques modernes (Pot 24-8/9, Pot 24-13) et contemporaines. Datation : contemporain.

US : 1002

Fait : FO1002

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fossé

Égalité : 1030

Sous : 1003

Sur : 1035

Dimensions : larg. 0.65 m prof. 0.15 m

Description : Son creusement a des parois relativement évasées avec un fond concave.

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1003

Fait : FO1002

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1001

Sur : 1030. 1002

Dimensions : larg. 0.65 m. prof. 0.15 m.

Texture : limon sableux

Couleur : brun, clair

Ramassages : céramique

Description : Le fossé FO1030/FO1002 a pu être observé en limite sud/est de la fouille. Il possède un comblement unique qui se compose d'un limon sableux brun clair.

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Amphore italique dont les caractéristiques techniques de la lèvre correspondent vraisemblablement à un type Dr. 1A (HL. 32mm, EP. 25mm, DL. 153mm). Datation: Tène finale.

US : 1004

Fait : SP1004

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de sépulture à crémation

Sous : 1033. 1080

Sur : 1032

Dimensions : larg. 0.60 m. prof. 0.5 m.

Description : Un creusement a été effectué pour l'installation du vase en place VP1004.

Documents : MN02

Photos : 4, 5, 6, 12

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1005

Fait : PL1005

Genre : construite

Catégorie : plot

Type : plot

Équiv. : 1125. 1007. 1006

Sous : 1001

Sur : 1035

Dimensions : long. 1.05 m. larg. 1.05 m.

Texture : mortier

Inclusions : blocs, tuiles

Description : Il se compose d'une maçonnerie carrée dont la structure a été assez endommagée. Il s'agit peut-être d'une semelle de fondation très détériorée plus que d'une maçonnerie en place. La structure se compose de mortier pulvérulent avec des inclusions de tuiles, de fragments de moellons. Le mortier ne lie pas ses différents éléments.

Documents : MN08

Photos : 15, 31

Auteurs : Karine Prêtre. Solène Le Padellec

Etude céramique : Céramiques communes de mode A et de mode B. Datation: Ier s. ap.

US : 1006

Fait : PL1006

Genre : construite

Catégorie : plot

Type : plot

Équiv. : 1007. 1005

Sous : 1001

Sur : 1114

Dimensions : long. 1.30 m. larg. 1.10 m.

Description : La semelle de fondation du plot PL1006 se compose de mortier jaune fin mélangé à de rares moellons, des cailloux et des fragments de tuile. L'ensemble est partiellement dégradé.

Documents : MN08

Photos : 16, 30

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Fragment de céramique sans caractérisation chronologique.

US : 1007

Fait : PL1007

Genre : construite

Catégorie : plot

Type : plot

Égalité : 1125

Équiv. : 1006. 1005

Sous : 1001

Sur : 1114

Dimensions : long. 1.15 m larg. 1.15 m

Description : La semelle de fondation du plot PL1006 se compose de mortier jaune fin mélangé à de rares moellons, des cailloux et des fragments de tuile. L'ensemble est partiellement dégradé et s'intègre dans le mur MR1112.

Documents : MN07, MN08

Photos : 28, 29

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1008

Fait : FS1008

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1243

Sur : 1035

Dimensions : long. 1.5 m. larg. 0.9 m. prof. 0.2 m.

Description : Voir la fiche de fait.

Documents : MN04

Photos : 57, 58, 69, 70

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1009

Fait : FS1009

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1246

Sur : 1245. 1247. 1243

Dimensions : long. 1.4 m. larg. 1 m. prof. 0.4 m.

Description : La fosse FS1009 coupe l'ensemble des fosses FS1244, FS1016 et FS1008.

Documents : MN04, MN17

Photos : 57, 58, 61, 62, 71, 72

Auteurs : Karine Prêtre. Manoël Derenne

US : 1011

Fait : FS1011

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1248

Sur : 1035

Dimensions : diam. 1.06 m. prof. 0.34 m.

Description : La fosse FS1011 est de forme circulaire avec un profil en cuvette.

Documents : MN04

Photos : 52, 53

Auteurs : Karine Prêtre. Manoël Derenne

US : 1012

Fait : FS1012

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1249

Sur : 1035

Dimensions : diam. 0.8 m. prof. 0.18 m.

Description : Le creusement de la fosse FS1012 est de forme circulaire avec un profil en cuvette.

Documents : MN04

Auteurs : Karine Prêtre. Manoël Derenne

US : 1014

Fait : FO1014

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fossés

Égalité : 1028. 1303

Sous : 1318. 1321. 1138

Sur : 1035

Dimensions : larg. entre 1.5 m. et 1.8 m. prof. 0.6 m.

Description : Ce fossé a pu être observé dans de nombreux sondages (SD1349, SD1350, SD1296, SD1317, SD1316, SD1304, SD1305). Il s'agit d'un fossé protohistorique. Sa largeur oscille entre 1.5 m et 1.8 m. et sa profondeur observée est d'environ 0.6 m. Ses bords sont évasés et selon les sondages, son fond est plat.

Documents : MN07, MN08, MN21, MN25

Photos : 27, 101, 102

Auteurs : Karine Prêtre. Solène Le Padellec

US : 1015

Fait : FO1015

Genre : composite

Catégorie : creusement-comblement

Type : creusement-comblement de fossés

Sous : 1001

Sur : 1035

Orientation : nord-ouest>sud-est

Dimensions : long.11.36 m larg. 2.20 m prof. 0.05 m

Description : Creusement et comblement de fossé. Extrêmement mal conservé. Voir fiche de fait.

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1016

Fait : FS1016

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1247

Sur : 1035

Dimensions : long. 1.06 m. larg. 0.92 m. prof. 0.42 m.

Description : La fosse FS1016 est une fosse circulaire avec un fond plat et des parois verticales. Elle est coupée par la fosse FS1009.

Documents : MN17

Photos : 57, 58, 59, 60, 71

Auteurs : Karine Prêtre. Manoël Derenne

US : 1017

Fait : FS1017

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Description : ANNULE

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1018

Fait : FO1018

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fossés

Description : ANNULE

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1019

Fait : VO1019

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement chemin creux

Équiv. : 1150. 1154. 1152

Sous : 1156. 1031

Sur : 1219. 1151

Dimensions : larg. entre 3.8 m. et 5.8 m. prof. 0.4 m.

Description : Voir la fiche de fait.

Documents : MN05, MN14, MN26

Photos : 103, 107, 125

Auteurs : Solène Le Padellec. Julien Villeveille

US : 1020

Fait : FS1020

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1021

Fait : FS1021

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1022

Fait : MR1022

Genre : positive-négative

Catégorie : mur

Type : mur est/ouest (mur de clôture)

Orientation : est>ouest

Auteurs : Solène Le Padellec

Etude céramique : Nettoyage. Céramiques fines et mi-fines de mode B, céramiques communes de mode A (M-CC-7), et de mode B (BJ-CS-24, P-CS-13, dolium), céramique modelée des Ier s. et IIIe s. (St-CNT-1b, P-CNT-4), amphores de Tarraconaise et régionales. Datation: ensemble gallo-romain hétérogène comportant des mobiliers au moins du Ier au IIIe s.

US : 1023

Fait : MR1023

Genre : positive-négative

Catégorie : mur

Type : mur est/ouest (mur de clôture)

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1024

Fait : TR1024

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée d'épierrement (annexe)

Sous : 1108

Dimensions : prof. 0.4 m. larg. 0.7 m.

Description : Au départ, ce fait a été désigné comme un mur de l'annexe. En fait, il semble qu'il s'agisse davantage d'un mur récupéré avec une tranchée d'épierrement (US 1024) et un comblement décrit à différents endroits (US 1108 et US 1235).

Documents : MN16, MN08

Photos : 86

Auteurs : Solène Le Padellec. Stéphane Bourne

US : 1026

Fait : MR1026

Ensemble : UNF1026

Genre : positive-négative

Catégorie : mur

Type : creusement de tranchée de fondation de mur

Équiv. : 1103. 1101. 1097. 1095

Sous : 1027

Sur : 1229

Dimensions : larg. 0.56 m. prof. 0.4 m.

Description : Le mur conservé se compose d'un creusement de tranchée de fondation (US1026) et de son radier (US1027). Le creusement a une largeur de 0.56 m. pour 0.4 m. de profondeur. Voir la fiche de fait.

Documents : MN08, MN15

Photos : 14, 49, 85

Auteurs : Solène Le Padellec. Stéphane Bourne

US : 1027

Fait : MR1026

Ensemble : UNF1026

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : radier de mur

Sous : 1107

Sur : 1026

Description : Le radier de fondation se compose quant à lui de blocs et de moellons de granite en vrac.

Documents : MN15

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1028

Fait : FO1028

Genre : composite

Catégorie : creusement-comblement

Type : creusement-comblement de fossés

Égalité : 1014. 1303

Sous : 1318

Sur : 1035

Dimensions : long. 13.90 m larg. 2.35 m

Description : voir fiche de fait.

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Céramiques de la Tène finale (Proto 23, Proto 25, Proto 51) et amphore italique Dr. 1. Quelques fragments de céramique en pâte gallo-romaine peuvent constituer des mobiliers précoces. Datation : fin du Ier s. av.

US : 1029

Fait : SB1029

Genre : construite

Catégorie : structure bâtie

Type : aménagement en partie sud

Sous : 1001

Sur : 1032

Dimensions : long. 3.6 m. larg. 4.5 m.

Description : Un aménagement bâti en pierre de granite a été mise en évidence en partie sud/est de l'emprise. Orienté nord-est/sud-ouest un effet de parement très net a été mis au jour côté ouest. Les pierres de front sont d'un grand calibre et sont souvent supérieures à 40 cm. Cet effet de parement limite une sorte de plateforme composé de blocs (15 à 20 cm) et dalles de granites (40 à 50 cm). Devant cet aménagement, quatre dalles de granites posées à plat ont pu être observées et constitue une sorte de seuil.

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Céramique de la Tène finale (Proto 48b, Proto 24), amphore italique, céramique commune de mode A gallo-romaine et probable fragment de panse de céramique médiévale. Datation : Moyen Âge.

Etude monétaire : Iso 2 : Etat français (1940-1944).

Un franc type Morlon. 1942-1944.

US : 1030

Fait : FO1030

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fossés

Égalité : 1002

Sous : 1003

Sur : 1035

Dimensions : larg. 0.65 m. prof. 0.15 m.

Description : Son creusement a des parois relativement évasées avec un fond concave.

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1031

Fait : SD1146

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement supérieur du chemin

Égalité : 1326. 1156

Sous : 1150

Sur : 1019

Dimensions : prof. 0.26 m.

Texture : blocs, limon sableux

Inclusions : blocs, éléments de démolitions

Ramassages : céramique, hache polie

Description : L'US 1031 (SD1117) se compose d'un limon sableux brun avec des inclusions de blocs et quelques éléments de démolition. Il s'agit peut-être du radier de voie VO1019. Il pourrait avoir son équivalent dans le sondage SD1132 (US 1156). Par rapport à l'US 1156, on note moins de blocs et la voie semble donc moins bien construite.

Documents : MN02, MN14

Photos : 125

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Céramique du second âge du Fer et céramique gallo-romaine (céramique fine de mode B, communes de mode A et de mode B). Datation: Ier s. ap.

Etude lithique : Hache polie : percuteur /enclume ou percuteur sur enclume, en réemploi

US : 1032

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de sédimentation

Type : sédimentation indifférenciée

Sous : 1004

Sur : 1035

Texture : limon sableux

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs, cailloutis, tuiles

Description : Il s'agit d'une couche limono sableuse brun foncé mise en évidence en partie sud de la fouille. C'est dans cette couche que s'installe la fosse d'implantation 1004 pour le dépôt de l'amphore VP1004 (sépulture à incinération).

Documents : MN02, MN03

Photos : 4, 5, 6, 12

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Fragment d'amphore italique Dr. 1, idem US 1033. Datation: Tène finale.

US : 1033

Fait : SP1004

Genre : positive

Catégorie : vase en place

Type : vase en place de type amphore

Sous : 1036

Sur : 1004

Dimensions : haut. conservée 0.5 m

Ramassages : céramique

Description : La céramique (US 1033) est une amphore à pâte orangée extrêmement friable. Il s'agit d'une amphore de type Dressel 1 (Proto). Voir la fiche de fait.

Documents : MN02

Photos : 4, 5, 6, 12

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Amphore italique Dr. 1 (autres fragments dans les US de VP 1004). Datation: Tène finale.

US : 1034

Fait : SP1004

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement interne de l'amphore (sommital)

Sous : 1001

Sur : 1036

Texture : limon sableux

Structure : meuble

Couleur : brun

Ramassages : esquilles d'os brûlés

Description : Le comblement se compose d'un limon sableux brun et meuble. L'US a été prélevée dans son intégralité.

Documents : MN02

Auteurs : Karine Prêtre

Prélèvements : oui

Etude anthropologique : fragment diaphyse ND. Âge au décès : ND

US : 1035

Genre : positive

Catégorie : couche de sédimentation naturelle

Type : substrat

Égalité : 1313

Sous : 1032

Description : Le substrat se compose d'arène granitique et de blocs de granite issus de l'altération du substrat. On note la présence de la roche mère à différents endroits de la surface décapée.

Documents : MN02, MN03, MN06, MN11, MN18, MN25

Photos : 12, 27, 28, 29, 32, 33, 34, 66, 67, 68, 90, 95, 96, 97, 102, 125

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1036

Fait : SP1004

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de vase en place (basal)

Sous : 1034

Sur : 1033

Texture : limon sableux

Couleur : gris

Inclusions : charbons, terre rubéfiée

Ramassages : esquilles d'os brûlés

Description : Le comblement se compose d'une couche limono sableuse grise avec des inclusions de terre brûlée et de nodules de charbons. L'US a été prélevée dans son intégralité. Apparition de l'US à 42.55 m Ngf.

Documents : MN02

Auteurs : Karine Prêtre

Prélèvements : oui

Etude anthropologique : fragment zygomatique et 2 fragments os plat ND. Âge au décès : Ado/Adulte

US : 1037

Fait : TR1037

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de tranchée d'épierrement

Sous : 1038

Sur : 1195

Dimensions : long. 5.80 m. larg. 1.11 m. épais. 0.09 m.

Texture : blocs, mortier, calcaire

Couleur : jaunâtre

Inclusions : blocs, mortier, tuiles, calcaire

Ramassages : macro-faune

Description : Le comblement est constitué de mortier de chaux jaunâtre mêlé à des blocs de granite, des fragments plus rares de tuffeau et des fragments de TCA.

Documents : MN01, MN10

Photos : 7, 8, 9, 10, 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Etude lithique : Fragment architectural en calcaire.

US : 1038

Fait : TR1037

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée d'épierrement

Sous : 1037

Sur : 1040

Dimensions : long. 5.81 m. larg. 1.11 m. épais. 0.09 m.

Description : La tranchée d'épierrement TR1037

se compose d'un creusement US 1038 et de son comblement US 1037. Peu profonde (0.09 m.) et large de 1.1 m. Elle a pu être observée sur une longueur de 5.80 m. *Etude céramique*

Elle est orientée sud-est/nord-ouest et se situe au-dessus du mur MR1039 qui se trouve être le mur récupéré.

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1039

Fait : MR1039

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée de fondation

Équiv. : 1045. 1147. 1056

Sous : 1208

Sur : 1190

Orientation : sud-est>nord-ouest

Dimensions : larg. 0.74 m. prof. 0.98 m.

Description : Le creusement lié à la tranchée de fondation (US 1039) mesure 0.74 m large pour 0.98 m. de profondeur conservée.

Documents : MN01, MN10, MN13

Photos : 7, 8, 9, 10, 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1040

Fait : MR1039

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : arase

Sous : 1195

Sur : 1208

Dimensions : larg. 0.56 m.

Texture : blocs, mortier

Couleur : jaunâtre

Inclusions : blocs, chaux

Description : La maçonnerie conservée (US1040) est faite de mortier de chaux jaunâtre et de blocs de granite (de 0.1 à 0.2 m. de longueur).

Documents : MN13

Photos : 7, 8, 9, 10, 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1041

Genre : positive

Catégorie : couche technique

Type : nettoyage avant fouille

Équiv. : 1042

Sous : 1001

Sur : 1050

Texture : limon

Structure : hétérogène

Couleur : brun

Inclusions : blocs, tuiles, ardoise

Ramassages : céramique, métal, verre, tuyau de pipe, scorie

Description : Il s'agit de l'interface entre les niveaux

en place et le décapage. Cette US se compose de limon brun hétérogène.

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Etude céramique : Céramique sigillée du Centre de la Gaule du Ier s., céramiques communes de mode A et de mode B. Datation: gallo-romain.

US : 1042

Genre : positive

Catégorie : couche technique

Type : nettoyage avant fouille

Équiv. : 1041

Sous : 1001

Sur : 1049. 1052

Texture : limon

Structure : hétérogène

Couleur : brun

Inclusions : blocs, tuiles, ardoise

Ramassages : céramique, métal (clou)

Description : Il s'agit d'une l'interface entre les niveaux en place et le décapage. Cette US se compose de limon brun hétérogène avec de très rares fragments de quartz.

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Etude céramique : Céramique du second âge du Fer, céramique gallo-romaine (IIIe s.) et céramique moderne. Datation: Moderne.

US : 1043

Fait : TR1043

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée d'épierrement

Sous : 1044

Sur : 1053

Orientation : sud-est>nord-ouest

Dimensions : long. 5.34 m. larg. 0.49 m. épais. 0.10 m.

Description : Il s'agit d'une tranchée de récupération du mur MR1045. Elle est orientée sud-est/nord-ouest. Son creusement (US1043) a été vu sur une longueur de 5.34 m. Elle mesure 0.5 m de large pour 0.1 de profondeur conservée.

Documents : MN01, MN10, MN13

Photos : 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1044

Fait : TR1043

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de tranchée d'épierrement

Sous : 1077

Sur : 1043

Dimensions : long. 5.34 m. larg. 0.44 m. épais. 0.1 m.

Texture : limon

Structure : hétérogène

Couleur : brun

Inclusions : blocs, tuiles

Ramassages : céramique, métal, verre

Description : Le comblement se compose d'un limon brun hétérogène mêlé à des blocs de granite, à quelques fragments de TCA, à du verre, à du fer et à de la céramique.

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Etude céramique : Céramiques communes de mode A et de mode B. Datation: gallo-romain.

US : 1045

Fait : MR1045

Ensemble : PCE1056

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée de fondation

Équiv. : 1039. 1147. 1056

Sous : 1055

Sur : 1199. 1200. 1198

Orientation : nord-ouest>sud-est

Dimensions : larg. 0.58 m. prof. 0.78 m.

Description : Le creusement de la tranchée de fondation mesure 0.58 m. de large pour 0.78 m. de profondeur conservée.

Documents : MN01, MN10, MN13

Photos : 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1046

Fait : TR1046

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée d'épierrement

Sous : 1047

Sur : 1048

Orientation : sud-ouest>nord-est

Dimensions : larg. 0.8 m.

Description : Cette tranchée d'épierrement correspond à la récupération du mur MR1147. Elle est orientée sud-ouest/nord-est.

Documents : MN01, MN06, MN10

Photos : 11, 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1047

Fait : TR1046

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de tranchée d'épierrement

Sous : 1001

Sur : 1046

Dimensions : larg. 0.8 m. épais. 0.12 m.

Texture : limon, mortier

Structure : hétérogène

Couleur : brun, jaune

Inclusions : blocs, mortier, tuiles

Description : L'US 1047, plus terreuse que l'US 1048, est constituée de limon brun hétérogène mêlé à des

cailloux de granite, à de rares morceaux de calcaire, à quelques fragments de TCA et à du mortier de chaux jaunâtre.

Documents : MN06

Photos : 11, 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1048

Fait : TR1046

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de tranchée d'épierrement

Sous : 1046

Sur : 1046

Dimensions : long. 1.73 m. larg. 0.98 m.

Texture : blocs, mortier

Couleur : jaune

Inclusions : blocs, mortier, calcaire

Description : L'US 1048 a une dominante de mortier de chaux jaune. Ce dernier est mêlé à des blocs de granite d'une dizaine de cm dont certains sont rougis par le feu. On note également la présence de quelques fragments de calcaires blancs.

Photos : 11

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1049

Genre : positive

Catégorie : couche de destruction-abandon

Type : couche de destruction

Sous : 1042

Texture : limon, mortier

Couleur : brun, jaune

Inclusions : blocs, chaux, mortier, tuiles

Description : Ce niveau de démolition est constitué de mortier de chaux jaunâtre, de blocs de granite et de fragment de TCA. Il se situe à l'angle nord-est du mur MR1039.

Documents : MN01

Photos : 10

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1050

Genre : positive

Catégorie : couche de destruction-abandon

Type : couche de destruction

Sous : 1041

Sur : 1200

Texture : limon

Couleur : brun

Inclusions : blocs, tuiles, calcaire

Description : Ce niveau de démolition est constitué de limon brun hétérogène avec des inclusions de blocs de granite et de fragments de TCA ainsi que de rares fragments de calcaires blancs.

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1051

Fait : FS1051

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1052

Dimensions : long. 1.02 m. larg. 0.6 m.

Description : Ce creusement de forme irrégulière est vraisemblablement celui d'une fosse. Il semble coupé par la tranchée d'épierrement TR1037.

Documents : MN01

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1052

Fait : FS1051

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse

Sous : 1042. 1037

Sur : 1051

Dimensions : long. 1.02 m. larg. 0.6 m.

Description : Le comblement de la fosse est fait de limon brun homogène comprenant quelques rares fragments de TCA.

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1053

Fait : MR1045

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : élévation de mur

Sous : 1043

Sur : 1054

Orientation : sud-ouest>nord-est

Dimensions : larg. 0.5 m.

Texture : blocs, mortier

Couleur : jaunâtre

Inclusions : blocs, mortier

Description : Une arase de maçonnerie est encore conservée (US 1053). Elle se compose de mortier de chaux lié à des blocs de granite. Cette maçonnerie est chaînée avec le mortier de la semelle de fondation (US 1054).

Photos : 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1054

Fait : MR1045

Ensemble : PCE1056

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : arase

Sous : 1053

Sur : 1055

Texture : mortier

Couleur : jaunâtre

Inclusions : mortier, chaux

Description : On a pu observer une semelle de

fondation (US 1054) composée d'une coulée de mortier de chaux jaunâtre directement posé sur le radier de fondation (US1055).

Documents : MN13

Photos : 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1055

Fait : MR1045

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : radier de mur

Sous : 1054

Sur : 1045

Dimensions : larg. 0.5 m. prof. 0.66 m.

Texture : blocs

Inclusions : blocs

Description : Cette US est constituée de très nombreux blocs de granite serrés les uns contre les autres de manière à constituer un radier solide pour la maçonnerie du mur.

Documents : MN13

Photos : 47

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1056

Fait : MR1056

Ensemble : PCE1056

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée de fondation

Équiv. : 1147. 1045. 1039

Sous : 1254

Sur : 1250

Dimensions : larg. 0.5 m. prof. 0.54 m.

Description : Le creusement de la tranchée de fondation du mur MR1056 est large de 0.5 m pour une profondeur conservée de 0.54 m.

Documents : MN01, MN09, MN10, MN23

Photos : 63, 84

Auteurs : Karine Prêtre. Stéphane Bourne

US : 1057

Fait : MR1057

Ensemble : PCE1058

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée de fondation

Équiv. : 1058. 1094. 1056

Sous : 1079

Sur : 1287

Dimensions : long. 2.70 m larg. 0.42 m

Documents : MN01, MN09, MN10

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1058

Fait : MR1058

Ensemble : PCE1058

Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1286
Sur : 1190. 1287
Orientation : nord-nord-ouest/sud-sud-est
Dimensions : long. 2.18 m larg. 0.64 m prof. 0.40 m
Description : Il s'agit du creusement de la tranchée de fondation du mur MR1058.
Documents : MN01, MN09, MN10, MN22
Auteurs : Karine Prêtre. Sébastien Raudin

US : 1059
Fait : MR1059
Ensemble : PCE1088
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Égalité : 1090
Sous : 1074
Sur : NF
Dimensions : long. 2.65 m larg. 0.50 m
Description : voir fiche de fait.
Documents : MN01, MN09, MN10
Auteurs : Karine Prêtre. Sébastien Raudin

US : 1060
Fait : MR1060
Ensemble : PCE1064
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1289
Sur : 1287. 1290
Orientation : nord-nord-ouest/sud-sud-est
Dimensions : long. 5.36 m larg. 0.7 m. prof. 0.7 m.
Description : La tranchée est large de 0.7 m. pour une profondeur conservée de 0.7 m.
Documents : MN01, MN09, MN10, MN22
Photos : 90
Auteurs : Karine Prêtre. Sébastien Raudin

US : 1061
Fait : TR1061
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée d'épierrement
Sous : 1262
Sur : 1311
Dimensions : larg. 0.67 m. épais. 0.15 m.
Description : Le creusement de cette tranchée (US 1061) est en forme de cuvette avec un fond irrégulier et des bords légèrement évasés.
Documents : MN01, MN09, MN18
Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Karine Prêtre. Fabrice Le Ménéah

US : 1062
Fait : TR1061
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : comblement de tranchée d'épierrement
Sous : 1067
Sur : 1061
Dimensions : épais. 0.15 m.
Texture : limon, blocs
Structure : hétérogène
Couleur : brun, gris
Inclusions : blocs
Description : Le comblement est constitué de limon brun hétérogène comprenant des blocs de granite inférieurs à 0.1 m.
Auteurs : Karine Prêtre. Fabrice Le Ménéah

US : 1063
Fait : TR1063
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée d'épierrement du mur MR1064
Sous : 1210
Sur : 1094
Description : La tranchée d'épierrement US 1063 correspond à la récupération partielle du mur MR1064.
Interprétation : Fiche US manquante. Dans la fiche US1209, il est question d'un mur MR1063 et non d'une tranchée de récupération.
Documents : MN01, MN10, MN13
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1064
Fait : MR1064
Ensemble : PCE1064
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1209. 1294. 1295
Sur : 1290. 1206
Dimensions : larg. 0.7 m. prof. 0.8 m.
Documents : MN01, MN09, MN10, MN13, MN22
Photos : 90
Auteurs : Karine Prêtre. Sébastien Raudin

US : 1065
Genre : positive
Catégorie : couche technique
Type : nettoyage empierrement à l'ouest du pavillon
Sous : 1001
Sur : 1177
Ramassages : céramique, verre
Description : Il s'agit d'une US de nettoyage de surface.
Documents : MN01
Auteurs : Hervé Morzadec
Etude céramique : Céramique sigillée de Montans

(Drag. 15 du premier quart du Ier s.), céramique fine de mode B (M96) et mi-fine de mode B, céramiques communes de mode A et de mode B (P-CS-13, P-CS-34, AP-CS-19). Datation : ensemble gallo-romain hétérogène comportant des mobiliers au moins du Ier au IIIe s.

US : 1066

Genre : construite

Catégorie : voie

Type : bande de roulement

Description : En limite de tranchée et à l'ouest de la limite du décapage de fouille, un niveau de pierres en granite d'un même calibre (entre 15 et 20 cm) a été mis en évidence. Ces pierres sont posées à plat et constituent peut-être une surface de roulement ou un radier (à vérifier). Non fouillé

Documents : MN01

Auteurs : Hervé Morzadec

US : 1067

Fait : TR1067

Genre : composite

Catégorie : creusement-comblement

Type : creusement-comblement de tranchée de fouille du XIX^{ème}

Sous : 1001

Sur : 1069. 1262. 1250. 1264. 1210. 1068

Dimensions : long. 32 m. larg. 0.5 m.

Texture : limon

Couleur : brun, gris

Description : Une tranchée nette suivant sur toute la longueur le mur de la façade sud du bâtiment résidentiel a été mise en évidence. Ce creusement coupe notamment la couche de démolition US 1070. Son comblement est un limon brun gris.

Documents : MN01, MN13, MN22

Photos : 13, 90

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Amphore italique, lot de céramique gallo-romaine des IIe-IVe s. et céramique moderne.

Datation : Moderne.

US : 1068

Fait : TR1068

Genre : composite

Catégorie : creusement-comblement

Type : creusement-comblement de tranchée d'épierrement

Sous : 1067

Sur : 1094

Texture : blocs, limon

Couleur : brun, gris

Description : Cette tranchée d'épierrement correspond à la récupération du mur MR1081 (équivalent à MR1064). Ce creusement est visible partiellement sur la minute de terrain MN18. Son profil est en cuvette avec un fond irrégulier car il creuse le radier du mur

MR1081 (US 1214). Le comblement se compose de blocs de granite de petits à moyens modules mêlés à du limon brun.

Documents : MN01, MN09, MN18

Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97

Auteurs : Karine Prêtre. Fabrice Le Ménéah

US : 1069

Genre : positive

Catégorie : couche technique

Type : nettoyage du niveau de tuile à plat (US 1070)

Sous : 1067

Sur : 1070

Ramassages : céramique

Description : Il s'agit d'une US de nettoyage pour l'enregistrement du mobilier localisé sur la couche de démolition de toiture US 1070.

Photos : 13

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Lot de céramique gallo-romaine et de céramique moderne (Pot 24-4a, pot 24-8/9).

Datation : XVe-XVIe s.

US : 1070

Genre : positive

Catégorie : couche de destruction-abandon

Type : couche de tuiles à plat : démolition de toiture

Sous : 1069

Sur : 1174

Dimensions : long. 21 m larg. 3.40 m

Texture : limon, tuiles

Inclusions : blocs, mortier, tuiles

Ramassages : céramique, verre

Description : Le long du couloir du bâti résidentiel, en partie extérieur, une couche de démolition révélant de nombreuses tuiles à plat a été mise en évidence. Celle-ci est mêlée à des éléments de démolitions divers tels que des pierres de granite, des nodules de chaux et de la céramique. Un protocole de prélèvement des tuiles entières et des éléments notables (comme par exemple le prélèvement de dalles épaisses qui pourraient appartenir à un sol) a été mis en place. Cette couche de démolition semble se localiser le long du mur sud entre les deux pavillons. Il pourrait s'agir d'une toiture de portique mais dans ce cas-là il nous manque un mur. La fouille de cette US pourrait révéler des niveaux en place.

Documents : MN01

Photos : 13, 32, 33, 34

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Céramique commune de mode B (P-CS-14) et céramique modelée (P-CNT-4). Datation : Ier s. ap.

US : 1071

Fait : MR1071

Ensemble : PCE1064

Genre : négative

Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Équiv. : 1086
Sous : 1309
Sur : 1312. 1314
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : larg. entre 0.63 m. et 1 m. prof. 0.55 m.
Description : Le creusement de la tranchée de fondation possède un profil en U avec des bords irréguliers et un fond plat incliné vers le nord/est. Son aspect irrégulier est probablement dû au force de pression liée au port du mur et au fait que l'US 1212 sur laquelle le mur repose soit plus meuble.
Documents : MN01, MN18
Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Karine Prêtre. Fabrice Le Ménéah

US : 1072
Fait : MR1072
Ensemble : PCE1082
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1111
Sur : NF
Orientation : nord-est/sud-ouest
Dimensions : long. 6.85 m
Description : Non fouillé
Documents : MN01
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1073
Description : US de creusement de mur annulé après vérification dans le sondage SD1242.
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1074
Genre : positive
Catégorie : couche technique
Type : nettoyage avant fouille
Sous : 1001
Sur : 1288. 1210
Ramassages : céramique
Description : Cette US a été enregistrée pour identifier le nettoyage de surface situé entre les murs MR1060 et MR1064.
Auteurs : Karine Prêtre
Etude céramique : Lot de céramique gallo-romaine (IIe-IVe s.) et quelques fragments du début de la période moderne (pot 24-12). Datation: XVe-XVIe s.

US : 1075
Genre : positive
Catégorie : couche technique
Type : nettoyage avant fouille
Sous : 1001
Sur : 1252. 1047
Ramassages : céramique

Description : Cette US a été enregistrée pour identifier le nettoyage de surface situé entre les murs MR1060 et MR1064.

Auteurs : Karine Prêtre
Etude céramique : Céramique commune de mode B (attribution possible au type P-CS-9a). Datation : fin du Ier s. - première moitié du IIe s. ap.

US : 1077
Genre : positive
Catégorie : couche technique
Type : nettoyage avant fouille
Sous : 1001
Sur : 1044
Ramassages : céramique, verre
Description : Cette US a été enregistrée pour enregistrer le mobilier situé sur la tranchée TR1046.
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1078
Genre : positive
Catégorie : couche technique
Type : nettoyage avant fouille
Sous : 1001
Sur : 1297
Ramassages : céramique, métal, verre
Description : Cette US a été enregistrée pour enregistrer le mobilier.
Auteurs : Karine Prêtre
Etude céramique : Céramique mi-fine de mode B (BJ-TN-37gh), céramiques communes de mode A (vraisemblable forme BJ-CC-30a), et de mode B (BJ-CS-24). Datation : IIIe -IVe s. ap.

US : 1079
Genre : positive
Catégorie : couche technique
Type : nettoyage avant fouille
Sous : 1001
Sur : 1285. 1057
Ramassages : céramique, verre
Description : Cette US a été enregistrée pour identifier le nettoyage de surface situé entre les murs MR1057 et MR1058.
Auteurs : Karine Prêtre
Etude céramique : Céramique mi-fine de mode B (BJ-TN-37gh), céramiques communes de mode A (vraisemblable forme BJ-CC-30a), et de mode B (BJ-CS-24). Datation : IIIe -IVe s. ap.

US : 1080
Fait : SP1004
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse pour l'implantation de l'amphore 1033
Sous : 1001
Sur : 1004

Dimensions : prof. 0.45 m.
Texture : limon sableux
Couleur : brun, clair
Inclusions : charbons
Description : Le comblement US 1080 de cette fosse d'implantation n'a été perçu qu'en coupe. Il se compose de substrat remanié (mêlé à l'US 1032) venu rapidement combler la fosse pour la mise en place du vase.

Documents : MN02

Photos : 12

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Céramique commune de mode B, amphore italique idem autres contextes de VP 1004 (US 1032, 1033). Datation : gallo-romain.

US : 1081

Fait : MR1081

Ensemble : PCE1082

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée de fondation

Sous : 1214

Sur : 1212. 1222

Orientation : nord-ouest/sud-ouest

Dimensions : larg. 0.6 m. prof. 0.5 m.

Description : Voir la fiche de fait.

Documents : MN01, MN14, MN18

Photos : 51, 66, 67, 68, 95, 96, 97

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Céramiques fine et mi-fine de mode B. Céramiques communes de mode A et de mode B (BJ-CS-24, P-CS-21). Fragment possible de l'âge du Fer et fragment d'amphore. Datation : probablement IIIe-IVe s. ap.

US : 1082

Fait : MR1082

Ensemble : PCE1082

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée de fondation

Sous : 1280

Sur : 1212. 1222

Dimensions : larg. 0.84 m prof. 0.50 m

Description : Tranchée de fondation légèrement débordante, entre 10 et 15 cm, contrairement autres tranchées de fondation du bâtiment résidentiel. Cela est peut-être dû aux veines rocheuse du substrat.

Interprétation : Fiche manquante

Documents : MN01, MN21

Photos : 80, 83

Auteurs : Karine Prêtre. Solène Le Padellec

US : 1083

Fait : MR1083

Ensemble : PCE1082

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée de fondation

Sous : 1213

Sur : 1212. 1222

Dimensions : larg. 0.6 m. prof. 0.5 m.

Description : Voir fiche de fait.

Documents : MN01, MN14

Photos : 125

Auteurs : Karine Prêtre. Solène Le Padellec

US : 1084

Fait : SB1084

Genre : construite

Catégorie : structure bâtie

Type : couche de mortier rectangulaire

Équiv. : 1083

Sous : 1111

Sur : 1224

Dimensions : long. 0.5 m. larg. 0.5 m.

Texture : mortier

Description : Une couche de mortier, de forme rectangulaire, a été localisée dans l'angle nord-ouest du pavillon oriental situé dans le bâtiment résidentiel. Le mortier est relativement maigre. Il pourrait s'agir d'un contrefort ou d'une couche de démolition.

Documents : MN01

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1085

Fait : TR1085

Genre : composite

Catégorie : creusement-comblement

Type : creusement de tranchée d'épierrement

Sous : 1111

Sur : 1084. 1211

Description : Cette US composite désigne le creusement et le comblement d'une tranchée de récupération des murs MR1082 et MR1083. Ce sont les pierres d'angle, situées au nord-est du pavillon oriental, qui ont été récupérées.

Documents : MN01

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1086

Fait : MR1086

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de tranchée de fondation

Équiv. : 1071

Sous : 1300

Sur : NF

Description : voir fiche de fait.

Documents : MN01

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1087

Fait : MR1087

Ensemble : PCE1086

Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1260
Sur : 1261. 1258
Dimensions : larg. 0.55 m. prof. 0.6 m.
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN01, MN09, MN20
Photos : 65, 122, 123
Auteurs : Karine Prêtre. Stéphane Bourne

US : 1088
Fait : MR1088
Ensemble : PCE1088
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1264
Sur : 1265. 1261
Dimensions : larg. 0.46 m. prof. 0.36 m.
Description : Voir la fiche de fait.
Documents : MN01, MN09, MN20
Photos : 65, 122, 123
Auteurs : Karine Prêtre. Stéphane Bourne

US : 1089
Genre : positive
Catégorie : couche technique
Type : nettoyage avant fouille
Sous : 1001
Sur : 1091
Description : Cette US a été enregistrée pour identifier le nettoyage de surface situé entre les murs MR1059 et MR1072 ainsi qu'entre le mur MR1086 et la tranchée d'épierrement TR1061. Du mobilier a été enregistré.
Documents : MN20
Photos : 65, 122, 123
Auteurs : Karine Prêtre
Etude céramique : Lot de céramique gallo-romaine (principalement Ier-IIe s.) et fragment de grès moderne ou contemporain, pied de céramique de l'âge du Fer correspondant certainement à une forme à piédestal Proto 84. La partie externe présente une peinture rouge. Datation : Moderne/contemporaine.

US : 1090
Fait : MR1090
Ensemble : PCE1088
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Égalité : 1059
Sous : 1074
Sur : NF
Dimensions : long. 1.50 m larg. 0.50 m
Description : voir fiche de fait.
Interprétation : Fiche manquante.
Documents : MN01, MN09

Auteurs : Karine Prêtre
Etude céramique : nettoyage mur : Céramique mi-fine de mode B tardive, céramiques communes de mode A et de mode B. Datation : probablement IIIe-IVe s. ap.

US : 1091
Fait : TR1091
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de tranchée d'épierrement
Sous : 1001
Sur : 1092
Dimensions : long. 1.3 m. larg. 0.7 m.
Texture : blocs, limon sableux
Inclusions : blocs
Description : Cette US composite a été créée pour enregistrer le creusement et le comblement de la tranchée de récupération du mur MR1086. Elle a été observée sur une longueur de 1.3 m. et mesure 0.7 m. de large. Son comblement est constitué d'une matrice limono sableuse brune mêlé à des blocs et pierres de petits calibres (entre 10 et 20 cm). C'est le même phénomène que pour la tranchée TR1093 et c'est une récupération qui a eu lieu à l'époque antique.
Documents : MN01
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1092
Fait : MR1092
Ensemble : PCE1086
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : maçonnerie
Sous : 1091
Sur : 1086
Dimensions : long. 2 m. larg. 0.58 m.
Matériaux : pierre : bloc
Description : Cette maçonnerie a été observée en limite nord du bâtiment résidentiel. Un double parement avec blocage interne a été mis en évidence. De qualité médiocre, cette maçonnerie est constituée de petits nodules de granite sans que du mortier n'ait été utilisé pour lier l'ensemble. Il s'agit peut-être d'un réaménagement du mur MR1086. Elle se situe sur une tranchée de récupération ce qui prouve que la récupération aurait eu lieu à l'époque antique.
Documents : MN01, MN09
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1093
Fait : TR1093
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de tranchée d'épierrement
Sous : 1001
Sur : 1282

Orientation : nord-ouest>sud-est
Texture : limon sableux
Couleur : brun
Inclusions : blocs
Description : Cette US composite a été créée pour désigner le creusement et le comblement de la tranchée de récupération (TR1093) liée au mur MR1094. Son comblement est fait d'une matrice limono sableuse brune mêlée à des blocs et pierres de petits calibres (entre 10 et 20 cm). C'est le même phénomène observé que pour la tranchée de récupération TR1091 : - Stratigraphiquement, la récupération aurait eu lieu à l'époque antique.
Documents : MN01, MN09
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1094
Fait : MR1094
Ensemble : PCE1094
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1283
Sur : 1190. 1284
Orientation : nord-nord-ouest/sud-sud-est
Dimensions : long. 8.50 m, larg. 0.68 m, prof. 0.40 m
Description : Il s'agit de la tranchée de fondation du mur MR1094.
Interprétation : Il manque les mesures.
Documents : MN01, MN09, MN10, MN22
Auteurs : Karine Prêtre. Sébastien Raudin

US : 1095
Fait : MR1095
Ensemble : UNF1026
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Équiv. : 1097. 1026. 1101. 1103
Sous : 1096. 1239
Sur : 1238. 1240
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : long. 6.60 m larg. 0.75 m prof. 0.30 m
Description : Il s'agit de la tranchée de fondation du mur MR1095.
Documents : MN08, MN16
Photos : 87
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1096
Fait : MR1095
Ensemble : UNF1026
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur en pierres sèches
Égalité : 1239
Sous : 1106
Sur : 1095

Dimensions : larg. 0.75 m. prof. 0.30 m
Texture : blocs
Description : Ce radier de mur (US 1096) est composé de blocs (entre 10 et 20 cm.) et moellons de granite disposés en vrac.
Documents : MN08
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1097
Fait : MR1097
Ensemble : UNF1026
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1098
Dimensions : larg. 0.70 m prof. 0.30 m
Description : Il s'agit de la tranchée de fondation du mur MR1097.
Documents : MN08, MN15
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1098
Fait : MR1097
Ensemble : UNF1026
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Sous : 1131
Sur : 1097
Dimensions : larg. 0.7 m.
Texture : blocs
Description : Ce radier de mur (US 1098) est composé de blocs et moellons de granite disposés en vrac.
Documents : MN08, MN15
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1099
Fait : MR1099
Ensemble : UNF1026
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1100
Orientation : nord-ouest>sud-est
Description : Il s'agit de la tranchée de fondation du mur MR1099.
Documents : MN08
Photos : 14
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1100
Fait : MR1099
Ensemble : UNF1026
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Sous : 1110
Sur : 1099

Texture : blocs
Inclusions : blocs
Matériaux : pierre : moellon, bloc
Description : Ce radier de mur est composé de blocs et moellons de granite disposés en vrac.
Documents : MN08
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1101
Fait : MR1101
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Équiv. : 1103. 1026. 1097. 1095
Sous : 1102
Sur : 1231. 1173
Orientation : sud-ouest>nord-est
Description : Il s'agit du creusement de la tranchée de fondation du mur MR1101.
Documents : MN08, MN15
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1102
Fait : MR1101
Ensemble : UNF1026
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Sous : 1109
Sur : 1101
Dimensions : larg. 0.45 m. épais. 0.1 m.
Texture : blocs
Inclusions : tuiles
Description : Ce radier de mur est composé de blocs granite et tuiles.
Documents : MN08, MN15
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1103
Fait : MR1103
Ensemble : UNF1026
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Équiv. : 1101. 1026. 1097. 1095
Sous : 1104
Sur : 1035
Description : Il s'agit du creusement de la tranchée de fondation du mur MR1103.
Documents : MN08
Photos : 14, 49
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1104
Fait : MR1103
Ensemble : UNF1026
Genre : construite

Catégorie : mur
Type : fondation de mur
Sous : 1106
Sur : 1103
Dimensions : larg. 0.5 m.
Texture : mortier
Couleur : jaune
Inclusions : tuiles, petits moellons
Description : Il s'agit d'une semelle de fondation (US 1104) constituée de mortier jaune fin très dégradé et pulvérulent. On note la présence de petits moellons et de tuiles.
Documents : MN08
Auteurs : Solène Le Padellec. Stéphane Bourne

US : 1105
Genre : positive
Catégorie : couche technique
Type : nettoyage (annexe : intérieur du bâtiment)
Sous : 1101
Sur : 1235. 1108. 1097. 1099
Description : Cette US a été enregistrée comme une US de nettoyage de l'intérieur du bâtiment annexe de la villa.
Documents : MN08
Auteurs : Solène Le Padellec
Etude céramique : Sigillée du Centre de la Gaule (Drag. 37 des années 90/110), céramiques fine et mi-fine de mode B, céramiques communes de mode A (C-CC-42/44), et de mode B (BJ-CS-33c, P-CS-13, BJ-CS-24, P-CS-34, C-CS-8b), céramique modelée. Datation : ensemble vraisemblablement du IIe s. dont les éléments les plus récents semblent indiquer qu'il n'a pas été scellé avant la fin du IIe s. ap.

US : 1106
Genre : positive
Catégorie : couche technique
Type : nettoyage
Sous : 1001
Sur : 1098. 1027. 1110. 1109. 1173. 1096. 1239
Texture : limon sableux
Couleur : brun
Description : Cette US a été enregistrée comme une US de nettoyage du bâtiment annexe de la villa. C'est un limon sableux brun parfois végétalisé.
Auteurs : Solène Le Padellec
Etude céramique : Lot de céramique gallo-romaine, plutôt du Ier s. et quelques fragments du début de la période moderne (pot 24-12, pot 24-4). Datation: XVe-XVIe s.

US : 1107
Fait : TR1107
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de tranchée d'épierrement

Sous : 1106

Sur : 1027

Orientation : sud-ouest>nord-est

Dimensions : larg. 0.7 m.

Inclusions : blocs, mortier, tuiles

Description : Il s'agit d'une US mixte regroupant le creusement et le comblement de la tranchée d'épierrement du mur MR1026. Elle est orientée sud-ouest/nord-est et mesure 0.7 m. de large. Disposée sur le radier du mur MR1026, elle se compose d'un niveau de moellons, de mortier pulvérulent et de tuiles.

Documents : MN08

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1108

Fait : TR1024

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de tranchée d'épierrement

Égalité : 1235

Sous : 1106

Sur : 1024

Dimensions : larg. 0.7 m.

Texture : limon

Couleur : brun

Inclusions : gravats, calcaire, granite brûlé, moellons

Description : L'US 1108 est constitué de limon brun avec des moellons et gravats en granite de petite taille, du calcaire et du granite brûlé.

Documents : MN08

Auteurs : Solène Le Padellec

Etude céramique : Céramique commune de mode B et fragment de probable vase de l'âge du Fer. Datation: 1er s. ap.

US : 1109

Fait : MR1101

Ensemble : UNF1026

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : fondation de mur (semelle)

Sous : 1106

Sur : 1102

Dimensions : larg. 0.5 m.

Texture : blocs, mortier

Inclusions : tuiles

Description : Cette semelle de fondation est constituée de blocs de granite (entre 10 et 20 cm.) liés avec un mortier jaune fin. Egalement, on a pu noter des inclusions de tuiles qui semblent, elles aussi, liées avec du mortier. Cette US n'est qu'en partie conservée puisqu'elle n'apparaît pas sur la totalité du radier de mur.

Documents : MN08

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1110

Fait : MR1099

Ensemble : UNF1026

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : fondation de mur

Sous : 1106

Sur : 1100

Dimensions : larg. 0.5 m.

Texture : blocs, mortier

Couleur : jaune

Inclusions : tuiles

Description : Cette semelle de fondation est constituée de blocs de granite liés avec un mortier jaune fin. Egalement, on a pu noter des inclusions de tuiles qui semblent, elles aussi, liées avec du mortier.

Documents : MN08

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1111

Genre : positive

Catégorie : couche technique

Type : nettoyage avant fouille (pavillon oriental du bâti résidentiel)

Sous : 1001

Sur : 1348. 1085

Description : US créé pour l'enregistrement du mobilier. Il s'agit du nettoyage avant fouille du pavillon oriental du bâti résidentiel.

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Lot de céramique gallo-romaine (essentiellement du 1er s.) et céramique médiévale/moderne. Datation: médiévale/moderne.

US : 1112

Fait : MR1112

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : parement muret

Équiv. : 1113

Sous : 1114

Sur : 1126

Orientation : nord-ouest>sud-est

Dimensions : larg. max 0.28 m. prof. 0.21 m.

Texture : blocs

Couleur : beige

Inclusions : blocs

Description : Le parement de muret MR1112 est constitué de 4 litages conservés de dalles de granites allant de 13 cm à 25 cm et de blocs allant de 27 cm à 16 cm. Ces dalles ne sont pas liées par un quelconque mortier.

Documents : MN03, MN07, MN08

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Etude lithique : 1 jeton en schiste.

US : 1113

Fait : MR1113

Genre : positive-négative

Catégorie : mur

Type : parement muret

Équiv. : 1112
 Sous : 1114
 Sur : 1319
 Orientation : nord-ouest>sud-est
 Dimensions : larg. 0.29 m. prof. 0.22 m.
 Texture : blocs
 Couleur : beige
 Inclusions : blocs
 Description : Le parement de muret MR1113, orienté nord-ouest/sud-est, appartient à un ensemble constitué par les murs MR1112 et MR1113 enserrant un blocage de pierre US 1114. Il est constitué de 3 litages de granite non liés par un quelconque mortier.
 Documents : MN03, MN08, MN25
 Photos : 17, 28, 29, 102, 105
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1114
 Genre : construite
 Catégorie : mur
 Type : blocage de mur en pierres sèches
 Sous : 1125, 1007
 Sur : 1112, 1113
 Orientation : nord-ouest>sud-est
 Dimensions : larg. 1.75 m. prof. 0.27 m.
 Texture : blocs, limon
 Couleur : beige, brun
 Inclusions : blocs
 Description : L'US 1114 est constitué d'un blocage de blocs de granite de différentes dimensions (de 6 à 35 cm) mêlés à du limon brun. L'orientation est la même que les mur MR1112 et MR1113 puisqu'il constitue une sorte de blocage interne.
 Documents : MN03, MN08
 Photos : 17, 28, 29
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1115
 Genre : positive
 Catégorie : niveau actuel
 Type : terre végétale
 Égalité : 1001
 Sur : 1114
 Dimensions : prof. max 0.2 m.
 Texture : limon
 Couleur : brun
 Inclusions : racines
 Description : Cette US identifie un niveau de terre végétale.
 Documents : MN03
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1116
 Fait : SD1116
 Genre : positive-négative
 Catégorie : couche technique
 Type : sondage mécanique
 Dimensions : larg. 1.53 m. prof. 0.4 m.

Description : Ce sondage a été réalisé dans l'axe des murets de pierres scellés MR1112 et MR1113.
 Documents : MN01, MN03
 Photos : 26
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1117
 Fait : SD1117
 Genre : positive-négative
 Catégorie : couche technique
 Type : sondage mécanique
 Dimensions : long. 4.8 m. larg. 1.69 m. prof. 0.66 m.
 Description : Ce sondage a été réalisé dans l'axe des murets de pierres scellés MR1112 et MR1113. Par la suite, il a été prolongé et se trouve intégré dans le sondage SD1146.
 Documents : MN01, MN02
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1118
 Fait : MR1118
 Genre : positive-négative
 Catégorie : mur
 Type : muret
 Égalité : 1023, 1112
 Sous : 1128
 Sur : 1035
 Orientation : nord-ouest>sud-est
 Texture : blocs
 Description : Orienté nord-ouest/sud-est, ce muret apparaît dans le sondage SD1117. Une égalité avec les murets MR1023 et MR1112 a été établie.
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1119
 Fait : MR1119
 Genre : positive-négative
 Catégorie : mur
 Type : muret
 Égalité : 1113
 Sous : 1120
 Sur : 1121
 Orientation : nord-ouest>sud-est
 Texture : blocs
 Couleur : beige
 Description : Orienté nord-ouest/sud-est, ce muret apparaît dans le sondage SD1116. Une égalité avec le muret MR1113 a été établie.
 Documents : MN03
 Photos : 26
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1120
 Genre : construite
 Catégorie : mur
 Type : blocage de mur en pierres sèches
 Sous : 1124
 Sur : 1119

Description : L'US 1121 désigne le blocage de pierres situé au nord-est du mur MR1119. Ce blocage est très partiellement conservé en raison d'une fosse ou bien d'une récupération des blocs de granite constitutif de l'US.

Documents : MN03

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1121

Genre : positive

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1119

Sur : 1122

Dimensions : larg. 1.7 m. épais. 0.12 m.

Texture : mortier ou arène granitique

Couleur : beige

Description : Ce remblai est constitué d'arène granitique remanié ou de mortier très maigre situé sous le blocage de pierre. Il a un rôle évident de soutien et est inexistant entre les blocs de pierres. Cette US a été observée sur 0.7 m de large dans le sondage SD1116.

Documents : MN03

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1122

Genre : positive

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai ou couche d'occupation

Sous : 1121

Dimensions : larg. 0.7 m. épais. 0.19 m.

Description : Cette US a été aperçu dans le sondage SD1116 sur une longueur de 0.7 m., sous l'US1122 qui sert à stabiliser le blocage de pierre.

Documents : MN03

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1123

Fait : FS1124

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse

Sous : 1001

Sur : 1124

Dimensions : larg. 2 m. épais. 0.2 m.

Texture : limon

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun

Description : Le comblement est composé de limon brun assez homogène et moyennement compact.

Documents : MN03

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1124

Fait : FS1124

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1123

Sur : 1120

Description : Dans le sondage SD1116, un creusement de forme indéterminée a été observé. La fonction de cette fosse a pu être de récupérer des matériaux pierreux dans le muret MR1119 ou le chemin VO1019. Il pourrait aussi s'agir d'un chablis dont les dimensions n'ont pu être définies précisément (environ 2 m.).

Documents : MN03

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1125

Fait : PL1007

Genre : positive

Catégorie : couche technique

Type : nettoyage avant fouille

Sous : 1001

Sur : 1114

Texture : mortier

Description : Cette US correspond au nettoyage de l'ensemble mur MR1112 et plot PL1007. Elle a été recueillie dans le mortier pulvérulent.

Documents : MN07

Etude céramique : Céramique sigillée de Montans du premier quart du Ier s., céramique fine de mode B, céramique commune de mode B (P-CS-13) et céramique modelée. Datation : premier quart du Ier s. ap.

US : 1126

Genre : positive

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai de nivellement

Égalité : 1319

Sous : 1112

Sur : 1135

Texture : limon, blocs

Couleur : brun

Inclusions : blocs, tuiles

Ramassages : céramique

Description : Cette US est une couche de préparation à la construction du mur MR1112. Elle est constituée de limon brun mêlé à des blocs (de 5 à 10 cm) en vrac avec de la céramique.

Documents : MN07

Auteurs : Sébastien Raudin

Etude céramique : Lot de céramique modelée dont Proto 62 (surface externe lissée), Proto 56, céramique présentant des caractéristiques techniques et morphologiques identiques aux « fine sombres tournées » d'Aquitaine attestées notamment dans les niveaux du IIe s. av. (Landreau 2015). Lot d'amphores italiques dont le profil des anses correspond à des Dr. 1. Quelques fragments appartiennent à un conteneur un peu plus ancien puisque les données métriques de sa lèvre sont celles des amphores gréco-italiques du IIe s. av. (HL. 31,4 mm, EL. 31 mm, DL. 144mm). La

pâte se distingue d'ailleurs des autres fragments par une couleur blanche et un dégraissant plus abondant.
Datation : fin Tène moyenne/Tène finale.

US : 1127

Genre : positive

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Équiv. : 1174

Sous : 1154

Sur : 1001

Dimensions : épais. max. 0.38 m.

Texture : limon

Couleur : brun

Description : L'US 1127 apparaît sous un niveau de pendage de blocs de granite matérialisant la circulation d'un chemin et venant combler le chemin creux. Sa limite nord est très difficile à matérialiser. Ses dimensions ne sont pas connues.

Documents : MN02

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1128

Fait : VO1019

Genre : construite

Catégorie : voie

Type : bande de roulement

Sous : 1031

Sur : 1127

Dimensions : larg. 1.8 m.

Texture : blocs

Couleur : beige

Matériaux : pierre : granite

Description : L'US 1128, situé dans le sondage SD1117, pourrait témoigner d'un niveau de circulation d'un chemin creux (visible sur 1.80 m). En effet, on note un niveau de pendage des blocs de granites.

Documents : MN02

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1129

Genre : positive

Catégorie : couche de destruction-abandon

Type : couche de destruction (tuiles au sud du pavillon)

Description : Fiche manquante. Egalité avec US 1070 ?

Documents : MN01

Auteurs : Solène Le Padellec

Etude céramique : Céramique fine de mode B (M96) et mi-fine de mode B (BJ-TN-37gh), céramiques communes de mode A (CEIRP: AP-ERP-1f) et de mode B (BJ-CS-24). Datation : IIIe-IVe s. ap.

US : 1130

Fait : MR1130

Genre : positive-négative

Catégorie : mur

Type : mur effondré

Sous : 1157

Sur : 1144

Texture : blocs, limon

Couleur : brun, gris

Inclusions : blocs

Description : Cette US se caractérise par des blocs de granites posés de champs. Ils sont le fruit probable de l'effondrement d'un mur. Par contre, il n'y a pas de mortier ni de litage de TCA. Néanmoins, en périphérie nord-ouest, quelques fragments de TCA ont pu être quand même observés mais pas en litage. Les blocs de granite (d'environ 20 cm de long par 15 cm de large) sont assez homogènes de par leur taille (sauf dans la zone médiane). Entre ces blocs, il y a du limon brun arénacé.

Documents : MN01, MN04, MN06

Photos : 44

Auteurs : Hervé Morzadec. Fabrice Le Ménéah. Karine Prêtre

Etude céramique : Céramique fine de mode B, céramiques communes de mode A et de mode B (BJ-CS-1). Datation : gallo-romains (plutôt Ier s. ? ap.).

US : 1131

Fait : TR1131

Genre : composite

Catégorie : creusement-comblement

Type : creusement-comblement de tranchée d'épierrement (du mur MR1097)

Sous : 1106

Sur : 1098

Texture : limon sableux

Inclusions : blocs, tuiles, galets calcaire

Description : Cette tranchée d'épierrement est constituée d'une US composite 1131 (creusement et comblement). Son comblement est un limon sableux brun avec de nombreuses pierres, de la TCA et des galets calcaires. Cette tranchée est la récupération du mur MR1097.

Interprétation : Il manque les mesures.

Documents : MN08

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1132

Fait : SD1132

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique

Orientation : nord-nord-est/sud-sud-ouest

Description : Le sondage SD 1132 est orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest.

Documents : MN01, MN05, MN11

Photos : 32, 33, 34

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1133

Fait : SD1133

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique

Interprétation : Fiche manquante.

Documents : MN01, MN06

Photos : 44

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1134

Fait : SD1134

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique

Description : Il s'agit d'un sondage mécanique.

Documents : MN01, MN04

Photos : 110, 111

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1135

Fait : FO1014

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1126

Sur : 1136

Dimensions : prof. entre 0.15 et 0.2 m.

Texture : limon sableux

Couleur : brun, orangé

Inclusions : blocs, charbons

Description : L'US 1135 se compose d'un limon brun orangé légèrement sableux avec des poches de limon brun. On note la présence de quelques rares inclusions de charbon et de quelques blocs dans la partie ouest du fossé.

Documents : MN07

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1136

Fait : FO1014

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1135

Sur : 1137

Dimensions : prof. 0.1 m.

Texture : limon sableux

Structure : meuble

Couleur : brun, clair

Inclusions : charbons

Description : L'US 1136 se compose d'un limon sableux brun clair et meuble avec des inclusions de charbons. Le réseau racinaire perturbe le comblement à l'ouest du fossé.

Documents : MN07

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1137

Fait : FO1014

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1136

Sur : 1138

Dimensions : prof. entre 0.2 et 0.3 m.

Texture : limon

Couleur : jaune, orangé

Inclusions : charbons

Description : L'US 1137 se compose d'un limon jaune/orangé avec quelques rares inclusions de charbons ainsi que quelques racines.

Documents : MN07

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1138

Fait : FO1014

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Équiv. : 1321

Sous : 1137

Sur : 1014. 1028. 1303

Dimensions : prof. entre 0.02 et 0.05 m

Texture : limon sableux

Couleur : jaune

Description : L'US 1138 se compose d'un limon jaune très sableux, assez proche du terrain naturel. Il s'agit de l'US de fond de fossé.

Documents : MN07

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1139

Fait : SD1140

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1106

Sur : 1109

Dimensions : épais. entre 0.2 et 0.25 m.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs

Ramassages : céramique, métal, macro-faune

Description : Observé dans le sondage manuel SD1140 et dans le sondage mécanique SD1183, ce remblai épais (de 20cm à 25 cm.) se compose de limon arénacé brun très foncé avec quelques blocs. Le mobilier y est abondant.

Documents : MN08, MN15

Photos : 49, 85

Auteurs : Stéphane Bourne

Etude céramique : Lot provenant du sondage SD1140 : Céramiques fine de mode B (M146, M1) et mi-fine de mode B (BJ-TN-37), céramiques communes de mode A et de mode B (P-CS-12, P-CS-13 et probablement BJ-CS-24d), céramique modelée. Datation: ensemble hétérogène comportant une majorité de mobiliers du Ier s. et d'autres plus tardifs des IIIe-IVe s. ap. lot provenant du sondage SD1183 : Céramique mi-fine de mode A (BJ-TN-2, BJ-TN-37, Bo-TN-1), céramiques

communes de mode A et de mode B (BJ-CS-25i).
Datation: deuxième moitié du IIe s. - IIIe s. ap.

US : 1140

Fait : SD1140

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage manuel

Description : Il s'agit d'un sondage manuel.

Documents : MN08

Photos : 49

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1141

Fait : SD1134

Genre : positive

Catégorie : couche de destruction-abandon

Type : couche de destruction (tuiles)

Équiv. : 1169

Sous : 1142

Sur : 1145

Texture : limon

Couleur : brun

Inclusions : tuiles

Ramassages : céramique, bronze

Description : L'US 1141 est constituée de tuiles (très fragmentées) mélangés à un limon brun.

Documents : MN04, MN06

Photos : 44, 48

Auteurs : Solène Le Padellec. Fabrice Le Ménéah

Etude céramique : Céramiques communes de mode A et de mode B. Datation : gallo-romain (plutôt Ier s.? ap.)

US : 1142

Fait : FO1142

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fossés

Équiv. : 1159

Sous : 1166. 1177

Sur : 1141. 1169. 1168. 1329

Dimensions : larg. environ 1.6 m. prof. entre 0.6 m. et 0.9 m.

Description : Ce fossé FO1142 a pu être observé en coupe dans les sondages SD1134 et SD1149. Il mesure environ 1.6 m. de large pour une profondeur oscillant entre 0.9 m et 0.6 m. Dans le sondage SD1134, son profil est décrit comme étant très irrégulier avec des contours flous et ondulants et un fond brûlé.

Documents : MN04, MN06

Photos : 44, 48

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1143

Fait : FO1142

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1141

Sur : 1144

Texture : limon

Structure : hétérogène

Couleur : brun, gris

Inclusions : cailloux, nodules d'arène granitique

Description : L'US 1143 est le dernier comblement du fossé constitué de limon brun/gris hétérogène avec des cailloux, des nodules d'arène granitique. Il a été observé dans le sondage SD1134.

Documents : MN04

Auteurs : Solène Le Padellec

Etude lithique : une meule va-et-vient. Datation : second âge du Fer

US : 1144

Fait : FO1142

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Équiv. : 1161

Sous : 1143

Sur : 1142

Texture : limon

Couleur : brun, noir

Ramassages : céramique

Description : L'US 1144 est composé de limon brun à noir, voire brûlé. Ce comblement est très végétalisé. Il a été observé dans le sondage SD1134.

Documents : MN04, MN06

Photos : 44

Auteurs : Solène Le Padellec

Etude céramique : Fragment de céramique du second âge du Fer. Datation : second âge du Fer.

US : 1145

Fait : SD1134

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de terre

Type : couche de terre végétalisée

Sous : 1169. 1141. 1168

Sur : 1178

Texture : limon sableux

Couleur : brun, gris

Inclusions : tuiles

Description : Cette US est un limon fin sableux brun gris, végétalisé avec des inclusions de tuiles.

Documents : MN04, MN06

Photos : 48

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1146

Fait : SD1146

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique

Description : Il s'agit d'un sondage réalisé à la pelle

mécanique. Il se situe dans le prolongement du sondage SD1117.

Documents : MN01, MN14

Photos : 50, 125

Auteurs : Solène Le Padellec. Julien Villevieille

Etude céramique : US 1211+1224+1225, SD1146.

Céramique sigillée de Montans de la seconde moitié du Ier s., céramique métallescente du Centre de la Gaule de première génération du IIe s., céramique mi-fine de mode B (BJ-TN-37gh), céramiques communes de mode A (CEIRP, C-CC-30, C-CC-54), et de mode B (BJ-CS-24, P-CS-12, P-CS-29), céramique modelée. Datation : IIIe-IVe s. ap.

US : 1147

Fait : MR1147

Ensemble : PCE1056

Genre : positive-négative

Catégorie : mur

Type : creusement de tranchée de fondation de mur

Équiv. : 1039. 1045. 1056

Sous : 1148

Sur : 1341

Orientation : nord-est>sud-ouest

Dimensions : larg. min 0.74 m. et max 0.8 m. prof. 0.79 m.

Description : Orienté nord-est/sud-ouest, le mur MR1147 possède une tranchée de fondation (US 1147) avec un profil en u et un fond plat.

Documents : MN01, MN06, MN10

Photos : 44, 45

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1148

Fait : MR1147

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : radier de mur

Sous : 1046

Sur : 1147

Dimensions : larg. min 0.74 m. et max 0.8 m. prof. 0.79 m.

Texture : blocs, limon argileux

Couleur : brun, gris, verdâtre

Inclusions : blocs, tuiles

Ramassages : céramique

Description : De nombreux blocs de granite liés par une argile brune sont constitutif du radier de mur. On note également la présence de quelques fragments de TCA et d'un fond d'amphore. Certains blocs de granite semblent avoir subis une chauffe.

Documents : MN06

Photos : 44, 45

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Etude céramique : Amphore de Tarraconaise. Datation : fin du Ier s. av. - premières décennies du Ier s. ap.

US : 1149

Fait : SD1149

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique

Description : 1149 : sondage mécanique

Documents : MN01, MN06, MN12

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1150

Fait : FO1150

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fossés

Équiv. : 1019. 1152. 1154

Sous : 1151. 1219

Sur : 1031

Orientation : nord-ouest>sud-est

Dimensions : larg. 0.6 m. prof. 0.55 m.

Description : Le fossé FO1150 a été vu dans les sondages SD1132 et SD1146. Ce fossé de faible profondeur (0.35 m.) a une largeur observée de 0.6 m. et est légèrement évasé. Il pourrait fonctionner, en tant que fossé bordier, avec les deux états constatés de la voie VO1019.

Documents : MN01, MN05, MN14

Photos : 125

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1151

Fait : FO1150

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossés

Égalité : 1219

Sous : 1001

Sur : 1150

Texture : limon sableux

Structure : hétérogène

Inclusions : blocs, tuiles

Description : L'US 1151 (SD1132) est un comblement hétérogène. Elle se compose d'un limon sableux avec des inclusions de blocs et quelques fragments de TCA.

Documents : MN05

Auteurs : Solène Le Padellec. Julien Villevieille

US : 1152

Fait : FO1152

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fossés

Équiv. : 1019. 1150

Sous : 1153

Sur : 1156

Orientation : nord-ouest>sud-est

Dimensions : larg. 0.6 m. prof. 0.4 m.

Description : Orienté nord-ouest/sud-est, le fossé FO1152 a été vu dans le sondage SD1132. Son

creusement en U légèrement évasé vient percer le comblement/radier (US1156) de la voie VO1019.

Documents : MN05

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1153

Fait : FO1152

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1001

Sur : 1152

Texture : limon sableux

Couleur : brun

Inclusions : blocs

Description : Le comblement US 1153 se compose de limon sableux avec de rares inclusions de blocs de pierre.

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1154

Fait : FO1154

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fossés

Sous : 1220. 1155

Sur : 1127

Orientation : nord-ouest>sud-est

Dimensions : larg. 1 m. prof. 0.3 m.

Description : Dans le sondage SD1132, son creusement est large (1 m.), peu profond (0.3 m.), et très évasé. Dans le sondage SD1146, son profil est plus étroit et davantage en U évasé.

Documents : MN02, MN05, MN14

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1155

Fait : FO1154

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Équiv. : 1220

Sous : 1001

Sur : 1154

Texture : limon sableux

Structure : hétérogène

Inclusions : blocs, tuiles

Description : L'US 1155 est un comblement de limon sableux très hétérogène qui se distingue par de petits blocs en grande quantité accompagnés de petits fragments de TCA.

Documents : MN05

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1156

Fait : VO1019

Genre : construite

Catégorie : voie

Type : radier du chemin VO1019

Égalité : 1031. 1326

Sous : 1152

Sur : 1019

Dimensions : prof. 0.4 m.

Texture : blocs, limon sableux

Couleur : brun

Inclusions : tuiles, blocs

Ramassages : céramique

Description : L'US 1156 (SD1132) se compose de limon sableux brun homogène et de blocs (n'excédant pas la vingtaine de centimètres). On constate quelques fragments de TCA en inclusions.

Documents : MN05

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

Etude céramique : Céramiques communes de mode A (BJ-CC-24) et de mode B. Datation : IVe s.

US : 1157

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1065

Sur : 1158. 1167. 1130

Dimensions : long. 3 m. larg. 2.44 m. épais. 0.2 m.

Texture : limon, limon sableux

Couleur : brun, clair

Inclusions : blocs, tuiles

Description : Ce remblai US1157 est constitué d'un limon brun clair sableux comprenant quelques cailloux de granite (entre 6 cm et 4 cm) et quelques fragments de TCA. Présente dans le sondage SD1133, cette US correspond au vide présent au sud de l'empierrement US 1130. Elle semble combler la partie supérieure de FO1142.

Documents : MN06

Photos : 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1158

Fait : FS1159

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse

Sous : 1157

Sur : 1159

Dimensions : larg. 0.78 m. épais. max 0.25 m.

Texture : limon

Structure : meuble, homogène

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs, tuiles, racines

Description : Cette US 1158 est composé de limon brun sombre homogène moyennement meuble avec quelques cailloux ou blocs de granite, de rares fragments de TCA et des racines. Elle pourrait matérialiser un chablis.

Documents : MN06

Photos : 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1159

Fait : FS1159

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Équiv. : 1142

Sous : 1158

Sur : 1141

Dimensions : larg. 0.78 m. épais. 0.44 m.

Description : Localisé dans le sondage SD1133, il s'agit de la possible fosse laissée par un chablis situé en bordure du creusement FO1142. Son creusement en quart de cercle a été vu en coupe. Il pourrait être synchrone du fossé.

Documents : MN06

Photos : 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1160

Fait : PO1160

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de trou de poteau

Sous : 1161

Sur : 1162, 1163

Dimensions : larg. 0.39 m. prof. 0.25 m.

Description : Le creusement de ce trou de poteau PO1160 a un profil en cuvette avec des bords irréguliers allant de l'évasé à droit. Le fond est quasiment plat bien que légèrement incliné. Ce poteau se situe dans le comblement du fossé FO1142.

Documents : MN06

Photos : 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1161

Fait : PO1160

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de trou de poteau

Équiv. : 1144

Sous : 1130

Sur : 1160

Dimensions : larg. 0.39 m. prof. 0.25 m.

Texture : limon argileux/sableux

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs, charbons

Description : Son comblement est un limon brun foncé argilo-sableux comprenant quelques cailloux de granite et de très rares charbons millimétriques.

Documents : MN06

Photos : 44

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1162

Fait : FO1142

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Équiv. : 1163

Sous : 1160

Sur : 1165

Texture : limon

Structure : peu compacte

Couleur : brun, clair

Inclusions : tuiles

Description : L'US 1162 est un limon brun, plus clair que l'US 1163, homogène et moyennement compact. On note la présence de nodules millimétriques de TCA et de charbons. Il a été observé dans le sondage SD1149.

Documents : MN06

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1163

Fait : FO1142

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Équiv. : 1162

Sous : 1160

Sur : 1165

Dimensions : larg. 0.4 m. épais. 0.18 m.

Texture : limon

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, clair

Inclusions : charbons, tuiles

Description : L'US 1163 se compose d'un limon brun clair homogène et moyennement compact avec la présence de nodules de TCA et de charbons. Il a été observé dans le sondage SD1149.

Documents : MN06

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1164

Fait : SD1132

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de destruction

Type : couche de destruction

Équiv. : 1225, 1224, 1211, 1174, 1127

Sous : 1019

Sur : 1226

Texture : limon sableux

Couleur : brun

Inclusions : blocs, tuiles

Description : Cette couche de démolition US 1164 est un limon sableux brun avec une forte dominante d'éléments de destruction de type TCA. Il pourrait s'agir de l'effondrement d'une toiture. Cette couche est coupée par la voie VO1019 et notamment par son fossé bordier FO1150.

Documents : MN05

Auteurs : Julien Villeveille, Solène Le Padellec

US : 1165
 Fait : FO1142
 Genre : positive
 Catégorie : comblement
 Type : comblement de fossé
 Sous : 1165
 Sur : 1142
 Dimensions : larg. 0.92 m. épais. 0.24 m.
 Texture : limon sableux
 Structure : hétérogène
 Couleur : beige, gris
 Inclusions : cailloux, charbons
 Description : L'US 1165 est constituée d'un limon très sableux arénacé gris à beige, hétérogène avec en inclusions des cailloux de granite et de charbons millimétriques. Il a été observé dans le sondage SD1149.
 Documents : MN06
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1166
 Fait : FO1142
 Genre : positive
 Catégorie : comblement
 Type : comblement de fossé
 Sous : 1165
 Sur : 1142
 Dimensions : larg. 1.04 m. prof. 0.1 m.
 Texture : blocs
 Couleur : gris
 Inclusions : blocs
 Description : L'US 1166 est formée par des blocs de granite posés à plat. Il a été observé dans le sondage SD1149.
 Documents : MN06
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1167
 Fait : FS1168
 Genre : positive
 Catégorie : comblement
 Type : comblement de fosse
 Sous : 1157
 Sur : 1168
 Dimensions : larg. 0.54 m. épais. 0.4 m.
 Texture : limon argileux, limon sableux
 Couleur : brun, foncé
 Inclusions : blocs, terres cuites
 Description : Le comblement de fosse US 1167 est constitué d'un limon brun foncé argilo-sableux comprenant des blocs de granite (d'environ 0.2 m.) et de rares nodules de terres cuites.
 Documents : MN06
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1168
 Fait : FS1168
 Genre : négative
 Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse
 Sous : 1167
 Sur : 1169
 Dimensions : larg. 0.54 m. épais. 0.4 m.
 Description : Son creusement US 1168 a un profil en demi-cuvette irrégulier avec un fond presque plat. Le bord droit, davantage préservé, possède une sorte de ressaut. Sa longueur reste inconnue car cette fosse n'a été observée qu'en coupe.
 Documents : MN06
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1169
 Genre : positive
 Catégorie : couche de remblai
 Type : remblai
 Équiv. : 1141
 Sous : 1142
 Sur : 1145
 Dimensions : larg. min. 2.5 m. épais. 0.34 m.
 Texture : limon sableux
 Structure : peu compacte, hétérogène
 Couleur : brun
 Inclusions : blocs
 Description : Visible dans le sondage SD1133, ce remblai US 1169 se compose d'un limon brun sableux hétérogène moyennement compact comprenant des blocs de granite et des plaquettes. Ses dimensions ne sont pas faciles à cerner. Il pourrait s'agir d'un apport naturel venu après l'installation.
 Documents : MN06
 Photos : 44, 48
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1170
 Genre : positive-négative
 Catégorie : couche d'habitat
 Type : couche d'installation
 Sous : 1141
 Sur : 1035
 Dimensions : épais. min. 0.42 m.
 Texture : limon sableux
 Structure : peu compacte, homogène
 Couleur : brun
 Description : La couche d'installation US 1170 est constituée d'un limon sableux brun homogène moyennement compacte visible de part et d'autre du mur MR1147 qui la coupe.
 Documents : MN06
 Photos : 44
 Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1171
 Fait : SD1171
 Genre : positive-négative
 Catégorie : couche technique
 Type : sondage mécanique
 Description : Il s'agit d'un sondage mécanique.

Interprétation : Fiche manquante.

Documents : MN13, MN01

Photos : 47

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1172

Fait : SD1172

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique

Description : Il s'agit d'un sondage mécanique.

Interprétation : Fiche manquante.

Documents : MN01, MN22, MN23

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1173

Genre : positive

Catégorie : couche de sédimentation naturelle

Type : sédimentation naturelle

Équiv. : 1231. 1229. 1234

Sous : 1101

Sur : 1035

Dimensions : épais. 0.2 m.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, jaune

Inclusions : blocs,

Description : Cette US 1173 est visible dans le sondage manuel SD1140 et dans le sondage mécanique SD1183. Une double interprétation et une double description ont été données pour cette US. Dans un premier temps, elle a été décrite comme un probable niveau d'interface naturel entre le substrat sain et le remblai US1139. Selon cette interprétation, elle se compose d'un limon arénacé brun jaunâtre homogène avec des blocs de granite. Dans un second temps, elle est décrite comme un décaissement lié à l'installation du mur MR1026. Le comblement de ce décaissement est ici décrit comme un ensemble constitué de nombreux blocs de granite désorganisés. Il s'agit peut-être de l'US 1175 (confusion dans les numéros).

Documents : MN08, MN15

Photos : 85

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1174

Fait : SD1132

Genre : positive

Catégorie : couche de destruction-abandon

Type : couche de destruction

Sous : 1070

Sur : 1175. 1035. 1176

Dimensions : épais. entre 0.1 m. et 0.2 m.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun

Inclusions : blocs, tegulae

Description : Cette couche de démolition US 1174 se compose de limon arénacé brun avec quelques blocs de granite et quelques tegulae.

Documents : MN11

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1175

Fait : SD1132

Genre : positive

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Égalité : 1212. 1222. 1226. 1223. 1176

Sous : 1174

Sur : 1035

Texture : limon arénacé, blocs

Couleur : brun

Inclusions : blocs

Description : Ce remblai US 1175 vient combler un décaissement. Il est constitué d'un limon arénacé brun avec de nombreux blocs de granite désorganisés.

Documents : MN11

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1176

Fait : SD1132

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Égalité : 1212. 1222. 1226. 1223. 1175

Sous : 1174

Sur : 1035

Texture : limon, blocs

Couleur : brun

Inclusions : blocs, charbons

Ramassages : céramique, scories

Description : Ce remblai US 1176 vient combler une dépression dont la fonction est indéterminée. Il comprend une matrice de limon arénacé brune avec quelques charbons et de nombreux blocs de granite désorganisés.

Documents : MN11

Auteurs : Stéphane Bourne

Etude céramique : Fragment de pot en céramique commune de mode B. Datation : Ier s. ap.

US : 1177

Fait : FO1142

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1065

Sur : 1142

Dimensions : larg. min. 1.8 m.

Texture : blocs, limon argileux

Couleur : brun, gris, foncé

Inclusions : blocs, tuiles

Description : L'US 1177 est composée d'un blocage de pierres de granite de différentes dimensions mêlés à une matrice limono argileuse brune avec de très rares fragments de TCA.. Il a été observé dans le sondage SD1149.

Documents : MN06
Photos : 48
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1178
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : blocage de blocs de granite
Sous : 1145
Sur : 1179
Dimensions : larg. 2.1 m
Texture : limon argileux
Couleur : brun
Inclusions : blocs, tuiles

Description : Cette US désigne un blocage de blocs de granite de différentes dimensions (de 20 à 5 cm) compris dans une matrice limono argileuse brune et grasse avec des fragments de TCA en inclusions. De par sa nature, elle est proche de l'US 1177, mais elle n'appartient pas au fossé FO1142 qui la recoupe. Il pourrait s'agir d'un niveau de démolition ayant fait l'objet d'un tri de matériaux. Ce niveau disparaît à l'ouest en raison du diagnostic.

Documents : MN06
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1179
Fait : FS1180
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1178
Sur : 1180
Dimensions : larg. 0.5 m. épais. 0.18 m.
Texture : limon sableux
Couleur : brun, gris
Description : Son comblement est composé d'un limon sableux brun gris.
Documents : MN06
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1180
Fait : FS1180
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse
Sous : 1179
Sur : 1181
Dimensions : larg. 0.5 m. épais. 0.18 m.
Description : Cette structure est apparue dans la coupe sud du sondage SD1149. Il s'agit d'un creusement en cuvette aux bords évasés et au fond induré. C'est probablement une petite fosse creusée dans l'US 1181 et située dans le niveau de démolition/épandage US 1178.
Documents : MN06
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1181
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de sédimentation
Type : sédimentation indifférenciée
Sous : 1180
Sur : 1035
Dimensions : larg. 1.85 m. épais. 0.18 m.
Texture : arène limoneuse
Structure : compacte, homogène
Couleur : beige, gris
Description : Cette couche US 1181 est une sédimentation fine. Une arène limoneuse, grise à beige, homogène et compact, la compose.
Documents : MN06
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1182
Ensemble : PCE1082
Genre : positive
Catégorie : couche de construction
Type : niveau de travail
Sous : 1224
Sur : 1222
Dimensions : épais. de 2 cm. à 3 cm.
Structure : compacte
Inclusions : terre rubéfiée
Description : Ce niveau de travail (US 1182) est constitué de poches de terre rubéfiée et indurée, d'une épaisseur oscillant entre 2 et 3 cm, directement posée sur la couche de remblai US 1222.
Documents : MN14
Photos : 50
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1183
Fait : SD1183
Genre : positive-négative
Catégorie : couche technique
Type : sondage mécanique
Description : Il s'agit d'un sondage mécanique.
Documents : MN15, MN08
Photos : 85
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1184
Fait : FO1184
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fossés
Égalité : 1193
Sous : 1194, 1343
Sur : 1192, 1197
Dimensions : long. 9 m larg. 1.10 m prof. 0.70 m
Description : Le creusement (US 1184) n'a pas été décrit précisément mais selon les photos et relevés de coupe, on peut dire que son profil est cuvette avec des bords évasés et un fond presque plat. Ses mesures devront être revues en fonction des différentes levées.

Voir la fiche de fiat.

Interprétation : Manque de mesures et de descriptions.

Documents : MN01, MN06, MN12, MN13, MN27

Photos : 108, 112, 113, 119, 120, 121

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1185

Genre : positive-négative

Catégorie : surface

Type : niveau de circulation

Équiv. : 1325

Sous : 1001

Sur : 1186

Dimensions : épais. 0.1 m. à 0.2 m.

Texture : limon sableux

Couleur : brun, clair

Inclusions : blocs

Description : Cette US correspond à un niveau de circulation voire à un niveau de voirie est/ouest.

Composée d'une matrice limono-sableuse brune claire, cette US présente aussi un amalgame de blocs.

Documents : MN12

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1186

Genre : positive

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1185

Sur : 1187

Texture : limon sableux

Couleur : brun, jaune, clair

Inclusions : blocs

Description : L'US 1186 est un remblai situé sous le voie est/ouest (VO1019) et sur le comblement ou la démolition localisée sur le fossé FO1184.

Documents : MN12

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1187

Fait : FO1142

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1186

Sur : 1188, 1141

Texture : limon argileux

Structure : meuble

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs

Ramassages : céramique (amphore)

Description : L'US 1187 (SD1149) est décrite comme un niveau de blocs observant un pendage sous la voirie VO1019 et sur le fossé FO1184. Il est probable qu'il s'agisse du comblement supérieur du fossé. La matrice est limono-argileuse et légèrement meuble.

Documents : MN12

Auteurs : Sébastien Raudin

Etude céramique : Céramique fine de mode B et commune de mode A. Datation : Ier s. ap.

US : 1188

Fait : FO1184

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Équiv. : 1329

Sous : 1187

Sur : 1189

Texture : limon argileux

Structure : homogène

Couleur : brun, gris

Inclusions : blocs, charbons

Description : L'US 1188 (SD1149) est un comblement composé de limon brun à gris argileux et homogène. On retrouve cette US en plan à l'ouest du sondage SD1149.

Documents : MN12

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1189

Fait : FO1184

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Équiv. : 1335

Sous : 1188

Sur : 1342

Texture : limon argileux

Couleur : brun, gris, clair

Description : L'US 1189 (SD1149) est uniquement visible dans la partie est du sondage SD1149. Elle est constituée de limon légèrement argileux brun clair voire gris.

Documents : MN12

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1190

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1039

Sur : 1191

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs, charbons, tuiles

Ramassages : céramique

Description : Cette US 1190 se compose d'un limon arénacé brun foncé avec de nombreux blocs de granite, des tegulae et quelques charbons. Elle se situe dans le sondage SD1171.

Documents : MN13, MN22

Auteurs : Stéphane Bourne

Etude céramique : Fond de pot sans caractérisation chronologique.

US : 1191
Fait : SD1171
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai de terre
Sous : 1190
Sur : 1196
Texture : limon arénacé
Couleur : brun, moyen
Inclusions : blocs, charbons
Description : Cette US 1191 se compose d'un limon arénacé brun moyen avec de rares blocs de granite et de rares charbons. Elle se situe dans le sondage SD1171.
Documents : MN13
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1192
Fait : SD1171
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1184, 1193
Sur : 1035
Texture : limon arénacé
Couleur : brun, jaunâtre clair
Description : Située dans le sondage SD1171, l'US 1192 est constituée de limon arénacé brun clair voire jaunâtre. Il s'agit possiblement du substrat en place dont la teinte a été assombrie par des phénomènes de percolations.
Documents : MN13
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1193
Fait : FO1193
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fossés
Égalité : 1184
Sous : 1194, 1343
Sur : 1192, 1197
Dimensions : long. 9 m larg. 1.10 m prof. 0.70 m
Description : Situé dans le sondage SD1171, ce creusement de fossé est coupé par le mur MR1039.
Interprétation : Manque les mesures et la description du profil.
Documents : MN13
Photos : 47
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1194
Fait : FO1193
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Sous : 1196

Sur : 1193, 1184
Texture : limon arénacé
Structure : homogène
Couleur : brun, gris
Inclusions : blocs
Description : Cet unique comblement US1194 est un limon arénacé brun gris homogène avec quelques rares blocs de granite.
Documents : MN13
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1195
Fait : SD1171
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1037
Sur : 1040
Texture : limon arénacé
Couleur : brun, foncé
Inclusions : blocs, charbons, tuiles
Description : Située dans le sondage SD1171, l'US 1195 se compose d'un limon arénacé brun foncé avec de nombreux blocs de granite, des tegulae et quelques charbons.
Documents : MN13
Photos : 47
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1196
Fait : SD1171
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1191
Sur : 1194
Texture : limon arénacé
Couleur : beige, orangé
Inclusions : charbons, mortier
Description : Située dans le sondage SD1171, l'US 1196 se compose d'un limon arénacé beige et orangé avec des inclusions de mortier jaune (ou d'arène granitique) et de quelques charbons.
Documents : MN13
Photos : 47
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1197
Fait : SD1171
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1184, 1193
Sur : 1035
Texture : limon arénacé
Structure : hétérogène
Couleur : brun, gris, jaune
Inclusions : blocs

Description : Située dans le sondage SD1171, l'US 1196 est constituée d'un limon arénacé brun/gris, voire brun/jaunâtre, hétérogène avec quelques blocs de granite.

Documents : MN13

Photos : 47

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1198

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Équiv. : 1199. 1200

Sous : 1045

Sur : 1204

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, très clair

Description : L'US 1198 est constituée d'un limon arénacé brun très clair. Cette US est assez similaire à l'US 1200. Elle se situe dans le sondage SD1171.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1199

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Équiv. : 1198. 1200

Sous : 1045

Sur : 1204

Texture : limon arénacé

Structure : homogène

Couleur : brun, moyen

Description : Située dans le sondage SD1171, cette US se compose d'un limon arénacé brun moyen homogène.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1200

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Équiv. : 1198. 1199

Sous : 1045

Sur : 1204

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, très clair

Description : L'US 1200 est constituée d'un limon arénacé brun très clair. Cette US est assez similaire à l'US 1198. Elle se situe dans le sondage SD1171.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1201

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1050

Sur : 1200. 1202

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, moyen

Inclusions : blocs, charbons

Description : Située dans le sondage SD1171, cette US se compose d'un limon arénacé brun moyen avec quelques rares blocs de granite de petit module et quelques charbons. Cette US est similaire à l'US 1203.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1202

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1201

Sur : 1205

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, très clair

Description : Située dans le sondage SD1171, l'US 1202 est constituée d'un limon arénacé brun très clair. Cette US est similaire aux US 1198 et US1200.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1203

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1201

Sur : 1205

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, moyen

Inclusions : blocs, charbons

Description : Située dans le sondage SD1171, cette US se compose d'un limon arénacé brun moyen avec quelques rares blocs de granite de petit module et quelques charbons. Cette US est similaire à l'US 1201.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1204

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1198. 1199. 1200

Sur : 1035

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, moyen

Inclusions : blocs

Description : Cette US 1204 se situe dans le sondage SD1171. Elle se compose de limon arénacé brun moyen avec quelques blocs de granite.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1205

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1202. 1203

Sur : 1035

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, moyen

Description : Cette US 1205 se situe dans le sondage SD1171. Elle se compose de limon arénacé brun moyen.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1206

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1064

Sur : 1207

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, moyen

Inclusions : blocs

Description : Située dans le sondage SD1171, l'US 1206 se compose de limon arénacé brun moyen avec de très nombreux blocs de granite altéré en inclusions.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1207

Fait : SD1171

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1206

Sur : 1035

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs, tuiles

Description : Située dans le sondage SD1171, l'US 1207 se compose de limon arénacé brun foncé avec des blocs de granite et de la tegulae en inclusions.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1208

Fait : MR1039

Ensemble : PCE1056

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : radier de mur

Sous : 1040

Sur : 1039

Dimensions : épais. 0.8 m.

Description : Le radier de fondation (US 1208) est constitué d'un blocage de blocs de granite décimétriques mêlés à une matrice de limon arénacé brun moyen.

Documents : MN13

Photos : 47

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1209

Fait : MR1064

Ensemble : PCE1064

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : radier de mur

Égalité : 1295

Sous : 1094

Sur : 1064

Texture : limon, blocs

Couleur : brun, moyen

Inclusions : blocs

Description : Le radier de fondation US 1209, observé dans le sondage SD1171, est constitué d'un blocage de blocs de granite décimétriques inclus dans une matrice de limon arénacé brun moyen.

Documents : MN13

Photos : 96

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1210

Fait : TR1063

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de tranchée d'épierrement

Sous : 1067

Sur : 1063

Texture : blocs, mortier, limon

Couleur : brun, moyen

Inclusions : blocs, mortier

Description : Le comblement de cette tranchée est constitué de blocs de granite de petits module mélangés à du mortier jaune et du limon arénacé brun moyen.

Documents : MN13

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1211

Fait : SD1146

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de destruction

Type : couche de destruction au sud du mur MR1081

Sous : 1348

Sur : 1228. 1227

Dimensions : épais. 0.4 m.

Texture : limon sableux

Structure : hétérogène
Couleur : brun, foncé
Inclusions : blocs, charbons, tuiles
Ramassages : céramique, verre
Description : Cette US est située au sud du mur MR1081. Du limon sableux mêlé à quelques blocs de granite, de la tuile, du charbon de bois compose notre US.
Documents : MN14
Photos : 51
Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec
Etude céramique : Céramique mi-fine de mode B (BJ-TN-37e), céramique commune de mode B (Pi-CS-1c, BJ-CS-25). Datation : IIIe-IVe s. ap.

US : 1212
Genre : positive
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai de construction pour le pavillon (nivellement ?)
Égalité : 1222. 1223. 1226. 1175. 1176
Sous : 1182. 1083. 1081. 1082
Sur : 1221
Dimensions : prof. max. 0.6 m.
Texture : limon sableux, blocs
Couleur : brun
Inclusions : blocs, tuiles
Ramassages : céramique
Description : Cette US 1212 est un remblai constitué de niveau limono-sableux avec de nombreux blocs. Ceci est lié au décaissement du substrat (US 1221). La présence de terre cuite nous prouve bien qu'il s'agit d'une couche anthropisée.
Documents : MN14, MN18
Photos : 51, 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec
Etude céramique : Céramique commune de mode B.
 Datation : Ier s. ap.

US : 1213
Fait : MR1083
Ensemble : PCE1082
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Sous : 1227
Sur : 1083
Dimensions : larg. 0.6 m. prof. 0.5 m.
Texture : blocs
Description : Le radier de fondation US 1213 se compose de blocs et de cailloux de granite en vrac.
Documents : MN14
Auteurs : Solène Le Padellec. Julien Villevieille

US : 1214
Fait : MR1081
Ensemble : PCE1082
Genre : construite

Catégorie : mur
Type : radier de mur
Sous : 1228
Sur : 1081
Dimensions : larg. 0.6 m. prof. 0.5 m.
Texture : blocs
Inclusions : blocs
Description : Le radier est fait de blocs et cailloux de granite en vrac.
Documents : MN14, MN18
Photos : 51, 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1215
Fait : SD1215
Genre : positive-négative
Catégorie : couche technique
Type : sondage mécanique
Description : Il s'agit d'un sondage réalisé à la pelle mécanique.
Documents : MN01, MN20
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1216
Fait : SD1216
Genre : positive-négative
Catégorie : couche technique
Type : sondage mécanique
Dimensions : long. 4.8 m. larg. 1.9 m. prof. 0.9 m.
Description : Ce sondage à la fois mécanique et manuel a été effectué dans la galerie. Il coupe les murs MR1071 et MR1081 pour une meilleure compréhension de la stratigraphie du site à cet endroit.
Documents : MN01, MN18, MN24
Auteurs : Karine Prêtre. Fabrice Le Ménéah

US : 1217
Fait : SD1217
Genre : positive-négative
Catégorie : couche technique
Type : sondage mécanique
Description : Il s'agit d'un sondage réalisé à la pelle mécanique.
Documents : MN16, MN08
Photos : 86
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1218
Fait : SD1218
Genre : positive-négative
Catégorie : couche technique
Type : sondage mécanique
Description : Il s'agit d'un sondage réalisé à la pelle mécanique.
Documents : MN16, MN08
Photos : 87
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1219

Fait : FO1150

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Égalité : 1151

Sous : 1001

Sur : 1150

Texture : limon sableux

Structure : hétérogène

Inclusions : blocs, charbons, tuiles

Description : Comme l'US 1151 (SD1132), l'US 1219 (SD1146) est constituée d'un limon sableux hétérogène avec des inclusions de blocs, de charbons et de TCA.

Documents : MN14

Photos : 125

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1220

Fait : FO1154

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Égalité : 1155

Sous : 1001

Sur : 1154

Texture : limon sableux

Structure : hétérogène

Couleur : brun

Inclusions : tuiles

Description : L'US 1220 (SD1146) est constitué d'un limon sableux hétérogène brun avec des fragments de TCA comme pour l'US 1155.

Documents : MN02, MN14

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1221

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement d'installation

Sous : 1279. 1212. 1222. 1223. 1226. 1175. 1176

Sur : 1035

Description : Une vaste campagne de décaissement allant jusqu'aux substrat rocheux semble avoir été effectuée en vue de l'installation du bâtiment résidentiel. Cette US a été très clairement perçue dans le sondage SD1146.

Documents : MN05, MN21

Photos : 51, 80

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1222

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai installation entre les murs MR1081 et MR1083 (intérieur pavillon)

Équiv. : 1212. 1176. 1226. 1223. 1175

Sous : 1081. 1083

Sur : 1221

Dimensions : prof. entre 0.2 m. et 0.3 m.

Texture : limon sableux, blocs

Couleur : brun

Inclusions : blocs, tuiles

Description : L'US 1222 est un remblai constitué d'un limon sableux brun avec de nombreux blocs. Le décaissement est moins important que sur les extérieurs du bâtiment.

Documents : MN14, MN21

Photos : 51, 80, 125

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1223

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai installation (extérieur nord du pavillon)

Égalité : 1212. 1222. 1226. 1175. 1176

Sous : 1225. 1164

Sur : 1221

Dimensions : prof. 0.4 m.

Texture : sable

Couleur : brun, jaune

Inclusions : blocs, tuiles

Ramassages : céramique

Description : Ce remblai US 1223 est constitué d'un sédiment sableux proche de l'arène granitique. On peut noter la présence de TCA et ainsi que d'un tesson de céramique.

Documents : MN14

Photos : 125

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

Etude céramique : Petit fragment de sigillée de Montans du dernier quart du Ier s. - début du IIe s.

Datation : dernier quart du Ier s. - début du IIe s.

US : 1224

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de destruction

Type : couche de destruction entre MR1081 et MR1083

Équiv. : 1225

Sous : 1085

Sur : 1227. 1182

Dimensions : prof. max. 0.3 m.

Texture : limon sableux

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs, charbons, tuiles

Ramassages : céramique

Description : Cette couche de démolition US 1224 se situe à l'intérieur du pavillon. Elle se compose de limon sableux brun foncé mêlé à quelques petits blocs (allant jusqu'à 10 cm), de la terre cuite et de la tuile.

Documents : MN14

Photos : 51, 125

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

Etude céramique : US 1211+1224+1225, SD1146.

Céramique sigillée de Montans de la seconde moitié du

Ier s., céramique métallescente du Centre de la Gaule de première génération du IIe s., céramique mi-fine de mode B (BJ-TN-37gh), céramiques communes de mode A (CEIRP, C-CC-30, C-CC-54), et de mode B (BJ-CS-24, P-CS-12, P-CS-29), céramique modelée.
Datation : IIIe-IVe s. ap.

US : 1225

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de destruction

Type : couche de destruction au nord du mur MR1083 (extérieur)

Équiv. : 1164

Sous : 1019

Sur : 1223

Dimensions : prof. 0.15 m.

Texture : limon sableux

Couleur : brun, foncé

Inclusions : charbons, tuiles

Ramassages : céramique

Description : Située au nord du mur MR1083, cette couche de démolition US 1224 se compose de limon sableux brun foncé mêlé à des cailloux de granite, de la tuile et du charbon.

Documents : MN14

Photos : 125

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

Étude céramique : US 1211+1224+1225, SD1146.

Céramique sigillée de Montans de la seconde moitié du Ier s., céramique métallescente du Centre de la Gaule de première génération du IIe s., céramique mi-fine de mode B (BJ-TN-37gh), céramiques communes de mode A (CEIRP, C-CC-30, C-CC-54), et de mode B (BJ-CS-24, P-CS-12, P-CS-29), céramique modelée.
Datation : IIIe-IVe s. ap.

US : 1226

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai d'installation/construction (après décaissement US1221)

Sous : 1164

Sur : 1221

Texture : limon sableux

Couleur : brun

Inclusions : blocs, tuiles

Description : Il s'agit d'un remblai constitué de limon sableux avec de nombreux blocs liés au décaissement, US 1221, en vue de l'installation de la villa.

Documents : MN05

Auteurs : Julien Villevieille. Solène Le Padellec

US : 1227

Fait : MR1083

Ensemble : PCE1082

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : arase

Sous : 1211. 1224

Sur : 1213

Dimensions : larg. 0.56 m.

Texture : blocs, mortier

Couleur : jaune

Inclusions : blocs, chaux, mortier

Description : La semelle de fondation US 1227 est réalisée avec de petits blocs (jusqu'à 10cm.) liés à un mortier jaune sableux.

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1228

Fait : MR1081

Ensemble : PCE1082

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : arase

Sous : 1211

Sur : 1214

Dimensions : long. 5.85 m larg. 0.56 m

Texture : blocs, mortier

Couleur : jaune

Description : La semelle de fondation est constituée de petits blocs liés au mortier jaune sableux fin.

Auteurs : Solène Le Padellec

Étude lithique : Fragment architectural en calcaire.

US : 1229

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai sans le bâtiment annexe

Équiv. : 1231. 1173. 1234

Sous : 1026. 1097

Sur : 1230

Dimensions : épais. 0.13 m.

Texture : limon arénacé

Structure : homogène

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs

Description : Le remblai US 1229 se compose de limon arénacé brun foncé, homogène, avec quelques rares blocs de granite.

Documents : MN15

Photos : 85

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1230

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : interface substrat/remblai

Sous : 1229. 1097

Sur : 1035

Dimensions : épais. 0.12 m.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, moyen

Inclusions : blocs

Description : Le remblai US 1230 est constitué de limon arénacé brun moyen avec des blocs de granite.

C'est le possible remblaiement du décaissement dans lequel l'US 1229 a percolé (?).

Documents : MN15

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1231

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai à l'ouest de l'annexe

Équiv. : 1173. 1229. 1234

Sous : 1101

Sur : 1035

Dimensions : épais. 0.2 m. max.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, moyen

Inclusions : blocs, tuiles, poche d'arène jaune

Description : Le remblai US 1231 est constitué de limon arénacé brun moyen avec quelques blocs de granite, quelques poches d'arène jaunâtre et quelques fragments de tuile.

Documents : MN15

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1234

Fait : SD1217

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai extérieur (au nord de l'annexe)

Équiv. : 1229. 1237. 1240. 1236

Sous : 1024

Sur : 1236

Dimensions : prof. 0.4 m.

Texture : limon argileux

Structure : meuble

Couleur : gris

Inclusions : cailloutis

Description : Située à l'extérieur du bâtiment «annexe», cette US 1234 a une matrice limono argileuse grise et meuble.

Documents : MN16

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1235

Fait : TR1024

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de tranchée d'épierrement

Égalité : 1108

Sous : 1106

Sur : 1024

Dimensions : prof. 0.3 m.

Texture : limon argileux

Couleur : gris, foncé

Inclusions : blocs, blocs calcaire

Description : L'US1235 (situé dans le sondage SD1217) se compose d'un limon argileux gris foncé avec des blocs (variant 5 à 20 cm) dont deux sont en calcaire.

Documents : MN16

Photos : 86

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1236

Fait : SD1217

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai (intérieur de l'annexe)

Sous : 1234

Sur : 1035

Dimensions : prof. 0.15 m.

Texture : limon argileux

Structure : meuble

Couleur : gris

Inclusions : cailloutis

Description : Située à l'intérieur du bâtiment «annexe», cette US 1236 a une matrice limono argileuse grise et meuble. Il s'agit peut-être d'un niveau de remblai pour l'installation du bâtiment.

Documents : MN16

Photos : 86

Auteurs : Sébastien Raudin

Etude céramique : Amphore gréco-italique (HL. 27 mm, EL. 20 mm, DL. 137mm). Datation : IIe s. av.

US : 1237

Fait : SD1218

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai pour installation de l'annexe ?

Équiv. : 1229. 1234. 1236. 1240

Sous : 1238

Sur : 1035

Dimensions : prof. 0.1 m.

Texture : limon

Couleur : brun, gris

Inclusions : blocs

Description : Il s'agit peut-être d'un niveau de remblai pour l'installation du bâtiment. Il se compose d'un limon brun à gris avec de nombreux petits blocs.

Documents : MN16

Photos : 87

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1238

Fait : SD1218

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé ?

Sous : 1095

Sur : 1237

Dimensions : prof. de 1 m à 0.3 m.

Texture : limon

Couleur : gris

Inclusions : cailloutis

Description : Cette US pourrait être le comblement d'un fossé (?) antérieur au mur MR1095. Ce comblement a une matrice limoneuse grise avec

quelques graviers (entre 0 et 2 cm.).

Documents : MN16

Photos : 87

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1239

Fait : MR1095

Ensemble : UNF1026

Genre : composite

Catégorie : creusement-comblement

Type : creusement-comblement de tranchée de fondation

Égalité : 1096

Sous : 1006

Sur : 1238. 1240

Orientation : nord-ouest>sud-est

Dimensions : prof. 0.3 m. larg. 0.75 m

Texture : limon argileux

Couleur : gris, foncé

Inclusions : blocs

Description : Le mur MR1095 a pu être observé dans le sondage SD1218, Une US composite a été créée pour décrire le creusement/comblement de sa tranchée de fondation (US1239). Profonde de 0.3 m., son comblement est un limon argileux gris foncé avec des blocs à plat en partie supérieure puis une disposition en vrac.

Documents : MN16

Photos : 87

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1240

Fait : SD1218

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai pour installation de l'annexe ?

Équiv. : 1229. 1234. 1236. 1237

Sous : 1095

Sur : 1035

Dimensions : prof. 0.1 m.

Texture : limon

Couleur : brun, gris, beige

Inclusions : blocs

Description : Ce remblai d'installation (?) US 1240 est constitué d'un limon brun à gris mêlé à de petits blocs (de 2 à 10 cm) localisés sur la remontée du terrain naturel.

Documents : MN16

Photos : 87

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1241

Fait : SD1183

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1097

Sur : 1035

Dimensions : prof. 0.06 m.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs

Description : Cette US est un remblai composé de limon arénacé brun foncé avec de rares blocs.

Documents : MN15

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1242

Fait : SD1242

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique

Description : C'est un sondage réalisé à la pelle mécanique.

Documents : MN01, MN23

US : 1243

Fait : FS1008

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse

Sous : 1009

Sur : 1008

Dimensions : épais. 0.2 m.

Texture : limon sableux

Couleur : gris, foncé

Inclusions : tuiles, blocs, cailloutis

Ramassages : céramique

Description : Cette fosse possède un comblement de sable limoneux gris foncé avec de rares inclusions de blocs, de graviers et de TCA.

Documents : MN04

Photos : 70

Auteurs : Manoël Derenne

Etude céramique : Céramique de chronologie indéterminée.

US : 1244

Fait : FS1244

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1245

Sur : 1035

Dimensions : prof. 0.44 m.

Description : L'US 1244 désigne le creusement d'une fosse FS1244 de forme irrégulière. Cette dernière est coupée par la fosse FS1009.

Documents : MN17

Photos : 71, 72

Auteurs : Manoël Derenne

US : 1245

Fait : FS1244

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse
Sous : 1009
Sur : 1244
Dimensions : prof. 0.44 m.
Texture : limon sableux
Structure : hétérogène
Couleur : beige, brun, jaune
Inclusions : cailloutis
Ramassages : céramique
Description : Ce comblement US 1245 se présente sous la forme d'un litage de sédiments sableux jaune/beige et de limon brun mêlé à des cailloux.
Documents : MN04, MN17
Photos : 62, 71, 72
Auteurs : Manoël Derenne
Etude céramique : Céramique du second âge du Fer.
 Datation : second âge du Fer.

US : 1246
Fait : FS1009
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1001
Sur : 1009
Dimensions : long. 1.4 m. larg. 1 m. prof. 0.4 m.
Texture : limon sableux
Couleur : brun, foncé
Inclusions : cailloutis, charbons, tuiles
Ramassages : céramique
Description : Le comblement se compose d'un limon sableux brun foncé avec de fréquentes inclusions de charbons de bois, de graviers et de TCA.
Documents : MN04, MN17
Photos : 62, 71, 72
Auteurs : Manoël Derenne
Etude céramique : Lot de fragments de céramique du Ier s. av. - gallo-romain précoce), fragment d'amphore italique. Céramique sigillée italique (fragment de coupelle, -10/20), céramique fine de mode B, céramiques communes de mode A (couvercle en CEIRP précoce) et de mode B. Datation: gallo-romain précoce.

US : 1247
Fait : FS1016
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1009
Sur : 1016
Dimensions : prof. 0.42 m.
Texture : limon sableux
Couleur : brun, gris
Inclusions : blocs, cailloutis, tuiles
Description : Le comblement de la fosse FS1016 est un sable limoneux brun gris avec de rares inclusions de blocs mais de fréquentes inclusions de graviers et de fragments de TCA.

Documents : MN17
Auteurs : Manoël Derenne
Etude céramique : Céramique du second âge du Fer dont un correspondant à un grand pot tourné en pâte Tène finale (par exemple type Proto 93). Amphore italique. Datation: Tène finale.

US : 1248
Fait : FS1011
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1001
Sur : 1011
Dimensions : prof. 0.34 m.
Texture : limon
Couleur : brun
Inclusions : blocs
Ramassages : céramique, meule
Description : Son comblement se compose de limon brun mêlé à des blocs de granite et des nodules sableux beige.
Documents : MN04
Photos : 53
Auteurs : Manoël Derenne
Etude céramique : Céramique du second âge du Fer dont un en pâte fine tournée plutôt Tène finale.
 Datation : Tène finale.
Etude lithique : Meule rotative : catillus, granite à grains moyens de couleur beige clair. Datation : gaulois

US : 1249
Fait : FS1012
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1001
Sur : 1012
Dimensions : prof. 0.18 m.
Texture : limon sableux
Inclusions : cailloutis, charbons, tuiles
Description : Comblement unique de la fosse FS1012 qui se compose de sable limoneux de couleur brun avec quelques rares inclusions de charbons de bois. On note également la présence de fréquentes inclusions de graviers et de TCA.
Documents : MN04
Photos : 56
Auteurs : Manoël Derenne

US : 1250
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1056
Sur : 1251
Dimensions : épais. 0.6 m.
Texture : limon arénacé

Couleur : brun, moyen
Inclusions : blocs, tuiles
Description : Cette US se présente sous la forme d'un limon arénacé brun moyen homogène avec quelques blocs de granite dessinant un pendage. Cependant, aucune limite n'est visible dans le comblement.
Documents : MN23
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1251
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1250, 1190
Sur : 1272
Dimensions : épais. 0.3 m.
Texture : limon arénacé
Structure : homogène
Couleur : brun, moyen
Inclusions : blocs
Description : Cette US se compose de limon arénacé brun moyen homogène avec en inclusions, quelques blocs épars de granite qui ne présente aucune organisation.
Documents : MN23
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1252
Fait : MR1056
Ensemble : PCE1056
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sous : 1001V
Sur : 1253
Dimensions : larg. 0.6 m. épais. 0.1 m.
Texture : blocs
Matériaux : pierre : bloc
Description : Le mur MR1056 est large de 0.5 m et a conservé une première assise en élévation (US 1252). Cette première assise, large de 0.6 m. et haute de 0.1 m., repose sur une semelle de fondation en mortier jaune (US 1253).
Documents : MN23
Photos : 63, 84
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1253
Fait : MR1056
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : arase
Sous : 1252
Sur : 1254
Dimensions : larg. 0.5 m. épais. 0.05 m.
Texture : mortier
Couleur : jaune
Description : Le mur MR1056 est large de 0.5 m

et a conservé une première assise en élévation (US 1252). Cette première assise repose sur une semelle de fondation en mortier jaune (US 1253).
Documents : MN23
Photos : 63, 84
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1254
Fait : MR1056
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Sous : 1253
Sur : 1056
Dimensions : larg. 0.6 m. prof. 0.42 m.
Texture : limon
Couleur : brun, moyen
Inclusions : blocs, quartz
Description : Le radier de fondation est composé de blocs centimétriques et décimétriques de granite ainsi que de rares cailloux de quartz. Certains blocs sont brûlés et l'ensemble du radier se mêle à une matrice de limon arénacé brun moyen.
Documents : MN23
Photos : 63, 84
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1255
Fait : SD1255
Genre : positive-négative
Catégorie : couche technique
Type : sondage mécanique
Documents : MN01, MN21
Photos : 80, 81, 82, 83, 106
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1256
Fait : TR1256
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de construction moderne
Sous : 1257
Sur : 1211
Description : Dans le sondage SD1146, un creusement (US 1256) lié à une construction moderne a pu être observé
Documents : MN14
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1257
Fait : TR1256
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de tranchée
Sous : 1001
Sur : 1256
Dimensions : larg. 1 m. épais. 0.25 m.
Structure : hétérogène

Inclusions : blocs, mortier, gravats
Description : Large de 1 m et épais de 0.25 m., le creusement US1256 est comblé de manière très hétérogène par des blocs, des gravats et du mortier très grossier.

Documents : MN14

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1258

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1087

Sur : 1259

Dimensions : épais. 0.18 m.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs

Description : Le remblai US 1258 se présente sous la forme d'un limon arénacé brun foncé avec quelques blocs de granite.

Documents : MN20

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1259

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1258

Sur : 1035

Dimensions : épais. 0.3 m.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, moyen

Inclusions : blocs

Description : Le remblai US 1259 se présente sous la forme d'un limon arénacé brun moyen avec de très nombreux blocs de granite.

Documents : MN20

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1260

Fait : MR1087

Ensemble : PCE1086

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : radier de mur

Sous : 1092

Sur : 1087

Dimensions : larg. 0.55 m. prof. 0.6 m.

Texture : blocs, limon

Couleur : brun, moyen

Description : Ce radier de mur est constitué de blocage de blocs de granite centimétriques et décimétriques inclus dans une matrice de limon arénacé brun moyen.

Documents : MN20

Photos : 65, 122, 123

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1261

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1088. 1087

Sur : 1263

Dimensions : épais. 0.2 m.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, foncé

Inclusions : tuiles, blocs

Description : Le remblai US 1261 se présente sous la forme d'un limon arénacé brun foncé avec quelques blocs de granite et de la tegulae.

Documents : MN20

Photos : 65, 122, 123

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1262

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1261

Sur : 1263. 1035

Dimensions : épais. 0.2 m.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, moyen

Inclusions : blocs

Description : Le remblai US 1262 se compose d'un limon arénacé brun moyen avec quelques blocs de granite.

Documents : MN20

Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1263

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1261

Sur : 1035

Dimensions : épais. 0.15 m.

Texture : limon arénacé

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs

Ramassages : céramique

Description : Le remblai US 1263 pourrait être également un comblement de fosse. Il se présente sous la forme d'un limon arénacé brun foncé avec des blocs de granite.

Documents : MN20

Photos : 65, 122, 123

Auteurs : Stéphane Bourne

Etude céramique : Céramique du second âge du Fer de type Proto 24. Datation : second âge du Fer.

US : 1264

Fait : MR1088

Ensemble : PCE1088

Genre : construite

Catégorie : mur
Type : radier de mur
Sous : 1067
Sur : 1088
Dimensions : larg. 0.46 m. prof. 0.36 m.
Texture : blocs, limon
Couleur : brun, moyen
Description : Ce radier de mur est constitué de blocage de blocs de granite centimétriques et décimétriques inclus dans une matrice de limon arénacé brun moyen.
Documents : MN20
Photos : 65, 122, 123
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1265
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1088
Sur : 1035
Dimensions : épais. 0.22 m.
Texture : limon arénacé
Couleur : brun, foncé
Inclusions : blocs
Description : Le remblai US 1265 est constitué d'un limon arénacé brun foncé avec quelques blocs de granite.
Documents : MN20
Auteurs : Stéphane Bourne

US : 1266
Fait : FS1266
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse
Sous : 1267
Sur : 1035
Dimensions : diam. 0.7 m. prof. 0.18 m.
Description : La fosse FS1266 possède un creusement circulaire avec un profil en cuvette. Elle est peu profonde (0.18 m.).
Documents : MN04
Auteurs : Manoël Derenne

US : 1267
Fait : FS1266
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1001
Sur : 1266
Dimensions : diam. 0.7 m. prof. 0.18 m.
Texture : limon sableux
Couleur : beige, brun
Inclusions : cailloutis, charbons, tuiles
Ramassages : céramique
Description : La fosse FS1066 est peu profonde (0.18 m.) et a un comblement (US 1267) composé de limon

sableux brun tacheté de beige avec inclusions de charbons de bois, de graviers.
Documents : MN04
Auteurs : Manoël Derenne

US : 1268
Fait : MR1268
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : parement
Équiv. : 1274
Sous : 1269
Sur : 1270
Orientation : est>ouest
Dimensions : long. conservée 1.4 m. larg. totale 0.25 m.
Texture : blocs
Matériaux : pierre : bloc
Description : Un empierrement d'axe est/ouest a pu être observé. Il se compose de blocs de granite qui semblent contenir le remblai US 1269 situé au sud.
Auteurs : Manoël Derenne

US : 1269
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai (empierrement)
Sous : 1268. 1274
Sur : 1308. 1270
Dimensions : prof. 0.2 m.
Texture : limon, blocs
Couleur : brun
Inclusions : blocs
Ramassages : céramique
Description : Ce remblai est composé de nombreux blocs de granite pris dans un limon brun. Bien qu'il ait été observé comme débordant dans sa partie sud/ouest, il semble être contenu au nord par le parement MR1268 et à l'ouest par le parement MR1274. Il recouvre le fossé FO1303.
Documents : MN17
Photos : 75, 76, 77, 79
Auteurs : Manoël Derenne
Etude céramique : Lot de céramique du second âge du Fer (Proto 92b, Proto 56, Proto 25, Proto 63a, amphore Dr. 1), de la période gallo-romaine (Ier s.) et céramique de la fin du Moyen Âge/période Moderne (pot 24-4; XIVE-XVIE s.). Datation : hétérogène.

US : 1270
Fait : FO1303
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Équiv. : 1306
Sous : 1308
Sur : 1303. 1028. 1014
Dimensions : prof. 0.24 m.

Texture : limon
Couleur : noir
Inclusions : charbons
Ramassages : céramique
Description : Dans le sondage SD1304, un seul comblement a été identifié : . - l'US 1270 qui comprend une alternance de 3 litages. Le litage supérieur est composé de limon sableux brun. Le litage intermédiaire possède une matrice de limon charbonneuse noire et de la céramique. Le litage inférieur est un limon sableux brun. Ces différentes couches charbonneuses de quelques centimètres ont été regroupés sous un même numéro.

Documents : MN17

Photos : 88, 89, 93, 98, 99

Auteurs : Manoël Derenne

Etude céramique : En céramique tournée cuite en mode B, présence d'une forme Proto 92b. Nombreux fragments de céramique modelée dont des jattes Proto 29 et Proto 24. Amphore italique Dr. 1. Datation : trois dernier quart du Ier s. av.

US : 1271

Fait : SD1242

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de remblai

Type : remblai

Sous : 1251

Sur : 1272

Dimensions : épais. 0.2 m.

Texture : limon argileux

Couleur : brun

Description : Ce remblai US 1271 se compose d'un limon argileux brun à gris homogène se distinguant de l'US 1251 par l'absence de blocs.

Documents : MN23

Photos : 63, 84

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1272

Fait : SD1242

Genre : positive

Catégorie : couche indifférenciée

Type : couche de pierre : niveau de cailloutis

Égalité : 1291. 1293

Sous : 1271

Sur : 1273

Dimensions : épais. 0.2 m.

Texture : limon argileux

Couleur : gris

Inclusions : blocs, cailloutis

Description : C'est un niveau de petits blocs et cailloutis relativement plan perçu dans les sondages SD1172 et SD1242, entre le substrat décaissé et l'US 1271 (remblai).

Documents : MN23

Photos : 63, 84

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1273

Fait : SD1242

Genre : positive

Catégorie : couche indifférenciée

Type : couche argileuse

Égalité : 1292

Sous : 1272

Sur : 1035

Dimensions : épais. 0.05 m.

Description : Ce niveau est constitué d'un limon gris très argileux, légèrement charbonneux situé entre le niveau de cailloutis et le substrat décaissé.

Documents : MN23

Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1274

Fait : MR1274

Genre : construite

Catégorie : mur

Type : parement de mur

Équiv. : 1268

Sous : 1001

Sur : 1269

Dimensions : long. observée 1.7 m. larg. 0.2 m.

Matériaux : pierre : bloc

Description : Il s'agit d'un empierrement d'axe nord-est/sud-ouest composé de blocs de granite. Il limite et contient le remblai US 1269 dans sa partie nord-ouest. Parfois, il semble pourtant que l'US remblai (1269) débordé par-dessus cet empierrement.

Documents : MN17

Auteurs : Manoël Derenne

US : 1275

Fait : FS1275

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1276

Sur : 1281. 1279. 1323

Dimensions : larg. 2.05 m. prof. 0.65 m.

Description : La fosse FS1275 a été observé dans le sondage SD1255. D'après la minute de terrain, elle a pu être dessinée en coupe. Son fond est plat et repose sur le substrat rocheux. Ses bords sont très évasés.

Documents : MN21

Photos : 80, 106

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1276

Fait : FS1275

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse

Sous : 1001

Sur : 1275Z

Texture : limon sableux

Couleur : brun, noir, foncé

Inclusions : blocs, chaux, mortier, tuiles
Ramassages : céramique, macro-faune, coquillage
Description : Ce comblement (US 1276) se compose d'un limon sableux très organique, brun foncé et hétérogène avec beaucoup de tuiles, de gros nodules de mortier, des blocs, beaucoup de céramiques, de la faune et quelques coquillages. En résumé, c'est très vraisemblablement une fosse dépotoir.
Documents : MN21
Photos : 80, 106
Auteurs : Solène Le Padellec
Etude céramique : Céramique de la Tène finale (Proto 92b). Sigillée du Sud et du Centre de la Gaule du milieu du Ier s. au milieu du IIe s. Paroi fine engobée (Lez. 331) et métallescente du IIIe s. du Centre de la Gaule. Céramique fine de mode B (M1, M75) et mi-fine de mode B (BJ-TN-37). Céramique commune de mode A (CEIRP, C-CC-4, C-CC-34, C-CC-40, C-CC-44d, P-CC-17, M-CC-7). Céramique commune de mode B (P-CS-13, P-CS-34, P-CS-53, BJ-CS-1, BJ-CS-24, AP-CS-7d, C-CS-8). Céramique modelée gallo-romaine. Amphores italique, de Narbonnaise, Bétique, régionale. Datation : ensemble hétérogène comportant une majorité de mobiliers des Ier - IIe s. mais dont les éléments les plus récents datent vraisemblablement du IVe s.

US : 1277
Fait : FS1277
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse
Sous : 1278
Sur : 1035
Dimensions : long. 1 m. larg. 0.8 m. prof. 0.3 m.
Description : Cette fosse FS1277 a un creusement effectué directement dans le rocher. Elle est de forme ovale.
Documents : MN01, MN21
Photos : 81, 82, 83
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1278
Fait : FS1277
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1279
Sur : 1277
Texture : limon sableux
Couleur : brun
Inclusions : blocs
Description : Ce comblement (US1278) est constitué de limon sableux brun, stérile (aucun mobilier), avec de gros blocs (supérieurs à 30 cm.).
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1279
Genre : positive
Catégorie : couche de remblai

Type : remblai de nivellement
Sous : 1275
Sur : 1221, 1278
Texture : limon sableux
Couleur : brun
Inclusions : blocs
Description : Ce remblai mis en place pour la construction du pavillon est un limon sableux brun et stérile avec des blocs de granite.
Documents : MN21
Photos : 80, 106
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1280
Fait : MR1082
Ensemble : PCE1082
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Sous : 1281
Sur : 1082
Dimensions : larg. 0.7 m. prof. 0.5 m.
Texture : blocs
Inclusions : blocs
Ramassages : céramique
Description : Cette US est un radier de mur constitué de blocs de granite en vrac dont certains sont brûlés.
Documents : MN21
Auteurs : Solène Le Padellec
Etude céramique : Fragment de céramique du second âge du Fer. Datation : second âge du Fer.

US : 1281
Fait : MR1082
Ensemble : PCE1082
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : arase
Sous : 1275
Sur : 1280
Dimensions : larg. 0.6 m. prof. 0.1 m.
Texture : blocs, mortier
Description : Il s'agit d'une semelle de fondation en mortier de chaux jaune et blocs de granite.
Documents : MN21
Photos : 80, 83
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1282
Fait : MR1094
Ensemble : PCE1094
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : arase
Sous : 1093
Sur : 1283
Dimensions : prof. 0.10 m.
Texture : mortier

Inclusions : blocs, chaux, mortier
Description : C'est un niveau de mortier (US 1282) pulvérulent mêlé à des blocs, conservé sur 0.05 m.
Documents : MN22
Photos : 80
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1283
Fait : MR1094
Ensemble : PCE1094
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Sous : 1282
Sur : 1094
Dimensions : larg. 0.68 m prof. 0.40 m
Texture : blocs
Inclusions : blocs
Description : C'est un radier de mur (US 1283) constitué de blocs de granite et conservé sur une profondeur de 0.40 m.
Documents : MN22
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1284
Fait : SD1172
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1058. 1094
Sur : 1035
Dimensions : prof. 0.25 m.
Texture : limon
Structure : meuble, homogène
Couleur : brun
Inclusions : blocs
Description : Ce remblai US 1284 se situe entre les murs MR1094 et MR1058 et se compose de limon brun homogène et meuble incluant quelques blocs.
Documents : MN22
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1285
Fait : MR1058
Ensemble : PCE1058
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : arase
Sous : 1079
Sur : 1286
Dimensions : prof. 0.15 m.
Texture : blocs, mortier
Description : Cette US est un niveau de mortier pulvérulent mêlé à des blocs (US 1285 : semelle de fondation ?).
Documents : MN22
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1286
Fait : MR1058
Ensemble : PCE1058
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Sous : 1285
Sur : 1058
Dimensions : larg. 0.64 m prof. 0.40 m
Texture : blocs
Description : C'est un radier de fondation (US 1286) constitué de blocs de granite.
Documents : MN22
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1287
Fait : SD1172
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1057. 1058. 1060
Sur : 1035
Texture : limon
Couleur : brun, gris
Inclusions : blocs
Description : Ce remblai se compose de limon brun à gris incluant quelques blocs de granite altéré.
Documents : MN22
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1288
Fait : MR1060
Ensemble : PCE1064
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : fondation de mur
Égalité : 1310
Sous : 1001
Sur : 1289
Dimensions : prof. 0.15 m.
Texture : blocs, mortier
Description : Cette US correspond à niveau de mortier pulvérulent mêlé à des blocs. Ce niveau de mortier est peu épais puisqu'il mesure seulement 0.15 m. Peut-être s'agit-il de la semelle de fondation ?
Documents : MN22
Photos : 90
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1289
Fait : MR1060
Ensemble : PCE1064
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Égalité : 1309
Sous : 1288
Sur : 1060
Dimensions : prof. 0.5 m.

Texture : blocs
Inclusions : blocs
Description : Le radier de mur est composé de blocs de granite.

Documents : MN22
Photos : 90
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1290
Fait : SD1172
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1060. 1064
Sur : 1291
Dimensions : prof. de 0.2 m. à 0.4 m.

Texture : limon argileux
Couleur : brun, gris, foncé
Description : Ce remblai se compose de limon meuble légèrement argileux brun foncé à gris.

Documents : MN22
Photos : 90
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1291
Fait : SD1172
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de cailloutis (radier ?)
Égalité : 1272. 1293
Sous : 1290
Sur : 1292

Dimensions : prof. 0.2 m.
Inclusions : cailloutis
Description : Dans le sondage SD1172, un niveau de cailloutis/graviers quasiment plan a été observé. Il pourrait s'agir d'un radier.

Documents : MN22
Photos : 90
Auteurs : Sébastien Raudin
Etude céramique : Fragment de céramique sans caractérisation chronologique.

US : 1292
Fait : SD1172
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche argileuse hydromorphe
Sous : 1291
Sur : 1035

Dimensions : prof. 0.05 m.
Description : Ce niveau est constitué d'un limon gris très argileux, légèrement charbonneux situé entre le niveau de cailloutis et le substrat décaissé.

Documents : MN22
Photos : 90
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1293
Fait : SD1172
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Égalité : 1291. 1272
Sous : 1290
Sur : 1291
Dimensions : larg. 0.65 m. prof. 0.25 m.

Texture : blocs
Inclusions : blocs
Description : Ce niveau de blocs semble marquer une organisation. Il s'agit sans doute d'un radier de mur situé sous le mur MR1064.

Documents : MN22
Photos : 90
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1294
Fait : MR1064
Ensemble : PCE1064
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : arase
Sous : 1063. 1068
Sur : 1295

Dimensions : prof. 0.1 m.
Texture : blocs, mortier
Inclusions : blocs, mortier
Description : Dans le sondage SD1172, un niveau de mortier mêlé à des blocs, épais d'environ 0.1 m., a été observé.

Documents : MN22
Photos : 90, 96
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1295
Fait : MR1064
Ensemble : PCE1064
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur
Égalité : 1209
Sous : 1094
Sur : 1064

Texture : blocs
Inclusions : blocs
Description : La fondation US 1295, observé dans le sondage SD1172, est composé de blocs de granite allant de 0.1 m à 0.2 m.

Documents : MN22
Photos : 90
Auteurs : Sébastien Raudin

US : 1296
Fait : SD1296
Genre : positive-négative
Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique (FO1014)

Description : Il s'agit d'un sondage réalisé à la pelle mécanique dans le fossé FO1014.

Documents : MN08

Photos : 101

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1297

Fait : FS1300

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse

Sous : 1078

Sur : 1298

Dimensions : larg. 1.84 m. épais. 0.16 m.

Texture : limon, limon sableux

Couleur : brun

Inclusions : blocs, tuiles

Ramassages : céramique

Description : Ce comblement supérieur (US 1297) de la fosse FS1300 est constitué de limon brun un peu gras, légèrement sableux, comprenant de rares blocs de granites (inférieurs à 10 cm) et un peu de TCA.

Documents : MN18

Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Etude céramique : Fragment de céramique du second âge du Fer. Datation : second âge du Fer.

US : 1298

Fait : FS1300

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse

Sous : 1297

Sur : 1299

Dimensions : larg. 1.65 m. épais. 0.15 m.

Texture : blocs

Couleur : brun, gris

Description : Ce comblement intermédiaire (US 1298) de la fosse FS1300 est composé de blocs de granite (de 14 à 17 cm de long pour 10 cm d'épaisseur).

Documents : MN18

Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1299

Fait : FS1300

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse

Sous : 1298

Sur : 1300

Dimensions : larg. 0.78 m. épais. 0.3 m.

Texture : limon sableux

Structure : homogène

Couleur : brun

Inclusions : blocs

Ramassages : céramique

Description : Il s'agit du comblement basal (US 1299) fait de limon sableux brun, homogène comprenant quelques rares blocs de granite.

Documents : MN18

Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

Etude céramique : Fragment de céramique commune de mode A vraisemblablement gallo-romaine.

US : 1300

Fait : FS1300

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1299

Sur : 1311

Dimensions : larg. 1.84 m. épais. 0.53 m.

Description : Le creusement US1300 est visible dans le sondage SD1216. Il correspond à une fosse car il ne semble pas présent dans la coupe opposée. Son profil est en cuvette avec des bords évasés et un fond irrégulier.

Documents : MN18

Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97

Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1301

Fait : FO1014

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1001

Sur : 1318

Texture : limon sableux

Couleur : brun, foncé

Inclusions : cailloutis, tuiles

Ramassages : céramique

Description : L'US 1301 se compose d'un limon sableux brun foncé avec des inclusions de terres cuites et de cailloux.

Documents : MN21

Photos : 101

Auteurs : Solène Le Padellec

Etude céramique : Fragment de céramique du second âge du Fer. Datation : second âge du Fer.

US : 1302

Genre : positive

Catégorie : couche indifférenciée

Type : blocage de pierres

Sous : 1313, 1312

Sur : 1035

Texture : blocs, limon

Couleur : brun, gris

Inclusions : blocs, charbons

Description : Dans le sondage SD1216, entre les murs MR1071 et MR1081, on a pu observer de nombreux

blocs de granite (inférieurs à 20 cm) compris dans une matrice limoneuse brun clair avec de rares charbons. Il s'agit soit de substrat remanié par du racinaire soit par l'homme. Ces blocs ne montrent pas une organisation précise. Aucun soin particulier n'a été apporté à sa mise en œuvre. On peut noter l'absence totale de mobilier.

Documents : MN18, MN24

Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97

Auteurs : Fabrice Le Ménéhac

US : 1303

Fait : FO1303

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fossés

Égalité : 1028. 1014

Sous : 1307

Sur : 1035

Dimensions : larg. 1.7 m. prof. 0.5 m.

Description : Le fossé FO1303 a une orientation est/ouest. Son creusement (US 1303) est peu profond (0.24 m.) et très évasé.

Documents : MN17

Photos : 92, 93, 94, 98, 99, 100

Auteurs : Manoël Derenne

US : 1304

Fait : SD1304

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique (FO1303)

Description : Deux sondages (SD1304 et SD1305) ont été effectués pour observer le fossé FO1303.

Documents : MN17

Photos : 92, 93, 98, 99

Auteurs : Manoël Derenne

US : 1305

Fait : SD1305

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique

Description : Deux sondages (SD1304 et SD1305) ont été effectués pour observer le fossé FO1303.

Documents : MN17

Auteurs : Manoël Derenne

US : 1306

Fait : FO1303

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Équiv. : 1270

Sous : 1308

Sur : 1307

Dimensions : prof. 0.24 m.

Texture : limon

Couleur : brun, foncé

Inclusions : blocs, charbons

Ramassages : céramique

Description : Dans le sondage SD1305, le fossé se compose de deux comblements dont l'US 1306 constituée de limon brun foncé avec de nombreux blocs de granite, des charbons de bois et de la céramique.

Documents : MN17

Auteurs : Manoël Derenne

Etude céramique : Fragment de céramique du second âge du Fer. Datation: second âge du Fer.

US : 1307

Fait : FO1303

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Équiv. : 1270

Sous : 1306

Sur : 1303. 1028. 1014

Dimensions : prof. 0.3 m.

Texture : limon sableux

Couleur : jaune, gris

Inclusions : cailloutis

Ramassages : céramique

Description : Dans le sondage SD1305, le fossé se compose de deux comblements dont l'US 1307 constituée d'une matrice sablo-limoneuse jaunâtre avec des cailloux.

Documents : MN17

Auteurs : Manoël Derenne

US : 1308

Fait : FO1303

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : us créée pour enregistrer le mobilier

Sous : 1269

Sur : 1303

Description : L'US 1308 a été créée pour enregistrer le mobilier. En effet, de la céramique a été trouvée dans les déblais de l'US 1270 mais une certaine incertitude subsiste quant à savoir si elle appartient à l'US 1270 ou à celle du dessus (US 1269).

Auteurs : Manoël Derenne

Etude céramique : En céramique vraisemblablement tournée: pot Proto 92b et en céramique modelée: jatte Proto 29. Également présent, le fond d'un grand vase dont la pâte et les caractéristiques techniques évoquent les productions tournées de l'atelier de Bais. Présence également d'une forme Proto 48b à surface lissée rouge dont la chronologie est légèrement plus ancienne que les autres fragments. Datation : début du Ier s. av.

US : 1309

Fait : MR1071

Ensemble : PCE1064

Genre : construite

Catégorie : mur
Type : radier de mur
Égalité : 1289
Sous : 1310
Sur : 1071
Dimensions : larg. 0.63 m. à 1 m. prof. conservée 0.55 m.
Texture : blocs, limon
Couleur : brun, gris
Description : Le radier est constitué de blocs de granite de différents modules mêlés dans un limon gris/brun. Les modules de granite sont plus importants en fond de tranchée de fondation.
Documents : MN18
Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1310
Fait : MR1071
Ensemble : PCE1064
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : arase
Égalité : 1288
Sous : 1311
Sur : 1309
Dimensions : long. 1.55 m. larg. 0.55 m.
Texture : mortier
Couleur : jaune
Description : La semelle de fondation est composée de mortier de chaux jaunâtre disposé sur le sommet du radier (US visible dans le sondage SD1216).
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1311
Fait : MR1071
Ensemble : PCE1064
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : maçonnerie de mur
Équiv. : 1060
Sous : 1061. 1300
Sur : 1310
Dimensions : long. 1.55 m. larg. 0.55 m. haut. 0.15 m
Description : Orienté nord-ouest/sud-est, le mur MR1071 possède une assise conservée, visible sur 1.55 m. (US 1311).
Documents : MN18
Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1312
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1071
Sur : 1302
Dimensions : larg. 1.84 m.

Texture : blocs, limon
Couleur : brun
Inclusions : blocs
Description : Ce remblai, lié à l'installation de la villa, est recoupé par le fosse FS1300. Il se compose d'un limon brun mêlé à de nombreux blocs de granite (inférieur à 20 cm).
Documents : MN18
Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1313
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : altérite granitique
Égalité : 1035
Sous : 1312
Sur : 1035
Description : altérite granitique. Substrat
Documents : MN18
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1314
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai lié à l'installation
Sous : 1071
Sur : 1315
Dimensions : larg. 1 m. épais. 0.15 m.
Texture : limon
Couleur : brun
Inclusions : blocs, tuiles
Description : Ce remblai US 1314 est lié à l'installation de la villa. Il est visible dans le sondage SD1216. Il est constitué de limon sableux incluant des blocs de granite, de la TCA et des éléments de destruction.
Documents : MN18
Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1315
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai d'installation
Sous : 1314
Sur : 1035
Dimensions : larg. 0.54 m. épais. 0.35 m.
Texture : limon sableux
Structure : meuble
Couleur : brun
Inclusions : blocs
Description : Localisé dans le sondage SD1216, ce remblai d'installation est constitué de limon sableux brun homogène moyennement meuble comprenant des blocs de granite.
Documents : MN18
Photos : 66, 67, 68, 95, 96, 97
Auteurs : Fabrice Le Ménéah

US : 1316

Fait : SD1316

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique

Description : Il s'agit d'un sondage réalisé dans l'empierrement US 1269 et le mur MR1274.

Documents : MN17

Auteurs : Manoël Derenne

US : 1317

Fait : SD1317

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage mécanique

Description : Il s'agit d'un sondage mécanique réalisé le long du parement MR1113 et dans le fossé FO1014.

Documents : MN08, MN25

Photos : 102, 103

Auteurs : Manoël Derenne. Karine Prêtre

US : 1318

Fait : FO1014

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1301

Sur : 1014. 1028. 1303

Texture : limon sableux

Couleur : brun

Inclusions : blocs

Description : L'US 1318 se compose d'un limon sableux brun, mélangé avec l'arène granitique ainsi que quelques cailloux. Ce comblement est plus homogène que l'US 1301 (au-dessus).

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1319

Fait : MR1113

Genre : positive-négative

Catégorie : couche de construction

Type : couche préparatoire à une construction

Égalité : 1126

Sous : 1113

Sur : 1322

Dimensions : épais. 0.15 m.

Texture : limon sableux

Couleur : brun, clair

Inclusions : charbons

Ramassages : céramique

Description : Il s'agit d'une couche d'installation du mur MR1113. Elle est constituée d'un limon sableux brun clair mêlé à des fragments de charbon épars.

Documents : MN25

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Fragment de vase à surface noire lissée du second âge du Fer. Amphore italique appartenant d'après les pâtes à trois individus. Une

lèvre est conservée (HL. 31mm, EL. 33 mm, DL. 166 mm), correspondant à une amphore gréco-italique du II^e s. av. (Le Forestier 2018). L'anse, quant à elle, est allongée et épaisse comme le sont celles des Dr. 1. Datation : Tène finale.

US : 1320

Fait : FO1014

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1322

Sur : 1321

Dimensions : épais. 0.21 m. max.

Texture : limon sableux

Couleur : brun, clair

Inclusions : blocs

Ramassages : céramique

Description : l'US 1320 se compose d'un sédiment brun clair limono-sableux avec des inclusions de blocs de granite de petits nodules (de 10 à 15 cm). Il s'agit du comblement intermédiaire du fossé observé dans le sondage SD1317.

Documents : MN25

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Fragments de la partie haute d'un grand vase de stockage en céramique modelée, proche du type Proto 92a. Datation : Tène finale.

US : 1321

Fait : FO1014

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé (basal)

Équiv. : 1138

Sous : 1320

Sur : 1014

Dimensions : épais. 0.35 m. max.

Texture : limon sableux

Structure : homogène

Couleur : gris

Description : L'US 1321 se compose d'un sédiment limono-sableux gris et homogène. Il s'agit du comblement basal du fossé observé dans le sondage SD1317.

Documents : MN25

Photos : 102

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1322

Fait : FO1014

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé (sommatal)

Sous : 1319

Sur : 1320

Dimensions : épais. 0.2 m. max.

Texture : limon sableux

Couleur : brun, gris
Inclusions : cailloutis
Description : L'US 1322 se compose d'un limon sableux brun gris avec des inclusions de racines et de petits cailloutis. Il s'agit du comblement sommital du fossé observé dans le sondage SD1317.
Documents : MN25
Photos : 102
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1323
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1275
Sur : 1035
Dimensions : larg. 2.2 m. prof. 0.4 m.
Texture : limon sableux
Couleur : brun, moyen
Inclusions : blocs, tuiles
Description : Située dans le sondage SD1255, c'est dans cette couche de remblai (US 1323) que s'installe la fosse FS1275. Elle se compose de limon sableux brun moyen comprenant des tuiles et des blocs.
Documents : MN21
Photos : 106
Auteurs : Solène Le Padellec
Etude céramique : Fragments de céramique gallo-romaine, de chronologique indéterminée et vraisemblablement moderne. Datation: hétérogène.

US : 1324
Fait : MR1324
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : parement
Égalité : 1113
Sous : 1019
Sur : 1327
Matériaux : pierre : bloc
Description : Equivalent au parement MR1113, ce mur ne comporte qu'une seule assise à cet endroit (SD1327). Ce qu'il y a d'intéressant c'est qu'une bande de roulement (US 1325) et un radier (US 1326) appartenant à la voie VO1019 s'installe dessus. Cela prouve que la voie a été réalisée après ce mur.
Documents : MN26
Photos : 107
Auteurs : Karine Prêtre, Julien Villevieille

US : 1325
Fait : VO1019
Genre : construite
Catégorie : voie
Type : bande de roulement
Équiv. : 1185
Sous : 1001
Sur : 1326

Texture : cailloutis, limon
Couleur : brun
Inclusions : cailloutis, tuiles
Ramassages : céramique
Description : - L'US 1325 (SD1327) situé sur le radier US 1326 est un niveau de roulement plutôt bien conservé qui recouvre en partie le mur MR1324. Il est constitué de petits cailloutis et de fragments de TCA. De la céramique liée à l'utilisation de la voie a également été trouvée entre les cailloux.
Documents : MN26
Photos : 107
Auteurs : Karine Prêtre
Etude céramique : Céramiques communes de mode A et de mode B et amphore de Tarraconaise. Datation: 1er s. ap.

US : 1326
Fait : VO1019
Genre : construite
Catégorie : voie
Type : radier
Égalité : 1031, 1156
Sous : 1325
Sur : 1019
Texture : limon sableux
Couleur : brun
Inclusions : blocs
Description : L'US 1326 (SD1327) a également été identifié comme un radier de voie. Elle se compose de blocs et de limon sableux brun.
Documents : MN26
Photos : 107
Auteurs : Julien Villevieille
Etude céramique : Céramique sigillée de Montans (Drag. 15 du premier quart du 1er s.). Datation : premier quart du 1er s. ap.

US : 1327
Fait : SD1327
Genre : positive-négative
Catégorie : couche technique
Type : sondage manuel
Description : Il s'agit d'un sondage manuel visant à montrer la relation entre la voie VO1019 et le mur MR1324.
Documents : MN26
Photos : 107
Auteurs : Julien Villevieille

US : 1328
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de terre : limon sableux (remblai ?)
Sous : 1324
Sur : NF
Texture : limon sableux
Structure : homogène

Couleur : brun

Description : L'US 1328 est présente dans le sondage manuel 1327. C'est un limon sableux brun homogène et stérile. Cela pourrait être le comblement du fossé de voie situé le plus au nord (FO1154).

Documents : MN26

Auteurs : Julien Villevieille

US : 1329

Fait : FO1184

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé (sommatal)

Équiv. : 1188

Sous : 1142

Sur : 1131, 1330

Texture : limon sableux

Structure : homogène

Couleur : brun, gris

Description : L'US 1329 (SD1334) est signifiée comme étant le comblement sommatal du fossé. Elle se compose de limon sableux brun/gris très homogène. Elle est équivalente à l'US 1188.

Documents : MN27

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1330

Fait : SP1347

Genre : positive

Catégorie : couche indifférenciée

Type : couche rubéfié

Équiv. : 1331

Sous : 1329

Sur : 1332

Structure : très compacte

Inclusions : terre rubéfiée

Description : L'US 1330 (SD1334) est une couche de rubéfaction très compacte localisée sur la paroi nord du bûcher SP1347, le long de la paroi nord du fossé FO1184. La chauffe a été importante puisqu'elle a marqué le substrat.

Documents : MN27

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1331

Fait : SP1347

Genre : positive

Catégorie : couche indifférenciée

Type : couche charbonneuse

Équiv. : 1330

Sous : 1329

Sur : 1332

Texture : limon sableux

Couleur : brun, gris

Inclusions : blocs, charbons

Description : L'US 1331 (SD1334) est un limon sableux brun/gris avec de très nombreux fragments de charbons. On constate la présence de blocs avec des

traces de chauffe. Cette US fonctionne avec la couche rubéfiée US 1330 située sur la paroi nord du fossé.

Documents : MN27

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Petit vase du second âge du Fer de type Proto 63a. Datation : second âge du Fer.

Etude anthropologique : fragment apophyse postérieure vertèbre thoracique ou cervicale. Age au décès : Ado/Adulte

US : 1332

Fait : SP1347

Genre : positive

Catégorie : couche indifférenciée

Type : couche de substrat remanié brûlé

Équiv. : 1335

Sous : 1331, 1330

Sur : 1333

Inclusions : cendres, charbons, terre rubéfiée

Description : Parmi les compléments du bûcher, il y a notamment l'US 1332 qui est une couche de substrat remanié. Elle repose directement sur la couche US 1333. L'interface entre ces deux US montrent que l'US 1332 a été jetée sur la l'US1333 encore chaude. Ainsi, on pourrait considérer que cet apport de terre a été utilisé pour fermer/éteindre le bûcher.

Documents : MN27

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1333

Fait : SP1347

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de sépulture

Sous : 1332

Sur : 1345

Texture : limon sableux

Couleur : brun, rouge

Inclusions : charbons

Ramassages : céramique, esquilles d'os brûlées

Description : L'US 1333 est une US charbonneuse constituée de limon sableux brûlé avec de nombreuses esquilles d'os brûlées et de la céramique. Deux seaux ont été utilisés pour son prélèvement.

Documents : MN27

Photos : 117, 118, 124

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Jatte de type Proto 22 à surface lissée en externe et partiellement graphitée en interne.

Cannelure labiale. Datation : IIIe-Ier s. av.

US : 1334

Fait : SD1334

Genre : positive-négative

Catégorie : couche technique

Type : sondage manuel

Description : Il s'agit d'un sondage manuel.

Documents : MN06

Photos : 108, 119, 120

Auteurs : Karine Prêtre

US : 1335

Fait : FO1184

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé (apparition des premières esquilles)

Équiv. : 1332

Sous : 1329

Sur : 1337

Texture : limon sableux

Couleur : beige, gris

Inclusions : charbons, esquilles d'os

Ramassages : esquilles d'os

Description : L'US 1335 (SD1334) a été utilisée pour enregistrer la séparation et la localisation des prélèvements effectués lors de la découverte d'esquilles osseuses. Le prélèvement comprend des sédiments, des charbons et des esquilles osseuses (soit un seau). Sous cette concentration, fouillée manuellement, il a été mis en évidence une fosse oblongue FS1336 qui a elle aussi livré des fragments d'os brûlés.

Auteurs : Karine Prêtre

Etude céramique : Fragment de céramique du second âge du Fer. Datation: second âge du Fer.

Etude anthropologique : esquilles ND humain ou faune et crâne, 2 fragments diaphyse ND. "Âge au décès : Ado/Adulte

US : 1336

Fait : FS1336

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fosse

Sous : 1337

Sur : 1342, 1196

Dimensions : long. 0.9 m. larg. 0.3 m. prof. 0.1 m.

Description : Sous une concentration d'os brûlés et de charbons (US 1335), après une fouille manuelle, une fosse oblongue FS1336 a été mise en évidence. Cette fosse a également livré des fragments d'os brûlés. De forme ovale (0.9 m. de long pour 0.3 m. de large et 0.1 m. de profondeur conservée), elle est située dans la partie du bord nord du fossé. Il s'agit très certainement d'un interstice dans le substrat ou d'une irrégularité de l'US 1345 dû à un des curages de bûcher.

Documents : MN27

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1337

Fait : FS1336

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fosse

Sous : 1335

Sur : 1336

Texture : limon argileux

Couleur : brun, noir

Inclusions : charbons, terre rubéfiée

Ramassages : esquilles d'os brûlées

Description : Le comblement de la fosse FS1336 (US 1337) est un niveau de limon plutôt argileux brun à noir avec beaucoup de gros charbons et quelques fragments de terre rubéfiée.

Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1338

Fait : FO1338

Genre : négative

Catégorie : creusement

Type : creusement de fossés

Sous : 1340

Sur : 1035

Orientation : est>ouest

Dimensions : larg. observée 1.6 m. prof. 0.5 m.

Description : Seul l'extrémité de ce fossé a pu être observé. Son creusement US 1338 s'arrête sur la roche mère et révèle un profil large (1.6 m.), légèrement évasé avec un fond plat.

Documents : MN26

Photos : 115, 116

Auteurs : Solène Le Padellec, Julien Villevieille

Etude céramique : Fragments de céramique sans caractérisation chronologique.

US : 1339

Fait : FO1338

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1341

Sur : 1340

Texture : limon sableux

Couleur : brun

Inclusions : charbons

Ramassages : 1 esquille d'os brûlée

Description : L'US 1339 est constituée d'un limon sableux brun avec de nombreux blocs de pierres de bonnes dimensions (entre 20 et 35 cm) dont certains ont chauffé. Ce comblement est hétérogène et contient une esquille d'os et du charbon de bois.

Documents : MN26

Photos : 115

Auteurs : Julien Villevieille

Etude anthropologique : esquilles non déterminées

US : 1340

Fait : FO1338

Genre : positive

Catégorie : comblement

Type : comblement de fossé

Sous : 1339

Sur : 1338

Texture : limon argileux, limon sableux

Couleur : gris
Inclusions : blocs, charbons
Description : L'US 1340 est composée de limon argilo-sableux gris mêlé à du charbon et à quelques blocs de pierre chauffés.
Documents : MN26
Photos : 115
Auteurs : Julien Villevieille

US : 1341
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Sous : 1147
Sur : 1339
Texture : limon sableux
Structure : peu compacte, hétérogène
Couleur : brun
Inclusions : blocs
Description : Equivalente à l'US 1169, cette US 1341 se compose d'un limon sableux brun hétérogène peu compact avec des blocs de pierre en inclusions.
Documents : MN26
Photos : 115
Auteurs : Julien Villevieille

US : 1342
Fait : FO1184
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Sous : 1189
Sur : 1344
Texture : limon argileux, limon sableux
Structure : homogène
Couleur : gris, brun
Description : L'US 1342 (SD1334) se compose de limon argilo-sableux gris/brun assez homogène.
Documents : MN06
Photos : 119, 120
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1343
Fait : FO1184
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Sous : 1344
Sur : 1184, 1193
Texture : limon argileux
Couleur : gris, clair
Inclusions : blocs
Description : L'US 1343 (SD1334) est constituée de limon argileux gris clair avec des blocs.
Documents : MN06
Photos : 119, 120
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1344
Fait : FO1184
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Sous : 1342
Sur : 1343
Texture : limon, substrat
Couleur : gris
Inclusions : blocs
Description : L'US 1344 (SD1334) est un substrat remanié mêlé avec du limon gris et des blocs.
Documents : MN06
Photos : 119, 120
Auteurs : Solène Le Padellec

US : 1345
Fait : SP1347
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : substrat remanié au fond du bûcher
Sous : 1333
Sur : 1346
Texture : substrat remanié, limon
Couleur : gris
Description : Tapissant le fond du bûcher, l'US 1345 se compose de substrat remanié. Elle est irrégulière ce qui témoigne peut-être de plusieurs curages ou bien de l'effondrement des parois du bûcher lors de son utilisation. Par endroit, en fonction des irrégularités de surface, des couches de limon plus gris brassé avec du substrat ont pu livrer des esquilles osseuses.
Documents : MN27
Auteurs : Karine Prêtre
Etude anthropologique : esquilles non déterminées

US : 1346
Fait : SP1347
Genre : positive-négative
Catégorie : couche technique
Type : US créée pour enregistrer des esquilles d'os
Sous : 1346
Sur : 1347
Texture : limon
Couleur : gris
Ramassages : esquilles d'os brûlées
Description : Par endroit, en fonction des irrégularités de surface, des couches de limon plus gris brassé avec du substrat ont pu livrer des esquilles osseuses. C'est notamment le cas pour l'US 1346 spécialement créée pour le prélèvement des esquilles. Il s'agit d'un interstice comblé par du limon gris d'environ 0.2 m. de large, compris dans l'US 1345 en raison de ses irrégularités de surface.
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1347
Fait : SP1347

Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de sépulture à crémation (bûcher)
Sous : 1346
Sur : 1342. 1196
Dimensions : long. 2.45 m. larg. 1.85 m. prof. 0.43 m.
Description : Dans le fossé FO1184, un bûcher SP1347 a été mis en évidence. Un creusement ou surcreusement US 1347 se distingue nettement en plan. Deux hypothèses s'offrent à nous : - soit ce bûcher a été creusé dans le fossé, - soit ce creusement est dû à la récupération de la crémation pour la mise en place d'un dépôt secondaire. Ce creusement est long de 2.45 m. pour 1.85 m. de large et 0.43 m. de profondeur conservée.
Documents : MN27
Photos : 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 118, 121, 124
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1348
Fait : TR1085
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement de tranchée d'épierrement
Sous : 1111. 1256
Sur : 1081. 1083
Description : Cette US composite désigne le creusement et le comblement d'une tranchée de récupération des murs MR1082 et MR1081. Ce sont les pierres d'angle, situées au nord-est du pavillon oriental, qui ont été récupérées.
Documents : MN01
Auteurs : Karine Prêtre

US : 1350
Fait : SD1317
Genre : positive-négative
Catégorie : couche technique
Type : sondage mécanique
Description : Il s'agit d'un sondage mécanique réalisé le long du parement MR1112 et dans le fossé FO1014.
Documents : MN08, MN25
Auteurs : Manoël Derenne. Karine Prêtre

Inventaire de la céramique

US	Fait	Réf. archéo.	Chrono.	NR
	FO 1028		PROTO	1
	MR 1022	nett.	GALLO	21
	TR 1067		GALLO	16
	TR 1067		MOD	3
US 1001			GALLO	51
US 1001			MOD	2
US 1001			PROTO	2
US 1003	FO 1002		GALLO	12
US 1005			GALLO	2
US 1006			IND	1
US 1028			GALLO	6
US 1028			PROTO	22
US 1029			GALLO	2
US 1029			MED	1
US 1029			PROTO	4
US 1031			GALLO	9
US 1031			PROTO	2
US 1031	SD 1146	VO 1019	GALLO	45
US 1031	SD 1146	VO 1019	MED	8
US 1031	VO 1019		GALLO	4
US 1032	VP 1004		GALLO	1
US 1033	VP 1004		GALLO	27
US 1041			GALLO	25
US 1042			GALLO	11
US 1042			MOD	2
US 1042			PROTO	1
US 1044			GALLO	3
US 1065			GALLO	52
US 1069			GALLO	22
US 1069			MOD	9
US 1070			GALLO	7
US 1074			GALLO	43
US 1074			MOD	10
US 1074	TR 1061		GALLO	6
US 1074	TR 1061		MOD	3
US 1075			GALLO	17
US 1078			GALLO	22
US 1079			GALLO	16
US 1079			MOD	1
US 1080	VP 1004		GALLO	4
US 1081	MR		GALLO	24
US 1081	MR		PROTO	1
US 1089			GALLO	14
US 1089			MOD	1
US 1089			PROTO	1
US 1090	MR	nett.	GALLO	17
US 1105			GALLO	45
US 1106			GALLO	83
US 1106			MOD	8
US 1106	Nett.bât. annexe		PROTO	2
US 1108			GALLO	5
US 1108			PROTO	1
US 1111			GALLO	20
US 1111			MED	5
US 1125			GALLO	3
US 1126	Démol N MR 1112		GALLO	14
US 1126	Démol N MR 1112		PROTO	11

US	Fait	Réf. archéo.	Chrono.	NR
US 1129			GALLO	38
US 1130			GALLO	17
US 1139	SD 1140		GALLO	71
US 1139	SD 1183		GALLO	32
US 1141			GALLO	10
US 1144			PROTO	2
US 1148			GALLO	4
US 1156	VO 1019		GALLO	3
US 1176	SD 1132		GALLO	1
US 1187	SD 1149		GALLO	3
US 1190	SD 1171		IND	1
US 1211			GALLO	13
US 1211+	SD 1146		GALLO	59
US 1212			GALLO	1
US 1223			GALLO	1
US 1236	SD 1217		GALLO	1
US 1243	FS 1008		IND	1
US 1245	SD 1244		PROTO	2
US 1246	FS 1009		GALLO	8
US 1246	FS 1009		PROTO	7
US 1247	FS 1016		GALLO	1
US 1247	FS 1016		IND	2
US 1247	FS 1016		PROTO	2
US 1248	FS 1011		PROTO	2
US 1263	SD 1215		PROTO	16
US 1269			GALLO	12
US 1269			MED	1
US 1269			MOD	1
US 1269			PROTO	19
US 1270			GALLO	33
US 1270			PROTO	9
US 1276			GALLO	344
US 1276			PROTO	1
US 1280			PROTO	1
US 1291			IND	3
US 1297			PROTO	3
US 1299			GALLO	1
US 1301	SD 1296	FO 1014	PROTO	1
US 1306	SD 1305		PROTO	1
US 1308	SD 1304		PROTO	5
US 1319	SD 1317		GALLO	3
US 1319	SD 1317		PROTO	1
US 1320			PROTO	6
US 1323			GALLO	2
US 1323			IND	1
US 1323			MOD	1
US 1325			GALLO	6
US 1326			GALLO	1
US 1331			PROTO	4
US 1333			PROTO	6
US 1335	FO 1184		PROTO	1
US 1338			IND	2
US 1041		Pipes St-Malo (manufacture LMF)	XIXe s.	1
US 1276		Figurine terre blanche Allier	GALLO	1

Inventaire de la terre cuite architecturale

Us	Type TCA	Descriptif	Observations sur les pâtes	NR	Masse	NR	Masse	N° Lot
1070	Tegula	1 partie haute droite. Hauteur/largeur/épaisseur = 43/18/18 mm. Tuile de plutôt petit gabarit, façonnage soigné	Pâte orange fine à éléments siliceux bien calibrée fins	1	1140			
1070	Tegula	1 partie basse droite. Hauteur/largeur/épaisseur = 44/21/21 mm. Réserve latérale cassée	Pâte orange fine sans éléments siliceux visibles. Quelques nodules noirs	1	685			
1070	Tegula	1 partie droite de tegula robuste. Hauteur/largeur/épaisseur = 46/26/28 mm.	Pâte marron et violette à cœur, à nodules ocre.	1	1920	1	395	TA 01
1070	Tegula	1 partie basse droite. Hauteur/largeur/épaisseur = 43/32/24 mm. Réserve latérale cassée	Pâte orange fine à éléments siliceux fins	1	640			
1070	Tegula	1 partie basse gauche de tuile robuste. Hauteur/largeur/épaisseur = 48/34/24 mm. Réserve latérale de l'encoche : Longueur/profondeur = 70/10 mm.	Pâte orange/marron fine à éléments siliceux fins	1	1380	1	610	TA 02
1070	Tegula	1 partie haute droite. Hauteur/largeur/épaisseur = 43/18/20 mm.	Pâte grossière et mal cuite	1	570	1	310	TA 03
1070	Tegula	1 partie droite de tegula.	Pâte orange/marron à élts siliceux très fins	1	2880			
1070	Tegula	1 partie basse droite. Hauteur/largeur/épaisseur = 41/43/15 mm. Réserve latérale = 71/9 mm	Pâte orange fine à éléments siliceux très fins	1	720	1	385	TA 04
1070	Tegula	1 partie basse gauche de tuile robuste. H/l/ép = 53/26/33 mm. Réserve latérale = env. 55 mm de long	Pâte rouge foncé à nodules noirs, pas d'élts siliceux visibles	1	2710	1	480	TA 05
1070	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 43/30/25 mm. Réserve latérale = 72/9 mm	Pâte rouge foncé avec qq nodules noirs, pas d'élts siliceux visibles	1	795			
1070	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 46/40/25 mm. Réserve latérale = 70/11 mm	Pâte rouge à nodules noirs, pas d'élts siliceux visibles	1	1810	1	910	TA 06
1070	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 47/30/24 mm. Réserve latérale = 62/12 mm	Pâte marron à élts siliceux très fins	1	310	1	310	
1070	Tegula	1 partie basse gauche de tuile robuste. H/l/ép = 53/30/30 mm. Réserve latérale = 58/11 mm	Pâte rouge/ocre à nodules noirs, pas d'élts siliceux visibles	1	820	1	820	TA 07
1070	Tegula	1 partie basse gauche de tuile de petit gabarit. Façonnage soigné. H/l/ép = 43/24/17 mm. Réserve latérale = 43/10 mm	Pâte orange/marron très fine, pas d'élts siliceux visibles	1	300	1	300	TA 08
1070	Tegula	1 partie basse gauche. H/l/ép = 51/30/26 mm. Réserve latérale = 57/11 mm	Pâte marron/ocre à nodules noirs, pas d'élts siliceux visibles	1	760	1	390	TA 09
1070	Tegula	1 partie basse gauche. H/l/ép = 43/25/20 mm. Réserve latérale = 43/9 mm	Pâte orange fine, pas d'élts siliceux visibles	1	780	1	240	TA 10
1070	Tegula	1 partie basse gauche. H/l/ép = 42/31/20 mm. Réserve latérale = 52/? mm	Pâte orange fine à élts siliceux très fins	1	810	1	810	
1070	Tegula	1 partie basse gauche. H/l/ép = 40/26/24 mm. Réserve latérale cassée	Pâte orange fine à élts siliceux très fins	1	180			
1070	Tegula	1 partie basse gauche. H/l/ép = 45/27/21 mm. Réserve latérale cassée	Pâte marron à nodules marron foncé, pas d'élts siliceux visibles	1	315	1	250	TA 11
1070	Tegula	1 partie basse gauche. H/l/ép = 48/30/26 mm. Réserve latérale cassée	Pâte marron à nodules foncé, cœur rouge	1	180			
1070	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 48/31/25 mm. Réserve latérale cassée	Pâte rouge/ocre à nodules noirs, pas d'élts siliceux visibles. 1 frgt de schiste	1	620			
1070	Tegula	1 partie haute droite de tegula fine. H/l/ép = 44/18/21 mm.	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	285			
1070	Tegula	1 partie haute gauche de tegula fine. H/l/ép = 43/17/20 mm.	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	425			
1070	Tegula	1 partie haute gauche de tegula fine. Découpe de 31 mm	Pâte rouge très fine (qq nodules rouges)	1	395	1	220	TA 12
1070	Tegula	1 partie haute droite très altérée.	Pâte marron à nodules marron foncé, pas d'élts siliceux visibles	1	200			
1070	Tegula	1 partie haute droite. H/l/ép = 42/21/20 mm. Grande découpe de 55 mm	Pâte orange à cœur rouge/violet. Pas d'élts siliceux visibles	1	510			
1070	Tegula	1 partie haute gauche de tegula fine. H/l/ép = 36/14/21 mm. Découpe de 33 mm	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	415			
1070	Tegula	1 partie haute gauche très altérée.	Pâte orange à cœur violet	1	150	1	90	TA 13
1070	Tegula	1 partie haute droite. H/l/ép = 45/18/23 mm. Découpe de 40 mm	Pâte marron à nodules marron foncé, cœur rouge	1	1890			
1070	Tegula	1 partie basse droite de tuile fine. H/l/ép = 40/22/18 mm. Réserve latérale = 41/8 mm	Pâte rouge très fine (qq nodules rouges)	1	730	1	150	TA 14

Us	Type TCA	Descriptif	Observations sur les pâtes	NR	Masse	NR	Masse	N° Lot
1070	Tegula	1 partie haute gauche de tegula fine. H//ép = 39/15/15 mm.	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	380			
1070	Tegula	1 partie basse droite. H//ép = 44/30/28 mm. Réserve latérale = 62/13 mm	Pâte rouge/ocre à nodules noirs, Cœur noir.	1	1150			
1070	Tegula	1 partie basse gauche. H//ép = 45/37/29 mm. Réserve latérale = 62/13 mm. Marquage (2 traits verticaux) sur tranche basse	Pâte rouge/ocre à nodules noirs, Cœur noir. Surcuisson visible (fissure base rebord)	1	1100	2	1440	TA 15
1070	Tegula	Fragments divers	-	55	9200			
1070	Imbrex	Fragments divers	-	20	5590			
1070	Tegula	1 partie haute droite très épaisse. H//ép = 22/40 mm. Découpe de 40 mm	Pâte rouge/ocre à nodules noirs.	1	2120			
1070	Tegula	1 partie basse droite atypique. H//ép = 55/36/27 mm. Pas de réserve latérale	Pâte claire rose très fine avec rares nodules blancs et rouges. Pâte très atypique = import ?	1	1005	1	1005	TA 16
1070 ; prélevé 9	Tegula	Partie indéterminée	Pâte claire rose très fine avec rares nodules blancs et rouges. Pâte très atypique = import ?	1	495	1	495	TA 17
1070	Tegula	1 partie basse droite atypique. H//ép = 55/35/22 mm. Pas de réserve latérale	Pâte claire blanchâtre/beige. Pâte très atypique = import ?	1	750	1	660	TA 18
1070	Tegula	Fond de tegula	Pâte claire blanchâtre/beige. Pâte très atypique = import ?	1	890	1	790	TA 19
1070	Tegula	Tuile robuste quasi complète. Largeur haute = 347 mm, env. 480 mm de longueur. Encoche BG = 43/30/23 mm	Pâte rouge/ocre à nodules noirs, pas d'élts siliceux visibles.	1	2500	1	295	TA 20
1070	Tegula	Archéologiquement complète. Très altérée. Longueur = 395 mm, largeur basse = 300 mm	Pâte orange à cœur violet et gris	1	2680			
1070 ; prélevé 10	Tegula	Archéologiquement complète. Très altérée. Longueur = 460 mm, largeur haute = 375 mm. Encoche basse droite = 45/33/25 mm, RL = 67/11 mm	Pâte marron à nodules marron foncé, présence d'1 gros frgt de schiste	1	6160	1	405	TA 21
1070	Tegula	Longueur complète = 401 mm. Encoche basse droite = 44/24/18 mm, RL = 45/10 ? mm. Façonnage très soigné	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	2700	1	300	TA 22
1070	Tegula	Partie basse. Largeur basse = 306 mm. Encoche basse droite = 41/25/18 mm, RL = 42/7 mm, Encoche basse gauche = 38/24/18 mm, RL = 42/7 mm. Façonnage très soigné	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	2290	1	260	TA 23
1070	Tegula	Partie basse. Largeur basse = 300 mm. L > 388 mm. Encoche basse droite = 39/23/19 mm, RL = 44/6 mm, Encoche basse gauche = 44/24/21 mm, RL = 46/6 mm. Façonnage très soigné	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	3210	1	490	TA 24
1070 ; prélevé 4	Tegula	Arch. complète. Longueur complète = 407 mm. Largeur basse = 308 mm. Encoche basse droite = 41/25/18 mm, RL = 44/10 mm, Encoche basse gauche = 42/26/18 mm, RL = 43/10 mm.	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	3045	1	220	TA 25
1070 ; prélevé 1	Tegula	Complète à 98 %. Longueur complète = 403 mm. Largeur basse = 301 mm, largeur haute = 310 mm. Encoche basse droite = 37/25/19 mm, RL = 45/7 mm, Encoche basse gauche = 40/24/19 mm, RL = 45/7 mm.	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	4290	1	4290	TA 37
1070 ; prélevé 6	Tegula	Complète à 98 %. Longueur complète = 440 mm. Largeur basse = 320 mm, largeur haute = 320 mm. Encoche basse gauche = 46/29/18 mm, RL = 51/10 mm.	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	5400	1	5400	TA 38
1070	Imbrex	Arch. complète. Longueur complète = 332 mm. Largeur intermédiaire = 135 mm. Sable grossier en sous-face	Pâte orange à élts siliceux très fins	1	775	1	775	TA 26
1070	Imbrex	Largeur = x mm	Pâte rouge à élts siliceux très fins	1	420	1	420	TA 27
1070 ; prélevé 2	brique	Arch. Complète (manque env. 35 %). Dimension = 400 x 270 x 40/43 mm. Pas de poignée en sous-face	Pâte fine violette à cœur	1	5100	1	850	TA 28
1070	brique	Largeur = 270 mm, ep. = 43/47 mm.	Pâte fine marron à cœur rouge et gris. Pas d'élts siliceux visibles	1	2820	1	610	TA 29
1070	brique	Ep. = 32/36 mm.	Pâte fine violette à cœur	1	790	1	200	TA 30
1070	brique	Ep. = 37/40 mm.	Pâte marron et rouge/grise à cœur	1	2240	1	510	TA 31
1070	brique	Ep. = 47 et 49 mm.	Pâte marron et violette	2	1650			
1070	brique	Ep. = 42 mm.	Pâte violette mal cuite	1	3600			

Us	Type TCA	Descriptif	Observations sur les pâtes	NR	Masse	NR	Masse	N° Lot
1070	brique	Ep. = 44 mm.	Pâte orange à nodules blancs (voir ap. découpe)	2	715	2	210	TA 32
1089, sd 1215	brique	Largeur = 277 mm, ep. = 40/45 mm, (longueur conservée = 275 mm).	Traces de surcuisson, vitrification locale	1	4600	1	4600	TA 36
1211	brique	Ep. = 43 mm.	Pâte orange à nodules blancs (type AF)	3	2175			
1212	Tegula	Fragments divers altérés	-	9	420			
1212	Imbrex	Fragments divers altérés	-	5	220			
1164	Tegula	1 partie basse gauche. H/l/ép = 44/33/19 mm. Réserve latérale = 68/11 mm	Pâte orange fine avec qq nodules noirs	1	295			
1164	Tegula	1 partie basse gauche. H/l/ép = 44/27/27 mm. Réserve latérale = ?/10 mm	Pâte orange fine avec qq nodules noirs	1	395			
1164	Tegula	1 partie basse gauche. H/l/ép = 48/28/19 mm. Réserve latérale = 50/9 mm	Pâte orange fine avec qq nodules noirs	1	520			
1164	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 49/32/29 mm. Réserve latérale = 48/9 mm	Pâte marron à nodules marron foncés	1	795			
1164	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 38/21/20 mm. Réserve latérale = ?/7 mm	Pâte orange fine avec qq nodules orange foncés	1	405			
1164	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 42/30/17 mm. Réserve latérale = ?/10 mm	Pâte orange très fine	1	695			
1164	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 48/29/24 mm. Réserve latérale = 78/9 mm	Pâte fine rouge à nodules noirs	1	680			
1164	Tegula	1 partie haute droite. H/l/ép = 45/14/26 mm. Découpe = 45 mm	Pâte rouge très cuite à nodules noirs	1	840			
1164	Tegula	1 partie haute droite. Très altérée	-	1	240			
1164	Tegula	Fragments divers	-	9	4400			
1164	Imbrex	Individus épais, jusqu'à 20 mm.	-	2	900			
1249 (FS 1012)	brique	Ep. = 35 mm. Très altérées		2	250			
1276	Tegula	Fragments divers	-	17	6890			
1276	Tegula	1 partie haute droite. H/l/ép = 49/17/29 mm. Découpe = 55 mm	Pâte marron à nodules marron foncés	1	2140			
1276	Tegula	1 partie haute droite. H/l/ép = 45/17/25 mm. Découpe = 46 mm	Pâte marron à éléments siliceux très fins	1	650			
1276	Tegula	1 partie haute gauche. H/l/ép = 44/20/23 mm. Découpe = 56 mm	Pâte marron à éléments siliceux fins	1	1120			
1276	Tegula	1 partie haute gauche. H/l/ép = 42/17/20 mm. Découpe = ? mm (cassée)	Pâte marron à nodules marron foncés	1	620			
1276	Tegula	1 partie haute gauche. H/l/ép = ?/21/20 mm. Découpe = 50 mm	Pâte orange fine avec qq nodules orange	1	860			
1276	Tegula	1 partie haute gauche. H/l/ép = 45/25/21 mm. Découpe = 48 mm. Perforation à 95 mm du haut et à 125 mm du côté gauche	Pâte orange fine avec qq nodules orange	1	930			
1276	Tegula	1 partie basse gauche très altérée.	-	1	95			
1276	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 48/31/21 mm. Réserve latérale = ?/11 mm. Très bonne qualité de façonnage	Pâte rouge très fine	1	220			
1276	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 46/24/21 mm. Réserve latérale = 50/12 mm. Très bonne qualité de façonnage	Pâte marron à petits nodules, pas d'éléments siliceux visibles	1	750			
1276	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 50/28/23 mm. Réserve latérale = 53/10 mm	Pâte orange très fine	1	720	1	720	TA 33
1276	Tegula	1 partie basse droite. H/l/ép = 50/31/23 mm. Pas de réserve latérale	Pâte claire, beige et rose à cœur. Pâte très atypique = import ?	1	710	1	710	TA 34
1276	Brique	Ep. = 34 mm	Pâte marron ocre à très fins nodules ocre	1	430			
1276	Imbrex	Individus d'épaisseur variable, de 13 à 21 mm.	-	11	2310	3	670	TA 35
1276	Imbrex avec mortier	Bloc de mortier dans lequel un frgt d'imbrex est conservé. Empreintes d'imbrices et d'une tegula visible : mortier d'étanchéité provenant d'une toiture	-	1	820			

Inventaire du métal

US	St	Remarques	ISO	Nature	Materiau	NMI	NR	Description	Contexte archéologique	Contexte chronologique	Datation proposée
		H.S.		Bague polygonale	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Anneau simple, de section rectangulaire, constitué d'un jonc plat, facetté en 8 plans lisses et réguliers de largeurs relativement égales.			Gallo-romain
				Manche?	Alliage Plomb/étain	1	1				
				Appliques de harnais	Alliage à Base Cuivre (ABC)	2	2	Applique en semi-relief, en forme de lunule, creuse, munie au revers de trois tenons de fixation.	Musée		Gallo-romain
				Anneaux	Alliage à Base Cuivre (ABC)	3	3	Trois anneaux de section indéterminée (losangique, elliptique ou circulaire ?).	Musée		Gallo-romain
				Applique de ceinture	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	En forme de champignon avec tenon de fixation.	Musée		Gallo-romain
				Clou décoratif	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Clou en forme de balustre court à base évasée de forme circulaire.	Musée		Gallo-romain
				Maillon de chaînette?	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Boucle double	Musée		Gallo-romain?
				Anneau	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Fragment d'un anneau de section indéterminée.	Musée		Gallo-romain
				Tôles, chape, chaînette (?)	Alliage à Base Cuivre (ABC)	6	9		Musée		Gallo-romain/bas Moyen-Âge/moderne
				Épisssoir ou poinçon	Fer	1	1	Soie de section carrée traversante rivetée sur le manche en bois par pliage, pointe de section probablement circulaire effilée.	Musée		Gallo-romain
				Crochet	Fer	1	1	Tige de section indéterminée recourbée à une extrémité.	Musée		Gallo-romain
				Clous de menuiserie	Fer	2	2	Clou de tête de forme quadrangulaire ou circulaire et de tige de section quadrangulaire effilée.	Musée		Gallo-romain
				Anneau	Fer	1	1	Anneau de section indéterminée.	Musée		Gallo-romain
				Perle	Verre	1	1	Perle de forme circulaire percée au centre.	Musée		Gallo-romain?
			1	Statuette de crucifix	Alliage à base de plomb	1	1				Moderne/contemporain
			3	Tôle	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Tôle rubanée découpée sur un bord. Chute?			
			10	Clef de robinet	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1				XVIe-XVIIIe siècle
			14	Culot de douille à broche (chasse)	Alliage à Base Cuivre (ABC)/Fer	1	1	système Lefauchaux, utilisé pour la chasse (1828-années 50)			XIXe-XXe
			16	Clou?	Plomb	1	1				
			18	Applique décorative	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Tôle décoré sur une face d'une coquille Saint-Jacques en relief.			
			19	Composant électrique	Alliage à Base Cuivre (ABC)/Fer	1	1				Contemporain
			22	Poids ou pied de meuble?	Plomb	1	1				
			23	Clou?	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Clou de tête circulaire plate très large et à tige de section circulaire effilée courte.			
			27	Bouton de type Vendéen	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Bouton décoré sur l'avert d'une étoile à 5 branches, entre chaque branche, un petit point et au centre un motif floral. Le revers est muni d'une attache en bélière.			XVIIIe-XIXe siècles

US	St	Remarques	ISO	Nature	Matériau	NMI	NR	Description	Contexte archéologique	Contexte chronologique	Datation proposée
			28	Bouton de type Vendéen	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Bouton plat décoré à l'avant d'une étoile à 10 branches avec au centre un cercle entouré de petits points.			XVIIIe-XIXe siècles
			30	Bouton de type "Vendéen"	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Petit bouton plat, à attache en bélière, décoré d'une étoile à 5 branches avec au centre une sorte de fleur, et un point entre chaque branche de l'étoile. Bouton dit de type "vendéen".			XVIIIe-XIXe siècle
			33	Clef de robinet	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1				XVIe-XVIIIe
			35	Tige	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Tige de section circulaire coupée à chaque extrémité. Barbelé?			Contemporain
			41	Manche?	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1				
			43	Clou ou pointe	Acier	1	1	Clou à tête ronde.			Contemporain
			45	Clou?	Plomb?	1	1				
			49	Médaille de régiment ou plaque de trousseau de clef?	Alliage à Base Cuivre (ABC)?	1	1				Contemporain
	1019		50	Tige	Fer	1	1	Tige de section circulaire torsadée.	Voie		
			53	Boucle de chaussure	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1				XVII-XVIIIe siècles
			54	Bague	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Châton avec un motif de fleur à 6 pétales.			bas Moyen-Age/début époque moderne
			55	Indéterminé	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1				
			57	Bouton d'infanterie dit à la grenade enflammée	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Bouton décoré d'une grenade enflammée sur l'avant, au revers le système de fixation n'est pas conservé, inscription "RG Grenoble" est lisible.			fin XIXe-début XXe siècle
			58	Bouton de type Vendéen	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Bouton plat décoré d'une étoile à 8 branches (à vérifier), munie au revers d'une attache en bélière écrasée.			XVIIIe-XIXe siècles
			62	Plaques d'identité de vélo	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	3				fin XIXe-début XXe siècles
			64	Pied de bougeoir?	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1				Moderne/contemporain
			68	Outil?	Fer	1	1	Tige massive de section quadrangulaire effilée.			
			69	Crucifix	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1				Moderne/contemporain
			70	Fragment de bracelet	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Fragment d'un bracelet à jonc épais, coulé, lisse, de section semi-ovale, conservant une seule extrémité à anneau ouvert précédé d'une butée de quatre petites moulures en relief.			Gallo-romain
			82	Applique de harnais	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Applique en semi-relief, en forme de lunule, creuse munie au revers de trois tenons de fixation.			Gallo-romain
			84	Tige	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Tige de section circulaire coupée à chaque extrémité.			
			86	Cabochon?	Alliage à Base Cuivre (ABC)?	1	1				Moderne/contemporain

US	St	Remarques	ISO	Nature	Matériau	NMI	NR	Description	Contexte archéologique	Contexte chronologique	Datation proposée
			89	Attache d'anse de balsamaire	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Objet coulé muni d'un anneau de section semi-circulaire à quadrangulaire prolongé par une partie de forme triangulaire en bâtière.			Gallo-romain
			92	Tôles (conserve, couvercle?)	Aluminium	2	2				Contemporain
1001				Gâche/picolet de verrou	Fer	1	1		Décapage	Contemporain	Contemporain
1001				Plaque	Fer	1	1	Plaque de forme trapézoïdale percée sur le côté le plus court.	Décapage	Contemporain	
1001				Clou de menuiserie	Fer	1	1	Clou de tête de forme quadrangulaire ou circulaire et de tige de section quadrangulaire effilée.	Décapage	Contemporain	
1031	1019		61	Clef à translation	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Clef, entièrement coulée/moulée, possédant un anneau à base terminée par deux volutes en forme de "C" inversé, surmonté d'un petit bouton circulaire, posé sur une plaque rectangulaire. La tige est de section quadrangulaire et se termine par un panneton en platine en forme de "S" ajourée, avec 3 dents perpendiculaires.	Comblement supérieur du chemin	Ier s. ap. J.-C.	Gallo-romain
1041				Clous	Fer	3	3	Clou de tête de forme quadrangulaire ou circulaire et de fine tige de section quadrangulaire effilée.	Nettoyage	gallo-romain	Contemporain
1041				Plaque	Fer	1	1	Plus de métal visible sur la radiographie.	Nettoyage	gallo-romain	
1042				Tige	Fer	1	1	Tige de section quadrangulaire effilée. Restes de fibres organiques dans les produits de corrosion.	Nettoyage	Moderne	
1044	1043			Tige	Fer	1	1	Tige de section quadrangulaire.	Comblement tranchée d'épierrement	gallo-romain	
1048	1046		81	Plaque	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Plaque rubanée brisée à chaque extrémité. Chute?	Comblement de tranchée d'épierrement		
1048	1046		83	Scorie	Scorie	1	1		Comblement de tranchée d'épierrement		
1062	1061		88	Bouton d'artillerie	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Bouton plat, décoré à l'avant deux canons croisés entouré par une légende : "canonniers vétéran"			Ier empire (1804-1844)
1065				Clou de menuiserie	Fer	1	1	Clou de tête de forme quadrangulaire ou circulaire et de tige de section quadrangulaire.	Nettoyage empierrement à l'ouest du pavillon	Ier-IIIe s. ap. J.-C.	
1065			1	Balle française de type Lebel	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1		Nettoyage empierrement à l'ouest du pavillon	Ier-IIIe s. ap. J.-C.	Contemporain
1065			1	Plaque chute	Plomb	1	1	Plaque rubanée effilée dont l'une des extrémités est enroulée, découpée sur un bord.	Nettoyage empierrement à l'ouest du pavillon	Ier-IIIe s. ap. J.-C.	
1067			63	Plomb de sac	Plomb	1	1		Tranchée de fouille XIXe	Moderne	XVIIIe-XIXe siècles
1070			93	Couvercle de boîte	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1		Démolition de toiture	Ier s. ap. J.-C.	
1070			95	Scorie	Scorie	1	1		Démolition de toiture	Ier s. ap. J.-C.	

US	St	Remarques	ISO	Nature	Materiau	NMI	NR	Description	Contexte archéologique	Contexte chronologique	Datation proposée
1078				Tige	Fer	1	1	Tige de section quadrangulaire effilée.	Nettoyage	IIIe-IVe s. ap. J.-C.	
1111				Tiges	Fer	3	7	Tiges de section quadrangulaire.	Nettoyage (pavillon oriental bâti résidentiel)	Médiéval/moderne	
1139				Clou de menuiserie	Fer	1	1	Clou de tête de forme quadrangulaire ou circulaire et de tige de section quadrangulaire effilée.	Remblai	2de moitié IIe-IIIe s. ap. J.-C.	
1141				Scorie?	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1		Couche de démolition	gallo-romain	
1176				Tige	Fer	1	1	Tige de section quadrangulaire	Remblai	Ier s. ap. J.-C.	
1195			76	Tôle	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Tôle rubanée, pliée et tordue. Découpée?	Remblai		
1195			77	Armature de grande bourse dite "Aumonière"	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	11		Remblai		Moderne/contemporain
1195			78	Plaque	Alliage à Base Cuivre (ABC)	1	1	Bord de récipient?	Remblai		
1195			87	Perle côtelée en melon	Fritte	1	1	Boule côtelée légèrement aplatie de hauteur plus petite que la largeur.	Remblai		Gallo-romain
1270	1303			Tige	Fer	1	1	Tige de section quadrangulaire.	Comblement fossé	3 dernier quart Ier s. av. J.-C.	
1276	1275			Tiges	Fer	3	3	Tiges de section quadrangulaire.	Comblement fosse	Ier-IVe siècles	
1276	1275			Clou de menuiserie	Fer	1	2	Clou de tête de forme quadrangulaire ou circulaire et de tige de section quadrangulaire.	Comblement fosse	Ier-IVe s. ap. J.-C.	
1276	1275			Tôle	Plomb	1	1	Tôle pliée et tordue.	Comblement fosse	Ier-IVe s. ap. J.-C.	
1276	1275			Tige	Fer	1	3	Tige de section quadrangulaire effilée. Clou?	Comblement de fosse	Ier-IVe s. ap. J.-C.	
1276	1275			Tige plate	Fer	1	3	Tige rubanée de section plate.	Comblement de fosse	Ier-IVe s. ap. J.-C.	

Inventaire des monnaies

Iso	type	nature	datation
2	Monnaie	alliage cuivreux	Contemporaine
4	Monnaie	alliage cuivreux	Antiquité
5	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
6	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
7	Monnaie	alliage cuivreux	Contemporaine
8	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
9	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
11	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
15	Monnaie	alliage cuivreux	Antiquité
17	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
20	Monnaie	alliage cuivreux	Antiquité
21	Monnaie	alliage cuivreux	Contemporaine
25	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
26	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
29	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
31	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
32	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
34	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
36	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
37	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
38	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
39	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
40	Monnaie	alliage cuivreux	Antiquité
42	Monnaie	alliage cuivreux	Antiquité
44	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
46	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
47	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
48	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
51	Monnaie	alliage cuivreux	Antiquité
52	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
56	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
59	Monnaie	alliage cuivreux	Antiquité
60	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
65	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
66	Plaque ovale perçée	aluminium	Indéterminé
67	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
71	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
72	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
73	Monnaie	alliage cuivreux	Contemporaine
74	Bouton	alliage cuivreux	Indéterminé
75	Monnaie	alliage cuivreux	Antiquité
79	Monnaie	alliage cuivreux	Antiquité
80	Monnaie	alliage cuivreux	Indéterminé
80	Monnaie	alliage cuivreux	Contemporaine
85	Monnaie	alliage cuivreux	Indéterminé

Iso	type	nature	datation
85	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne
90	Monnaie	alliage cuivreux	Indéterminé
90	Monnaie	alliage cuivreux	Contemporaine
91	Monnaie	alliage cuivreux	Indéterminé
91	Monnaie	alliage cuivreux	Moderne

Inventaire du verre

US	Inv	Catégorie	Période	Teinte	NR
	57	réipient	GR	bleu-vert	7
1001		réipient	GR	incolore	1
1043		réipient	GR	bleu-vert	1
1065		réipient	GR	bleu-vert	3
1105		réipient	GR	bleu-vert	1
1111		réipient	GR	bleu-vert	1
1126		réipient	GR	bleu-vert	1
1130		réipient	GR	bleu-vert	1
1139		réipient	GR	bleu-vert	1
1211		réipient	GR	bleu-vert	1
1211		réipient	GR	incolore	1
1001		réipient	Contemp	bleu-vert	2
1001		vitre	Contemp	incolore	2
1041		divers	Contemp	incolore	1
1041		réipient	Contemp	ambre	7
1044		réipient	Contemp	vert-bouteille	1
1069		réipient	Contemp	bleu-vert	1
1079		réipient	Contemp	ambre	5
1106		réipient	Contemp	incolore	3

Inventaire des restes anthropologiques

Fait	US	Description	N R	Poids (g)	Humain	Faune	Humain/ faune?	Couleur	Aspect	Age	Poids moyen/fragment
SP1347	1331	fragment apophyse postérieure vertèbre thoracique ou cervicale	1	0,3	1			blanc	non roulé	Ado/Adulte	0,30
SP1347	1335	crâne, 2 fragments diaphyse ND	3	1,9	1			blanc/jaune	non roulé	Ado/Adulte	0,63
SP1347	1335	esquilles ND humain ou faune	22	1,8			1	blanc/jaune	non roulé		0,08
SP1347	1335	esquilles, dent, os plat	21	1,4		1		blanc/jaune	non roulé		0,07
SP1347	1333	côtes, fragment mandibule, fragment émail, fragments crâne, esquilles	40	4,6		1		blanc/jaune	non roulé		0,12
SP1347	1345	esquilles ND	3	0,2			1	blanc/jaune			0,07
SP1347	1346	dent équidé ou bovidé, os cheville? Esquille	8	3,6		1		blanc/jaune	non roulé		0,45
FO1338	1339	esquilles ND	14	0,7			1	blanc	non roulé		0,05
VP1004	1034	fragment diaphyse ND	1	0,3	1			blanc	non roulé	ND	0,30
VP1004	1036	fragment zygomatique et 2 fragments os plat ND	3	0,3	1			blanc	non roulé	Ado/Adulte	0,10

Inventaire des éléments lithiques (macrooutillage)

Objet	iso	Sd	Fait	US	nature	nombre de fragment	support	dimensions				poids	roche	commentaire
								diam	L	l	ép			
1	12		FS1011	1248	meule rotative : catillus	1		46			14,6	12,15	granite à grains moyens de couleur beige clair	même individu que iso 13
2	13		FS1011	1248	meule rotative : catillus	1		46			14,6	26,1	granite à grains moyens de couleur beige clair	même individu que iso 12
3		1146	FO1142	1143	meule à va-et- vient	1	bloc		44,5	21	6,3	10,5	gneiss, grains hétérogène avec gros cristaux de feldspath, aspect lité	
4		1146	VO1019	1031	percuteur /enclume ou percuteur sur enclume	1	hache polie		6,6	4,6	3	0,176	dolérite	hache en emploi
5			TR1037	1037	fragment architectural	1						0,03	calcaire	
6			MR1081	1228	fragment architectural	1						0,02	calcaire	
7			MR1112	1112	jeton ?	1		0,02			0,02	0,001	schiste ardoisier	

IV. Annexes

Annexe 1 : article de la fouille de 1888 (bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1888, p-136-139)

— 136 —

FOUILLE DE TALHOET (THEIX)

(Par M. J^h-M. Le Mené).

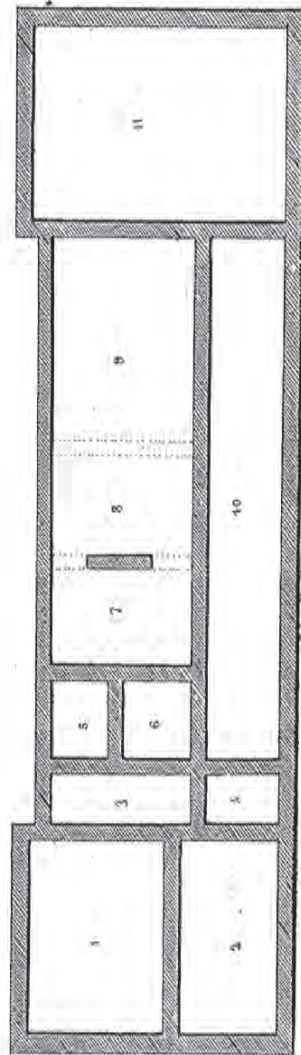
Le village de Talhoet, en Theix, est situé à 6 kilomètres de Vannes et sur le bord de la route qui conduit de cette ville à Questembert. C'est un point élevé, d'où l'œil domine une vaste étendue de pays ; le regard se promène à l'aise vers le nord, vers l'est et vers le midi ; à l'ouest la vue est limitée par un bois de sapins, qui, dans l'origine, a donné son nom au village, car *Talhoet* signifie *auprès du bois*.

Ce lieu semble avoir été habité par les Gaulois ; du moins on leur attribue la construction d'un petit tertre artificiel, qui domine le plateau, et qui n'attend qu'une fouille méthodique pour livrer son secret.

Les Romains à leur tour ont occupé cette hauteur. Ils y ont construit un camp retranché, de forme à peu près circulaire, et d'un diamètre de 200 pas environ ; son double parapet a dix mètres de largeur et à peu près un mètre de hauteur. Ce camp touche au village actuel ; la moitié de sa superficie est sous lande et sa double enceinte est facile à suivre ; cette portion porte dans le plan cadastral de la section A les numéros 200 et 201 ; l'autre moitié, vers le sud, a été nivelée et est aujourd'hui sous prairie.

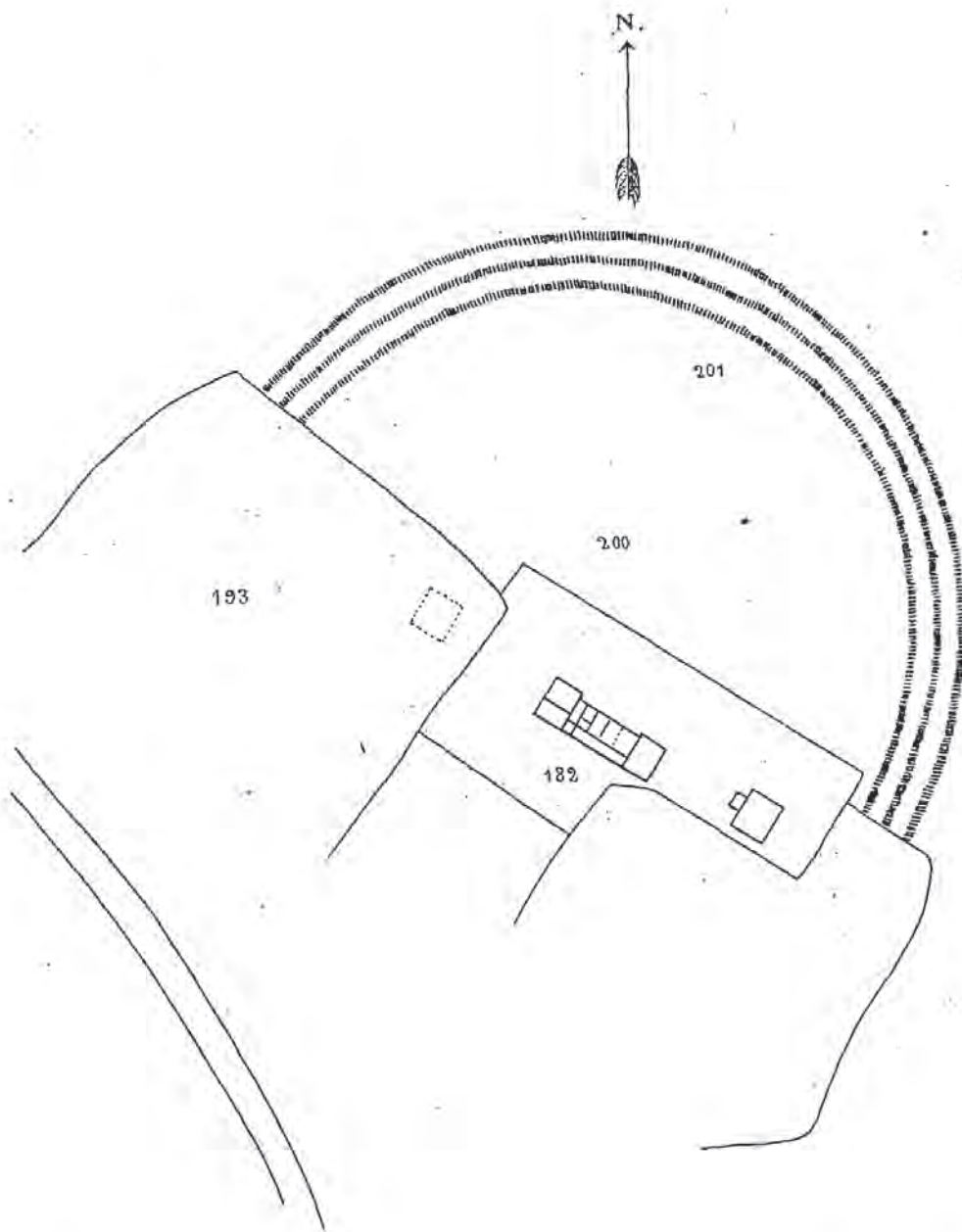
De ce lieu élevé, les soldats romains dominaient tout le pays à l'entour, et pouvaient surveiller les deux voies romaines, qui passent, l'une à un kilomètre au nord, pour aller de Vannes à Rieux, et l'autre à deux kilomètres au sud, pour traverser la Vilaine. Les Venètes n'avaient subi qu'en frémissant le joug étranger, et une série de camps militaires, disséminés sur tout le territoire, était seule capable de les tenir en respect.

Avec le temps cependant, leurs velléités d'indépendance se calmèrent, et il arriva une époque où la présence de tant de



Villa de Talhoet, en Theirs, Maison principale.





Talhoët en Theix.

N^{os} 200 et 201. Camp romain. — N^o 182. Villa fouillée.

troupes dans les campagnes devint inutile. On place communément au temps de Constantin, c'est-à-dire au IV^e siècle, l'abandon de ces stations secondaires, et l'augmentation des garnisons des villes.

Dès lors les camps abandonnés purent être utilisés, les uns pour l'agriculture, les autres, plus avantageusement situés, pour recevoir des maisons de campagne ou des *villas*. Ce dernier cas fut celui du camp de Talhoet.

Quelque riche gallo-romain, séduit par le splendide panorama dont on jouit de cette colline, y construisit une habitation dont on vient d'exhumer les fondements.

Voici comment nous avons été amenés à faire cette fouille. Le sieur Jégo, propriétaire de la pâture qui porte au cadastre le N^o 182, se proposait depuis quelque temps d'en niveler la surface. Ses premiers coups de pioche ayant mis à jour deux portions de muret et de nombreux fragments de briques à rebord, il fit part de sa découverte à M. Kerrand, qui en informa aussitôt la Société polymathique. La commission des fouilles, sur le rapport que je lui fis, voulut bien autoriser l'exploration de ce terrain et vota les fonds nécessaires.

Les travaux commencèrent aussitôt. Partant des deux restes de mur mis au jour, je fis poursuivre leur tracé, en déblayant la terre de chaque côté. Au bout de deux ou trois jours, j'eus un plan d'ensemble, consistant en une maison principale et une construction accessoire, le tout en pierres de petit appareil. Le champ des recherches étant ainsi circonscrit, je fis ensuite déblayer l'intérieur des édifices, afin d'avoir le détail des appartements.

Le plan ci-joint fera comprendre mieux qu'une description l'ensemble des constructions. La maison principale, de 18 mètres de long, est composée de sept pièces de diverses grandeurs, desservies par un long et large corridor, N^o 10. Aux extrémités de la maison se trouvent deux pavillons, qui ont une légère saillie du côté du nord, et qui renferment à l'ouest deux pièces, N^{os} 1 et 2, et à l'est une seule, N^o 11. Le tout mesure 32 mètres de longueur sur 8^m,80 de largeur.

A 19 mètres de distance vers l'est, se trouve une construction accessoire, N° 12, qui mesure extérieurement 10^m,50 sur 7^m,55, et à laquelle est accolé un petit réduit. A l'ouest, dans un champ voisin, on a détruit naguères un édifice formant sans doute le pendant de celui-ci.

Tous ces appartements étaient remplis de briques à rebord et de briques à demi cylindriques; ce qui prouve que le toit s'est affaissé et a jonché le sol de ses débris. — D'où venait cet affaissement? Est-ce de la vétusté de la charpente? Est-ce de la violence d'un incendie? — Pour les ouvriers qui ont fait la fouille, et qui ont rencontré presque partout des cendres mêlées à la terre, et jusqu'à des pierres qui semblaient rougies par le feu, il n'y a aucun doute; c'est un incendie qui a dévoré cette maison.

Outre les briques, on a rencontré de nombreux fragments de poterie, et notamment des restes d'amphores et d'autres grands récipients très épais : des débris de vases en terre ordinaire et en terre plombaginée, avec ou sans sujet : et même des fragments en terre samienne, soit unie, soit ornementée.

On a aussi trouvé au N° 3 une tête de statuette en terre blanche, représentant une femme, dont la chevelure frisée forme un gros bourrelet autour de la figure. Était-ce un simple objet de curiosité? Était-ce une image adorée? Je ne saurais le dire. On n'a pas trouvé le reste du corps.

En fait de verre, on a rencontré de nombreux fragments, les uns unis et sans intérêt, les autres ornés de quelques dessins en relief : mais le plus curieux est un fragment considérable d'une sorte de plat, orné de feuilles rayonnantes et d'un signe particulier représentant une sorte de crosse. Faut-il y voir un signe chrétien? Faut-il en conclure que l'ouvrier qui a fait ce vase et que celui qui s'en servait, appartenaient à la religion chrétienne? C'est possible, puisque la maison, bâtie au IV^e siècle, pouvait encore exister au V^e et au VI^e siècle, c'est-à-dire à une époque où le christianisme gagnait beaucoup chez nous.

La seule monnaie qu'on y ait trouvée est une petite pièce en bronze, d'une épaisseur et d'un diamètre très réduits; son style rappelle les monnaies de Postumus.

Quant au bronze, on y a trouvé trois anneaux, qui n'offrent aucune particularité, et deux croissants, unis d'un côté et garnis de 3 rivets de l'autre. La présence des rivets prouve que les croissants de bronze étaient appliqués sur une surface unie et peu épaisse, comme par exemple sur le cuir. Ces pièces ont pu figurer sur un ceinturon, ou sur le harnachement d'un cheval, ou sur quelque chose d'analogue.

Je mentionnerai, en terminant, une sorte de petite perle en agate, percée d'un trou transversal, pour entrer sans doute dans la composition d'un collier. Je mentionnerai encore, si vous le voulez, une espèce de cannette, taillée par des enfants dans un morceau de brique, et même un fond de vase, usé par eux, pour servir à leurs jeux. Ces détails, presque insignifiants, nous prouvent toutefois qu'il y avait des enfants dans cette maison et qu'une famille complète habitait la villa de Talhoet en Theix.

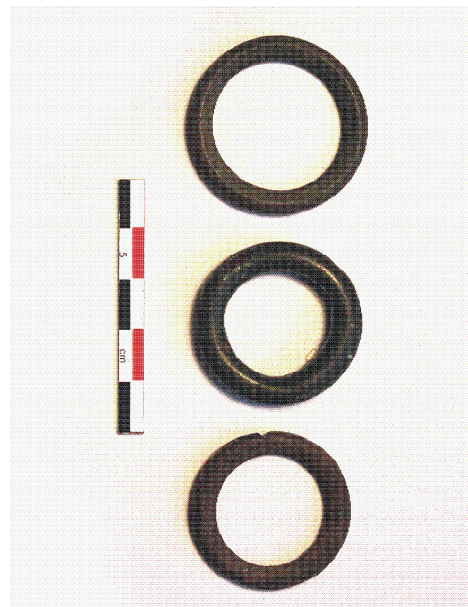
En résumé, cette fouille nous a donné des plans pour notre Bulletin, et divers objets pour notre Musée.

Annexe 2 : mobilier de la fouille de 1888

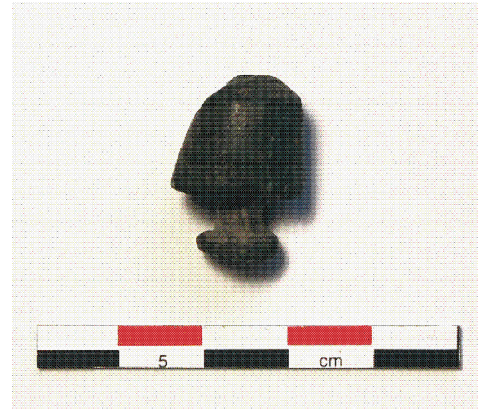
Dépendance	Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes		
Domaine	Gallo-romain		
Sous-domaine	Costumes Autres		
N° Inventaire	IM 1985		
Dénomination	Appliques de harnais (2)		
Descriptif	en forme de croissant avec leurs deux rivets		
Période	Gallo-romain		
Dim (cm)	D. 4.4 ; D. 4.4	Poids :	19,15 g 19,73 g
Matière	Bronze		
Etat conservation	Bon		
Catégorie	1		
Provenance	Theix (56)		
Lieu-dit	Talhouët (villa gallo romaine)		
Type acquisition	Fouilles SPM, 1888		
Bibliographie	BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16		
Dossier d'oeuvre n°	0167 (dossier d'oeuvre)		
Localisation actuelle	Château Gaillard (2e étage) - vitrine 15		
Parcours du mobilier	2001-2016 : Présentation permanente de la salle Gallo Romaine		



Dépendance	Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes		
Domaine	Gallo-romain		
Sous-domaine	Parure et bijoux Autres		
N° Inventaire	IM 1986		
Dénomination	Anneaux circulaires (3)		
Période	Gallo-romain		
Dim (cm)	D. 3.5 ; D. 3.2 ; D. 3.1	Poids :	11,45 g 20,25 g 7,75 g
Matière	Bronze		
Etat conservation	Bon		
Catégorie	1		
Provenance	Theix (56)		
Lieu-dit	Talhouët (villa gallo romaine)		
Type acquisition	Fouilles SPM, 1888		
Bibliographie	BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16		
Dossier d'oeuvre n°	0167 (dossier d'oeuvre)		
Localisation actuelle	Château Gaillard (2e étage) - vitrine 15		
Parcours du mobilier	2001-2016 : Présentation permanente de la salle Gallo Romaine		



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Parure et bijoux
 Autres
N° Inventaire **IM 1987.1**
Dénomination **Bouton**
Descriptif en forme de pion d'échec
 avec son rivet
Période Gallo-romain
Dim (cm) L. 3, D. 1.2 **Poids :** 10,09 g
Matière Bronze
Etat conservation Assez bon
Catégorie 1
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Château Gaillard (2e étage) - vitrine 15**
Parcours du mobilier 2001-2016 : Présentation permanente de la salle Gallo Romaine



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Parure et bijoux
 Autres
N° Inventaire **IM 1987.2**
Dénomination **Bouton d'applique**
Descriptif Bouton d'applique
Période Gallo-romain
Dim (cm) L. 2.1, D. 1.5 **Poids :** 20,24 g
Matière Bronze
Etat conservation Moyen
Catégorie 1
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Château Gaillard (2e étage) - vitrine 15**
Parcours du mobilier 2001-2016 : Présentation permanente de la salle Gallo Romaine



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Parure et bijoux
 Autres
N° Inventaire **IM 1987.3**
Dénomination **Boucle double**
Période Gallo-romain
Dim (cm) L. 1.4 **Poids :** 0,32 g
Matière Bronze
Etat conservation Moyen
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Parure et bijoux
 Autres
N° Inventaire **IM 1987.4**
Dénomination **Anneau (fragment)**
Période Gallo-romain
Dim (cm) D. 1.5 **Poids :** 0,46 g
Matière Bronze
Etat conservation Moyen
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Autres

N° Inventaire **IM 1988**
Dénomination **Bronze (9 fragments)**
Descriptif dont 1 ruban, 2 fragments de tôle et 3 languettes (une portant trois trous)
Période Gallo-romain
Matière Bronze
Etat conservation Moyen
Catégorie 2
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Ferronnerie
 Objets domestiques
N° Inventaire **IM 1989**
Dénomination **Pointe quadangulaire**
Descriptif Pointe quadrangulaire à soie

Période Gallo-romain
Dim (cm) L. 20, l. 1.3 **Poids :** 85 g
Matière Fer
Etat conservation Mauvais
 Très oxydé
Catégorie 2
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Remarques A restaurer
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
 Domaine Gallo-romain
 Sous-domaine Ferronnerie
 Objets domestiques
 N° Inventaire **IM 1990.1**
 Dénomination **Crochet**
 Descriptif Crochet
 Période Gallo-romain
 Dim (cm) L. 9.5, l. 4.9 **Poids : 18,50 g**
 Matière Fer
 Etat conservation Très oxydé

Catégorie 2
 Provenance **Theix (56)**
 Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
 Type acquisition Fouilles SPM, 1888
 Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
 Remarques A restaurer
 Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
 Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
 Domaine Gallo-romain
 Sous-domaine Ferronnerie
 Objets domestiques
 N° Inventaire **IM 1990.2**
 Dénomination **Clous (2)**
 Descriptif 2 clous à tête plate
 Période Gallo-romain
 Dim (cm) L. 7 ; L. 7.5 **Poids : 10,75 g
13,18 g**
 Matière Fer
 Etat conservation Très oxydé
 Catégorie 2
 Provenance **Theix (56)**
 Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
 Type acquisition Fouilles SPM, 1888
 Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
 Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
 Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Ferronnerie
 Objets domestiques
N° Inventaire **IM 1990.3**
Dénomination **Anneau**
Descriptif Anneau
Période Gallo-romain
Dim (cm) D. 3.2, E. 0.8 **Poids :** 9,38 g
Matière Fer
Etat conservation Très oxydé
Catégorie 2
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



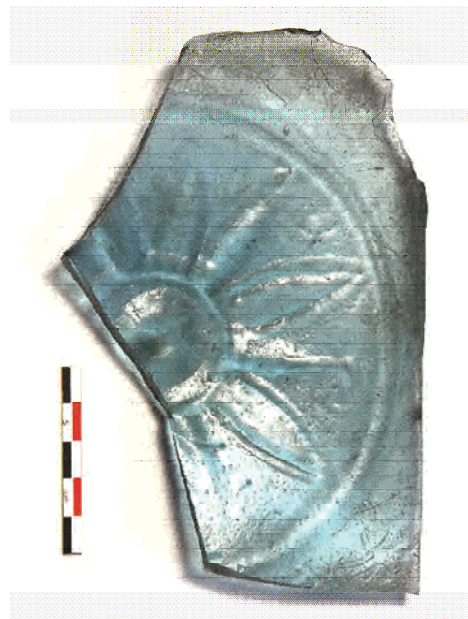
Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Parure et bijoux
N° Inventaire **IM 1991**
Dénomination **Perle**
Descriptif en verre blanc laiteux
Période Gallo-romain
Dim (cm) D. 1.5 **Poids :** 4,98 g
Matière Verre
Etat conservation Bon
Catégorie 1
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**
Parcours du mobilier 2010 Prêt : Normandie, Terre des Arts
Suivi de projet :
 2014 (Salle gallo-romaine) : thème 03 (parure et bijoux)



Dépendance Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Verrerie
N° Inventaire IM 1992
Dénomination Verre (7 fragments)
Période Gallo-romain
Etat conservation Fragment
Catégorie 3
Provenance Theix (56)
Lieu-dit Talhouët (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° 0167 (dossier d'oeuvre)
Localisation actuelle Réserve Saint Symphorien (4ème étage)



Dépendance Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Verrerie
N° Inventaire IM 1993
Dénomination Bouteille (fond)
Descriptif Fond d'une bouteille carrée, orné d'une rosace type Isings n° 50
Période Gallo-romain
Dim (cm) L. 15, l. 9.5 **Poids :** 181 g
Matière Verre
Etat conservation Fragment
Catégorie 1
Provenance Theix (56)
Lieu-dit Talhouët (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° 0167 (dossier d'oeuvre)
Localisation actuelle Château Gaillard (2e étage) - vitrine 15



Parcours du mobilier 2001-2016 : Présentation permanente de la salle Gallo Romaine

Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Céramique
N° Inventaire **IM 1994.1**
Dénomination **Gobelet décoré en métalescente (3 fragments)**
Descriptif Décor : picots et feuillage à la barbotine
Période Gallo-romain
Dim (cm) H. (min) 5.5
Matière Terre cuite
Etat conservation Fragment
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Céramique
N° Inventaire **IM 1994.2**
Dénomination **Gobelet décoré en parois fines (3 fragments)**
Descriptif Décor : Portraits masculin et féminin en relief gobelet doté d'une anse
Période Gallo-romain
Dim (cm) H. (min) 7.6
Matière Terre cuite
Etat conservation Fragment
Catégorie 2
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Céramique
N° Inventaire **IM 1994.3**
Dénomination **parois fines décorée (fragment)**
Descriptif Décor : lignes parallèles et en V, à la barbotine
Période Gallo-romain
Dim (cm) L. 5.8, l. 4.7
Matière Terre cuite
Etat conservation Fragment
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Céramique
N° Inventaire **IM 1994.4**
Dénomination **Céramique à l'éponge (rebord)**
Descriptif Inscription au crayon, gris "Talhouët THEIX"
Période Gallo-romain
Dim (cm) L. 6.1, H. 3.6
Matière Terre cuite
Etat conservation Fragment
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Céramique
N° Inventaire **IM 1994.5**
Dénomination **Parois fines (2 fragments)**
Terra nigra (2 rebord)
Descriptif Décor : excisé à la gouge
Période Gallo-romain
Matière Terre cuite
Etat conservation Fragment
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Céramique
N° Inventaire **IM 1995.1**
Dénomination **Mortier en sigillée (fragment)**
Descriptif avec bec verseur sur la lèvre
Période Gallo-romain
Dim (cm) H. (min) 6.5, L. 19.5
Matière Terre cuite
Etat conservation Fragment
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Céramique
N° Inventaire **IM 1995.2**
Dénomination **Coupe en céramique sigillée (fragment)**
Descriptif Type : Drag 35-36
 Décor : feuilles lancéolées
 Archéologiquement complet
Période Gallo-romain
Dim (cm) H. 3.8
Matière Terre cuite
Etat conservation Fragment
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Céramique
N° Inventaire **IM 1995.3**
Dénomination **Sigillées décorées (4 fragments)**
Descriptif Décor : feuille de chêne
 Décor : personnage ailé dans un médaillon
 Décor : excisé à la gouge
 Décor : spirale au fond d'un vase
Période Gallo-romain
Matière Terre cuite
Etat conservation Fragment
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Céramique
N° Inventaire **IM 1995.4**
Dénomination **Sigillée lisse (fragment)**
Période Gallo-romain
Dim (cm) H. (min) 4.5
Matière Terre cuite
Etat conservation Fragment
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Objets domestiques
N° Inventaire **IM 1996**
Dénomination **Dé en terre cuite**
Descriptif Forme : pseudo-cubique
Période Gallo-romain
Dim (cm) L. 1.9 **Poids :** 4,74 g
Matière Terre cuite
Etat conservation Moyen
Catégorie 3
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët** (villa gallo romaine)
Type acquisition Fouilles SPM, 1888
Bibliographie BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16
Dossier d'oeuvre n° **0167 (dossier d'oeuvre)**
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (4ème étage)**



Dépendance	Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes		
Domaine	Gallo-romain		
Sous-domaine	Céramique		
N° Inventaire	IM 1998		
Dénomination	Pichet globulaire en céramique commune		
Descriptif	céramique commune beige à une anse bec trilobé ou tréflé		
Période	Gallo-romain		
Dim (cm)	H. 16.5, D. 8.6 (ouv.)	Poids :	378 g
Matière	Terre cuite		
Etat conservation	Incomplet		
Catégorie	2		
Provenance	Theix (56)		
Lieu-dit	Talhouët (villa gallo romaine)		
Type acquisition	Fouilles SPM, 1888		
Bibliographie	BSPM 1888, p.136-139, p.255 et p. v. p.16		
Dossier d'oeuvre n°	0167 (dossier d'oeuvre)		
Localisation actuelle	Réserve Saint Symphorien (4ème étage)		



Dépendance	Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes		
Domaine	Age du fer Protohistoire		
Sous-domaine	Céramique		
N° Inventaire	RL 89.107.1		
Dénomination	Céramiques (fragments)		
Descriptif	Col et rebord de vase à texture noire micacée avec lèvre légèrement déjetée Fragment de panse à décor de chevrons 2 fragments de fond plat (noir et ocre)		
Période	Age du fer		
Matière	Terre cuite		
Etat conservation	Fragment		
Catégorie	3		
Provenance	Theix (56)		
Lieu-dit	Salarun Talhouët		
Type acquisition	Don Mr Le Digabel, février 1881		
Bibliographie	BSPM 1881, p. v. p.4		
Remarques	Oublié dans l'inventaire Marseille (1921)		
Localisation actuelle	Réserve Saint Symphorien (4ème étage)		

Dépendance	Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes
Domaine	Gallo-romain
Sous-domaine	Céramique Architecture Matériel lithique
N° Inventaire	RL 89.164.1
Dénomination	Céramiques (divers fragments) Tuiles (fragments)
Descriptif	Céramiques : commune sombre, anses et rebords d'amphore (Dressel 1A ?) Tuiles de toiture : fragments de tegula et imbrex Bloc de quartz et boule de quartz (outils ?)
Période	Gallo-romain
Matière	Terre cuite Pierre Quartz
Etat conservation	Fragment
Catégorie	3
Provenance	Theix (56)
Lieu-dit	Talhouët
Remarques	Oublié dans l'inventaire Marseille (1921)
Dépendance	Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes
Domaine	Gallo-romain
Sous-domaine	Ferronnerie
N° Inventaire	RL 90.07.1
Dénomination	Objets en fer (fragments)
Descriptif	dont plusieurs clous
Période	Gallo-romain
Matière	Fer
Etat conservation	Fragment Mauvais Oxydé
Catégorie	3
Provenance	Theix (56)
Lieu-dit	Talhouët
Remarques	Oublié dans l'inventaire Marseille (1921)
Localisation actuelle	Réserve Saint Symphorien (4ème étage)

Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Gallo-romain
Sous-domaine Monuments funéraires
N° Inventaire **RL 97.08.1**
Dénomination **Fût d'ossarium**
Descriptif Fût d'ossarium, de forme cylindrique
Période Gallo-romain
Dim (cm) D. 46.5, H. 46
Matière Leucogranite
Etat conservation Bon

Catégorie 1
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët**
Type acquisition Don Vincent Oillic, de Theix
Localisation actuelle **Réserve Saint Symphorien (sous-sol)**



Dépendance **Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes**
Domaine Age du fer
Sous-domaine Monuments funéraires
N° Inventaire **RL 97.08.2**
Dénomination **Stèle armoricaine**
Descriptif Stèle armoricaine ovoïde, avec cupule sommitale
Période Age du fer 2
Dim (cm) H. 46 ; dôme : H. 22, D. 24 à 28, D. 4 (cupule)
Matière Leucogranite
Etat conservation Bon

Catégorie 1
Provenance **Theix (56)**
Lieu-dit **Talhouët**
Type acquisition Don Vincent Oillic, 8 août 1997
Bibliographie BSPM 1997, bulletin mensuel de septembre, p.61
Dossier d'oeuvre n° **0505**
Localisation actuelle **Château Gaillard (1er étage), salle 2, vitrine 14**





Chronologie

La Tène
Haut-Empire
Bas-Empire
Moyen Âge
Epoque moderne
Epoque contemporaine

Sujets et thèmes

Villa
Sépulture
Vorie

Mobilier

Céramique
Métal
Monnaie
Verre

La fouille préventive menée sur la *villa* de Talhouët à Theix-Noyalo a permis l'étude complète d'un établissement rural antique reconnu dès le XIXe siècle. La mise en évidence d'une occupation de la Tène moyenne/finale est l'un des principaux apports de cette opération. Si l'on suppose la destruction de la plupart des vestiges de cette période en raison des aménagements postérieurs, des indices liés à une occupation funéraire ont pu être mis en évidence. Cette découverte est inédite pour le secteur et met en avant une pratique funéraire liée à la crémation, avec la présence d'un bûcher et d'un dépôt secondaire de crémation. Le contenant de cette sépulture est une amphore Dressel 1, rarement utilisée comme réceptacle funéraire. La faible quantité d'ossement humain retrouvé suggère que nous sommes plus en présence d'un dépôt symbolique des restes du bûcher. D'autres éléments disponibles, même s'ils n'offrent qu'une vision partielle, témoignent d'une occupation précoce du secteur. La nature de cette occupation reste difficile à caractériser. On peut supposer l'hypothèse d'un habitat à proximité. La présence du fossé curviligne pourrait laisser supposer l'existence d'un enclos qui se développe hors emprise. Il se superpose parfaitement à une anomalie topographique identifiable sur les photos aériennes des années 1950.

La seconde période correspond à l'implantation d'un établissement de type *villa* à partir de la seconde moitié du Ier siècle. La *villa* de Talhouët appartient à la catégorie des *villae* de galerie à façade reconnue dans la région. Elle se compose d'un corps de logis, d'un bâtiment technique et d'un chemin d'accès. Sa localisation sur le sommet du plateau est délibérément choisie, offrant un beau panorama sur les marais du golfe du Morbihan, en étant visible de tous. La *villa* profite aussi de sa localisation toute proche de *Darioritum*, chef-lieu de la cité des Vénètes, facilement accessible grâce à la présence de deux voies romaines encadrant le site. L'implantation sur le plateau peut également permettre une exploitation en arrière des terres agricoles. Sur ce dernier point, il est difficile de trancher sur la présence d'une réelle *pars rustica* comme on l'entend. Quelle que soit la taille du *fundus*, celui-ci est forcément doté de plusieurs bâtiments agricoles ou de logements pour le personnel qui se développe hors emprise.

La fouille complète du sous-sol comprenant les bâtiments reconnus au XIXe siècle sur une emprise de plus de 4 000 m² a été un véritable atout pour remettre à plat la documentation disponible. Les plans ont pu être repris, corrigés, modifiés ou encore complétés.

L'apport important de la fouille, et ce malgré une stratigraphie très bouleversée, a été de dater précisément l'implantation de la *villa* à partir de la deuxième moitié du Ier siècle. Cette occupation perdura jusqu'à la fin du IIe siècle, et déclina à partir du IIIe siècle. Enfin, les derniers temps d'occupation, du IIIe –IVe siècle sont marqués par un dépouillement organisé des maçonneries antiques.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67 737
35 577 Cesson-Sévigné